Histoire de Paris et de son influence en Europe

A. J. Meindre

Digitized by Google

600051810L

Digitized by Google

Digitized by Google

600051810L

Digitized by Google

Digitized by Google

Digitized by Google

600051810L

Digitized by Google

Digitized by Google

Digitized by Google

Digitized by Google

HISTOIRE

DE PARIS

ET DE SON INFLUENCE EN EUROPE

Digitized by Google

AVIS AU RELIEUR POUR LE PLACEMENT DES GRAVURES DU TOME TROISIÈME

Pages.

1. Place du Châtelet. 1
2. Boulevard des Italiens. 144
3. Hôtel de Sens. 225
4. Hôtel de Cluny. 240
5. Fontaine des Innocents. 379
6. Fontaines de Paris. 492

PARIS. — IMP. SIMON RAÇON ET COMP., RUE D'ERFURTH, 1.

Digitized by Google

Digitized by Google

PLACE DU CHATELET.

Digitized by Google

HISTOIRE
DE PARIS

ET

DE SON INFLUENCE EN EUROPE

Depuis les temps les plus reculés jusqu'à nos jours

COMPRENANT

L'HISTOIRE CIVILE, POLITIQUE, RELIGIEUSE ET MONUMENTALE DE CETTE VILLE

AU DOUBLE POINT DE VUE DE LA FORMATION
DE L'UNITÉ NATIONALE DE LA FRANCE ET DES PROGRÈS DE LA CIVILISATION
DANS L'EUROPE OCCIDENTALE

PAR A. J. MEINDRE

PARIS, la gloire de la France et l'un des plus nobles ornements du monde.
(MONTAIGNE, *Essais*, liv. III, c. IX.)

TOME TROISIÈME

PARIS
E. DENTU, LIBRAIRE-EDITEUR
PALAIS-ROYAL, 13, GALERIE VITRÉE
DEZOBRY ET E. MAGDELEINE, LIBRAIRES
10, RUE DU CLOÎTRE-SAINT-BENOÎT, 10.

1855

L'Auteur et l'Éditeur se réservent le droit de traduction et de reproduction.

237. a. 215.

Digitized by Google

Digitized by Google

HISTOIRE
DE PARIS
ET DE SON INFLUENCE EN EUROPE.

LIVRE DIXIÈME.

XVe SIÈCLE.

CHAPITRE PREMIER.

État de l'Europe, de la France et de Paris au commencement du XVe siècle. — Dissensions à la cour ; confusion dans le gouvernement. — Changements à Paris ; luxe désordonné dans les constructions, dans les ameublements, etc., etc. ; hôtels des princes, des seigneurs ; mœurs publiques ; les spectacles. — Situation de l'Université de Paris ; état général des études dans cette ville. — Monuments et édifices construits pendant cette période. — Réformes dans l'administration générale et dans l'ordre judiciaire. — Rivalité des princes du sang royal pour la possession du pouvoir. — Le duc de Bourgogne et le duc d'Orléans. — Rôles du parlement et de l'Université. — Événements divers à Paris et en France. — Assassinat du duc d'Orléans. — Confusion et malheurs qui suivent cet attentat. — Audace du duc de Bourgogne. — Le moine Denis Petit. — Réprobation générale de l'Université, du parlement, de la population. — Conduite de la famille royale. — Paix de Chartres.

Lorsque le XVe siècle s'ouvrit sur l'Europe, le pape d'Avignon, Clément VII, était mort ; mais aussitôt le cardinal Pierre

Digitized by Google

de Lune avait été élu à sa place, sous le nom de Benoît XIII : toutefois, le royaume de France refusait de le reconnaître, et renonçait ainsi aux deux papes à la fois. Au lieu de disparaître, le grand schisme d'Occident prenait un caractère de plus en plus alarmant. Dans l'ordre politique, deux souverains, le roi d'Angleterre, Richard II, et l'empereur d'Allemagne, Venceslas, venaient d'être jugés et déposés par deux assemblées nationales. Venceslas, ivrogne et débauché, faisait si peu de cas de l'empire, qu'après sa déposition il vendit, pour quelques tonneaux de vin, aux habitants de Nuremberg, un droit de souveraineté qu'il avait conservé sur eux. En France, la démence du roi laissant le pouvoir sans maître reconnu, les passions les plus vives grondaient et s'agitaient dans toutes les classes de la société sans exception. Les hommes clairvoyants apercevaient à l'horizon les maux incalculables de la guerre civile et les désordres sanglants de l'anarchie, dans des proportions cent fois plus effrayantes que celles du temps de Marcel et des Maillotins. A la cour, les dissensions au sein du conseil royal et la confusion dans le gouvernement, augmentaient à mesure que le duc d'Orléans, frère de Charles VI, croissait en âge et en crédit, et qu'il pouvait disputer plus activement l'autorité suprême à ses oncles : du reste, chacun des princes en était à épier le moment où le malheureux roi paraissait manifester quelque volonté, pour lui extorquer des dons, des grâces et des provinces, et pour dépouiller la couronne pièce à pièce. C'est ainsi que son frère, d'abord maître de la Touraine, puis de l'Orléanais, se fit un peu plus tard, et successivement, donner les comtés du Périgord, de Soissons et de Dreux. Le duc de Berry se fit rendre également l'important gouvernement du Languedoc et de la Guyenne. De son côté la maison de Bourgogne travaillait à s'agrandir dans les Flandres, et tendait à devenir une puissance redoutable à la maison de France elle-même.

Aux rivalités ardentes des princes pour la domination et

Digitized by Google

pour d'autres passions encore, les princesses, à Paris, venaient joindre, par des rivalités non moins vives, de nouveaux éléments de discorde et de trouble. La reine Isabeau, devenue depuis si odieuse à la France, mais alors dans tout l'éclat de la jeunesse et de la beauté, et la duchesse d'Orléans, Valentine de Milan, que ses malheurs rendirent plus tard si touchante, troublaient la cour par les âpres jalousies de leur sexe, non sans soupçon d'un double inceste. Bientôt après parut sur la même scène, pour augmenter encore le mal, une autre princesse, la jeune duchesse de Bourgogne, à laquelle la renommée ne donnait pas des mœurs plus pures. Tant de passions dévorantes et impitoyables, tant de déréglements poussés jusqu'au scandale agitaient vivement les sommets de la société française et faisaient gronder ce volcan de crimes et de maux de tout genre qui allait bientôt répandre sa lave brûlante sur la surface entière du royaume. Les populations, de leur côté, ne voyaient pas sans une profonde émotion, ce désordre moral et anarchique à la cour, car elles sentaient instinctivement que de là sortaient la plus grande partie des calamités du temps, qui pesaient surtout sur elles. Comme il arrive à toutes les époques de troubles et de révolution, elles comparaient leur situation pénible et misérable avec l'état des seigneurs qui les pressuraient; alors s'élevait tout naturellement la querelle éternelle et toujours si brûlante du petit contre le grand, du pauvre contre le riche; et, on le sait, de la discussion sur un point qui le tourmente, le peuple passe vite à l'action; il choisit le premier drapeau de ralliement et le premier prétexte venus : c'est ce qui ne devait pas tarder à arriver. Dans aucune période de l'histoire on n'avait agité d'une manière plus générale et plus dangereuse qu'au commencement du xve siècle, la redoutable question sociale de l'inégalité des rangs, qui, sans la foi chrétienne, demeure pour l'homme un problème éternel, plein d'amertume, de douleur et de désespoir.

Digitized by Google

Depuis que Charles V avait abaissé tout ce qui pouvait lui résister en France, et était ainsi parvenu à gouverner arbitrairement, ses premiers officiers, dont les prérogatives s'étaient étendues en même temps que celles du roi, trouvaient un avantage immense à se regarder comme les ministres de sa volonté. Dès ce moment les princes ses frères avaient mieux aimé manier la puissance royale pour le souverain à Paris, que de se tenir dans leurs provinces et de les gouverner personnellement. Ils s'étaient crus presque tous exilés lorsque Charles VI, prenant en main le pouvoir, les avait remplacés par le ministère dit des *marmousets*, et qu'ils s'étaient vus forcés de quitter la capitale. La démence du prince les fit venir promptement se réinstaller à Paris avec cette foule de barons et de nobles du second ordre qui s'étaient fait déjà auparavant une douce habitude de tenir dans la main quelque portion de la souveraineté, sous les ordres des princes du sang. Depuis cette époque les hôtels qu'ils habitaient dans la capitale prirent une grande célébrité.

L'exemple que Charles V avait donné, pendant presque tout son règne, d'élever des bâtiments, avait répandu le goût des constructions parmi les seigneurs. Bientôt la mode d'avoir de beaux hôtels avait gagné la noblesse riche; on en avait bâti un grand nombre dans divers quartiers de la ville; chacun voulait avoir le sien. Il y en avait d'anciens que certains personnages s'empressaient d'acheter et de faire réparer à grands frais, dans le style et suivant le goût de l'époque. Le duc de Bourgogne habitait l'hôtel d'Artois, qui tirait son nom de Robert d'Artois, frère de saint Louis. Le rôle que le duc joua un peu plus tard en France, comme chef du parti populaire, donna beaucoup d'importance à cet édifice. Il se trouvait non loin des halles, où la basse classe de la population parisienne allait, à flots pressés, agiter les questions politiques du jour, dans les temps de troubles : aussi l'hôtel d'Artois formait-il une espèce de citadelle fermée par une muraille crénelée et

Digitized by Google

garnie de tours, dont une existe encore (dans le jardin de la maison n° 3 de la rue Pavée). Il remplissait tout l'espace compris entre les rues Mauconseil, Montorgueil, Saint-Denis, Pavée et du Petit-Lion. Le duc d'Orléans habitait l'ancien hôtel de Bohême, que Philippe VI avait donné autrefois à Jean de Luxembourg, roi de Bohême, d'où le nom de Bohême. Cet hôtel occupait l'espace compris aujourd'hui entre les rues des Deux-Écus, d'Orléans, Coquillière et de Grenelle. Le duc, qui aimait les arts et la magnificence, en avait fait une résidence splendide, où l'on trouvait de vastes jardins avec des bosquets et des eaux jaillissantes, de belles sculptures sur pierre et sur bois, et des meubles remarquables par leur richesse. Au XVIe siècle l'hôtel de Bohême fut le séjour de Catherine de Médicis. L'hôtel de Nesle, habité par le duc de Berry, s'étendait sur les bords de la Seine, rive gauche, dans l'espace compris aujourd'hui entre la rue Mazarine, le quai Conti et la rue de Nevers; il finissait, d'un côté, au mur d'enceinte de la ville et touchait aux portes de Buci et de Nesle, ainsi qu'à la tour du même nom. Avec un mobilier somptueux et de grandes richesses, on y voyait des reliques de saints dans de belles châsses, des ouvrages précieux d'orfévrerie, des tableaux d'Italie et une magnifique bibliothèque. La reine Isabeau habitait l'hôtel Barbette, dont il reste encore une tourelle au coin de la rue des Francs-Bourgeois, au Marais; il se trouvait sur l'emplacement enfermé aujourd'hui par les rues de la Perle, des Trois-Pavillons, des Francs-Bourgeois et Vieille-du-Temple. En 1790 on voyait encore dans cette dernière rue, tout près de l'hôtel même, la maison de l'Image Notre-Dame, où se tinrent cachés les assassins du du duc d'Orléans, en attendant leur victime. Non loin de là se trouvait l'hôtel des Tournelles, construit, en 1390, par Pierre d'Orgemont, chancelier de France. Il fut habité, plus tard, par le roi Charles VI, pendant sa démence, et devint, au moyen d'augmentations successives formant de vastes dé-

Digitized by Google

pendances, une belle résidence princière occupant, en face du royal hôtel de Saint-Paul, tout l'espace compris entre les rues des Tournelles, Saint-Louis, Neuve-Saint-Gilles, du Val-Sainte-Catherine et Saint-Antoine. On l'appela hôtel des Tournelles, à cause des tours (tournelles) nombreuses qui l'environnaient, suivant l'usage de cette époque.

Des princes et des grands seigneurs, le goût des hôtels et des belles constructions avait passé à la noblesse du second ordre qui occupait des charges à la cour; il était ensuite descendu dans la haute bourgeoisie et parmi les grands fonctionnaires civils du parlement, de la chambre des comptes, des finances, de la cour des aides, etc., etc.; il avait fini par devenir une mode et par gagner tout ce qui possédait de la fortune, dans les classes nobles et bourgeoises, dans la magistrature royale, comme dans les charges municipales : aussi la ville avait-elle vu s'élever à la fois sur ses différents points, mais principalement dans le quartier de l'hôtel Saint-Paul, une foule d'habitations particulières et de belles maisons précédées de cours vastes et suivies de jardins spacieux. Ces constructions faisaient disparaître rapidement les espaces de terre vides appelés autrefois cultures, qui s'étendaient vers le Temple, vers Saint-Martin, Saint-Sauveur, les Filles-Dieu, etc.,etc. Tous ces hôtels se trouvaient enfermés dans l'enceinte de Paris, depuis l'année 1367, époque où Charles V, alors régent du royaume, avait commencé à faire élever des murs et des remparts le long du fossé qui entourait la partie septentrionale, dite la ville. Cette grande entreprise, dont le prince avait alors confié la direction au prévôt royal Hugues Aubriot, ne fut achevée qu'en 1383, sous Charles VI. A côté des hôtels et des habitations splendides se formaient rapidement des rues et des îlots de maisons ordinaires, pour la population marchande ou manouvrière.

L'architecture particulière et civile avait fait quelques progrès; on remarquait surtout une amélioration sensible dans

Digitized by Google

la distribution intérieure des appartements et dans l'ensemble de l'ameublement. L'usage des cheminées, construites à hauteur d'homme, commençait à se répandre et à remplacer les poêles, même chez les particuliers; chaque pièce était pavée de briques vernissées, ou simples ou enrichies de dessins, suivant la fortune des propriétaires. Dans les hôtels on couvrait ces briques, pendant l'hiver, avec des tapis à fleurs variées de différentes couleurs. Les murs y avaient des tentures en cuirs dorés ou en étoffes précieuses. Les soliveaux du plafond des belles habitations se trouvaient déguisés par des peintures ou par des reliefs formant des rosaces, des étoiles, des arabesques en or ou en couleurs qui se détachaient sur des fonds ordinairement d'azur. Les meubles, tous en chêne ou en bois blanc, étaient ornés de sculptures souvent fort remarquables. Les siéges étaient ou une espèce de banquette longue à dossier garni d'étoffe, ou un fauteuil en bois à dos arrondi à son extrémité supérieure. Chaque chambre avait un ou deux de ces fauteuils, avec plusieurs pliants, un buffet à dossier, une jolie table ordinairement recouverte d'une serviette en toile fine, et un lit à courtines tombantes, surmonté d'un ciel en draperie de couleur douce. Sur la table on trouvait une aiguière, une coupe, un drageoir, une écuelle et un gobelet de verre à filet d'émail. Les salles et les grandes pièces destinées aux réceptions étaient éclairées par des lampadaires suspendus au plafond et garnis de godets ou de chandelles de suif. Elles avaient presque toutes des horloges à roues, fort communes en France depuis le commencement du XIVe siècle; ces horloges étaient à piédestal, à longs balanciers et de grande dimension. Dans les chambres à coucher et dans les cabinets d'étude on voyait ordinairement des heuriers en cuivre peint, ou de petites horloges à zodiaque.

La reine Isabeau de Bavière avait introduit à la cour de France un luxe fastueux qui n'avait pas manqué d'être imité

Digitized by Google

à la ville et de se répandre dans les classes principales de la société. Sur des robes à fond de soie broché d'or, les dames portaient des surcots à grandes manches volantes. Elles avaient pour coiffure des bonnets formant pyramide, des bourrelets à cornettes, ou bien un ensemble de morceaux d'étoffe légère appliqués les uns sur les autres. Les nobles portaient aussi sur un vêtement riche ou sur une doublure en étoffe brochée d'or, un large surcot fortement échancré par derrière, avec des manches fendues et traînantes. Ils étaient coiffés d'un chaperon dont la cornette s'épanouissait ordinairement en éventail. Les bourgeois avaient adopté la robe longue à manches larges, pleines ou fendues; elle se trouvait serrée sur la hanche par une ceinture d'où pendait l'escarcelle. Leurs coiffures étaient le bonnet, légèrement conique, quelquefois le chapeau à bec, avec une torsade et le chaperon à longue cornette, pendant jusqu'à terre. Cette dernière coiffure était portée généralement par les professions libérales et la bourgeoisie aisée. Les classes ouvrières, à la fin du XIVe siècle, avaient remplacé le chaperon par un camail sur lequel on enfonçait un chapeau de feutre; les habitants de la campagne allaient encore nu-pieds et cuisses nues; mais à la ville, où les lois de la décence se trouvaient mieux appliquées, les braies formaient une partie nécessaire du vêtement des hommes du peuple.

Dans les premières années du XVe siècle, les spectacles dramatiques et les jeux scéniques, connus depuis longtemps en France, se donnèrent des formes plus régulières; ils prirent de l'extension et une certaine importance à Paris. Jusqu'alors on y avait vu, sur les places ou dans les carrefours, tantôt des bouffons et des bateleurs de bas étage, nommés généralement histrions; tantôt des jongleurs et des poëtes chanteurs qu'on appelait trouvères dans le nord de la France, et troubadours dans le midi. Les premiers exécutaient différentes danses et certains mimes bouffes sur des tréteaux; les

Digitized by Google

seconds récitaient ou chantaient des pièces de vers, souvent dialoguées, dont le sujet était ordinairement tiré de l'Écriture sainte.

L'on vit fréquemment ce dernier rôle rempli par les pèlerins qui revenaient, en grand nombre, soit de la terre sainte, soit des autres lieux consacrés à la dévotion des fidèles. Leur piété tendre et sympathique, leur accent pénétrant, leur voix pathétique, et leur caractère vénérable ne manquaient jamais de produire de vives émotions dans les cœurs du public nombreux qui les écoutait. Ils firent révéler, au milieu de la foule, le génie dramatique de quelques artistes qui, plus touchés et plus épris d'admiration que les autres spectateurs, voulurent, eux aussi, devenir acteurs et jouer en public.

Un certain nombre de ces hommes, amis de l'art, se réunit en confrérie, sous le nom de *confrères de la passion*, suivant l'usage de l'époque; ils élevèrent à leurs frais, dans une maison particulière, un théâtre public où ils représentèrent les mystères de la religion, avec différents sujets tirés de l'Écriture sainte et des légendes. Leurs premiers essais éprouvèrent des difficultés de la part du prévôt royal. Le 3 juin 1398, ce magistrat crut devoir défendre par ordonnance, aux habitants de Paris, de se rendre à ces spectacles, sans une permission expresse du roi. Les confrères se plaignirent à Charles VI, et ce prince ayant assisté plus tard à une des représentations, en fut si satisfait, qu'il permit à la confrérie d'établir des théâtres à Paris et dans toute l'étendue de la prévôté, pour y jouer des mystères, avec ou sans musique. Les lettres patentes accordant cette autorisation sont du 4 novembre 1402. Elles portent qu'un officier royal assistera à chaque représentation, dans l'intérêt de l'ordre et de la morale. Elles contiennent, en outre, la concession de plusieurs priviléges à la confrérie; le prince s'y déclare son protecteur et traite ses membres de *frères :* ce qui a fait croire qu'il était lui-même un des affiliés. Dès lors les confrères de la passion louèrent deux salles à l'hôpital de la Trinité, rue

Digitized by Google

Grenétat, et y montèrent leur théâtre. Ce n'était pas des comédiens proprement dits, mais des bourgeois de la ville, des marchands, des artisans, des nobles, des magistrats et quelquefois même des ecclésiastiques; l'art dramatique ne devint une profession que beaucoup plus tard. Le spectacle était annoncé dans la ville par un cortége, toujours fort nombreux, qui parcourait les rues en costumes de théâtre, précédé des trompettes du roi, et accompagné par des archers du prévôt. Le clergé lui-même se montrait favorable à ces amusements qui plaisaient tant au peuple, et où l'on représentait des sujets pieux. Les jours où on les donnait, les curés de Paris, pour ne pas en priver leurs paroissiens, avançaient l'heure des vêpres dans leurs églises.

L'avant-scène du théâtre était construit à peu près comme aujourd'hui; mais le fond s'y trouvait différent; on le remplissait d'échafauds ou d'estrades superposées et nommées *établis*, dont l'usage était désigné par de grands écriteaux. Le paradis occupait le plus élevé des *établis;* on y voyait le Père éternel assis et entouré d'anges ou de saints. Les autres, en descendant, représentaient la maison de la vierge Marie, la maison de Pilate, etc., suivant les besoins de la pièce qu'on jouait. Les deux côtés du théâtre étaient occupés par des gradins en forme de chaises où s'asseyaient les acteurs, en attendant leur tour de parler. L'enfer se trouvait figuré par une énorme gueule de dragon d'où sortaient les diables avec des figures horribles. Il y avait des trappes et des machines sur tous les points de la scène; ce qui suppose déjà une certaine perfection dans cette partie de l'art théâtral.

Les clercs de la basoche et les écoliers de l'Université dressèrent aussi des théâtres à Paris, à l'imitation des confrères de la passion; les premiers jouaient régulièrement trois fois l'an, à la fête des rois, à la plantation du mai et à la revue générale. Leurs spectacles avaient lieu ordinairement au Châtelet ou au Palais. Ils servaient de modèle à ceux que les écoliers

Digitized by Google

donnaient, chacun dans leurs colléges particuliers. Une fois admis dans l'habitude de la vie, les amusements du théâtre ne devaient pas tarder à s'étendre hors des sujets religieux dans lesquels on les avait primitivement renfermés. L'étude de l'antiquité grecque et latine, au point de vue de l'art dramatique, introduisit naturellement des idées nouvelles parmi les étudiants, et fit naître ensuite de nouveaux besoins dans les classes éclairées de la société parisienne, dont les membres sortaient à peu près tous des écoles universitaires. Insensiblement on en vint à modeler les essais dramatiques de la littérature nationale sur les chefs-d'œuvre des anciens. Le corps enseignant, malgré sa gravité traditionnelle, ne se montra pas contraire aux spectacles.

A cette époque l'Université de Paris s'était vue amenée par la force des choses à s'écarter un peu de sa ligne ordinaire d'occupations et de travaux scolaires. Les désordres que causait le schisme dans l'Église et dans la société française, les maux de tout genre qu'y répandaient l'anarchie et l'abus de la puissance publique, les excès auxquels se portaient souvent les masses populaires jetées hors de toute règle de conduite par ce double fléau, et les calamités effroyables qui accompagnaient nécessairement ces excès, voilà les causes graves qui obligèrent alors l'Université, le seul corps qui fût encore debout, et presque dans toute sa force, à négliger son enseignement pour s'occuper du maniement des affaires, soit religieuses, soit politiques. Toutefois, malgré cette éclipse momentanée de la doctrine, les études et les leçons n'avaient pas entièrement cessé. Seulement le progrès ne se faisait pas remarquer, et s'ajournait à un âge moins agité.

La théologie et le droit canon, qui conduisaient promptement aux dignités ecclésiastiques, aux honneurs et même aux fonctions civiles, étaient généralement suivis par l'ambition de faire fortune, au grand détriment des beaux-arts et de la littérature, qui alors menaient rarement à la richesse.

Digitized by Google

Les sciences théologiques et philosophiques avaient pour interprètes des hommes supérieurs, tels que Pierre d'Ailli, et le célèbre Jean Gerson : on ne voyait cependant paraître à Paris que bien peu d'esprits remarquables, même dans ces facultés. Par suite des préoccupations étrangères, l'ardeur, l'émulation et le travail, conditions nécessaires de tout succès, manquaient dans les écoles ; suivant Gerson lui-même, une bonne méthode, sans laquelle on n'obtient rien de son labeur, y faisait aussi défaut. Dans les classes, les docteurs et les bacheliers se contentaient, comme autrefois, du Livre des sentences pour expliquer l'Écriture sainte ; en chaire et devant le peuple, ils se livraient à la déclamation et aux lieux communs. Partout, à l'école et à l'église, ils négligeaient les points essentiels de la doctrine et se jetaient dans des dissertations obscures et des abstractions métaphysiques qui les faisaient mépriser et traiter de visionnaires par les esprits d'élite, amis du vrai et du solide. Clémengis censure ces défauts et ces inconvénients de la théologie scolastique de l'époque, avec non moins d'énergie qu'il blâme avec sévérité l'ambition sans bornes des docteurs et leurs poursuites ardentes des hautes charges de la cour ou des grands bénéfices de l'Église.

Le manque d'une bonne méthode et la faiblesse de la science dans les études théologiques, se faisaient également sentir dans l'étude du droit canon, de la médecine, de la philosophie et des sciences naturelles et mathématiques. Aristote était toujours l'unique guide pour la logique, la philosophie et l'histoire naturelle ; on le suivait pas à pas, et sans faire de nouvelles recherches ; aussi la science, sur ces différents points, demeurait-elle stationnaire. L'étude de la grammaire, des humanités et des belles-lettres paraissait plus faible encore : peu de personnes s'y livraient pour l'amour de l'art en lui-même. Les étudiants visant surtout à l'utile, recherchaient peu ce qui ne servait guère, disait-on, qu'à orner l'esprit, et ils passaient promptement aux sciences théologiques, après avoir pris une

Digitized by Google

légère teinture de la grammaire et de la syntaxe. Clémengis cultiva cependant avec beaucoup de soin la rhétorique, vers la fin du XIVe siècle. En polissant le style, en en révélant le charme, et en formant un peu le goût de son époque, il ne fut pas sans influence sur l'élan que prit, un peu plus tard, l'esprit humain dans l'éloquence; il se trouve ainsi, dans l'histoire littéraire, un des précurseurs de la renaissance des belles-lettres, qui devait signaler le siècle suivant.

Malgré cet état de faiblesse des études et de la science à Paris, il y eut plusieurs colléges nouveaux crées sous Charles VI. En 1394, un chanoine de la cathédrale, originaire d'Aurillac, diocèse de Saint-Flour, et nommé Pierre Fortet, laissa en mourant l'argent nécessaire pour la fondation du collége qui porta son nom; on le plaça rue des Sept-Voies, et il dut recevoir, d'après les intentions du donateur, huit pauvres écoliers, quatre de Paris et quatre du diocèse de Saint-Flour. L'on créa encore dans la même rue, à diverses époques du règne de Charles VI, le collége de Reims, que son fondateur, Guy de Roye, archevêque de Reims, destina, en 1399, à des sujets nés dans les manses archiépiscopales de Roye et de Murel, et les deux colléges de Thou Rou du Tou et Coquerel ou Coqueret, dont l'origine est incertaine. Non loin de là, Beuve de Winville et Guillaume de la Marche fondèrent également et dotèrent de six bourses le collége de la Marche, dans la rue la Montagne-Sainte-Geneviève. On fit encore, sous Charles VI, deux établissements de bienfaisance, et on éleva ou on reconstruisit un grand monument, ainsi que plusieurs ponts. Les établissements charitables étaient d'abord l'hôpital du Roule qui fut construit, avec une chapelle dépendante, dans le quartier de ce nom, alors simple bourg, et ensuite l'hôpital de Saint-Éloi ou des Orfévres, qu'on bâtit aussi avec une chapelle sur le grand espace compris aujourd'hui entre les rues des Orfévres, des Lavandières-Sainte-Opportune et Jean-Lantier.

Digitized by Google

Le seul grand monument remarquable élevé pendant ce règne est l'église de Saint-Gervais, dont on fit la dédicace en 1420. L'on peut y voir l'altération essentielle qu'avait déjà subie, dès le commencement du xve siècle, le style si noble et si éminemment religieux de l'architecture gothique.

Trois ponts de Paris, le Grand-Pont (aujourd'hui Pont-au-Change), le Petit-Pont et le pont appelé alors Pont-Neuf (aujourd'hui pont Saint-Michel), furent reconstruits pendant le règne de Charles VI. Jusqu'à la dernière partie du xive siècle, la capitale n'avait eu que des ponts en bois, fréquemment emportés par les inondations et les débâcles de la rivière. Vers 1382, on avait construit en pierre le pont dit *Pont-Neuf,* à peu près à la place qu'occupe aujourd'hui le pont Saint-Michel. Une confiance entière dans sa solidité avait fait élever sur chacun de ses côtés plusieurs maisons habitées par des ménages, des commerçants et des gens exerçant des professions ou des métiers, comme des libraires, des écrivains, des tailleurs, des barbiers, des teinturiers, des fripiers, des tapissiers, des fabricants de harpes, etc. Vers la fin de janvier 1408, un dégel subit qui suivit un hiver long et très-rigoureux devint fatal à trois ponts de Paris : les coups violents des énormes glaçons charriés par la Seine, abattirent le Petit-Pont qui se trouvait en bois, et même le Pont-Neuf qui était en pierres. Le pont au Change éprouva de rudes secousses : quatorze boutiques de changeurs, construites sur ses côtés, furent ruinées; mais sa masse résista. La même débâcle emporta aussi, sans doute, le pont de bois nommé *Saint-Bernard-aux-Barres,* élevé sous Charles V. Malgré la pénurie des finances, on parvint à refaire ces ponts; le roi, le parlement et la ville contribuèrent également à leur reconstruction. Le Petit-Pont fut réédifié en bois, aux dépens de la ville, et une ordonnance royale de 1409 lui en accorda la propriété, avec les revenus des maisons qui bordaient ses côtés. Le pont Saint-Michel fut aussi reconstruit en bois, à frais communs. D'après Sauval, deux

Digitized by Google

bourgeois de Paris, Jean de Taranne et Michel Lallier, firent les loges qui couvraient, de chaque côté, la moitié de la longueur de ce pont; le roi leur en donna la propriété, à eux et à leurs enfants, à la condition de payer une rente à la recette de Paris. Ce fut également sous Charles VI, et en 1413, qu'on reconstruisit en bois le pont Notre-Dame, dans la direction du Petit-Pont et de la rue qui traversait la Cité; il portait auparavant le nom de *Planche-Mibrai*, à cause du lieu où aboutissait son extrémité septentrionale.

La pénurie habituelle du trésor royal, amenée forcément par les éclipses fréquentes et les tiraillements du pouvoir, par des dilapidations presque générales et un désordre universel, permit à peine d'achever ce petit nombre d'édifices et de monuments, à Paris, pendant le règne long et triste de Charles VI. Souvent on se trouvait dans l'impossibilité de solder les troupes nécessaires à la défense des frontières du royaume; souvent aussi la municipalité et la bourgeoisie parisienne étaient obligées de pourvoir, par des cotisations ou des impositions extraordinaires, au maintien de l'ordre et au service public de la police dans la ville. Il n'existait pas encore en France de corps de troupes réguliers et permanents, comme nos armées actuelles; cependant, outre la milice bourgeoise et périodique du guet, Paris avait depuis longtemps, pour sa garde, de petits corps enrégimentés et permanents qui, suivant l'usage du temps, portaient le nom de compagnie ou de confrérie : on en comptait trois, la confrérie des arbalétriers, celle des archers de Paris, et celle des arquebusiers. Leurs chefs respectifs s'appelaient *rois* et *connétables*. Charles VI ne fit que confirmer, à différentes époques de son règne, l'existence déjà ancienne de ces compagnies; elles étaient chargées de maintenir l'ordre et une bonne police dans la ville. Comme compensation et récompense pour ce service public, elles jouissaient de certaines exemptions de taxes et de plusieurs priviléges. Pendant la première moitié du règne de Charles VI, ces confréries armées se

Digitized by Google

trouvèrent sous l'autorité du roi exclusivement, de même que tous les offices de la municipalité parisienne.

Juvénal des Ursins était alors chargé des attributions du prévôt des marchands. C'était un homme de bien, jouissant de quelque crédit auprès du prince ; il put en obtenir, en 1401, un édit pour opérer certaines réformes, bien nécessaires, dans l'administration des finances, ainsi que dans quelques points de l'organisation judiciaire. Cet acte royal produisit peu d'effet à cette époque, paralysé qu'il était, dans sa mise à exécution, par l'incertitude du pouvoir suprême et la faiblesse de l'autorité administrative; cependant un de ses articles eut une grande portée pour l'avenir, et acquit une force durable, parce qu'il organisait le parlement de Paris sur de nouvelles bases, et que son maintien se trouvait ainsi confié à l'activité et à la vigilance de l'esprit de corps. Cet article portait que lorsque les fonctions de président, de conseiller et de maître des requêtes deviendraient vacantes dans la suite, il y serait pourvu par voie d'élection, en présence du chancelier. Jusqu'à cette époque, le roi avait nommé directement les membres du parlement: l'édit de 1401 permettait dès lors à ce corps considérable de vivre de sa propre vie; il lui donnait une indépendance peut-être même un peu trop grande, et fondait réellement cette aristocratie judiciaire qui devait, dans l'avenir, aspirer à la souveraineté. D'autres ordonnances royales vinrent bientôt régler les formes de l'élection ; elles voulaient que les choix portassent de préférence sur des nobles et des notables, et qu'on profitât des vacances pour faire entrer au parlement, autant que possible, des magistrats des différentes parties du royaume, afin que les diverses coutumes de la France y eussent des interprètes et des représentants. En 1408, une ordonnance du même souverain défendit que les résignations d'office y eussent lieu à prix d'argent; mais en proscrivant la vénalité, le roi ne put empêcher qu'il y eut hérédité. Peu à peu les charges devinrent transmissibles de père en fils, et se trouvèrent transformées en propriétés de famille. Avec les mêmes

Digitized by Google

traditions et les mêmes mœurs, les membres du parlement eurent bientôt des intérêts communs. Ce fut ainsi que s'éleva et que grandit tout à coup la noblesse judiciaire, rivale jalouse de la noblesse militaire, portant avec fierté la cape et l'épée des anciens seigneurs féodaux, obtenant ou arrachant, à chaque occasion favorable, des exemptions de taxes, des priviléges et des prérogatives, saisissant d'abord tous les moyens de parvenir aux richesses et à l'opulence, et finissant par arriver, avec le temps, et non sans danger pour l'État, à former un corps politique d'une haute importance.

En travaillant à augmenter graduellement son pouvoir, le parlement de Paris, à cette époque, rendait de plus en plus forte la concentration de la puissance publique dans la capitale, et favorisait l'accroissement de l'influence de cette ville sur toute la France. En effet, outre les causes spéciales et réservées qui étaient fort nombreuses, cette haute cour recevait les appels de tous les points du royaume; de plus, elle parvint à faire insérer dans la grande ordonnance de réforme de 1413 qu'elle aurait le droit de nommer à la plupart des charges publiques, même en dehors de l'ordre judiciaire. Ajoutons que depuis longtemps déjà on avait vu passer entre ses mains la nomination des baillis et des sénéchaux qui, dans l'origine, avait appartenu au conseil du roi. Le parlement voulut acquérir également le droit de réformer les arrêts de la chambre des comptes. Mais celle-ci se plaignit; le roi évoqua l'affaire et la fit juger par le grand conseil. Il fut décidé, en 1409, que les pourvois contre la chambre des comptes seraient jugés par cette chambre elle-même, dans laquelle on appellerait un nombre déterminé de membres du parlement. La haute cour réussit mieux dans ses entreprises contre la juridiction de l'Université. En 1413, elle commença à recevoir les appels de ses tribunaux; l'Université protesta et prétendit n'avoir d'autre supérieur que le roi. Mais il fut décidé, quelques années après, que le parlement étant dépositaire de l'autorité judi-

Digitized by Google

ciaire souveraine, avait le droit de connaître de toutes les affaires universitaires. Un peu plus tard, il parvint à acquérir aussi le pouvoir de réformer les jugements des tribunaux ecclésiastiques. Presque aussitôt après qu'il eut fait cette grande conquête, on l'appela à délibérer sur l'exécution des ordonnances qui réglaient l'organisation intérieure de l'Église, quant au temporel. De cette manière, il joignit pleinement des attributions administratives à l'exercice de la puissance judiciaire; d'un autre côté, les rois, avec le temps, s'habituèrent de plus en plus à le charger d'exercer en leur nom l'action de l'autorité suprême dans les questions de haute surveillance et d'administration supérieure. C'était au sein du parlement qu'on prenait les commissaires envoyés dans les provinces avec des pleins pouvoirs pour publier les ordonnances royales et pourvoir à leur exécution, pour surveiller et au besoin punir les fonctionnaires ou agents de l'État, enfin pour juger certaines causes déterminées et surtout les causes politiques. Le parlement de Paris devenait ainsi, non sans danger pour la tranquillité intérieure dans l'avenir, l'instrument universel du gouvernement du prince; ce fut quand il eut reçu successivement cette augmentation de puissance et d'attributions, qu'il commença à se regarder comme un corps politique et comme un des grands pouvoirs de l'État. L'opinion publique ne se montra pas contraire à ses prétentions, et l'on ne tarda pas à le considérer partout comme tel.

A l'époque qui nous occupe, c'est-à-dire dans les premières années du XVe siècle, le parlement de Paris se trouvait encore loin de posséder ce degré d'autorité qu'il devait exercer incontestablement par la suite; il participait même un peu, dans son ensemble, à l'état de faiblesse et de désordre de la société française. On le voyait cependant user de tous les moyens qu'il avait alors en main pour seconder l'Université et pour conjurer, conjointement avec elle, la crise politique qui devenait de jour en jour plus menaçante. Cette crise allait naître

Digitized by Google

inévitablement de l'ambition rivale et sans cesse croissante des ducs d'Orléans et de Bourgogne ; elle semblait devoir aboutir prochainement à la guerre civile entre les deux princes. En effet, les choses en étaient venues au point qu'après s'être assuré, par tous les moyens possibles, des alliances et des appuis auprès des souverains et des peuples voisins, chacun des deux rivaux avait fait entrer dans Paris, en 1401, de véritables armées composées de plusieurs milliers d'hommes ; de part et d'autre ils s'y étaient assuré de bonnes positions militaires qu'ils fortifiaient avec ardeur. Ils se renvoyaient réciproquement la menace et l'outrage ; chaque jour ils paraissaient sur le point d'en venir aux mains avec la dernière vigueur et de mettre la ville entière à feu et à sang. Le roi se trouvait alors en pleine démence. La suppression des magistratures populaires, le désarmement général, l'enlèvement des portes de la ville et des chaînes des rues mettaient les bourgeois hors d'état d'intervenir dans cette lutte, pour faire respecter leur neutralité. La consternation la plus grande régnait dans Paris. Chaque famille se voyant dans l'impossibilité de se défendre, se tenait renfermée chez elle, en proie à la terreur, et attendait ce qui allait se passer ; l'on fit des prières publiques à Notre-Dame et aux autres églises pour détourner les malheurs qui menaçaient Paris. Fort heureusement chacun des deux princes, considérant les forces de son rival, craignit les chances d'une bataille. Après être restés un mois en présence, sans s'attaquer, ils finirent par céder aux instances de la reine et des ducs de Berry et de Bourbon. Ils feignirent de se réconcilier et renvoyèrent respectivement leurs troupes sans commettre de violences dans la ville.

Quelques semaines après ce raccommodement de l'oncle et du neveu, le duc de Bourgogne s'absenta pour quelque temps de Paris. Aussitôt le duc d'Orléans profita d'un intervalle de raison du malheureux Charles VI, pour ravir par la ruse l'autorité qu'il n'avait pas osé conquérir par la force. Il extorqua à

Digitized by Google

son frère une ordonnance qui le nommait président du conseil général des aides, avec des pouvoirs presque illimités; et, mettant à profit sa nouvelle position, il fit décréter sans retard, sous le titre spécieux d'emprunt, un impôt général tant sur les clercs que sur les laïques. Bien plus, quelques jours après, il établit une forte taxe sur le peuple, et en fit proclamer l'ordonnance comme ayant été rédigée d'un commun accord entre lui et ses oncles. A cette nouvelle, le duc de Bourgogne écrivit d'Arras, où il se trouvait, au prévôt de Paris, et lui déclara qu'il était complétement étranger à cette ordonnance, qu'il désapprouvait le nouvel impôt et qu'il le jugeait *insupportable* à la misère de la population trop longtemps opprimée. La lettre que le prévôt lut aux bourgeois, sur l'invitation du prince lui-même, produisit le plus grand effet. Depuis bien des années, le peuple ne recevait guère des grands et des nobles que des insultes, des violences et des outrages; trouvant alors dans le duc de Bourgogne un prince qui semblait vouloir le compter pour quelque chose et prendre sa cause en main, il se rallia à lui franchement, sans se souvenir de ses sinistres antécédents, sans même trop se préoccuper de la sincérité ou de la fausseté des sentiments si nouveaux qu'il lui témoignait. Le zèle des partisans du duc de Bourgogne et la jalousie des autres grands personnages pour le duc d'Orléans vinrent seconder cette manifestation de l'opinion publique contre ce dernier prince. De la ville, sa défaveur pénétra à la cour, et le roi, son frère, lui ôta, sur l'avis du conseil royal, l'administration des finances, ainsi que le gouvernement du royaume, pour les donner au duc de Bourgogne.

Le duc d'Orléans ne se laissa pas déconcerter par cet échec. Après quelque temps de résignation apparente et d'expectative, il essaya de prendre l'affaire du schisme pour champ de bataille contre ses oncles, et il se déclara ouvertement pour Benoît XIII. Ce pape était tenu enfermé dans son palais d'Avignon, par ordre du roi, depuis l'année 1398, époque où une

Digitized by Google

assemblée du clergé de France, tenue à Paris, avait conclu à la soustraction de son obédience. En 1403, le duc d'Orléans obtint la réunion d'un second concile, dans la capitale, pour examiner de nouveau cette grande affaire. Outre un certain nombre d'amis et de partisans haut placés et influents à la cour de France, Benoît XIII avait pour lui l'Université de Toulouse. Plusieurs docteurs, qui en faisaient partie, présentèrent au roi et aux prélats réunis, un mémoire préparé de longue main et travaillé avec le plus grand soin. De son côté, l'Université de Paris, qui avait provoqué et fait prononcer la soustraction, présenta aussi un long mémoire en réponse à celui des docteurs de Toulouse. Les esprits se trouvaient partagés dans le synode, et l'assemblée paraissait sur le point de se séparer, après des disputes inutiles, sans prendre aucune résolution définitive, lorsque le duc d'Orléans eut recours à un singulier expédient pour terminer cette affaire à l'avantage de Benoît XIII, son protégé. Il persuada secrètement à chaque métropolitain de recueillir séparément les suffrages écrits des évêques et des docteurs de leur province et de les lui communiquer à lui-même. Il en fit dresser une liste qui donnait une certaine majorité au pape d'Avignon. Profitant aussitôt de l'absence momentanée de ses oncles et d'un intervalle de raison de Charles VI, il se hâta d'aller trouver ce prince à l'hôtel Saint-Paul, accompagné de plusieurs archevêques et évêques de son opinion; là, la liste des suffrages à la main, il lui déclara que l'Église gallicane condamnait irrévocablement la soustraction. Le roi reçut avec plaisir cette nouvelle, qui lui parut être la fin du schisme; d'après l'invitation du duc, il jura sur la croix qu'il reconnaissait Benoît XIII pour vicaire de Jésus-Christ sur la terre, et il signa sur-le-champ une ordonnance qui remettait tout le royaume sous l'obédience du pape d'Avignon.

Les deux ducs, oncles de Charles VI, s'étaient constamment montrés hostiles à Benoît XIII; ce fut avec le plus vif déplaisir qu'ils apprirent, par la voix publique, l'issue de cette

Digitized by Google

affaire; ils s'empressèrent d'aller se plaindre et réclamer auprès du roi, mais le prince persista dans sa détermination et les ducs durent se résigner. Après quelque temps d'incertitude, l'Université de Paris, malgré son irritation, les imita et finit aussi par céder; ce fut à l'occasion de cette réconciliation générale, qu'on rétablit les dominicains dans tous leurs droits et honneurs universitaires. La paix ne devait pas être d'une longue durée, et les événements ne tardèrent pas à apprendre que le déplorable schisme d'Occident était encore loin d'être détruit. De son côté, le duc d'Orléans fut bien éloigné de retirer de cette conclusion tout le profit qu'il en avait espéré, dans l'intérêt de son ambition. Il n'obtint guère qu'une satisfaction de vanité et d'amour-propre.

Mais tout à coup des circonstances nouvelles et des incidents imprévus vinrent le servir beaucoup mieux encore qu'il n'aurait pu l'espérer. Le duc de Bourgogne, son oncle, voulait suivre dans le gouvernement la ligne de conduite qui l'avait porté au pouvoir. Afin de conserver sa popularité, il essayait de se passer de subsides généraux; pour y suppléer, il eut recours à des moyens si vexatoires, que des révoltes éclatèrent sur plusieurs points du royaume, et, cependant, fort peu d'argent rentra dans le trésor. D'un autre côté, les dépenses et les profusions allaient toujours en croissant à la cour. Dans l'année 1404, le roi et les princes se trouvaient écrasés de dettes et à bout d'expédients pour avoir de l'argent; le duc de Bourgogne, le plus dépensier de tous, était aussi le plus obéré. De plus en plus pressé par des besoins urgents, il finit par oublier ses intérêts politiques et il eut recours aux anciennes mesures, c'est-à-dire à l'imposition des taxes générales par ordonnance. Tous les princes eurent soin de sortir de Paris avant la publication de l'édit royal qui les établissait. Les levées se firent avec la dernière rigueur; toutefois, il n'y eut aucun mouvement dans la population; l'on se borna partout à faire entendre des murmures et des plaintes. Cet impôt produisit des sommes

Digitized by Google

énormes; mais le tiers à peine profita au trésor royal. Pendant un voyage du duc de Bourgogne à Bruxelles, le duc d'Orléans vint avec des hommes d'armes à la tour du palais, où l'on gardait le trésor, et il en enleva la plus grande partie. Le duc son oncle ne put avoir raison de ce vol effronté; saisi subitement par une maladie contagieuse qui régnait alors en France, il mourut à Bruxelles même, le 27 avril 1404, en laissant ses vastes possessions à son fils Jean, surnommé sans Peur, depuis la bataille de Nicopolis. Malgré tous les maux que Philippe de Bourgogne avait faits à la France, sa mort fut considérée généralement comme un nouveau malheur : elle semblait livrer toute l'autorité au duc d'Orléans et le laisser maître du conseil.

Le siége et le centre du pouvoir sur la France était Paris; le prince profita aussitôt de la mort de son oncle pour se faire donner les villes de Coucy, de Ham, de Soissons, de la Fère, de Châlons, de Château-Thierry, d'Orléans et de Dreux, qui formaient une ceinture de places autour de la capitale. Louis, duc d'Orléans, avait reçu de la nature les qualités les plus brillantes : la taille haute et majestueuse, une figure belle et gracieuse, l'air noble et avenant; il possédait, en outre, le talent de la parole avec un esprit vif et aisé; il aimait les lettres ainsi que ceux qui les cultivaient. On disait de lui, à la cour, qu'il était le plus bel homme du royaume, le plus éloquent et le plus affable; mais ces bonnes qualités, si précieuses surtout dans un prince, se trouvaient ternies par des vices et de grands défauts qu'il devait, partie à son naturel même, partie à une mauvaise éducation. Il était léger d'esprit et de cœur, prodigue et dissipateur; une avidité et une passion sans frein ni règle pour les plaisirs, jointes à une ambition démesurée, lui donnaient une insensibilité égoïste, et souvent cruelle, pour les maux du peuple. Dans ses emportements et ses recherches désordonnées de jouissances, mille fois il avait usé de son autorité pour vexer et tourmenter sans pitié tant le menu

Digitized by Google

peuple que la bourgeoisie : aussi était-il maudit partout. Cette haine générale qu'il avait, par sa faute, amassée sur sa tête, lui aurait nécessairement suscité quelque part un rival et un adversaire, quand il n'en aurait pas eu un tout naturel dans le nouveau duc de Bourgogne. Jean sans Peur, héritier de vastes États et d'une grande puissance, était à peu près du même âge que le duc d'Orléans; au physique, il avait peu d'apparence, peu de taille et peu d'aisance; il joignait à la valeur téméraire de sa race un caractère féroce et violent, mais dissimulé par son silence habituel; envieux, avec amertume, de toute espèce d'avantages, jaloux à l'excès et ambitieux outre mesure, nul chemin ne lui répugnait pour la domination. Depuis longtemps le duc d'Orléans qui, par ses qualités brillantes, l'éclipsait complétement à la cour, était devenu l'objet de sa haine; des outrages secrets et réciproques ne devaient pas tarder à faire éclater leur rivalité.

La guerre entre la France et l'Angleterre s'était rallumée; d'un autre côté la cour de Paris se livrait plus que jamais à de folles profusions et à un luxe ruineux. Pour alimenter ces deux sources de dépenses, le duc d'Orléans n'hésita pas à faire voter par le conseil et ensuite à décréter, au nom du roi, une nouvelle taille générale : ce fut là le terrain que choisit le nouveau duc de Bourgogne, pour engager la lutte contre son rival. Reprenant avec plus de vigueur la politique et le rôle populaire qu'avait adoptés Philipe le Hardi, son père, sur la fin de sa vie, il protesta hautement contre la levée de cette taille, et déclara qu'il empêcherait ses sujets de la payer; en même temps il quitta Paris avec éclat, au moment où l'on y proclamait l'impôt à son de trompe. Encouragés par une protection si puissante et si hautement manifestée, les Parisiens se refusèrent à acquitter la nouvelle taxe sur tous les points de la ville. Bientôt les prisons s'emplirent de personnes, et les places se couvrirent de meubles qu'on vendait à l'encan. Ce n'était partout que plaintes et

Digitized by Google

imprécations contre la femme et le frère du roi : l'on disait qu'Isabeau envoyait en Bavière, son pays natal, des mulets chargés d'or; que, de son côté, le duc d'Orléans engloutissait des sommes énormes dans de folles constructions, et que ce qu'ils ne pouvaient dévorer à eux deux de cette manière, soit des revenus du domaine royal, soit des impôts publics, ils le dissipaient en débauches avec de nombreux courtisans, leurs compagnons; l'on ajoutait que pendant ce temps, le malheureux Charles VI, objet d'indifférence ou même de dégoût pour ses proches, restait abandonné, seul, aux soins de serviteurs mercenaires dont on ne payait même pas les gages, et de femmes de basse condition qu'on mettait auprès de lui pour remplacer la reine; qu'il manquait souvent des choses les plus indispensables dans l'usage de la vie; qu'il croupissait dans l'ordure et la vermine; et, enfin, que les enfants du roi n'étaient pas mieux traités que lui par cette mère dénaturée et cette épouse indigne.

Ces terribles accusations, que l'exaspération du peuple répétait mille fois sur tous les points de la ville, la voix indignée d'un prédicateur ne craignit pas de les faire entendre, du haut de la chaire chrétienne, dans le palais même du roi.

Le jour de l'Ascension 1405, un moine augustin, prêchant devant Isabeau, fit un portrait saisissant des mœurs désordonnées de la cour, et apostropha vivement la reine elle-même : « Quittez, lui dit-il, quittez pour quelques instants la pompe qui vous environne; parcourez, sous des habits simples, les différents quartiers de cette grande cité, vous y apprendrez ce que le peuple pense de vous; vous entendrez ce qu'il dit de votre conduite. » Ensuite il lui reprochait « de faire régner à sa cour *dame Vénus* avec ses suivantes inséparables, la gourmandise et la honteuse débauche, qui ne manquent jamais de corrompre les mœurs et d'énerver les courages. » Les courtisans se plaignirent vivement au roi, et le prince ayant voulu juger par lui-même de ce qu'ils lui

Digitized by Google

disaient, le prédicateur se montra plus violent encore dans un second discours débité en sa présence; il y exposa avec force, et en les déplorant, les dilapidations scandaleuses des finances, les désordres et les déréglements d'un *certain duc* maudit du peuple, le luxe fastueux, les profusions incessantes de la cour, et l'extrême misère de la population tout entière. Il finit en annonçant que si on ne se hâtait d'opérer des réformes profondes dans le gouvernement de l'État, le royaume périrait inévitablement par ses dissensions intestines, ou passerait entre les mains d'une race étrangère. Cette peinture du triste état des choses en France toucha le roi; il déclara qu'il voulait remédier aux maux qui dévoraient son royaume; mais une attaque nouvelle de sa terrible maladie vint tout à coup paralyser ces bonnes résolutions.

L'Université, qui prenait une part active aux affaires publiques, fit entendre aussi sa voix à la cour et exprima hautement son opinion, tant sur les soins assidus qu'on devait donner à la santé du roi, que sur les grandes réformes à introduire dans toutes les parties du gouvernement. Ce fut le célèbre Gerson, alors chancelier de l'Église et de l'Université de Paris, qui porta la parole. Dans un discours long et travaillé, il exposa avec vigueur tous les désordres de l'État, et fit sentir la nécessité pressante de les faire cesser. Il parla ensuite de la haute mission et des devoirs importants des conseils du roi, et blâma sévèrement la légèreté et le peu de discrétion qui régnaient à la cour pour les affaires d'État. « Les conseils de France, dit-il, se chantent à la ville, tant ils sont secrets! » Il fit sentir en même temps combien il était urgent de travailler à réformer aussi les mœurs, si l'on voulait arrêter assez tôt les malheurs effroyables qui menaçaient de fondre sur le royaume. Il finit par parler du zèle qu'on devait mettre dans les soins à donner au roi pour obtenir le rétablissement de sa santé: il déclara que sur cette tête infortunée reposait uniquement le salut de la France, que l'anarchie, née du

Digitized by Google

conflit des ambitions rivales, ne pouvait être vaincue que par l'unité, la sagesse et la fermeté du pouvoir, et enfin, que tout l'espoir des hommes de bien reposait sur l'indépendance et la force de l'autorité royale, limitée par les lois et les règles de la justice. Juvénal des Ursins fait l'éloge de cette harangue et dit que toutes choses eussent été bien en France si l'on eût suivi dans le gouvernement et l'administration, les règles qu'elle traçait aux princes.

Mais le duc d'Orléans et la reine, qui tenaient dans leurs mains la puissance publique, avaient bien d'autres soins et d'autres occupations que celles des affaires de l'État. Se souciant fort peu de regagner les esprits, qu'ils savaient cependant si contraires à leur gouvernement, ils se mirent à abuser plus que jamais de leur autorité. On les accusait de prodigalité; ils devinrent encore plus prodigues. Le trésor avait trop peu d'argent pour les besoins de la guerre et des services publics, ils en trouvèrent assez pour les amusements et les fêtes splendides. Ces désordres et les funestes effets qu'ils produisaient servaient à merveille les vues ambitieuses du duc de Bourgogne. Tous les yeux et toutes les espérances se tournaient vers lui. Le duc d'Orléans fit une tentative pour s'emparer de la Normandie; on en profita pour le rendre suspect au roi, qui était revenu un instant à la raison, et l'on obtint l'appel à Paris de Jean sans Peur : celui-ci se trouvait à Arras. Sous prétexte de faire hommage de la Flandre, il en partit avec une véritable armée pour cortége. A cette nouvelle la reine et le duc d'Orléans s'enfuirent à Melun; les enfants de France devaient les y suivre le lendemain; mais le duc de Bourgogne arriva à temps à Paris pour les arrêter.

Il fit assembler un grand conseil composé de princes, de prélats, de conseillers du roi, du recteur et des principaux docteurs de l'Université. Le dauphin, enfant de neuf ans, présida; Jean de Nielle, célèbre orateur de l'Artois, parla au nom du duc. Il dénonça la mauvaise administration exercée par le duc d'Orléans,

Digitized by Google

au détriment du roi, du clergé, de la noblesse et du peuple. Il dit que Jean était venu opérer la réforme des abus et remettre partout la justice en honneur. Les Parisiens, bourgeois et menu peuple, étaient exaspérés contre les taxes, et les princes jaloux du duc d'Orléans. L'assemblée tout entière approuva ce qu'avait fait le duc de Bourgogne, et la ville de Paris fit la même déclaration par la bouche de ses notables. Pour augmenter encore sa popularité, Jean sans Peur maintenait avec le plus grand soin une bonne discipline parmi ses soldats, qui ne prenaient rien dans la ville sans le payer aussitôt. Il fit rendre aux bourgeois les armures qu'on leur avait enlevées autrefois; il les autorisa à s'armer et à refaire les chaînes des rues; l'on se mit aussitôt à l'œuvre, et il y en eut plus de six cents de forgées en huit jours. Depuis vingt-trois ans, la ville demeurait ouverte et sans clôtures : on rétablit et on ferma ses portes. Une semaine suffit pour mettre Paris sous les armes, pour le fermer et pour barrer partout ses rues avec les grosses chaînes. En même temps, le duc de Bourgogne y faisait entrer chaque jour de nouvelles troupes qu'on lui amenait des Flandres. De son côté, le duc d'Orléans assemblait aussi à Melun la noblesse de ses fiefs. La guerre paraissait imminente.

Fort heureusement le roi eut alors un intervalle de raison; la défense qu'il fit aux deux ducs d'en venir à des voies de fait, les arrêta; on eut recours aux négociations. Les princes, les grands, l'Université et les bourgeois notables firent les plus grands efforts pour amener une réconciliation. Les deux partis étaient menacés par la disette; ils craignirent d'ailleurs, l'un et l'autre, l'animadversion générale; l'accord s'opéra. Le duc d'Orléans rentra dans Paris avec la reine et les princes; les troupes furent congédiées, pour la plus grande partie; les deux ducs rivaux revinrent au conseil, et les choses parurent reprendre leur cours ordinaire; mais au fond, la discorde et l'antipathie étaient dans leurs cœurs. Chacun d'eux avait conservé une suite assez nombreuse pour former une petite ar-

Digitized by Google

mée; ils se tenaient ordinairement enfermés dans leurs hôtels, véritables forteresses que défendaient des murs crenelés, des tours et des fossés. Le duc d'Orléans habitait son hôtel de la porte Saint-Antoine, et le duc de Bourgogne l'hôtel d'Artois; les hommes clairvoyants ne manquaient pas de craindre et de prédire, pour un avenir prochain, une explosion redoutable de tant de passions concentrées.

Quoique l'Université de Paris prît la part la plus active aux affaires du gouvernement et aux difficultés de la politique, elle ne laissait pas que de s'occuper avec un zèle persévérant de l'extinction du schisme. Ce fut par ses soins que le roi convoqua à Paris, en novembre 1406, l'assemblée du clergé de France, afin de chercher un remède au mal. Mais cette réunion n'eut d'autre effet que de faire demander par tous les prélats un concile général qui mît fin au schisme et opérât de très-grandes réformes dans l'Église.

Dans le courant de la même année, l'Université et le clergé de Paris eurent à s'occuper d'une affaire personnelle qui fit grand bruit. Le prévôt royal de Tignonville avait fait mettre en prison deux écoliers d'une inconduite notoire, et accusés de plusieurs crimes : le recteur réclama et demanda leur renvoi devant le tribunal de l'évêque, pour y être jugés conformément aux priviléges universitaires. Au lieu de faire droit à cette requête, le prévôt fit appliquer la torture aux accusés; ils avouèrent leurs crimes et furent aussitôt pendus, en présence d'un nombreux public. L'évêque de Paris pensa que l'ignominie de ce supplice réjaillissait sur tous les clercs de son église; il fit procéder contre le prévôt, et lança sur lui les censures de l'excommunication. De son côté, l'Université suspendit ses cours et ferma les classes. Partout cessèrent à la fois l'enseignement dans les écoles et les prédications dans les églises. Bien plus, le recteur et tous les docteurs s'étant réunis, allèrent en corps porter leurs plaintes au roi : ils lui déclarèrent que s'ils n'obtenaient justice et le maintien de leurs priviléges, ils étaient déterminés à sortir

Digitized by Google

du royaume et à aller s'établir ailleurs. Les conseillers du prince craignirent les effets de cette menace; par suite d'un arrêt rendu en conseil, l'exécuteur, accompagné du ministre de la justice, alla détacher publiquement du gibet les corps des deux suppliciés; il les conduisit au parvis Notre-Dame, où ils furent rendus à l'évêque et au recteur, pour être inhumés en grande cérémonie. Ensuite le prévôt fut destitué et condamné à demander pardon au recteur, avant de pouvoir exercer la charge de premier président de la chambre des comptes que le roi lui donna, sur la demande des principaux seigneurs de la cour.

Cependant les rivalités ardentes des ducs d'Orléans et de Bourgogne ne cessaient pas de troubler la cour et la ville; à chaque instant elles étaient ravivées par des occasions nouvelles de susceptibilité rancuneuse ou de jalousie que des flatteurs vils et intéressés ne manquaient pas de faire naître et de nourrir dans leurs cœurs. Peu à peu ces rivalités atteignirent les proportions d'une haine implacable et d'une aversion mortelle. Les hommes éclairés prévoyaient qu'elles ne cesseraient qu'avec la vie de l'un des princes, et que la position élevée des deux rivaux amènerait infailliblement de grands malheurs sur la France. Le vieux duc de Berry voulut conjurer cet avenir redoutable; il fit tous ses efforts pour opérer une réconciliation sincère entre ses deux neveux. Un jour enfin il put espérer que ses sages conseils et ses supplications avaient fait pénétrer l'esprit de paix et de concorde dans des cœurs si longtemps ulcérés. C'était le 20 novembre 1407 : il les conduisit ensemble à la messe, reçut leurs protestations d'amitié fraternelle, et les vit ensuite communier à côté l'un de l'autre. Peut-être le duc d'Orléans était-il sincère : il avait l'âme naturellement généreuse et le caractère léger; quant au duc de Bourgogne, à cette heure même, il méditait la mort de son rival.

La reine Isabeau était accouchée le 10 novembre, à l'hôtel Barbette, d'un enfant qui n'avait pas vécu. Chaque jour le duc d'Orléans allait lui rendre visite avec une suite peu nombreuse.

Digitized by Google

afin d'être moins remarqué. Un soir, à huit heures, un valet de chambre du roi y vient en toute hâte lui dire que son frère l'attend pour affaire urgente à l'hôtel Saint-Paul. Le duc sort aussitôt, monté sur sa mule, et accompagné seulement de deux écuyers sur le même cheval, d'un page et de quelques valets pour éclairer. Tout à coup il se voit entouré d'une bande d'assassins que leur chef, Raoul d'Auquetonville, ancien général des finances destitué par le duc d'Orléans, tenait renfermés depuis plusieurs jours pour commettre ce crime, dans une maison de la rue Vieille-du-Temple, près de la porte Barbette. Raoul lui-même se jette sur le prince, en criant *à mort! à mort!* et lui abat la main gauche d'un coup de hache; puis redoublant, il lui assène un second coup sur la tête, au moment même où la victime s'écriait : *Je suis le duc d'Orléans;* la cervelle jaillit sur le pavé et le prince tombe sans vie de sa monture. Ses gens épouvantés avaient pris la fuite, dès le commencement de l'attaque; un Flamand seul était resté près de lui. Cet homme, se jetant sur le corps inanimé de son maître, criait de toutes ses forces : « Épargnez monseigneur le duc d'Orléans, frère du roi! » Les assassins ne pouvant le séparer de leur victime, le percent de coups et le laissent mort sur la place. Ensuite leur chef traîne le cadavre auprès d'un tas de boue, et s'étant assuré, à la lueur d'une torche de paille, que le crime est consommé, il prend, avec ses complices, le chemin de l'hôtel du duc de Bourgogne.

La nouvelle de cet horrible attentat répandit la consternation dans toute la ville. La reine et les princes du sang furent atterrés. La foule du peuple qui se pressait sur le théâtre du forfait, regardait avec saisissement et effroi ce corps couvert de blessures affreuses, le bras mutilé, le poignet et la cervelle qu'il fallut chercher et ramasser dans la boue. On déposa ces tristes restes à l'église de Saint-Guillaume, aujourd'hui des Blancs-Manteaux, et, deux jours après, le convoi eut lieu dans l'église des Célestins, où le duc d'Orléans, de son

Digitized by Google

vivant, avait ordonné qu'on l'enterrât. La douleur fut générale à ses funérailles; amis et ennemis, tout le monde pleura, non sur le prince peut-être, mais sur une fin aussi déplorable. Le duc de Bourgogne lui-même feignit une grande affliction; il prit des habits de deuil et, surmontant toute honte, il eut le triste courage d'assister au convoi. Mais bientôt les remords, vengeurs du crime, ne manquèrent pas de reprendre tous leurs droits et toute leur force dans l'âme effrayée du coupable. Quelques jours après, comme les princes, réunis en conseil, recherchaient avec ardeur l'auteur d'un tel forfait, que les soupçons prenaient de certaines directions, et que le prévôt de Paris, présent à la séance, parlait de fouiller les hôtels des princes eux-mêmes, le duc de Bourgogne se troubla; il se leva tout à coup, en pâlissant, prit à part le duc de Berry et le roi de Sicile, Louis, et leur dit à voix basse : « C'est moi; le diable m'a tenté. » Ils reculèrent l'un et l'autre, saisis d'horreur. Le duc de Bourgogne se retira aussitôt, accablé et courbant la tête sous le poids de l'humiliation. En apprenant quel était le coupable, les autres princes restèrent quelque temps comme anéantis; puis ils rompirent le silence par de profonds soupirs, des larmes et des gémissements. « J'ai perdu mes deux neveux, » dit seulement le duc de Berry.

Quoique souvent délaissée pour d'autres femmes, Valentine, duchesse d'Orléans, aimait toujours son mari avec la même passion; sa douleur fut immense et sans bornes comme son amour. En prenant ses habits de deuil, elle repoussa toute consolation, rejeta toute espérance d'avenir, et adopta la triste et froide devise : *Rien ne m'est plus, plus ne m'est rien*. Entourée de ses enfants, baignée de larmes et le cœur brisé, elle se jeta aux pieds du roi et lui demanda de venger la veuve de son frère, ainsi que les orphelins, ses neveux. Ensuite elle fit jurer à ses enfants eux-mêmes de venger un jour la mort de leur père. Quelques mois après, le tombeau du duc s'ouvrait une seconde fois pour recevoir le corps inanimé de Valentine. L'a-

Digitized by Google

mour et la douleur en avaient fait partir son âme; elle était âgée de trente-huit ans.

L'assassinat du duc d'Orléans venait de détruire le prestige de l'inviolabilité qui jusqu'à ce jour avait protégé le sang royal. Ce crime devenait ainsi un événement lugubre et un fait terrible qui, pendant une longue période de trente ans, allait tout remuer jusqu'aux entrailles, en France, État, familles et individus. « Pleurez, princes et nobles, s'écriait un prédicateur du temps, versez des larmes amères, car on vient d'ouvrir le chemin pour vous faire mourir par trahison et à l'improviste; pleurez, hommes, femmes, vieillards et jeunes gens, pleurez, car on vient de vous enlever la paix et la tranquillité : l'on a ouvert devant vous la route pour vous faire armer contre les princes et pour les tuer sans remords; vous voilà tous sur la voie terrible de la guerre civile, de la misère, des malheurs publics et de la destruction. »

La prophétie ne s'accomplit que trop fidèlement. Cette catastrophe ouvrait la période la plus lugubre de nos annales; elle commença par mettre à nu la dégradation morale et la lâcheté de cette génération d'hommes. Malgré leur horreur du crime et leur ressentiment profond, la plupart des princes, redoutant la puissance du coupable, demeurèrent sans agir contre lui; il put s'enfuir impunément de Paris. La première frayeur et les remords une fois passés, il revint à la tête d'une armée, rentra dans la ville sans aucune difficulté, alla descendre à son hôtel d'Artois, et logea autour de lui ses hommes d'armes. Ensuite, après s'être assuré que l'état des esprits lui permettait de tout oser dans la capitale, il exigea une audience publique des princes et du conseil royal, afin, disait-il, de s'y justifier pleinement pour avoir ordonné la mort du duc d'Orléans. Ce fut en vain que les princes et les grands s'efforcèrent d'empêcher ce scandale; leurs supplications furent inutiles; ils durent se résigner à le subir.

Le 8 mars 1408, il y eut à l'hôtel Saint-Paul une grande

Digitized by Google

assemblée, présidée par le jeune dauphin Louis, gendre du duc de Bourgogne. Le roi était malade. Là se trouvèrent réunis tous les princes et ducs du sang royal, avec les hauts seigneurs du royaume, une foule de barons, de chevaliers et d'écuyers, le recteur de l'Université, accompagné d'un grand nombre de docteurs et de clercs, une multitude de bourgeois notables et autres, de tous états et de toutes professions. Un des docteurs marquants de la faculté de théologie, le moine cordelier Jean Petit, prit la parole pour le duc de Bourgogne, auquel il était vendu depuis longtemps. Il entreprit de justifier le meurtre dans une harangue longue et pédantesque, divisée et subdivisée à l'infini, selon la méthode scolastique de l'époque. Ce plaidoyer entortillé se présente sous la forme d'un syllogisme dont les trois parties développées outre mesure, occupent quatre-vingt-trois pages dans Monstrelet; la majeure roule sur huit ou neuf propositions principales dont nous indiquons ici sommairement le sens : Tout sujet ou vassal qui conspire contre son roi pour lui ôter la vie ou la souveraineté, commet un crime de lèse-majesté, et mérite deux fois la mort; il est d'autant plus coupable qu'il est plus proche parent du roi; il devient alors un traître déloyal et un tyran. Non-seulement il est licite, mais encore honorable et méritoire de le tuer, surtout s'il se trouve assez puissant pour que justice ne puisse en être faite par le souverain. Dans ce cas, il est plus honorable et plus méritoire que le tyran soit tué par un parent du roi que par toute autre personne. Si les promesses ou serments qu'on lui a faits tournent au détriment du roi, on n'est pas tenu de les observer. Tout sujet du prince peut honorablement tuer ce traître, en employant même la ruse, la surprise et la dissimulation. » Après sa majeure étayée par ces propositions, le docteur Jean Petit passe à la mineure et dit : « Or, le duc d'Orléans a été tyran et traître au roi son frère; » puis il conclut ainsi : « Donc il a été licite, honorable et méritoire au duc de Bourgogne de le tuer. »

Digitized by Google

Cette infâme doctrine sur le meurtre et l'assassinat fut universellement réprouvée par tout ce que Paris contenait d'hommes honnêtes; l'évêque, l'inquisition de la foi et les facultés de l'Université se hâtèrent de la condamner solennellement en public. Quelques années plus tard, on la déféra au grand concile de Constance. Elle y fut examinée à fond, dans plusieurs séances du synode, et, malgré tous les efforts des agents du duc de Bourgogne, les Pères rendirent une sentence ainsi conçue : « Le saint concile, assemblé pour l'extirpation des erreurs et des hérésies, vient d'apprendre qu'on a publié plusieurs propositions erronées dans la foi et dans les mœurs, scandaleuses à plusieurs égards, et capables de bouleverser l'État et l'ordre de toute la chose publique, entre autres la proposition suivante : « Il est permis, obligatoire et même méritoire à tout « vassal et sujet de tuer un tyran et d'avoir recours pour cela « aux embûches, aux flatteries et aux adulations, nonobstant « toute promesse et tout lien de serment, et sans attendre la « sentence et l'ordre d'aucun juge. » Le saint concile, pour extirper cette erreur, déclare et définit, après une mûre délibération, que cette doctrine est hérétique, scandaleuse, séditieuse, et qu'elle ne peut tendre qu'à autoriser les fourberies, les mensonges, les trahisons et les parjures. »

A Paris, malgré le dégoût et l'indignation que produisit généralement dans l'assemblée l'impudent plaidoyer de maître Jean Petit, aucun des auditeurs n'osa faire entendre le cri de la raison, des lois et de la morale outragée. La crainte du duc de Bourgogne, qui assistait à la séance, glaçait tous les cœurs et fermait toutes les bouches. Il n'y eut pas une réclamation, et Jean sans Peur put croire à un triomphe complet. La reine et les princes, épouvantés d'entendre prêcher en public de pareilles doctrines, quittèrent Paris sur-le-champ et se retirèrent à Melun avec le jeune dauphin. Ils se mirent à fortifier cette ville et à faire quelques démonstrations hostiles; mais le duc de Bourgogne, profitant d'une lueur de raison dans Charles VI,

Digitized by Google

s'était emparé du pauvre roi; il lui fit ordonner à la reine et aux princes de revenir à Paris, et obtint de lui des lettres de pleine amnistie pour le meurtre du duc d'Orléans. Bien plus, sur sa demande, l'amiral Clignet de Brabant, favori du prince assassiné, fut destitué et remplacé par le sire de Dampierre, créature du Bourguignon. Ainsi se trouvait confirmée la prépondérance décisive de Jean sans Peur à Paris et dans la France.

Cependant des troubles violents et des événements graves, survenus en Flandre, l'obligèrent de quitter la capitale, pour se rendre dans les provinces agitées. La reine et les princes revinrent alors de Melun. L'on se hâta de tenir une autre assemblée contre le meurtrier. Cerisi, prédicateur éloquent de l'époque, prenant en main la cause de la veuve et des orphelins, non moins que celle de la morale publique outragée par Jean Petit, y prononça un discours énergique contre l'assassinat du duc d'Orléans. Après avoir fait une apologie touchante de ce prince, il conclut, au nom de la justice, à ce que le duc de Bourgogne, son assassin, fît amende honorable publiquement, qu'il demandât pardon à genoux, et qu'après diverses fondations expiatoires, il allât outre mer, pour y pleurer son crime, durant vingt ans.

Au moment même où l'on procédait ainsi contre Jean sans Peur, à Paris, ce prince marchait, à la tête d'une armée, sur les Liégeois, révoltés contre l'évêque leur suzerain; il les rencontrait dans la plaine d'Hasbain, leur tuait vingt-cinq mille hommes en bataille rangée ou après la bataille, et revenait aussitôt à Paris, paraissant plus fort et plus redoutable que jamais. A son approche la reine et les princes avaient enlevé le roi et s'étaient enfuis à Tours avec lui. Les deux partis passèrent ainsi quelque temps, chacun de leur côté; ils finirent par désirer l'une et l'autre une réconciliation : le duc de Bourgogne craignit de voir la reine et les princes agir contre lui au nom du roi qui était avec eux. Valentine, duchesse d'Orléans, était morte; les princes n'avaient aucune passion personnelle

Digitized by Google

qui les poussât à la guerre ; ils commençaient à sentir que leur propre intérêt demandait leur retour à Paris. Après plusieurs essais de négociations, que tentèrent et suivirent avec persévérance le sire de Montagu, grand maître d'hôtel du roi, et ensuite le comte de Hainaut, petit-fils de l'empereur Louis de Bavière, on se rendit à Chartres de part et d'autre. Là, sur le livre de l'Évangile même, tous jurèrent, sans donner et sans prendre de garantie pour l'avenir, cette fausse paix, pleine d'hypocrisie et de parjures, que le fou du duc de Bourgogne appelait *paix fourrée*. Après une réconciliation apparente, ils revinrent ensemble à Paris, plus ennemis que jamais.

Ce fut dans le courant de la même année (1409) que s'assembla le concile de Pise. Les prélats qui le composaient y firent tout ce qu'il était possible de faire, dans l'état de désordre et d'anarchie où se trouvait alors l'Europe chrétienne. Si le cruel fléau du schisme qui depuis tant d'années désolait l'Église n'y fut pas extirpé, du moins il y reçut un coup qui devint le prélude de son extinction totale au concile de Constance.

INDICATION DES PRINCIPALES SOURCES A CONSULTER POUR LE CHAPITRE PREMIER DU LIVRE DIXIÈME.

Le religieux de Saint-Denis. — Juvénal des Ursins. — *Ordonnances de France*. — Monstrelet. — Froissart. — Clémengis *De corrupto Ecclesiæ statu*. — Legrand d'Aussy, *Vie privée des Français*. — Larocheflavin, *Parlements de France*. — Isambert, *Recueil général des anciennes lois françaises*. — *Registre des métiers*. — Collection Lamoignon. — Sauval, *Antiquités de Paris*. — *Grandes chroniques de France*. — *Journal d'un bourgeois de Paris sous Charles VI et Charles VII*. — Willemin, *Monuments français inédits*. — Christine de Pisan, coll. Michaud et Poujoulat. — Herbé, *Costumes français*, XVe siècle. — P. Plancher, *Hist. de Bourgogne*. — Rymer. — Raynaldi *Ann. ecclesiast*. — Sponde. — Bossuet, *Defens. cler. gallic*. — Félibien, *Hist. de Paris*, et les autres historiens de Paris déjà cités.

Digitized by Google

CHAPITRE II.

Autorité du duc de Bourgogne, après la paix de Chartres ; état de Paris et de la cour de France sous la domination de ce prince. — Mesures fiscales ; supplice de Montagu, surintendant des finances. — Les gens du parti du duc d'Orléans deviennent formidables et se portent sur Paris ; les Armagnacs. — Les hommes du Nord, Bourguignons et autres, accourent pour leur résister. — Triste situation, souffrances et malheurs de la capitale. — Domination de la populace ; les bouchers, les cabochiers ; émeutes, anarchie, guerre civile et massacres dans Paris. — Guerre d'extermination autour de la ville. — Rôle de la bourgeoisie parisienne et de l'Université ; le prévôt des Essars. — État déplorable de la cour de France ; dangers que court le dauphin. — Fin de la domination des bouchers ; paix de Pontoise ; Paris sous l'autorité du duc d'Orléans. — Progrès des Anglais dans les provinces du Nord. — Cruelle tyrannie du comte d'Armagnac, à Paris. — Retour des Bourguignons dans cette ville ; le prévôt Tanneguy Duchâtel se sauve avec le dauphin. — Réaction ; nouveaux malheurs ; disette générale ; émeutes nouvelles de la populace ; massacres dans les prisons. — Progrès des Anglais au nord de la France, et des Armagnacs au midi. — Assassinat du duc de Bourgogne, sur le pont de Montereau — Consternation de Paris ; souffrances et désolation dans cette ville. — Traité ignominieux de Troyes. — Henri V, roi d'Angleterre, fait son entrée dans la capitale.

La paix de Chartres n'apportait aucun changement à la situation des affaires publiques en France, ni à l'état des esprits à Paris, car elle était fondée sur l'iniquité et elle consacrait l'impunité du crime. Le duc de Bourgogne, sans doute pour tenter de noyer sa honte et ses remords dans l'audace, affectait de se parer de son forfait même, et s'efforçait de l'imposer à la famille royale. L'orgueil et l'ambition le lançaient ainsi dans une route détestable, au bout de laquelle il devait rencontrer lui-même le poignard d'un assassin, et où se trou-

Digitized by Google

vaient accumulés, pour la France, les plus grands fléaux qui aient jamais désolé son territoire, c'est-à-dire des luttes terribles entre le peuple et la noblesse, des guerres civiles furieuses entre les populations du Nord et celles du Midi, des efforts violents de la multitude et du menu peuple, à Paris, pour y faire disparaître par le meurtre, par la destruction et les massacres, toute espèce d'autorité publique, et enfin les provinces du royaume pillées, ravagées et dépeuplées, tombant presque toutes sous le joug de l'Anglais.

Avant le commencement de la crise, il y eut quelques mois de tranquillité et de calme à Paris. Les princes du sang siégeaient ensemble au conseil et s'accordaient pour l'expédition des affaires. Mais les princes, fils et héritiers du duc d'Orléans, étaient absents de cette ville, et l'on disait qu'ils s'étaient retirés dans le Midi, avec des intentions hostiles contre Jean sans Peur. Ce dernier se trouvait ainsi maître du pouvoir sans aucune contestation dans la capitale. Il ne négligeait rien pour fortifier encore sa position et assurer sa prépondérance. Voulant augmenter sa popularité parmi les Parisiens, il leur fit restituer, par ordonnance royale, la libre élection du prévôt des marchands et des échevins, qu'ils avaient perdue déjà depuis vingt-six ans. Le même acte leur rendait également l'ancien droit de s'organiser en milices bourgeoises, sous le commandement de quarteniers, cinquanteniers et dizeniers électifs, ainsi que celui de posséder, comme autrefois, des fiefs nobles avec les franchises et priviléges qui s'y trouvaient attachés. Les habitants de Paris furent très-sensibles à ce retour vers un passé qui leur était cher ; et ils se montrèrent fort reconnaissants pour des concessions qui, à leur sens, effaçaient les dernières traces des affronts infligés jadis à leur ville.

Tout en travaillant à se ménager la faveur populaire, à Paris, le duc de Bourgogne ne négligeait rien pour gagner, par l'intérêt, l'amour-propre ou l'attrait des plaisirs, plusieurs princes qu'il savait lui être contraires, comme le comte de

Digitized by Google

Clermont, héritier de la maison de Bourbon, le roi de Navarre et son frère, les Bourbons de la branche cadette, etc., etc. Tous ces seigneurs devinrent favorables au duc Jean ou se réconcilièrent avec lui, afin de pouvoir vivre à Paris au milieu des joutes, des festins et des bals qui se succédaient sans interruption à la cour de France, comme si la situation des affaires eût été brillante et prospère. On y voyait, malgré la détresse générale du présent et les sombres appréhensions de l'avenir, une jeunesse nombreuse et brillante rechercher les fêtes et les amusements avec une espèce de rage, et s'enivrer, comme à l'envi, de plaisirs. C'était pour exercer cette sorte de royauté et de puissance que les princes du sang et les hauts seigneurs de France, les rois de Sicile et de Navarre, les ducs de Berry et de Bourbon, plus vaniteux et plus luxueux encore qu'ambitieux, avaient fixé leur résidence à Paris, et délaissaient leurs vastes gouvernements, qu'ils auraient alors facilement rendus indépendants, s'ils l'avaient voulu. Voués alternativement, avec la multitude de leurs gentilshommes, à celui des deux princes rivaux qui parvenait à saisir l'autorité royale, ils avaient tous constamment travaillé, depuis la démence du roi, à conserver les prérogatives de la couronne et à défendre l'autorité souveraine comme un bien propre et personnel qu'ils possédaient ou qu'ils allaient posséder. Ainsi, au milieu même des troubles du conseil, des rivalités passionnées des princes, de l'anarchie et des désordres de tout genre qui avaient suivi l'éclipse de la royauté en France, une foule d'intérêts divers et de motifs différents s'étaient combinés pour rattacher les grands au trône; et leur puissance, autrefois si redoutable à celle du roi, en était alors devenue l'appui le plus ferme. Cet état de choses, à son tour, favorisait le développement et le progrès de l'influence de Paris en France, malgré la triste situation des affaires publiques.

Cependant le dominateur du moment, Jean sans Peur, ne cessait pas de se trouver aux prises avec une des plus grandes

Digitized by Google

difficultés de ce règne, la pénurie du trésor et un besoin d'argent sans cesse renaissant : car les princes et la cour ne savaient pas modérer leurs dépenses. Il n'eut garde, toutefois, de compromettre sa popularité par le retour aux tailles énormes qui avaient si souvent écrasé la population de Paris et des provinces. Prenant une autre route, il institua un conseil supérieur des finances qu'il domina au moyen du comte de Saint-Pol. Ce conseil commença par interdire la chambre des comptes, afin de supprimer tout contrôle, et fit arrêter plusieurs de ses membres; ensuite il eut soin de recueillir, sur ses registres mêmes, toutes les notes que cette sage compagnie faisait inscrire dans les marges pour indiquer les payements excessifs : au moyen de ces documents, on sut à qui s'adresser avec certitude pour tirer de l'argent de ceux qui en avaient reçu ou de leurs héritiers. Dans le même temps les trésoriers et les autres hauts fonctionnaires des finances se virent tout à coup destitués au nom du roi, et remplacés ou par des gens riches qui payaient chèrement leurs charges, ou par des bourgeois de Paris timides et entièrement dépendants du duc. Des Essars, sa créature, venait d'être fait prévôt royal : cet homme, parti de bas, était violent, passionné, sans scrupule et déterminé à s'enrichir promptement, lui et les siens, par tous les moyens possibles.

Ces réformes faites et les voies ainsi préparées, Jean sans Peur en vint à frapper les coups qu'il méditait : sa première victime fut Jean de Montagu, grand maître-d'hôtel du roi et surintendant des finances. Cet homme, fils d'un notaire de Paris, médiocrement lettré, petit de taille et payant peu de mine, était parvenu à amasser une fortune immense, à la faveur des désordres de l'administration financière, durant les dix-sept dernières années; le peuple montrait avec envie son splendide hôtel de Paris; le luxe de ses ameublements et de sa vaisselle y effaçait celui des plus grands princes; son château de Marcoussi faisait pâlir, par sa magnificence, les

Digitized by Google

palais royaux eux-mêmes. Son intelligence, d'ailleurs, et sa rare habileté l'avaient longtemps rendu nécessaire à la reine ainsi qu'aux ducs d'Orléans, de Berry et de Bourbon, qui l'appelaient leur ami ; les plus grands seigneurs avaient recherché ses filles en mariage ; un de ses frères était évêque de Paris, et un autre archevêque de Sens. Dans cette position, se croyant solidement assis, il oublia qu'en temps de troubles il faut se faire petit et se cacher, pour se sauver, et il sembla prendre plaisir à tenter la cupidité, en étalant fastueusement ses grandes richesses aux yeux jaloux de toute la cour, dans des fêtes somptueuses qu'il donna, à Paris, pour célébrer le mariage de son fils avec la fille du seigneur d'Albret, connétable de France. La vengeance vint en aide à la convoitise pour le perdre : le duc de Bourgogne lui attribuait la fuite de la reine, du roi et des princes à Tours, ainsi que la levée de boucliers qu'ils y avaient tentée contre lui; il ne pouvait, surtout, lui pardonner l'attitude humiliante qu'il lui avait fallu prendre, à Chartres, devant les enfants de sa victime. Secondé par quelques-uns des princes qu'il avait gagnés, il parvint à extorquer au conseil l'autorisation de faire arrêter Montagu : aussitôt le prévôt des Essars s'emparant de sa personne, fit instruire le procès avec une violence et une précipitation inouïes, devant des juges-commissaires choisis d'avance. Au moyen des tourments horribles de la torture, on lui fit avouer tout ce qu'on voulut; sur ces aveux arrachés à la souffrance, on le condamna à mort et on le décapita aux halles.

Quelque impopulaire qu'eût été le ministre financier Montagu, sa mort cruelle excita la compassion générale. Les princes se partagèrent ses richesses, et le prévôt royal des Essars, qui avait conduit si activement cette procédure inique, devint pour quelque temps surintendant des finances, à la place de sa victime. Montagu, dans le temps de sa prospérité, avait eu soin de se créer des liens partout : avec le clergé,

Digitized by Google

l'Université, le parlement et les grands de la cour; son supplice excita sur tous les points de grands mécontentements et fit élever de vives réclamations. Toutefois, la lâcheté des hommes de cette époque ne tarda pas à dominer les autres sentiments : on rappelait le meurtre du duc d'Orléans, frère du roi, et le massacre de Liége; en rapprochant ces deux actes de la mort de Montagu, on passa tout à coup de la compassion à l'effroi; bientôt personne dans Paris n'osa s'avouer tout haut l'adversaire d'un prince qui frappait de tels coups. De son côté, Jean sans Peur, pénétrant le vrai sentiment du public, à travers la dissimulation générale, renonça à son premier projet, de mettre en jugement et de torturer ou de supplicier les autres riches financiers qu'il voulait dépouiller : il leur permit de se racheter à prix d'or, et se résigna à leur laisser une petite partie de leur fortune, pour ne pas mécontenter davantage l'opinion publique, au moment même où il se voyait contraint d'entrer en lutte contre un ennemi redoutable.

Cet ennemi était le parti du jeune duc d'Orléans et de ses frères. Depuis la paix de Chartres, les princes d'Orléans vivaient dans le midi de la France; l'aîné, Charles d'Orléans, âgé seulement de dix-neuf ans, venait d'épouser en secondes noces la fille du comte Bernard d'Armagnac. Ce seigneur était un homme de tête, dévoré d'ambition, actif, intrépide, sans foi et sans pitié; il allait devenir l'âme du parti d'Orléans et inscrire son nom sinistre en caractères de sang dans nos annales historiques de cette malheureuse époque. Au milieu de ses préoccupations, le duc de Bourgogne apprit tout à coup, à Paris, qu'un traité d'alliance envers et contre tous, le roi excepté, avait été signé à Gien, le 15 avril (1410), par les princes d'Orléans, les comtes d'Armagnac, de Clermont et d'Alençon, et que les ducs de Bretagne, de Berry et de Bourbon y avaient eux-mêmes donné leur adhésion. Il apprit en même temps que chacun de ces seigneurs faisait de grandes

Digitized by Google

levées de troupes dans les différentes contrées de leur dépendance ; que les bannières des ducs d'Orléans et de Berry réunissaient les chevaliers et gens d'armes de l'Auvergne, du Poitou et des provinces de la Loire ; que, plus loin, les comtes d'Armagnac et de Foix, secondés par le connétable d'Albret, assemblaient la noblesse pauvre de la Gascogne, toujours prête à marcher, ainsi que ce qui restait encore des féroces *compagnies* dans les provinces méridionales ; et que, d'un autre côté, le comte de Richemont, frère du duc de Bretagne, allait joindre les coalisés avec un corps redoutable de Bretons et d'auxiliaires anglais.

Pour résister à cette formidable levée de boucliers, Jean sans Peur se mit à rassembler des gens de guerre dans ses vastes domaines. Bientôt des bandes de Brabançons, de Lorrains, d'Allemands, de Bourguignons, de Savoyards et de Flamands arrivèrent sur Paris de toutes les provinces du nord et de l'est, et prirent possession du pays situé le long de la rive septentrionale de la Seine, tandis que des nuées de soldats pillards, venant de toutes les contrées du midi et de l'ouest, s'abattaient sur la rive méridionale du fleuve et s'y établissaient, en attendant le pillage de la grande cité. Dans peu de temps les environs de Paris se remplirent ainsi, au nord et au sud, de gens de guerre qui venaient, les uns pour l'attaquer, les autres sous le prétexte de le défendre. La consternation était grande dans la ville. Du haut de ses tours et de ses clochers le bourgeois suivait, d'un œil rempli de crainte et de sinistres appréhensions, les deux vagues sans cesse croissantes des populations en armes qui, au midi et au nord, venaient battre ses murailles. Il voyait en même temps des troupes de paysans, hommes, femmes et enfants, se sauver, pleins de terreur, de leurs villages et se précipiter dans la ville. Il entendait les plaintes et les gémissements de ceux qui venaient des contrées septentrionales du fleuve. Les Flamands, hommes froids, intelligents et disciplinés, s'étaient

Digitized by Google

mis en arrivant, à piller le pays méthodiquement et avec ordre : rien ne leur échappait ; tout était emballé soigneusement et dirigé vers le nord dans leurs innombrables charrettes. Le pauvre habitant restait nu et désolé ; mais il avait eu la vie sauve, et il pouvait au moins, craignant pis, se réfugier dans la ville. Il n'en était pas de même dans les pays occupés par les bandes féroces des populations méridionales ou occidentales, au sud de la Seine : les récits mêlés de larmes et de sanglots des malheureux qui étaient parvenus, en bien petit nombre, à se cacher et à s'enfuir, portaient une terreur profonde au fond des âmes : ils disaient que les cruelles compagnies des princes coalisés, et surtout celles du comte d'Armagnac, promenaient partout l'incendie et la dévastation ; que tous ceux qui n'avaient pas pu se sauver dans une ville fermée de murailles devenaient victimes de leur cupidité ou de leur fureur ; leurs biens étaient livrés au pillage ou détruits, les femmes étaient violées, et les hommes pendus par les pouces au-dessus d'un brasier ardent, afin qu'ils avouassent où ils avaient caché leur argent. « Après les avoir ainsi torturés et dépouillés, ajoutaient-ils, la cruauté de ces hommes horribles n'est pas encore satisfaite : ils leur coupent le nez et les oreilles, par dérision, et ils leur disent, en les renvoyant avec mépris : « Allez vous montrer et vous plaindre à « votre idiot de roi. » Quelques-unes de leurs victimes ainsi mutilées avaient survécu et étaient parvenues à gagner Paris : leur aspect confirmait le récit des autres.

Les atrocités des hommes du midi rendirent les Parisiens plus attachés au parti du duc de Bourgogne ; le peuple, dans son exécration, confondit, sous le nom d'*Armagnacs*, tous les partisans des princes ligués, et il leur voua une haine mortelle. Jean sans Peur, profitant de ces dispositions favorables à sa cause, fit donner au comte de Saint-Pol, qui lui était tout dévoué, le titre de capitaine général de Paris ; en même temps des Essars fut remis en possession de la charge de prévôt royal.

Digitized by Google

Cependant, tout ce qui restait encore à Paris de cœurs fermes et d'hommes honnêtes, au milieu de tant de désordres, les docteurs de l'Université, les magistrats du parlement et les notabilités dans la bourgeoisie, faisaient les plus grands efforts pour arrêter les maux cruels de la guerre civile ; la reine se joignit à eux, en son nom et au nom du roi son mari : ils finirent par obtenir une espèce de suspension d'armes qu'on appela *paix de Bicêtre;* mais les passions diverses qui agitaient ces masses d'hommes, chefs et soldats, étaient trop ardentes pour qu'ils s'arrêtassent longtemps devant un traité juré par quelques-uns d'entre eux seulement. Bientôt, autour de Paris et dans un rayon de vingt lieues, recommencèrent avec une nouvelle fureur les ravages, les incendies et tous les actes de férocité dont l'homme abandonné à ses passions est capable. Les Gascons du comte d'Armagnac se faisaient remarquer, entre tous, par un degré de cupidité insatiable et une cruauté recherchée et ironique qu'on n'avait encore éprouvées dans aucun ennemi ; ils se reconnaissaient à une bande de toile blanche passée sur l'épaule droite. De leur côté, les partisans du duc de Bourgogne, pour se distinguer entre eux, avaient adopté le chaperon avec la croix de saint André et la fleur de lis au milieu. Dans cette guerre civile, la plus exécrable qu'on eût jamais vue, ces masses d'hommes s'agitaient, se torturaient et s'égorgeaient avec une rage de bêtes fauves. De tous les points, des cris de douleur et de désespoir arrivaient jusqu'au milieu de Paris ; on y voyait entrer incessamment des bourgeois et des marchands avec les yeux crevés, les oreilles, le nez et les poignets coupés : ils disaient que les bandes féroces des Armagnacs prenaient partout position dans les environs de la ville, et que leurs chefs les excitaient en leur promettant le pillage de Paris sous peu de temps.

Jusqu'à ce jour la bourgeoisie parisienne avait dirigé les instincts de la population, soit par une influence personnelle, directe et particulière à chaque bourgeois, soit au moyen de la

Digitized by Google

considération qui s'attachait au corps de ville. Mais au milieu d'une guerre civile horrible, et dans ce déchaînement furieux de toutes les passions humaines, la classe bourgeoise qui n'avait pas pu encore se relever entièrement de ses désastres de 1383, se trouvait privée de la force et de l'énergie suffisantes pour faire tête à l'orage. Le comte de Saint-Pol le comprit, et, au lieu de chercher un appui dans la bourgeoisie parisienne, il eut recours au moyen toujours dangereux, et quelquefois terrible, d'exciter et de soulever les passions brûlantes qui grondaient déjà dans les profondeurs des masses populaires. A sa voix, il vit s'élancer tout à coup une démagogie frémissante dont rien, dans le passé, ne pouvait encore donner l'idée. Elle se pressait autour de la corporation des bouchers, qui la dominait et qui dirigeait ses mouvements.

De temps immémorial les maîtres bouchers de Paris se transmettaient les étaux avec leurs priviléges, comme des fiefs, héréditairement et de mâles en mâles. Quelque fortune qu'ils parvinssent à amasser, ils étaient obligés d'exercer eux-mêmes leur profession, et ces hommes, souvent fort riches, se voyaient ainsi forcés de demeurer de vrais bouchers, saignant, tuant et détaillant la viande. Ils formaient, soit à la grande boucherie, soit à la boucherie Sainte-Geneviève, un petit nombre de familles dont les membres étaient honnêtes en général, mais grossiers et violents. Parmi ces familles, qui composaient de petites tribus, on distinguait les Thibert, les Saint-Yon, les Legois. Leurs forces à tous consistaient dans une armée, dont ils disposaient entièrement, de garçons bouchers toujours armés de couteaux, de valets, d'assommeurs, de tueurs, d'écorcheurs, race vigoureuse et pleine d'audace, habituée au sang et à la férocité. Une fois lancés, ces gens devenaient terribles dans les émeutes, et la populace, toujours en admiration devant la force brutale, ne manquait pas alors de les suivre comme chefs, et de leur obéir ponctuellement. Tels furent les hommes que Valeran de Luxembourg, comte de Saint-Pol, partisan

Digitized by Google

dévoué de Jean sans Peur, ne craignit pas de se donner pour auxiliaires, afin de dominer et de défendre Paris. Il fit autoriser, par des *lettres royaux*, les Legois, les Saint-Yon et les Thibert, à lever, parmi les compagnons bouchers et écorcheurs, une troupe de cinq cents hommes d'élite pour la garde de la ville. Ce fut un noyau redoutable que vinrent aussitôt grossir les membres des diverses professions accessoires du métier de la boucherie, les corroyeurs, les tanneurs, les pelletiers, les couturiers et toute la partie inquiète et violente du reste de la population.

Cette sauvage cohorte se vit ainsi maîtresse de Paris, et le pouvoir municipal, abandonnant subitement la haute et intelligente bourgeoisie de l'hôtel de ville, se trouva tout à coup dans la rue, en la possession des bras les plus vigoureux et des cœurs les plus farouches. Les maîtres bouchers eux-mêmes restèrent bien peu de temps les chefs de ces bandes féroces : comme il arrive toujours dans les désordres révolutionnaires et dans la substitution de la force brutale à une autorité intelligente, la hiérarchie se trouva renversée, et un garçon écorcheur, nommé *Caboche*, remarquable entre tous par une audace brutale que rien n'arrêtait, devint le chef obéi de toute la multitude. Il forma un parti qu'on appela, de son nom, les *Cabochiens*. L'on vit aussitôt dans presque toutes les rues des scènes de pillage et de meurtres : sous prétexte de noter les partisans du duc d'Orléans, les bouchers parcouraient la ville en armes, arrêtant ou tuant quiconque avait encouru leur haine personnelle ou la haine de leurs amis. Pour faire périr par leurs mains un bourgeois, il suffisait de crier sur lui : *Voilà un Armagnac!* Ces hommes entraient par bandes au conseil du roi, et pour peu qu'on différât de satisfaire leurs exigences, ils adressaient hautement les plus terribles menaces aux conseillers; ils regardaient comme un crime toute contradiction et toute opposition à leurs désirs. Sous le moindre prétexte, ils tuaient sans pitié ou traînaient en prison les personnes les plus

Digitized by Google

considérables et les plus riches de la ville; puis, ils se hâtaient de piller entièrement leurs habitations. De cette manière, une foule d'hommes notables de toutes les classes se trouvèrent réduits à la dernière misère; aussi plus de trois cents des principaux bourgeois se hâtèrent-ils de s'enfuir de Paris, avec le prévôt des marchands, Jean Culdoé, l'archevêque de Reims, l'évêque de Saintes, et plusieurs membres du conseil du roi qu'ils avaient voulu tuer.

Pendant ce temps, les princes et les seigneurs qui formaient le parti du duc d'Orléans avaient été attaqués par le duc de Bourgogne, à la tête d'une armée nombreuse; mais l'abandon des Flamands, au moment même où une action décisive allait s'engager, avait forcé Jean sans Peur à opérer sa retraite vers les Flandres. Les Armagnacs, après l'avoir suivi quelque temps, étaient revenus serrer Paris. Outre les contrées situées au sud du fleuve qu'ils occupaient depuis longtemps, ils avaient alors pris possession de Pantin, de Saint-Ouen, de Clignancourt et de Montmartre, au nord. Leur quartier général était établi à Saint-Denis, et ils ravageaient tout le pays avec plus de cruauté encore que la première fois. « Bientôt, disaient-ils hautement, bientôt nous aurons le pillage de Paris. Nous connaissons des tourments d'une espèce nouvelle pour forcer les riches bourgeois à se racheter à prix d'or; nous nous partagerons leurs rançons. » Les espérances cruelles des Gascons vantards et cupides étaient redites dans la ville; les Parisiens connaissant ainsi le sort qui les attendait, firent cesser, pour quelque temps, les dissensions intestines, et tournèrent tous leurs efforts vers l'ennemi commun. Ils avaient reçu des secours en cavalerie des partisans du duc de Bourgogne; le comte de Saint-Pol et le prévôt des Essars y joignirent un corps considérable de fantassins qu'ils levèrent dans la ville. Ils remontèrent tous ensemble la haute Seine, coupèrent les ponts qui se trouvaient entre Charenton et Corbeil, et s'établirent fortement dans cette dernière ville.

Digitized by Google

En même temps on publia, au nom du roi, dans tous les villages de l'Ile-de-France, une proclamation qui invitait les paysans à se lever en armes et à faire main basse sur les Armagnacs. Partout les malheureux campagnards répondirent à cet appel avec l'énergie désespérée que donnent de longues et cruelles souffrances. Ils se levèrent par milliers, armés de piques et de haches; ils prirent le signe de ralliement des Bourguignons, comme les Parisiens, et se répandirent, par bandes nombreuses, dans les bois, guettant les Armagnacs, tombant à l'improviste sur les corps peu considérables ou sur les hommes séparés et les tuant sans pitié, surprenant les traînards, les maraudeurs, les éclopés et les massacrant sur la place. De son côté, Paris ne manquait pas d'envoyer chaque jour hors de ses murs des détachements plus ou moins nombreux de volontaires qui s'embusquaient et surprenaient souvent des gros d'ennemis et les faisaient périr tous jusqu'au dernier. Entre eux et les Armagnacs, c'était une rivalité horrible de supplices et de tourments; c'était une guerre d'extermination sans merci ni miséricorde. Les soldats des princes d'Orléans avaient commencé par faire de grandes railleries des Parisiens et des paysans de l'Ile-de-France; ils apprirent alors à compter avec eux et à les craindre. Mais, comme il arrive toujours dans une démoralisation aussi profonde de la société, cette défense si juste et si légitime ne manqua pas de dégénérer promptement en brigandage. Une fois armés, les paysans devinrent plus redoutables aux voyageurs paisibles qu'aux Armagnacs eux-mêmes et aux factieux. Ils formèrent de nouvelles bandes de brigands qui augmentèrent encore la désolation générale et vinrent ajouter des ruines à des ruines dans ces malheureuses contrées.

Cependant le duc de Bourgogne travaillait de tout son pouvoir à chasser les princes d'Orléans de la campagne de Paris; mais voyant qu'il ne pouvait réunir autour de lui assez de soldats pour les refouler vers le Midi, il eut recours à un parti

Digitized by Google

désespéré et appela à lui les ennemis naturels de la France, les Anglais. Il commença par conclure avec eux une trêve marchande dans l'intérêt de la Flandre ; ensuite il offrit une de ses filles en mariage au fils aîné de Henri IV, leur roi, et obtint ainsi de ce prince un corps de troupes aguerries avec lequel il ne tarda pas à chasser les Armagnacs au delà de la Loire. Toutefois il ne put, malgré ses efforts, les faire sortir de Bourges, dont ils s'étaient emparés. Devant cette ville, le manque de vivres, les exhalaisons des marais et les maladies contagieuses décidèrent de nouveau les deux partis à conclure une fausse paix, qui fut à peine une trêve (15 juillet 1412). Tout l'avantage qu'en retira le duc d'Orléans fut d'obtenir quelque réparation à la mémoire de Montagu. Le prévôt de Paris alla détacher son corps du gibet et le fit enterrer honorablement. Son frère fut rappelé à l'évêché de Paris, et son fils aîné, nommé chambellan du dauphin, recouvra ce qui restait encore de ses biens confisqués et non vendus ou donnés. Bientôt le duc de Bourgogne aperçut combien son alliance avec les Anglais était impopulaire en France, et il s'en détacha. Les princes d'Orléans, au contraire, voyant que leur adversaire n'avait pu les forcer à quitter Paris, que par le moyen des troupes anglaises, firent avec Henri IV un traité odieux dans lequel ils lui remettaient, pour prix de ses secours, vingt places fortes du Midi, et s'engageaient à lui faire recouvrer les anciennes possessions de l'Angleterre dans cette partie de la France. Quand la conclusion de cette alliance fut connue, le duc de Bourgogne eut grand soin de s'en servir pour rendre de plus en plus impopulaires les princes et les partisans de la famille d'Orléans. D'après ses ordres secrets, des émissaires répandirent partout le bruit qu'on avait sa i sur un moine des papiers appartenant aux Armagnacs et aux Orléanais, et qu'outre les clauses honteuses connues de tous, ces papiers contenaient des conventions secrètes horribles; que les chefs des Armagnacs et des princes d'Orléans s'y étaient engagés,

Digitized by Google

par serment, à tuer le roi, à brûler Paris et à partager toute la France entre eux et les Anglais. La haine et les craintes du peuple ajoutèrent foi facilement à ces bruits ; il savait par expérience tout ce dont étaient capables les bandes déchaînées de la Gascogne et de la Bretagne ; aussi entendait-on, dans toutes les rues de Paris, un concert incessant d'imprécations contre les hommes abominables qui trahissaient le roi et livraient le royaume à l'étranger.

Cependant le triste état des affaires publiques, à Paris et dans la France entière, empirait chaque jour. Depuis longtemps le trésor était complétement vide, et les provinces se trouvaient dans la dernière détresse ; les troupes qui étaient sur pied appartenaient aux princes et non plus au roi ou au royaume. Ne recevant pas de solde, elles se payaient partout elles-mêmes par le pillage. D'un autre côté, la rivalité du pouvoir et les dissensions commençaient à pénétrer parmi les chefs du parti bourguignon qui possédait l'autorité à Paris. Jusqu'à ce jour, Jean sans Peur s'était fait obéir par le dauphin, duc de Guienne, son gendre ; mais le duc de Bourgogne était rude, hautain et impérieux ; ses manières offensaient le jeune prince : faute de prudence et de douceur, il finit par s'en faire un adversaire. L'anarchie était complète, les troubles et les désordres universels, et la misère partout. Jean sans Peur lui-même, effrayé à la vue de tant de maux, dit un jour cette parole grave à l'Université, qui lui proposait de choisir dans les trois états des hommes sages et non suspects pour l'aider dans le gouvernement : « Je ne me sens pas capable de gouverner un aussi grand royaume que le royaume de France. » De son côté, le conseil du roi passait les jours à délibérer, sans trouver de ressources et sans savoir quel parti prendre ; il finit par ordonner la convocation des états généraux à Paris, espérant rejeter ainsi sur la nation elle-même la responsabilité de la situation désespérée où l'on se trouvait.

Peu de personnes se rendirent à cet appel : on était en hiver ;

Digitized by Google

les chemins se trouvaient impraticables et pleins de bandits; la moitié du royaume était étrangère ou hostile à l'autre moitié; il y avait grand danger à se mettre en avant dans les affaires publiques; d'ailleurs le découragement était profond et général : aussi ne vit-on guère arriver à Paris que quelques grands et quelques prélats habitués à la cour, avec les députés de quelques villes les plus rapprochées de la capitale. La séance d'ouverture eut lieu le 30 janvier 1413, dans la grande salle de l'hôtel Saint-Paul; le roi, alors en bonne santé, la présida; il avait à côté de lui le dauphin, duc de Guienne, âgé de dix-sept ans. Autour du trône se tenaient le duc de Bourgogne, le duc de Bourbon et le comte des Vertus. Plusieurs orateurs prirent successivement la parole et firent, sous forme de longs sermons, des déclamations vagues sur la nécessité de la paix, sur l'extrême détresse des populations et l'impossibilité absolue où elles se trouvaient de payer de nouvelles taxes. Benoît Gentien, moine de Saint-Denis, parla au nom de l'Université de Paris; après avoir déclamé longuement aussi contre l'ambition et la convoitise, il demanda qu'on fît rendre gorge à ceux qui s'étaient enrichis par des malversations. Des généralités et des banalités, sans moyens ni résultats pratiques, tel fut le fruit que la nation retira seulement de cette assemblée sur laquelle on fondait de si grandes espérances. Le même jour, le chancelier de France la congédia. Les habitants de Paris s'étaient flattés qu'on y signalerait d'une manière bien précise, les abus sous lesquels gémissait le royaume tout entier, et qu'on y indiquerait des remèdes efficaces pour détruire le mal. Trompés dans leur attente, ils ne s'abandonnèrent pas eux-mêmes. Avec l'aide des docteurs de l'Université, les bourgeois rédigèrent aussitôt un cahier de doléances et de remontrances, signalant les abus d'une manière claire et nette, dénonçant les prévaricateurs et les nommant hardiment par leurs noms. Un carme, Eustache de Pavilly, fit la lecture de ce cahier dans une audience solennelle

Digitized by Google

où se trouvaient, avec le dauphin, les ducs de Bourgogne, de Bavière et de Lorraine, les comtes de Nevers, des Vertus, de Charolais et plusieurs autres grands seigneurs du royaume.

Le duc de Bourgogne se montra on ne peut plus favorable aux remontrances des Parisiens, ainsi qu'aux moyens pratiques qu'ils indiquaient pour guérir le mal; depuis quelque temps il voyait le dauphin, son gendre, s'éloigner de lui avec les autres princes et seigneurs de la cour. Déterminé à s'appuyer, par la suite, sur l'Université et sur la bourgeoisie de Paris, il fit droit immédiatement à leurs réclamations et força le conseil royal à destituer les financiers, ainsi que les hauts fonctionnaires désignés dans le cahier de doléances. Le prévôt des Essars se trouvait en tête des fonctionnaires révoqués. Redoutant une enquête sur sa gestion financière, il se sauva à Cherbourg, en déclarant qu'il lui manquait, en effet, deux millions d'écus d'or, mais qu'il avait en sa possession les reçus du duc de Bourgogne, et qu'il les produirait si on le mettait en jugement.

Le prince, voulant empêcher à tout prix cette production, méditait les moyens d'atteindre des Essars et de le faire périr, lorsqu'il apprit tout à coup que l'ancien prévôt royal venait de forcer le pont de Charenton et qu'il occupait la Bastille, au nom du dauphin, avec une troupe d'hommes dévoués. Transporté de colère à cette nouvelle, il lâcha dans Paris les chefs de la populace, les Legois, les Caboche, les Saint-Yon, les Thibert, qu'il admettait depuis longtemps dans sa confidence, et leur ordonna d'ameuter partout la foule des bouchers, ainsi que la multitude du menu peuple dont ils disposaient. En un instant le bruit se répandit, dans tous les quartiers de la ville, que des Essars avait établi une forte garnison dans le poste de Charenton, qui dominait la haute Seine, afin de pouvoir arrêter les arrivages, empêcher tous les approvisionnements et affamer ainsi les habitants de Paris; qu'il occupait la forteresse de la Bastille au nom des Armagnacs, pour lancer de là

Digitized by Google

ses bandes armées dans les différentes parties de la ville, pour enlever le roi et le dauphin, s'emparer de Paris, le livrer au pillage et le faire brûler. Aussitôt des clameurs désordonnées se firent entendre de toutes parts; les flots pressés d'une population en fureur débouchaient de tous points et s'amoncelaient incessamment sur la place de Grève, demandant à grands cris l'étendard de la commune pour aller attaquer la Bastille. Le greffier ou clerc de l'Hôtel-de-Ville, homme ferme, leur opposa une courageuse résistance et retarda ainsi l'insurrection de vingt-quatre heures; mais, le lendemain, la multitude revint à la charge avec une nouvelle fureur. Le prévôt des marchands, André d'Épernon, les échevins, les principaux cinquanteniers et les bourgeois notables s'étaient réunis de leur côté à l'Hôtel-de-Ville, pour y délibérer sur le triste état des affaires publiques. Ils cherchèrent en vain à calmer la foule qui se tenait en armes sur la place et à lui persuader de se retirer paisiblement. Des clameurs tumultueuses répondaient seules à leurs paroles et à leurs conseils. Tout à coup les chefs de l'insurrection se dirigèrent à grand bruit vers la porte Saint-Antoine; ils furent suivis d'une multitude de trois mille individus au moins. L'on voyait parmi les meneurs des nobles et des familiers du duc de Bourgogne, comme Léon de Jacqueville, qui ambitionnait le poste de capitaine de Paris, le sire de Hély et Robert de Mally, qui nourrissaient une haine implacable contre des Essars. L'ancien prévôt de Paris, bien qu'il occupât une forteresse abondamment pourvue d'armes et réputée imprenable, craignit pour sa vie et eut recours aux voies de la persuasion, afin d'apaiser la fureur populaire. Il parut à une fenêtre et, s'adressant aux chefs de la sédition, il leur montra les lettres patentes par lesquelles le duc de Guienne l'avait autorisé à occuper la Bastille. Il jura que jamais il n'avait rien fait ni voulu faire contre le roi ou contre les habitants de Paris; il déclara en même temps qu'il ne demandait qu'à sortir de la Bastille et à se retirer ailleurs.

Digitized by Google

Mais, tandis qu'il parlementait, la foule des insurgés avait grossi considérablement autour de la forteresse; ils étaient près de vingt mille, tous en armes, poussant des cris épouvantables et menaçant de détruire la Bastille, si on ne leur livrait des Essars, pour être puni comme il le méritait. Malgré les obstacles et les difficultés, ils allaient commencer l'assaut; mais le duc de Bourgogne, considérant que la Bastille était pourvue d'une bonne artillerie, que sa garnison était nombreuse et qu'elle paraissait disposée à bien se défendre, craignit de voir repousser la populace avec de grandes pertes; il se mit à parcourir vivement les rangs des insurgés, et les exhorta avec douceur à ne point commettre un crime de lèse-majesté, en attaquant, sans ordre, une forteresse royale. En même temps il s'offrit lui-même pour caution de Pierre des Essars, et promit de le décider à se rendre sans résistance. Celui-ci, sur une invitation du duc, ne craignit pas de descendre dans la place, au milieu de la foule même qui l'assiégeait. Quand on le vit auprès du duc, il s'éleva tout à coup des cris terribles au milieu de cette masse de peuple : de toutes parts on le réclamait avec des trépignements féroces, afin de le mettre en pièces; le duc Jean, pour le protéger, le tenait fortement d'une main, et de l'autre il faisait sur son dos le signe de la croix de Saint-André, pour montrer qu'il était bon Bourguignon. Ses efforts et ses promesses de punition le sauvèrent à grand'peine de la rage de cette multitude; il fut conduit au grand Châtelet, où l'on ne tarda pas à commencer son procès.

Peu à peu cependant une bonne partie des insurgés, les bouchers en tête, s'écoulèrent par la rue Saint-Antoine et vinrent se poster devant l'hôtel Saint-Paul, où se trouvait alors le dauphin, duc de Guienne. Là, après avoir planté l'étendard de la ville devant la porte et investi le palais de tous côtés, ils demandèrent à grands cris à parler au dauphin. A la nouvelle de cette attaque, le duc de Bourgogne était accouru auprès de son gendre; il lui déclara que la résistance était impossible. D'a-

Digitized by Google

près ses conseils, le jeune prince se hâta, malgré sa frayeur, de paraître à une fenêtre, et adressa ces paroles à la foule : « Mes amis, quel sujet vous amène ici ? Dites-moi la cause d'un si grand tumulte; je suis prêt à vous entendre et à suivre en tout vos conseils. » Le nom de Jean de Troyes retentit alors de toutes parts, et on l'invita à parler au prince au nom de tous. C'était un vieux chirurgien, homme lettré et d'une figure respectable, que son élocution facile avait fait choisir pour orateur ordinaire par la faction des bouchers. Il prit la parole en ces termes : « Excellent seigneur, vous voyez devant vous vos très-humbles sujets, les bourgeois de Paris. Nous sommes rassemblés ici dans l'intérêt de votre royaume et de votre honneur. Ne vous effrayez pas si nous nous présentons en armes; car nous n'hésiterions pas à exposer notre vie pour votre défense, ainsi que nous avons déjà su le faire. Tout notre déplaisir est de voir qu'à la fleur de votre royale jeunesse, vous soyez détourné de la route qu'ont suivie vos ancêtres, par les mauvais conseils de quelques traîtres qui vous obsèdent et vous gouvernent. Nous n'ignorons pas que notre auguste reine, votre mère, et les princes du sang royal en sont profondément affligés; ils craignent que vous ne soyez incapable de régner, quand vous aurez atteint l'âge viril. Nous avons fait tous nos efforts auprès des principaux conseillers du roi, votre père, pour obtenir qu'on éloigne ces hommes pervers de votre service; mais on n'a pas tenu compte de nos avis et de nos prières. Nous venons aujourd'hui demander qu'on nous les livre, pour que nous tirions vengeance de leur trahison. » Aussitôt la foule témoigna par ses cris frénétiques que l'orateur avait parlé selon ses sentiments.

Le dauphin était vivement blessé de cette hardiesse; il se contraignit cependant, et montra autant de calme que de fermeté. « Bons bourgeois et fidèles sujets du roi notre seigneur, répondit-il, je vous supplie de retourner à vos métiers et de vous apaiser, car je suis sûr de l'attachement de mes servi-

Digitized by Google

teurs. » Le chancelier du prince ajouta imprudemment : « Si vous en connaissez qui soient infidèles et traîtres, nommez-les; ils seront punis comme ils le méritent. » Aussitôt l'orateur, Jean de Troyes, présenta une liste de cinquante seigneurs ou gentilshommes de la maison du duc, en tête de laquelle se trouvait le nom du chancelier lui-même. On le força à la lire plusieurs fois à haute et intelligible voix. Le dauphin, tremblant et rouge de colère, mais se voyant privé de tout moyen de résistance, fit jurer bien inutilement au duc de Bourgogne qu'il n'arriverait aucun mal à ceux que le peuple allait saisir. Ensuite il se retira, plein de douleur et d'amertume, dans la chambre du roi. Aussitôt ces forcénés se mirent à briser les portes, à parcourir l'hôtel royal dans tous les sens, et à fouiller les réduits les plus secrets. Ils y arrêtèrent le duc de Bar, cousin du roi, le chancelier du duc de Guienne, son chambellan Jacques de la Rivière, et beaucoup d'autres officiers et domestiques du prince. La dauphine, fille du duc de Bourgogne, tenait dans ses bras Michel de Vitry, pour le sauver; ils l'en arrachèrent brutalement. Les prisonniers furent emmenés, à cheval, à l'hôtel d'Artois, chez le duc de Bourgogne, et puis à la tour du Louvre. Mais tous n'y arrivèrent pas : la foule en massacra plusieurs en route; elle en jeta quelques-uns à la rivière.

La bourgeoisie parisienne voyait avec la plus vive douleur ces excès déplorables. Chaque jour le corps de ville, prévôt des marchands et échevins, se réunissait à l'Hôtel-de-Ville, avec les bourgeois notables; mais décimée et ruinée depuis la réaction de la noblesse, en 1383, la bourgeoisie se sentait alors privée de cette force et de cette consistance qui lui eût permis, avant la journée de Roosebek, d'exercer avec vigueur l'autorité municipale à Paris, et même d'imprimer une direction salutaire au conseil du roi, pendant cette éclipse de la royauté.

Dans cet état de faiblesse, les bourgeois redoutaient, d'un côté, l'arrivée à Paris et les vengeances des princes d'Orléans;

Digitized by Google

ils leur envoyèrent quelques-uns des leurs avec des docteurs de l'Université, pour tâcher de leur faire voir les derniers événements de la capitale sous un jour un peu favorable; mais, d'un autre côté, ils avaient peur des bouchers, et ils n'osaient pas les désavouer. Aussi cette brutale faction, appuyée sur la multitude qu'elle dominait, et sur la portion la plus remuante et la plus ambitieuse de l'Université, possédait-elle révolutionnairement l'autorité municipale dans toute sa plénitude. Elle continuait son œuvre, au moyen d'une insurrection permanente, et tenait en échec l'ombre du pouvoir royal qui subsistait encore. Caboche l'écorcheur, Denisot le tripier, commandaient les postes importants de Charenton et de Saint-Cloud; leur camarade de mœurs et de goût, le sire de Jacqueville, gentilhomme bourguignon, avait la capitainerie de Paris; le chirurgien Jean de Troyes et le carme Eustache de Pavilly menaient, par leur parole facile et leur beau langage, l'un le peuple des halles, l'autre les habitués des écoles. Ce furent ces deux orateurs, selon toute apparence, qui firent adopter aux bouchers, et puis à tous les Parisiens, le fameux chaperon blanc des Gantais, pour signe de ralliement. Ils entraient souvent à l'hôtel Saint-Paul, avec des docteurs ou des gens de leur parti, et faisaient au dauphin de longs sermons, tantôt sur l'hygiène et le soin de sa santé, tantôt sur la nécessité d'avoir de bonnes mœurs, de la religion, et de suivre certaines règles en politique. Ils lui parlaient en présence des princes et de la reine indifféremment, et ne craignaient pas d'attribuer hautement les calamités du royaume aux débordements par lesquels ils disaient que la cour avait attiré le courroux du ciel. Sur ce dernier point, ils étaient l'écho fidèle de l'opinion publique; la plus grande partie du clergé, les ordres religieux et les docteurs de l'Université partageaient ce sentiment.

Après les avoir écoutés plusieurs fois avec résignation, le dauphin finit par se trouver à bout de patience. Il pensa d'abord à s'échapper de Paris, avec le comte des Vertus, frère du

Digitized by Google

duc d'Orléans, qui s'enfuit sous un déguisement. Mais ensuite il changea d'avis, et eut l'imprudence d'écrire aux princes du parti d'Armagnac de venir le délivrer. La reine était probablement dans la confidence : les bouchers le surent, et, continuant de marcher dans la voie de la violence où ils s'étaient engagés, ils prirent à l'instant des mesures énergiques pour empêcher leur royal pupille de s'échapper. Ils mirent bonne garde aux portes de la ville, ainsi qu'à l'hôtel Saint-Paul et aux environs; ensuite ils arrêtèrent prisonnier le duc de Bavière, frère de la reine, qui était sur le point de se marier. Ils mirent également en prison un grand nombre de gentilshommes de la cour, plusieurs bourgeois notables, et quinze dames de la maison de la reine ou de la duchesse de Guienne, qu'ils accusaient plus que toutes les autres de scandaliser la multitude par leur luxe et par l'indécence de leurs habillements. Ces dames furent arrachées des appartements royaux et emmenées de vive force, malgré leurs cris et leurs larmes. La douleur et la colère rendirent la reine très-malade.

Les bouchers, et avec eux la populace, étaient maîtres de Paris; le duc de Bourgogne lui-même les redoutait : ils avaient fait prendre partout, à la cour et à la ville, le chaperon blanc des Gantais; ils l'envoyèrent aux autres villes du nord du royaume, et presque toutes le portèrent; toutefois, aucune de ces villes n'entra sérieusement dans le mouvement de Paris. Nulle part la faction des bouchers ne trouvait de résistance; mais aussi ils n'étaient aidés de personne. Pour se procurer de l'argent, dont ils manquaient totalement, ils arrachèrent au dauphin l'autorisation de prendre soixante bourgeois notables, gens riches et modérés, que les factieux déclaraient suspects, et ils les rançonnèrent. Un certain nombre de membres de l'Université s'étaient mis dans le mouvement, avec l'espérance de pouvoir le diriger et d'accomplir ainsi les réformes appelées depuis si longtemps par les hommes sages et prévoyants, comme le seul

Digitized by Google

remède aux maux qui désolaient la France. Quand ils se virent tout à coup dans la rue parmi ces nouveaux frères et amis, écorcheurs, valets de boucherie, sales et sanglants, et au milieu d'une populace grossière et avinée, courant çà et là avec le chaperon blanc et les bras nus, menaçant tout le monde et hurlant le meurtre, ils furent saisis d'horreur et de tristesse.

Mais les bouchers, maîtres de Paris, se passaient facilement du duc de Bourgogne et des docteurs de l'Université; lorsqu'ils croyaient avoir besoin de quelque approbation pour la forme, ils allaient en nombre la chercher auprès du dauphin, ou même du roi, s'il se portait bien. Un jour ils coururent en foule à l'hôtel Saint-Paul, à la persuasion du chirurgien Jean de Troyes, et demandèrent à grands cris une ordonnance de réformes générales qu'on promettait depuis plusieurs mois : elle fut proclamée le lendemain (26 mai 1413). C'est un acte long et important en lui-même, qui occupe près de soixante-dix pages in-folio dans le *Recueil des Ordonnances :* il touche à toutes les parties du gouvernement et de l'administration, avec une certaine méthode et un sens pratique fort remarquable. Les divers caractères de l'esprit qui y domine annoncent un travail d'analyse raisonnée fait à tête reposée par des membres du clergé, des docteurs de l'Université, des magistrats du parlement, conjointement avec quelques bourgeois éclairés, sur les nombreuses ordonnances royales publiées depuis un siècle et plus. Malgré sa sagesse incontestable, malgré les améliorations nombreuses qu'il consacrait, ce recueil de lois demeura stérile ; l'ordre manquait dans la société de cette époque, non moins que les mœurs publiques, sans lesquelles la meilleure législation devient inutile. De plus, on ne voyait à la tête du Gouvernement et des grands services que des hommes vils et sans valeur, depuis que l'anarchie avait pris la place d'une puissance publique régulière et respectée.

Digitized by Google

Cependant l'espèce de gouvernement révolutionnaire et tyrannique qui s'était imposé à Paris se trouvait aux prises avec toutes les difficultés inhérentes à sa nature. L'Anglais était à Dieppe et menaçait Paris. Dans le midi, le comte d'Armagnac, ouvertement conjuré avec cet ennemi naturel de la France, dirigeait de nouveau ses bandes féroces vers les bords de la Seine; de leur côté, les princes d'Orléans armaient aussi sur la Loire, et leurs préparatifs faisaient grand bruit. Pendant ce temps, la faction des bouchers, à l'intérieur, voyait paralyser, par une force d'inertie insurmontable, tous ses actes d'autorité, soit pour la défense de l'État, soit pour le gouvernement. Le besoin d'argent se faisait surtout sentir; le trésor était entièrement vide; personne ne voulait payer, ni dans la bourgeoisie, ni dans le clergé, ni parmi les membres de l'Université ou du parlement. Ainsi entravés sur tous les points par des obstacles invincibles, les Cabochiens entrèrent en fureur et se rejetèrent avec une nouvelle passion dans la voie de la violence. Ils se mirent à poursuivre à outrance tous les opposants : l'avocat général Juvénal des Ursins fut enfermé au Petit-Châtelet; l'illustre docteur Jean Gerson, chancelier de Notre-Dame et curé de Saint-Jean-en-Grève, ne leur échappa qu'en se tenant caché dans les combles de la cathédrale; tout son hôtel fut pillé et saccagé. On se saisit des revenus des églises et des communautés religieuses; le jugement des prisonniers fut hâté; les juges-commissaires, saisis de frayeur, s'empressaient de signer des condamnations. Au nombre des victimes envoyées à la mort par leurs sentences, se trouva l'ancien prévôt des Essars, qui, durant quelques mois, avait été l'idole du peuple de Paris : il fut accroché au gibet même où il avait fait pendre naguère l'ex-intendant général des finances Montagu. Bientôt, au gré des Cabochiens, les juges allèrent trop lentement; les assassinats vinrent abréger; la prison même ne fut plus une sauvegarde. Un jour, le féroce Jacqueville y alla insulter le sire de la Rivière, et, sur un démenti donné,

Digitized by Google

ce digne capitaine des bouchers assomma d'un coup de hache le prisonnier désarmé. Tous les jours on décapitait à la Grève un grand nombre d'individus.

Un état de choses aussi violent ne pouvait manquer d'appeler une prompte réaction. Les gens de l'Université et du parlement, la haute et la moyenne bourgeoisie, bien plus, les artisans paisibles et rangés, c'est-à-dire l'immense majorité et la partie la meilleure de la population parisienne, se trouvèrent tout à coup debout devant la tyrannie cruelle et brutale des démagogues. D'un autre côté, la misère publique, qui faisait tous les jours des progrès effrayants, les maladies contagieuses, qui ne manquaient pas de la suivre, de nombreux et vastes incendies que le défaut de surveillance, au milieu du désordre, laissait naître à chaque instant dans les différents quartiers de la ville, faisaient désirer le retour de la tranquillité publique par la plus grande partie du menu peuple lui-même. Les princes d'Orléans, qui connaissaient l'état de Paris, approchaient toujours en offrant la paix. Le dauphin et le duc de Berry parlaient dans le même sens aux grands corps, à l'Université, au parlement. Le corps municipal, pendant ce temps, s'assemblait à l'Hôtel-de-Ville, et là, malgré les efforts et les menaces des Cabochiens, il accueillait les propositions des princes. Dans une assemblée générale, les démagogues eurent enfin l'occasion de se compter : dès lors leur ruine fut consommée; effrayés à la vue de leur petit nombre, ils ne résistèrent plus.

Le duc de Bourgogne lui-même n'essaya pas de combattre le mouvement réactionnaire : on vint arrêter sous ses yeux deux de ses chevaliers, dans son hôtel même, sans qu'il s'y opposât. Il quitta Paris secrètement et voulut emmener le roi avec lui; mais Juvénal des Ursins le poursuivit jusqu'à Vincennes, à la tête d'une troupe de bourgeois, et lui reprit ce précieux otage. Les principaux démagogues et les plus compromis des bouchers se hâtèrent de sortir aussi de Paris; les

Digitized by Google

autres, comme il arrive toujours en des cas pareils, se cachèrent dans la foule et tâchèrent de se faire oublier. La réaction marcha vite : le dauphin s'empressa de tirer de la grosse tour du Louvre son oncle le duc de Bavière et son cousin le duc de Bar ; il confia au premier le commandement de la Bastille, et au second celui du Louvre; en même temps les autres prisonniers des Cabochiens furent délivrés dans toutes les prisons de la ville. La paix générale fut jurée à Pontoise et publiée à Paris (le 8 août 1413); mais elle se trouva violée presque aussitôt que conclue, et elle ne fut en réalité que le triomphe d'une faction sur une autre.

Le traité portait que les princes et leurs troupes n'entreraient pas dans la ville et n'exerceraient aucunes représailles. Dès le lendemain le duc d'Orléans et le dauphin paraissaient ensemble dans les rues de Paris, vêtus des mêmes couleurs politiques : aussitôt le roi tenait un lit de justice et y annulait solennellement la grande ordonnance de réforme, avec l'assentiment de ceux-là même qui l'avaient fait rendre. De son côté l'Université, revenant sur un passé toujours dangereux à évoquer au milieu des passions politiques, condamnait non moins solennellement, pour la seconde fois, le discours de Jean Petit, ainsi que sa doctrine abominable sur l'assassinat. Une autre ordonnance royale déclarait le duc de Bourgogne rebelle et convoquait contre lui le ban et l'arrière-ban; on parlait même de confisquer ses États. Tous ses partisans connus dans la ville, bourgeois ou gentilshommes, tous les adhérents des Cabochiens, étaient successivement arrêtés chaque jour et jetés en prison. Quelques-uns de ces derniers furent pendus, aux applaudissements de la foule, et la populace ne manquait pas d'aller piller à l'envi les maisons des bouchers fugitifs, comme elle avait pillé auparavant celles des Armagnacs. L'écharpe du parti d'Orléans remplaça la croix de Bourgogne dans l'habillement des Parisiens, et l'on battait les enfants qu'on surprenait à chanter les chansons

Digitized by Google

populaires du parti bourguignon. Dans le gouvernement, les magistrats des tribunaux, les fonctionnaires et les employés de l'administration furent changés partout, en province aussi bien qu'à Paris; l'on rendit la prévôté à Benoît Gentien, et l'on retira les sceaux de chancelier à Juvénal des Ursins lui-même, qui parut trop modéré.

Les princes traitaient Paris en ville conquise : c'était chaque jour des confiscations nouvelles; les tailles devinrent énormes, et l'argent qu'elles produisaient passait en débauches sans fin, était gaspillé, donné, jeté. Les passions de l'esprit de parti et la violence de la réaction gagnaient tout le monde et jusqu'aux meilleures têtes. Le roi, personne ne s'en occupait, et l'on ne paraissait en tenir compte, de temps en temps, que pour exploiter son nom. Le dauphin, dont les partis se servaient tour à tour comme d'un drapeau, pendant les crises de la maladie du roi, consumait sa jeunesse et épuisait sa vie dans des excès de tout genre, sans se mettre beaucoup en peine des affaires politiques, lorsqu'elles ne venaient pas troubler ses plaisirs. La reine, de son côté, passait les jours et les nuits dans tous les désordres d'une inconduite scandaleuse.

Ce fut au milieu de ces maux épouvantables que s'ouvrit le concile de Constance, un des plus grands événements du siècle. Le déplorable schisme d'Occident avait été une des causes principales de l'anarchie et des calamités qui, depuis tant d'années, désolaient la France. Dans ce concile, Dieu sut briser tous les obstacles que les passions humaines opposaient encore au rétablissement de l'union générale et de la paix de son Église. Les divers prétendants à la papauté abdiquèrent ou furent déposés par l'autorité des prélats réunis; On y élut Martin V, qui fut aussitôt reconnu partout pour souverain pontife légitime et unique. Les évêques et les docteurs français y brillèrent par le talent de la parole et la science des affaires. L'éclat de ce double mérite sortait surtout du sein

Digitized by Google

de l'Université de Paris : ce corps célèbre avait eu soin d'y envoyer ses membres les plus distingués; on remarquait parmi eux l'illustre Jean Gerson, qui fut une des lumières du concile pendant toute sa durée. Outre l'extirpation du schisme, cette auguste assemblée avait pour objet l'examen et la condamnation des hérésies qui s'étaient répandues dans quelques parties de l'Europe, à la faveur de cette funeste division. Le concile anathématisa solennellement les erreurs de Wielef, docteur de l'Université d'Oxford, ainsi que celles de Jean Hus, recteur de l'Université de Prague, et de son disciple Jérôme de Prague. Le grand concile œcuménique de Constance s'ouvrit le 16 novembre 1414, et fut terminé le 22 avril 1418. En restaurant la discipline et la concorde dans la famille catholique, il commença à préparer, par contre-coup, les esprits et les choses en France pour les faire arriver peu à peu, et dans un temps donné, à la cessation des fléaux qui depuis si longtemps y désolaient les malheureuses populations.

A l'époque de son ouverture, les deux factions qui ruinaient Paris et la France s'acharnaient à leur destruction réciproque, sans qu'aucune pût parvenir à écraser l'autre. Elles faisaient quelquefois ensemble des traités de paix qu'elles observaient à peine quelques jours : les chefs s'attaquaient et cherchaient à s'exterminer mutuellement au nom de l'autorité souveraine qu'ils prétendaient posséder de part et d'autre. Au-dessous d'eux, et sous l'invocation de leurs noms, les passions humaines les plus ardentes donnaient libre carrière à leur sauvage énergie et à tous leurs appétits féroces. Le pauvre pillait d'abord le riche, le roturier tuait le noble; puis les chances de la fortune changeant, le pauvre et le roturier étaient massacrés à leur tour. La dissolution sociale semblait ne pouvoir plus s'accroître, et cependant elle s'accroissait sans cesse. Au milieu de ces calamités, l'on apprit tout à coup que le nouveau roi d'Angleterre, Henri V, successeur de son père Henri IV, venait de descendre à Harfleur avec une armée formidable,

Digitized by Google

qu'il prenait le titre de roi de France, et que son intention, hautement proclamée, était de conquérir tout le royaume (1415). L'année précédente, le duc de Bourgogne avait fait alliance avec les Anglais. Il ne bougea pas, dans ce pressant besoin de son pays; il défendit même à son fils de s'armer pour la France, et demeura tranquille spectateur de la lutte dans ses possessions de Flandre. Tout le poids de la guerre portait sur les princes d'Orléans, qui tenaient Paris et avaient le roi avec eux. Ils se hâtèrent de réunir une armée et marchèrent à l'ennemi, sous les ordres du connétable d'Albret, l'un des chefs du parti; ils le rencontrèrent près du petit village d'Azincourt, sur la route de Saint-Omer à Herdin. Là se livra une bataille aussi sanglante et aussi funeste pour la France que celles de Crécy et de Poitiers : les mêmes fautes amenèrent exactement les mêmes résultats. Huit mille gentilshommes y perdirent la vie; le nombre des prisonniers fut immense; le duc d'Orléans se trouva parmi ces derniers. On le conduisit à Londres : il allait y languir pendant vingt-cinq ans. Malgré sa brillante victoire, Henri V repassa la mer; il manquait de troupes et d'argent; mais il revint presque aussitôt, et se mit à faire la conquête des provinces du nord de la France.

A Paris, le comte d'Armagnac voyant les principaux chefs de son parti morts ou prisonniers, se fit nommer connétable et s'empara du gouvernement. Il tenait la ville avec six mille Gascons, gens déterminés qui lui étaient entièrement dévoués. C'était un homme méchant, féroce même au besoin, et capable de tout, sans en excepter rien; mais c'était aussi un homme de tête et de main. Au milieu des dangers qui étreignaient la France de toutes parts, dans ce chaos de toutes choses, et pendant cette absence complète d'autorité respectée, le commandement allait de droit au caractère résolu et énergique qui pouvait le prendre et savait le manier. L'ambition du comte d'Armagnac fut servie à souhait par la fortune : dans le même temps, le vieux duc de Berry, le roi de Sicile et le dauphin mou-

Digitized by Google

rurent; quelques mois après, un second fils du roi, puis un troisième, moururent aussi. Le comte de Ponthieu, quatrième dauphin, qui survécut à ses trois frères, était un enfant de treize ans que son âge livrait au connétable.

Peu de temps après le désastre d'Azincourt, le duc de Bourgogne s'était avancé vers Paris avec dix mille chevaux; mais la place était déjà occupée par les Gascons du comte d'Armagnac. Comptant toutefois sur les nombreux partisans qu'il avait dans la ville, le duc Jean s'était établi aux environs de la capitale, à Lagny; et, de ce point, il disposait toutes choses pour rentrer à Paris par la force ou par la ruse. Il y perdit deux mois à attendre. Ceux de son parti firent une grande conspiration pour l'introduire dans la capitale; mais on la découvrit, et elle ne servit qu'à affermir la tyrannie du comte d'Armagnac. Le connétable fit murer au pain et à l'eau un chanoine, frère du dernier évêque, qui passait pour le chef du complot. Il y eut ensuite un grand nombre d'exécutions et de noyades; chaque jour les arrestations, les confiscations et les bannissements se succédaient. Il était défendu, sous peine de mort, de se baigner dans la rivière, afin qu'on ne pût y compter les cadavres des noyés. Le comte d'Armagnac était aveuglément secondé, dans l'exécution de toutes ses mesures rigoureuses, par Barbazan, le plus expérimenté de ses capitaines, et par le Breton Tanneguy du Châtel, prévôt de Paris. A l'aide de ces deux hommes, il avait organisé une police rapide et terrible qui surveillait et étreignait la ville sur tous les points. Les réunions et les assemblées, même pour noces, sans l'autorisation du prévôt, furent interdites. On enleva les chaînes des rues, et on désarma soigneusement tout le monde, bourgeois et menu peuple. Tous les cinq jours, chaque homme était forcé d'aller travailler aux fortifications ou aux fossés; les bourgeois devaient se cotiser de manière à fournir, à trois, un homme d'armes tout équipé; ils étaient obligés, sous peine d'avoir des garnisaires, de s'approvisionner de blé pour un an, et

Digitized by Google

d'acheter, à prix forcé et comptant, tout le sel des greniers publics. En même temps on levait, sans aucun ménagement, des taxes et des tailles, non-seulement sur les bourgeois et le menu peuple, mais aussi sur le clergé qui était ordinairement exempt de toute sorte d'impôts. Les mêmes taxes étaient demandées aux autres villes du royaume. L'ancienne communauté des bouchers fut dissoute et privée de ses priviléges; on démolit la grande boucherie, située près du Châtelet, ainsi que l'écorcherie voisine du Grand-Pont. Quatre boucheries nouvelles furent construites dans quatre quartiers différents; il n'y eut plus de bouchers héréditaires; les anciens étaux dont se composait la grande boucherie furent donnés à ferme au nom du roi. Cette réforme assainissait tout un quartier de Paris, et ruinait l'influence naguère si redoutable des bouchers.

Ensuite Armagnac fit chasser de la ville, par le conseil du roi, une grande partie des docteurs et professeurs de l'Université, plusieurs magistrats influents, soit du parlement, soit du Châtelet, et plus de trois cents bourgeois notables. La reine elle-même, qui négociait sous main avec Jean sans Peur, fut transportée prisonnière à Tours, et placée sous la surveillance de trois commissaires qui ne devaient jamais la perdre de vue.

Cependant les troupes du duc de Bourgogne s'étaient formées en compagnies et tenaient les environs de Paris. Le duc lui-même, pour priver son ennemi de tous secours extérieurs et se rendre populaire, envoyait dans les grandes villes des émissaires qui défendaient, au nom du roi, de payer les impôts et les taxes. Presque partout on se conformait avec empressement à cette défense. Le comte d'Armagnac se trouvait ainsi sans ressources pécuniaires, dans un moment où Paris voyait la disette augmenter de jour en jour dans ses murs; car les Bourguignons, qui occupaient la campagne, ne laissaient plus rien arriver de la Normandie ni de la Beauce, ces deux greniers naturels de la grande cité.

Tout à coup on apprit que le duc de Bourgogne venait d'en-

Digitized by Google

lever la reine de Tours; que cette princesse s'était déclarée régente du royaume; qu'en cette qualité elle avait défendu de payer les taxes, et que cette défense circulait non-seulement dans le nord de la France, mais aussi en Languedoc et dans tout le Midi. Il ne restait donc plus que Paris au comte d'Armagnac et au dauphin qu'il maîtrisait, Paris écrasé d'impôts pour la solde des gens d'armes, dévoré de corvées pour la réparation de ses défenses contre deux ennemis différents qui menaçaient à la fois son dominateur, Paris exposé prochainement aux horreurs de la famine et totalement privé de ressources : car on y avait enlevé, pour faire de l'argent, les trésors des églises elles-mêmes, et jusqu'aux châsses des saints. Les Parisiens, au désespoir, auraient volontiers, à l'exemple des villes voisines, ouvert leurs portes aux Bourguignons, qui leur apparaissaient alors comme des libérateurs; mais ils étaient surveillés de près par la police et les nombreux espions du tyran redoutable qui les opprimait. La plupart des portes avaient été murées; les autres étaient bien gardées par les Bretons sauvages du prévôt Tanneguy du Châtel, par les Gascons cruels du comte d'Armagnac et les arbalétriers génois à la solde du roi. Le conseil royal, que le dauphin était censé présider, se trouvait composé de quelques ambitieux subalternes entièrement dévoués à Armagnac, comme Henri de Marle, qui tenait les sceaux de grand chancelier; Philippe de Corbie, président du parlement; Robert le Maçon, chancelier du dauphin; le prévôt du Châtel, etc., etc. La terreur la plus profonde régnait dans la ville.

Pendant que les Français se détruisaient ainsi entre eux et semblaient s'entendre pour ruiner à fond la France, le roi d'Angleterre, Henri V, faisait des progrès incessants et s'avançait chaque jour vers le cœur de ce malheureux pays. Appuyé sur une double alliance secrète qu'il avait eu soin de se ménager, d'un côté avec le duc de Bourgogne, et de l'autre avec le duc de Bretagne, il faisait tranquillement, et sans se pres-

Digitized by Google

ser, la conquête des différentes villes de la Normandie, l'une après l'autre : d'Harfleur et de Lisieux d'abord, ensuite de Caën, et puis enfin de Rouen. Il affectait le plus grand respect pour les personnes et pour les propriétés, dans les contrées qu'il soumettait. Partout il maintenait l'ordre et faisait continuer le travail, soit dans les villes, soit dans les campagnes; partout il protégeait ceux qui se soumettaient. Aux prises des villes, il défendait rigoureusement toute violence. Nulle part les femmes n'étaient insultées; les églises et les prêtres étaient toujours respectés : c'est ainsi qu'il marchait lentement, mais sûrement, sur Paris, tenant sans cesse ouvertes des négociations avec le comte d'Armagnac.

Dans cette dernière ville, la situation devenait de jour en jour plus triste; elle ne pouvait durer. Le duc de Bourgogne offrait la paix, le roi et le dauphin l'acceptaient; pendant quelques instants les Parisiens se crurent enfin délivrés de leurs maux; mais le connétable arrêta tout : il craignait de devenir le prix du traité et de se voir remettre comme gage entre les mains de son ennemi mortel. Cette espérance de la paix déçue au milieu de souffrances si cruelles et déjà si longues, jeta la population de Paris tout entière dans une rage concentrée qui n'attendit qu'une occasion pour se satisfaire.

Une vengeance particulière la fit naître. Un jeune homme, nommé Périnet Leclerc, fils d'un riche marchand de fer du Petit-Pont, n'ayant pu obtenir justice d'une injure que lui avaient faite les Armagnacs, se lia d'intelligence avec les agents secrets du parti bourguignon. Son père, quartenier de la milice bourgeoise, avait la garde de la porte Saint-Germain. Une nuit, le jeune Périnet prit les clefs sous son chevet, pendant qu'il dormait, et alla, avec plusieurs de ses amis, ouvrir la porte dont le guet était gagné. Un capitaine de Jean sans Peur, le sire de l'Ile-Adam, prévenu d'avance, attendait dehors avec huit cents cavaliers. Il entra, lui et les siens, et fut aussitôt joint par quatre cents bourgeois, hommes déterminés. La pe-

Digitized by Google

tite troupe se divisa en plusieurs bandes; une d'elles, conduite par l'Ile-Adam lui-même, alla droit à l'hôtel Saint-Paul, s'empara du roi et le détermina à monter à cheval et à parcourir les rues de la ville; une autre bande se porta, par la rue Saint-Honoré, vers la demeure du comte d'Armagnac; mais celui-ci, averti à temps, parvint à se sauver, sous un déguisement, chez un maçon du voisinage. Le reste de la troupe suivit la rue Saint-Denis. Tous criaient dans leur marche : « Notre-Dame de la paix, vive le roi! vive Bourgogne! »

A peine avait-on connu l'entrée des Bourguignons dans la ville, que toute la population s'était soulevée instantanément. Nulle part les Gascons du comte d'Armagnac ni les Bretons de Tanneguy du Châtel ne parvinrent à se rallier. Sur tous les points l'insurrection demeura pleinement victorieuse, sans trouver le moindre obstacle. Dès le commencement du tumulte, le prévôt du Châtel courut à l'hôtel du dauphin, et l'ayant réveillé brusquement, il l'emporta à la Bastille-Saint-Antoine enveloppé dans les draps de son lit. De là, il l'envoya aussitôt à Melun. Plusieurs chefs armagnacs, tels que Louvet, président de Provence, l'évêque de Clermont, Robert le Maçon, chancelier du dauphin, étaient parvenus à fuir et à gagner la Bastille avec beaucoup de soldats. Mais la plupart des hommes considérables de ce parti furent arrêtés et mis en prison. Un grand nombre de bourgeois, qu'on disait attachés aux Armagnacs, eurent le même sort. On se mit aussitôt à piller leurs maisons. Quelques-uns, qui passaient pour riches, furent mis en charte privée, au pain et à l'eau, avec des menaces de supplices, jusqu'à ce qu'ils se fussent rachetés par de grosses sommes d'argent. Juvénal des Ursins qui, malgré sa modération reconnue, était haï des Bourguignons, parvint à leur échapper et s'enfuit à Corbeil. On nomma Leveau de Bar, prévôt de Paris, à la place de Tanneguy du Châtel, et l'on publia dans toutes les rues de la ville, au nom du roi, l'ordre à tous les habitants d'aller déclarer à ce magistrat, sous peine

Digitized by Google

d'être arrêté et de voir ses propres biens confisqués, les lieux où se tenaient cachés les partisans connus des Armagnacs qui avaient pu échapper aux recherches déjà faites. Bientôt les prisons regorgèrent de victimes. Le maçon chez lequel le connétable avait cherché un asile eut peur ; il livra son hôte, qui fut aussitôt conduit à la Conciergerie du palais.

Cependant Tanneguy du Châtel et ses hommes restaient maîtres de la Bastille. Le sire de Barbazan et le maréchal de Rieux parvinrent à se jeter aussi dans cette forteresse importante qui dominait Paris, avec un grand nombre de Gascons et de Bretons. L'Ile-Adam, au contraire, en était encore réduit à sa petite troupe de Bourguignons ; il ne pouvait recevoir de nouveaux soldats qu'après quelques jours, à cause de l'éloignement des garnisons de son parti. Tanneguy voulut profiter de cette circonstance, qu'il connaissait, pour tenter un coup de main sur la ville. Un matin, il descendit inopinément dans la rue Saint-Antoine, à la tête de quinze cents hommes d'élite, et marcha vivement sur l'hôtel Saint-Paul, aux cris répétés de : « Vive le roi ! vive le dauphin ! vive Armagnac ! » Un détachement conduit par du Châtel en personne se mit à fouiller cet hôtel dans tous les sens, afin de s'emparer du roi ; mais ce prince avait été conduit au Louvre la veille. Un autre détachement, sous les ordres du maréchal de Rieux, poussa jusqu'à la porte Baudoyer et à la rue Tiron, enfonçant les portes des maisons, tuant les habitants et commençant le pillage ; mais le nouveau prévôt de Paris arriva tout à coup à la tête des milices bourgeoises armées. En même temps, le reste de la population et le menu peuple lui-même se portait aussi en armes dans les rues collatérales. En un instant, les Armagnacs se virent attaqués en tête et en flanc, tandis que des fenêtres et du haut des toits on les écrasait avec des projectiles de toute sorte. Ils se hâtèrent de rentrer à la Bastille, laissant sur le pavé plus de quatre cents des leurs. Alors, la populace échauffée à son tour par le carnage, se mit à fouiller tous les hôtels

Digitized by Google

où elle espérait trouver encore des Armagnacs cachés. Elle prit un grand nombre d'individus, Armagnacs vrais ou supposés, et elle en fit un cruel massacre. Quelques jours après, les Bourguignons se rendirent maîtres de la Bastille. Tanneguy du Châtel en était sorti avec le plus grand nombre des soldats qui s'y trouvaient. Il alla rejoindre le dauphin à Melun, s'empara entièrement de l'esprit de ce prince, qui le nomma capitaine général des pays de France, et prit ainsi, dès ce jour, la place du comte d'Armagnac, comme chef du parti qu'on appela depuis Dauphinais ou du dauphin. Avec Paris, les Armagnacs perdirent au Nord et à l'Ouest un grand nombre de villes qui depuis longtemps suivaient en toutes choses l'exemple de la capitale.

Aussitôt que la prise de Paris et la défaite du parti d'Armagnac furent connus, les capitaines bourguignons se hâtèrent d'accourir des provinces voisines, à la tête de leurs gens, dans l'intention de prendre aussi leur part du butin. Avec eux, on vit revenir les proscrits, les gens ruinés, les bouchers et toute cette foule famélique que la crainte des vainqueurs avait fait fuir de la ville, dans un état de dénûment complet. Ils parcouraient incessamment les différents quartiers ; quelques-uns se contentaient d'entrer dans les maisons et de les piller ; quant aux proscrits cabochiens, hommes violents et pleins de haine, le souvenir toujours présent de leurs biens confisqués, de leurs amis égorgés, de leurs femmes et de leurs enfants traînés en prison, les pénétraient de ressentiment, et ils avaient encore plus soif de vengeance que d'or. Ils faisaient passer leurs passions furieuses dans le sein de la multitude, déjà aigrie par des souffrances si poignantes et si longues. A chaque instant, de fausses alarmes étaient répandues à dessein dans la ville. Une nuit, l'on disait que les Armagnacs attaquaient la porte Saint-Germain ; une autre nuit, le bruit courait qu'ils étaient à la porte Bordelle, qu'ils venaient délivrer les prisonniers leurs complices, qu'ils allaient tous ensemble reprendre la

Digitized by Google

ville et la mettre à feu et à sang. L'on disait aussi que le comte d'Armagnac devait être relâché, moyennant finances. Comme il arrive, la plupart de ces bruits s'accréditaient parmi la foule; ainsi la rage de la populace s'amassait sourdement et commençait à grandir.

Elle finit par éclater dans la nuit du dimanche 12 juin (1418). Au milieu d'une de ces paniques, qui avait mis en émoi tous les environs de la place Maubert, quelqu'un se mit à crier tout à coup qu'il fallait aller tuer les prisonniers, que c'était là le seul moyen d'en finir et de les empêcher, soit de se sauver, moyennant de l'argent, soit d'appeler à eux ceux de leur parti pour les délivrer.

Aussitôt, une multitude furieuse courut à la prison du palais, en arracha le comte d'Armagnac et le chancelier de France, Henri de Marle, et les massacra. Le mouvement gagna, avec la rapidité de l'incendie, les quartiers les plus populeux de la ville. Partout se pressaient les flots tumultueux d'une populace armée et furieuse. On la vit se porter successivement, en poussant de grands cris, aux prisons du Petit-Châtelet, de Saint-Éloi, de Saint-Martin-des-Champs, de Saint-Magloire, du Temple, de Tiron, etc., etc., briser les portes et égorger tous les prisonniers indistinctement. Quand ils voyaient les prisons trop fortes pour pouvoir les forcer, ils y mettaient le feu et faisaient brûler impitoyablement tout ce qui s'y trouvait renfermé. Les détenus du Grand-Châtelet, alors très-nombreux, étaient parvenus à se procurer des armes; ils opposèrent une vigoureuse défense aux assaillants; ils finirent cependant par être forcés, tant au moyen du feu et de la fumée que par un assaut furieux. Partisans des Armagnacs, nobles de tous rangs, bourgeois de toute espèce enfermés comme suspects, détenus pour dettes, soldats génois, tout y fut massacré pêle-mêle; on égorgea jusqu'à des femmes enceintes. Au nombre des victimes immolées dans les différentes prisons se trouvaient, outre le connétable et le chan-

Digitized by Google

celier, les évêques de Bayeux, de Coutances, d'Évreux, de Saintes, de Senlis, l'abbé de Sainte-Corneille de Compiègne, deux présidents au parlement, le capitaine Raymonnet de la Guerre, et un grand nombre de seigneurs, de bourgeois notables, de financiers, de capitaines et de soldats, de membres du parlement et de la chambre des comptes. Le massacre dura depuis quatre heures du matin jusqu'au lendemain à midi. Le nombre des morts fut de quinze cents à deux mille. Le sire de l'Ile-Adam et le prévôt de Paris étaient accourus, dès le commencement, avec mille cavaliers pour l'empêcher; mais se trouvant en face d'une multitude de quarante mille hommes armés et furieux, ils se virent impuissants pour arrêter le mal et finirent par leur dire : « Faites ce qu'il vous plaira. »

Ces horribles scènes de carnage ne cessèrent pas avec l'extermination de tous les prisonniers. Les assassins, excités par le sang répandu, entraient par bandes dans les maisons qu'on leur désignait comme appartenant à des Armagnacs. Ils y massacraient tout impitoyablement et s'emparaient de ce qui leur plaisait. Dans la rue, il suffisait de crier sur un homme : «Voilà un Armagnac!» pour qu'il fût tué à l'instant sans aucune information. Les morts étaient réputés indignes de sépulture; on les jetait en pâture aux chiens dévorants et aux oiseaux de proie. Les mauvais enfants des rues (*gamins de Paris*) jouaient avec les cadavres; les corps du comte d'Armagnac et d'autres restèrent plusieurs jours dans la cour du palais, exposés à la risée des passants. On s'était avisé de leur lever une bande de peau sur le dos, afin qu'ils parussent porter la bande blanche de leur parti. Quand la pourriture et la puanteur contraignirent à les enlever, l'on mit ces restes dans des tombereaux pêle-mêle, et puis, sans prêtres ni prières, on les jeta dans une fosse ouverte au marché aux Pourceaux.

Les officiers et les magistrats bourguignons, effrayés eux-mêmes, pressaient le duc Jean de venir à Paris. Il se rendit

Digitized by Google

enfin à leurs instances et y fit son entrée avec la reine. Alors la population tout entière, facile, comme à l'ordinaire, à se laisser prendre à l'espérance, crut voir enfin un terme à ses maux. La joie était vive et générale; elle se manifestait, ici par des pleurs, et là par des transports. Sur tous les points, on criait avec enthousiasme : « Vive le roi! vive la reine! vive le duc! vive la paix! »

Jean sans Peur s'efforça de répondre à l'attente des Parisiens. A peine descendu à l'hôtel de Bourgogne, il prit lui-même le titre de gouverneur de Paris; il rendit à la ville toutes ses prérogatives et ses anciens priviléges. Voulant complaire aux bouchers, ses vieux partisans, il reconstitua leur confrérie et les rétablit également dans leurs antiques priviléges. Des mutations nombreuses et bien justifiées eurent lieu dans les hauts emplois : le conseil du roi fut réorganisé et se réunit fréquemment, pour travailler au retour du bon ordre. Le parlement avait cessé de rendre des arrêts qui auraient été sans force, au milieu du tumulte des armes et des désordres de l'anarchie; il reprit ses séances aussitôt qu'on put voir apparaître une ombre d'autorité. Sur tous les autres points des services publics, sûreté dans la ville, police générale, surveillance des approvisionnements, l'administration, par les soins du duc, faisait de grands efforts pour se rasseoir et répondre aux besoins du peuple. Mais le mal était trop grand et trop profond pour céder aussi vite et pour disparaître devant des moyens aussi faibles. Les premiers moments d'enthousiasme passés, les espérances illusoires d'une prompte amélioration s'évanouirent devant la triste réalité, et la désolation régna de nouveau dans la ville. La famine s'y faisait durement sentir sur tous les points; les Anglais tenaient la Normandie et le bas de la rivière, tandis que les Armagnacs, maîtres de Melun et de ses environs, empêchaient les arrivages par la haute Seine. A la famine, comme il arrive ordinairement, vinrent se joindre des maladies contagieuses. Une épidémie terrible se mit à sévir

Digitized by Google

tout à coup avec la plus grande intensité, à Paris et dans les campagnes voisines; dans l'espace de quelques mois, elle emporta plus de cinquante mille personnes. Le nombre des morts était si grand, et l'on succombait si vite, dit un auteur contemporain, qu'au cimetière on mettait les corps par rangs serrés et prolongés dans de grandes fosses à peine recouvertes de terre.

A la fureur et au délire de la fièvre, avaient succédé la prostration des forces et un abattement extrême. Les hommes surtout qui s'étaient signalés par leur rage sanguinaire dans les massacres, tombaient dans l'anéantissement d'un morne désespoir; ils mouraient chaque jour par centaines à l'Hôtel-Dieu et ailleurs, repoussant d'un air effaré tous secours, toutes consolations, et jusqu'aux sacrements de l'Église. D'autres, au contraire, toujours en proie à une exaltation furieuse, allaient criant partout qu'on n'avait pas assez tué, et qu'il fallait purger la ville de tous les partisans d'Armagnac. Les prisons, vidées par les massacres, s'étaient en peu de temps remplies de nouvelles victimes prises au hasard ou au gré de la haine, et étrangères, pour la plupart, à toutes menées politiques des deux factions : c'était leurs têtes que réclamaient avec colère et persistance les exaltés, les bouchers et même certains membres indignes de l'Université. « Il n'est plus de justice pour nous, s'écriaient-ils en tous lieux et à toute occasion; nous n'avons rien à attendre des princes; car ce qu'ils désirent avec le plus d'ardeur, c'est de tirer de fortes rançons des prisonniers et de les relâcher ensuite contre nous pleins de colère et de ressentiments. »

Ces prédications irritantes, jointes incessamment aux souffrances poignantes de la famine et de la maladie, finissent par surexciter de nouveau, et au plus haut degré, la populace tout entière. Le 21 août 1408, au milieu d'une chaleur excessive, un formidable rassemblement, formé tout à coup, s'ébranle et se dirige vers les prisons. Le bourreau de Paris, Capeluche,

Digitized by Google

marche à sa tête, à cheval, et le conduit. Cette masse d'hommes furieux va fondre sur le Grand-Châtelet, en poussant des clameurs désordonnées et des hurlements de bêtes fauves. Les prisonniers, aidés par les geôliers eux-mêmes, se défendent de tout leur pouvoir; mais les assassins escaladent les murs, entrent par les toits et pénètrent jusqu'à leurs victimes, qu'ils massacrent avec rage, prisonniers et geôliers, sans aucune distinction. Ils courent de là au Petit-Châtelet, et y font aussi main-basse sur tout ce qu'il renferme. Ensuite ils se précipitent vers la Bastille, demandent à grands cris quelques Armagnacs qu'on y détient; et, n'obtenant pas de réponse, ils se disposent à donner l'assaut à la forteresse. Le duc de Bourgogne logeait près de là; il arrive au milieu de cette foule, seul et sans troupes, voulant à tout prix rester le favori de la populace; il fait tous ses efforts pour la détourner, par de bonnes paroles, de son dessein; il la conjure de se retirer, prend même la main de son chef, Capeluche, sans le connaître, et affecte de la confiance et de la bonhomie. Honte inutile! rien n'est capable de calmer ces furieux; et le duc en vient jusqu'à leur livrer les prisonniers qu'ils réclament. Tout ce qu'il peut obtenir d'eux se borne à une promesse de ne pas les tuer, et de les conduire au Châtelet; promesse bien vaine : car ces malheureux ont fait à peine quelques pas dans la rue, qu'ils sont arrachés des mains de leurs conducteurs et mis en pièces.

Le nombre des victimes massacrées dans cette émeute sanglante s'éleva au delà de trois cents. Le duc de Bourgogne venait de s'y montrer sous un triste rôle. Quand il apprit qu'il avait touché la main au bourreau de Paris, son orgueil, profondément blessé, poussa chez lui la colère jusqu'à la rage. Trouvant dans le vif ressentiment de cette humiliation une énergie que ne lui aurait pas donnée l'humanité, il s'entendit aussitôt avec les principaux bourgeois, et prit des mesures efficaces pour mettre un terme à tant d'excès et de désordres sanglants. Il envoya contre les Armagnacs, qui occupaient Mont-

Digitized by Google

lhéry, les plus turbulents et plus exaltés des émeutiers massacreurs, au nombre de six mille hommes, bien commandés; il leur ordonna de prendre cette place et d'ouvrir ainsi la route aux blés de la Beauce. Ensuite il fit saisir, juger et condamner à mort, sous différents prétextes, quelques-uns des chefs de l'émeute, parmi lesquels on eut soin de mettre le bourreau Capeluche; on l'exécuta aux halles. D'après les historiens du temps, ce misérable qui tuait de sang-froid et d'après certaines règles, dirigea lui-même les apprêts de son supplice. Au moment de mourir, il donna avec une indifférence et un sang-froid imperturbables, toutes les instructions nécessaires pour bien opérer, à son valet qui devait exercer sur lui les fonctions de bourreau. On publia ensuite dans tous les quartiers de la ville une ordonnance qui défendait de piller et de tuer, sous peine de la vie.

Ces mesures prises, toute l'activité du duc de Bourgogne sembla épuisée. Depuis longtemps ce prince demeurait comme anéanti et paralysé en face des difficultés innombrables et presque insurmontables qu'il avait accumulées, en se précipitant, tête baissée, dans un labyrinthe à peu près sans issue. Également impuissant à détourner et à diriger les événements, il avait eu recours à un rôle double et équivoque, trompant tout le monde et accusant sans cesse les autres de trahison. Cette voie une fois prise, tout était devenu incertitude, tergiversation et duplicité dans sa conduite; dès lors ses forces les plus vives s'étaient promptement énervées, la confiance avait disparu parmi ses partisans les plus dévoués, et le prince demeurait aussi incapable de conduire la guerre que de faire la paix. « En toutes ses besognes, dit le Bourgeois de Paris, c'était l'homme le plus lent qu'on pût voir. Quand il se trouvait une fois dans une ville, il n'en bougeait pas plus que si la paix eût régné partout. » Outre les remords du passé et l'état si lugubre du présent, ce qui contribuait encore à abattre son courage et à le tenir dans l'inaction, c'était sans doute le manque d'ar-

Digitized by Google

gent. Après avoir recherché la popularité, en excitant le pays à refuser les impôts au comte d'Armagnac, le duc hésitait à rétablir les taxes dans son propre intérêt, et il ne savait où trouver les ressources nécessaires pour faire la guerre.

Pendant qu'il demeurait ainsi immobile dans Paris, les Anglais, d'un côté, continuaient leurs conquêtes en Normandie et s'avançaient peu à peu vers la capitale; d'un autre côté, les *Dauphinais* (nom que prenaient alors les Armagnacs ou Orléanais) tenaient activement la campagne avec des troupes de jour en jour plus nombreuses; ils désolaient la plus grande partie de l'Ile-de-France et s'emparaient successivement de Compiègne, de Sens, de Soissons, de Lagny-sur-Marne et de la place importante de Tours. Effrayé des succès continus des Dauphinais autour de lui, en même temps que des progrès alarmants des Anglais dans le Nord, le duc Jean se mit à faire des tentatives auprès du dauphin pour amener une réconciliation entre eux, et parvenir à éteindre ainsi la guerre civile. La reine, en cette occasion, joignit ses instances aux siennes. Ils prirent l'un et l'autre pour médiateurs auprès du jeune prince le duc de Bretagne, avec les deux cardinaux de Saint-Marc et des Ursins; mais les hommes qui entouraient le dauphin, enfant de seize ans, Tanneguy du Châtel, Barbazan, Maçon, Louvet et autres, n'épargnaient rien pour faire avorter toute négociation et pour entretenir dans le cœur du prince la haine qu'on lui avait inspirée contre sa mère et contre le duc de Bourgogne. Ces hommes avaient été intimement liés dans le temps avec le malheureux duc d'Orléans; depuis son assassinat, ils avaient vu la plupart de leurs parents et de leurs amis tomber sous les coups des Bourguignons. Dominés alors par un ressentiment passionné, ils ne respiraient que la vengeance, et une vengeance sanglante.

D'après leurs conseils, le dauphin, prenant le titre de lieutenant général du royaume, venait d'établir un parlement à Poitiers, ville de son apanage : les deux princes avaient ainsi

Digitized by Google

chacun leur parlement; celui de Poitiers était composé des membres du parlement de Paris, du Châtelet, de la chambre des comptes et de l'Université, qui avaient été contraints d'abandonner la capitale, depuis la victoire des Bourguignons; on comptait parmi eux Juvénal des Ursins. Ils joignirent, pour la plupart, leurs instances à celles du duc de Bretagne et des cardinaux médiateurs, afin d'amener une réconciliation sincère entre les deux princes. Leurs efforts finirent par ménager des entrevues et des conférences, pour une paix définitive, à Saint-Maur-des-Fossés : un traité y fut même signé ; mais le dauphin, dominé par son entourage, refusa de le ratifier. Cependant un événement terrible pour la France venait d'avoir lieu dans la Normandie : la seconde capitale du royaume, Rouen, était tombée au pouvoir de Henri V, après avoir soutenu, seule et sans secours, un siége cruel de sept mois. Malgré l'état désastreux des affaires publiques et particulières, la chute de cette grande cité eut un long et douloureux retentissement dans les provinces de langue française. L'on disait à Paris, sur tous les points de la ville, que si les princes ne se hâtaient de se réconcilier et de tourner leurs forces réunies contre l'ennemi commun, l'Anglais allait paraître au premier jour sous les murs mêmes de la capitale. Là-dessus les grands corps, le parlement, l'Université, la municipalité et les bourgeois notables pressaient le duc Jean de tenter de nouveaux efforts pour amener la cessation de la guerre civile. L'on disait à Poitiers que sans doute Henri V était déjà maître de Paris; qu'il allait faire alliance avec le duc de Bourgogne; qu'il épouserait infailliblement Catherine de France, fille du roi Charles VI; que dès lors le dauphin, déshérité par son père, verrait tourner contre lui toutes les forces des deux pays, et que le royaume de France se trouvait sur le point d'être anéanti et de disparaître, si les deux princes ne faisaient promptement la paix. A Paris et à Poitiers les deux parlements, quoique rivaux, et toutes les notabilités sociales,

Digitized by Google

ne cessaient pas de travailler à opérer cette réconciliation. Avant de prendre un engagement définitif, le dauphin, par le conseil des hommes qui le dominaient, demanda une entrevue au duc Jean : celui-ci se rendit à ses désirs avec peine, toutefois, et comme à regret. Elle eut lieu sur le pont de Montereau, dans une longue et tortueuse galerie de bois disposée par les gens du dauphin. Là, après une altercation et des reproches échangés entre les deux princes, Tanneguy du Châtel, qui accompagnait le dauphin, déchargea un vigoureux coup de hache sur la tête de Jean sans Peur et l'abattit mort à ses pieds. Il y avait alors juste douze ans que le duc d'Orléans était lui-même tombé sous le poignard des assassins apostés par le duc de Bourgogne.

Quelque bas que fussent tombés dans l'opinion, Jean sans Peur et son parti, ce détestable assassinat plongea dans la consternation toutes les bonnes villes de France. Quand on l'apprit à Paris, il s'éleva un cri général d'indignation et d'épouvante ; les autorités de la ville, Philippe de Bourgogne Brabant, neveu du feu duc et capitaine de Paris, le chancelier de France, le prévôt royal et le prévôt des marchands, assemblèrent aussitôt, dans la grand'chambre du parlement, tous les conseillers et officiers du roi, présents à Paris, les échevins et bourgeois notables du corps de ville, et les principaux membres de l'Université, du parlement et de la chambre des comptes ; il y vint également une foule de nobles de tous rangs et de bourgeois de toutes professions, avec une grande multitude de menu peuple. Aux yeux de tous, l'état presque désespéré du présent et les sinistres appréhensions pour l'avenir, faisaient paraître plus odieux encore le crime commis sur Jean sans Peur, et rendaient la popularité à la mémoire de ce prince : tout le monde jura de le venger. Dans le premier moment de la douleur et de l'exaspération, on arrêta plusieurs Dauphinais qui étaient rentrés sur l'assurance de la paix entre les deux partis; quelques-

Digitized by Google

uns furent jugés sommairement et exécutés. La reine Isabeau abhorrait son fils le dauphin, dans lequel elle ne voyait qu'un instrument des Armagnacs, au nom duquel on l'avait insultée, emprisonnée, et surtout dépouillée de ses trésors. Elle se déclara ouvertement contre lui, et fit écrire par le roi à la veuve de Jean sans Peur, que la maison royale de France s'unissait à elle pour venger son mari.

De son côté, le nouveau duc de Bourgogne, Philippe, fils de la victime, âgé alors de vingt-deux ans, annonçait la ferme résolution de poursuivre par la guerre la vengeance de son père, et de prendre d'une main vigoureuse le drapeau du parti bourguignon en France. N'ayant plus dès lors qu'un but dans sa vie, la punition du crime de Montereau, Philippe s'assura l'alliance des princes des Pays-Bas, ses parents, ainsi que l'appui des États de Flandre et le concours de Paris, avec celui des autres villes du parti bourguignon; en même temps il entama des négociations auprès du roi d'Angleterre: sur ce dernier point, les choses marchèrent avec rapidité. Henri V ne demandait pas mieux que d'obtenir par des traités et sans coup férir, des avantages qu'il attendait à peine d'une guerre longue et laborieuse; il prêta avidement l'oreille aux propositions surprenantes que les passions et les haines de parti allèrent lui faire. On lui offrit plus qu'il n'aurait osé demander lui-même, après le gain de plusieurs grandes batailles. Parti des champs d'Azincourt, il avait mis près de trois ans à conquérir la seule province de la Normandie; l'assassinat de Jean sans Peur sembla lui livrer la France entière dans un seul jour : en effet, peu de temps après les premières ouvertures, l'on fit à Troyes, au nom de Charles VI, un traité couvert à tout jamais de honte et d'ignominie, qui donnait au roi d'Angleterre la main de Catherine de France, et lui assurait la survivance du royaume. La reine Isabeau de Bavière eut la plus grande part à la conclusion de cette convention monstrueuse qui, en déshéritant son fils, brisait

Digitized by Google

l'ancienne loi salique de la succession au trône, si éminemment française, et jetait sa fille dans le lit de l'éternel ennemi de la France. L'acte finissait en proclamant le déshonneur de la famille royale : l'on y voyait un père privé de raison, auquel on faisait proscrire son propre fils en ces termes : « Considérant les crimes énormes et les délits perpétrés au royaume de France par Charles de Viennois, *soi-disant dauphin*, nous convenons avec notre fils, le roi (Henri V), et avec notre cher fils Philippe, duc de Bourgogne, que nous ne traiterons jamais de paix ni de concorde avec ledit Charles. »

Paris fut compris dans le traité de Troyes. Les autorités bourguignonnes, qui gouvernaient encore la ville, envoyèrent à Henri V Eustache de Laitre, chancelier de France, avec le jeune comte de Saint-Pol, neveu du duc de Bourgogne et capitaine de Paris : ils lui rendirent hommage au nom de la cité, du clergé et de la commune ; ensuite (le 29 avril 1420) le même chancelier assembla le parlement, la chambre des comptes, l'Université, le chapitre de Notre-Dame, le prévôt royal et le châtelet, le corps de ville avec le prévôt des marchands et les échevins, tous les cinquanteniers, quarteniers et dizeniers de la bourgeoisie parisienne, et il leur communiqua les conventions de Troyes, qui mettaient la ville sous l'autorité du roi d'Angleterre. Paris céda en courbant la tête, et, il faut le dire, il ne s'éleva pas une voix pour protester contre le parti fatal et plein de honte qui frappait au cœur la nationalité française. Paris n'était alors que l'ombre de lui-même; toute force morale y était brisée, et l'esprit de l'homme s'y trouvait abaissé par de longues souffrances matérielles dont rien ne peut donner une idée. La famine était en permanence dans ses murs; les maladies contagieuses, les proscriptions, les massacres, et surtout les émigrations, lui avaient enlevé la moitié de ses habitants ; l'élite de la bourgeoisie avait fui à Poitiers avec le dauphin, ou s'était retirée en Flandre chez le duc de Bourgogne. A leur place étaient accourus des milliers

Digitized by Google

de paysans que la guerre et la famine avaient chassés de leurs villages; on les voyait errer par bandes, et comme des spectres, dans les rues de la ville, nus ou en guenilles, demandant du pain et implorant la paix. De son côté, le menu peuple, ordinairement si terrible dans les émeutes, mais surmonté alors par la douleur et atterré par un dénûment complet, se montrait dans une langueur morne et désespérée. L'instinct brutal des besoins physiques dominait tout et avait comme paralysé la vie morale. Le 1er décembre suivant le roi d'Angleterre, accompagné du misérable Charles VI, du duc de Bourgogne, Philippe, et des princes anglais, fit son entrée solennelle à Paris; et les habitants de cette ville, démoralisés par l'excès de leurs maux, accueillirent le roi étranger avec des cris d'espérance. Désormais la vie et l'honneur de la France, fuyant pour quelque temps l'antique capitale de Clovis, de Philippe-Auguste et de saint Louis, passèrent dans le camp du dauphin et se conservèrent au delà de la Loire.

INDICATION DES PRINCIPALES SOURCES À CONSULTER POUR LE CHAPITRE II DU LIVRE DIXIÈME.

Le religieux de Saint-Denis. — Juvénal des Ursins. — Monstrelet. — *Journal d'un bourgeois de Paris.* — *Ordonn. de France.* — *Gallia christiana.* — Rymer. — Le Fèvre Saint-Remi. — *Hist. du concile de Constance.* — *Ordonn. de Troyes.* — *Hist. de Bourgogne.* — *Hist. du Languedoc.* — *Trésor des chartes;* archives.— *Registres du parlement;* archives.— *Chron. de Normandie.* — Félibien, et les autres historiens de Paris déjà indiqués.

Digitized by Google

CHAPITRE III.

État de Paris, sous la domination anglaise. — Oppression tyrannique; mesures fiscales; aggravation de la misère générale. — Cruelles souffrances de la population. — La *danse des Morts* ou *danse Macabre*. — Ravages et désolation dans les campagnes voisines. — Mort de Henri V; mort du malheureux Charles VI. — Le dauphin se déclare roi de France, sous le nom de Charles VII. — Domination dure et tyrannique du duc de Bedford à Paris. — Mesures qu'il prend pour y conserver l'autorité. — Événements divers qui ont lieu dans cette ville. — Situation précaire de Charles VII, sur la Loire. — Apparition de Jeanne Darc; levée du siége d'Orléans; le roi va se faire sacrer à Reims. — Progrès de ses armes depuis cette époque; il vient assiéger Paris. — Captivité et martyre de Jeanne Darc. — Affaiblissement de l'autorité anglaise à Paris. — Le jeune Henri VI, roi d'Angleterre, vient visiter cette ville; faveurs et priviléges qu'il accorde à ses habitants. — Des maladies pestilentielles y sévissent cruellement; la misère, la famine et les souffrances de tout genre y sont extrêmes. — Le duc de Bourgogne s'y rend. — Paix d'Arras. — Réconciliation de tous les princes de France. — Aggravation de la tyrannie des Anglais à Paris; mesures rigoureuses qu'ils prennent pour s'y maintenir. — Concert des bourgeois et des anciens chefs de parti pour y introduire les troupes de Charles VII. — Le 13 avril 1436, les Anglais sont chassés de Paris par toute la population soulevée. — Réjouissances publiques dans la ville. — Succès des armes royales autour de la capitale. — Amnistie générale; mesures d'ordre et de bonne administration prises à Paris. — La misère y est un peu soulagée. — Charles VII vient à Paris; réception que lui fait la population. — Rôle de l'Université de Paris à l'assemblée de Bourges. — La pragmatique sanction. — Luttes du parlement et de l'Université de Paris avec la cour de Rome, relativement à cet acte. — Accroissement du pouvoir du parlement; réformes dans l'administration de la justice. — Réformes dans l'organisation militaire. — Améliorations dans l'administration civile et politique. — Ligue de la Praguerie. — Paris renaît peu à peu à la vie; les souffrances y sont soulagées; la population y reprend ses vieilles coutumes. — L'Université, quittant le domaine de la politique, revient aux études. — Réformes importantes opérées dans son sein. — Zèle qu'elle montre dans la révision du procès de Jeanne Darc. — Fin de la guerre de *cent ans*. — Mesures de bonne police prises à Paris. — Le Petit-Châtelet, prison publique. — Fondations

Digitized by Google

faites dans la capitale durant la domination anglaise. — Mort de Charles VII.

Pendant près de deux siècles, de Louis VI, le Gros, à Philippe IV, le Bel (1100-1285), tous les rois capétiens, appuyés sur Paris, avaient successivement imprimé un mouvement progressif et ascendant à la formation de la monarchie française. En sachant se servir avec habileté des richesses et du courage de cette ville, et en ne s'écartant jamais, dans leur conduite, des règles de la morale des peuples et des vrais principes de la grande politique, ils avaient marché constamment, tantôt par la voie des armes, tantôt par des acquisitions pacifiques et des traités avantageux, vers la reconstitution de cette belle unité royale détruite jadis et morcelée par la féodalité, sous les carlovingiens. Mais depuis un siècle, le règne exclusif d'une politique égoïste et pleine d'erreurs, dans les conseils des princes, un abus constant de la puissance publique pour la satisfaction d'instincts vicieux et de penchants désordonnés, et le déchaînement des passions, sans digue ni retenue, dans toutes les classes de la société, avaient conduit rapidement la royauté française au dernier terme de sa décadence, et rendu une dynastie étrangère, naguère sa vassale, maîtresse souveraine de la capitale, en même temps que des États héréditaires de Philippe-Auguste. La Seine était anglaise ; mais la Loire restait encore française. Le Midi, qui avait subi si tard et si difficilement la domination de la royauté capétienne, devenait désormais son asile et était destiné à conserver, pour l'avenir, la nationalité de la France.

Quoique souillé par des crimes et des cruautés de toutes sortes, le parti des Armagnacs, qui était alors celui du dauphin, se trouvait ainsi, après le traité de Troyes, le parti de la nation française. Tous ses efforts vont tendre, dès ce jour, à regagner la capitale, sans laquelle son existence

Digitized by Google

même demeure incertaine. De leur côté, les Anglo-Bourguignons qui dominent maintenant sans contestation, au nord de la Loire, persuadés également que le maintien et l'accroissement de leur puissance sont attachés à la conservation de Paris, ne négligeront rien pour le défendre et y rester les maîtres.

A peine Henri V se vit-il en possession de cette ville, qu'il se hâta d'y assembler un simulacre des états généraux de la France; c'est-à-dire quelques députés des villes et des pays voisins, que la crainte y fit envoyer. Ils se réunirent à l'hôtel Saint-Paul, et là, après avoir ratifié le traité sans aucune objection, ils accordèrent au *régent du royaume* la levée d'un emprunt forcé *pour faire la guerre aux Armagnacs*. On l'exécuta aussitôt avec la dernière rigueur; personne n'en fut exempt : les ecclésiastiques eux-mêmes se virent obligés d'y contribuer, et quand les membres de l'Université voulurent parler de leurs priviléges, Henri V leur répondit en les menaçant de la prison, s'ils ne se soumettaient à cette mesure comme tout le monde. Ensuite le duc Philippe de Bourgogne demanda au roi justice solennelle de l'assassinat du duc Jean son père. Le parlement, saisi de cette affaire, condamna tous les coupables collectivement et sans nommer personne en particulier; il déclara solennellement qu'ils avaient forfait corps et biens, et qu'ils se trouvaient désormais inhabiles à toutes successions, à toutes dignités, prérogatives et honneurs, c'est-à-dire qu'ils étaient *morts civilement*, suivant l'expression de la langue moderne. En apprenant le jugement de la cour suprême de Paris, le dauphin dit qu'il en appelait à la *pointe de son épée*.

Au lieu du soulagement à ses maux, qu'avait attendu le peuple de Paris, la domination anglo-bourguignonne lui apporta des calamités nouvelles, avec une dure tyrannie et une aggravation rapide de la misère publique. Henri V s'établit au Louvre, pendant les séjours fréquents qu'il fit à Paris. Quand les Parisiens l'y virent pour la première fois, exerçant

Digitized by Google

toutes les fonctions de la royauté, au milieu du faste et du luxe, faisant justice et grâce, dictant des ordonnances et nommant aux différents emplois des officiers anglais ses favoris, exclusivement, ils sentirent enfin qu'ils étaient sous la domination de l'étranger, et le dernier bien des hommes, l'espérance, les abandonna. Aux jours de fêtes solennelles, à Noël, à la Pentecôte, le roi d'Angleterre ne manquait pas de tenir cour plénière et table royale au Louvre. Il y paraissait, sous un dais magnifique, à côté de la jeune reine, fille du roi Charles VI, entouré des princes, des évêques, des barons et des chevaliers anglais. Le peuple était admis à jouir de ce spectacle; on voyait circuler d'un air morne la foule affamée, dévorant des yeux les mets du fastueux banquet, et se retirant sans en emporter autre chose qu'un sentiment plus vif de sa profonde misère.

Pendant ce temps, le vieux roi de France restait seul, confiné au fond de son hôtel Saint-Paul, n'ayant pas même toujours le nécessaire. Il n'était visité, de loin en loin, que par quelques rares serviteurs demeurés fidèles au malheur, ou quelques bourgeois qui aimaient encore à voir leur vrai et légitime souverain. Ce pauvre prince était tombé dans un idiotisme complet. Son triste sort se trouvait en harmonie avec celui de ses sujets. La misère publique, qui était déjà affreuse quand les Anglais entrèrent à Paris, empirait encore et devenait chaque jour plus horrible. La présence d'un si grand nombre de gentilshommes et de soldats dans la ville, fit augmenter énormément le prix, déjà exorbitant, des denrées. D'un autre côté, Henri V, pour se créer des ressources pécuniaires, abaissa la valeur des monnaies; on payait l'ouvrier et l'artisan en monnaie faible, et on les contraignait à acquitter le prix de leurs loyers en monnaie forte. C'était aussi en monnaie forte que le bourgeois devait solder les taxes et payer diverses redevances aux officiers du palais. Ajoutons que depuis près de deux ans il n'y avait rien à récolter dans les cam-

Digitized by Google

pagnes voisines; les laboureurs étaient morts ou en fuite; on avait peu semé et tout avait été ravagé.

L'hiver de 1421 fut effroyable à Paris et dans les environs. Des froids très-rigoureux s'y prolongèrent jusqu'à Pâques; la disette était complète, et l'épidémie sévissait incessamment dans tous les rangs de la société. Dès huit heures, on voyait une foule famélique entassée à la porte des boulangers pour obtenir un peu de pain. Dans toutes les rues, on trouvait gisant sur des tas de fumier des groupes de vingt, de trente pauvres petits enfants, criant d'une voix lamentable : *J'ai froid; je meurs de faim.* Leurs plaintes et leurs supplications brisaient le cœur des bons bourgeois; mais rarement ils pouvaient leur venir en aide, car, dit le *Journal du bourgeois de Paris,* ils n'avaient ni blé, ni pain, ni bûches, ni charbon. Quelques-uns cependant, moins pauvres que les autres, parvinrent, en se cotisant, à acheter trois ou quatre maisons, dont ils firent aussitôt des hospices pour ces malheureux enfants. Mais ce fut là un bien faible soulagement dans cette immense désolation. Pour nous faire comprendre la grandeur de la détresse générale, le bourgeois de Paris consigne dans son journal que les pauvres suivaient le tueur de chiens dans les rues, et qu'à mesure qu'il tuait, ils dévoraient tout, chairs et tripes. Tous ceux que la nécessité ne forçait pas à rester à Paris, nobles, bourgeois et artisans, s'empressaient de fuir, soit auprès du dauphin, soit dans d'autres villes, soit même dans les nombreuses compagnies de brigands qui parcouraient les campagnes.

Un Anglais, le duc d'Exeter, gouverneur de Paris, et un Bourguignon, Philippe de Morvilliers, premier président du parlement, maintenaient la ville par la tyrannie et la terreur. Ils avaient établi un maximum de prix pour toutes les denrées; les propriétaires étaient écrasés d'impôts. Un seul propos, un simple murmure contre leur gouvernement, faisaient percer la langue ou tourner au pilori celui qui l'avait proféré. La

Digitized by Google

même désolation régnait dans les campagnes voisines. Après avoir enduré pendant longtemps toutes les souffrances et tous les maux imaginables, les laboureurs, réduits au désespoir, jetaient loin d'eux leurs instruments de travail ; ils quittaient les champs et abandonnaient leurs femmes et leurs enfants, en se disant entre eux : « Fuyons aux bois avec les bêtes fauves ; donnons-nous au diable et devenons brigands. » Quelques-uns, plus faibles, plus timides ou plus résignés, couraient à Paris implorer la charité publique, et l'on voyait dans cette ville le nombre des pauvres nécessiteux s'accroître chaque jour ; bientôt il y eut plus de mendiants que d'autres personnes. Pendant ce temps les campagnes, privées de leurs habitants, se remplissaient de loups. On pouvait voir ces animaux courir les champs par bandes nombreuses et affamées, grattant la terre, découvrant les cadavres et les dévorant. La nuit, ils pénétraient souvent dans Paris et y attaquaient quelquefois les personnes elles-mêmes.

Au milieu de cette désolation extrême, une partie de la population, n'ayant plus de larmes pour la douleur, tombait tout à coup dans une gaîté frénétique et passait successivement d'un sombre désespoir aux accès d'une joie convulsive. C'est là le caractère le plus tragique et le plus triste de cette terrible période. Pour s'étourdir et chasser la vue du présent, beaucoup avaient recours, depuis longtemps, aux farces, aux mascarades et aux spectacles burlesques. A mesure que leurs maux allaient en grandissant, on les voyait se livrer avec plus d'empressement à cette vie d'agitation furieuse. Le système nerveux fortement ébranlé produisit alors cette danse involontaire et maniaque qu'on appela la *danse de Saint-Gui*. Ce fut une maladie épidémique. Dans les rues, dans les églises même, on voyait souvent des malheureux, en proie à des convulsions douloureuses et au vertige, se saisir tout à coup les uns les autres par les mains, danser ensemble, tourner en chantant et former des rondes qui allaient sans cesse en augmentant

Digitized by Google

d'étendue, de rapidité et de délire. Bientôt une foule toujours croissante se mit à exécuter publiquement la *danse des Morts*, appelée aussi *danse Macabre*, sur les tombes mêmes de l'étroit cimetière des Innocents. Hâtons-nous de consigner ici toutefois qu'au milieu de ces grands désastres et de cet oubli de la dignité de l'homme, la partie la plus saine et la meilleure, sinon la plus nombreuse, de la population parisienne, était loin de s'abandonner ainsi elle-même et de se laisser surmonter par un lâche et ignoble désespoir. Résignée et courbant la tête sous les coups terribles par lesquels Dieu jugeait à propos de châtier les crimes et les vices de cette génération, elle priait avec ardeur et conservait la ferme espérance de voir bientôt des temps meilleurs. Du sein de cette population fidèle s'élevaient souvent des voix éloquentes et pathétiques qui venaient confirmer les bons dans la foi et y ramener les hommes égarés.

Pendant cette période désastreuse de la domination étrangère, un cordelier, le frère Richard, se fit surtout remarquer parmi ces apôtres consolateurs. La sainteté de sa vie et l'onction de sa parole exerçaient partout une telle influence, que dès cinq heures du matin la foule du peuple se pressait pour l'entendre, soit à la halle, soit dans les églises. En l'écoutant, les hommes et les femmes indistinctement versaient des larmes abondantes de repentir et de douleur ; puis ils se hâtaient de jeter au feu les insignes extérieurs d'une vie désordonnée et dissolue, tels que les cartes et les dés à jouer, les parures, les ornements de luxe et les habillements peu décents. L'autorité anglaise, ombrageuse comme la tyrannie l'est toujours, même du bien, se préoccupa de la puissance extraordinaire du frère Richard sur toutes les classes de la population parisienne. Elle en vint à interdire les réunions immenses qui se formaient pour entendre ses sermons, et bientôt après on lui signifia à lui-même l'ordre de quitter la ville. Il lui fut permis de faire ses adieux aux Parisiens, avant de partir : ils furent tristes et touchants; l'auditoire tout entier fondait en lar-

Digitized by Google

mes. En perdant son apôtre, cette malheureuse population sentait ses maux et sa misère s'aggraver, sans avoir auprès d'elle l'appui d'un consolateur aimé qui l'aidât à les supporter.

Pendant que Paris était ainsi en proie à la douleur et aux souffrances de tout genre, les provinces voisines de cette ville, l'Ile-de-France, la Champagne, l'Ornéanais, au levant et au sud, étaient incessamment parcourues et ravagées par des bandes armées, tantôt au nom des Anglais et des Bourguignons, tantôt au nom des Dauphinais et des Armagnacs. Ces bandes destructrices trouvaient rarement devant elles d'autres obstacles à leur marche que l'étendue même des solitudes et des déserts formés dans les campagnes par leurs dévastations successives. L'habitude de voir la souffrance et les étreintes de la douleur, avait fait disparaître dans ces bandits tout sentiment de pitié et de sympathie humaine; ils portaient la ruine et la mort partout où ils trouvaient encore quelque chose debout ou quelque être vivant; et cela moins pour vivre eux-mêmes ou s'enrichir, que pour jouir de la vue des tortures qu'ils infligeaient à leurs victimes. Le désespoir et les tourments des autres excitaient chez eux la gaîté. Parmi les plus féroces de ces hommes, on citait le bâtard de Vaurus qui commandait à Meaux, au nom du dauphin. Ce monstre battait continuellement la campagne autour de Paris, et faisait la chasse aux hommes : voyageurs, marchands, femmes ou enfants, il faisait tout prendre et tout enlever. Ceux qu'il tenait, il les mettait à la torture et s'amusait de leurs convulsions et de leurs cris; ensuite on les pendait, par son ordre, à un grand arbre connu dans tout le pays sous le nom de l'*orme de Vaurus*. Dans certains jours, on y vit suspendus plus de cinquante cadavres à la fois. Le bâtard finit par être pris lui-même dans la ville de Meaux, et à son tour il fut attaché à son orme.

Meaux était la seule place forte que possédât le parti dauphinais dans le nord de la France. Quand cette ville fut tombée

Digitized by Google

au pouvoir des Anglais, le dauphin et les Armagnacs n'eurent plus rien en deçà de la Loire; ils se virent relégués au midi de ce fleuve. Henri V, devenu maître des provinces septentrionales du royaume, se trouva sous le poids des difficultés presque insurmontables qui avaient constamment tenu dans l'impuissance le gouvernement de Charles VI. Ses victoires et ses conquêtes ne lui apportaient au fond que la détresse et la misère. Le pays conquis, ravagé et ruiné complétement, était bien loin de pouvoir payer la rançon du vaincu; cependant l'entretien d'une cour nombreuse et prodigue, la solde des armées et les frais de tout genre qu'entraine la guerre coûtaient des sommes énormes. La France ne pouvait pas les fournir, et Henri V n'osait les demander à l'Angleterre; car il lui avait fait espérer des richesses immenses, comme résultat assuré de ses conquêtes. Il n'osait pas, non plus, s'adresser au clergé sur un point aussi délicat, car c'était principalement sa faveur et son appui bien décidé qui avaient fait le succès de ses armes, au delà comme en deçà du détroit. Pendant qu'il se trouvait aux prises avec des inquiétudes et des soucis de toute espèce, il fut saisi tout à coup par une dyssenterie épidémique qui, dans l'espace de quelques jours, le conduisit au tombeau : il n'avait que trente-quatre ans. Avant d'expirer, il recommanda surtout deux choses : de ménager le duc de Bourgogne et de s'arranger pour garder la Normandie, dans le cas où l'on traiterait avec le dauphin. Henri V mourut le 31 août (1422). Le malheureux Charles VI le suivit dans la tombe, le 21 octobre de la même année, à l'âge de cinquante-quatre ans. Une triste conformité de situation et d'infortune avait rendu cher au peuple de Paris ce pauvre roi privé de raison. Il versa autant de larmes sur sa mort que les Anglais sur celle de leur victorieux et brillant Henri V. Tandis que les restes du superbe monarque britannique étaient portés en Angleterre, avec une pompe extraordinaire, le cercueil contenant le corps du roi de France s'avançait modestement vers le dernier asile de ses pères, à

Digitized by Google

Saint-Denis, sans être accompagné d'un seul parent, d'un seul prince du sang de France ; mais il était suivi par tout le clergé et par tout le peuple de Paris. En voyant ainsi disparaître cette dernière ombre de royauté nationale, tous les assistants témoignaient, par de profonds soupirs et des gémissements prolongés, combien ils sentaient vivement l'humiliation et l'abaissement de la France.

Le dauphin Charles apprit la mort de son père au petit château d'Espally, en Auvergne ; c'était une des nombreuses retraites où il aimait à se dérober, avec ses maîtresses, aux yeux de ses partisans et de ses soldats, pour fuir l'embarras des affaires. On dit qu'il pleura beaucoup et qu'il se montra en grand deuil ; mais le lendemain il se rendit en robe *vermeil* à la chapelle du château, et y fut accueilli, par tous ses officiers, au cri de *vive le roi!* Depuis ce jour, on le désigna dans son parti sous le nom de Charles VII. Il ne tarda pas à se rendre à Poitiers et à y paraître, la couronne royale en tête, devant tout le peuple de la ville.

Dans le même temps, le duc de Bedford, nommé par son frère, Henri V, commandant de Paris et régent du royaume de France, prenait en main la direction des affaires publiques, au nom de son neveu, Henri VI, jeune enfant de sept à huit mois. Le 19 novembre (1422), il réunit au palais les présidents et conseillers du parlement, l'évêque et le haut clergé de Paris, le recteur et les membres principaux de l'Université, les conseillers et les maîtres de la cour des comptes et de la chambre des aides, les maîtres des requêtes de l'hôtel, les chefs, les supérieurs et les délégués des chapitres, des monastères et des colléges, le prévôt de Paris avec les avocats, les procureurs et les magistrats du Châtelet, le prévôt des marchands et les échevins formant le corps de ville, les quarteniers, cinquanteniers, dizeniers et autres bourgeois notables. Après avoir proclamé solennellement, au milieu de l'assemblée, Henri VI, roi de France, il fit jurer à tout le monde

Digitized by Google

l'observation du traité de Troyes. Deux mois plus tard, il exigea aussi un serment de fidélité des bourgeois en général, des classes ouvrières et de tous les membres du clergé. Le duc de Bedford, qui allait régner en France, sous le nom d'un jeune enfant, avait alors trente ans. Autant que Henri V, son frère, il était sage et habile capitaine, prudent administrateur et négociateur adroit; il était en même temps dévoré d'une ambition ardente, soit pour lui-même personnellement, soit pour la gloire du nom anglais, et il se tenait prêt à employer, indifféremment et sans aucun scrupule, tous les moyens capables de le conduire à son but, c'est-à-dire à la domination. Le parti anglais s'appuyait en France sur le duc de Bourgogne, Philippe, jeune homme plein d'une fierté vaniteuse, très-susceptible sur le cérémonial, et fort ombrageux sur le point d'honneur chevaleresque. L'esprit supérieur de Bedford n'eut pas de peine à le rattacher étroitement à Henri VI, en intéressant sa vanité, par l'idée que son royal protégé lui devait la couronne de France, et en le comblant, en toute occasion, d'égards et de marques de déférence. Les États de Bourgogne et leurs vastes dépendances se trouvaient ainsi sous l'influence directe de l'Angleterre. Le régent avait en outre sous sa puissance immédiate, la ville de Paris, l'Ile-de-France, la Normandie, l'Artois, une partie de la Picardie et de la Champagne, avec la Guienne et la Gascogne occidentale, au midi de la France.

Les provinces centrales du royaume, peu belliqueuses en général, l'Orléanais, la Touraine, le Bourbonnais, le Dauphiné, le Lyonnais, l'Auvergne, le Berry, avec le Languedoc et les parties orientales de la Guienne et de la Gascogne, au midi, s'étaient déclarées pour l'héritier légitime des Valois, et reconnaissaient le dauphin comme roi de France, sous le nom de Charles VII. Mais ce prince, à peine âgé alors de vingt ans, semblait n'avoir reçu, du misérable Charles VI et de la pesante Isabeau, ses parents, que leur amour du plaisir, leur mol-

Digitized by Google

lesse et leur insensibilité pour la gloire. Quoiqu'au fond il ne manquât pas de courage, il ne montrait aucun goût pour la guerre et détestait la vie des camps, à cause des fatigues de corps et d'esprit qu'elle entraîne avec elle. Il ne faisait encore remarquer en lui aucune des grandes qualités qui lui auraient été si nécessaires pour affermir sa position dans le pays et faire oublier à la France le crime du pont de Montereau, dont il partageait la fatale solidarité dans l'opinion publique. Les Anglais et les Bourguignons l'appelaient, avec mépris, le roi de Bourges. Il n'était ni méchant, ni insensible; mais son caractère léger, frivole et d'une incroyable insouciance, subissait toujours l'ascendant de ceux qui l'entouraient. Plus tard, ce caractère devait mûrir et s'améliorer avec l'âge, l'expérience et les bons conseils; mais cette modification et cette heureuse influence des années sur ses facultés n'arrivèrent que fort lentement et dans la deuxième moitié de sa vie seulement. Il prit alors plaisir à faire le bien et parut mettre son bonheur à améliorer le sort de ses sujets.

A l'époque qui nous occupe, l'indolent Charles VII et ses conseillers avaient un terrible adversaire dans le duc de Bedford. Malgré des embarras sans nombre et de toutes sortes, le gouvernement de ce prince, vigoureusement secondé, dans l'affermissement de la conquête, par l'orgueil et l'ambition de la partie belliqueuse de la nation anglaise, conserva longtemps en France la supériorité politique qui lui avait été léguée par Henri V. Afin de communiquer une ardeur nouvelle à ses troupes et de faire naître dans l'esprit des vaincus une haute idée de sa puissance, le duc régent commença par aller prendre de vive force Meulan et quelques autres villes ou châteaux qui tenaient encore pour Charles VII, dans les environs de Paris; les prisonniers furent tous conduits dans la capitale, accouplés deux par deux. On le vit ensuite travailler sans relâche à ruiner le jeune prince son rival, soit par les armes et en lui faisant une guerre à outrance, soit par des mariages et

Digitized by Google

en resserrant ses alliances avec les ducs de Bourgogne et de Bretagne, soit enfin par des négociations habiles et en acquérant, au moyen de traités avantageux, la neutralité de l'Écosse, qui avait souvent fourni des secours importants à la France. En même temps, il n'oubliait rien pour se concilier l'esprit des habitants de Paris. La dépopulation, qui avait commencé dans cette ville dès les premières années du siècle, s'était augmentée d'une manière effrayante, vers la fin du règne de Charles VI. Un nombre prodigieux de maisons y restaient abandonnées; quelques auteurs du temps le portent au chiffre, évidemment exagéré, de vingt-quatre mille; toutefois, si l'on fait attention que les maisons, à cette époque, étaient fort petites et qu'ordinairement chaque famille avait la sienne, on comprendra que ce nombre ne doit pas s'éloigner beaucoup de la vérité. Afin de s'attacher la classe bourgeoise, le régent parut s'occuper du soulagement de la misère générale; il fit, au nom de Henri VI, des remises sur les taxes et sur les droits de vente des maisons (1424). Par ses ordres, les ordonnances qui accordaient ces remises furent publiées au Châtelet et enregistrées au parlement, ainsi qu'à la chambre des comptes. Une autre ordonnance rendue à la même époque transféra à Paris la chambre des comptes, que Henri V avait établie à Caen, lorsqu'il n'était pas encore maître de la capitale. Les deux chambres furent réunies et n'en firent plus qu'une seule.

Pendant les deux années qui suivirent, la guerre ne cessa pas de ravager les provinces méridionales de la France et même les contrées voisines de Paris. Chaque jour on voyait arriver dans cette ville de pauvres laboureurs, hommes, femmes et enfants, que les gens d'armes des deux partis avaient ruinés, dépouillés et chassés de leurs villages. Leur présence augmentait encore le nombre, déjà si considérable, des nécessiteux et aggravait la détresse publique. Pour comble d'infortune, la Seine crut tellement, au mois de juin 1427, que l'île Notre-Dame, aujourd'hui Saint-Louis, fut entièrement inon-

Digitized by Google

dée; aux environs de Saint-Paul, l'eau monta jusqu'au premier étage. Elle couvrit la croix de la Grève et envahit jusqu'à la rue de la Vannerie. La plus grande partie des provisions de Paris, qui se trouvaient sur la rivière, furent entraînées ou perdues; l'inondation couvrit tout le plat pays des environs et fit pourrir les blés qui n'étaient pas encore coupés. L'année suivante, le printemps fut pluvieux et l'été froid; la Seine déborda de nouveau et il y eut grande disette dans les campagnes voisines de la ville. Pour obtenir la cessation du fléau, l'on fit des processions solennelles où l'on porta la châsse de sainte Geneviève. Ce fut dans le courant de cette année (1428) que des troupes de Bohémiens vagabonds parurent pour la première fois en France et à Paris. Ils formaient alors comme aujourd'hui une race particulière ayant des mœurs, un langage, des habitudes, des croyances et un costume à part, courant le pays par bandes, sans jamais se fixer, devenant au besoin diseurs de bonne aventure, saltimbanques, guérisseurs de toutes les maladies au moyen de spécifiques et de remèdes secrets, mendiants, filous, voleurs, et surtout oisifs et ennemis jurés de tout travail régulier. Cette race d'hommes, sortie originairement, disait-on, de la haute Égypte, s'est toujours maintenue depuis, dans les différents États de l'Europe, malgré les nombreux édits rendus contre eux pour les en éloigner.

Le duc de Bedford faisait sa résidence ordinaire à Paris avec toute sa cour. De ce point central dans le nord de la France, il agissait activement, soit pour pousser avec vigueur les opérations de la guerre contre l'indolent Charles VII, au midi, soit pour se conserver les alliances anciennes et s'en créer de nouvelles. Il n'ignorait pas que les dispositions secrètes du pape Martin V inclinaient plus vers Charles VII que vers Henri VI, son pupille. Afin de se concilier une aussi haute et puissante influence, il adressa au souverain pontife un mémoire qui lui faisait plusieurs concessions d'une grande importance; il y

Digitized by Google

était dit, entre autres choses : « Que le saint-siége aurait désormais en France la collation de toutes les prélatures, et qu'il choisirait chaque fois sur trois sujets présentés par le roi. Quant aux bénéfices autres que les évêchés, les trois quarts y étaient mis à la disposition du pape; le reste devait être conféré par les ordinaires. » D'un autre côté, le mémoire suppliait le souverain pontife d'avoir égard à la misère générale et de faire remise, pendant quelque temps, des annates pour les prélatures et pour les autres bénéfices inférieurs.

Martin V consentit à tout ce que lui proposait le duc régent; mais lorsque ce prince vint communiquer au parlement de Paris, pour la faire enregistrer, la déclaration contenant en substance les points essentiels du mémoire approuvé par le pape, il trouva de l'opposition dans tous les conseillers. Le procureur général allégua que cette nouvelle ordonnance était contraire aux anciennes dispositions faites dans le conseil même du roi et dans les assemblées de l'Église gallicane. Ce ne fut qu'après quelque temps de résistance, et sous toutes réserves des oppositions du procureur général, que, pour le maintien de la paix et de l'union, le parlement passa outre à l'enregistrement demandé. Quoique le roi Henri V lui-même ne fût parvenu qu'avec beaucoup de difficultés, quelques années auparavant, à imposer au clergé les mêmes taxes qu'il levait sur le peuple, le duc régent, se trouvant alors pressé par le besoin d'argent et à bout de toute autre ressource, voulut aller encore plus loin que le monarque conquérant, son frère : il ne se contentait plus d'exiger des impôts annuels et des revenus, il demandait au clergé de France tous les biens qu'on lui avait donnés depuis quarante ans; mais ici il rencontra une opposition unanime et invincible : l'Université elle-même, entrant dans la querelle, prit vigoureusement la défense du clergé, et le prince se vit forcé d'abandonner ses poursuites.

Le duc avait obtenu du pape des pouvoirs très-étendus pour

Digitized by Google

faire opérer des réformes dans le clergé, tant régulier que séculier. A cet effet il réunit à Paris un concile provincial (1429) que présida l'archevêque de Sens, métropolitain de la province. Ce synode rendit quarante et un décrets ayant tous rapport à cinq chefs principaux de discipline ecclésiastique et d'ordre intérieur.

Ce fut pendant la même année que mourut à Lyon, et dans la retraite, le célèbre Jean Gerson. Au milieu des grandes et solennelles circonstances de cette époque, et dans toutes les situations importantes et difficiles, il avait constamment paru, avec une supériorité incontestée, parmi les docteurs les plus distingués de l'Université de Paris et les membres les plus illustres du clergé de France, les Pierre d'Ailly, les Jean de Varennes, les Jean Courtecuisse, les Henri de Hesse, les Jacques Almain, etc., etc. Ses ouvrages sont nombreux et remarquables; quelques personnes lui ont attribué, mais à tort, le livre admirable de l'*Imitation*, qu'on a appelé avec raison le plus beau livre sorti de la main des hommes, car l'Écriture sainte, inspirée par le Saint-Esprit, vient de Dieu. Gerson et les autres docteurs de l'Université de Paris, ses contemporains, écrivaient en latin; la langue française n'était pas encore formée; Froissart avait fait faire cependant un pas bien marqué à la prose : le grand ouvrage qu'il nous a laissé commence à 1326 et ne s'arrête qu'à l'année 1400. Il n'existe dans aucune langue une production plus originale ni plus importante au double point de vue de l'histoire et de la littérature française. On a dit, non sans quelque raison, que les défauts mêmes qu'on y remarque en assez grand nombre ne sont pas sans offrir un certain charme. La riche imagination du célèbre chroniqueur, s'emparant avec supériorité d'une langue jeune et inexpérimentée, la lance dans des voies nouvelles pleines d'images poétiques et de tours gracieux et inattendus. Ses rapports avec Montaigne, comme écrivain, sont frappants. Froissart mourut en 1410. Il n'était pas moins

Digitized by Google

renommé chez ses cotemporains comme poëte que comme prosateur. Sa grande chronique fut continuée, après lui, par Monstrelet, gentilhomme du Boulonnais, attaché au service de la maison de Bourgogne.

Malgré ses ménagements pour Paris, et la prudence la plus grande, malgré des soins extrêmes en toutes choses et des concessions nombreuses, le duc de Bedford s'apercevait que cette ville ne lui était pas favorable, et que l'immense majorité de ses habitants tournaient leurs cœurs et leurs espérances vers le souverain légitime de la France, Charles VII. Afin de réduire leur sourde opposition et de paralyser les mauvais vouloirs, il faisait les plus grands efforts pour obtenir des progrès rapides dans le midi, et ne négligeait aucun moyen pour y pousser la guerre à outrance.

En même temps il faisait paraître chaque jour des attentions nouvelles et de plus en plus empressées pour les Parisiens. Malgré la pénurie de son trésor et la détresse générale, il leur donna, en 1428, le 14 juin, une fête des plus somptueuses : le festin eut lieu au palais même; le clergé, le parlement et les autres cours, l'Université, le Châtelet, la municipalité et tous les corps de la ville y assistèrent; il y eut plus de huit mille convives; le service fut splendide; on compta qu'il s'était bu au moins quarante muids de vin. Dans le courant de la même année, la misère publique et le prix élevé du vin firent qu'on se mit à brasser de la bière à Paris et à Saint-Denis; il s'en débita une si grande quantité à Paris, que le droit du quart pour un an monta jusqu'à 6,700 livres, juste le double de ce que rendit la même taxe pour le vin.

Au commencement de l'année 1429, les armées anglaises menaient la guerre avec la dernière vigueur sur la Loire; chaque jour le duc régent recevait à Paris des dépêches qui lui annonçaient de nouveaux et brillants succès. Il avait grand soin d'en faire répandre aussitôt la nouvelle dans toute la

Digitized by Google

ville : c'est ainsi que Paris apprenait successivement la prise de Fargeau, de Beaugency, de Chartres, etc., etc. On y annonça un jour que les Anglais avaient mis le siége devant Orléans, la dernière barrière de la Loire et la seule place forte qui restât encore à Charles VII. Bientôt le bruit courut également que les Français, venus pour délivrer cette ville, avaient été battus à la journée des Harengs, et que, malgré les efforts des plus vaillants capitaines de l'époque, des Richemond, des Dunois, des Saintrailles, des La Hire, etc., etc., les affaires de Charles VII se trouvaient dans un état désespéré. « Ce prince, disait-on, reste seul et isolé à Chinon; presque tous les nobles et les seigneurs qui servaient dans son armée l'ont abandonné et demandent à traiter avec le vainqueur. Son trésor est vide et ses derniers soldats sont sur le point de se disperser. Ses conseillers intimes, le voyant sans ressources, l'engagent à quitter la Touraine et à se réfugier dans les montagnes de l'Auvergne, ou même par delà le Rhône et dans le Dauphiné. Dépouillé de tout et abandonné de l'espérance elle-même, le faible Charles VII se croit en butte à la colère du ciel; il médite de quitter la France pour toujours et d'aller chercher un asile en Espagne ou en Écosse, renonçant ainsi à toute prétention au trône et ne demandant à Dieu que la vie et la liberté. » Voilà ce qu'on disait partout en public et en particulier : le duc de Bedford n'oubliait pas de faire confirmer des bruits aussi favorables à sa cause.

Des pensées tristes et sombres occupaient les esprits à Paris et ailleurs; chacun croyait voir dans les graves événements du jour des signes avant-coureurs de la fin de la dynastie capétienne, en même temps que du royaume de France. Paris surtout, qui avait failli à sa destinée en tombant sous le joug, désespéra alors plus que jamais du salut de la patrie ; avec l'Europe entière, il crut le rôle de la France terminé dans le monde. Aux yeux de la raison, en effet, tous les moyens humains paraissaient impuissants; un miracle seul semblait pou-

Digitized by Google

voir encore la sauver. Le miracle se fit. Un jour, vers le milieu de mai, malgré les précautions prises par le duc de Bedford, la nouvelle de la délivrance d'Orléans se répandit dans tout Paris. Orléans était assiégée depuis le 12 octobre 1428, c'est-à-dire depuis sept mois ; l'on apprit tout à coup qu'une jeune paysanne de dix-huit ans, Jeanne Darc, la Pucelle, venue de la Lorraine, l'avait délivrée le 8 mai, et que dix jours lui avaient suffi pour faire lever le siége aux Anglais. Tout le monde reconnut là une puissance surnaturelle, et le bonheur de l'espérance descendit de nouveau dans les cœurs français. Depuis ce jour, tous les regards et tous les esprits se fixèrent uniquement sur le point où brillait cette vierge envoyée de Dieu pour opérer le salut de la France. Bientôt on apprit qu'après la délivrance d'Orléans, Jeanne Darc s'était mise en route avec l'armée française pour conduire Charles VII à Reims, malgré l'occupation de tout le pays intermédiaire par l'ennemi, malgré la présence de deux armées anglaises commandées par leurs deux meilleurs capitaines, Suffolk et Talbot, et malgré mille autres obstacles de tout genre. Pendant que les Parisiens, de même que la France entière, suivaient avec l'inquiétude de la crainte et de l'espérance cette marche audacieuse, chaque jour venait leur apporter la nouvelle d'une victoire ou d'une conquête. Ils apprenaient successivement que malgré la présence de Suffolk, la ville de Jargeau avait été forcée et que le général anglais était tombé lui-même entre les mains des Français, qu'un peu plus tard Beaugency avait été également pris, que les Anglais vaincus avaient fui à Pathay, en laissant au vainqueur bon nombre de prisonniers, qu'enfin, de conquête en conquête, l'armée française, conduite par Jeanne, était arrivée heureusement à Reims, et que le 11 juillet (1429) Charles VII y avait été sacré solennellement roi de France. Ces succès miraculeux, joints au prestige que l'opinion générale en France attachait alors au sacre des rois comme à une marque de la consécration divine, répandirent la joie

Digitized by Google

dans les cœurs de tous ceux qui demeuraient attachés à la patrie, c'est-à-dire de presque tous les Français. La domination étrangère, hier encore si puissante et si orgueilleuse, demeura, depuis ce jour, frappée à mort. L'armée française, conduite par son roi légitime et par Jeanne Darc, s'avançait vers le nord comme à une promenade militaire et sans trouver presque aucun obstacle; partout devant elle les voies s'aplanissaient et les villes ouvraient leurs portes.

Pendant que ces événements merveilleux s'opéraient, le duc de Bedford était à Paris, dans des alarmes d'autant plus vives qu'il connaissait l'esprit de la capitale, et qu'il se trouvait absolument sans ressources pécuniaires. Sa détresse était si grande que les services publics les plus indispensables ne pouvaient plus être payés. Les conseillers du parlement eux-mêmes ne recevaient pas leurs émoluments; ils cessèrent leurs fonctions; et un peu plus tard, lorsque le jeune roi Henri VI fit son entrée dans cette ville, il fut constaté que le procès-verbal détaillé de la cérémonie ne put être dressé selon l'usage et inscrit sur les registres, parce que les parchemins manquaient. Le duc régent se trouvant à bout d'expédients, appela à Paris Philippe, duc de Bourgogne. Ce dernier vint avec quelques troupes. On tint consécutivement plusieurs conseils, à la suite desquels il y eut, à Notre-Dame, une procession solennelle de tout le clergé de Paris. Ensuite Bedford réunit au palais même une assemblée générale des notabilités de la ville, dans l'ordre administratif, dans l'ordre judiciaire et parmi les bourgeois. Le duc de Bourgogne y rappela la mort de son père et y fit lire des lettres royales données autrefois contre le parti du duc d'Orléans et les Armagnacs, et en faveur des princes du parti de Bourgogne. Après cette lecture publique, tous les assistants durent jurer qu'ils garderaient fidélité au régent et au duc de Bourgogne, et qu'ils défendraient de tout leur pouvoir la bonne ville de Paris. Non content de ces précautions contre les tendances de l'esprit public dans la capitale,

Digitized by Google

le duc, quelques jours après, réunit également au palais une assemblée générale du peuple, et lui fit jurer de nouveau d'observer le traité de Troyes. Philippe de Bourgogne quitta alors la capitale, en laissant quelques troupes picardes aux Anglais et en ayant soin de prendre pour gage la ville de Meaux. Bedford, de son côté, ne tarda pas à recevoir des forces considérables que lui amena d'Angleterre son oncle, le cardinal de Winchester.

Aussitôt, laissant deux mille hommes d'élite pour défendre la ville, à Jean Rathelet, chevalier anglais, et au Français Simon Morhier, prévôt de Paris, il sortit lui-même à la tête de toutes les autres troupes et alla observer Charles VII. Il y eut plusieurs escarmouches entre les deux armées. Bedford s'attachait à couvrir la Normandie, pour laquelle il craignait. Pendant ce temps, le roi marcha directement sur la capitale. La Pucelle, qui l'accompagnait, lui conseillait de s'arrêter, pour le moment, à Saint-Denis. Elle blâmait, comme imprudente, l'attaque de Paris : « Une telle ville, disait-elle, ne s'emporte point par un coup de main ; c'est au moyen de la famine qu'il faudrait la réduire ; or, les Anglais occupent la haute et la basse Seine avec des forces considérables; ils restent ainsi maîtres de tous les arrivages, et se voient soutenus par bon nombre de Parisiens qui se sont compromis pour eux ou que l'intérêt personnel attache à leur parti. » Ces conseils, pleins de sagesse, ne furent pas écoutés, et l'armée royale se trouva tout à coup sous les murs de la partie nord de Paris. A l'intérieur, les Anglais, tout en se préparant à repousser vigoureusement les Français, faisaient répandre dans la ville, par de nombreux agents, que les féroces Armagnacs et les bandes sauvages du Breton Tanneguy du Châtel voulaient en finir avec Paris et les Parisiens; qu'ils venaient, avec une rage nouvelle, des montagnes du Midi et de l'Ouest, en faisant serment de détruire cette ville de fond en comble, de raser ses maisons et d'en exterminer, par le glaive, tous les habitants. Les souvenirs

Digitized by Google

encore récents de la cruauté des Armagnacs accréditaient ces bruits calomnieux dans une grande partie du menu peuple.

Les ducs de Bourbon et d'Alençon, qui commandaient l'armée française, ordonnèrent un assaut général autour d'un lieu un peu élevé appelé le *marché aux Pourceaux* (aujourd'hui la butte Saint-Roch), entre les portes Saint-Denis et Saint-Honoré. C'était le 8 septembre 1429. La Pucelle, qui avait passé la nuit au village de la Chapelle, avec un détachement de troupes d'élite, venait de les joindre. Elle se mit au premier rang de l'attaque. Une forte batterie, avantageusement placée, protégeait les assaillants; bien servie, elle fit un si grand effet que les Français, coup sur coup, forcèrent les premiers retranchements, mirent le feu aux barrières et restèrent maîtres du boulevard extérieur de la porte Saint-Honoré, après avoir rejeté les Anglais dans la ville. Mais là se trouvaient les remparts et le mur d'enceinte, protégés par un double fossé. Le premier était sec : il fut traversé sans peine; le second était plein d'eau, et du haut des murailles les assiégés faisaient bonne contenance. La Pucelle ayant franchi le *dos-d'âne* qui séparait le premier fossé du second, malgré les flèches et les projectiles des Anglais, demandait à grands cris des fagots et des fascines pour le combler. En même temps elle sondait la profondeur de l'eau avec sa lance, et se trouvait, presque seule, en butte à tous les traits ; il en vint un qui lui traversa la cuisse. Maîtrisant la douleur, elle demeura pour encourager les soldats à combler le fossé et à donner l'assaut. Mais voyant qu'elle perdait beaucoup de sang et que ses forces l'abandonnaient peu à peu, elle se retira à l'abri, dans le premier fossé, et de là elle ne cessa pas, jusqu'à dix heures du soir, d'exhorter les soldats à ne point se rebuter. Le duc d'Alençon, à qui Jeanne Darc, quelque temps auparavant, avait sauvé la vie, parvint enfin à la décider, par ses prières, à le suivre au quartier des Français à la Chapelle.

Digitized by Google

Dans cette attaque infructueuse, quinze cents hommes avaient été tués ou blessés, du côté des assaillants. C'était le premier échec qu'eût éprouvé Jeanne Darc. Rentrée à Saint-Denis avec l'armée française, elle vint déposer humblement son armure et son épée devant la châsse de l'apôtre des Gaules, dans la grande basilique du monastère; ensuite elle se jeta aux genoux du roi et lui demanda la permission de se retirer auprès de ses parents, comme elle l'avait déjà demandée à Reims, immédiatement après la cérémonie du sacre. Elle était née, disait-elle, pour deux choses : pour délivrer Orléans et pour conduire son roi à Reims. Or, ces deux choses se trouvaient alors accomplies. Charles VII ne lui accorda pas sa demande; et à Saint-Denis comme à Reims, ses instances, jointes à celles des principaux capitaines, finirent par triompher de sa résolution. Jeanne Darc ne quitta pas l'armée française; mais les événements eux-mêmes devaient bientôt se charger de prouver que la mission providentielle de la jeune vierge était en effet terminée sur la terre. Au siége de Compiègne, quelque temps après, elle allait tomber entre les mains de ses ennemis mortels; et son martyre par le feu, sur la place publique de Rouen, consacrant sa sainteté pour le ciel, devait inscrire, en caractères ineffaçables, le nom de la *Pucelle d'Orléans* dans la mémoire de toutes les générations futures. Charles VII manquait, dans le moment, des ressources nécessaires pour continuer la guerre avec avantage aux environs de Paris; après avoir fortifié toutes les villes de l'Ile-de-France et de la Brie, qu'il venait de prendre, il se retira pour quelque temps vers la Loire.

Le duc régent rentra dans Paris, quelques jours après la tentative des Français sur cette ville; il envoya aussitôt des troupes reprendre Saint-Denis, et il en condamna tous les habitants à de fortes amendes, pour les punir de s'être rendus sans se défendre. De son côté, le duc de Bourgogne apprenant

Digitized by Google

que l'opinion publique se montrait partagée dans la capitale, et que les esprits s'agitaient beaucoup, ne tarda pas à s'y rendre lui-même avec une suite si considérable qu'on eut de la peine à loger tous ses gens. Une partie fut mise dans les maisons abandonnées, qui étaient fort nombreuses, à cette malheureuse époque. Ses partisans et ceux des Anglais l'accueillirent avec de grandes démonstrations de joie. Les jours suivants l'on vit arriver également à Paris le cardinal d'Exeter, ancien gouverneur de cette ville, et peu après, quelques conseillers de Charles VII, qui venaient, à la faveur d'un sauf-conduit, porter aux Anglo-Bourguignons des propositions de paix. Parmi ces conseillers, ambassadeurs du roi, se trouvait son grand chancelier, Renaud de Chartres, archevêque de Reims. Les autorités anglaises et bourguignonnes de la ville tinrent successivement plusieurs conseils ; elles eurent en même temps des entrevues avec les députés du roi ; enfin, à la requête du parlement, de l'Université et de la bourgeoisie, et sur la proposition formelle du cardinal d'Exeter, il fut décidé que le duc de Bedford serait gouverneur de la Normandie, et que le duc de Bourgogne deviendrait régent et lieutenant général du royaume de France. Sur ce pied, une trêve fut conclue avec Charles VII, et l'on se hâta de la publier dans toute la ville.

Les Anglais se montrèrent fort mécontents de ces nouvelles dispositions; mais l'opinion les abandonnait sensiblement, et déjà ils n'étaient plus les maîtres dans Paris. Chaque jour voyait croître le nombre des personnes mécontentes du gouvernement présent et des partisans secrets ou avoués du roi légitime. Ce nombre finit par se trouver très-considérable, et il se forma tout à coup un complot entre plusieurs nobles et chevaliers, quelques membres du parlement et du Châtelet, et les bourgeois notables de la ville. Le but des conjurés était de secouer le joug de la domination anglaise et de remettre Paris à son souverain légitime. Tout était déjà concerté et convenu ; les

Digitized by Google

mesures se trouvaient prises pour faire entrer et pour recevoir l'armée royale dans les murs, lorsque les Anglais surprirent un moine qui portait secrètement des dépêches d'un endroit à l'autre. Il fut mis à la question, et les souffrances lui arrachèrent tous les détails du complot. On arrêta aussitôt dans la ville plus de cent cinquante personnes. Plusieurs furent exécutées aux halles; quelques-unes moururent dans les tortures. Il fut permis à un certain nombre de se racheter à prix d'or. Quoique tous les chefs de cette conspiration eussent été frappés, le duc de Bedford, inquiet sur les tendances de l'opinion publique de Paris, voulut éblouir l'imagination des Parisiens et en même temps relever dans leur esprit l'idée de la puissance anglaise, au moyen de la pompeuse cérémonie d'un sacre.

Depuis longtemps on annonçait l'arrivée dans la capitale du roi Henri VI. L'on se décida enfin à l'y amener, le 2 décembre (1431). La misère et les souffrances du peuple étaient horribles. Le peu de vivres qui se trouvaient dans la ville se vendaient à un prix exorbitant. La dépopulation était effrayante. Chaque jour on abattait des maisons abandonnées pour se procurer du bois de chauffage. Le duc régent se vit forcé de le défendre, afin d'arrêter la destruction de la ville. Le prévôt des marchands, Guillaume Sanguin, les échevins et les corps de métiers reçurent le roi Henri, à la porte Saint-Denis, sous un dais à fond d'azur, semé de fleurs de lis d'or. Tout le reste était Anglais, soit dans le cortége, soit dans les cérémonies de ce sacre d'un roi de France. A l'exception de Cauchon, l'assassin de la Pucelle, de quatre évêques déconsidérés et de quelques gentilshommes connus comme des aventuriers, on ne voyait dans l'escorte aucun noble français ou bourguignon et aucun dignitaire de l'Église de France. Le jeune souverain fut conduit à la nouvelle résidence royale des Tournelles, non loin de l'hôtel Saint-Paul, qu'occupait alors le duc de Bedford. L'hôtel des Tournelles, situé sur l'emplacement de la place Royale actuelle et des rues adjacentes, avait été construit par

Digitized by Google

le chevalier d'Orgement. Après avoir appartenu successivement aux ducs de Berry et d'Orléans, il était devenu, en 1417, la propriété de la couronne. La vieille reine Isabeau de Bavière végétait obscurément, dans la solitude et l'abandon, au fond de l'hôtel Saint-Paul. On dit qu'elle parut aux fenêtres, quand le cortége du jeune souverain, son petit-fils, passa. L'enfant ôta son chapeau et la salua; elle s'inclina et se détourna aussitôt en pleurant. Henri VI fut sacré, le 16 décembre, à Notre-Dame. Le cardinal Winchester, après avoir officié pontificalement, selon les rites anglais, prit lui-même la couronne de France et la mit sur la tête de l'enfant, qui se tenait à genoux. Tous les habitants de Paris furent mécontents de cette fête : les magistrats du parlement et les docteurs de l'Université, que l'on n'introduisit même pas au palais, et la foule du peuple, dont l'affreuse misère ne fut adoucie par aucune largesse. Peu de jours après, le roi Henri VI repartit pour Rouen et de là pour l'Angleterre.

C'était le temps où l'on instruisait à Rouen le procès monstrueux de la Pucelle. Cauchon, évêque de Beauvais, dirigea la cruelle et inique procédure de cet acte infâme; il la fit appuyer par l'Université de Paris, dont il était conservateur apostolique. C'est une tache à jamais flétrissante pour les membres qui alors composaient ce grand corps. Le duc de Bedford afin d'arrêter, s'il était possible, la dépopulation de Paris et de se concilier l'esprit des Parisiens, avait fait signer à Henri VI, avant son départ, des lettres-patentes confirmant d'anciens priviléges et en concédant de nouveaux. Ils étaient accordés au prévôt des marchands, aux échevins et aux autres habitants de Paris qui auraient des maisons dans cette ville, ou qui, après y avoir demeuré un an et un jour, prendraient des lettres de bourgeoisie. Les actes royaux qui les consacrent portent la date du 27 décembre 1431; le 23 décembre 1434 ils furent enregistrés au parlement et publiés à la chambre des comptes. On peut les lire aux ordonnances de France. En voici un résumé. Les habitants de Paris

Digitized by Google

seront payés, par préférence, de toutes rentes qui leur seraient dues par des personnes dont les biens auront été confisqués en France, pourvu que ce ne soit pas pour crime de lèse-majesté. Quand les biens d'un homme marié seront confisqués par le roi, la moitié des meubles et acquêts communs entre le mari et la femme demeureront à la femme, le même cas de lèse-majesté excepté. Il est permis aux Parisiens de procéder par voie d'arrêt sur les biens de leurs débiteurs forains et des débiteurs de leurs débiteurs. Ils peuvent acquérir et tenir, dans tout le royaume, des fiefs nobles, des arrière-fiefs et francs-alleux. Sous ce rapport, ils seront considérés comme nobles et jouiront de tous les priviléges et prérogatives de la noblesse, à l'exception du bail de leurs parents mineurs en ligne collatérale qu'ils ne pourront avoir. Ils auront la garde de leurs enfants et descendants mineurs en ligne directe, feront inventaire de leurs meubles, jouiront des fruits de leurs héritages et auront soin de nourrir et d'entretenir leurs mineurs, jusqu'à ce qu'ils aient vingt ans ou qu'ils soient mariés. Il ne sera fait aucune prise sur les denrées ou marchandises qui seront amenées à Paris ou dans la banlieue, tant par eau que par terre, depuis le lieu où on les aura prises et chargées; et le roi prend sous sa protection et sauvegarde tous les marchands et les voituriers. Il prend également sous sa protection tous les marchands, avec leurs valets, qui amèneront à Paris du bétail à pied fourchu pour y être vendu. Ce bétail ne pourra être saisi par qui que ce soit, pourvu que ceux qui l'amènent déclarent qu'ils le conduisent à Paris; et s'ils le vendent ailleurs, il sera confisqué pour le roi; les procès qui surviendront à l'occasion de la prise de ce bétail seront jugés par le prévôt de Paris. Au même prévôt appartiendra la connaissance de toutes les contestations qui s'élèveraient sur des lettres scellées du sceau du Châtelet. Le prévôt des marchands et les échevins useront, par privilége, du sceau de la prévôté des marchands, lequel aura cours dans

Digitized by Google

tout le royaume, suivant l'ancienne coutume. Tous ceux à qui les bourgeois de Paris, marchands, hôteliers et autres, auront prêté leurs denrées et marchandises de bonne foi, seront tenus de venir répondre à leurs créanciers, à Paris, par-devant le prévôt royal, nonobstant tous priviléges contraires obtenus ou à obtenir. Tous les autres priviléges dont les habitants de la ville ont joui, leur seront confirmés pour qu'ils continuent d'en jouir en général et en particulier.

C'étaient là des concessions précieuses pour les habitants de la capitale, mais dans l'avenir seulement et surtout dans des temps prospères; elles se trouvaient sans influence sur l'état presque désespéré du présent. La misère et les souffrances étaient horribles dans Paris, et l'aspect de la ville lugubre. L'herbe et la mousse gagnaient peu à peu les degrés de ces immenses hôtels qui voyaient naguère s'agiter bruyamment dans leurs salles splendides, la plus brillante noblesse du monde. Les rues demeuraient désertes; dans les clos et les ruelles du quartier de l'Université, un silence de mort avait remplacé la vive animation et les joyeux ébats des écoliers. Partout régnaient la misère et la faim. A côté de ces deux fléaux s'était établi, comme en permanence, un foyer de maladies épidémiques et contagieuses qu'on n'aurait pas pu bien définir et que l'on confondait, au hasard, sous le nom général de peste. Les chroniqueurs du temps, pour donner une idée de cette désolation universelle, disent que les loups, ne trouvant plus rien aux champs et enragés de faim, entraient le soir dans la ville par bandes nombreuses, cherchant des charognes, et qu'ils se jetaient souvent sur les hommes eux-mêmes. D'après le *Journal du bourgeois de Paris*, un hiver, ils dévorèrent quatorze personnes, entre Montmartre et la porte Saint-Antoine.

Dans l'année 1434, les maladies contagieuses se mirent à sévir avec une nouvelle intensité, et l'hiver fut un des plus rigoureux qu'on eût jamais vus. D'après les auteurs du temps,

Digitized by Google

cet hiver terrible fut annoncé, le 7 octobre, par un ouragan affreux. Le vent souffla pendant neuf heures avec une telle violence, que des maisons sans nombre furent renversées, à Paris et aux environs, et une infinité d'arbres déracinés : on en compta plus de trois cents dans le seul bois de Vincennes. Les grandes gelées commencèrent à la fin de décembre et continuèrent pendant près de trois mois. La neige tomba sans cesser pendant quarante jours et quarante nuits. On avait grand' peine à en débarrasser les rues les plus fréquentées. La gelée recommença vers la fin de mars et dura jusqu'à Pâques, qui était, cette année, le 17 avril. Pour donner une idée de la rigueur du froid, un chroniqueur a consigné dans son livre qu'on trouva dans le tronc d'un seul arbre plus de cent quarante petits oiseaux morts de froid. Tant de maux à la fois donnèrent aux Parisiens un désir de la paix plus ardent que jamais. Le duc de Bourgogne était revenu à Paris, le 14 avril, avec toute sa famille ; l'Université et la bourgeoisie allèrent le supplier instamment de prendre pitié des misères publiques et de travailler au rétablissement de la tranquillité générale, qui seule pouvait les faire finir. De leur côté, les dames de Paris adressèrent les mêmes prières à la duchesse de Bourgogne. Ils reçurent, les uns et les autres, l'accueil le plus favorable ; quelques jours après, le duc et la duchesse partirent pour Arras. Une assemblée nombreuse, où la plupart des souverains de l'Europe avaient envoyé des ambassadeurs, s'y occupait activement de régler une paix définitive.

A cette époque, toutes les provinces du continent, sans exception, repoussaient les Anglais, dont la domination n'avait apporté aux peuples qu'une augmentation de misères et de douleurs. Les Flandres elles-mêmes, voyant que ces insulaires commençaient à filer la laine et à faire du drap comme elles, se mirent à les détester comme des rivaux redoutables. Pour cette cause et pour une foule d'autres motifs, Philippe

Digitized by Google

de Bourgogne, souverain des Flandres, partageait déjà leur sentiment de répulsion et se tournait du côté de Charles VII, roi légitime de la France. Ses traités avec Bedfort auraient pu mettre quelques entraves à sa conversion; mais la mort du duc anglais vint tout à coup lever les obstacles. On fit à Philippe toutes les concessions et toutes les réparations qu'il désira. Le roi lui demanda pardon pour le crime de Montereau, et le duc ne fit pas hommage au roi pour ses possessions; ce qui le rendait indépendant et pour ainsi dire roi lui-même. D'un autre côté, Philippe gardait pour lui et ses héritiers tout ce qu'il avait acquis, c'est-à-dire Auxerre et Mâcon au midi, Péronne et les places de la Somme au nord. Sur ce pied-là, une réconciliation entière s'opéra entre les deux princes, et par suite entre tous les grands suzerains et les petits seigneurs de la France. Ainsi, les puissantes maisons de Bourbon, de Bourgogne, d'Anjou, et bientôt après la maison de Bretagne, se trouvèrent unies entre elles et avec le roi pour le rétablissement de la tranquillité publique et la guérison des plaies du royaume. La paix d'Arras fut consacrée par un traité solennel, le 22 septembre 1435, dans la plus auguste assemblée, dit un historien, qu'on eût vue depuis longtemps. Les conditions en eussent été humiliantes pour la France de Charles V; mais dans l'état déplorable où se trouvait alors réduit le royaume, jamais souverain n'en signa de plus utile. Le 30 du même mois, Isabeau de Bavière mourut à l'hôtel Saint-Paul, à Paris, chargée de la haine publique et bien punie de ses odieuses intrigues par le mépris et le dédain des Anglais eux-mêmes. La chronique dit toutefois qu'elle mourut chrétiennement. Après un service funèbre fait à Notre-Dame, son corps fut porté par eau à Saint-Denis.

Cette réconciliation générale des princes de France irrita les Anglais au plus haut point. La colère et le ressentiment de l'orgueil blessé leur firent faire aussitôt des fautes capitales. Ces deux passions finirent par les aveugler au point qu'ils ne

Digitized by Google

gardèrent plus de ménagements, même avec les Flamands et le duc de Bourgogne, qui leur avaient été si utiles. Aussi voyaient-ils leur pouvoir dépérir de jour en jour et la France leur échapper pièce à pièce. Autour de Paris, centre de leur domination, les villes de Corbeil, de Lagny, de Pontoise, de Meulan, de Poissy et même de Saint-Denis, étaient rentrées successivement sous l'obéissance du roi légitime, Charles VII. Les habitants de la capitale brûlaient de suivre ces exemples et n'attendaient qu'une occasion favorable pour expulser l'Anglais hors de leurs murailles. Les halles elles-mêmes et le menu peuple, voyant augmenter sans cesse la cherté des subsistances, la disette des vivres et les souffrances générales, à cause de l'occupation de tous les arrivages du fleuve par les troupes françaises, appelaient de tous leurs vœux les gens du roi et se tenaient prêts à chasser les Anglais. Mais ces derniers, sous le commandement de lord Willoughby, capitaine de Paris, prenaient de leur côté des mesures d'une rigueur excessive pour conserver cette ville. Ils étaient énergiquement secondés par le prévôt royal, Morhier, ainsi que par trois évêques : le chancelier, homme très-cruel, l'évêque de Lisieux et l'évêque de Paris. Avec quinze cents hommes d'armes, gens déterminés, et un certain nombre de soldats français fournis par les évêques, le parti anglais faisait régner la terreur dans cette vaste cité. Chaque jour on tuait publiquement ou l'on noyait en secret des citoyens de tout rang et de tout état qui étaient tenus pour suspects. On ne pouvait sortir de la ville ou y rentrer qu'à des heures fixes et avec des permis de passer. Il était défendu, sous peine de mort, de paraître sur les murailles. Au moindre soupçon, on était enlevé de son domicile, pendant la nuit, jeté au fond d'un cachot ou égorgé. Souvent les gouverneurs anglais assemblaient tous les habitants de Paris indistinctement, clercs et laïques, nobles, bourgeois et manants ; ils les obligeaient à prendre la croix rouge de l'Angleterre et leur faisait jurer fidélité à Henri VI.

Digitized by Google

Mais cette cruelle tyrannie elle-même et ces mesures oppressives ne firent que hâter la perte des Anglais et la délivrance de Paris. On négocia secrètement avec Charles VII; et après qu'on se fut assuré vis-à-vis du prince d'une amnistie pleine et générale pour le passé, les anciens chefs de la faction bourguignonne, les meneurs des halles, les hommes du parti du dauphin et un certain nombre de bourgeois s'entendirent secrètement avec le comte de Richemont, connétable de France, pour opérer l'introduction des troupes royales dans la ville. Voici les noms des bourgeois les plus influents qui prirent part au complot : Michel de Laillier, Pierre de Laucrai, Jean de la Fontaine, Thomas Bicache, Nicolas de Louviers et Jacques de Bergières. Le vendredi après Pâques, 13 avril 1436, jour convenu d'avance, les comtes de Richemont et de Dunois arrivèrent derrière les chartreux avec une partie de leur armée, cavaliers et fantassins. Des éclaireurs s'avancèrent jusqu'à la porte d'Enfer ou Saint-Michel. « Allez à la porte Saint-Jacques, leur dit quelqu'un qui parut tout à coup sur les remparts, celle-ci n'ouvre pas; l'on travaille pour vous aux halles. » Le connétable court aussitôt en personne à la porte indiquée avec un détachement. Là, ayant exhibé aux yeux de tous des lettres d'abolition et d'amnistie données par le roi et scellées du grand sceau, il voit s'ouvrir devant lui une poterne par laquelle il entre lui-même, avec le bâtard d'Orléans, le maréchal de l'Ile-Adam et bon nombre de ses fantassins. Ensuite on brise les serrures des portes, et la cavalerie se précipite dans la ville en criant : « Vive le roi! vive Bourgogne! la paix! la paix! » L'Ile-Adam se hâte d'arborer la bannière de France sur la muraille.

La nouvelle de l'entrée des Français se répand rapidement dans la ville. Aussitôt les habitants courent aux armes sur tous les points et arborent la croix blanche et droite de France. De leur côté, les Anglais alarmés s'arment aussi et mettent sur pied tout ce qu'ils ont de troupes et de partisans. Leurs

Digitized by Google

chefs, se divisant, gagnent différents quartiers, afin de pouvoir agir partout à la fois. Lord Willoughby, à la tête d'un détachement, se dirige vers la porte Saint-Antoine, et l'évêque de Thérouane vers celle de Saint-Denis. Le prévôt Morhier court aux halles, et Larcher, son lieutenant, se porte vivement à la porte Saint-Martin. Pendant ce temps, leurs partisans, Saint-Yon, maître boucher, Jacques de Braye, épicier de la porte Baudoyer, et d'autres, cherchent à ameuter la foule en criant : « Saint-Georges! traîtres de Français, vous êtes tous morts ! » Mais nulle part le parti des Anglais ne trouve de l'écho ; partout ils voient surgir sur leurs pas des ennemis nouveaux. De tous côtés ils sont attaqués simultanément par une foule frémissante de colère et grossissant sans cesse. Sur leur passage, on tend les grosses chaînes des rues ; du haut des maisons et des toits, on lance sur eux des pierres, des bûches, des tables et tout ce qui peut donner la mort. A la porte Saint-Denis, lord Willoughby, Larcher et leurs hommes sont accueillis par une terrible décharge d'artillerie. Ils se hâtent de battre en retraite et de se replier vers la rue Saint-Antoine, serrés de près dans leur marche par le gros des insurgés et écrasés par les projectiles de toute espèce qu'on jette sur eux de toutes les fenêtres. Le prévôt Morhier n'est pas plus heureux aux halles. Repoussé avec grande perte, il se retire également vers la rue Saint-Antoine, et les débris des trois colonnes, chefs et soldats, se voient forcés de se renfermer dans la Bastille. Ils étaient en tout mille à douze cents hommes.

Dans cette affaire décisive, la victoire avait été si prompte que le connétable et ses gens d'armes, qui s'empressaient de descendre la rue Saint-Jacques, n'arrivèrent pas à temps pour prendre part au combat. Les Parisiens s'étaient délivrés eux-mêmes du joug de l'étranger. Au milieu de l'enivrement du triomphe, ils reçurent les troupes royales avec des cris de joie et des transports qui émurent jusqu'aux larmes le connétable

Digitized by Google

et ses gens. Cette révolution fut douce et clémente. On publia dans toute la ville défense expresse, sous peine de mort, aux hommes d'armes de se loger par force chez les bourgeois, de leur reprocher le passé et de piller les habitations, à l'exception des maisons anglaises. L'amnistie accordée par le roi fut observée avec une fidélité qui fit honneur au bon sens, à la probité et au cœur généreux du connétable. Après le combat, aucun individu ne fut tué; on ne rechercha même personne pour opinion. Bien plus, les Anglais eux-mêmes, qui s'étaient enfermés dans la Bastille, obtinrent la permission d'en sortir et de se retirer la vie sauve.

La délivrance de Paris fit tomber aussitôt au pouvoir des Français tous les points fortifiés et les forteresses que l'ennemi occupait encore autour de la ville. Dès lors aucune garnison n'empêchant plus les arrivages par la haute et par la basse Seine, le prix des denrées de première nécessité baissa tout à coup de plus de moitié aux marchés et aux halles. Ce fut un adoucissement sensible aux longues et cruelles souffrances de la population pauvre surtout. Quelques jours après, le clergé et l'Université de Paris célébrèrent, avec la plus grande solennité, l'expulsion des Anglais et la grâce que Dieu venait de faire à la ville, par deux processions générales qui eurent lieu dans la même semaine. Tous les membres de l'Université, au nombre d'environ quatre mille, maîtres et élèves, y assistèrent, ayant chacun un cierge à la main. Ensuite on s'occupa de réorganiser l'administration. Michel Laillier avait eu une grande part à l'affranchissement de la capitale; il fut fait prévôt des marchands. Pour complaire au duc de Bourgogne, qu'il fallait ménager, on nomma prévôt royal le sire de Ternaut, un de ses capitaines. Sur les remparts et dans la ville, l'étendard de France avec la croix blanche flottait à côté de la croix de Saint-André, qui distinguait l'étendard de Bourgogne. Partout on voyait s'éteindre la fièvre des anciennes passions politiques; une fusion sincère s'opérait tout doucement. Sur tous

Digitized by Google

les points, le rôle des partis s'achevait et faisait place au rôle d'un pouvoir régénérateur.

Au milieu du bon vouloir général, les grands changements administratifs, si nécessaires pour réparer les ruines présentes et prévenir le retour des malheurs passés, allaient se faire sans efforts et sans obstacles. Le parlement que Charles VII, alors dauphin, avait établi à Poitiers, afin de l'opposer au parlement bourguignon de Paris, vint se réinstaller dans cette dernière ville au palais de justice, et sa rentrée fut suivie de celle des autres cours, c'est-à-dire de la chambre des comptes et des monnaies, de la cour des aides, de la cour des requêtes de l'hôtel. Les chambres des comptes et des monnaies avaient été établies à Bourges, pendant la guerre civile, et les deux autres cours à Poitiers. Une fusion pareille s'opéra entre les docteurs, clercs et laïques, composant les deux Universités, et la montagne Sainte-Geneviève revit ses anciennes écoles avec les professeurs qui l'avaient abandonnée; en même temps, une foule de citoyens de tout rang, qui pour se soustraire au joug de l'étranger, avaient quitté la capitale, se hâtaient d'y rentrer et étaient remis en possession de leurs biens. Bientôt l'indulgence du pouvoir et ses ménagements enhardirent ceux-là même qui avaient suivi volontairement les Anglais dans leur retraite, les chefs des bouchers surtout : ils sollicitèrent, pour la plupart, leur rappel et ils l'obtinrent; on leur pardonna le passé, et la seule peine qui leur fut infligée se borna au payement d'un surcroît de taxe dans un emprunt qu'on leva sur Paris pour les frais de la guerre.

En prenant possession de Paris, le connétable s'était cru obligé, dans l'intérêt de la sûreté publique, de chasser de la ville et des environs quelques hommes influents et notoirement connus comme dévoués aux Anglais. Sur leur demande, ils furent également rappelés, et l'on se contenta de leur faire prêter serment de fidélité au roi, au milieu du parlement réuni et en présence du prévôt des marchands et des échevins com-

Digitized by Google

posant le corps municipal. Ensuite la cour souveraine, voulant prévenir les complots et pourvoir à la tranquillité de la ville, décida que tout commerce avec les Anglais serait rompu jusqu'à nouvel ordre. Un arrêt du 4 février 1437 défendit de conduire par eau ou par terre, sans la permission expresse du conseil du roi ou du parlement, des vivres, des denrées, des armes et autres marchandises à Rouen, à Mantes, à Creil, à Montereau, à Meaux et aux villes, en général, qui étaient encore en la puissance des Anglais.

Après tant de révolutions, tant de souffrances et de si longs désastres, la capitale de la France n'était que l'ombre d'elle-même; il n'y restait que des ruines; tout y était à refaire ou à réparer. Mais l'espérance et une foi vive dans l'avenir restaient au fond des cœurs. Prêtres et laïques, nobles, bourgeois et manants, tous mettaient à l'envi la main à l'œuvre pour la restauration de la grande cité. Le parlement, les fonctionnaires royaux et le corps de ville rivalisaient surtout d'émulation et d'efforts dans l'accomplissement de cette œuvre pénible et difficile. Le trésor était vide; afin de se procurer l'argent indispensable pour le maintien des services publics les plus nécessaires, l'on fut forcé, malgré l'extrême misère et les souffrances de tous, d'établir une taxe générale, qui fut étendue à tous les habitants, sans exception, ecclésiastiques, nobles, bourgeois et artisans. Elle était au-dessus des forces de chacun, mais le patriotisme fit faire des efforts; tout le monde s'y soumit et trouva de quoi l'acquitter. Toutefois, le produit de cette taxe demeura bien insuffisant pour pourvoir aux nécessités même les plus urgentes. Il fallut bientôt avoir recours à la vente de l'argenterie, des joyaux et même des ornements des églises. Le roi n'ignorait pas la détresse de Paris; il n'avait pas en main les moyens de la soulager; aussi, malgré le rétablissement complet de la tranquillité dans cette ville, malgré les instances vives et pressantes des bourgeois, pour obtenir son retour, il ne se pressa pas de s'y rendre; mais il lui ac-

Digitized by Google

corda gracieusement plusieurs faveurs. Les priviléges de l'Université furent renouvelés avec quelques augmentations. Diverses requêtes de l'évêque et du prévôt des marchands furent bien accueillies, et les bourgeois obtinrent un tiers des sommes perçues sur l'impôt du vin et du sel, afin de pouvoir réparer certaines parties du mur d'enceinte qui avaient été endommagées par les troupes royales. Pendant ce temps, le roi, secouant son apathie ordinaire, reprenait successivement sur les Anglais les villes de Château-Landon, de Nemours, de Charni, de Montereau, et faisait chaque jour de nouveaux progrès dans l'œuvre de la délivrance du royaume.

Il vint enfin à Paris, qu'il n'avait pas revu depuis cette nuit terrible où il s'était senti tout à coup enlevé de son lit et transporté à la Bastille par Tanneguy du Châtel, il y avait dix-neuf ans passés. L'entrée royale eut lieu le 12 novembre (1437). Elle fut splendide. Le roi s'avança jusqu'à la Chapelle, couvert d'une armure brillante d'argent et montant un cheval richement caparaçonné de velours bleu à fleurs de lis d'or. Il était accompagné du dauphin Louis (depuis Louis XI), et du connétable de France; après eux venaient les comtes du Maine, d'Angoulême, de Vendôme, de la Marche, de Tancarville, le grand écuyer Saintrailles, portant le heaume couronné du roi, Gaucourt, grand maître d'hôtel, le roi d'armes de France, portant la cotte d'arme royale, le vaillant La Hire et l'ancien écuyer de la Pucelle, Jean d'Aulon, qui menait le cheval du roi par la bride. En avant du prince marchait un corps de mille archers, commandés par le sire de Granville, grand maître des arbalétriers. Un escadron de huit cents lances, sous les ordres du bâtard d'Orléans, terminait le cortége. L'on voyait flotter, dans le premier rang de cette cavalerie d'élite, un étendard avec un champ rouge semé d'étoiles d'or et représentant l'archange Saint-Michel. C'était alors la bannière de France; elle remplaçait l'antique oriflamme de Saint-Denis. A la Chapelle, le roi trouva le prévôt de Paris, le prévôt des

Digitized by Google

marchands et les échevins, l'évêque de Paris, accompagné de son clergé, Adam de Cambrai, premier président, à la tête du parlement, l'Université et la chambre des comptes. Le prévôt des marchands et les échevins, après lui avoir présenté à genoux les clefs de la ville, le reçurent sous un poële ou dais d'étoffe d'or, qu'ils tinrent constamment sur sa tête. Les rues étaient tendues de riches étoffes et draperies. D'espace en espace, on trouvait des fontaines d'où coulait en abondance de l'eau et même du vin. Sur le passage du cortége, on représentait des mystères et des allégories à personnages divers. Partout un peuple immense bordait le chemin et faisait entendre des cris de joie mille fois répétés. Arrivé au parvis Notre-Dame, le roi fut harangué par le recteur de l'Université, en présence de plusieurs archevêques, évêques et abbés. Ensuite, ayant fait serment, entre les mains de l'évêque de Paris et sur le livre des Évangiles, *qu'il tiendrait loyalement et bonnement tout ce que bon roi faire devait*, il entra dans la cathédrale, fit des prières au grand autel, remonta à cheval et alla souper au palais. La nuit tout entière se passa en feux de joie, en festins et en divertissements.

Le lendemain, le roi se rendit à cheval à l'hôtel Saint-Paul; il y reçut successivement l'Université, le parlement et les autres corps judiciaires, administratifs et municipaux de l'État et de la ville. Il accueillit avec bonté les différentes requêtes qu'on lui présenta et y fit droit sur-le-champ. Le 25 novembre, on célébra à l'église Saint-Martin-des-Champs un service solennel pour le feu comte Bernard d'Armagnac, massacré à Paris en 1418 par le parti de Bourgogne. Le roi assista à cette cérémonie et dîna ensuite au monastère. Le temps avait amorti les haines populaires. La foule ce jour-là, ne se montra mécontente que d'une chose : d'après elle, les fils du comte d'Armagnac auraient dû, à cette occasion, lui faire des largesses, ainsi que le voulait un usage généralement suivi alors à Paris. Charles VII fit ensuite quelques règlements

Digitized by Google

sur l'administration de la ville. Il confirma Michel Laillier dans ses fonctions de prévôt des marchands, et donna la prévôté royale à Ambroise de Loré.

Au fond, le séjour du prince fut peu profitable à la capitale, il y trouvait à chaque pas des souvenirs tristes et tragiques; d'ailleurs l'aspect désolé de cette grande cité, qui était presque en ruines, la misère et les souffrances de sa population, qu'il ne pouvait actuellement soulager d'une manière prompte et efficace, faute d'argent et de vivres, produisaient sur son esprit épicurien une impression pénible qu'il eut hâte de faire cesser en fuyant. Le 3 décembre suivant, il repartit pour les villes de la Loire, *sans avoir fait*, dit le bourgeois de Paris, *aucun bien réel à la capitale.*

Il est à remarquer que ce fut à partir de 1436, année de la délivrance de Paris, que commença l'époque vraiement honorable de la vie de Charles VII. L'âge semblait alors avoir amorti ses passions, et la prospérité ne l'avait pas encore enivré. Pendant plusieurs années, ce prince se réveille. A la tête des armées françaises, fortes et bien disciplinées, entouré des grands capitaines que la guerre avait formés, des Richemond, des La Hire, des Dunois, des Saintrailles, des Dammartin, des Gaucourt, il montre la plus brillante valeur dans les siéges et dans les combats; il paraît plusieurs fois le premier, l'épée à la main, sur la brèche des places forcées. Une année, Montereau tombe sous ses coups; une autre année, c'est Meaux, et puis Pontoise; ensuite Dieppe et d'autres villes sont délivrées par ses armes; puis enfin une trêve, qui doit durer quatre ans, se conclut avec les Anglais. Charles VII, heureusement secondé par son fils, le dauphin Louis, traite alors personnellement les grandes affaires; il parcourt le royaume pour le pacifier, parvient à y établir quelque police et réprime la violence des gens de guerre. Brave dans l'occasion, prudent dans le conseil, modéré dans sa conduite, il prouve, durant toute cette période, qu'il aurait pu être un

Digitized by Google

grand roi; mais trop tôt une situation plus paisible devait le rendre à sa faiblesse de caractère et à son indolence naturelle.

Charles VII ne revint plus à Paris que dans quelques voyages qu'il y fit en passant. Pendant le cours de l'année 1438, la famine et la peste se réunirent de nouveau comme pour accabler cette malheureuse ville. La misère publique et les souffrances dépassèrent tout ce qu'on y avait éprouvé depuis vingt ans. La famine était causée par des pluies incessantes qui avaient gâté toutes les récoltes, dans les régions où la culture n'était pas tout à fait abandonnée. La famine, le froid et l'humidité avaient fait naître aussitôt des maladies épidémiques redoutables. Sous les coups de ce double fléau, les malheureuses populations tombaient par milliers, et c'étaient les personnes les plus robustes et les plus jeunes qu'il frappait. Quand la mort entrait une fois dans une maison, elle emportait tous ou presque tous les habitants. D'après le bourgeois de Paris, il mourut cette année, à l'Hôtel-Dieu, au delà de cinq mille personnes, et plus de quarante-cinq mille dans la ville. Le connétable et la plupart des grands dignitaires eurent peur de l'épidémie et quittèrent Paris. Les rues paraissaient désertes et désolées. La nuit, les loups y entraient en suivant la rivière; ils dévorèrent plusieurs personnes dans les quartiers détournés.

Toutefois, pendant ces nouveaux désastres, tous les magistrats de la ville n'eurent pas la lâcheté de manquer à leurs devoirs et d'abandonner leurs postes. Le prévôt de Paris, Ambroise de Loré; le prévôt des marchands, Michel Laillier; le premier président du parlement, Adam de Cambrai; un président de la chambre des comptes, nommé Simon Charles, et quelques autres magistrats ou fonctionnaires généreux, eurent la force de demeurer jusqu'au bout, pour soulager les souffrances, ranimer les courages et garantir la ville contre les entreprises des Anglais. Leur dévouement fut récompensé : la contagion céda peu à peu, la famine et la disette diminuèrent,

Digitized by Google

et l'espérance reparut enfin dans tous les cœurs. Quant à l'Angleterre, elle n'était plus en état de profiter de l'abattement de la France. Les fléaux qui depuis tant d'années désolaient le continent, le manque de vivres, la détresse et l'anarchie commençaient à y pénétrer pour y sévir d'une manière bien cruelle et durant de longues années.

Pendant les années 1438 et 1439, l'Université et le parlement de Paris jouèrent un rôle considérable dans les affaires de l'Église. Le concile de Bâle, un des plus longs de l'histoire ecclésiastique, durait depuis 1431. Les évêques qui le composaient étaient en dissentiment complet et même en querelle animée avec le pape Eugène IV. La chrétienté se voyait ainsi menacée de nouveau de tous les malheurs d'un grand schisme. Afin de prévenir des maux aussi redoutables et de travailler au maintien de la paix de l'Église gallicane, Charles VII convoqua à Bourges une grande assemblée, qui tint à la fois de la nature des états généraux et d'un concile national. Cinq archevêques, vingt-cinq évêques, beaucoup d'abbés et un grand nombre de députés des chapitres, des universités, et surtout de l'Université de Paris, s'y trouvèrent réunis. Le roi y assista en personne avec le dauphin Louis, le duc de Bourgogne, les comtes du Maine, de la Marche, de Vendôme, de Tancarville, et beaucoup d'autres grands seigneurs. Le pape et le concile de Bâle y envoyèrent aussi des députés, chacun de leur côté. Ceux de Bâle comptaient parmi eux plusieurs docteurs remarquables de l'Université de Paris, entre autres Thomas de Corcelles, qui fut depuis curé de Saint-André-des-Arcs, doyen de Notre-Dame et proviseur de Sorbonne; il était alors le principal orateur des délégués du concile de Bâle, et spécialement chargé de soutenir, à Bourges, l'ensemble des canons envoyés en France par cette assemblée. Il obtint un plein succès; malgré les efforts des députés du pape, les prélats français réunis à Bourges, d'accord avec le parlement et le conseil du roi, ratifièrent, après plusieurs modifications toutefois, la

Digitized by Google

plupart des décrets du concile. Ces décrets furent promulgués sous la forme d'une ordonnance royale, en vingt-trois articles, qu'on nomma *pragmatique sanction*, pour rappeler l'ancien édit de saint Louis, en faveur des libertés de l'Église gallicane. Cet acte devenait ainsi une loi du royaume. Sans parler de cette forme, qui constituait déjà un fait très-grave, en paraissant consacrer un droit de contrôle de l'autorité civile sur les décisions de l'Église, il faut dire que l'effet nécessaire de la pragmatique sanction était de détruire la plus grande partie du pouvoir du saint-siége, et de donner au clergé une organisation tout à fait républicaine. Les conciles généraux y étaient déclarés supérieurs au pape ; ils devaient être réunis tous les dix ans au moins. Les dignités ecclésiastiques étaient attribuées à l'élection. On abolissait ainsi les réserves et les expectatives, formules par lesquelles les papes disposaient, même d'avance, de certains bénéfices et emplois dans l'Église. Les jugements de la cour de Rome, dans les affaires ecclésiastiques, étaient réduits aux appels, ce qui ramenait tout à la juridiction première des évêques. Quelques articles particuliers réglaient certains points de la discipline et veillaient à l'amélioration des mœurs dans le clergé. D'autres abolissaient les annates pontificales.

La pragmatique sanction fut enregistrée au parlement de Paris dans le courant de l'année suivante (1439), mais le pape ne la ratifia pas, et depuis ce temps la cour de Rome ne cessa point d'en poursuivre l'abolition ; tout en protestant contre sa forme irrégulière et dangereuse pour l'autorité papale, cette cour attaquait vigoureusement aussi le vice du fond. Elle disait que par sa nature même cet acte était un contrat qui serait intervenu entre les Églises de France et le pape, afin de régler leurs rapports réciproques ; mais que le souverain pontife, une des deux parties contractantes, ne lui ayant jamais donné le consentement nécessaire pour qu'il fût valable, il demeurait radicalement nul, et d'autant plus que le pape ici se

Digitized by Google

trouvait le supérieur, même aux yeux des adversaires de sa doctrine; car l'assemblée de Bourges n'était point un concile général. A l'appui de ces raisons, qui attaquaient la forme et la nature de la pragmatique, le saint-siége en donnait d'autres tirées des vices de sa substance même, ainsi que de son inopportunité dans l'état anarchique où se trouvait encore la France. Il faisait remarquer au prince l'extrême faiblesse de l'action royale et de l'organisation générale sur tous les points du royaume : « En ruinant l'autorité papale en France, lui disait-il, en y détruisant cette puissante unité catholique, à laquelle la société actuelle doit sa constitution et sa conservation, vous n'augmenteriez pas le pouvoir du roi; ce ne serait pas le trône qui hériterait de ce que perdrait le pape, mais les seigneurs et les nobles. Avec le faible lien d'autorité qu'ont encore laissé au roi les longs troubles de la France, et à la distance où il se trouve placé de chaque bénéfice, il n'exercerait assurément aucune influence sur les élections ecclésiastiques, toujours si importantes. Le seigneur qui, dans toute localité, a presque entièrement absorbé le pouvoir royal, ne manquerait pas de se trouver là, à chaque élection, avec ses préférences, ses intérêts et même ses passions, pour présenter au choix et pour recommander puissamment ses amis ou ses créatures. Or, quel chapitre, quelle communauté, ainsi placée immédiatement sous l'influence inévitable et sous l'œil vigilant de ce pouvoir local et redoutable, oserait, pourrait même résister à son désir et braver sa volonté? D'un autre côté, ces nobles et ces seigneurs sont-ils capables de discerner, sont-ils dignes de choisir des pasteurs auxquels on puisse confier sans crainte le salut des âmes? Hélas! après les troubles, les guerres et l'anarchie qui, durant tant d'années, ont désolé la France, le seigneur n'est aujourd'hui, partout dans ce royaume, qu'un chef de soldats, souvent un rude capitaine de *bandits*, de *tondeurs* et d'*écorcheurs*, un barbare à peine chrétien et adonné à tous les instincts de la brute, à toutes les passions désor-

Digitized by Google

données du despote. Au lieu de résider dans son château, comme les nobles d'autrefois, il court le pays avec ses *brigands;* quand il revient sur ses terres, c'est pour s'y procurer de l'argent par tous les moyens, et il est toujours accompagné de ses hommes d'armes; les gens qui les cultivent, il les connaît à peine, et il a oublié presque entièrement ces usages locaux, ces vieilles coutumes et ces traditions qui forment la seule législation et l'unique sauvegarde de ses pauvres serfs. Remettre en de pareilles mains les élections ecclésiastiques, et confier à de telles influences la collation des bénéfices, serait vouloir la ruine de l'Église et l'anéantissement de la religion. » Après les élections, le pape attaquait successivement et avec la même force tous les autres points de la pragmatique. Le parlement de Paris et les docteurs de l'Université, qui avaient pris avec une grande chaleur la défense de cet acte, soutenaient énergiquement aussi la discussion. Ils s'efforçaient de réfuter, l'un après l'autre, tous les arguments de la cour de Rome, et, sur certains points, leurs raisons n'étaient pas sans valeur. Ce grand débat devait durer et s'étendre bien au delà de Charles VII; pendant le règne de ce prince, la pragmatique fut maintenue dans son entier; mais plus tard elle reçut des atteintes nombreuses et considérables qui semblèrent l'abolir.

A l'époque qui nous occupe, le pape Eugène IV, voulant se rendre agréable au roi Charles VII et au parlement de Paris par toutes les concessions que sa conscience lui permettait de faire, autorisa le prince, dans des lettres particulières, à donner l'indult aux officiers et conseillers qu'il lui plairait de désigner dans ce grand corps judiciaire. L'indult était la présentation que faisait le roi de certains magistrats, ou de quelques autres personnes en leur nom, pour être pourvus et mis en possession des bénéfices ecclésiastiques qui viendraient à vaquer, et cela directement, par les collateurs ordinaires, et sans l'intervention spéciale du saint-siége. Mais l'ardeur avec

Digitized by Google

laquelle presque tous les conseillers de la cour suprême avaient embrassé la défense de la pragmatique leur fit refuser de profiter de cette concession.

Depuis sa réinstallation à Paris, le parlement s'occupait tous les jours davantage des affaires politiques. D'un autre côté, le nombre des affaires judiciaires croissait sensiblement. Pour suffire à leur expédition, le roi nomma d'abord vingt-trois conseillers de plus ; un peu plus tard, il ordonna aux différentes chambres de siéger pendant les vacances; et enfin les conseillers reçurent l'ordre de travailler, même dans les après-dînées. Leur traitement fut augmenté en proportion de ce surcroît de besogne. C'était surtout le nombre des appels qui surchargeait le parlement. Afin d'y porter remède, Charles VII rendit la plupart des jugements des tribunaux inférieurs exécutoires par provision, même en matière criminelle; ce prince, pour maintenir l'unité judiciaire, si favorable à l'unité monarchique, eut grand soin de conserver et de fortifier la coutume qui rendait les arrêts du parlement de Paris exécutoires dans toute la France, même dans les provinces de droit écrit. Il travailla ainsi indirectement à établir et à étendre partout la puissance politique que s'appropriait insensiblement la cour suprême de la capitale. Le même souverain, pensant qu'un moyen excellent pour relever et fortifier l'autorité royale, tombée si bas pendant le règne précédent, était de développer, en l'améliorant, le système judiciaire, avait résolu de créer en France plusieurs cours souveraines, égales entre elles par le rang, et formant ensemble un grand corps judiciaire, mais toutes placées immédiatement au-dessous de son parlement de Paris, dans lequel se personnifiait la justice royale.

Pour compléter cette idée, il avait également résolu de faire rédiger toutes les coutumes de la France, de les réunir méthodiquement dans un vaste corps de législation et d'en faire, au moyen d'une promulgation authentique, la loi commune

Digitized by Google

et obligatoire sur tous les points du royaume. Mais d'autres soins plus pressants vinrent d'abord croiser ces desseins; puis des obstacles sérieux les entravèrent. Toutes les améliorations projetées durent se borner pour le moment à la création du parlement de Toulouse, pour le pays du Languedoc, qui demeurait séparé, par son administration, des autres provinces royales. Un peu plus tard, quand les Anglais eurent été chassés de la Guienne, Charles VII, et après lui Louis XI, se hâtèrent de réviser et de confirmer toutes les chartres municipales de cette vaste province, afin d'avoir ainsi l'occasion de ménager à la puissance royale la part la plus large possible dans l'administration des villes. Dans la même intention d'accroître l'autorité du roi, Charles VII voulut, pendant quelque temps, enlever les charges parlementaires à la libre élection et s'en réserver l'institution directe; mais un mûr examen lui fit borner l'intervention royale au choix des membres à nommer, après chaque vacance, sur une liste de candidats préparée par toutes les chambres réunies, en présence du chancelier. Bien plus, sentant quelle consistance et quelle force donnerait nécessairement au pouvoir royal ce corps de magistrats, hommes d'élite, s'il devenait stable, et pour ainsi dire immortel, il décida, par un édit, que les conseillers du parlement, en charge depuis cinq ans, ne pourraient pas être révoqués. Depuis ce moment, il les vit avec plaisir s'occuper des affaires politiques du royaume. Plus tard, Louis XI, dans le même but, attacha l'inamovibilité complète aux charges du parlement, comme à tous les offices royaux en général; un jugement formel et censé contradictoire pouvait seul opérer une destitution. Pendant ces deux règnes, des ordonnances nombreuses vinrent successivement étendre la compétence et l'action du parlement de Paris. Charles VII lui adjoignit la chambre criminelle des Tournelles et partagea en deux la chambre des enquêtes.

Dans cet élan vers des réformes si désirables et des améliorations aussi nécessaires pour la guérison des plaies pro-

Digitized by Google

fondes de la France, la réorganisation de la force publique ne pouvait être oubliée. Depuis Philippe le Bel, les nobles recevaient une indemnité ou une solde pour le service militaire, et les rois, en s'attribuant la nomination des capitaines, étaient devenus peu à peu les maîtres de l'armée; Charles V avait réglé, par des ordonnances sages et des dispositions bien calculées, l'administration militaire dans toutes ses parties. D'autres ordonnances aussi remarquables vinrent compléter et perfectionner cette organisation, pendant les premières années de Charles VI. Les droits et priviléges, dont abusaient si souvent autrefois les seigneurs et les nobles vassaux, s'y trouvaient considérablement restreints; mais la suite du règne de ce dernier prince avait vu disparaître toutes ces améliorations au milieu de la confusion générale. Charles VII fit revivre les anciennes ordonnances de son père et de son grand-père, dans toutes leurs dispositions organiques, coercitives et disciplinaires. Il voulut aller plus loin. Afin de garantir le pays contre les attaques de l'étranger, même en temps de paix, et de soustraire le roi aux conditions que les chefs de bande ne manquaient pas de lui imposer, il résolut de rendre l'armée permanente. En 1439, il créa quinze compagnies à cheval permanentes et soldées. Chacune d'elles était composée de cent *lances;* la *lance* comprenait six cavaliers : l'homme d'armes, deux archers, un écuyer, un coutelier et un page ou valet. Toutefois, l'ordre militaire féodal, par bans et arrière-bans, se maintint encore quelque temps, à côté de ces cadres réguliers. Plus tard, et en 1444, le même prince créa l'infanterie régulière et permanente des francs archers; on la recrutait principalement parmi les gens de la campagne; elle était exercée, les dimanches et les fêtes, au maniement des armes, et elle se tenait prête à répondre au premier appel. Pendant la paix, le contingent devait en être réparti d'une manière égale entre les différentes paroisses qui demeuraient chargées des frais d'entretien. Toutefois, il faut le dire, ce ne fut guère là

Digitized by Google

qu'un essai et une tentative, sans résultat pratique, d'organisation et de répartition uniforme du service militaire permanent. Ce système ne devait avoir un plein succès que beaucoup plus tard.

Pour solder les francs archers, la taille fut également rendue fixe et permanente, en 1444, dans les pays de langue d'oil; ce furent les états généraux eux-mêmes de ces pays qui, croyant coopérer ainsi au rétablissement de l'ordre public et au bien général de la France, votèrent cette permanence et consentirent par cette mesure à s'annuler en quelque sorte et à se détruire. Déjà avant cette époque, leur convocation, qui aurait dû se faire périodiquement, était très-irrégulière, et ne réunissait jamais qu'un nombre fort restreint des membres qui devaient les composer. Depuis ce moment, on ne les vit s'assembler que dans des circonstances extrêmement rares, et pour le vote de subsides extraordinaires; car depuis Charles V les impôts indirects ordinaires étaient permanents de fait. Mais dans les pays de la France méridionale, dans le Languedoc, le Dauphiné et les provinces étrangères au domaine, les délégués des trois ordres continuèrent de s'assembler régulièrement pour voter l'impôt; ces pays conservèrent seuls le nom de *pays d'États;* les autres s'appelaient *pays d'élections.*

Charles VII, autant pour indemniser les pays d'élections de l'espèce de garantie qu'ils perdaient, que pour mettre un terme aux graves perturbations financières des dernières années, s'appliqua à refondre, dans leur ensemble, la comptabilité ainsi que le service et l'administration des finances. Les ordonnances précédemment rendues en matière de tailles furent modifiées ou réformées dans toutes leurs dispositions par deux grandes ordonnances nouvelles promulguées successivement en 1443 et en 1454. On attribue ces deux derniers actes à Jacques Cœur, dont l'esprit aussi étendu que positif avait alors conçu le projet d'une statistique générale qui aurait fait

Digitized by Google

connaître l'état réel et les ressources précises du royaume, s'il eût été possible de l'exécuter. Une disposition particulière de ces ordonnances consacra la séparation définitive des revenus domaniaux et des revenus extraordinaires. La rentrée des premiers fut confiée à un trésorier qu'on appela *changeur du trésor*, et celle des seconds au receveur général. D'autres dispositions astreignaient de nouveau tous les comptables à présenter leurs comptes en personne et dans des délais fixes; ils ne pouvaient les produire par procureur, sans une autorisation spéciale. Des mesures étaient prises pour la formation d'un recueil général des ordonnances relatives aux finances, ainsi que pour la tenue uniforme des livres des comptables; d'autres mesures établissaient, avec le plus grand soin, les précautions nécessaires pour empêcher la perception de taxations plus fortes que celles des tarifs. Quand il y avait des arriérés ou des déficit dans les rentrées, on faisait des enquêtes, et Charles VII créa, pour les poursuivre, une charge spéciale de procureur général, dont le titulaire était pris dans la chambre du trésor. D'autres dispositions des mêmes ordonnances établissaient un mode de répartition des tailles plus juste et plus uniforme; elles réglaient en même temps la juridiction de ce service avec tout le soin possible, et confirmaient le tribunal supérieur des généraux conseillers dans la souveraineté, en matière de finances; ce tribunal prit dès lors le nom de *cour des aides*.

En arrachant à l'étranger par les armes les différentes provinces du royaume, l'une après l'autre, et en portant ensuite une main secourable et réparatrice dans les plaies profondes qui les dévoraient, les sages conseillers de Charles VII ne négligèrent pas de faire des traités avantageux avec les autres États chrétiens, autant pour fortifier la politique de la France vis-à-vis de l'Europe, que pour lui ménager au dehors des relations commerciales, et lui assurer en même temps toutes les garanties nécessaires dans les transactions du négoce. C'est

Digitized by Google

sur la fin de ce règne qu'on voit s'établir, pour la première fois, par des traités internationaux, des relations commerciales régulières entre la France et les autres États européens.

Les différentes réformes de Charles VII eurent lieu successivement, et à diverses époques, pendant la dernière partie de son règne. Malgré l'état triste et délaissé où se trouvait alors Paris, ces améliorations ne manquèrent pas d'ajouter encore à l'influence que déjà cette ville tendait à reprendre en France, tout naturellement, et par la force des choses. Le roi n'aimait pas le séjour de Paris; il y revint en 1439; mais il n'y demeura que quelques jours. Il logea à l'hôtel des Tournelles, qu'il préférait à l'hôtel Saint-Paul. L'hôtel des Tournelles avait été reconstruit et considérablement augmenté par le duc de Bedfort qui y fit son séjour pendant tout le temps de la domination anglaise. L'architecture du corps d'habitation ne s'éloignait pas du style des divers bâtiments qui composaient celui de Saint-Paul. Il contenait d'immenses galeries et de grandes salles donnant sur de vastes jardins que le duc avait fait établir dans un enclos de huit arpents et demi, achetés à cet effet aux religieux de Sainte-Catherine, le 17 juin 1425. En quittant Paris, Charles VII se dirigea vers Angers où venait de se former la ligue qu'on appela *Praguerie*. Depuis quelque temps des hommes nouveaux et des roturiers, Jacques Cœur, Jean Bureau, Richemont, etc., etc., étaient devenus les conseillers intimes, les ministres avoués du roi, et avaient exclusivement sa confiance pour les affaires politiques. Les grands devinrent jaloux et conspirèrent contre eux; il se forma un vaste complot où entrèrent le duc de Bourbon, Alençon, Vendôme, La Trémoille, Dunois, Dammartin, Boucicaut, Chaumont, c'est-à-dire la principale noblesse et les capitaines les plus renommés de la France; ils entraînèrent le dauphin Louis, âgé, à cette époque, de dix-huit ans, et firent de lui leur instrument, alors qu'il pensait être leur chef. Le projet des confédérées se bornait à renverser les ministres; les vues de

Digitized by Google

Louis allaient peut-être plus loin; mais par des coups rapides et des mesures aussi hardies que bien combinées, le connétable de Richemont, qui était un grand homme de guerre, parvint à disperser tous ses ennemis, même avant leur réunion; il dissipa la ligue, réprima la révolte en quelques semaines, et força le dauphin abandonné à solliciter le pardon de son père.

Dans le courant de l'année suivante, des bandes d'Anglais vinrent rôder autour de Paris et s'avancèrent jusqu'à la porte Saint-Jacques. Le connétable envoya contre eux cinq cents cavaliers d'élite bien commandés; ils passèrent la Seine au pont de Saint-Cloud, attaquèrent l'ennemi à l'improviste et le mirent en déroute. Quelques mois après, le roi en personne remporta, près de Paris, un autre avantage considérable sur les Anglais; il rentra dans cette ville, menant après lui un grand nombre de prisonniers enchaînés deux à deux et à peine vêtus. Ceux de ces malheureux qui ne purent pas payer une rançon furent conduits à la Grève, près du port au Foin, et là, en présence de la multitude assemblée, on eut la barbarie de les jeter dans la rivière, l'un après l'autre. Au mois de novembre de la même année, le roi partit pour le Midi. Les succès qu'il eut constamment pendant plusieurs années amenèrent une trêve entre la France et l'Angleterre; elle fut signée à Tours le 15 mai 1444, et se prolongea, d'année en année, jusqu'à 1449. Pendant ce temps, le calme se rétablit peu à peu à Paris, comme dans tout le reste de la France, et les souffrances de la population s'adoucirent sensiblement. Avec la tranquillité, la capitale parut renaître à la vie et se mit à reprendre, l'une après l'autre, ses vieilles coutumes. On rouvrit la foire du Landit, interrompue depuis dix-huit ans; mais au lieu de la tenir, comme autrefois, entre Saint-Denis et la Chapelle, on l'établit à Saint-Denis même, ce qui fit naître un différend entre l'évêque de Paris et l'abbé de Saint-Denis. L'on voyait rentrer chaque jour dans la capitale,

Digitized by Google

la foule de ses habitants de tous rangs et de toutes professions, que la tyrannie des Anglais, la crainte, la misère ou toute autre cause, en avaient fait sortir, chaque année, durant si longtemps. Le retour d'une période plus calme fit revenir insensiblement l'Université à ses occupations ordinaires et la retira en partie des affaires politiques dont elle s'était mêlée pendant de longues années.

L'Université de Paris avait senti rudement aussi les malheurs et les souffrances du règne de Charles VI. La première partie elle-même du règne de Charles VII lui avait été peu favorable. Son existence était presque entièrement attachée à ses nombreux colléges, et elle ne vivait guère que de leurs revenus, pendant les guerres civiles surtout. Or, un grand nombre de maîtres et d'écoliers possédaient, pour tout avoir, des bénéfices dans la Normandie et dans quelques autres provinces encore occupées par l'ennemi; n'en recevant rien, ils se trouvaient sans ressources à Paris. Faute d'entretien, les édifices d'une partie des colléges tombaient en ruine, et étaient abandonnés. L'Université de Caen, d'un autre côté, prenait de l'accroissement et se posait déjà en rivale de celle de Paris. Heureusement la trêve de 1444 vint arrêter le mal, en permettant aux bénéficiers de Paris de faire revivre leurs droits en Normandie, et à l'Université de la capitale de se relever peu à peu et de remonter à son rang supérieur. Fier de son antique renommée, de sa science et de sa force, le corps universitaire de Paris portait très-loin l'attachement à ses priviléges, et les défendait, à chaque occasion, avec une ardeur extrême. En 1440, il fit condamner au bannissement à perpétuité, avec confiscation de biens, des huissiers qui, ayant pénétré dans un couvent de moines augustins pour y signifier quelque exploit, en avaient enlevé par force un maître de théologie et avaient tué un autre religieux, durant le tumulte causé par cette violence. Les religieux augustins faisaient alors partie de l'Université.

Digitized by Google

C'était surtout dans la défense des priviléges qui l'exemptaient des impôts et des autres charges publiques que le corps enseignant se montrait opiniâtre. Mais d'un autre côté, au milieu des souffrances générales, et quand tout le monde s'imposait des sacrifices onéreux pour venir en aide au gouvernement, l'on voyait avec peine et envie les membres universitaires se refuser seuls à prendre leur part des charges communes. L'autorité partageait ce ressentiment du public, et les gens de finance ne se lassaient pas de renouveler leurs tentatives pour les soumettre au payement des impositions que les besoins urgents de l'État faisaient fréquemment établir sous Charles VII. Ces attaques incessantes d'un côté et cette résistance opiniâtre de l'autre amenèrent nécessairement des procédures, des contraintes, des querelles, des voies de fait, et enfin des remontrances au roi de la part de l'Université. Un de ses plus grands priviléges était de ne pouvoir être jugée en corps que par le roi en personne. Or, dès qu'elle trouvait ses prérogatives compromises, c'était toujours pour elle une affaire de corps, et elle ne manquait pas d'adresser des requêtes au prince, sans craindre de se rendre importune par des plaintes continuelles. Quand on ne l'écoutait pas, elle suspendait les leçons publiques dans les écoles et les instructions religieuses dans les églises. Cette suspension s'appelait *cessation*. En 1444, il y eut une cessation qui dura pendant tout l'avent et tout le carême. L'Université en fit une autre dans le courant de l'année suivante, malgré la défense expresse du parlement; mais le roi, mécontent, lui ordonna de rouvrir ses écoles et de reprendre ses prédications. Bientôt après, il publia une ordonnance qui établissait le parlement de Paris juge de toutes les causes universitaires, tant de celles du corps lui-même que de celles de chaque membre en particulier. C'est ainsi que, par ses prétentions exorbitantes et ses plaintes continuelles, l'Université en corps perdit la magnifique prérogative de n'avoir d'autre juge que le roi en personne. Elle ne subit l'autorité du parlement

Digitized by Google

qu'avec une répugnance extrême, et pendant longtemps encore elle sut se maintenir indépendante pour tout ce qui regardait sa police intérieure et sa discipline.

Les guerres, l'anarchie et les désordres de tout genre qui avaient désolé la France durant près d'un siècle avaient singulièrement altéré, au fond et dans la forme, l'Université de Paris, de même que les autres grands corps de la cité et de l'État. Depuis le retour du calme, l'on sentait la nécessité de remettre en vigueur ses anciens statuts, qui étaient, pour la plupart, tombés dans l'oubli ou dans le mépris, par suite de la licence des temps. En 1445, d'abord, et puis en 1447, on avait fait quelques essais de réforme; mais ils n'avaient pas eu de résultat. Dans le courant de l'année 1452, le cardinal d'Estouteville, légat du pape Nicolas V à Paris, fut spécialement chargé par le Saint-Père lui-même d'opérer cette réforme, soit en formulant de nouveaux statuts réglementaires, soit en faisant revivre les anciens; elle fut générale, et s'étendit sur les quatre facultés. On y défendit les grands repas que les docteurs exigeaient après la réception des bacheliers; l'on fixa la durée des cours, des leçons, des examens, et même la forme des habits dans les assemblées générales. Pour jouir des priviléges universitaires, les étudiants durent assister aux cours du matin, au moins deux fois par semaine. Certaines dispositions particulières déterminaient le prix de la collation des grades, et en même temps les qualités et conditions nécessaires pour pouvoir enseigner; d'autres réglaient avec soin tout ce qui avait rapport à la tenue et à la discipline des classes, à la surveillance de l'enseignement dans son ensemble, et aux inspections périodiques, soit des maîtres, soit des élèves.

Cette grande réforme donna quelque élan aux études qui, depuis de longues annnées, s'étaient singulièrement affaiblies à Paris; elle parut surtout y faire renaître la culture et le goût des lettres. La faculté des arts, livrée exclusivement à la dialectique et à la philosophie, avait oublié, durant plus d'un

Digitized by Google

siècle, que la rhétorique et les lettres font partie des arts libéraux. Quelques années après la publication des règlements du cardinal d'Estouteville, l'Université, assemblée aux Mathurins, accorda à un savant, nommé Grégoire, un traitement annuel pour qu'il ouvrît un cours de belles-lettres à Paris. Il devait faire deux leçons par semaine, l'une sur la rhétorique et l'autre sur la littérature grecque. Ce fait peut être considéré comme la renaissance des lettres dans l'Université de Paris.

Malgré le soin extrême que semblait prendre l'acte réglementaire de réforme pour le rétablissement d'une bonne discipline et le maintien d'une police sévère dans le sein du corps enseignant, il ne put faire disparaître la turbulence traditionnelle des écoliers, ni vaincre cette antipathie invétérée qui régnait entre eux et les bourgeois de Paris. A chaque instant, c'étaient de nouvelles querelles, suivies presque toujours de voies de fait, de violences et même de meurtres. Le magistrat de la ville ne manquait pas d'intervenir pour réprimer ou pour punir ces désordres, qui trop souvent devenaient des scènes sanglantes : par ses ordres, on saisissait les écoliers les plus turbulents ou les plus compromis, et on les mettait en prison ; quelquefois on les jugeait sommairement et on les exécutait aussitôt. Alors l'Université en corps faisait entendre des protestations énergiques, afin de maintenir ses priviléges de juridiction. Quelquefois, c'étaient des clercs gradués qui succombaient sous les coups des hommes du prévôt royal : dans ce cas, on voyait l'évêque de Paris intervenir à son tour, et joindre ses réclamations à celles du corps universitaire pour conserver aussi son droit de justice. Après bien des discussions passionnées et beaucoup de temps perdu en vaines disputes, les débats finissaient ordinairement par être portés, d'un commun accord, au jugement du roi, qui terminait la querelle ou à l'amiable ou même d'autorité. Ces mouvements de l'Université de Paris, ayant toujours les mêmes causes et

Digitized by Google

la même physionomie, se renouvelaient sans cesse; durant une longue suite de siècles, les générations des écoliers semblèrent s'en transmettre la coutume comme une tradition à suivre.

La trêve conclue avec l'Angleterre cessa en 1449. Mais alors la puissance anglaise était expirante en France; Charles VII reprit l'offensive sur tous les points où l'étranger conservait encore quelques possessions. Ses armées se jetèrent sur la Normandie, et deux campagnes leur suffirent pour la reprendre tout entière. Quatre ans après (1455), la révision du procès de la Pucelle, ordonnée par le pape lui-même, et la réhabilitation de sa mémoire solennellement prononcée par un haut tribunal ecclésiastique, donnèrent le coup de grâce à l'influence des Anglais sur le continent. L'Université de Paris se lava alors un peu de la honte d'avoir contribué à la condamnation de l'héroïne de la France. Ce fut un de ses membres les plus distingués, le chancelier de Notre-Dame, qui le premier écrivit pour sa justification. D'autres membres marquants prirent une part active au procès de révision, et ne négligèrent rien pour faire déclarer la vierge libératrice digne à jamais de la reconnaissance et de la vénération de tous les cœurs français. Mais ce que l'on remarque avec un étonnement mêlé de regrets pénibles, c'est l'espèce d'indifférence de Charles VII pour celle qui sut le sauver, alors que tout était désespéré; c'est l'oubli ingrat et l'injustice de Paris, qui, jusqu'ici, n'a consacré par aucun monument élevé dans son sein à Jeanne Darc la délivrance miraculeuse du royaume et l'expulsion de l'étranger qui l'opprimait.

L'année 1449 vit rendre la paix à l'Église par l'extinction d'un nouveau schisme qu'avaient fait naître de grands dissentiments et des querelles vives entre le pape Eugène IV et le concile de Bâle. Cette heureuse nouvelle répandit la joie dans le monde chrétien tout entier. Pendant quelque temps, on avait craint le renouvellement du grand schisme d'Occident et

Digitized by Google

le retour des calamités effrayantes qui l'avaient suivi. A Paris, on fit des feux de joie dans toute la ville, par ordre du prévôt des marchands et des échevins. Il y eut ensuite une procession générale de Notre-Dame à Saint-Victor, en actions de grâces de cette pacification.

Le 15 avril de l'année suivante, le connétable de Richemont gagna la bataille importante de Formigny. A cette occasion, l'évêque fit faire à Paris une procession fort singulière : elle ne se composait que d'enfants des deux sexes, étudiant aux écoles de la ville, hors de la cité, depuis sept jusqu'à dix ans, et de tous leurs maîtres. L'on en compta quatorze mille environ. Ils partirent deux à deux, un cierge à la main, de l'église des Saints-Innocents, et s'avancèrent ainsi jusqu'à Notre-Dame. Après une messe solennelle, ils retournèrent, dans le même ordre, aux Saints-Innocents, accompagnés des chapelains de cette église.

Pendant les deux années qui suivirent, les armes du roi ne furent pas moins heureuses qu'elles l'avaient été jusque-là. L'étranger se vit enlever successivement toutes les provinces et toutes les places fortes qu'il avait prises en France depuis quarante ans. La victoire de Castillon (1453) lui porta le dernier coup, et vint enfin terminer ces longues hostilités entre la France et l'Angleterre qu'on a appelées *guerre de cent ans*. Les Anglais ne possédaient plus rien sur le continent français, à l'exception de la ville de Calais, qu'ils devaient garder encore jusqu'en 1557. Ce fut surtout depuis ce moment que le gouvernement de Charles VII s'occupa de guérir les maux si grands du royaume et d'y réparer les ruines que tant d'années de guerre, de malheurs et de misère y avaient accumulées. Depuis la délivrance de Paris, les magistrats de cette ville avaient pris des mesures énergiques pour la répression des complots extérieurs et des désordres intérieurs. De temps en temps, quelques exemples justes et sévères venaient frapper les esprits et portaient dans tous les cœurs une crainte salu-

Digitized by Google

taire. On avait acquis la preuve que le duc d'Alençon entretenait des relations secrètes avec les Anglais, pour les introduire de nouveau dans Paris; sur un ordre exprès du roi, on l'arrêta et on l'enferma dans une prison où il demeura jusqu'au règne de Louis XI. De son côté, le prévôt royal, Robert d'Estouteville, poursuivait à outrance les voleurs, les filous et les malfaiteurs en général, hommes et femmes, que les désordres d'une longue anarchie avaient rendus si nombreux à Paris. On les mettait en prison par troupes, et tous ceux que le juge trouvait coupables de quelque crime capital étaient impitoyablement livrés au dernier supplice; on retenait sous les verrous ceux qui n'avaient commis que de simples délits.

Jusqu'à cette époque, la prison royale du Châtelet était la seule qui fût destinée à la détention des malfaiteurs. La Bastille et la tour du Louvre étaient plutôt des prisons d'État que des maisons de détention ordinaires. L'accroissement du nombre des arrestations, et surtout le grave inconvénient de laisser ensemble les complices d'un même crime ou délit, firent prendre le petit Châtelet pour recevoir le trop-plein du grand. On y écroua surtout les prévenus de méfaits dans lesquels d'autres inculpés auraient trempé. Auparavant, le petit Châtelet ne servait guère qu'à la détention des écoliers turbulents; à dater de ce moment, il devint une prison de première classe, et passa sous l'autorité spéciale du prévôt. A cette époque de rigueur et de cruauté, il y avait dans toutes les prisons des basses-fosses ou lieux souterrains privés d'air et de lumière. On y mettait les détenus dont on voulait se défaire secrètement. Il était rare qu'un malheureux, plongé dans ces cachots humides et infects, avec un peu de pain et d'eau, pût vivre bien longtemps.

Pendant qu'ils étaient maîtres de Paris, les Anglais, pour se rendre agréables aux habitants, avaient fait reconstruire en grande partie l'église de Saint-Germain-l'Auxerrois, malgré la pénurie générale et les difficultés de leur position. Un évêque

Digitized by Google

HOTEL DE LA [illegible]

Digitized by Google

Digitized by Google

anglais fonda aussi, durant cette période, le collége de Séez, sur l'emplacement occupé aujourd'hui par l'hôtel Nassau, rue de la Harpe. Il y eut, dans le même temps, un hôpital construit au Marais pour huit pauvres veuves. Charles VII, qui n'aimait pas Paris, ne fit élever, durant tout son règne, aucun monument dans cette ville et n'y créa aucun établissement. Voulant reconnaître les services que lui avait constamment rendus son neveu, le duc de Bretagne, pendant les guerres contre les Anglais, il lui céda en apanage (1446), pour lui et ses héritiers mâles, l'hôtel de Nesle, avec toutes ses dépendances.

Charles VII mourut au château de Meung-sur-Yèvre, dans le Berry, à l'âge de cinquante-huit ans, et après trente-neuf ans de règne. Ses dernières années avaient été singulièrement attristées par les intrigues et les révoltes du dauphin Louis, qui depuis longtemps se tenait éloigné de la cour. Tous les historiens disent qu'il se laissa mourir de faim, dans la crainte d'être empoisonné. Le règne de ce prince fut rempli de merveilles. Témoin des grandes choses qui s'y firent, il y prit assez de part pour montrer que, moins esclave de ses plaisirs, il aurait eu les qualités du monarque et même du héros; mais, chez lui, le feu des voluptés dessécha le cœur. Au fond, Charles VII n'aima ni sa famille, ni son pays. Les restes mortels de ce prince, transférés d'abord à Paris, furent portés à Saint-Denis avec la plus pompeuse magnificence, et ensevelis dans le tombeau des rois de France.

INDICATION DES PRINCIPALES SOURCES A CONSULTER POUR LE CHAPITRE III DU LIVRE DIXIÈME.

Chastelain, *Chron. des ducs de Bourgogne.* — *Journal d'un bourgeois de Paris.* — *Chron.* de Monstrelet. — *Chron. et mémoires sur la Pucelle d'Orléans.* — Juvénal des Ursins. — Duboulay, *Hist. de l'Université de Paris.* — De Barante, *Hist. des ducs de Bourgogne.* — Le Bouvier, dit Berry. — J. Chartier. — Saint-Remy. — *Ordonn. de France.* — Lobineau, *Hist. de Bretagne.* — Rymer. — Rapin de Thoyras, *Hist. d'Angleterre.* — Félibien, *Hist. de Paris*, et les autres historiens de Paris précédemment indiqués.

Digitized by Google

CHAPITRE IV.

Avénement de Louis XI à la couronne. — Son entrée dans Paris. — Soin qu'il prend pour se concilier l'esprit de la population parisienne. — Sa politique. — Changements qu'il fait; réformes qu'il veut opérer. — Résistance de l'aristocratie; ligue du bien public. — Bataille de Montlhéry. — Conduite douteuse des Parisiens. — Siége de Paris. — La ligue se dissout peu à peu et quitte les murs de la capitale. — Vues et système politique de Louis XI; progrès de son autorité dans le pays; améliorations à Paris et dans toute la France; il étend le pouvoir du parlement. — Larges réformes dans les finances. — Mouvement littéraire en Europe. — État des lettres, des arts et des sciences, à Paris, sous Louis XI. — L'Université de cette ville. — Soin que prend le roi d'organiser les milices urbaines en France et surtout à Paris. — Affaire de la pragmatique-sanction; le pape; le parlement; l'Université de Paris; le pouvoir royal. — Progrès remarquables dans tous les genres à Paris. — Extension que prend l'imprimerie; essor de l'enseignement et des études; établissements divers dans la ville. — Abaissement de l'aristocratie; supplices de Nemours et de Saint-Pol, à Paris. — Hiver rigoureux; disette et famine dans la capitale; mauvaises mesures du roi; remontrances du parlement. — Mort de Louis XI; coup d'œil sur son règne. — Avénement de Charles VIII; état général de l'Europe; l'aristocratie féodale relève la tête et forme de nouvelles ligues. — Madame Anne de Beaujeu; sa politique vigoureuse. — Réunion des états généraux. — La cour du roi, à Paris. — Menées du duc d'Orléans dans cette ville; le parlement; l'Université. — Coup d'État à Paris et triomphe d'Anne de Beaujeu. — Dissolution définitive de la ligue des grands. — Faveur du roi pour l'Université et le parlement de Paris. — Zèle de la faculté de théologie dans la poursuite des erreurs. — État des lettres et des études dans la capitale. — Changements divers dans le parlement. — Améliorations dans la ville. — Mort de Charles VIII; avénement de Louis XII. — État des lettres, des arts et des sciences en Europe, en France et à Paris à la fin du xve siècle.

Louis XI parvenait à la couronne, éprouvé par la mauvaise fortune et mûri par l'expérience; il avait trente-huit ans; ses

Digitized by Google

vues et ses desseins sur la France étaient dès lors systématiquement arrêtés dans son esprit. Durant tout son règne, il les eut constamment devant les yeux et ne cessa jamais de les poursuivre, par tous les moyens, comme le but unique de sa vie. Au dehors faire respecter la France en Europe, mais demeurer en paix avec les nations voisines; au dedans dompter et réduire à l'obéissance les princes du sang, grands vassaux de la couronne, soulager le peuple, améliorer son sort, compléter le royaume et surtout mettre l'autorité royale hors de pair : telle fut la tâche qu'il s'imposa dès le moment où il prit en mains l'autorité suprême.

Il vivait retiré dans le Brabant, depuis plusieurs années, lorsqu'il apprit la mort de son père Charles VII; il courut aussitôt à Reims, s'y fit sacrer par l'archevêque Jean Juvénal des Ursins, et se hâta de se rendre à Paris, afin d'y annoncer son avénement à toute la France. Philippe le Bon, duc de Bourgogne, et sa brillante cour l'y avaient précédé de quelques jours; il alla au-devant du roi, hors de la porte Saint-Honoré, avec tout son cortége, composé, disait-on, de douze mille chevaux. On y voyait lutter de magnificence, pour plaire à leur duc, tous les grands de la Bourgogne et de la Flandre, au nombre de deux cent quarante; les seigneurs français s'y trouvaient aussi; mais, incertains de la faveur ou de la disgrâce du nouveau souverain, ils cherchaient à s'effacer. Les comtes de Foix, du Maine et de Dammartin n'avaient pas osé se présenter. Le duc Philippe, qui aimait le faste et l'éclat, éclipsait lui-même tous les princes, par la richesse de ses équipages et le prix inestimable des pierreries brochées sur ses habits et ses harnais. Depuis plus de vingt-six ans il n'avait pas revu cette ville où il se souvenait d'avoir exercé tant d'autorité dans sa jeunesse. Il était alors heureux de pouvoir étonner les Parisiens par l'étalage des richesses immenses de sa maison. Ses manières affables achevaient de les séduire; aussi quand il passa près des halles, au milieu de sa cour magnifique, plus d'un

Digitized by Google

boucher éleva la voix pour lui souhaiter la bienvenue dans la ville. C'était le dernier écho de l'ancienne faction bourguignonne.

La tenue simple du roi, dans cette cérémonie, semblait contraster avec la pompe brillante du duc de Bourgogne. Louis ne rapportait rien de l'exil; mais, fier de la splendeur de la couronne royale, il semblait mépriser toute ostentation extérieure. Il s'avançait, monté sur un cheval blanc, vêtu d'une robe de satin, avec un pardessus violet sans manches, et *affublé d'un petit chaperon loqueté;* tous les grands corps de Paris allèrent le recevoir hors de la ville; l'évêque avec son clergé, l'Université, le parlement, le prévôt royal, la chambre des comptes et le prévôt des marchands avec les échevins. Ce dernier magistrat lui présenta les clefs de la ville, et les échevins le reçurent sous le dais. Les rues étaient tendues de riches tapisseries sur son passage; dans plusieurs endroits on avait disposé des représentations dramatiques. Partout une foule immense accompagnait le cortége; mais les regards étaient pour le duc de Bourgogne, et Louis, qui observait tout en silence, s'apercevait que les vœux et les cœurs des Parisiens suivaient leurs regards; il voyait bien qu'il avait à regagner Paris. Toutefois, sûr de lui-même et de sa supériorité, sachant d'ailleurs combien le duc était étranger à tout esprit de faction, il fut loin de montrer de la susceptibilité; il parut au contraire entrer entièrement dans les sentiments du peuple, et redoubla de soins et de déférences pour Philippe le Bon. Il donna au comte de Charolais, son fils aîné, la lieutenance de la Normandie, avec une énorme pension et l'hôtel de Nesle qui était retourné à la couronne, par le décès, sans postérité masculine, du duc de Bretagne. Les nobles formant la suite des deux princes furent comblés également de distinctions, de présents et de places lucratives. Louis logea à l'hôtel neuf des Tournelles, qui avait été bâti par le duc de Bedfort, près de la porte Saint-Antoine, et que Charles VII, son père, lui avait donné, après la réduction de

Digitized by Google

Paris, en 1436, quand il n'était encore que dauphin. Il y reçut les compliments et les félicitations des grands corps de la ville. L'Université alla la première lui offrir ses hommages. Ce fut Thomas de Courcelles, docteur en théologie et doyen de l'Église de Paris, qui porta la parole; le grand chancelier remercia le corps enseignant dans un discours latin, au nom du prince; ensuite Louis, se mêlant familièrement aux docteurs, leur racontait d'une manière pathétique les différents dangers qu'il avait couru pendant son exil; il les priait en même temps d'en instruire le peuple dans leurs sermons, afin de rendre tous à Dieu de solennelles actions de grâces pour le remercier de sa conservation. Il finit par promettre à l'Université de confirmer tous ses priviléges : ce qu'il exécuta par la charte qu'il donna à Tours, au mois de janvier suivant.

Pour introduire dans l'État les profondes réformes qu'il méditait, Louis voulait, avant tout, sortir de la tutelle des grands et se faire un point d'appui dans le peuple. Il prit occasion de la réception qu'il fit au corps de ville et au parlement pour faire connaître ses sentiments et ses desseins : « Pendant les cinq années d'exil que j'ai passées au milieu des Flandres, leur disait-il, j'ai été témoin du bonheur auquel un peuple peut atteindre, par l'ordre, la règle et le travail. Tous les habitants de ces heureuses provinces ont des habitations saines, de bons vêtements et une nourriture abondante. Aussi sont-ils pleins de santé et de bien-être. Au contraire, depuis que je suis en France, je vois un pays dévasté et une population rare, chétive et souffreteuse. Le pain, les habits, les abris même, tout y manque ou s'y trouve insuffisant. Un contraste aussi frappant nous indique à tous nos devoirs. Nous devons travailler ensemble, vous et moi, à réparer tant de mal; vous, en vous réveillant à l'activité, à l'ordre, à l'industrie; moi, en vous protégeant par un bon et sage gouvernement, et en détruisant sans faiblesse les abus. »

Louis mit aussitôt les actes à côté des paroles, et manifes-

Digitized by Google

tant dès ce moment la tendance démocratique qu'il ne cessa jamais de suivre pendant son règne, il rendit à Paris, ainsi qu'à la plupart des autres grandes villes, le soin de leur propre garde; ce témoignage de confiance flattait la bourgeoisie que le roi voulait gagner; il faisait en même temps contre-poids à la force militaire de la noblesse. A partir de ce jour jusqu'à sa mort, Louis saisit toutes les occasions pour concéder des priviléges aux villes et aux communes qui n'en avaient pas encore, et pour étendre les franchises de celles qui en possédaient déjà. C'est ainsi que, peu de temps après, Lyon obtint l'établissement d'une foire annuelle avec de grandes et précieuses prérogatives. Le prince exempta du droit d'aubaine les étrangers qui la fréquentaient, et il y autorisa le prêt à intérêt universellement défendu à cette époque. La ville française de Lyon allait attirer à elle, de cette manière, l'opulent commerce de Genève sa rivale, qui appartenait alors à la Savoie. A peu près dans le même temps, le Dauphiné, ancien apanage du roi, était comblé de faveurs; Bayonne était déclaré port franc; Toulouse, incendié, recevait une exemption de tailles pour cent ans, et Bordeaux, si récemment arraché à la domination anglaise, recouvrait ses anciennes libertés, et obtenait l'institution d'un parlement, ainsi que la construction de plusieurs belles églises. Suivant son système de relever le peuple en abaissant les grands, Louis prodiguait les lettres de noblesse aux commerçants notables, aux officiers de justice et, en général, aux professions moyennes qui n'osaient pas auparavant y prétendre; il donnait aussi l'anoblissement aux magistratures municipales.

Mais c'était surtout la ville de Paris qu'il voulait gagner. Pour faire cette conquête aussi nécessaire que difficile, on le voyait redoubler d'art et recourir à l'attrait irrésistible qui s'attache toujours à la confiance du souverain. Affectant la popularité et même l'abandon, il entrait dans les affaires de famille des principaux bourgeois, s'intéressait aux mariages de leurs

Digitized by Google

enfants, acceptait chez eux des repas, les conviait lui-même à sa table, se faisait affilier aux corporations et aux confréries. Ce prince se croyait un don tout particulier pour pénétrer les hommes et gagner leur confiance; il regardait l'abandon des repas comme la meilleure occasion pour lui de lire dans les cœurs; et d'autant plus qu'il avait la parole éloquente, pleine de feu et d'entraînement. Aussi le voyait-on multiplier les réunions de table et y rechercher le contact des bourgeois. Après leur avoir exposé simplement, mais d'une manière saisissante, ses idées et ses desseins pour l'avenir, il les faisait à leur tour parler librement sur leurs besoins, leurs intérêts, et sur les besoins de la multitude. Ces soins attentifs ne demeurèrent pas sans effet; en peu de temps, la population parisienne, dans son ensemble, inclina vers le roi.

Mais les grands apanagés, maîtres jusqu'alors du gouvernement, suivaient d'un œil jaloux et menaçant les projets de Louis. Le reste de la noblesse française, dont les grands favorisaient les injustices, marchait à leur suite et se tenait à leurs ordres. Aux débuts de son règne, Louis se laissa emporter dans ses attaques contre eux, par une ardeur intempérée que les rudes leçons de l'expérience ne devaient pas tarder à venir modérer. A peine avait-il fait son entrée à Paris, que l'amour inconsidéré du changement lui fit imprudemment destituer, le même jour, presque tous les ministres et les officiers de son père, dans lesquels il aurait dû ménager, pendant quelque temps au moins, le crédit et l'autorité d'une position acquise. Bien plus, oubliant que le parlement de Paris marchait à la tête du tiers état et qu'il se trouvait ainsi l'allié nécessaire de la royauté contre la puissance des grands et de la noblesse, il destitua également Dauvet, premier président de ce grand corps, ainsi que Juvénal des Ursins, chancelier de France. Cette faute, qu'il ne devait du reste pas tarder à réparer, fut alors suivie par des imprudences et des démarches intempestives dans lesquelles le jetèrent une hâte et un empressement

Digitized by Google

excessifs à opérer des améliorations. Voulant reconstituer d'un seul coup, et sans préparation suffisante, les frontières du royaume, en même temps que le pouvoir royal, il essaya de reprendre les villes fortes de la Somme; puis, sans même attendre la fin de cette affaire majeure, il entreprit de faire rentrer les grands vassaux, par de simples sommations, dans la dépendance du suzerain; il exigea partout les redevances féodales qui étaient tombées dans une complète désuétude, rétablit dans les villes du Nord la coutume de publier les ordonnances du prince et essaya d'étendre sur la Bourgogne les juridictions royales. D'un autre côté, pour réprimer des usurpations dont on accusait certains dignitaires ecclésiastiques, il ordonnait une constatation générale des biens du clergé; la noblesse ordinaire, si nombreuse alors en France et si jalouse, eut également sa part dans ces attaques. Louis entreprit de lui rappeler qu'elle faisait partie de la nation, et qu'elle devait dès lors participer aux charges publiques; une des plus grandes jouissances des nobles était le plaisir de la chasse; mais c'était là aussi pour eux une occasion incessante de fouler le peuple. Louis régla, par des édits sévères, l'usage de ce plaisir, et lui assigna des limites étroites. Ensuite, voulant enlever à la noblesse l'autorité et l'influence que lui donnait l'application de la pragmatique, tant dans la collation des bénéfices, que dans les juridictions ecclésiastiques elles-mêmes, il se rendit aux vives instances du souverain pontife, et révoqua l'acte de l'assemblée de Bourges.

Ces diverses mesures étaient bonnes en elles-mêmes et désirables pour le bien public; mais venues tout à coup, sans opportunité ni préparation suffisante, elles n'eurent pour résultat que d'amasser d'immenses dangers sur la tête d'un prince dont l'ardeur imprudente voulait restaurer trop subitement et à la fois tous les droits de la couronne. Les grands vassaux et la noblesse que Louis attaquait en même temps formèrent une ligue redoutable contre lui. D'un autre côté,

Digitized by Google

l'Université et le parlement de Paris, mécontents surtout de la révocation de la pragmatique, se montraient peu favorables au prince. Cette vaste conjuration des grands contre l'autorité royale renaissante ne put échapper à l'œil pénétrant de Louis. Il l'aperçut dès sa naissance même, et voulut la combattre, en essayant de diviser les conjurés par l'intérêt ; leur avidité le fit réussir, pendant tout le temps que le principal d'entre eux, le comte de Charolais demeura sous l'autorité de son père, le vieux duc de Bourgogne, Philippe le Bon; mais le jeune comte ne tarda pas à devenir le maître dans les vastes États bourguignons, et alors la ligue se trouva dans toute sa force.

Elle eut soin de se couvrir de la complicité de Charles de France, duc de Berry, frère unique du roi. On raconte qu'une nuit les conjurés tinrent une assemblée secrète dans l'église même de Notre-Dame de Paris. Là, introduits l'un après l'autre, et sur un signe de ralliement, plus de cinq cents seigneurs de la première noblesse, ou leurs chargés de pouvoir, échangèrent leurs sceaux ainsi que le serment qui les engageait dans la conspiration. La cause commune était l'indépendance féodale et le but général, l'abaissement de l'autorité royale; toutefois, le plus grand nombre des conjurés avait surtout en vue un intérêt particulier, comme il arrive dans toutes les ligues. Bourbon, Armagnac et Saint-Pol aspiraient secrètement, tous les trois, à l'épée de connétable; Dammartin désirait un grand commandement militaire; Dunois, vieux soldat accoutumé à la vie des camps, supportait mal le repos de la paix. Le comte de Charolais satisfaisait en même temps une double passion : son antipathie pour Louis et son avidité de renommée. Charles, jeune frère du roi, était flatté de jouer un rôle, et attendait un plus riche apanage. Pleins de confiance dans leur nombre et fiers de l'importance de chacun de leurs membres, les conjurés, afin d'entraîner les villes, lancèrent un manifeste contre le gouvernement de Louis, et prirent le

Digitized by Google

nom de *Ligue du bien public*. En même temps ils levèrent des troupes de tous côtés.

La querelle ainsi engagée, Louis se mit à pourvoir également à la politique et aux armes avec autant de sang froid que d'activité. Son œil et sa main étaient partout à la fois : au delà de la Manche, afin d'empêcher le retour des Anglais qu'il redoutait; dans les Flandres, pour y paralyser les forces de la Bourgogne par une diversion salutaire; au milieu des conjurés eux-mêmes, et jusque dans leur camp, pour y semer la division et les défiances, au moyen de négociations multipliées et ambiguës. Puis, il adressait, lui aussi, à la France, un manifeste dans lequel il peignait, en termes vifs et pathétiques, les maux inséparables de la guerre, les dévastations, les incendies, les viols, les massacres, etc., etc., et où il promettait la clémence royale à quiconque abandonnerait la révolte durant l'espace de six semaines. D'un autre côté, il faisait remise des impôts aux villes récemment réunies, et diminuait sensiblement partout la plupart des taxes.

Mais c'était surtout Paris qui préoccupait le roi. Pénétré du souvenir de la part active que cette ville avait toujours prise dans nos longues guerres civiles, et de l'influence déterminante qu'elle avait constamment exercée sur le succès, songeant d'ailleurs à sa tendance naturelle vers l'opposition et au vieil esprit bourguignon qui y paraissait encore vivace, il prit un soin tout particulier pour s'attacher fortement les Parisiens. Il parut redoubler de confiance envers eux, et même se livrer sans réserve. La reine était près d'accoucher, Louis l'envoya à Paris et l'y laissa, sans gardes, sous la protection des habitants. En même temps il faisait de grandes réductions sur la taxe du vin; puis il ordonnait des expositions de reliques, des processions solennelles, des prédications dans toutes les églises et des prières publiques, afin d'obtenir la paix du royaume. Il voulut également familiariser les Parisiens avec les images de la guerre et l'appareil des armes, pour qu'ils

Digitized by Google

pussent, au besoin, résister à l'ennemi et se défendre contre une attaque subite. D'après ses ordres, on mura la plupart des portes des remparts, on prépara les grosses chaînes des rues, et l'on prit les autres dispositions ordinaires des siéges, comme les gardes nombreuses dans la ville et les revues fréquentes. Enfin, pour maintenir dans une bonne direction l'esprit public, le prince écrivait tous les jours au corps de ville, prodiguant les encouragements, demandant des conseils, transmettant les nouvelles.

Louis, afin de trouver l'occasion de s'expliquer avec ses adversaires, les grands et les princes, convoqua à Tours une assemblée solennelle de la haute noblesse et des membres de la famille royale qui n'avaient pas encore embrassé la révolte; mais, malgré ses soins et ses efforts, il ne trouva là que trahison et hypocrisie. Alors il se mit à la tête de son armée et prit hardiment l'offensive, afin d'attaquer les princes coalisés séparément et avant leur réunion commune. Pendant qu'il se portait au delà de la Loire, le comte de Charolais arrivait de l'Artois sur Paris, à la tête d'une belle armée, plus forte à elle seule que l'armée royale tout entière, bien commandée, et escortée d'une nombreuse artillerie. Les Bourguignons attendirent quelque temps à Saint-Denis, où les confédérés avaient fixé le rendez-vous général; ils se contentaient de faire des démonstrations insignifiantes sur Paris. Cependant leurs alliés n'arrivaient pas, et, d'un autre côté, des avis secrets venaient informer le comte de Charolais que l'armée royale, le roi en tête, accourait du Midi avec une grande rapidité, pour sauver à tout prix la capitale. Une surprise ou la trahison avait livré depuis peu aux Bourguignons le passage de la Seine, au pont de Saint-Cloud : Charles y traverse aussitôt le fleuve avec toute son armée. Méprisant le danger qu'il court en avançant encore, avec trois rivières et une ville aussi forte que Paris derrière lui, sans aucune place de refuge en cas d'accident, il marche à la rencontre de ses trop lents alliés. Laissant à peine quel-

Digitized by Google

ques troupes sous Paris, il se porte rapidement de sa personne jusqu'à Longjumeau, tandis que le comte de Saint-Pol, à la tête de l'extrême avant-garde, atteint Montlhéry et lance des coureurs au delà de cette ville. Dans ce moment même, les premières colonnes de l'armée royale, qui arrivait du Midi à marches forcées, paraissaient aussi sur ce point. Le roi et le comte Charles se rencontraient ainsi à l'improviste, en pleine marche. Les troupes royales avaient en tête les Bourguignons et à dos les Bretons, qui approchaient enfin; l'armée bourguignonne se trouvait enfermée entre le roi et la capitale.

A la première nouvelle de la présence de l'ennemi, Louis avait fait parvenir à Charles de Melun, lieutenant général de Paris, l'ordre de lui envoyer à l'instant même deux cents lances (mille ou douze cents cavaliers) commandées par le maréchal de Rouault; en les attendant, il s'établit sur la hauteur de Montlhéry, avec toutes ses troupes, occupant la vieille tour, se couvrant d'une haie et d'un fossé. Mais plusieurs heures s'écoulèrent, et Rouault n'arrivait pas. Charles de Melun avait répondu froidement aux émissaires de Louis : « que le roi de France lui avait confié la garde de Paris sous sa responsabilité personnelle, et qu'il ne pouvait dégarnir cette place sans danger.» Alors les messagers, en désespoir de cause, s'étaient mis à courir les rues, s'adressant aux bourgeois, criant que le roi est en danger et qu'il faut aller à son secours. Peine inutile : chacun, sous leurs pas, fermait sa porte et restait chez soi. De leur côté, les Bourguignons, quoique rangés en bataille, avaient aussi attendu quelque temps, espérant des défections dans l'armée royale.

On s'ébranla enfin de part et d'autre, et on en vint aux mains. Au premier choc, le comte Charles, tournant le fossé, fondit sur l'aile gauche de la gendarmerie française; il la culbuta, malgré la supériorité des armes et de la discipline, et s'élança avec tant de fougue à sa poursuite, que la plupart de ses cavaliers ne purent le suivre. Avec cent lances tout au plus

Digitized by Google

autour de lui, il perça jusqu'à l'arrière-garde française, commandée par le comte du Maine; et ce dernier, soit trahison, soit terreur panique de ses soldats, prit aussitôt la fuite avec ses huit cents hommes d'armes. Emporté par une ardeur qu'il ne pouvait maîtriser, le comte de Charolais alla toujours en avant, jusqu'à une demi-lieue au delà de Montlhéry. S'apercevant enfin qu'il était presque seul et fort loin de la bataille, il pensa au retour; mais ce ne fut pas sans danger qu'il parvint à rejoindre ses troupes : sans le courage et la vigueur d'un de ses hommes d'armes, sa fougueuse témérité lui aurait coûté la vie. Cependant l'aile gauche des Bourguignons avait eu à peu près la même fortune que l'aile gauche des Français. Aussi la situation générale était-elle pleine de bizarrerie. Par suite de cette double victoire et de ces deux défaites partielles à droite et à gauche, on voyait courir de tous côtés, dans la campagne, de nombreux fuyards appartenant aux deux armées; la bataille générale s'était tout à coup changée en une foule d'engagements particuliers, et les combattants se trouvaient tellement éparpillés, que nulle part on n'en apercevait deux cents ensemble. Les Bourguignons avaient fait répandre à dessein la nouvelle de la mort du roi, ce qui avait sans doute contribué à amener la déroute de son aile gauche. Mais le prince, après avoir courageusement payé de sa personne pendant toute l'action, et s'être montré à ses gens, tête nue, pour prouver qu'il n'était pas mort, se retira au château de Montlhéry, n'ayant plus guère que sa garde autour de lui. De son côté, le comte Charles, dans la plaine, se trouvait presque aussi abandonné de ses hommes d'armes que le roi lui-même. On n'aurait pu décider de quel côté demeurait la victoire.

Cependant le roi était fort alarmé de l'immobilité de Paris; plein de doute et de défiance, il se hâta de quitter Montlhéry, et se porta sur Corbeil, afin de s'informer si la capitale tenait encore pour lui ou si elle avait passé aux Bourguignons. Sur un autre point, le comte de Charolais, avec ses gens, se

Digitized by Google

trouvait aussi dans une grande anxiété. Ralliés en petit nombre, à la fin de la bataille, serrés et clos de leurs chariots, ils se voyaient sans vivres, croyaient Louis en forces, et craignaient d'être attaqués, le lendemain, en face par les troupes du roi, en queue par les Parisiens. Ils parlaient de brûler les bagages et de partir, lorsque des coureurs vinrent leur annoncer que Louis avait évacué Montlhéry, et qu'il se repliait sur Corbeil. En même temps, les soldats bourguignons qui avaient pris la fuite revenaient l'un après l'autre et rejoignaient le comte. Le roi apprit à Corbeil que Paris restait immobile; il y courut aussitôt et se vit encore roi de France. C'en était fait de sa couronne si son rival, mieux inspiré, avait su le prévenir, et si, au lieu de prendre possession du champ de bataille à la manière des anciens chevaliers, il s'était présenté avant Louis aux portes de la capitale. Elles se seraient sans doute ouvertes à sa voix; Louis, du moins, le pensait, et, dans cette crainte, il parlait déjà de se retirer en Italie, chez le duc de Milan, François Sforze, son ami.

A peine rentré dans Paris, le roi vit revenir à lui tout le monde; chacun protestait de sa fidélité. Il feignit d'y croire, reçut les excuses et ne fit mauvaise mine à personne. Le jour même de son retour, il alla souper chez son lieutenant, Charles de Melun, et y fit inviter les principales familles de la bourgeoisie. Pendant le repas, il se mit à leur raconter les vicissitudes de la bataille, ainsi que les dangers personnels qu'il avait courus; il en fit une peinture vive et saisissante, avec une voix si douce, si sympathique, et en même temps avec tant de charme d'élocution, que les hommes et les femmes versaient également des larmes d'attendrissement. Dans ses discours, Louis n'oubliait pas d'exalter beaucoup les forces dont il disposait encore. La bataille de Montlhéry produisit un effet bien différent sur les deux principaux adversaires qui y combattirent. Depuis ce jour, le roi prit la résolution de renoncer à la guerre, qu'il aimait et qu'il savait; au contraire, le comte de

Digitized by Google

Charolais se regarda dès lors comme un grand capitaine ; il ne rêva que batailles et n'écouta plus les conseils.

Pour le moment, Louis, sans rien donner au découragement, se mit à organiser la défense de Paris et du royaume avec les ressources qui lui restaient. Il était entré dans la ville à la tête de cent chevaux tout au plus; mais, à Montlhéry, l'armée royale avait perdu peu de monde, malgré sa dispersion; les fuyards, apprenant que la royauté était encore debout, et que le roi tenait Paris, revenaient de tous côtés, l'un après l'autre; les plus compromis eux-mêmes n'osèrent manquer. Louis faisait bon accueil et bon visage à tout le monde. Il ôta toutefois le commandement de Paris au comte de Melun, devenu généralement suspect, et le donna au comte d'Eu. Peu à peu, une force respectable s'amassa autour de lui; pour l'augmenter encore, il courut de sa personne en Normandie, et là ses efforts parvinrent à réunir promptement un corps considérable, avec un immense convoi de vivres et de munitions de guerre.

Cependant le comte de Charolais, après avoir rallié les ducs de Berry, de Bretagne, de Bourbon, de Nemours, le comte d'Armagnac et le sire d'Albret, qui tous avaient avec eux des troupes nombreuses, se porta vivement sur Paris. Cette grande armée féodale, renforcée des milices de la Lorraine et des deux Bourgognes, ainsi que d'un corps de cinq cents mercenaires suisses qu'elle prit en route, vint établir, le 20 août, ses quartiers entre la Marne et la Seine, depuis Charenton et Saint-Maur jusqu'à Saint-Denis et Saint-Cloud. D'après Comines et Jean de Troyes, elle ne comptait pas moins de cinquante mille combattants et de cent mille chevaux. Tout en employant la force pour prendre Paris, les alliés ne manquent pas de profiter de l'absence momentanée du roi pour attaquer aussi les assiégés par des négociations secrètes et des propositions individuelles. Louis apprend tout à coup, en Normandie, que l'évêque de Paris, par un zèle mal entendu, et le corps de ville,

Digitized by Google

par ennui du siége, se sont laissé entraîner à nouer de dangereuses intelligences avec les seigneurs ligués; qu'ils ont eu entre eux plusieurs conférences particulières, et qu'on en est déjà à discuter les conditions de l'entrée des princes dans la ville. A cette nouvelle, le roi revole à Paris avec ce qu'il trouve sous sa main d'hommes et de munitions; sa présence subite fait avorter le complot. Il connaissait les noms des coupables; mais, par prudence, il parut ignorer tout. Bien plus, afin de raffermir les imaginations alarmées et de rassurer les courages ébranlés, il fit mettre à mort un homme qui était venu lui dénoncer publiquement plusieurs officiers. Ensuite, pour s'attacher de plus en plus les Parisiens, il associait les bourgeois aux délibérations sur les moyens de défendre la ville, et les intéressait ainsi au succès. Six membres de chacune des trois grandes influences de Paris, le parlement, l'Université et le corps de ville, étaient admis à l'honneur d'assister au conseil royal, avec voix délibérative. D'un autre côté, le roi, malgré l'état de siége, laissait à la justice son cours et ses formes ordinaires; nul n'était puni sans jugement régulier. En même temps, les troupes étaient soumises à la discipline la plus sévère, et les habitants se tenaient parfaitement rassurés vis-à-vis des gens de guerre. Par les soins du roi, les vivres se trouvaient en si grande abondance dans la ville, qu'au moment des trêves c'étaient les assiégés qui en vendaient à l'armée assiégeante. Chaque jour, en outre, quelque nouvel impôt était aboli.

Hors de la ville, Louis faisait engager des escarmouches fréquentes et bien combinées; leur succès constant rendait la supériorité à ses armes et faisait renaître la confiance dans le cœur du soldat. Bientôt la garnison tout entière, troupes régulières et milices urbaines, se trouva pleine d'ardeur et brûla d'attaquer les confédérés dans un grand combat. Partout, dans la ville et hors des murs, on s'attendait à une action générale et l'on s'y préparait. Mais, à Montlhéry, le roi s'était bien promis

Digitized by Google

que, de sa vie, il ne commettrait plus sa fortune à la chance d'une grande bataille. Satisfait de l'ardeur de ses troupes, il se bornait à attaquer l'ennemi en détail, à tomber à l'improviste sur ses fourrageurs, à leur couper la retraite, et à affamer ainsi l'armée des coalisés, qui fondait insensiblement. Il avait surtout confiance dans le temps, ce grand auxiliaire qui ne pouvait manquer, à son sens, d'amener la discorde parmi les chefs ennemis, et de susciter à chacun d'eux, dans leurs États respectifs, des affaires assez sérieuses pour y rendre bientôt leur présence nécessaire. En attendant, il paraissait s'occuper beaucoup de la paix; une foule de transactions particulières se suivaient en secret. Bientôt le siége ne fut plus qu'une alternative de trêves et d'escarmouches, de pourparlers et d'engagements par les armes; mais les négociations ne discontinuèrent plus. Le roi sentait qu'au fond le peuple désirait la paix. Il feignait donc de la poursuivre de tout son pouvoir, et, quoique bien déterminé à profiter du bénéfice du temps, qui était en sa faveur, il donnait la plus grande publicité et le plus grand appareil aux démarches qui semblaient avoir pour but d'arriver promptement à un traité définitif. Indirectement, il prenait des moyens pour que rien n'aboutît ni si vite ni si aisément à une conclusion.

Pendant ce temps, il excitait séparément, et par des propositions particulières, la cupidité de chacun des seigneurs coalisés; il les opposait les uns aux autres, et faisait ainsi naître parmi eux des prétentions rivales; peu à peu, il les jetait dans des détails infinis, où ils se perdaient et surtout où ils se divisaient. Le peuple était initié avec soin, par le roi lui-même, à ces menées intimes, à ces exigences mutuelles et à ces débats d'une cupidité presque toujours âpre ou ignoble. On commençait partout à se dégoûter de ces grands seigneurs et à les trouver bien avides. Le temps se consumait, la mauvaise saison approchait, et tandis que, grâce aux bonnes dispositions du roi, les vivres n'avaient pas même augmenté de valeur dans la

Digitized by Google

ville, l'armée assiégeante, qui ne recevait rien régulièrement, tombait dans la misère; de part et d'autre, on en vint bientôt à désirer vivement la paix; un double mouvement en sens contraire en hâta tout à coup la conclusion. Le comte de Charolais apprit un matin que la guerre venait d'éclater à Liége avec une violence extrême, que la ville importante de Dinant s'y était associée, et que le feu menaçait de gagner toute la Flandre. Au même moment, on annonçait aussi au roi, à Paris, que la dame de Brézé, veuve du sénéchal de Normandie, venait de livrer la ville de Rouen et toute la Normandie au duc de Bourbon, qui en avait pris possession au nom du jeune duc de Berry; que le comte de Nevers, au nord, avait capitulé pour Péronne et les places de la Somme; que les Bretons étaient maîtres d'Évreux, et enfin que le lieutenant du maréchal de Rouault venait de livrer à l'ennemi le poste si important de Pontoise. Ce ne fut pas tout. Au milieu d'une nuit obscure, une alarme subite et sans cause connue fut semée dans Paris; l'on courut aux remparts, et là on trouva la porte de la Bastille-Saint-Antoine ouverte, les canons encloués et les princes alliés en face. Louis, voyant que la trahison était partout, et que la foule qui n'embrassait pas d'un coup d'œil l'ensemble des choses, commençait à le croire perdu, se rendit aussitôt de sa personne auprès du comte de Charolais, afin de traiter avec lui à tout prix. De son côté, le comte, brûlant de marcher contre les révoltés des Flandres, désirait une conclusion définitive aussi vivement au moins que Louis. Les choses en étant venues à ce point, les débats furent courts et le traité se trouva bientôt fait. Il fut appelé traité de Conflans et porta la date du 5 octobre 1465. Il en amena nécessairement à sa suite un autre que Louis fit avec le reste des confédérés, à la date du 29 du même mois, et la ligue, dite *du bien public,* se trouva dissoute.

Louis voulut ainsi régler les conditions de la paix par deux traités différents, l'un avec le comte Charles, l'autre avec les

Digitized by Google

confédérés, afin que la violation du second, qu'il méditait déjà, n'entraînât pas tout de suite l'annulation du premier, et que le puissant Charolais, qu'il fallait ménager provisoirement, se trouvât ainsi séparé du sort commun. Le roi rendait à la Bourgogne toutes les villes picardes, cette frontière de la Somme si chèrement achetée quelques mois auparavant. Son frère Charles, duc de Berry, se trouvait déjà en possession de la Normandie, cette riche province qui fournissait à elle seule le tiers des revenus de la couronne; Louis lui confirma cette possession à titre d'apanage. Voulant ensuite acquérir deux officiers distingués, il s'attacha sérieusement Bourbon et Saint-Pol : le premier au moyen d'un gouvernement considérable, et le second par le don de l'épée de connétable. Quant à la foule des grands et des princes, il contenta leur avidité en leur faisant toutes sortes de concessions et de promesses, dans l'intention d'ailleurs bien arrêtée de n'en tenir aucune, et de reprendre, à la première occasion, ce que la nécessité lui arrachait.

Les traités signés et la ligue dissoute, les confédérés se hâtèrent de se rendre dans leurs nouveaux domaines, et ils ne manquèrent pas d'y rétablir aussitôt les impôts à leur profit, au grand étonnement du peuple qui leur en avait entendu proclamer l'abolition quelques semaines auparavant. Louis, plus habile, tint une autre conduite. A peine rentré dans Paris, i s'empressa de rendre la prévôté royale à d'Estouteville, qu' i avait destitué injustement, au commencement de son règne, afin de donner plus d'éclat à cette réparation, il voulut que d'Estouteville célébrât sa réinstallation par une grande fête, à laquelle il assista lui-même. Il saisit cette occasion pour remercier la bourgeoisie de sa fidélité et pour accorder de nouvelles prérogatives à la ville, comme l'exemption de certaines taxes extraordinaires du ban et de l'arrière-ban; en même temps il donna des emplois importants à un grand nombre de bourgeois dont il venait d'éprouver les talents et le dévoue-

Digitized by Google

ment. Ayant ensuite fait appeler le parlement, il lui témoigna aussi sa reconnaissance pour sa fidélité et son courage dans des circonstances aussi graves; il exprima hautement le regret d'avoir, à son avénement, ôté la charge de premier président à Dauvet, et il annonça qu'il le rétablissait ce jour-là même dans ses fonctions. Le chancelier Juvénal des Ursins rentra également dans son emploi. Puis le roi fit au parlement la promesse solennelle de ne toucher aux offices que lorsqu'ils deviendraient vacants par mort ou par démission.

Depuis Montlhéry, Louis était bien décidé à substituer par la suite la politique italienne à la politique féodale, c'est-à-dire la persuasion, l'adresse, et la ruse même à la force et aux moyens matériels, seuls employés jusqu'alors par les gouvernements. Toutefois il n'eut garde de négliger l'armée sur laquelle doivent toujours s'appuyer les négociations pour réussir. Sentant le besoin de s'entourer de bons officiers, il combla de biens son ennemi mortel Dammartin, et lui donna le commandement de l'un des corps d'ordonnance. Il rendit aussi la charge de maréchal à Lohéac, qui venait de se distinguer dans les rangs de la ligue. En même temps il éloignait sans bruit les chefs reconnus incapables. Tous les capitaines d'ordonnance dont la guerre venait de révéler l'inaptitude furent privés de leur compagnie, quelle que fût d'ailleurs leur faveur auprès du prince. Plus tard et successivement, Louis opéra d'autres réformes importantes dans l'armée. Il supprima, vers 1480, le corps des francs archers de 26,000 hommes, dont la discipline laissait beaucoup à désirer. Ce corps se trouva remplacé par les anciennes compagnies d'infanterie soldées et permanentes que l'on pouvait maintenir plus longtemps sous les drapeaux, et qu'on soumit à des règles plus fixes. Les changements considérables introduits dans l'art militaire sous ce règne donnèrent une grande importance à l'infanterie; aussi le nombre des hommes de cette arme s'éleva-t-il rapidement au delà de 30,000. Armés de piques et d'arquebuses, ils étaient plus

Digitized by Google

propres que les francs archers à combattre en ligne de bataille. Un corps suisse de 6,000 hommes et un corps français de 10,000 formèrent le noyau de cette milice permanente. A ces troupes il faut ajouter les gardes écossaises qui, depuis 1461, se trouvaient organisées en compagnies régulières. Louis avait eu l'occasion, dans le temps, d'apprécier la valeur et la fermeté des Suisses sur le champ de bataille ; pour se les attacher, il leur accorda de nombreux priviléges, tels que des exemptions de tailles, de contributions, de droits d'aubaine. Ces prérogatives, qui s'étendaient jusqu'à leurs femmes et à leurs enfants, furent dans la suite confirmées sous chaque règne. L'artillerie française reçut aussi des améliorations importantes et des perfectionnements considérables, du temps de Louis XI ; elle devint la meilleure de l'Europe. Ce prince établit sur plusieurs points des terrains de manœuvres, dits *champs de paix*, pour l'exercice des troupes.

Louis avait résolu de reprendre une à une toutes les provinces cédées par le traité de Conflans, et de faire pénétrer, de gré ou de force, l'autorité royale dans les possessions des princes apanagés eux-mêmes; il commença par la Normandie cette tâche rude et difficile qui devait être l'œuvre de tout son règne. Avant de quitter Paris, où il ne fit plus par la suite et de loin en loin que des séjours très-courts, il confirma plusieurs ordonnances anciennes qui établissaient certains priviléges en faveur des habitants. L'une réduisait à six deniers par livre payés à Paris le droit de douze deniers, dit *traite foraine*, que les marchands étaient autrefois obligés d'acquitter à la frontière sur tout ce qu'ils emportaient de la prévôté de Paris. Une autre exemptait pour l'avenir de tous impôts et subsides le prévôt des marchands, les échevins, le greffier, le receveur et le procureur du roi, à l'hôtel de ville; elle augmentait en même temps les gages des dix sergents de ville, qui étaient alors divisés en sergents aux bourgeois, sergents du parloir, et sergents de la marchandise. Une troisième

Digitized by Google

ordonnance confirmait l'ancien privilége dont jouissaient les Parisiens, de ne pouvoir être contraints d'aller plaider hors des murs de leur ville.

En Normandie, les progrès de Louis furent rapides et ses succès brillants; la ligue du bien public, qu'avait contribué à faire naître son ardeur imprudente, aux débuts de son règne, était devenue tout à coup une confédération formidable par son étendue, ses forces, le talent des chefs et la popularité du drapeau. Elle avait vaincu et presque ruiné le roi; mais elle avait aussi mûri son expérience et donné une direction plus prudente à son activité; moins de trois mois après sa dissolution, les princes, brouillés entre eux, les peuples revenus de leurs illusions, la Normandie rattachée à la couronne, le redoutable comte de Charolais occupé à une guerre ruineuse et difficile, laissèrent Louis plus puissant qu'avant cette première coalition. D'autres ligues ne devaient pas tarder à se former contre lui; mais le peuple, si grossièrement dupé, y restera désormais étranger et ne se séparera plus de la cause du roi qu'il sentira instinctivement être aussi la sienne.

Durant les années qui suivirent, Louis s'attacha fortement et sans distraction à la réalisation de ses projets sur la France. Il profitait des intervalles de repos que lui laissaient ses préoccupations politiques pour introduire des améliorations successives dans la production agricole, la fabrication industrielle, le négoce et le développement de la richesse publique, dans la juridiction, l'instruction publique et l'administration soit générale, soit particulière. Il opéra aussi un changement complet dans le système financier. Grâce à la protection dont il sut entourer le laboureur et aux encouragements qu'il prodigua constamment à la culture des campagnes, la terre reprit enfin sa valeur et donna de bons rapports, dans tout le royaume. Louis, qui avait été témoin, pendant son séjour en Flandre, des effets merveilleux de l'industrie et du négoce, voulut en éveiller l'esprit en France. Il institua ou rétablit des foires libres

Digitized by Google

dans plusieurs villes, à Bayonne, à Lyon, à Caen, avec de grands priviléges en faveur de ceux qui les fréquentaient. Cette tentative donna d'excellents résultats. En même temps il essayait, avec succès aussi, de naturaliser en France une foule d'industries qui y étaient inconnues auparavant; il attachait des ingénieurs étrangers à l'exploitation des mines du Dauphiné et du Roussillon, faisait venir d'Italie et même de la Grèce des ouvriers pour fonder à Tours des fabriques de soie, et encourageait la noblesse, contre tous les préjugés de son siècle, à exercer le négoce, en lui imposant pour seule condition de ne faire d'expédition maritime que par des navires français : ce qui tendait à donner un plus grand essor à la navigation nationale. Des traités nommés *tréves marchandes*, celui de Soleure d'abord, et plus tard celui de Péquigny, venaient établir la liberté de commerce entre les négociants français et les marchands d'Angleterre et des Pays-Bas; un autre traité, d'une grande importance, était conclu par les soins du roi avec la ligue anséatique, et favorisait l'exportation française. Les mesures protectrices ne furent pas oubliées; les marchandises et les étoffes précieuses apportées tous les ans de l'Inde par les marchands vénitiens empêchaient le développement des fabriques françaises. Une ordonnance en prohiba totalement l'importation. D'un autre côté, une police sévère maintenait partout, avec le soin le plus vigilant, la paix publique et la tranquillité; il fut permis aux bourgeois de citer devant leurs tribunaux les gens de guerre coupables de violences et d'exactions.

Les projets d'améliorations du roi et ses desseins sur la France étaient développés dans une suite de sages règlements relatifs à la marine et au commerce. Ce prince projeta également d'établir dans toute la France l'uniformité de poids, de mesures et de monnaies, dont la variété infinie était une des plus grandes entraves du négoce; mais le temps lui manqua pour tenter cette réforme qui peut-être même, à cette époque,

Digitized by Google

n'était pas possible. Il répara les routes publiques, en fit de nouvelles, construisit des ponts, améliora les ports et les rivières, et dota son pays de l'institution admirable de la poste, que tous les peuples civilisés ont adoptée depuis, et qui, pour le progrès de l'esprit humain, le cède à peine à l'imprimerie elle-même. Par ses ordres, la justice prévôtale de Tristan, souvent arbitraire, poursuivait partout les vagabonds, et assurait la sécurité des voies publiques. S'étudiant à gagner principalement l'affection du peuple dans laquelle il voyait son plus ferme appui, Louis avait grand soin de relever la classe bourgeoise, au moyen de réformes importantes dans la législation; il voulait surtout la faire respecter par les gens de guerre qui, sous les règnes précédents, avaient si cruellement opprimé les provinces. En conséquence, des mesures sévères vinrent ramener la discipline et l'obéissance militaire dans les corps de troupes, sur tous les points du royaume ; les offenses des soldats et des officiers indistinctement furent réprimées par la justice ordinaire des lieux mêmes où ils se trouvaient. Partout les milices urbaines, organisées en compagnies, reçurent des armes. Une ordonnance royale qui, plus qu'aucune autre peut-être, annonce la hauteur et la profondeur des vues de Louis XI, vint distribuer toute la population de Paris sous soixante et une bannières, formant autant de corps de métiers, en même temps que des compagnies de garde ou de milice nationale; ces compagnies choisissaient elles-mêmes leurs officiers dans des assemblées générales tenues tous les ans à la Saint-Jean. Chaque chef de famille y avait droit de suffrage.

Ce fut en considération de ce service militaire que le prince dispensa les Parisiens de la convocation du ban et de l'arrière-ban, à laquelle les autres sujets du royaume se trouvaient encore soumis. Louis appliqua cette organisation de Paris à un grand nombre de villes de France. A Poitiers, à Tours, à Troyes, à Fontenoy, à Amiens, à Orléans, à Niort, à la Ro-

Digitized by Google

chelle, etc., etc., des chartes particulières ou des ordonnances royales créèrent des administrations municipales composées d'échevins et de conseillers librement élus par les bourgeois eux-mêmes, ayant le droit de voter et de lever certains impôts pour les dépenses municipales. Chacune de ces villes obtint, en outre, des priviléges particuliers et appropriés à ses besoins. La Rochelle put trafiquer avec les Anglais, même pendant la guerre; les bourgeois d'Orléans et d'Amiens purent, comme ceux de Paris, acquérir et posséder les fiefs nobles. Quelques villes bien situées pour devenir le centre des échanges entre plusieurs contrées obtinrent des foires avec de grands priviléges; dans d'autres moins avantageusement placées pour les affaires commerciales, la production industrielle et la fabrication furent encouragées, tant par la création de maîtrises, que par l'organisation régulière des habitants en corps de métiers.

Tout en attaquant avec vigueur et en ruinant impitoyablement la haute noblesse apanagée, dans laquelle il trouvait une rivale redoutable, Louis sentait la nécessité d'appuyer la royauté sur de grands corps d'État. Il n'osa pas toutefois lui donner pour base les états généraux, en établissant leur réunion d'une manière périodique et régulière. Il craignit sans doute l'esprit séditieux des grands, et la position politique encore trop inférieure de la bourgeoisie. Il tourna ses vues vers le parlement de Paris, dont l'esprit, tout imbu des maximes du droit romain, était naturellement favorable au pouvoir royal. Il travailla donc à accroître son importance, et s'appliqua à faire respecter son autorité dans tout le royaume, même par les vassaux les plus éloignés et les plus forts; il lui accorda le droit de remontrance, qui pendant longtemps est resté si cher au pays; il éleva ainsi cette cour judiciaire au rang de corps politique. Afin de la faire respecter des autres et de donner de la force à l'appui qu'il en attendait, il montrait l'exemple d'une grande déférence pour ses décisions, et l'on

Digitized by Google

vit ce prince absolu, qui ne souffrait jamais, dans un sujet, de résistance à sa volonté, tolérer, encourager même de la part du parlement, une opposition qui fut souvent poussée jusqu'à l'extrême liberté. Ce fut dans le même but qu'il consacra le premier, par des actes royaux, le principe grand et salutaire de l'inamovibilité des juges. Louis avait repris et mûri sérieusement un projet de son père qui eût suffi à lui seul pour illustrer non-seulement son règne, mais son siècle même, s'il avait pu le réaliser. Au milieu de la confusion générale de cette époque, rien n'égalait la confusion de la législation. Sur une moitié du royaume, la justice était rendue d'après le droit romain, écrit dans une langue ignorée du peuple; sur l'autre moitié, régnait une inextricable multiplicité de coutumes contradictoires, souvent barbares, et rédigées dans des idiomes dont la connaissance se perdait parmi la population. A ce chaos, Louis voulait substituer une législation uniforme, claire, et écrite en langue vulgaire. Pour donner à ce code toute la perfection possible, il avait envoyé à Florence et à Venise consulter les lois des États les plus éclairés et les plus sages; mais il n'eut pas assez de vie, peut-être même aurait-il manqué des forces et des moyens nécessaires pour mener à bonne fin ce grand projet, qui n'a pu être réalisé qu'au commencement de notre siècle.

Louis reprit sérieusement la voie des réformes financières ouverte par son père; ce fut même par le moyen d'une meilleure administration des finances qu'il chercha surtout à faire face aux besoins immenses de l'État, et à pourvoir aux exigences sans cesse renaissantes de sa politique. Pour sa personne et pour ses plaisirs, ce prince était avare jusqu'à la sordidité; il ne se montrait somptueux que dans sa table, à laquelle il aimait à convier la foule des courtisans, pour les observer et les pénétrer; il augmenta cependant les impôts dans une proportion inconnue jusqu'à lui. Au commencement de son règne, l'ensemble des charges publiques, impôts réguliers, tailles,

Digitized by Google

aides et gabelles, ne dépassait pas 1,800,000 francs; il en porta successivement la somme à 4,700,000 francs, qui furent toujours levés arbitrairement, et sans aucune convocation des états généraux ou des états provinciaux. Son système de politique, basé principalement sur la séduction des hommes, et la grosse armée qu'il ne cessait pas d'entretenir, quoiqu'il ne la fît jamais paraître sur un champ de bataille, nécessitaient en effet des dépenses énormes; mais les impôts, quoique considérables, ne sont jamais bien onéreux dans un pays qui travaille et où l'ordre règne avec la sécurité. Les améliorations de tout genre et le bien-être général que Louis avait introduits en France permirent alors au pays d'acquitter facilement des impositions publiques, dont une partie seulement aurait écrasé les hommes de la génération précédente. Ajoutons qu'avant Louis XI, la nation, en dehors des taxes nombreuses qu'on prélevait sur elle, avait des charges indirectes que ce prince fit disparaître : ainsi, lorsqu'il cassa les compagnies des francs archers, il demanda aux paroisses une somme égale à ce qu'elles payaient annuellement à ces milices pour leur entretien; par une mesure analogue, il dispensa les nobles du service de l'arrière-ban, et les bourgeois, de la garde des places frontières, au moyen d'une redevance. Ce changement de système concentrait davantage l'autorité et la force publique dans la main du roi; et avec une somme à peu près égale, le prince pourvoyait mieux à la défense générale de l'État. Pour empêcher les dilapidations, Louis avait grand soin d'envoyer des commissaires nombreux contrôler les gabelles sur tous les points du royaume; et en même temps, afin d'adoucir ce que le payement des taxes en monnaie aurait eu de gênant, à une époque où les métaux précieux étaient rares, il en autorisait l'acquittement en nature et par des denrées, d'après des tarifs réglés d'avance.

Louis XI travailla constamment, pendant son règne, à améliorer le bien-être matériel de la France : c'est là un fait in-

Digitized by Google

contestable et acquis à l'histoire; mais ce qui n'est pas aussi facile à apprécier, c'est la part d'influence de ce prince sur le développement moral de la nation. Louis, à son avénement au trône, avait trouvé la France et l'Europe entière à peine remises de l'ébranlement effroyable causé par tant d'années de guerres terribles et de calamités jusqu'alors inouïes dans les annales des peuples; la longue anarchie qui avait désolé les États chrétiens et l'Église elle-même laissait encore des traces profondes, des désordres physiques et moraux dans lesquels elle avait plongé les malheureuses populations. Le bien et le mal, le juste et l'injuste, tout avait été confondu monstrueusement pendant ces temps néfastes. L'égoïsme, l'orgueil, la cupidité et les autres passions humaines les plus intraitables semblaient avoir effacé le sens moral, en même temps que l'honnêteté publique et privée. Sous la volonté énergique de Louis XI, les désordres physiques cessèrent pour la plupart, et l'ordre se rétablit, ainsi qu'il arrive toujours sous un despote homme de tête; mais la morale publique ne s'épura pas aussi vite : pendant longtemps encore, malgré les efforts incessants du pape et de l'Église, les chefs des différents gouvernements de l'Europe allaient suivre cette politique fausse, et cette raison d'État inféconde qui n'est point subordonnée à la religion ni à la morale, mais qui repose exclusivement sur l'intérêt mal compris du prince. A l'époque qui nous occupe, la seule loi politique que l'on suivît indiquait l'utilité du chef de l'État comme but unique à atteindre par tous les moyens indifféremment; c'était la règle de la force qui se trouvait partout en pratique, en Orient aussi bien qu'en Occident. En montant sur le trône de Constantinople, Mahomet II établissait pour loi de l'empire turc, que chaque nouveau sultan ferait égorger ses frères, et il donnait l'exemple. En Italie, les petites républiques et les petits princes, tels que César Borgia, ne se montraient guère plus scrupuleux. Suivant les mêmes principes de gouvernement, les princes se trahissaient en France

Digitized by Google

depuis longues années, et en Angleterre les Plantagenets commençaient à s'entr'égorger. Dans le Nord, en Danemark, en Suède, à Moscou, le même esprit régnait et engendrait également un flux et reflux continuel de révolutions.

C'était la politique sans religion ni morale, pratiquée par presque tous les gouvernements de son temps, que résumait alors Machiavel de Florence dans son livre-manuel *Des principautés*. C'était là aussi, en grande partie, la politique de Louis XI; ce prince, homme supérieur et esprit vigoureux, étranger par tempérament à l'amour et à la haine, aux passions et aux faiblesses ordinaires de l'homme, était, comme roi, sans conscience et sans remords, indifférent aux vertus et aux vices. Il faisait le bien ou le mal, se montrait doux ou cruel, suivant qu'il le jugeait utile à ses intérêts de prince. Or, il est un fait constamment remarqué dans les annales de l'histoire, c'est que le chef de l'État, quand il exerce l'autorité suprême, sans contestation et dans toute sa plénitude, détermine ordinairement, par sa conduite et ses exemples, les mœurs publiques de ses sujets; les peuples alors se forment sur le modèle du gouvernement, les familles sur les peuples et les individus sur les familles. Louis XI, en ne subordonnant pas la raison d'État à la religion et à la morale, n'avait laissé à la société française de son temps d'autre règle de conduite que d'avoir l'intérêt matériel pour but unique de la vie, avec la ruse et la force pour moyens. Toutefois son sens droit et exempt de passion, les mesures presque toujours bonnes qu'il prit, parce qu'elles servaient ses vues, l'ordre et la tranquillité qu'il fit régner constamment en France, mais par-dessus tout la puissance rétablie de l'Église qui, en enveloppant l'humanité entière comme dans un filet impalpable, retenait dans certaines bornes ses ennemis même les plus emportés, et savait maintenir partout, malgré la politique du temps, l'empire de la religion, de la morale, de la justice et de l'honneur; toutes ces causes réunies retiraient peu à peu

Digitized by Google

les peuples de l'abîme effroyable de maux où ils gémissaient depuis tant d'années. Après une suite de souffrances indicibles qui avaient duré pendant plus d'un siècle, la France semblait enfin renaître à la vie, et ses plaies tendaient sensiblement à se cicatriser. Bien plus, partout en Europe, excepté en Angleterre, l'esprit humain entrait dans un certain ordre moral.

Ce mouvement se faisait surtout sentir en Italie, depuis la forte impulsion que le pape Nicolas V avait donnée à tout ce qui est du domaine de l'art et de la science. Par la grandeur de ses vues, la noblesse de ses sentiments et la magnificence de sa générosité, Nicolas surpassait les plus grands souverains de l'époque. Après avoir orné Rome d'édifices superbes, il avait voulu faire, pour la capitale de l'univers chrétien, ce qu'autrefois Ptolémée Philadelphe avait fait pour la seconde capitale de la civilisation grecque. Il avait envoyé, à grands frais, chercher des manuscrits précieux dans toutes les parties du monde civilisé, en France, en Angleterre, au fond de la Germanie, en Grèce et à Constantinople, soit avant, soit après la chute du Bas-Empire; il était parvenu de cette manière à former à Rome une immense bibliothèque, et, grâce à sa sollicitude, les savants trouvaient dans cette ville, non-seulement des livres et des manuscrits nombreux pour toutes les branches des connaissances humaines, mais encore des logements et un entretien convenable. Rome était ainsi devenue le rendez-vous des hommes d'élite, et des travaux remarquables dans les arts, les sciences et les lettres s'y exécutaient avec une ardeur qui croissait sans cesse.

De Rome, l'esprit nouveau avait soufflé dans le nord de l'Italie, en Toscane surtout, et avait ranimé à Florence les souvenirs encore vivants de Dante et de Pétrarque. Rappelée à la vie morale et intellectuelle, Florence s'était aussitôt transformée, pour la science et l'art, en un foyer immense dont la chaleur et la lumière, après avoir répandu au loin la force et

Digitized by Google

l'éclat parmi les générations de cette époque, n'ont jamais cessé depuis d'exercer dans le monde entier leur influence fécondante. Mais une chose qui est encore plus merveilleuse peut-être que la restauration de l'art et de la science, une chose certainement unique dans les fastes de l'histoire, c'est de voir toute une famille de princes (les Médicis) issus du négoce, protecteurs des sciences, savants eux-mêmes, vivant dans une fière république, s'en établissant les chefs, et parvenant à l'élever si haut dans l'univers civilisé, que le nom de *Médicis* est demeuré celui de leur siècle. C'est d'abord Cosme de Médicis, surnommé *Père de la patrie;* ensuite Pierre de Médicis, fils de Cosme et père de Laurent le Magnifique; puis enfin Jean, fils de Laurent, plus connu sous le nom de Léon X, qui rappelle à l'imagination un des plus beaux siècles de la littérature et de l'art moderne. Sous cette glorieuse dynastie, l'heureuse Florence vit paraître ensemble ou successivement : Jeannoce Manetto, Léonard d'Aréto, Le Pogge, Philelphe, Georges de Trébizonde, Théodore Gaza, Laurent Valla, Pic de la Mirandole, Jean Argyropule, Georges Gémiste, dit Pléthon, les chanoines Marsile Ficin et Ange Politien, etc. Malgré leur éclat, ces hommes de génie n'étaient encore que l'aurore du jour magnifique qui allait bientôt éclairer les merveilles des Michel-Ange, des Raphaël, et où devaient briller à côté d'eux une foule d'autres artistes et d'écrivains dont les œuvres font encore nos délices et sont nos modèles.

L'époque de la gloire italienne, qui se résume par les noms de Florence et des Médicis, répandit la vie intellectuelle dans l'Europe entière; toutefois, il fallut encore près d'un demi-siècle avant que la France, désolée si longtemps par les révolutions et l'anarchie, pût suivre son impulsion et paraître avec quelque honneur à côté de l'Italie savante. Quoique nombreux, depuis le commencement du XIVe siècle, les ouvrages de la littérature proprement dite, écrits en français, n'avaient encore rien de remarquable, au double point de vue de l'art et de

Digitized by Google

la science. Ils peuvent se ranger tous en cinq classes : les romans de chevalerie, les fabliaux et les contes, les poésies allégoriques ou lyriques, les mystères, et enfin les mémoires historiques et chevaleresques. Le goût de la lecture, longtemps exclusif parmi les moines et les clercs, était devenu général, au xve siècle, parmi les gens du monde. Dans les cours et les châteaux, les nobles, les chevaliers et les dames lisaient ou se faisaient lire : aussi les productions littéraires exerçaient-elles, malgré leur imperfection, une influence remarquable sur la conduite des grands et des nobles, de même que sur l'opinion générale et les événements importants de cette époque; la société tout entière s'en ressentait. Les romans et les contes de chevalerie étaient les plus répandus. Les allusions à ces fables héroïques qu'on trouve sans cesse dans les chroniqueurs du temps prouvent qu'elles étaient dans la mémoire de tous; personne, ni hommes d'armes, ni princes, ne concevait la guerre ou la politique autrement qu'on ne les voyait dans les romans. Parmi les nombreux écrits de ce genre qui paraissaient depuis le xiie siècle, et dont quelques-uns nous sont parvenus sans noms d'auteurs, le *Roman de la Rose* jouissait d'une faveur générale. Ce livre original, auquel commence réellement la poésie française, avait eu deux auteurs consécutivement, Guillaume de Lorris au milieu du xiiie siècle, et Jean de Meung au commencement du xive. Quoique attaqué avec vigueur, il régna deux cents ans, sans rien perdre de sa réputation, et résuma en lui l'esprit de deux siècles en France. Un grand nombre de poëtes parurent aussi dans le xve siècle; les principaux furent l'historienne de Charles V, Christine de Pisan, dont on loue quelques vers gracieux, restés en manuscrit; Georges Chastelain, auteur de chroniques assez estimées, mais qui fut surtout goûté dans son temps pour ses poésies, aujourd'hui inintelligibles; Martial d'Auvergne, qui fit une sorte de poëme historique et rimé sur la mort de Charles VII; Allain Chartier, secrétaire de Charles VI et de Charles VII,

Digitized by Google

qui eut le mérite de faire quelques vers expressifs sur le désastre d'Azincourt. Mais les deux poëtes français dignes surtout d'être cités et faisant époque dans ce siècle, furent un prince du sang royal, né sur les marches du trône, le malheureux Charles d'Orléans, et, après lui, un poëte qui naquit et végéta dans les bouges infects des truands de la cour des Miracles, et dont le nom même, *Villon* (escroc), n'était qu'un sobriquet infamant. Par ses vers doux et mélancoliques comme sa vie, Charles d'Orléans avait été le dernier poëte de la société féodale qui se mourait; mais Villon fut, à cette époque, le vrai poëte de la nation qui se formait et marchait vers l'unité; il eut l'honneur de marquer un progrès sensible et comme un âge nouveau de la poésie française, depuis le *Roman de la Rose*. Le monument qu'il éleva reste intimement lié à l'histoire de l'unité nationale; il ne périra plus.

Les premiers écrivains qui eussent laissé des noms durables dans l'histoire de la prose française étaient d'abord Villehardouin et Joinville; plus tard vint Froissart, et enfin Philippe de Comines. Mais de longues années s'étaient écoulées entre ces écrivains, et de grandes différences se faisaient remarquer dans leurs œuvres. Chacun d'eux avait signalé successivement un progrès de la langue et un trait particulier de l'esprit français. Les écrits de Villehardouin et de Joinville sont des mémoires, c'est-à-dire des souvenirs personnels des événements auxquels ils s'étaient trouvés mêlés; ceux de Froissart sont de véritables chroniques, c'est-à-dire des récits chronologiques et sans critique, des faits qu'il avait seulement recueillis. Avec Philippe de Comines parut en France le premier historien digne de ce nom, c'est-à-dire un personnage grave qui comprenant la dignité de sa mission, juge les hommes et les choses, en même temps qu'il raconte les événements, et applique aux actions humaines la règle sévère du juste et de l'injuste. On le voit se tromper quelquefois dans ses appréciations et ses

Digitized by Google

jugements, mais c'est involontairement; il reste toujours sérieux dans l'exposition des faits, et on ne le surprend jamais à s'amuser de son sujet, comme Froissart. Avant Comines avaient paru, mais au second rang, d'autres historiens et chroniqueurs, tels que Christine de Pisan, dont nous avons déjà parlé, Georges Chastelain, Olivier de la Marche, Monstrelet, et les auteurs des chroniques bourguignones. Ces écrivains n'ont laissé que des matériaux disposés sans beaucoup d'ordre et sans aucun art ni saine critique de l'histoire, et incapables, par conséquent, de faire connaître l'esprit de leur époque. Nous devons consigner ici que, par leur imperfection même, ces chroniques, non moins que les romans, devinrent funestes aux hommes de cette génération. En effet, elles ne manquaient pas de fausser le jugement, en travestissant les faits militaires, et elles contribuaient beaucoup à faire répandre des flots de sang, en présentant aux yeux des lecteurs l'idéal d'une vaine chevalerie qui, dans les esprits égarés du temps, occupait la place des faits et des personnages vrais de l'histoire.

Louis XI, quoique peu porté, peut-être, vers les idées générales, dont le défaut se fait surtout sentir pendant le XVe siècle, était naturellement ami des choses nouvelles, quand elles ne contrariaient pas son autorité : il se montra favorable aux lumières naissantes et protégea également les lettres et les sciences. Il était très-versé lui-même dans les lettres latines, et surtout dans l'histoire. A défaut de littérateurs français, que la longue suite des désordres révolutionnaires avait empêchés de se former en France, il appela dans le royaume, et surtout à Paris, des érudits et des savants étrangers en réputation. Il sut constamment mettre à profit, pour l'instruction générale, la forte impulsion que ceux-ci donnèrent aux esprits; il eut en même temps la prudence et l'adresse nécessaires pour les empêcher de troubler l'ordre public par leurs querelles. Louis transféra à Paris la bibliothèque de

Digitized by Google

Fontainebleau ; il agrandit aussi la Bibliothèque royale et la plaça sous la direction de Gaguin, savant renommé de l'époque.

A l'avénement de ce prince, les premiers essais de l'art typographique avaient été faits dans plusieurs villes au delà du Rhin, et notamment à Mayence. L'imprimerie ne fut introduite à Paris qu'en 1469. Quelques docteurs de la Sorbonne y appelèrent trois imprimeurs d'Allemagne ; et quoique bien imparfaites encore, les premières tentatives de cet art admirable firent comprendre aux esprits attentifs quel puissant moyen de diffusion allait avoir désormais la pensée humaine. Les premiers imprimeurs furent poursuivis comme sorciers par le peuple de Paris ; on rendit même contre eux, dans cette ville, un jugement qui confisquait leurs livres. Mais l'esprit éclairé de Louis XI avait mesuré toute la portée de cette grande découverte : le prince arrêta les poursuites, prit les imprimeurs sous sa protection, les traita avec distinction, et les indemnisa de tous leurs frais, en payant généreusement les ouvrages qu'ils produisaient. Il devint ainsi le premier tuteur d'un art qui, presque à son début, allait verser ses insignes faveurs sur le monde civilisé tout entier, et il eut la gloire de préserver les premiers artistes typographes des persécutions qui manquent rarement d'atteindre les bienfaiteurs des hommes.

Mais tout en protégeant les lettres, les arts et les découvertes, Louis éloignait avec le plus grand soin les savants et les artistes du domaine de la politique. Durant plus d'un siècle l'Université de Paris s'était mêlée activement à toutes les affaires publiques du gouvernement, et même à celles de la simple administration ; le prince la rappela à l'enseignement ; il la contraignit à s'y renfermer exclusivement et ne lui permit jamais d'en sortir. Ses fréquentes réponses aux réclamations et aux requêtes du corps universitaire étaient ordinairement pleines d'ambiguïté ; mais elles

Digitized by Google

devenaient catégoriques et même menaçantes quand il lui ordonnait de demeurer entièrement étranger, soit dans ses écrits, soit dans ses discours, à tout ce qui avait rapport au souverain ou à son gouvernement. Il fit revivre un ancien règlement d'après lequel un commissaire royal devait assister à l'élection du recteur. Bien plus, voulant détruire la distinction qui avait existé jusqu'alors entre les membres de l'Université, maîtres et élèves, et les autres habitants de Paris, il essaya de les comprendre dans l'ordonnance royale qui enrôlait et distribuait en brigades, sous différentes bannières, tout ce qu'il y avait d'hommes, dans la capitale, capables de porter les armes, depuis seize ans jusqu'à soixante; toutefois le recteur Guillaume Fichet, s'appuyant sur les anciens privilèges universitaires, osa résister à ce prince redoutable, et le força même à renoncer à son projet. Louis ne put le lui pardonner, et l'obligea quelque temps après à sortir du royaume. Fichet, un des membres les plus remarquables, à cette époque, de l'Université de Paris, avait été le maître de Robert Gaguin, qui a laissé une *Histoire de France* assez bien écrite. Il se retira à Rome, auprès du pape, et devint l'ami du célèbre cardinal Bessarion.

Ainsi rejetés du domaine de la politique et rendus à l'enseignement, les membres de l'Université ne tardèrent pas à tourner leur activité vers l'interminable controverse des réalistes et des nominaux. Les esprits les plus distingués épuisaient leurs forces dans les subtilités infinies d'une philosophie fausse et bien dangereuse, car c'était le panthéisme qui était mis en question. Quelques hommes sages s'appliquèrent à empêcher que l'erreur du fond ne se glissât sous les termes ambigus dont ces scolastiques faisaient leur étude principale. En 1466 la faculté de théologie de Paris condamna solennellement les trois propositions suivantes, mauvais fruits d'une métaphysique remplie d'erreurs : 1° *Un homme est une infinité d'hommes, et une infinité d'hommes n'a qu'une âme;* 2° *Nul*

Digitized by Google

homme ne se corrompra jamais, quoique l'homme doive se corrompre un jour; 3° *Chaque partie de l'homme est l'homme.* Ces propositions furent déclarées erronées, scandaleuses, et non moins contraires à la doctrine de l'Église et de l'Écriture sainte qu'au sens commun. Mais cette sentence, au lieu de terminer la querelle, ne fit que la ranimer. Durant plusieurs années Paris vit son peuple d'écoliers agiter, avec une passion toujours croissante, sous les noms scolaires de *réalistes* et de *nominaux*, les vieilles et dangereuses questions du monothéisme et du panthéisme, ainsi que l'éternelle dispute entre l'autorité du dogme et la liberté de l'examen. Louis suivait ce mouvement d'un œil attentif. Lorsqu'il vit l'ardeur scolastique toucher à la sédition, il fit intervenir l'autorité royale, et ordonna de renfermer pendant quelque temps tous les écrits sur cette controverse. Sans autre rigueur, l'ordre fut rétabli; avant l'expiration du délai, la dispute avait déjà porté sur un autre terrain; et lorsque les livres furent rendus à la liberté, ils ne trouvèrent plus de lecteurs.

Louis qui avait, en général, confié la garde des villes à leurs propres habitants, organisait partout, avec le plus grand soin, les milices urbaines. Il porta une attention particulière sur celles de Paris, et il crut devoir en passer lui-même la revue avec le plus grand appareil, en 1467. Le 14 septembre, tous les hommes en état de porter les armes indistinctement, depuis seize jusqu'à soixante ans, sortirent de la ville, armés à volonté de lances, d'arquebuses, de sabres, de haches, de bâtons ferrés, d'épieux, et couverts de cottes de mailles, de cuirasses, de brigantines, de casques légers, ou autres, etc., etc. Selon Jean de Troyes, ils étaient plus de soixante mille, dont trente mille portaient des armures de fer, des cottes de mailles ou des brigantines. On les rangea tous en bataille dans la campagne qui s'étendait depuis Saint-Antoine-des-Champs jusqu'à Conflans, et depuis Conflans jusqu'à la Bastille. Ils furent distribués et

Digitized by Google

groupés par corps de métiers sous soixante et une bannières, outre les étendards et guidons du parlement, de la chambre des comptes, du trésor, des quatre généraux des finances, des aides, des monnaies, du châtelet et de l'hôtel-de-ville.

Nous croyons devoir donner ici la liste des soixante et une compagnies ou catégories de métiers ; elle peut servir à faire connaître l'état de l'industrie parisienne dans la deuxième partie du xve siècle : 1° tanneurs, corroyeurs et baudoyeurs; 2° ceinturiers, bourriers, mégissiers; 3° gantiers, aiguilletiers et pareurs de peau ; 4° cordonniers ; 5° boulangers ; 6° pâtissiers, meuniers ; 7° forgerons, maréchaux ; 8° couteliers, gaîniers, rémouleurs ; 9° serpiers, cloutiers ; 10° serruriers ; 11° chandeliers, huiliers ; 12° selliers, coffriers, malletiers, fabricants de mors, éperons, étriers, etc., etc.; 13° armuriers, fourbisseurs de harnais, d'épées, etc., etc.; 14° fripiers, revendeurs ; 15° marchands pelletiers ; 16° marchands fourreurs; 17° arquebusiers, tourneurs de bois, faiseurs de patins (chaussures de femmes) ; 18° bouchers de la grande boucherie et des autres boucheries qui en dépendaient; 19° bouchers des boucheries de Beauvais, de Gloriette, du Cimetière-Saint-Jean et de Notre-Dame-des-Champs; 20° tisserands de linge; 21° foulons de draps; 22° faiseurs de cardes et de peignes (pour laine); 23° teinturiers de draps, tondeurs de laine ; 24° menuisiers; 25° tailleurs; 26° bonnetiers et foulons de bonnets ; 27° chapeliers ; 28° fondeurs, chaudronniers, épingliers, balanciers, graveurs de sceaux ; 29° potiers d'étain, bimbelotiers ; 30° tisserands de laine ; 31° pourpointiers ; 32° maçons, carriers, tailleurs de pierres; 33° orfévres; 34° tonneliers, metteurs de vin en cave; 35° peintres, imagiers, chasubliers, verriers et brodeurs ; 36° marchands de bûches, voituriers par eau, bateliers, passeurs, faiseurs de bateaux ; 37° boursiers ; 38° marchands de volailles, cuisiniers, rôtisseurs et saucissiers ; 39° charrons ; 40° lanterniers, vanniers, ouvriers en soie ; 41° porte-

Digitized by Google

faix ; 42° porteurs de sel, revendeurs de foin et de paille ; 43° chaufourniers, baigneurs, porteurs de halle ; 44° vendeurs en détail de poissons de mer ; 45° pêcheurs, marchands de poissons d'eau douce; 46° libraires, parcheminiers, écrivains et enlumineurs ; 47° drapiers, chaussetiers ; 48° épiciers, apothicaires ; 49° tapissiers, teinturiers de fils de soie et toiles, fabricants de dés; 50° merciers, lunetiers, fabricants de tapis à l'orientale ; 51° maraîchers, jardiniers; 52° vendeurs d'œufs, de fromages et d'herbes; 53° charpentiers ; 54° hôteliers, taverniers ; 55° peigneurs et tondeurs de laine ; 56° vignerons ; 57° couvreurs de maisons, manouvriers ; 58° cordiers, bourreliers, courtiers et vendeurs de chevaux ; 59° buffetiers, nattiers, faiseurs de balles de paume ; 60° notaires et autres praticiens ; 61° bedeaux et autres gens d'église mariés et n'ayant pas de métiers. Chaque compagnie était commandée par un *principal* et un *sous-principal*, qu'élisaient tous les ans, à la Saint-Jean, les chefs de maison qui la composaient. Les bannières restaient sous la garde des principaux et ne devaient jamais être déployées que sur l'ordre formel du roi. En règle générale, les compagnies étaient autorisées à s'armer et à faire l'exercice les jours de fêtes. Il y avait une grande revue tous les ans. A l'exception des clercs et de membres de l'Université, personne, à Paris, n'était dispensé d'y paraître, entre seize et soixante ans. Ceux qui n'appartenaient pas à l'une des soixante et une catégories devaient choisir celle qui convenait le mieux à leur profession. Le corps de ville, ainsi que les cours de justice et de finances, avaient leur organisation militaire particulière ; les archers et les arbalétriers de la ville, les francs bourgeois et les négociants qui n'avaient ni boutiques ni ouvriers, formaient des compagnies placées sous les ordres immédiats du prévôt des marchands et des échevins. Les magistrats avaient sous leur commandement les basoches si nombreuses du Palais et du Châtelet. Pour dédommager les Parisiens des frais et des peines

Digitized by Google

que leur causa cette organisation en milices armées, Louis XI les exempta de l'arrière-ban.

A l'occasion de la grande revue du 14 septembre, et sur la simple donnée du nombre d'hommes armés qui s'y montrèrent, J. de Troyes fait une évaluation approximative de la population de Paris à cette époque, et il la porte à trois cent mille âmes. Ce chiffre est certainement exagéré, de même que celui des soixante mille hommes en armes ; et d'autant plus que, dans le courant de l'année précédente, la capitale avait été ravagée par une épidémie terrible qui avait enlevé quarante mille personnes au moins. Il n'existe dans les documents de cette époque, aucune espèce de donnée sur laquelle on puisse asseoir même une simple probabilité, pour arriver à l'appréciation de la population de Paris sous Louis XI. Quelques auteurs posent le chiffre de cent cinquante mille, mais sans pouvoir le justifier par la moindre preuve. Toujours est-il que le nombre des habitants de cette ville, singulièrement réduit par les longues guerres, la misère, les émigrations, les épidémies fréquentes, et surtout par celle de l'année précédente, ne se trouvait plus alors en rapport avec le nombre des maisons, ni avec l'importance et les besoins de cette cité. Louis XI le sentit, et dans l'année même où la revue générale des milices bourgeoises de Paris lui avait sans doute permis d'en évaluer à peu près la population entière, il prit des mesures efficaces pour repeupler promptement sa capitale. Une ordonnance royale, qu'il fit publier sur la fin de 1467, permit aux étrangers, de quelque nation qu'ils fussent, de s'établir dans la ville et dans les faubourgs de Paris. Comme prime d'encouragement, et pour en attirer un plus grand nombre, elle leur accordait les droits de bourgeoisie, ainsi qu'une pleine amnistie pour tous leurs crimes, excepté pour celui de lèse-majesté.

Dans le courant de la même année (1467), le nouveau pape, Paul II, avait repris avec ardeur l'affaire de la pragmatique.

Digitized by Google

Deux cardinaux, Jean Jouffroi d'Albi, déjà employé à cette négociation difficile sous le pape précédent, Pie II, et Jean Balue, ancien évêque d'Évreux, s'étaient rendus à Paris comme légats du souverain pontife, afin d'y travailler à l'abolition complète de l'acte de Bourges. Ils mettaient l'un et l'autre le plus grand zèle dans la poursuite de cette affaire, et le roi lui-même, pour affaiblir encore le pouvoir de la noblesse, les soutenait. Mais, d'un autre côté, le parlement et l'Université opposaient la plus vive résistance à cette abolition. Quelques efforts que fît Balue auprès de la cour suprême, il ne put jamais en obtenir l'enregistrement de la déclaration royale contre la pragmatique. Sur la proposition du procureur général, Jean de Saint-Romain, le parlement déclara formellement, par un acte public, que la pragmatique-sanction était une ordonnance utile à l'Église gallicane et qu'il fallait la maintenir. Loin de vouloir détruire l'autorité de son parlement de Paris, Louis XI ne négligeait aucun moyen d'augmenter son pouvoir même politique; il n'usa pas de contrainte dans cette circonstance, et après lui avoir ordonné seulement d'exposer par écrit les motifs de son refus d'enregistrer, il fit publier au Châtelet l'ordonnance royale qui abolissait la pragmatique. La haute cour rédigea aussitôt la longue remontrance qui nous est parvenue sur ce sujet et la fit remettre au roi. Ces mouvements pour et contre l'acte de Bourges empêchèrent, cette fois encore, sa destruction totale. Toutefois l'ardeur de la dispute ne diminua ni d'un côté ni de l'autre; de guerre lasse, l'usage s'établit peu à peu dans la pratique, d'observer quelques points de la pragmatique et de ne pas tenir compte de certains autres. Les choses devaient ainsi demeurer en suspens jusqu'au concordat de Léon X et de François Ier.

Pendant toute cette affaire, l'Université de Paris ne cessa pas de soutenir avec énergie le parlement, et cela autant pour l'intérêt même qui la rattachait à la pragmatique, que

Digitized by Google

pour l'appui qu'elle attendait de la cour suprême, dans une autre affaire très-importante qui la concernait. Quelques années auparavant on avait fondé une université à Nantes et une autre à Bourges. A cette double création qu'avaient successivement approuvée deux bulles du pape, le corps enseignant de Paris s'était vivement ému. Il n'avait osé faire aucune démarche contre l'établissement de l'Université de Nantes qu'il regardait comme étrangère à la France, la Bretagne se trouvant à cette époque sous l'autorité indépendante de son duc particulier; mais il avait fait les instances les plus pressantes, tant auprès du souverain pontife qu'auprès du roi et du parlement, pour empêcher l'institution de celle de Bourges, qui ne pouvait manquer de lui causer le plus grand préjudice. Le pape et le roi ne lui furent point favorables; et, malgré l'appui sincère qu'elle trouva dans le parlement, l'Université de Paris dut se résigner, au bout de quelques années, à voir une rivale dans l'Université de Bourges. La bulle d'érection y autorisait l'enseignement du droit, en même temps que celui des lettres, des arts et des sciences. Il est à remarquer que cette étude y fut très-florissante pendant le XVIe siècle. Bourges eut pour professeurs les plus grands maîtres en jurisprudence : Alciat, Baudoin, Duaren, Hotman, Cujas. En définitive, cette rivalité produisit un bon effet; elle arracha entièrement l'Université de Paris aux affaires de la politique et ranima son zèle pour tout ce qui forme le domaine de l'enseignement. Grâce à la protection éclairée du roi et à l'usage de l'imprimerie qui s'établissait rapidement, la culture des lettres, des sciences et des arts commença à renaître dans Paris. Dès le règne de Louis XI, l'Université de cette ville produisit des hommes remarquables pour l'époque, comme Robert Gaguin, poëte, orateur, historien et théologien; Guillaume Houpelande, curé de Saint-Séverin, auteur d'un livre latin sur l'immortalité de l'âme; le poëte Antoine Férabot, Guillaume Fichet, Jean Bouthiller, conseiller au parlement, auteur de la *Somme rurale ;* Jean de

Digitized by Google

la Pierre, et d'autres moins connus. Pendant le même règne, quelques étrangers érudits, comme Grégoire Typhernas et Hermonime de Sparte, et Tranquillus Andronicus de la Dalmatie, vinrent enseigner les lettres grecques dans les écoles universitaires de la capitale. Le célèbre Érasme de Roterdam lui-même se faisait gloire d'y avoir étudié sous Louis XI.

Vers l'époque où l'Université de Paris travaillait avec le plus d'ardeur à empêcher l'établissement d'une institution rivale à Bourges, il s'opérait dans quelques colléges de la capitale des changements et des réformes qui méritent d'être remarqués ici. Au grand collége de Navarre, dont un côté, celui des grammairiens, se trouvait sur la rue de la Montagne-Sainte-Geneviève, au couchant, le nombre des étudiants non boursiers s'était prodigieusement augmenté. On les avait d'abord admis à la table des boursiers ou pensionnaires internes; mais bientôt leur grande multitude faisant craindre pour la discipline générale, on les logea tous dans une maison voisine séparée du collége, et dès lors ils furent admis aux leçons comme pensionnaires externes seulement. Le collége de Navarre devint ainsi à Paris le premier collége dit de *plein exercice*. Cette innovation se trouvait favorable à la commodité de l'enseignement; elle ne tarda pas à s'accréditer. Vers le même temps, on supprima dans les colléges les représentations théâtrales qui avaient dégénéré en spectacles licencieux et peu conformes à la bienséance des mœurs. On y aboli pareillement une fête indécente où se faisait l'élection d'un roi des fous. Cette fête ne manquait jamais, en effet, d'amener à sa suite la licence et le désordre avec des querelles qui trop souvent devenaient sanglantes. Un peu plus tard on prit une autre mesure disciplinaire, dont le besoin se faisait vivement sentir depuis longtemps. Des étudiants, entraînés par la pétulance de leur âge, se donnaient fréquemment des rendez-vous pour se battre entre eux, ou bien ils se réunissaient en nombre et allaient insulter les bourgeois. Afin de réprimer ces désordres qui dés-

Digitized by Google

honoraient le corps enseignant tout entier, l'Université rendit des décrets sévères et établit des peines rigoureuses, tant contre les étudiants coupables, que contre les maîtres qui manquaient d'exercer une surveillance suffisante.

Les faveurs que Louis XI prodigua aux médecins pendant tout son règne profitèrent à la médecine : sous ce prince valétudinaire, l'art de guérir fit des progrès ; la chirurgie surtout obtint un grand résultat. D'après l'autorisation du roi, l'on tenta pour la première fois la taille de la pierre sur la personne d'un condamné à mort qui guérit et fut gracié. Dans l'année 1469, on acheta aux Chartreux, rue de la Bûcherie, une vieille maison attenant à une autre construction que la faculté des arts y possédait depuis cent ans. A leur place, on éleva le bâtiment de l'Ecole spéciale de médecine, qui fut entièrement terminé en 1477. Plus tard, et vers l'année 1500, on y bâtit une chapelle où le service divin fut célébré. On ne tarda pas à y construire également un amphithéâtre d'anatomie. Ce fut là le commencement et la première installation de la faculté de médecine de Paris qui devait donner tant d'hommes célèbres à la France, et imprimer un si grand élan aux progrès de la science.

Pendant un des rares et courts séjours que le roi fit à Paris, il institua, le 1er mai 1472, la pratique pieuse de sonner l'*Angelus* à midi, et de réciter l'*Ave Maria* en l'honneur de la sainte Vierge. L'année suivante on vit dans la capitale la condamnation et le supplice de Jean Hardi. D'après l'auteur de la *Chronique scandaleuse*, le duc de Bourgogne voulut faire empoisonner le roi par l'entremise d'un certain Ythier, qui avait été valet du duc de Guyenne, frère de Louis XI. A cette fin, Ythier avait chargé son domestique Jean Hardi de gagner, par la promesse de vingt mille écus d'or, deux hommes de la cuisine du prince avec lesquels il entretenait des relations suivies ; mais les cuisiniers, ayant horreur de ce crime, dénoncèrent Jean Hardi, qui fut aussitôt saisi, envoyé d'Am-

Digitized by Google

boise à Paris, et placé sous la garde du prévôt des marchands et des échevins. Après deux mois d'enquêtes, le parlement, saisi de cette affaire, déclara Hardi convaincu d'avoir tenté d'empoisonner le roi, et le condamna à être écartelé. On le traîna sur la claie depuis la porte de la Conciergerie jusqu'à celle du Palais. De là il fut conduit dans un tombereau à la place de Grève où il subit son supplice. Après l'exécution, le tronc fut brûlé sur la place même, et la tête, séparée du corps, demeura exposée aux yeux du public, pendant plusieurs jours, au bout d'une pique. Les quatre membres, qu'on avait également séparés du tronc, furent envoyés à quatre villes des extrémités du royaume, et attachés dans un lieu public avec un écriteau qui annonçait la cause et la nature de la condamnation du coupable. La maison où Hardi était né fut rasée; sur son emplacement on planta un poteau avec un écriteau indiquant le crime et le supplice.

Le roi vint à Paris au commencement de l'année 1474. Le 20 avril, il fit, avec le plus grand appareil, une autre revue de toute la milice bourgeoise, hors de la porte Saint-Antoine. D'après la chronique, on y compta quatre-vingt mille hommes armés, tous vêtus de *hoquetons rouges à croix blanches*. Louis aimait les Parisiens, qui plusieurs fois lui avaient fourni des hommes de guerre et rendu d'autres bons services dans différentes occasions. Afin de leur témoigner son attachement et sa reconnaissance, il fit revivre en leur faveur d'anciens priviléges par lesquels les marchandises chargées pour être amenées à Paris, soit par terre, soit par eau, ne pouvaient être arrêtées sous aucun prétexte; il exempta en même temps ces marchandises de certains droits qui, jusqu'alors, en avaient grevé le transit et l'entrepôt.

Louis, par son travail constant et sa politique adroite, était venu à bout, peu à peu, de son projet favori, c'est-à-dire de l'abaissement de la haute aristocratie et de la concentration du pouvoir en sa personne, au dedans, tout en maintenant la paix

Digitized by Google

au dehors. Il avait déjoué successivement quatre coalitions formidables, isolé le duc de Bourgogne, puis tourné ce prince redoutable vers de folles entreprises. En même temps, il avait agrandi considérablement le royaume; aussi contribua-t-il puissamment à la formation de l'unité française, soit en rendant l'action de l'autorité royale plus forte et plus étendue, soit en opérant des réformes générales et bien calculées dans l'organisation de l'armée, dans la perception de l'impôt et l'administration financière, soit enfin en faisant partout sévère justice, en maintenant la paix publique, et en pourvoyant par des établissements utiles, aux intérêts commerciaux et industriels du pays. Rien, du reste, n'arrêtait Louis XI dans la poursuite systématique de ses desseins. Chemin faisant, il frappait sans égard ni pitié les principales maisons féodales de France elles-mêmes, comme Tristan, son *compère*, frappait indistinctement tous les hommes du peuple qui troublaient la tranquillité générale. Toutefois, lorsque les preuves convaincantes des crimes commis par des membres de la haute noblesse existaient et pouvaient être administrées, Louis ne manquait pas de faire juger solennellement les coupables, et on ne les exécutait qu'après une condamnation juridique. C'est ainsi que Melun, Saint-Pol et Nemours tombèrent sous le glaive de la justice. Ces deux derniers furent condamnés par le parlement de Paris et suppliciés dans la capitale.

Le connétable de Saint-Pol, capitaine et politique consommé, lorsque sa raison n'était pas troublée par les fumées de l'ambition, était un des hommes que le roi redoutait le plus. Il savait, en effet, que ce seigneur, si puissant d'ailleurs par ses possessions et ses hautes alliances, lui avait voué une haine mortelle; qu'il ne cessait de lui susciter des obstacles de tout genre, et qu'il n'était pas un jour sans travailler à l'abaissement du pouvoir royal. Il craignait surtout qu'il ne se fît un jour écouter du duc de Bourgogne, et que, devenant ainsi la tête de ce bras formidable, il ne donnât à la puissance bour-

Digitized by Google

guignone ce qui seul lui manquait pour la rendre insurmontable, la conduite. Aussi n'épargna-t-il aucune peine et eut-il recours à tous les moyens pour se saisir de cet ennemi dangereux. Le connétable, se sentant poursuivi à outrance, s'était retiré dans les États du duc de Bourgogne. Ce fut ce dernier prince qui, pour de l'argent, le livra au roi. On le conduisit à la Bastille; le parlement fut saisi de l'affaire, et le procès commença aussitôt. La cour suprême vint elle-même, en corps, interroger l'accusé dans sa prison. Les crimes capitaux de Saint-Pol étaient nombreux et incontestables. Les juges avaient entre les mains des pièces authentiques, des traités scellés, des lettres autographes qui les constataient. Les preuves de haute trahison envers le roi étaient donc évidentes et claires comme le jour. Après l'interrogatoire, on le tira de la Bastille et on l'amena au palais. Là, le président vint lui lire l'arrêt du parlement. La cour suprême prononçait la peine de mort contre le coupable, et ordonnait que la sentence serait exécutée immédiatement.

Jusqu'au dernier moment, le connétable avait pensé qu'on n'oserait pas frapper en lui le chef de la grande famille de Luxembourg, l'oncle de la reine d'Angleterre, le beau-frère de la reine de France, le parent de tous les souverains de l'Europe. Jamais il n'avait cru au supplice. Cette terrible condamnation vint étonner son courage, et il se troubla. Bientôt remis cependant, il se prépara à la mort et tourna ses pensées vers l'accomplissement de ses devoirs religieux. Il fut conduit du Palais à l'Hôtel-de-Ville. L'échafaud pour le supplice avait été dressé sur la place; on l'y fit passer vers l'approche de la nuit, et presque aussitôt sa tête sanglante fut montrée à la foule immense qui s'était entassée sur le lieu de l'exécution. Exemple terrible, qui lui annonçait que désormais, en France, ni les plus hautes alliances, ni les plus grandes dignités n'exempteraient du châtiment dû au crime, et surtout à la trahison.

Ce fut dans le courant de l'année suivante, et après la fin si

Digitized by Google

triste du duc de Bourgogne, que le parlement de Paris condamna aussi à la peine de mort le duc de Nemours, comme coupable de lèse-majesté. L'échafaud, cette fois, fut dressé aux halles; on y conduisit le duc sur un cheval drapé de noir; et là il eut également la tête tranchée par la main du bourreau, en présence d'une grande multitude. Le peuple de Paris n'accueillit pas le supplice de Nemours avec la même approbation que la mort du connétable, et la pitié publique s'émut de cette exécution. Nemours, souillé des crimes les plus noirs et des perfidies les plus atroces, était certainement aussi coupable que Saint-Pol; mais ses forfaits étaient déjà anciens; le souvenir s'en était presque effacé dans la mémoire du peuple; et puis on savait que le coupable avait gémi pendant longtemps à la Bastille, enfermé dans une cage de fer de huit pieds carrés; qu'au lieu de l'en retirer pendant une procédure rigoureuse, le parlement était allé lui-même l'y interroger; qu'on lui avait fait subir tous les tourments de la torture, et qu'enfin on avait violé, à son égard, les formes tutélaires de la justice. Aussi le sentiment et le cri de la pitié humaine dominaient-ils l'horreur du crime dans la foule.

Quelques mois après l'exécution du duc de Nemours, le roi, étant à Paris, apprit qu'un cordelier, nommé Antoine Fradin, faisait grand bruit dans la capitale par ses prédications et par la hardiesse avec laquelle il osait parler du gouvernement. Craignant que l'autorité royale ne reçût, à cette occasion, des atteintes fâcheuses, il fit ordonner au religieux, par Olivier le Daim, de cesser de parler en public. La foule, si souvent portée à l'opposition, aimait à entendre les paroles de blâme et les récriminations de frère Fradin. Cette interdiction, ne fit qu'exciter son goût pour lui; bientôt ce fut de l'engouement et de la passion. Une populace nombreuse d'hommes et de femmes, pensant qu'on allait lui enlever son prédicateur, s'attroupa, avec des armes de toute espèce, autour du couvent des Cordeliers, et se mit à faire bonne garde,

Digitized by Google

pour éloigner les périls qui pouvaient le menacer. Les rassemblements devinrent si considérables que le magistrat dut intervenir, et pourvoir à la tranquillité publique par les mesures les plus sévères et les moyens les plus énergiques. Quand tout fut rentré dans l'ordre, le président du parlement alla lui-même signifier au frère cordelier un arrêt de la cour suprême qui le bannissait du royaume, et il lui ordonna de se retirer sans délai. Le religieux obéit dès le lendemain. En sortant de Paris, il se vit accompagné d'une multitude de gens, surtout de femmes, qui le conduisirent fort loin dans la campagne.

A partir de cette année, le roi ne revint plus à Paris; une attaque subite d'apoplexie, suivie de plusieurs rechutes, l'avertit de sa fin prochaine. Il se releva cependant, et reprit même quelque vigueur; mais la perspective d'une mort peu éloignée influa beaucoup dès lors sur le caractère de sa politique et parut le changer entièrement lui-même. Se modérant au dehors, il porta toute son attention dans l'intérieur du royaume. Se fiant peu aux fonctionnaires de l'administration, qu'il savait fort ignorants et qu'il ne pouvait faire contrôler, faute de moyens sûrs, il se mit à parcourir en personne les différentes provinces de la France; quoique déjà miné par la maladie, il voulut voir tout de ses propres yeux, et vérifier de quelle manière on suivait les ordres de l'autorité royale. Ce fut dans cette période qu'il fit exécuter ses plus grands travaux d'amélioration, et qu'il opéra ses réformes les plus profondes dans tous les services publics.

D'après les annalistes de cette époque, l'hiver de 1481 fut un des plus rigoureux qu'on eût jamais vus en France. Le froid sévit avec la plus grande intensité depuis Noël jusqu'au 8 février, l'espace de six semaines. La Seine était prise partout, et les chars les plus lourds pouvaient la traverser. Les vignes furent gelées; toutes les denrées augmentèrent aussitôt de valeur, et surtout le vin. Bientôt une disette complète se fit sentir dans la capitale, et des maladies nombreuses ne

Digitized by Google

tardèrent pas à marcher à sa suite. Au dégel, plusieurs ponts de Paris furent emportés. Le roi crut remédier au mal en prohibant, par un édit imprudent, l'exportation du blé et du vin, et en ordonnant que partout où les commissaires du gouvernement se présenteraient pour acheter des grains, ils obtiendraient la préférence, et qu'on n'exigerait d'eux qu'un prix raisonnable. Cet édit, qui reposait sur des doctrines contraires aux règles d'une sage économie politique et d'une saine administration, ne fut point soumis à l'enregistrement du parlement. Il eut pour effet naturel d'exciter les cultivateurs à soustraire le blé aux recherches des agents de l'autorité, et à le rendre ainsi plus rare sur les marchés. Dès lors, les grains cessèrent d'être dirigés en quantité suffisante vers les grands centres de population.

Paris se vit menacé par la famine; dans ce pressant danger, le prévôt des marchands et les échevins se rendirent auprès du roi et lui firent des remontrances contre l'édit royal; le parlement suivit l'exemple du corps de ville. Un grand nombre de conseillers, ayant à leur tête Jean la Vacquerie, premier président de la cour, et plusieurs présidents de chambres, se présentèrent au roi, revêtus de leurs robes rouges. La Vacquerie lui fit des remontrances si énergiques et en même temps un tableau si vif des maux causés par son édit, que Louis crut voir, au premier abord, un acte séditieux dans cette démarche. Il répondit au parlement avec sévérité et alla jusqu'à la menace. « Sire, lui dit alors le premier président d'un ton respectueux, mais plein de dignité, nous remettons nos charges entre vos mains, et nous nous tenons prêts à tout souffrir plutôt que de blesser notre conscience, en approuvant des édits que nous croyons contraires au bien du royaume. » Le roi, saisi d'admiration à la vue de cette fermeté si noble et si désintéressée, craignant d'ailleurs de nuire par un conflit à l'autorité si nécessaire de son parlement et de mécontenter sa capitale, changea subitement de ton et de langage. Il adressa

Digitized by Google

des paroles bienveillantes aux conseillers et rapporta son édit dans toute sa teneur. Cette déférence d'un prince si absolu dans sa volonté ne servit pas peu à l'accroissement du pouvoir de la cour suprême.

Cependant la maladie du roi faisait chaque jour de nouveaux progrès. Cet homme, autrefois si ferme et si courageux dans les plus grands périls, fut pris tout à coup par des terreurs de tous les genres; il se confina dans un petit château de plaisance nommé Plessis-lez-Tours, et s'y enferma lui-même comme dans une prison, tant il eut soin de l'enclore de fossés, de grilles et de murailles. Une garde nombreuse veillait aux portes et ne cessait d'explorer les environs. Peu de gens, toujours fouillés soigneusement, étaient admis dans cette triste demeure, où ne se trouvaient auprès du roi que quelques valets et quelques archers qui avaient sa confiance. Dans des moments de faiblesse, suite de sa dernière attaque, oubliant les consolations de la foi et de l'espérance chrétienne, il se laissait dominer par des frayeurs exagérées. L'affaiblissement moral qui accompagne si souvent les derniers instants de la vie semblait donner quelquefois à sa dévotion tous les caractères des regrets désespérés. Cependant, malgré ses terreurs, il eut fréquemment des moments de calme et de sérénité avant d'expirer; il en profita pour donner de bons conseils à son fils. « Soulagez le peuple que j'ai trop foulé, lui dit-il, mais surtout gardez-vous des changements par lesquels j'ai troublé les commencements de mon règne; conservez dans leurs emplois les conseillers, les généraux et les ministres que vous trouverez en place. C'est une longue expérience qui me les a fait choisir. Ne faites pas la guerre; cinq ou six ans de paix sont indispensables au royaume. Gardez-vous bien de reprendre trop tôt les projets que je laisse inachevés. Ce qui n'eût pas été au-dessus de mes forces deviendrait trop lourd pour une minorité. Renoncez pour un temps à réduire la Bretagne et à reprendre Calais. »

Digitized by Google

Au point de vue de la politique, nul règne n'est plus important que celui de Louis XI, non-seulement dans notre histoire générale, mais aussi dans l'histoire de Paris. La féodalité abattue, la royauté affranchie et bien assise, l'émancipation du peuple préparée et son état amélioré, le quart de la monarchie, c'est-à-dire sept grandes provinces restituées à la France, presque sans guerre, et plus par le génie que par les armes, la paix perpétuelle rendue à l'intérieur du royaume et l'autorité forte et partout respectée : voilà ce qui a valu à ce prince le titre de *restaurateur de la monarchie*. On a toujours porté des jugements passionnés sur Louis XI; longtemps la renommée a transmis son nom d'âge en âge comme celui d'un tyran abominable. Au fond ce prince, malgré son despotisme, ne fut pas pire que la plupart des rois de sa triste époque; mais il avait frappé à mort l'aristocratie féodale; une vive réaction en faveur de la noblesse ayant eu lieu immédiatement après lui, sa mémoire fut nécessairement poursuivie d'une haine implacable, sous l'inspiration de ses ennemis, et les ressentiments que les nobles surent alors exciter partout ne sont pas encore éteints aujourd'hui. L'état de la capitale s'améliora sous tous les rapports dans le cours de ce règne. Le rétablissement de l'ordre public, le retour de la tranquillité générale et les soins incessants du roi accrurent sensiblement la population parisienne. A l'occasion de cette augmentation rapide, l'église de Saint-Martin, près de celle de Saint-Marcel, dans le faubourg de ce nom, fut reconstruite avec des proportions beaucoup plus grandes. Cet édifice n'avait été jusqu'alors qu'une simple chapelle; l'évêque de Paris, Louis de Beaumont, l'érigea en paroisse et la consacra vers 1480. Ce fut là le seul monument un peu remarquable que vit construire à Paris le règne de Louis XI.

Quand Charles VIII monta sur le trône, après la mort de son père, l'autorité royale se trouvait affermie sur toutes les parties de la France; le royaume avait acquis et possédait sans

Digitized by Google

contestations ses barrières indispensables, c'est-à-dire la ceinture formée par les belles provinces de Picardie, d'Artois, de Bourgogne, de Provence et Roussillon, de Maine et Anjou. Ces résultats avaient été obtenus par le seul mérite de la vive intelligence et de l'habile politique de Louis XI. Disons aussi toutefois que les idées dominantes de son époque et les tendances fortement prononcées vers l'unité et vers la centralisation, dans toute l'Europe, avaient singulièrement secondé les efforts du monarque français. Au sud-ouest, l'Espagne, partagée jusqu'au milieu du xve siècle en différents États indépendants et en guerre les uns contre les autres depuis l'irruption des Maures, était près de ne former alors qu'une seule puissance ; au levant, l'Allemagne avait déjà établi des règles générales propres à fixer les droits et les devoirs des membres de l'empire. Charles IV avait publié la *bulle d'or;* la maison d'Autriche revenait à l'empire, et la permanence acquise par le pouvoir impérial allait, à défaut de lois, maintenir la tranquillité publique. Au nord, les guerres extérieures de l'Angleterre contre la France et la guerre civile des deux roses à l'intérieur, concoururent à produire le même résultat, c'est-à-dire à ruiner la haute aristocratie anglaise et à assurer le triomphe de la royauté, en commençant l'ère de la centralisation politique entre les mains des Tudors. Au sud, le xve siècle voyait s'éteindre la vie républicaine dans toute les parties de l'Italie où elle existait encore. Florence tombait sous la domination des Médicis; les républiques lombardes disparaissaient dans le duché de Milan, et la plupart des autres faisaient place à des maisons souveraines. Bientôt commençaient sur le Milanais, d'une part, et sur le royaume de Naples, de l'autre, au nord et au sud de l'Italie, les prétentions rivales de souverains étrangers.

L'unité de la France s'était formée peu à peu pendant le règne de Louis XI, sur la ruine des grands vassaux; il faut dire cependant que l'influence et même le pouvoir de la noblesse n'avaient pas entièrement disparu dans cette transformation de

Digitized by Google

la puissance publique; son crédit sur la nation restait encore fort considérable. Par l'effet ordinaire de la haine qui poursuit le despote et de la pitié sympathique qui s'attache à la victime, elle trouva quelques faibles avantages à être frappée de la main de fer de Louis XI. Ce prince rendait à peine le dernier soupir, qu'une vive réaction en faveur des nobles se faisait déjà sentir en France. Elle ne tarda pas à devenir assez générale et assez forte pour qu'Anne de Beaujeu, qui avait pris le gouvernement du royaume au nom du jeune Charles VIII, son frère, se vît forcée d'abord de faire de grandes concessions à l'aristocratie féodale. Les ducs d'Orléans et de Bourbon obtinrent une part du pouvoir; les autres seigneurs furent réintégrés dans les honneurs, dotés de pensions, et eurent des gouvernements. Ceux qui avaient été dépouillés, même par des voies juridiques, rentrèrent dans leurs biens; on renvoya les gardes suisses et l'on remit le quart des impôts au peuple. Dès lors le pouvoir des princes du sang parut recommencer, d'après l'ancien système des Valois, c'est-à-dire avec leurs prétentions rivales, leurs guerres civiles, l'indépendance de la noblesse et l'exclusion, pour les classes inférieures, de toutes les grâces que la cour distribuait. Mais, d'un autre côté, les temps néfastes de Philippe VI et de Jean II étaient passés, et pour toujours. Sous la main vigoureuse, et par le moyen de la vive intelligence de Louis XI, la nation avait fait des progrès remarquables en toutes choses, en politique et en accroissement du territoire surtout. La France s'appuyait au Jura, aux Alpes maritimes et aux Pyrénées orientales. Elle avait une riche production agricole et industrielle, avec un bon système financier et une belle armée soumise aux ordres de l'autorité royale exclusivement. Les efforts constants de Louis allaient donner des fruits sous son successeur. La nation, qui s'était élevée peu à peu à la connaissance de ce qui lui convenait, ne voulait plus remonter vers le passé de son histoire. Bientôt elle allait exprimer avec force sa volonté inébranlable de

Digitized by Google

marcher en avant dans le progrès, au moyen de grandes améliorations et de réformes bien calculées.

Le génie de Louis XI revivait dans sa fille, Anne de Beaujeu; cette princesse avait compris tout d'abord quelle force et quelle puissance elle donnerait à l'autorité royale, contre la conjuration permanente des grands, si elle l'appuyait sur l'autorité nationale; le duc d'Orléans, premier prince du sang, était devenu, depuis la mort du dernier roi, gouverneur de Paris et lieutenant général de l'Ile-de-France. Anne de Beaujeu l'avait vu aussitôt se faire le centre d'une ligue redoutable de la haute aristocratie contre le gouvernement de son frère, qui était le sien. Cette ligue mettait en avant des prétentions rivales au pouvoir suprême et s'efforçait de les faire valoir par certaines distinctions subtiles qu'elle établissait entre la tutelle du roi et la régence du royaume. Anne, qu'on appelait du nom de *Madame*, remit la décision de cette affaire à l'assemblée des états généraux, et aussitôt on la convoqua à Tours.

Avant sa réunion, le conseil du roi crut devoir donner satisfaction à l'opinion publique du moment, par le supplice de quelques personnages qui s'étaient rendus fameux sous le règne précédent. Olivier le Daim, barbier et confident de Louis XI, fut pendu; l'on confisqua ses biens meubles et immeubles et on les donna plus tard au duc d'Orléans. Un autre favori du roi défunt, Jean Royat, qui avait eu le malheur d'offenser personnellement le duc de Bourbon, fut d'abord battu de verges; il eut ensuite la langue percée et les deux oreilles coupées, l'une à Paris même et l'autre à Montferrand, son pays. En même temps on exila le médecin Coctier, après lui avoir fait rendre 50,000 écus qu'il tenait du roi décédé.

Les états généraux s'ouvrirent à Tours, le 15 janvier 1484. Le nombre des députés qui les formèrent fut environ de deux cent cinquante. La ville, prévôté et vicomté de Paris en envoya sept : trois clercs, deux nobles et deux bourgeois. Jean de Bely, docteur en théologie et chanoine de Notre-Dame, fut

Digitized by Google

l'orateur du clergé; il parla plusieurs fois, toujours en style scolastique et avec des allusions incessantes aux vieilles chroniques, lesquelles n'avaient que des rapports très-indirects avec les affaires actuelles. Après avoir proclamé les droits de la nation qu'ils représentaient, les états proposèrent des réformes pour corriger les abus qui s'étaient glissés tant dans l'administration des affaires ecclésiastiques que dans l'administration civile des finances et de la justice. Nous devons faire observer ici que, quoique réunis pendant une minorité et consultés par une régence, les états généraux de 1484 ne se mirent point à la tête de la réaction; ils ne songèrent pas même à se faire les régulateurs actifs du pouvoir. La période fiévreuse des révolutions était passée. Ce n'était plus, d'un côté, la bourgeoisie frémissante réclamant impérieusement des garanties, au nom d'un droit méconnu, et, de l'autre, l'aristocratie opposant une résistance énergique : c'étaient les trois ordres de l'État pacifiquement assemblés et se contentant d'exposer les griefs et les besoins les plus urgents du pays, sans animosité aucune.

Chacun d'eux rédigea ses doléances et ses vœux dans un cahier qui fut soumis à la délibération de l'assemblée. Le cahier de l'Église parlait surtout du rétablissement des anciens canons touchant la provision des bénéfices, du jugement des causes ecclésiastiques, et en général de ce qu'on appelait *franchises et libertés du clergé;* on y demandait l'observation de la pragmatique, sans préjudice toutefois des droits du saint-siége, qu'on offrait de satisfaire dans le prochain concile général. Le cahier de la noblesse réclamait d'abord pour elle la restitution du droit de chasse, envahi par Louis XI; il priait, en second lieu, le gouvernement de Charles VIII de confier les emplois et les offices publics, comme la garde des châteaux forts et des places frontières, les capitaineries des gens d'armes et des bailliages, à des gentilshommes français plutôt qu'à des aventuriers étrangers, trop favorisés, disait-on, sous le règne précédent. Le cahier du tiers état ou des communes faisait une

Digitized by Google

peinture touchante des souffrances du peuple; il les attribuait d'abord à l'accroissement excessif des impôts de toute espèce et à la rigueur avec laquelle on les prélevait, ensuite aux dépenses énormes qu'on faisait pour entretenir en France de nombreuses troupes étrangères, et aux vexations incessantes, dans les villes et villages, de tous les gens de guerre, sans exception; il désignait également, comme cause de la rareté du numéraire et de l'épuisement des finances, les transports d'argent qu'on ne cessait de faire à Rome, par suite des vacances fréquentes des bénéfices, et en vertu des droits éventuels du pape sur certaines parties de leurs revenus. A côté des abus qu'ils signalaient dans toutes les branches des services publics, les cahiers des trois ordres ne manquaient pas d'indiquer les réformes à opérer pour y porter un prompt remède.

Dans chaque conseil des états, on examina avec soin et successivement les différentes questions posées par les cahiers; un grand nombre furent répondues, mais on en laissa aussi tomber beaucoup dont l'admission ou même la simple discussion aurait eu pour effet inévitable de relâcher d'une manière fort dangereuse le lien du gouvernement. D'un autre côté, le conseil privé du roi, craignant sans doute d'affaiblir l'autorité de la couronne, ne fit revêtir de la formule exécutoire aucun des nombreux articles proposés par les états et approuvés par le prince lui-même. On se garda bien également, à la clôture de la session, de se conformer à l'usage établi et de publier une ordonnance royale qui eût changé en lois nationales les vœux exprimés par les trois ordres et agréés par le roi. Ajoutons que les états généraux de 1484, par suite du manque total d'homogénéité et même de justes propositions et d'équilibre entre les éléments qui les composaient, ne voulurent pas ou ne purent pas s'entendre pour assurer leur périodicité. A leur séparation, l'autorité royale devint maîtresse absolue de leurs longs et consciencieux travaux, sans contrôle ni sanction;

Digitized by Google

les doléances les mieux motivées et les propositions de réforme les plus sagement calculées se trouvèrent réduites, malgré l'approbation du roi, à de simples vœux sans suite aucune et à de vaines paroles. Le seul résultat utile qu'on obtint, fut la confirmation et la consolidation du pouvoir suprême sur la tête du jeune Charles VIII et entre les mains des personnes qui formaient son conseil privé : c'était là ce que voulait surtout Madame Anne. Dès lors cette princesse se mit à dicter au conseil, par la bouche du jeune roi, une série de lois et d'ordonnances dirigées systématiquement contre la nouvelle ligue des grands et surtout contre le duc d'Orléans. En même temps elle pressa la cérémonie du sacre, afin de donner à l'autorité de son frère plus de prestige aux yeux du peuple; puis elle lui fit faire son entrée solennelle dans sa *bonne ville de Paris*, qui reçut son nouveau souverain avec la pompe et la solennité d'usage.

A cette occasion, la cour tout entière passa plusieurs mois dans la capitale avec le jeune roi, uniquement occupée de fêtes et de tournois. Le duc d'Orléans se faisait remarquer entre tous, dans ces jeux chevaleresques. En donnant à Charles VIII, par son exemple et ses discours, le goût des plaisirs et de la dissipation, il acquérait sur lui un ascendant qui excita l'inquiétude de Madame de Beaujeu. Afin de soustraire son frère à cette influence pernicieuse, elle lui fit quitter Paris et l'emmena à Montargis. Là elle eut soin de rechercher partout des alliances, pour le cas probable où elle serait bientôt forcée d'avoir recours aux armes contre ses ennemis. Le duc d'Orléans et ceux de son parti se mirent, de leur côté, à prendre des mesures pour soutenir aussi leurs prétentions par la force. Mais avant d'entrer en lutte ouverte, le duc voulut fortifier sa position par les voies légales. Les états l'avaient désigné comme président du conseil du roi; afin de faire consacrer sur sa tête d'une manière authentique l'autorité attachée à cette qualité, il se présenta au parlement de Paris, accompagné du

Digitized by Google

comte de Dunois et de son chancelier, Denis le Mercier ; il lui demanda de prendre des mesures pour que Charles VIII revînt dans la capitale et qu'il s'y mît à la tête du gouvernement, par le moyen de son conseil et des notables serviteurs de la couronne. Le premier président la Vacquerie répondit, avec beaucoup de mesure et de prudence, que le parlement était institué pour administrer la justice, et non pour s'immiscer dans les affaires des finances ou des autres services de l'État ; il déclara en même temps que la cour suprême ne pouvait accueillir des remontrances faites sans le consentement exprès du roi. Le lendemain, le parlement envoya des députés porter au prince les demandes du duc ; mais il ne prit aucun parti.

Louis d'Orléans ne fut pas plus heureux dans les tentatives qu'il fit auprès de l'Université. Son chancelier se rendit, de sa part, à une assemblée générale du corps enseignant, qui se tenait aux Bernardins ; après y avoir exposé les désordres et les maux prétendus de l'État, il demanda formellement que l'Université de Paris voulût bien aviser aux moyens propres à les guérir, et surtout qu'elle travaillât à faire revenir la puissance suprême entre les mains des conseillers naturels du roi. L'assemblée, qui voyait le bien public fort peu intéressé dans cette lutte d'ambition, évita de faire une réponse catégorique aux demandes du duc ; elle se fit remettre un mémoire signé qu'elle envoya aussitôt au roi. De leur côté, les grands, partisans de la ligue, le duc de Bretagne, le comte de Dunois et autres, envoyaient aussi des manifestes, tant aux bonnes villes de France qu'aux différents princes du sang, pour leur dénoncer l'usurpation de Madame de Beaujeu. Ils trouvèrent partout l'indifférence la plus complète.

Pendant ce temps, Anne de Beaujeu, qui, d'après un historien de l'époque, aurait été si digne du trône par sa prudence et son courage, si la nature lui eût donné un autre sexe, s'entourait d'hommes hardis et propres à seconder ses desseins.

Digitized by Google

S'étant un jour rendue à Melun, elle résolut de terminer la querelle par un coup de vigueur et dépêcha à Paris une bande d'aventuriers, gens déterminés, avec ordre d'y enlever le duc d'Orléans et de le lui amener prisonnier. Au moment même où ces hommes entraient dans la ville, le duc Louis se trouvait aux halles, jouant à la paume avec Dunois et quelques amis. Quand on les prévint, ils n'eurent que le temps de se jeter sur les premiers chevaux qui se trouvaient sous leur main et de s'enfuir à toute bride; ils gagnèrent le duché d'Alençon, par Pontoise. Cette fuite était peut-être ce que Anne de Beaujeu désirait le plus. Elle rentra aussitôt à Paris avec le roi et se hâta de conduire le jeune prince au parlement. Là, après avoir fait enregistrer une ordonnance qui exemptait les conseillers du ban et de l'arrière-ban, afin de se rendre favorable la cour suprême, elle déclara rebelles le duc Louis et les siens; ils furent privés de leurs honneurs et de leurs pensions. Anne de Beaujeu se trouvait ainsi comme investie solennellement, par le parlement lui-même, de la puissance royale. Elle dépouilla le duc d'Orléans et le comte de Dunois de tous leurs gouvernements pour les partager entre les comtes de Dammartin et de Bresse, qui lui étaient dévoués. Bientôt Dunois lui-même, voyant combien la lutte était inégale et dangereuse, conseilla au duc Louis de faire la paix avec les Beaujeu et de retourner auprès du roi; on transigea, et quelque temps après les princes parurent tous ensemble autour de Charles VIII, qui présidait l'échiquier de Normandie, à Rouen.

Toutefois, l'ambition était mal éteinte dans ces hommes qui n'avaient jamais cessé de regretter, au fond du cœur, leur ancienne domination. Le dépit de se voir sous le joug d'une femme ne tarda pas à l'y réveiller avec une nouvelle force: l'âme du parti mécontent, Louis d'Orléans, forma de nouveau deux ligues consécutives qui furent à peine séparées par un court intervalle, dû à l'accommodement de Beaugency.

Digitized by Google

La première se composait surtout des ducs de Bourbon et de Bretagne; elle s'appuyait sur le roi d'Angleterre, Richard III, et sur l'empereur d'Allemagne Maximilien. Madame de Beaujeu sut contenir Richard III, en armant contre lui le prétendant Tudor de Richemond; en même temps elle combattit victorieusement le duc de Bretagne François II, ainsi que l'empereur Maximilien, en soutenant une double révolte des barons bretons à l'ouest, et des villes flamandes à l'est. La seconde ligue réunissait toute la haute aristocratie française, et s'appuyait encore sur Maximilien. Contre cette formidable levée de boucliers, l'on vit Anne de Beaujeu déployer la plus grande activité. Elle fit attaquer vigoureusement les trois points d'appui des seigneurs à la fois. En Flandre, d'Esquerdes battit les Impériaux et souleva de nouveau les Flamands; dans le midi, l'armée royale occupa les fiefs des maisons d'Orléans et d'Albret; en Bretagne, la Trémouille battit et prit le duc d'Orléans lui-même à Saint-Aubin-du-Cornier. Cette guerre, qu'on appela *guerre folle,* finit par le traité de Sablé, dans lequel le duc de Bretagne s'engagea à ne pas marier sa fille sans le consentement du roi. Après l'avoir signé, François II ne tarda pas à mourir de chagrin.

Madame de Beaujeu continuant ainsi, par sa fermeté, le règne de son père Louis XI, termina l'œuvre principale de ce prince, en confirmant l'abaissement des grands; elle rendit bientôt un autre service important au royaume, en réunissant la Bretagne à la couronne par le mariage du roi son frère avec la jeune duchesse de Bretagne, malgré de nombreux prétendants à sa main. Dès lors la France, possédant presque toutes ses frontières naturelles, pacifiée et forte à l'intérieur, atteignait cette belle unité qui allait la rendre redoutable à toute l'Europe. Mais dès lors naissaient aussi pour elle d'autres dangers, les dangers d'une ambition désordonnée. Aux vieux serviteurs de Louis XI avait succédé peu à peu une génération jeune, ardente et passionnée pour la guerre, comme son roi.

Digitized by Google

Aussitôt que Charles VIII fut possesseur paisible et sans contestation de la couronne de France, suivant trop facilement l'impulsion des jeunes courtisans qui l'entouraient, il se mit à méditer des expéditions lointaines, et des agrandissements en dehors des limites naturelles du royaume. Ne voyant pas que ce genre même de conquêtes, en supposant que des efforts ruineux parvinssent jamais à les réaliser, allait affaiblir son empire et commencer la décadence de son règne, ne sentant pas d'ailleurs que les Français, avec le caractère, les mœurs et les institutions d'un peuple vif, inquiet et querelleur, ne possédaient aucune des qualités d'un peuple conquérant, il voulut à tout prix faire valoir les anciens droits de la maison d'Anjou sur le royaume de Naples. Dès ce moment nos rois, au lieu de travailler, à l'intérieur, à améliorer le sort de leurs peuples, et de montrer, à l'extérieur, un grand respect pour ces lois d'union et de bienveillance qui, sous le nom de droit international, constituent les États de l'Europe en une grande société, entrèrent dans cette voie d'expéditions funestes qui fit alors de l'Italie le tombeau des Français.

Pendant toute la durée de la ligue des grands contre l'autorité royale, Paris n'avait pas cessé un instant de témoigner sa fidélité à Charles VIII et à Madame de Beaujeu. De leur côté le prince et son conseil ne manquèrent pas de se montrer reconnaissants envers la capitale. En 1482, Louis XI avait accordé à l'abbaye de Saint-Germain une foire franche et annuelle, pareille à celle dont jouissait depuis longtemps le monastère de Saint-Denis; mais les religieux de cette dernière communauté ayant formé aussitôt opposition à l'exécution des lettres patentes qui l'établissaient, cette concession était restée pendant quatre ans sans aucun effet. Au mois de février 1486, une charte spéciale de Charles VIII vint trancher la question et rendit un service important au quartier de l'Université, et même à la ville tout entière, en créant à sa porte une grande

Digitized by Google

foire annuelle de huit jours, avec des priviléges précieux pour les personnes qui la fréquenteraient.

Le roi ne négligeait aucune occasion de témoigner sa gratitude à l'Université de Paris, ainsi qu'au parlement, qui avaient repoussé toutes les instances du duc d'Orléans pour les faire entrer dans la ligue des grands. A cette époque les écoles scientifiques de la montagne Sainte-Geneviève, sorties enfin du terrain dévorant de la politique, commençaient à reprendre leur premier lustre et à briller de leur ancien éclat. « L'Université de Paris, disait le célèbre Érasme, a toujours occupé le premier rang dans la philosophie et la théologie, genre d'étude auquel elle paraît s'être surtout consacrée. » La réputation des maîtres en théologie attirait souvent à leurs exercices les plus hauts personnages de l'État. Au commencement de l'année 1486, le roi lui-même voulut honorer de sa présence une de ces assemblées universitaires, dans laquelle un licencié nommé Pierre Rouville soutenait sa thèse du doctorat. La réunion avait lieu à l'évêché. Le prince était accompagné des ducs d'Orléans et de Lorraine, du sire de Beaujeu, du chancelier de France, du prévôt de Paris, du grand aumônier, du confesseur du roi et d'un grand nombre d'évêques, de seigneurs, d'abbés, etc. Suivant une formalité fort singulière de cette époque, aussitôt que le roi et son cortége eurent pris place dans la salle, on distribua des bonnets de docteur à tous les assistants, sans aucune exception. Des bonnets violets ou écarlates et des gants, tels étaient les présents que l'Université avait coutume de faire au roi, aux princes et aux seigneurs dans les temps anciens.

Quant au parlement de Paris, Charles VIII et son conseil suivirent constamment à son égard le système de Louis XI; ils ne négligèrent aucune occasion d'accroître son autorité et d'augmenter son importance politique, afin de trouver en lui un appui ferme et, au besoin, un défenseur vigoureux pour le pouvoir royal. Ce fut au parlement de Paris, devenu ainsi

Digitized by Google

un des grands corps de l'État, que le roi déféra, en 1488, la révolte du duc d'Orléans et des grands seigneurs. A cette occasion il tint un lit de justice avec tout l'appareil de la pompe royale. Il est à remarquer que, dans le principe, on appelait lit de justice le siége, couvert d'un dais, sur lequel le roi prenait place au parlement : cinq coussins formaient ce lit. Le roi était assis sur un ; un second lui tenait lieu de dossier ; deux autres servaient d'appui pour les bras, et le cinquième était sous ses pieds. Plus tard, et à l'époque qui nous occupe, on donnait, par extension, le nom de lit de justice aux séances solennelles du parlement dans lesquelles le souverain, assis sur son trône royal, traitait de certaines affaires de l'État. Il était d'usage que les rois se rendissent souvent au parlement, mais simplement et sans y tenir de lits de justice, cette solennité demeurant réservée pour les grandes occasions. Quand le prince tenait son lit de justice, toutes les autres affaires restaient suspendues. Charles VIII accusa de félonie et cita publiquement à comparaître devant son parlement de Paris le duc d'Orléans, le duc de Bretagne et Maximilien d'Autriche, comte de Flandre. Dans cette séance solennelle, les princes du sang et les pairs laïques du royaume étaient placés à la droite du roi ; après eux venaient les nonces du pape. A la gauche du souverain se trouvaient les pairs ecclésiastiques, et à leur suite plusieurs archevêques et évêques, comme l'évêque de Paris, et l'évêque de Lombès qui était en même temps abbé de Saint-Denis.

Quelque marquée, du reste, que fût la faveur royale pour le parlement comme corps politique, et pour l'Université comme corporation savante, les membres de ces deux grandes compagnies faisaient souvent acte d'indépendance, et même d'opposition, envers le souverain. En 1491, le premier président la Vacquerie et plusieurs conseillers furent appelés à la cour pour donner leur avis sur un impôt de décime que le roi, dans un besoin pressant d'argent, voulait frapper sur les couvents et

Digitized by Google

le clergé de France. Tous les membres présents du parlement, sans aucune exception, se déclarèrent contre cette nouvelle imposition, de même que les nombreux prélats du royaume qui faisaient partie du conseil. Bien plus, ne se contentant pas d'une simple déclaration, ils ajoutèrent que si l'imposition avait lieu, ils accorderaient des décharges à tous ceux qui en demanderaient à leur tribunal. La cour de Charles VIII parut d'abord s'arrêter devant cette opposition unanime ; mais, sous main, elle traita avec le pape, et finit par obtenir du saint-siége, moyennant de certaines conditions, l'établissement du décime qu'elle désirait. Une bulle pontificale vint l'imposer aux ordres monastiques et au clergé de France, soit régulier soit séculier; il n'y eut d'exemptés que les chevaliers de Saint-Jean, en considération des grandes dépenses qu'ils faisaient alors dans la guerre contre les Turcs. Le tiers de ce décime était attribué à Charles VIII, comme compensation des frais de tout genre qu'il avait faits pour l'Église. Aussitôt que le décret du pape fut connu, l'Université de Paris se réunit en assemblée générale; là, s'armant de ses priviléges anciens et récents, pour soustraire ses membres au payement qu'on voulait exiger d'eux, elle rédigea un acte d'opposition long et raisonné ; elle dressa en même temps un appel *au pape mieux conseillé*, au saint-siége apostolique et au futur concile ; ensuite le tout fut, par ses soins, publié et affiché aux portes des églises.

Du reste, si l'Université de Paris veillait avec soin au maintien de ses priviléges, elle ne montrait pas moins de zèle dans la garde et la défense des saines doctrines de l'Église. Aussitôt qu'une erreur osait paraître, elle se trouvait en face de la savante faculté de théologie, qui l'attaquait, la combattait et la poursuivait à outrance, jusqu'à ce qu'elle disparût et s'évanouît. Ce fut une rude tâche qui ne laissa à cette faculté ni trêve ni repos durant presque tout le xve siècle. En 1408, elle avait examiné et censuré cinq propositions erronées du moine cordelier Jean Gorel; plus tard, et en 1426,

Digitized by Google

elle avait dressé un décret important pour défendre et maintenir la sanctification du dimanche; en 1429, elle avait pris une grande part au concile de Paris et y avait fait opérer des réformes considérables, tant parmi les membres du clergé régulier et séculier, que dans les cérémonies du culte lui-même et la célébration des offices divins. Pendant le cours de l'année suivante, elle avait censuré, comme contraires à la juridiction ecclésiastique, plusieurs propositions de Jean Sarazin, religieux jacobin; en 1450 et 1456 elle s'occupa activement des droits du curé dans sa paroisse, et de la question des confessions à l'église paroissiale. A l'époque qui nous occupe, on la vit presque tous les ans, depuis 1470 jusqu'à la fin du siècle, rendre des décisions contre toute erreur qui osait se montrer. Elle censura successivement les propositions du jacobin Jean Meunier et du cordelier Jean d'Angeli, sur la hiérarchie; celles de Jean Lailier, contre l'autorité et les lois de l'Église; celles de Simon Pharas, sur l'astrologie judiciaire; celles du cordelier Henri de Bacqueville, sur l'incarnation; enfin celles du jacobin Jean Morel, contre l'immaculée conception de la sainte Vierge. La faculté de théologie examina et censura également, en 1497, une proposition hérétique sur la nature de Jésus-Christ. On lui déféra l'année suivante seize autres propositions avancées témérairement par un frère mineur, Jean Vitrier, de Tournai, sur divers points de la morale et la foi chrétienne; elle les déclara erronées et les condamna par un jugement solennel. Duboullai place au 11 janvier 1498 un décret fort important rendu par la même faculté à l'occasion de trois questions que le roi lui avait adressées, à savoir : 1° si le pape était obligé d'assembler tous les dix ans ans un concile général; 2° si, dans le cas où il refuserait de le faire, et où néanmoins les besoins de l'Église seraient pressants, les princes séculiers et ecclésiastiques auraient le droit de réunir et de tenir eux-mêmes le concile; 3° enfin, si une grande et notable partie de l'Église,

Digitized by Google

telle que le royaume de France, après avoir sommé le pape de tenir le concile, et les autres parties de l'Église de s'y rendre, pourrait, par elle-même, célébrer le concile et pourvoir aux besoins reconnus de l'Église. Il est certain que la faculté se décida pour l'affirmative sur ces trois points majeurs, et qu'elle rendit sa décision sous forme de décret ; mais il est extrêmement probable, en même temps, que la date de cet acte doit être réculée de quelques années et placée sous le règne de Louis XII, à l'époque où ce prince, dans ses démêlés avec le pape Jules II, travaillait à faire convoquer le concile de Pise.

Sous Charles VIII, l'étude des belles-lettres marqua quelques progrès dans l'Université de Paris; ils furent lents, toutefois, car la philosophie et la théologie, qui régnaient seules depuis environ trois siècles, à la faculté des arts, occupaient presque toute la place et ne paraissaient pas vouloir la céder encore. Si l'on compte à partir de cette renaissance des lettres dans le XVe siècle, les premiers maîtres en littérature de l'Université de Paris furent des étrangers, des Italiens surtout et des Grecs, comme Fauste Andrelin, Jérôme Balbo, Cornélius Vitellius, Hermonime, Grégorias, etc., etc. En général ces professeurs, qui avaient quitté leur pays pour venir tenter fortune à Paris, ne s'élevaient guère au-dessus du médiocre ; leur arrivée, cependant, devint un bienfait pour les écoles parisiennes. Quoique imparfaites, leurs leçons furent des révélations précieuses qui firent apparaître des esprits remarquables et formèrent plusieurs maîtres français fort distingués : tels furent Guillaume Tardif, Guillaume de Montjoie, Jean-André Férabot et Robert Gaguin, dont nous avons déjà parlé ; Olivier de Lyon, Ravisius Textor, Martin Delf, Pierre Burry, et d'autres moins connus.

Charles VIII et son conseil ne négligeaient aucun moyen pour aider au développement des études littéraires à Paris. Chaque année la faveur royale se signalait par quelque con-

Digitized by Google

cession nouvelle envers l'Université. Les priviléges du corps enseignant étaient considérables, nombreux et très-respectés sur tous les points. Dans le courant de l'année 1488 une ordonnance royale admit à leur jouissance un certain nombre d'employés, d'agents et de fonctionnaires étrangers à l'enseiment, mais attachés à l'Université en qualité d'officiers ou de serviteurs. L'édit du prince avait soin de les désigner tous dans l'ordre suivant : les quatorze bedeaux de l'Université, dont six appartenaient aux facultés supérieures, et huit aux quatre nations formant la faculté des arts ; quatre avocats et deux procureurs au parlement ; deux avocats et un procureur au Châtelet ; vingt-quatre libraires et quatre parcheminiers, c'est-à-dire les quatre jurés du métier ; quatre marchands de papier demeurant à Paris, et sept fabricants, dont trois demeurant à Troyes, et quatre à Corbeil ou à Essonne ; deux enlumineurs, deux relieurs, deux écrivains de livres, c'est-à-dire les jurés de ces trois métiers ; un messager pour chaque diocèse du royaume, et un autre pour chacun des diocèses étrangers dont il se trouvait des écoliers à Paris.

Tout ce qui concourait à l'instruction générale, sans exception, était alors tenu avec soin dans les limites du quartier de Paris appelé l'*Université*, aujourd'hui le quartier latin. En 1491 quelques maîtres s'étaient établis sur la rive droite de la Seine, en deçà des ponts, et y avaient ouvert des cours de médecine pour les barbiers, de droit civil, et de poétique. On porta plainte contre eux, dans une assemblée générale de l'Université, et il fut décidé que l'enseignement public se trouvant renfermé, par les lois et par l'usage, dans le quartier de l'*Université*, on imposerait silence à ces maîtres forains, par l'autorité de l'Université elle-même, s'ils faisaient partie du corps enseignant, et par celle de l'évêque, s'ils n'en faisaient point partie.

Outre le prévôt de Paris et le prévôt des marchands, la ville avait à cette époque un autre grand magistrat, haut

Digitized by Google

fonctionnaire, le gouverneur de Paris, dont l'autorité s'étendait aussi sur l'Ile-de-France. En 1493 Gilbert de Bourbon, duc de Montpensier, dauphin d'Auvergne, fut pourvu de ce gouvernement, à la place du duc d'Orléans, auquel on donna celui de Normandie. Le prévôt de Paris était toujours Jacques d'Estouteville, et le prévôt des marchands Jacques Piedefer, élu l'année précédente.

Ce fut dans le courant de la même année que Charles VIII forma son conseil privé, dit grand conseil, en cour souveraine, et définit ses attributions. Le grand conseil, qui constituait alors une partie fort importante du parlement de Paris, se composait du chancelier de France, son président-né, des maîtres ordinaires des requêtes de l'hôtel, et de dix-sept conseillers, tant clercs que laïques, qui suivaient la cour. Un peu plus tard Louis XII compléta cette compagnie en l'augmentant de trois conseillers, ce qui en porta le nombre à vingt, outre le procureur général, les greffiers et les secrétaires. A cette époque, où la cour n'avait pas de résidence bien fixe, le grand conseil du roi, obligé de suivre le prince, se trouvait nécessairement ambulatoire : une partie des membres qui le composaient était toujours auprès du souverain pour statuer sur les cas imprévus qui pouvaient se présenter. La nature même de sa juridiction la faisait s'étendre à tout le royaume et ne la laissait pas bornée à un ressort limité, comme celle des cours ordinaires du parlement. En effet, le grand conseil connaissait des procès, des différends, et en général de toutes les affaires qui se rapportaient tant à la politique intérieure et extérieure, qu'à la haute administration, aux grands corps de l'État, aux archevêchés, évêchés, abbayes et ordres religieux ou militaires, aux universités, à l'Église et au culte chrétien. Il avait, en un mot, la plus grande partie des attributions réservées aujourd'hui au conseil d'État; et, en outre, il statuait, tantôt en première instance, tantôt en appel, suivant les cas, sur un nombre déterminé, mais considérable,

Digitized by Google

de litiges qui sont portés aujourd'hui, à l'un et à l'autre de nos deux degrés de juridiction civile. Il est à remarquer que depuis son établissement en cour souveraine, sous Charles VIII, le grand conseil produisit constamment des magistrats distingués, dont plusieurs méritèrent d'être élevés aux premières dignités de l'État : comme les Estienne, les d'Aligre, les Michel Letellier, qui furent chanceliers de France ; mais il faut dire aussi que cette haute cour s'étant séparée du parlement peu de temps après sa formation, il s'établit entre ces deux institutions si rapprochées par la nature même de leurs attributions, des rivalités irritantes et des haines de corps qui sont toujours des exemples bien dangereux pour la masse du peuple. A Paris, le grand conseil a longtemps tenu ses séances à l'hôtel d'Aligre, rue Saint-Honoré ; plus tard il a été transféré au Louvre. Les princes du sang, de même que les ducs et pairs du royaume, y avaient leur entrée et pouvaient assister aux séances.

Dans une salle voisine de celle où se tenaient ces séances, on trouvait un magistrat particulier, appelé prévôt de l'hôtel du roi, dont l'institution appartenait à Louis XI. Ce prince, pour ne point détourner les prévôts des maréchaux de leur service ordinaire, soit dans les armées, soit auprès du roi, avait distrait quelques-unes de leurs attributions et les avait confiées à un prévôt particulier qui ne devait jamais quitter la cour : c'était le prévôt de l'hôtel. Il veillait au maintien d'une bonne police autour du souverain, et avait soin de pourvoir la cour, partout où elle allait, des vivres et des provisions qui lui étaient nécessaires : en conséquence, il instituait et destituait les marchands privilégiés qui suivaient le roi et ses gens. Plus tard les attributions du prévôt de l'hôtel furent beaucoup augmentées ; on lui donna les fonctions du prévôt de la connétablie, qui se qualifiait du titre de grand prévôt de France. Depuis lors cet office fut très-haut placé dans la considération publique.

Digitized by Google

L'on rapporte au règne de Charles VIII et à l'année 1496 l'établissement à Paris des Filles repenties ou pénitentes, converties par les prédications d'un cordelier nommé Jean Tisserand. Cette institution fut approuvée, sous l'ordre de Saint-Augustin, par le pape Alexandre VI, et réglée, dans son mode disciplinaire, par l'évêque de Paris, Jean Simon de Champigny. Elle ne pouvait recevoir que des filles qui, après avoir vécu dans le désordre, s'étaient converties et revenaient à une vie régulière. Trois ans plus tard, Louis XII donna aux Filles pénitentes la moitié de l'hôtel de Behaigne (Bohême) ou d'Orléans, qu'on nomma depuis hôtel de Soissons, et sur l'emplacement duquel se trouve aujourd'hui la Halle au blé. Elles ne tardèrent pas à acheter elles-mêmes l'autre moitié de cet hôtel, au prix de 2,000 écus d'or couronnés, monnaie de l'époque. Cette communauté, qui a subsisté jusqu'en 1790, servait souvent, en dernier lieu, de maison de correction aux femmes de mauvaise vie. Elle était gouvernée par une supérieure qu'on élisait tous les ans, mais qui pouvait être renommée cinq fois de suite.

L'on voyait alors, dans différents quartiers de Paris, un certain nombre de filles qui, par esprit de pénitence ou même par piété, se condamnaient à une reclusion perpétuelle. Sur leur demande, l'évêque les enfermait dans de petites cellules joignant ordinairement à une église ou à une chapelle, et n'ayant de communication au dehors que par une ouverture destinée à leur faire parvenir les choses nécessaires à la vie. Il y en avait une fort connue au cimetière des Saints-Innocents. Ce fut par la cellule d'une recluse que commença l'ermitage du mont Valérien, où s'établirent plus tard des moines et même des prêtres. On avait vu la première recluse à Paris dans l'année 1443.

Une communauté d'hommes de l'ordre des Minimes-de-Saint-François-de-Paule fut fondée à Chaillot en 1493; elle s'agrandit considérablement quelques années plus tard, grâce aux

Digitized by Google

libéralités de la reine Anne de Bretagne. Cette maison, qu'on appelait couvent des Bons-Hommes-de-Chaillot, n'a été supprimée qu'en 1790. Une partie de ses bâtiments est occupée aujourd'hui par une filature de coton et une raffinerie de sucre; le reste a été démoli. L'on voit encore cependant les murs en amphithéâtre de l'ancien jardin des moines.

Les neveux et héritiers d'une dame, nommée Catherine du Homme, veuve d'un maître des requêtes de ce nom, fondèrent, en 1497, un hospice sur l'emplacement d'un jardin que leur tante avait destiné, par testament, à cette œuvre de bienfaisance. Il se trouvait situé près de la rue des Deux-Écus. Cet établissement, comme celui de la rue Saint-Sauveur, était destiné à des veuves ou filles pauvres, âgées de quarante à cinquante ans et appartenant à la paroisse de Saint-Eustache; mais il n'en recevait que huit. D'après Jaillot, il n'existait plus en 1779.

Au mois de janvier de la même année, 1497, la Seine déborda et inonda une partie de Paris. A la place Maubert, les eaux s'approchèrent de la croix des Carmes; près du pont Saint-Michel, elles remplirent la rue Saint-André-des-Arcs. A cette occasion, l'évêque de Paris et tout son clergé firent des processions solennelles où furent portés les châsses et reliquaires de plusieurs saints. Pour conserver la mémoire de cette grande inondation, on plaça une image de la sainte Vierge dans une niche au coin de la Vallée-de-la-Misère, et l'on grava les vers suivants au-dessous :

Mil quatre cens quatre vingt seize [1],
Le septième jour de janvier,
Seine fut ici à son aise,
Battant le siége du pilier.

[1] 1497; l'année finissant alors à Pâques.

Digitized by Google

Dans le courant de l'année précédente, le parlement avait fait un exemple sévère sur un de ses membres, en punissant solennellement Claude de Chauvreux, conseiller clerc, convaincu d'avoir fabriqué une procuration fausse pour faire nommer, par la cour de Rome, Pierre de Rochechouart évêque de Saintes. Le coupable fut d'abord dégradé publiquement, sur la table de marbre, par les huissiers du parlement; on le conduisit ensuite, sur une charrette, au Châtelet, où il fut tourné au pilori par la main du bourreau, et enfin marqué au front d'une fleur de lis avec un fer rouge. Dans cet état, il dut sortir du royaume et aller en exil.

Immédiatement après l'expédition de Charles VIII en Italie et la conquête de Naples, la France se vit affligée d'une maladie honteuse qui jusqu'alors y était inconnue. On l'attribua aux débauches de nos soldats, pendant leur séjour à Naples. Ce qui fut peut-être plus fâcheux encore, c'est que ce mal s'étant répandu parmi les nations voisines, elles s'accordèrent presque toutes à mettre sur le compte de la France l'origine d'un fléau aussi humiliant qui lui venait de l'Italie. Quelques auteurs pensent que les principes de cette maladie contagieuse furent apportés de l'Amérique, qu'on venait de découvrir. Paris souffrit de ses ravages plus que les autres villes du royaume. Toutes les autorités et les hautes influences de la capitale, sans exception, s'occupèrent activement des moyens à prendre pour arrêter les funestes progrès du mal. Après un examen approfondi, fait par des commissions particulières qu'on avait chargées de recueillir les faits capables d'éclairer la question, le parlement tint un grand conseil, auquel prirent part l'évêque de Paris, le prévôt des marchands, les échevins et un certain nombre d'officiers du roi. On y rendit une ordonnance que le prévôt de Paris fut chargé de faire exécuter. Elle prescrivait, sous peine de la *hart*, à tous les étrangers qui étant déjà malades s'étaient rendus à Paris, de quitter cette ville dans les vingt-quatre heures. Les habitants de Paris,

Digitized by Google

hommes et femmes, en proie à la contagion, devaient se tenir enfermés dans leurs maisons; les curés et les marguilliers de leurs paroisses demeuraient chargés du soin de leur faire parvenir des vivres. Les pauvres sans asile étaient dirigés vers le faubourg Saint-Germain-des-Prés, où ils trouvaient des logements, des vivres et des remèdes dans une maison louée à cet effet par l'évêque; mais il leur était défendu expressément d'en sortir avant parfaite guérison. Le prévôt de Paris était invité à donner des ordres aux examinateurs (commissaires de police) et aux sergents de ville, pour qu'ils empêchassent les malades de courir les rues dans leurs quartiers respectifs. Ces agents publics devaient chasser de Paris ou mettre en prison ceux qu'ils trouveraient ainsi errants. De leur côté, le prévôt des marchands et les échevins plaçaient des hommes aux portes de la ville pour en éloigner les malades étrangers. Des soins et des précautions aussi multipliés peuvent nous faire apprécier l'étendue et l'intensité du mal à Paris. L'Université surtout souffrit cruellement. Au bout de quelque temps ses écoles se trouvèrent presque dépeuplées. A cette occasion, un chanoine d'Amiens fit une espèce de poëme où l'on voyait l'Université de Paris déplorer d'un ton lamentable la dispersion de ses élèves.

Charles VIII, préoccupé de ses expéditions en Italie, avait beaucoup négligé l'administration intérieure du royaume. La supériorité militaire de son armée et la faiblesse des États italiens lui avaient d'abord livré facilement le royaume de Naples, malgré ses fautes et son imprévoyance; mais bientôt son mauvais gouvernement à l'égard des Napolitains, une ligue redoutable des autres États européens contre l'agrandissement de la France en dehors de ses frontières naturelles, et plusieurs autres causes puissantes firent perdre aux Français toutes leurs conquêtes d'Italie, presque aussi rapidement qu'ils les avaient faites. Ce retour subit de la fortune réagit fortement sur l'âme du roi et lui donna, tant sur le gouvernement

Digitized by Google

que sur sa propre conduite, des manières de voir beaucoup plus solides. La défaite de ses troupes, la mort de ses enfants, l'altération de sa santé et une espèce de pressentiment de sa mort prochaine, paraissaient avoir changé complétement ses idées. Retiré depuis quelque temps à Amboise, il méditait de grandes améliorations intérieures et des réformes profondes; il voulait diminuer les impôts, faire administrer exactement la justice, rétablir le bon ordre dans les communautés religieuses, veiller sur l'observation des canons; il avait même commencé à faire rédiger et publier les coutumes des diverses provinces de France, mais la mort vint arrêter tous ces projets et l'enleva, par suite d'un accident imprévu, quand il avait à peine vingt-sept ans. Son corps fut rapporté à Paris et inhumé dans le tombeau des rois de France, à Saint-Denis.

Charles VIII ne laissait pas d'enfants : la couronne revint au premier prince du sang, Louis d'Orléans, alors âgé de trente-six ans. Avec ce prince monta sur le trône la deuxième famille de la branche des Valois, qu'on appelle les Valois d'Orléans, et qui n'est représentée que par le roi Louis XII. Il fut sacré à Reims le 27 mai 1498, et couronné à Saint-Denis le 1er juillet suivant. Le lendemain il fit son entrée solennelle à Paris aux acclamations d'une immense multitude de peuple. Le 7 du même mois il tint pour la première fois son lit de justice au parlement; ensuite il se hâta de faire casser son mariage avec Jeanne de France, fille de Louis XI, et il épousa Anne de Bretagne, veuve de Charles VIII, son prédécesseur. Louis XII ferma le XVe siècle par quelques réformes qu'il tenta dans le gouvernement intérieur de la France, et par la reprise des projets de Charles VIII sur l'Italie.

Aux yeux du lecteur attentif et exercé, chaque âge, dans les annales historiques des peuples, produit et caractérise toujours l'âge qui doit le suivre, comme la cause produit inévitablement l'effet et lui donne sa physionomie. Un mouve-

Digitized by Google

ment extraordinaire dans les voies encore incertaines de la politique générale et des élans passionnés vers un avenir inconnu avaient profondément agité toutes les générations du XIVe siècle. Ce fut cette espèce de fermentation de l'esprit humain qui donna naissance aux découvertes merveilleuses du XVe siècle, et aux progrès marqués de la civilisation pendant le XVIe. Les hommes de génie du XIVe siècle, Dante, Boccace et leurs contemporains, s'étaient livrés avec la plus grande ardeur à la recherche et à la publication des manuscrits grecs et latins. En restaurant ainsi l'antiquité grecque et romaine, ils avaient révélé à l'Europe étonnée des horizons immenses en littérature et en philosophie; ils lui avaient fait connaître en même temps une civilisation avancée dont cette époque barbare n'avait encore aucune idée. En admirant les beautés d'Homère, de Thucydide, de Platon, en se sentant touchés par les grâces d'Hérodote, de Virgile, de Cicéron, les esprits élevés, actifs et délicats s'étaient peu à peu épris d'amour pour la société ancienne tout entière, et en même temps de dégoût pour les mœurs grossières et les formes barbares de leur époque. Ils avaient formé dès lors comme une classe à part, vouée à l'étude du progrès et séparée du reste des hommes, mais agissant néanmoins sur eux et exerçant sur tout ce qui les entourait l'influence irrésistible attachée par la nature elle-même à la perfection et au beau.

Bientôt arrivèrent, dans le XVe siècle, la prise de Constantinople par les Turcs, la chute de l'empire d'Orient, et, par suite, l'émigration en Italie de nombreux fugitifs grecs, portant avec eux des manuscrits précieux, ainsi que des lumières sur l'antiquité, inconnues encore en Occident, et des moyens nouveaux d'étudier l'ancienne civilisation : ce fut là le point de l'histoire où les temps modernes succédèrent au moyen âge. A partir du milieu du XVe siècle, la plus grande activité extérieure vint se combiner avec l'activité extraordinaire des esprits dans toutes les branches des connaissances humaines;

Digitized by Google

on vit alors commencer une période d'entreprises, de voyages et de découvertes en tout genre. Le papier de linge, en devenant commun, contribua peut-être à amener l'invention admirable de l'imprimerie. La poudre à canon avait déjà changé le système de la guerre; la boussole changea le système de la navigation : dès ce moment les Portugais purent entreprendre leurs grandes expéditions le long des côtes d'Afrique, et Vasco de Gama découvrit le passage du cap de Bonne-Espérance. Dès ce moment aussi le génie du géographe et du navigateur eut un instrument pour réaliser ses conceptions, et Christophe Colomb put annoncer un nouveau monde à l'ancien. On vit alors le commerce européen prendre partout une extension merveilleuse, et des perfectionnements admirables se produire sur une foule de points. Mille inventions nouvelles se manifestèrent; d'autres déjà connues, mais dans une sphère étroite, devinrent rapidement populaires et entrèrent définitivement dans l'usage ordinaire de la vie. Les postes et les monts-de-piété furent fondés; l'usage des carrosses tendit à s'établir, et l'on trouva le moyen de tailler le diamant.

Dans les arts, la peinture à l'huile parut et se développa aussitôt pour couvrir l'Europe de chefs-d'œuvre; la gravure sur cuivre vint multiplier et répandre partout ses productions. Avant Jean Van Eyck, de Bruges, en Flandre, on ne peignait qu'à la détrempe et sur bois. Van Eyck, qui était en même temps peintre et bon chimiste, s'avisa le premier de substituer l'huile à la colle et à l'eau d'œuf pour le mélange des couleurs; il composa en même temps, pour sécher promptement ses tableaux, un vernis d'une grande beauté, et la peinture à l'huile fut ainsi découverte. De la Flandre elle passa presque aussitôt en Italie : c'était le temps de Charles VII en France, de Philippe le Bon en Bourgogne, et de Cosme de Médicis à Florence. Grâce à la protection singulière dont le puissant duc Philippe et l'opulent Florentin entouraient les

Digitized by Google

beaux-arts, le génie brillant de la peinture commença dès lors à jeter un vif éclat dans les Flandres et en Italie; mais en France il était loin de se présenter sous des traits aussi éclatants : pendant bien des années encore les suites des désordres, de l'anarchie et des révolutions, ces ennemis mortels des beaux-arts, devaient l'empêcher de s'y fixer. A peine y trouve-t-on, sous Charles VI, le nom d'un peintre fort médiocre, même pour cette époque, Nicolas Flamel, bourgeois de Paris, et sous les trois règnes suivants, jusqu'à la fin du siècle, trois ou quatre autres noms aussi peu dignes d'être cités dans l'histoire de l'art. Pour la même cause, la sculpture et la gravure, qui avaient suivi de près la renaissance de la peinture en Italie, ne firent que des progrès insignifiants, et furent peu cultivées en France, pendant les mêmes règnes. Il n'en fut pas de même de l'architecture : Charles V avait élevé un très-grand nombre d'édifices remarquables dans la deuxième partie du XIVe siècle ; durant la même période, et au commencement de son règne, Charles VI avait fait reconstruire avec magnificence l'hôtel acheté par son père, rue de Bétisy. D'après ses ordres on avait rebâti également Bicêtre avec un luxe et une splendeur inaccoutumés : c'était la plus belle et la plus célèbre des maisons de campagne du roi. On y voyait des châssis de verre qui commençaient alors seulement à orner l'architecture. Dans les premières années du XVe siècle, bien des villes de France, soumises à la domination de l'Angleterre, furent redevables des églises qui font encore aujourd'hui leur ornement au goût naturel que cette nation avait pour le beau et le grandiose en architecture. Ces églises sont toutes dans le style du grand gothique, dit gothique flamboyant : alors on n'en construisait pas d'autres en France et surtout en Angleterre. On y remarque de la hardiesse dans l'ensemble et de l'élégance dans les détails; mais on y voit en même temps l'artiste, commençant à innover, s'écarter du style pur sarrasin et des belles formes ogivales du XIIIe siècle : c'est ce

Digitized by Google

Digitized by Google

Alph. Testard del. P. Bellier Imp. r. Galande St Paris Bury sc.

HOTEL DE SENS.

Digitized by Google

qu'on peut vérifier en examinant les cathédrales de Saintes, de Bordeaux, etc., etc. La parfaite ressemblance de ces monuments avec ceux qui furent élevés en Angleterre pendant cette période ne laisse aucun doute sur leur origine étrangère. La belle cathédrale de Strasbourg et l'église presque tout entière de Saint-Germain-l'Auxerrois, telle qu'elle existe aujourd'hui à Paris, remontent également à l'époque de la domination anglaise en France. La cathédrale de Strasbourg fut commencée par Ervin, architecte allemand, et achevée par un architecte de Souabe, en 1449, sous Charles VII. Quant à Saint-Germain-l'Auxerrois, il fut reconstruit presque en totalité pendant la même période, par des architectes anglais. On y remarque surtout les formes étranges, et jusqu'alors inusitées, du portail.

Charles VII, Louis XI et Charles VIII firent plutôt des réparations d'édifices anciens que des constructions nouvelles. Le règne de Charles VII fut trop tourmenté et les finances se trouvaient trop obérées pour que ce prince pût songer à élever des monuments d'architecture; il se borna à réparer les châteaux forts de Lesignan et de Montargis, et à bâtir les forteresses de Dax, de Saint-Sever et de Bordeaux; il éleva aussi le clocher de la Sainte-Chapelle, à Paris. Ce fut sous Charles VII toutefois que l'opulent Jacques Cœur fit construire une superbe maison qu'on admire encore aujourd'hui à Bourges, ainsi que deux édifices publics pour le commerce, à Montpellier et à Marseille. Le style de ces constructions s'éloigne entièrement du genre gothique : simple et noble en même temps, il semble avoir été importé d'Italie et marque en France le premier pas dans l'architecture dite de *la renaissance*. Quant à Louis XI et à Charles VIII, ils n'eurent le temps, ni l'un ni l'autre, de penser à construire des édifices et à élever des monuments publics : le genre de vie du premier fut, pour ainsi dire, errant en France, durant tout son règne, et son esprit demeura constamment absorbé par les préoccupations politiques; le second

Digitized by Google

ne songea guère qu'à des expéditions étrangères, depuis son avénement à la couronne jusqu'à sa mort.

L'architecture des constructions particulières et des maisons d'habitation dans les villes avait fait peu de progrès jusqu'au milieu du xve siècle ; pendant de longues années, la routine et la tradition orale avaient paru présider seules, soit au placement, soit à la bâtisse des maisons. A Paris, au milieu des conflits des juridictions diverses qui se partageaient la ville, et pendant les troubles qui l'avaient agitée si longtemps, l'administration supérieure n'avait pu établir un système de voirie fixe et incontesté, soit pour le percement et le redressement des rues, soit pour une bonne construction des édifices particuliers. Des propriétaires avaient-ils à bâtir dans une rue tortueuse, ils faisaient onduler leurs maisons suivant la ligne des pignons existants et sans trop s'écarter de la forme généralement adoptée. Mais vers la fin du xve siècle, la tranquillité et l'ordre public qui régnaient partout, depuis longtemps, firent mettre enfin quelque harmonie dans la construction des maisons. On s'attacha dès lors à bâtir avec plus de discernement; l'on commença à améliorer le système de la voirie et même à comprendre l'avantage qu'il y avait à dresser des plans réguliers d'architecture et de topographie, soit générale, soit particulière. Toutefois, ce ne fut guère que dans les commencements du xvie siècle, où nous allons entrer, que Paris reprit un élan bien marqué vers son agrandissement et qu'on y vit, sur plusieurs points à la fois, des constructions nouvelles s'élever, des rues se former ou s'étendre, et des quartiers réguliers prendre naissance avec une population nombreuse.

INDICATION DES PRINCIPALES SOURCES A CONSULTER POUR LE CHAPITRE IV DU LIVRE DIXIÈME.

J. de Troyes, *Chron. scandal.* — *Mémoires* de Jacques du Clercq. — Olivier de la Marche. — Ph. de Comines, *Hist. de Louis XI.* — Duclos, *Hist. de*

Digitized by Google

Louis XI. — *Ordonn. de France.* — Lobineau, *Hist. de Bretagne.* — Amelgardus, *Ludovicus XI.* — *Remontrances du parlem.*, ordonn. de France. — G. Chastellain, *Hist. gén. du Languedoc.* — Raynaldi *Annales ecclesiast.* — Dumont, *Corps diplom.* — Dom Calmet, *Hist. de Lorraine.* — Brantôme, *Vie de Charles VIII.* — Godefroy, *Hist. de Charles VIII.* — Duboulay, *Hist. de l'Université de Paris.* — Masselin, *Procès-verbaux des états de Tours* (1484). — De Longueval, *Hist. de l'Église gallicane.* — Félibien. — Sauval. — Delamare. — Du Breuil. — Jean Grancolas, et les autres écrivains sur Paris déjà indiqués.

Digitized by Google

LIVRE ONZIÈME.

XVIe SIÈCLE.

CHAPITRE PREMIER.

État des esprits et de l'opinion publique, en France et en Europe, à l'ouverture du XVIe siècle. — Réformes et améliorations faites par Louis XII dans le royaume et à Paris. — Résistance de l'Université de cette ville aux mesures nouvelles ; le roi la contraint à se soumettre. — Événements divers à Paris ; le cardinal d'Amboise y opère des réformes importantes. — Honneurs funèbres rendus dans la ville à la mémoire de Charles d'Orléans, père du roi. — Rivalité des chirurgiens et des barbiers. — Affaires politiques de la France en Italie ; le pape Jules II. — L'état de guerre du midi réagit dans le nord de la France ; craintes de Paris ; mesures qu'on y prend pour repousser une attaque. — L'Université se trouve mêlée aux affaires ecclésiastiques de l'époque. — Revers des armées françaises à l'extérieur. — Deuxième mariage de Louis XII ; mort de ce prince ; changements et améliorations opérés à Paris pendant son règne. — Avénement de François Ier ; caractère de son époque. — Concordat de ce prince et du pape Léon X. — Cet acte important est repoussé, à Paris, par l'Université et le parlement. — L'empereur Charles-Quint ; rivalité de ce prince et de François Ier. — Contribution de Paris à la formation d'une armée ; vénalité des charges de l'ordre judiciaire ; rentes de l'Hôtel-de-Ville. — Accroissement incessant de la population de Paris ; constructions nouvelles ; administration et police de cette ville ; justices diverses ; changements dans les juridictions. — Règlements d'administration à Paris sous Louis XII et François Ier. — Coup d'œil sur les lettres, les arts et les sciences en Italie et en France. — François Ier favorise les savants et les artistes français et étrangers. — L'architecture à cette époque ; mœurs de la cour de François Ier. — Commencement des prédications de Luther. — Sa doctrine fait des progrès ; l'Université de Paris la condamne. — Guerre contre l'empereur Charles-Quint ; défaite de Pavie. — Mesures de sûreté prises à Paris ; troubles dans les environs.

A l'ouverture du XVIe siècle, le courant des idées et de l'opi-

Digitized by Google

nion publique en France se portait vers les expéditions d'Italie. Les grands changements et les profondes modifications opérées dans les esprits, pendant les deux règnes de Louis XI et de Charles VIII, y avaient transformé complétement le caractère, les goûts et même les vues de la génération nouvelle. Depuis que la noblesse française se sentait déchue du pouvoir suprême, sans espoir d'y revenir, elle tournait son activité impatiente et légère vers la seule occupation qu'elle aimât : la guerre. Malgré les désastres qui avaient suivi les premiers succès de Charles VIII en Italie, elle se croyait toujours destinée à y faire de brillantes conquêtes; elle rêvait des richesses immenses avec de grands établissements dans la péninsule; elle croyait en outre se rendre plus nécessaire, par le moyen de la guerre elle-même, au gouvernement qui l'employait. Or, quoique éloignés de la puissance publique depuis Louis XI, les nobles de tout rang, fort nombreux alors en France, jouissaient d'un crédit considérable dans la nation. Sous leur influence et d'après leur inspiration, le peuple lui-même, oubliant qu'il est presque toujours victime dans les guerres même les plus heureuses, surtout quand elles sont faites par les monarchies, en était venu à ne parler que de conquêtes à entreprendre, que de voisins à humilier et à soumettre. Chacun en France, nobles et roturiers, riches et pauvres, s'identifiant d'ambition avec le souverain, pour des motifs divers, paraissait croire qu'il était de son honneur personnel de voir le roi de France devenir le maître de Milan et de Naples, tant l'idée monarchique avait déjà fait de progrès dans les esprits.

Du reste, tout semblait concourir pour seconder les projets de la France sur l'Italie : à l'intérieur, un concert parfait entre les divers ordres de l'État et une ardeur extrême dans la population entière pour ces expéditions; à l'extérieur, une situation on ne peut plus favorable des grands États européens aussi bien que des petits. L'Angleterre, travaillée par l'esprit

Digitized by Google

révolutionnaire, se resserrait en elle-même. En Allemagne, l'empereur se trouvait aux prises avec des révoltes, des guerres, des embarras et des complications de tout genre qui ne lui permettaient guère de porter les yeux hors de ses États. L'Espagne seule avait le pouvoir et même la volonté d'intervenir en Italie ; mais bien loin de contrarier alors les desseins de la France, elle les favorisait sous main, d'après des conventions secrètes qui lui assuraient, après la conquête, une partie du royaume de Naples. En Italie, à l'exception du pape, il n'y avait peut-être pas une seule tête couronnée qui voulût sincèrement repousser l'invasion, et qui ne se tînt prête à livrer le pays aux Français, moyennant certains avantages personnels et déterminés pour chaque prince. Aussi la France paraissait-elle sous l'influence d'un délire et d'un vertige général ; on y voyait tout le monde enflammé pour une expédition et pour des conquêtes lointaines que réprouvaient toutes les règles de la saine politique et de l'intérêt bien compris du pays, non moins que celles du droit international et de la justice. Plus qu'aucun de ses sujets, Louis XII était sous l'influence de l'ardeur guerrière qui animait les esprits. Depuis le jour de son sacre, il semblait n'avoir des yeux que pour l'Italie, et il ne parlait plus que de ses desseins sur cette partie de l'Europe. Au titre de roi de France, il affectait de joindre ceux de roi des Deux-Siciles, de roi de Jérusalem, de duc de Milan. Il poussait en même temps avec la plus grande vigueur les préparatifs de l'expédition.

Toutefois, les pensées belliqueuses n'absorbaient pas tellement son esprit qu'il ne s'occupât activement aussi de réformes et d'améliorations intérieures. Au moment même où il monta sur le trône de France, ce prince donna des gages de ce qu'il allait être pendant tout le cours de son règne. En dehors de ses projets d'expéditions lointaines, on remarqua dans lui dès lors un roi sage, humain, dévoué à ses devoirs, administrateur économe et éclairé de la fortune publique, protecteur vi-

Digitized by Google

gilant de l'ordre et de la justice, digne appréciateur de la probité et du mérite. L'ancienne et la nouvelle cour, les serviteurs de Charles VIII, non moins que les hommes du jour, admiraient également sa modération, sa probité et sa prudence, dans tout ce qui regardait l'administration intérieure du royaume. Quand les députations de la bourgeoisie et des bonnes villes vinrent le complimenter, il leur promit de s'occuper sérieusement de soulager le *pauvre peuple*. Joignant aussitôt les faits aux paroles, il publia une ordonnance sévère à l'effet de réprimer les violences des gens de guerre qui avaient abusé de la faiblesse du gouvernement de Charles VIII pour recommencer les anciens désordres. Il diminua les tailles et fit remise à la ville de Paris du don payé à chaque nouveau règne, sous le nom de *joyeux avénement*. Oubliant tout, excepté les services, il répondit un jour à quelqu'un qui lui rappelait d'anciennes offenses : *Ce n'est pas au roi de France à venger les injures du duc d'Orléans;* et la France entière applaudit avec bonheur à ces belles paroles, comme elle applaudissait également au choix des conseillers et des capitaines dont savait s'entourer son souverain. Georges d'Amboise, archevêque de Rouen, avait partagé la mauvaise fortune du duc d'Orléans; partageant alors la puissance de Louis XII, il devint son premier ministre et ne cessa jamais d'être son meilleur ami. Ce fut heureux pour le royaume; car le prince était enclin à subir l'influence de ceux qu'il aimait, et Georges d'Amboise avait l'âme élevée, l'esprit vaste et un grand cœur.

Immédiatement après l'affaire du divorce et du second mariage du roi, le prince et son sage ministre se mirent à l'œuvre pour opérer de profondes réformes dans la justice. L'ordonnance de Charles VIII, relative au grand conseil, fut confirmée; pour le rang d'honneur et le salaire, les conseillers du grand conseil se trouvèrent dès lors assimilés aux membres du parlement; ils furent astreints à résider alterna-

Digitized by Google

tivement six mois à la cour pour leur service. Pendant tout le règne de Louis XII, et sous la main de conseillers bien intentionnés, le grand conseil, ainsi transformé en cour suprême, fut un instrument utile au bien général; mais après la mort du prince, ce haut tribunal eut le sort qui menace toute juridiction instituée exceptionnellement et en vue de certaines personnes. On l'avait organisé avec l'intention de donner à la justice une plus grande impartialité dans les procès qui concernaient les grands seigneurs et les nobles. Le contraire de ce qu'on espérait ne tarda pas à arriver. Par l'effet naturel de son contact continuel avec la cour, le grand conseil cessa peu à peu de présenter les garanties d'équité désirables dans un corps judiciaire; bientôt aucun tribunal ne donna plus à la faveur.

Après cette organisation, Louis XII réunit à Blois une nombreuse assemblée de notables, pour y travailler à la réforme générale de la justice; elle était composée de tous les membres du grand conseil, des présidents et des conseillers des parlements de Paris, de Toulouse et de Bordeaux, et d'un certain nombre d'évêques et prélats, de baillis et de sénéchaux. Cette assemblée prépara une grande ordonnance de réforme qui fut publiée dans les commencements de l'année suivante. Après avoir débuté par une déclaration solennelle en faveur de la pragmatique, cet acte attaquait avec vigueur les abus criants de la chicane; il restreignait la durée des procès ainsi que la multiplicité des instances, et réprimait sévèrement l'avidité des hommes de loi. Afin d'assurer l'indépendance des magistrats ordinaires dans toutes les juridictions, on leur assignait un salaire; en même temps, pour surveiller de près leur intégrité, on instituait un tribunal de censure, composé des présidents de chambre et des principaux conseillers des parlements. Des peines sévères étaient établies contre le juge qui recevrait quelque chose des plaideurs, hors les épices, réduites à un taux raisonnable. Afin de remédier un peu à la confusion des

Digitized by Google

coutumes et à l'ignorance des magistrats, non moins préjudiciables au public que les frais et les longueurs de la justice, l'ordonnance divisait avec soin les attributions multiples des sénéchaux et des baillis. Elle astreignait les sénéchaux à résider et à prendre les titres et grades de justice, ou à abandonner leurs places à des lieutenants généraux qui seraient licenciés et docteurs en droit; elle ordonnait en outre d'envoyer à chaque chambre des cours de parlement et à tous les auditoires des baillis et des sénéchaux, un exemplaire du recueil des ordonnances royales. Des dispositions particulières assuraient la libre élection des officiers de justice par leurs collègues, et le roi de son côté promit solennellement de ne jamais vendre les offices de judicature; mais cette promesse, comme tous les engagements qui manquent d'une sanction, ne devait pas être tenue bien scrupuleusement par la suite Immédiatement après la session de l'assemblée de Blois, les trois états de Normandie obtinrent que l'échiquier de cette province, tenu périodiquement jusqu'alors par des membres du parlement de Paris, fût constitué en cour souveraine permanente et devînt le parlement de Rouen. Deux ans plus tard, le conseil souverain de Provence, séant à Aix, fut également érigé en parlement, par suite des vives instances des notables habitants de cette province. Mais ces hautes cours ne sortirent guère de leurs attributions judiciaires; elles se bornèrent, en général, à recevoir les appels et à surveiller les diverses juridictions de leurs ressorts respectifs. Seul le parlement de Paris continua à s'attribuer régulièrement le rôle d'un corps politique dans l'État, et dès lors l'opinion publique l'avait partout accepté comme tel.

La grande réforme judiciaire de l'assemblée de Blois n'avait pu s'opérer sans qu'on touchât aux priviléges des universités, et surtout à ceux de l'Université de Paris. Les priviléges nombreux et considérables de cette grande corporation formaient comme un riche trésor qu'elle avait amassé peu à peu à chaque règne

Digitized by Google

et qu'elle défendait avec opiniâtreté. Or, ces prérogatives avaient l'inconvénient d'entraver de la manière la plus fâcheuse le cours ordinaire de la justice. Tous les procès des maîtres et des écoliers étaient jugés par un tribunal exceptionnel dépendant exclusivement de l'Université et de l'évêque, de même que les procès des officiers de la maison du roi étaient jugés par le grand conseil. Par suite d'un de ces abus qui ne manquent jamais de se glisser en grand nombre dans les institutions vicieuses, on portait souvent à cette juridiction particulière des causes qui ne la concernaient en aucune manière. Quiconque voulait soustraire la connaissance d'un procès aux juges ordinaires, introduisait un écolier dans l'instance, et faisait ainsi évoquer l'affaire par le tribunal exceptionnel du corps enseignant, qu'on appelait *tribunal des conservateurs des priviléges de l'Université*. Or, une foule de gens de toute espèce, complétement étrangers aux études, se faisaient alors inscrire parmi les étudiants, et abusaient ainsi du nom d'écoliers pour avoir part aux priviléges universitaires. A la mort de Charles VIII on comptait à Paris plus de vingt-cinq mille étudiants ou prétendus tels ; le nombre des gradués allait à quatre ou cinq mille. Ces abus, qui étaient notoires et frappaient tous les yeux, furent examinés de près par les notables de l'assemblée de Blois ; ils les signalèrent au gouvernement du roi et le prièrent d'y mettre un terme : presque aussitôt une déclaration royale, formant décret, vint les attaquer de front ; cette déclaration s'étendait à toutes les universités du royaume : elle portait que personne ne jouirait dans la suite des priviléges attachés au titre d'écolier, et n'obtiendrait du recteur un certificat d'étudiant qu'après six mois de résidence dans le lieu même de l'université à laquelle il prétendrait appartenir ; que s'il s'absentait pour plus de six mois, il cesserait d'avoir droit, durant ce temps, aux priviléges universitaires ; qu'il ne pourrait intervenir dans une cause sans administrer la preuve qu'il y avait un intérêt réel et raisonnable,

Digitized by Google

et que, dans tous les cas, il ne serait admis à demander le renvoi devant le tribunal des conservateurs qu'autant qu'il présenterait sa requête avant l'introduction de l'instance. Suivant la même déclaration, les étudiants ne devaient jouir des priviléges universitaires que durant le temps nécessaire pour terminer leurs cours d'études et pour obtenir le dégré de maîtres, savoir : les *artiens*, pendant quatre ans; les *juristes*, pendant sept ans; les *médecins*, pendant huit; et les *théologiens*, pendant quatorze. Personne ne pouvait être cité devant les *juges conservateurs* de plus loin que de quatre journées de chemin. La déclaration établissait ensuite des peines contre l'infraction de ses défenses ou prescriptions; elle prenait, en outre, des précautions pour empêcher qu'on ne mît frauduleusement un bien sous le nom d'un écolier, afin d'avoir ainsi une occasion, en cas de procès, de soustraire une cause aux juges ordinaires, et de l'attirer au *tribunal des conservateurs*.

Toutes les dispositions du décret royal étaient combinées avec beaucoup de prudence et de sagesse : elles réprimaient des abus non moins nuisibles que criants. Cependant l'Université de Paris jalouse outre mesure, comme toute corporation, de ce qu'elle considérait comme des droits acquis, s'opposa à ce que le parlement enregistrât cet acte. L'affaire fut plaidée deux fois contradictoirement devant la cour suprême avant d'avoir une solution. A cette époque la faveur et le crédit de l'Université de Paris étaient si grands, que, d'après les auteurs du temps, l'avocat du roi, en commençant son plaidoyer, semblait s'excuser de porter la parole contre elle. « Depuis mon enfance, disait-il, j'ai été nourri et élevé par l'Université; j'ai occupé successivement deux chaires dans son sein : aussi suis-je bien éloigné de vouloir attaquer en aucune manière ses droits et ses priviléges; mon intention n'est ici que de remédier à des abus scandaleux. »

Pendant que cette grande affaire se débattait juridique-

Digitized by Google

ment, le corps enseignant faisait indirectement les plus vives instances pour gagner sa cause, soit auprès des conseillers de la haute cour, soit auprès de Louis d'Amboise, évêque d'Albi, chargé par le roi de requérir l'enregistrement de la déclaration réglementaire. Le parlement, de son côté, plein d'égards pour l'Université, différait cet enregistrement tant qu'il pouvait, et lui faisait ainsi gagner du temps; mais le roi voulait être obéi : il donna des ordres formels, et le parlement dut passer outre à l'enregistrement demandé. A cette nouvelle le corps universitaire tout entier s'émut; il y eut plusieurs grandes réunions, et l'on fit, à Sainte-Catherine-du-Val-des-Écoliers, une procession générale, à laquelle assistèrent tous les membres de l'Université. D'après le conseil de Jean Standonc, principal du collége de Montaigu et personnage alors fort considéré, il fut décidé qu'il y aurait une *grande cessation*, c'est-à-dire que toutes les écoles universitaires seraient fermées et mises en interdit, et que les prédications cesseraient dans toutes les églises, le lendemain de la fête du Saint-Sacrement. Des placards affichés sur différents points de Paris firent connaître cette détermination du corps enseignant. La cour et le parlement lui-même furent extrêmement irrités de cette démonstration hostile; mais loin d'en être effrayés, comme ils l'auraient été autrefois, ils se mirent à prendre des mesures énergiques pour réduire l'Université à l'obéissance, et faire accepter des réformes sages dont la nécessité se faisait sentir à tout le monde. Le jour même où les cessations furent affichées, des huissiers allèrent, au nom du parlement lui-même, signifier aux recteur, doyen et procureur de l'Université, d'avoir à comparaître à l'audience de la cour, le lendemain à sept heures, pardevant le chancelier de France et l'évêque d'Albi, commissaires du roi; l'ordre limitait à vingt le nombre des personnes qui pourraient accompagner le recteur. Cette sommation, et surtout la fixation du cortége du recteur, firent naître des

Digitized by Google

soupçons et répandirent l'inquiétude parmi les membres de l'Université; on craignit que le recteur ne fût arrêté, et l'on décida, en assemblée générale, que le syndic et le greffier se présenteraient seuls à l'audience, au nom de l'Université tout entière, ce qui fut exécuté. Le parlement répondit à cette démarche de prudence par un arrêt qui enjoignait à l'Université de révoquer les cessations, sans quoi la cour elle-même aurait soin d'y pourvoir. Ainsi poussé dans ses derniers retranchements, le corps enseignant eut recours à la médiation de la bourgeoisie : il fit prier le prévôt des marchands et les échevins de vouloir bien intervenir en sa faveur auprès du parlement, et d'obtenir un sursis de huit jours à son dernier arrêt; en même temps il envoya une députation au roi, qui était alors à Corbeil.

Le roi était doublement irrité contre l'Université, à cause de la cessation et de certaines menaces d'émeutes séditieuses qui avaient été répandues dans Paris sous le nom de quelques membres considérables du corps enseignant lui-même. Les députés obtinrent cependant d'être reçus en audience particulière; mais quelque soin qu'ils prissent d'implorer, en termes respectueux, la clémence royale « en faveur d'hommes de lettres qui ne possédaient rien au monde, disaient-ils, que leurs livres et la liberté, » l'accueil fut des plus sévères. Auprès du prince se tenait Georges d'Amboise, archevêque de Rouen; ce fut lui qui répondit à la harangue de la députation : « Vous n'êtes sans doute pas surpris, messieurs, leur dit-il, que le roi, dans son équité, ait cru devoir mettre un terme aux abus scandaleux qui se commettaient à l'ombre de votre liberté, et qu'en conséquence il ait jugé à propos de restreindre le nombre de vos priviléges; vous êtes, certes, trop clairvoyants et trop habiles pour n'avoir pas déjà remarqué ces abus : il eût été convenable de les faire disparaître et d'opérer vous-mêmes, dans votre sein, toutes les réformes désirables, sans attendre une censure qui est loin de vous

Digitized by Google

faire honneur ; au moins devriez-vous aujourd'hui vous abstenir du double scandale que vous donnez, en résistant à une loi aussi sage que nécessaire, et en cessant tout à coup de faire entendre la parole de Dieu dans les églises de Paris. Par ce mépris de l'autorité royale, vous détruisez la puissance publique autant qu'il est en vous de le faire. Le roi n'a certes pas l'intention de vous priver de votre liberté ; il est loin de méconnaître l'étendue des services que l'Université de Paris a rendus à son royaume et à la société chrétienne tout entière ; il n'ignore pas non plus avec quelle bonté vous ont protégés tous les rois ses prédécesseurs ; mais il sépare totalement la cause de l'Université de celle de ces hommes pervers qui, par des fraudes criminelles, abusent de vos priviléges et les déshonorent. Je vous déclare en son nom qu'il préfère, et de beaucoup, un petit nombre de bons sujets sérieusement appliqués à l'étude des lettres, à une multitude indisciplinée d'esprits mutins et portés au mal. Ayez donc soin, messieurs, de régler les mœurs et la conduite de tous les hommes appartenant réellement à l'Université. En montrant pour les lois et les règlements la soumission qu'ils leur doivent, ils ne manqueront pas d'acquérir la vraie liberté ainsi que cette tranquillité qu'ils désirent, et cette sagesse qu'ils font profession de chercher. Dans ces conditions, les faveurs du roi iront vous chercher, messieurs, et vous serez abondamment pourvus de tous les priviléges nécessaires. » Après cette réponse dure du ministre, les députés s'inclinèrent vers le roi et lui demandèrent s'il avait d'autres ordres à leur donner : « Allez, leur dit-il, allez et saluez de ma part les honnêtes gens qui sont parmi vous ; car pour les hommes mauvais, je n'en fais aucun cas : ils m'ont attaqué moi-même dans leurs sermons, mais je vous assure que je les enverrai prêcher ailleurs. »

La députation de l'Université vint rendre compte aux facultés réunies des dispositions où elles avaient trouvé le roi : sur-le-champ l'interdiction fut levée et la cessation révoquée ; le même

Digitized by Google

jour les écoles se rouvrirent et les sermons recommencèrent dans toutes les églises; depuis ce moment on ne vit plus à Paris ces interdits universitaires qui tant de fois, dans les temps écoulés, étaient venus troubler le repos de la capitale. Quelques jours après le roi rentra dans la ville accompagné de toute sa garde et avec l'appareil imposant d'un souverain qui veut punir des rebelles. Il se rendit au parlement et fit publier un édit sévère qui confirmait toutes les déclarations précédentes. Quelques prédicateurs téméraires qui, dans leurs sermons, avaient dépassé les bornes de la modération, se hâtèrent de quitter la ville; le docteur Jean Standonc fut expressément banni du royaume. Standonc avait gagné la considération générale par un mérite supérieur et par des services importants rendus à l'Université de Paris. Quoique issu d'une famille obscure et élevé dans la pauvreté la plus étroite, il était parvenu à rebâtir, à doter et à peupler d'étudiants le collége de Montaigu : aussi le considérait-on comme le second fondateur de ce grand établissement, auquel il avait donné des règlements d'une austérité remarquable, même pour cette époque. Soit par conviction, soit pour se mettre plus en vue et s'élever, car il ne manquait pas d'ambition, Standonc s'était déclaré hautement contre le divorce du roi et son second mariage; bien plus, il avait prêché plusieurs fois sur ce sujet et blâmé avec force l'acte du roi. Il ne s'était pas ménagé davantage dans la dernière affaire de l'Université : embrassant énergiquement la défense de ses priviléges, il avait souvent attaqué, du haut de la chaire chrétienne, le chancelier de Rochefort et les autres ministres chargés de faire enregistrer par le parlement la déclaration royale et de pourvoir à son exécution. Toutes ces causes réunies le firent envoyer en exil; mais la bonté naturelle de Louis XII ne tarda pas à oublier les offenses toutes personnelles de Standonc: moins d'un an après, ce docteur fut rappelé à Paris et y reprit la direction du collége de Montaigu. Il mourut à peu près à la même époque que

Digitized by Google

Robert Gaguin, le célèbre supérieur général de Mathurins, dont l'ouvrage sur l'histoire de France nous abandonne à l'année 1499. Gaguin était l'ami particulier de l'illustre Érasme, de Rotterdam. Pendant toute leur vie ils rivalisèrent d'efforts l'un et l'autre pour rappeler et faire refleurir la bonne latinité, perdue depuis si longtemps.

Tous les événements que nous venons d'exposer arrivèrent dans le courant des années 1498 et 1499. C'est encore à la fin de 1499 qu'il faut placer la chute du pont Notre-Dame, à Paris : elle eut lieu le 25 octobre, à neuf heures du matin. Ce pont, entièrement construit en bois, portait deux rangs de maisons, au nombre de soixante-cinq en tout. Les poutres principales qui les soutenaient ayant manqué, l'édifice entier s'écroula, et les décombres remplirent le lit de la rivière. Plusieurs fois, déjà, des architectes experts avaient prévenu l'autorité municipale que le pont menaçait ruine, et qu'il était urgent d'aviser. Le prévôt des marchands, Jacques Piedefer, et les quatre échevins, Malingre, de Harlay, Ripault et Turquant, furent pris à partie pour n'avoir pas tenu compte de ces avis. Sur un ordre du roi, enregistré au parlement, ils furent arrêtés et mis en prison. Deux échevins de l'année précédente, Boucher et Aimé, partagèrent leur sort, de même que le receveur et le procureur de la ville. A leur place le parlement nomma une commission de cinq membres qui fut chargée de pourvoir, par intérim, à l'administration municipale. Un conseiller de la cour suprême vint l'installer à l'Hôtel-de-Ville et lui fit prêter serment de veiller avec le plus grand soin à la bonne conduite des affaires municipales. L'on s'occupa ensuite activement de la reconstruction du pont. A cet effet il y eut, à la salle Verte du palais, une grande assemblée où assistèrent le prévôt de Paris, trois présidents et plusieurs conseillers au parlement, un président de la cour des comptes, des maîtres de requêtes, les avocats du roi, les employés supérieurs attachés au corps de ville, et un grand

Digitized by Google

nombre d'habitants notables. L'on decida que le pont serait rebâti en pierres de taille, et l'on prit toutes les mesures nécessaires pour que cette reconstruction fût faite sans retard : en effet, l'on mit aussitôt la main à l'œuvre, et, le 18 mars suivant (1500) le gouverneur de Paris, Guillaume de Poitiers, seigneur de Clérieu, posa la première pierre. Le nouveau pont fut élevé sur les dessins du célèbre architecte véronais Jean Joconde, qui avait déjà construit un pont sur la Seine (le Petit-Pont), et qui fut chargé avec Raphaël, après la mort du Bramante, de continuer les travaux de l'église de Saint-Pierre de Rome. Nous parlerons avec plus de détails du pont Notre-Dame dans la seconde partie de ce volume; ici nous nous bornerons à faire observer que, malgré la position centrale et extrêmement favorable de cet édifice en face du Petit-Pont de la Cité et sur le point le plus fréquenté de Paris, sa reconstruction, d'abord commencée avec activité, s'opéra lentement, et ne fut achevée qu'après un certain nombre d'années, par suite du manque d'argent.

Le prévôt des marchands, les échevins et les autres fonctionnaires incarcérés furent poursuivis au criminel, devant le parlement. La cour suprême termina l'affaire, en rendant un arrêt qui les déclarait coupables de négligences graves dans l'entretien du pont Notre-Dame, et de malversations dans la distribution des deniers de la ville et dans l'administration de ses finances; ils furent tous condamnés à des dommages-intérêts considérables, sans préjudice de fortes amendes. L'on procéda ensuite à de nouvelles élections municipales, et Nicolas Potier, général des monnaies, fut nommé prévôt des marchands (1501).

Dans le courant de la même année, le cardinal d'Amboise poursuivait à Trente une triple négociation avec l'empereur Maximilien d'Autriche. Il s'efforçait d'obtenir l'investiture du duché de Milan pour Louis XII et de préparer la réunion d'un concile général pour opérer des réformes dans l'Église; il tra-

Digitized by Google

vaillait en même temps à se ménager personnellement Maximilien, afin qu'il ne lui fût pas contraire dans le projet que le cardinal avait formé de disposer toutes choses pour parvenir un jour à la papauté. Afin de régler certains points relatifs à ces grandes questions, l'empereur envoya des ambassadeurs à Paris. D'après les ordres formels du roi, ces envoyés furent reçus avec magnificence par toutes les autorités publiques de la ville et par les corps constitués de l'État; ils logèrent à l'hôtel de l'Ange, rue de la Huchette, et furent défrayés de tout, pendant le temps de leur séjour à Paris.

Le cardinal d'Amboise, premier ministre du roi, avait été nommé légat du pape en France. Il vint à Paris l'année suivante, et y fit une entrée solennelle peu différente, pour la pompe, de celle du souverain lui-même. Il présenta ses pouvoirs au parlement; mais la cour ne les enregistra que sous la condition expresse d'en modérer l'usage suivant les prérogatives et les libertés de l'Église gallicane. Un peu plus tard, la cour de Rome continua la légation au même cardinal, mais sans fixer aucun terme, et avec la clause indéterminée, *tant qu'il plaira au pape*. L'Université de Paris et le procureur général du parlement s'opposèrent aussitôt à ce que les lettres patentes prorogeant indéfiniment la légation fussent enregistrées sur ce pied-là. Les docteurs attaquaient en outre, comme portant atteinte à la juridiction des ordinaires et fomentant la cupidité dans l'Église, certaines dispenses des règles de chancellerie, et certaines prérogatives que les nouveaux pouvoirs de Rome concédaient au cardinal-légat. De part et d'autre, la contestation devint très-vive, et le parlement ne passa outre à l'enregistrement des provisions, qu'après que le roi lui eut envoyé par deux fois des lettres de jussion.

La présence du cardinal d'Amboise à Paris fut signalée par des réformes profondes qu'on fit dans les grandes communautés des cordeliers et des jacobins de la capitale. Ces réformes qui étaient nécessaires et depuis longtemps réclamées, s'étendirent

Digitized by Google

L'HÔTEL DE CLUNY.

Digitized by Google

Digitized by Google

également aux religieux de l'abbaye Saint-Germain-des-Prés et à d'autres monastères de Montmartre.

Vers la fin de cette année, il y eut à Paris une maladie contagieuse qui enleva un grand nombre de personnes de toutes les classes. On compta parmi les victimes l'évêque Jean-Simon de Champigny; un personnage non moins remarquable par ses hautes fonctions que par sa grande capacité, fut nommé à sa place : Étienne Poncher était en effet, au moment de son élection, président des enquêtes au parlement, chancelier de Milan, garde des sceaux de France et chancelier de l'Université de Paris. Le nouveau prélat fit son entrée solennelle à la cathédrale avec tout le cérémonial observé anciennement lors de l'installation des évêques de Paris dans leur siége. Ce cérémonial, longuement décrit sur les registres de la ville, se trouve reproduit en partie dans l'histoire de Félibien, où l'on peut le voir.

Trois ans auparavant, le cardinal-légat avait obtenu du pape une indulgence plénière, en forme de jubilé, pour son diocèse de Rouen. Peu de temps après, cette faveur du saint-siége avait été étendue à la France entière, comme récompense du zèle et de l'affection qu'on avait montrée pour Louis XII dans tout le royaume, pendant une maladie dangereuse de ce prince. A cette occasion, le pape avait fait publier une bulle ordonnant la levée d'un décime sur tous les bénéfices du monde chrétien, afin de pouvoir résister aux Turcs, qui venaient de faire de nouvelles conquêtes sur les Vénitiens et menaçaient l'Europe occidentale. En France, l'exécution du décret papal fut recommandée au cardinal d'Amboise : ce prélat se trouva ainsi dans une position fort embarrassante. Comme légat du saint-siége, il ne pouvait guère se dispenser de maintenir les ordonnances du souverain pontife; et comme ministre du roi, il était obligé d'empêcher les transports d'argent hors du royaume, ainsi que les vexations de tout genre qui accompagnaient ordinairement ces sortes de levées. Il paraît que le cardinal appuya d'abord

Digitized by Google

les demandes de la cour romaine; mais plus tard il ne devait pas se roidir, ni montrer un zèle à outrance contre les difficultés innombrables qui surgirent à l'occasion de cette taxe. A la nouvelle qu'on levait un subside sur les bénéfices, l'Université de Paris et le chapitre de Notre-Dame formèrent opposition entre les mains du prévôt de Paris; mais ce magistrat les condamna, par la raison que la bulle du pape était accompagnée de lettres patentes du roi et du ministre-légat qui la confirmaient dans toute sa teneur. Appel de cette sentence fut porté au parlement, et l'on demanda en même temps à la faculté de théologie son avis sur les censures comminatoires de la bulle. Il est à remarquer que, dans cette position si délicate de la cour suprême, tout le monde, procureurs du roi, avocats et conseillers, s'étudia si bien au palais à menager ses termes dans les discours, que la susceptibilité d'aucune des hautes parties en présence ne put se croire atteinte. Tout porte même à croire que le jugement définitif ne fut pas rendu; au moins on n'en trouve pas de trace dans les monuments du temps. Quant à la faculté de théologie, elle se prononça catégoriquement et décida que les censures fulminées par le souverain pontife n'obligeaient point en cette circonstance. Quoi qu'il en soit, ni le pape, ni le légat ne persistèrent dans la levée du décime sur l'Université et sur l'Église de Paris; un auteur assure qu'il fut payé partout ailleurs en France.

Au commencement de l'année 1505, le roi voulut faire transporter à Paris, et placer aux Célestins, le corps de son père, Charles d'Orléans, déposé après sa mort, en 1465, dans l'église collégiale de Saint-Sauveur, à Blois. François, comte de Dunois et duc d'Orléans, alors grand chambellan de France, fut chargé de faire opérer ce transport, dont les frais s'élevèrent à 2961 livres 14 sols. A l'arrivée du cortége funèbre, le corps de ville tout entier, les maîtres des six corps de marchands, avec un grand nombre de bourgeois notables, tous à cheval, en robe et chaperon de deuil, se dirigèrent vers la

Digitized by Google

porte Saint-Jacques pour l'y recevoir; ils étaient précédés des archers, sergents de ville et arbalétriers. La présence du convoi fut annoncée par les quatre ordres mendiants qui ouvraient la marche; après eux venaient le clergé des paroisses de Paris, le chapitre de Notre-Dame et l'évêque. Ils étaient suivis par seize *crieurs des trépassés*, en robe noire et en chaperon de deuil, aux armes du feu duc d'Orléans; ensuite marchaient en ordre les archers et autres officiers de la ville, portant cent vingt torches aux armes de Paris, vingt-quatre aux armes de Blois, et soixante-seize aux armes de la maison d'Orléans. L'on voyait après eux plusieurs gentilshommes et hérauts d'armes richement équipés, portant le casque, l'épée, l'écu, la cotte d'armes, le guidon, la bannière et les autres pièces d'honneur. Quatre chevaux magnifiques traînaient le char funèbre que recouvrait un drap d'or. Des seigneurs distingués tenaient le poêle. Immédiatement après venaient les grands corps de l'État et l'élite de la noblesse française. A la porte Saint-Jacques, le prévôt des marchands, trois échevins, le greffier et le receveur de la ville, prirent le dais et le portèrent jusqu'au pont Saint-Michel; là ils furent remplacés par six archers, gentilshommes de la garde du roi. Le lendemain, le parlement en corps assista au service solennel qui fut célébré à l'église des Célestins.

Pendant le cours de la même année, l'autorité du parlemen intervint dans deux affaires dont il est intéressant de parler ici Depuis quelque temps, le corps municipal recevait des plaintes nombreuses et bien motivées, sur la mauvaise administration de l'Hôtel-Dieu de Paris, qui se trouvait alors entre les mains de religieux et de religieuses. Après plusieurs délibérations du conseil de ville, le parlement, saisi de cette affaire, rendit un arrêt qui confiait à des administrateurs laïques tout ce qui concernait le temporel, dans ce grand établissement hospitalier. Pendant le cours de cette affaire, Gilles de Maistre, avocat du roi, dénonça à la cour suprême l'usage odieux qu'avaient éta-

Digitized by Google

bli dans leurs paroisses certains curés et vicaires de Paris, de refuser la sépulture aux morts, avant d'avoir vu leur testament, ou avant qu'on eût acquitté tous les frais funéraires. Afin de parvenir par la persuasion et sans scandale à la répression d'un abus aussi criant, le parlement, conformément aux conclusions de l'avocat du roi, manda à sa cour les vicaires des différentes paroisses ; il leur déclara que si les curés et leur clergé persistaient à retarder l'inhumation des décédés, sous prétexte de l'ouverture des testaments, ou de l'impossibilité de payer les frais de la sépulture, il allait porter un arrêt sévère pour couper court à ces abus. Les curés se rendirent à l'invitation du parlement, sans attendre l'arrêt dont on les menaçait.

Au mois de janvier de l'année suivante, la faculté de médecine de Paris passa un contrat particulier avec les barbiers pratiquant la chirurgie. Deux espèces de praticiens exerçaient alors la la chirurgie à Paris, les chirurgiens proprement dits, voués uniquement à la pratique de leur art, et les barbiers-chirurgiens. D'après les lois et règlements qui, à diverses époques, étaient venus fixer leurs attributions respectives, les premiers pouvaient exercer l'art de la chirurgie dans toutes ses applications; mais il leur était défendu d'en sortir pour entrer dans le domaine de la médecine. Les seconds devaient se borner à la pratique de ce qu'on appelait alors la petite chirurgie, c'est-à-dire aux saignées et au pansement des plaies, des abcès, des bosses, etc., etc. Mais chacun aime à étendre ses droits: les chirurgiens, d'un côté, ne s'en tenant pas aux opérations manuelles, donnaient des conseils aux malades, leur administraient des médicaments et faisaient de la médecine, sans avoir acquis, par l'étude et la pratique, les connaissances qui constituent cette science difficile; aussi les médecins qui étaient en possession régulière de leurs titres et de leurs grades universitaires, faisaient-ils des plaintes incessantes contre ces abus graves. D'un autre côté, les barbiers ne manquaient pas éga-

Digitized by Google

lement de franchir les limites incommodes et de sortir de la sphère étroite dans laquelle ils se trouvaient enfermés par les règlements; cherchant à augmenter, à cet effet, leurs connaissances, ils se faisaient donner par des médecins des leçons d'anatomie et d'opérations chirurgicales, et ils pratiquaient l'art de la chirurgie dans toute son étendue. A leur tour, les chirurgiens se plaignirent, et présentèrent leurs doléances à l'Université. Ces contestations se compliquèrent beaucoup par des prétentions réciproques à des droits acquis; elles durèrent pendant fort longtemps, et le plus souvent elles dégénérèrent en disputes âcres et en querelles d'autant plus vives que l'intérêt personnel, la vanité et les rivalités de corps se trouvaient également en jeu.

Le contrat du 10 janvier 1506, entre les barbiers pratiquant la chirurgie de la faculté de médecine, fut fait en haine des chirurgiens proprement dits. Aux termes de cet acte, la faculté promettait aide, protection et enseignement aux barbiers, à condition que ceux-ci, de leur côté, lui demeureraient soumis et se tiendraient dans sa dépendance. Par l'effet même de ces rivalités passionnées, les choses devaient rester ainsi en suspens et sans solution satisfaisante jusqu'en 1656, époque où les deux communautés se réunirent; celle des barbiers-chirurgiens ne devait être définitivement supprimée, dans l'intérêt bien entendu du public, que beaucoup plus tard, en 1743.

Ce fut encore pendant l'année 1506 que la faculté de médecine de Paris intenta un procès à des médecins étrangers. Ses conclusions tendaient à leur faire défendre d'exercer leur art dans la ville, s'ils ne se soumettaient auparavant à être examinés sur tout ce qui constitue la science de la médecine par une commission de docteurs choisis dans le sein de la faculté elle-même. L'affaire fut décidée en ce sens, et le parlement approuva par arrêt les prétentions de la faculté dans toute leur étendue.

Digitized by Google

La même année, 1506, les états généraux de Tours, convoqués par le roi, annulèrent le traité de Blois, qui donnait pour épouse à Charles de Luxembourg, depuis Charles-Quint, Claude de France, fille de Louis XII et d'Anne de Bretagne, avec la Bourgogne, la Bretagne et le duché de Milan pour dot. Les états décidèrent que la loi fondamentale du royaume interdisait toute aliénation du domaine de la couronne; ils supplièrent, en conséquence, le roi de vouloir bien rompre le traité de Blois et accorder la main de Claude à François d'Angoulême, depuis François Ier, alors héritier présomptif de la couronne. Une députation solennelle de la ville de Paris, conduite par le prévôt des marchands, vint joindre les vœux de la capitale à ceux des députés des autres villes formant les états. Louis XII se rendit d'autant plus volontiers à cette demande, qu'il l'avait lui-même provoquée par la réunion de l'assemblée de Tours. Il ne tarda pas à faire célébrer les fiançailles de sa fille avec François d'Angoulême, et l'intégrité du royaume, de même que son indépendance, fut ainsi assurée. Dans cette session, les états de Tours déclarèrent solennellement que, pour avoir donné la paix à ses sujets, remis le quart des tailles et nommé partout de bons juges, le roi Louis XII devait être appelé le *père du peuple*, beau nom que la postérité lui a confirmé.

L'année suivante (1507), le roi retourna en Italie. Depuis la fin de 1503, le siége de saint Pierre était occupé par Jules II. Ce pape avait un caractère ferme et conservait, malgré son âge avancé, une énergie indomptable. Du haut de la chaire pontificale, il voyait avec peine les divers gouvernements de l'Europe chrétienne n'avoir d'autre règle en politique que leur propre intérêt, apprécié et interprété par eux-mêmes, et ne tenir aucun compte, dans leur conduite, des principes éternels de la morale et de la religion proposés par l'Église. Cette tendance dissolvante et antisociale lui faisait redouter, pour un avenir prochain, un fractionnement schismatique de l'huma-

Digitized by Google

nité chrétienne en gouvernements, en villes, en familles et même en individus séparés les uns des autres et sans lien commun d'union. Dans ce danger pressant, le centre de l'unité religieuse, le trône où siégeait le chef suprême de l'Église catholique, lui paraissait seul capable d'arrêter cette anarchie morale des différents gouvernements et de maintenir l'unité sociale parmi les peuples chrétiens. Mais pour remplir cette grande tâche et jouer ce rôle sublime dans le monde, il fallait que l'Église catholique fût partout respectée, considérée et obéie : elle devait donc nécessairement être libre et indépendante. Voilà ce que, presque seul alors parmi tous les souverains d'Italie et même d'Europe, le pape Jules II comprenait et voulait de toutes ses forces. Tel fut le motif qui en fit l'adversaire indomptable des prétentions armées du roi de France sur certaines parties de la péninsule. On le vit diriger constamment ses pensées, ses actes et son énergie vers un seul but, sans jamais s'en détourner : celui de repousser les Français au delà des monts et de délivrer l'Italie. Ses vues étaient grandes et patriotiques; l'histoire doit le blâmer toutefois d'avoir eu souvent recours à l'intrigue pour réaliser son projet, et surtout d'avoir quelquefois oublié que le successeur de saint Pierre ne doit jamais se servir par lui-même et en personne du glaive d'Alexandre, d'Annibal et de César.

La guerre impolitique de Louis XII en Italie ne manqua pas de réagir sur la France et de troubler jusqu'à un certain point sa tranquillité. L'activité infatigable de Jules II était parvenue à former une ligue redoutable contre les Français. Plusieurs ennemis puissants menaçaient de différents côtés les frontières du royaume; afin de mettre ses États à l'abri de toute insulte possible pendant son absence, Louis XII voulut que les citoyens des villes s'exerçassent au maniement des armes, et que ceux de la capitale donnassent l'exemple. En conséquence, le premier président au parlement se rendit à l'Hôtel-de-Ville; il y fit connaître les ordres du roi, qui pres-

Digitized by Google

crivait à tous les habitants de Paris, à leurs enfants et domestiques, des exercices réguliers à l'arc, à l'arbalète et à la couleuvrine, pendant les jours de fête. On distribua aussitôt des armes aux bourgeois, et on assigna aux différents corps de métiers des lieux où ils devraient se réunir, hors des murs. Le roi mit également à contribution les principales villes du royaume pour former une flotte et rétablir ainsi ses forces navales, qui se trouvaient sensiblement diminuées. Au mois de janvier 1508, le sire de Montmorency vint à l'Hôtel-de-Ville de Paris et demanda à la ville, au nom du prince, un navire de quatre cents tonneaux. Le corps municipal se rendit au désir du roi; mais il le fit prier de vouloir bien se contenter d'un vaisseau de deux cents tonneaux.

Henri VIII, roi d'Angleterre, fut attiré quelque temps après dans la ligue des souverains formée contre la France par Jules II. Le bruit ne tarda pas à se répandre que ce prince faisait dans son île de grands préparatifs de guerre, afin d'opérer prochainement une descente sur les côtes de la Normandie. A cette occasion, Louis XII prescrivit aux différentes villes du royaume des mesures générales de défense. Il leur ordonna surtout de fondre de l'artillerie. A Paris, le premier président au parlement se rendit encore à l'Hôtel-de-Ville pour y donner connaissance des nouveaux ordres du roi. Sans compter l'artillerie, qu'il demandait à la ville elle-même, le prince prescrivait à chaque confrérie et communauté d'en fabriquer quelques pièces particulières, sur lesquelles elles mettraient leurs devises. Les frais de cette fonte devaient être pris sur les deniers des confréries, même sur ceux des repas qui se donnaient aux réceptions. En outre, le corps de ville était chargé de faire réparer tout de suite les murailles, d'inspecter avec soin les moyens de défense de Paris, et d'examiner s'il ne serait pas nécessaire de faire de nouveaux boulevards. Conformément aux ordres du roi, l'on visita soigneusement tous les murs de clôture. Dans quelques endroits, les remparts

Digitized by Google

étaient détruits : on les rétablit ; dans d'autres, il n'existait aucun moyen de défense : on y construisit des fortifications avec des fossés. Tous ces travaux furent exécutés à la diligence du prévôt des marchands et des échevins, et aux frais des habitants. On eut soin, en même temps, de raser les buttes et voiries qui environnaient Paris et dont la hauteur commandait la ville. Il fut question également de rétablir l'ancien cours de la rivière de Bièvre et de la faire passer dans l'intérieur du mur d'enceinte ; mais l'exécution de ce projet, quand on l'examina à fond, présenta des difficultés si grandes qu'on le renvoya à l'étude, et on l'ajourna indéfiniment.

Au milieu du mouvement que ces préoccupations et ces travaux occasionnaient dans Paris, le roi écrivit, le 3 mai 1512, au prévôt des marchands et aux échevins, pour leur ordonner de faire une inspection générale et une grande revue des habitants de la ville. Afin d'aviser aux moyens d'exécuter cet ordre, l'on réunit dans la chambre du conseil, au palais, une assemblée où se trouvèrent des officiers du parlement et de la chambre des comptes, les deux lieutenants civil et criminel du prévôt de Paris, le prévôt des marchands, les échevins, les conseillers et quarteniers de la ville. Il fut arrêté que les commissaires du Châtelet feraient l'inspection des soixante et une bannières ou compagnies des gens de métiers ; que les lieutenants civil et criminel prendraient le même soin pour toutes les personnes qui appartenaient au Châtelet ; que le prévôt des marchands et les échevins procéderaient à l'inspection des quarteniers, cinquanteniers, dizeniers, archers, arbalétriers, officiers de la ville, francs bourgeois et marchands ne tenant pas boutique ; enfin, que de leur côté le parlement et la chambre des comptes visiteraient les officiers et les autres personnes qui dépendaient de leurs cours respectives. L'Université et le chapitre de Notre-Dame furent invités à se conformer à la mesure générale ; on chargea le prévôt des mar-

Digitized by Google

chands et les échevins de requérir les abbés et prieurs des différents couvents et églises collégiales d'avoir à fournir de hommes au nom de leurs communautés. Cette inspection générale fit reconnaître que la ville ne possédait pas une quantité d'armes suffisante pour tous ses habitants, dont le nombre s'était beaucoup augmenté depuis quelques années surtout. Il fut décidé, en conséquence, qu'on en achèterait à Milan. A l'occasion de cette inspection et de cette revue, les habitants de Paris qui tenaient des fiefs craignirent de se voir contraints de servir dans les armées royales ou d'être obligés de donner la moitié de leurs revenus féodaux à des hommes qui feraient le service à leur place; une lettre du roi vint dissiper leurs alarmes. Le prince y déclarait qu'il maintenait toutes les exemptions dont jouissaient les Parisiens et qu'il respectait leurs priviléges; que leur service militaire se ferait dans l'intérieur des murs et se bornerait à la défense de la ville. Mais en donnant cette assurance aux habitants de Paris, le roi leur demandait en même temps un prêt de 40,000 livres, qui lui fut accordé. Un des principaux projets qu'on avait arrêtés pour la défense et la fortification de Paris, était de creuser de nouveau les anciens fossés et d'y faire entrer l'eau de la Seine, sans interrompre toutefois ni empêcher le cours ordinaire de la navigation. Afin d'assurer l'exécution de cette grande entreprise, ainsi que celle des autres travaux projetés, le roi accorda, pour six ans, au prévôt des marchands et aux échevins, la levée de 6 deniers par livre sur la vente, à Paris et dans les faubourgs, du poisson de mer salé, celle de 16 sols parisis sur chaque *letz* du même poisson qui passerait par la ville pour être amené ailleurs, et de 10 sols tournois pour chaque *prise* de sel conduit en remontant la Seine.

Pendant les années 1510, 1511 et 1512, l'Université de Paris joua un certain rôle dans les affaires ecclésiastiques, auxquelles donnèrent naissance les vifs démêlés du pape et de Louis XII. Jules II opposait, avec une persévérance éner-

Digitized by Google

gique, ses propres armes et les armes des princes qu'il avait ligués, aux prétentions du roi de France sur Naples et la Lombardie. Louis XII se décida à lui faire la guerre ; mais il voulut auparavant s'assurer de l'assentiment et de l'approbation de l'Église gallicane. S'autorisant d'un acte qui avait été dressé au conclave où Jules II fut élu pape, et qui fixait à deux ans de là la tenue d'un concile œcuménique, à l'effet d'opérer des réformes dans la discipline de l'Église, il réunit lui-même à Tours, en septembre 1510, les prélats de la France avec des théologiens, des jurisconsultes et les députés des chapitres et des universités du royaume ; les envoyés de l'Université de Paris y étaient les plus nombreux et les plus considérés pour leur science. Le roi consulta l'assemblée sur la légitimité de la guerre qu'il se proposait de faire au pape, sur la valeur des censures prononcées contre lui-même, et sur l'intention où il était de se soustraire à l'obéissance du souverain pontife, qu'il appelait son ennemi mortel. La réponse des prélats et docteurs fut telle que Louis XII la désirait ; toutefois, ayant grand soin de séparer le temporel du spirituel, ils n'approuvèrent la soustraction à l'obédience du pape qu'autant qu'elle ne serait pas générale et qu'elle se bornerait à ce qui paraîtrait nécessaire pour défendre les *choses temporelles* du roi, qui, selon eux, se trouvait alors injustement attaqué. Quelque favorable à Louis XII que fût la réponse de l'assemblée de Tours, ce prince ne fut pas satisfait ; ses projets allaient plus loin : il voulait convoquer un concile général auquel le pape fût cité à venir rendre compte de sa conduite. S'appuyant sur l'acte précité du conclave, ainsi que sur une déclaration solennelle de la faculté de théologie de Paris, portant que le souverain pontife était obligé d'assembler un concile tous les dix ans, et qu'au défaut du pape, l'Église avait le droit d'y suppléer, il s'entendit avec l'empereur Maximilien pour atteindre son but. Les efforts combinés des deux princes attirèrent à eux un certain nombre d'évêques et sept cardinaux.

Digitized by Google

Ils convoquèrent tous ensemble, par une bulle, le concile général à Pise, pour le mois de septembre 1511, et citèrent le pape à y comparaître. Cette bulle fut appuyée par une ordonnance collective du roi et de l'empereur, qui prescrivait son exécution. A cette époque l'influence des conciles sur les peuples de la chrétienté était immense. Ajoutons que depuis plus de cent ans, l'Église tout entière soupirait après de grandes réformes intérieures, et qu'elle ne pouvait guère les attendre que d'un concile œcuménique : aussi le pape, pour faire droit aux vœux si légitimes de la catholicité tout entière et pour paralyser en même temps les manœuvres et les mauvais desseins de ses ennemis, indiqua-t-il aussitôt lui-même un concile général à Rome, dans l'église de Saint-Jean-de-Latran. L'assemblée de Pise, toutefois, ne laissa pas de s'ouvrir, mais il ne s'y trouva que des prélats français avec quelques-uns des cardinaux qui l'avaient convoquée dans la bulle. Soutenue mollement par l'empereur, elle ne produisit aucun effet, et vint, quelque temps après, expirer de langueur à Lyon. D'après l'invitation expresse des cardinaux convocateurs, et sur les ordres formels du roi, l'Université de Paris avait député au concile de Pise un certain nombre de ses docteurs, parmi lesquels on remarquait Geoffroi Boussard et le chancelier de l'Église de Paris; mais les destinées de cette assemblée ne leur permirent guère d'y faire usage de leur savoir et de leurs lumières : leurs travaux, à cette occasion, paraissent s'être bornés à la réfutation d'un livre qui fut publié contre ce concile par Thomas de Vio, surnommé Caiétan, parce qu'il était né à Gaëte.

Louis XII lui-même ne tarda pas à comprendre l'énormité de la faute qu'il avait faite en formant et en soutenant, lui souverain laïque, un conciliabule contre le chef de l'Église universelle, qui présidait le concile œcuménique, et en engageant ainsi une partie de l'Europe dans un schisme redoutable dont les suites auraient été terribles. Éclairé par les

Digitized by Google

bons conseils et la réflexion, il abandonna l'assemblée de Pise et reconnut le concile de Latran. Un retour au bien et à la raison, dans l'ordre moral et religieux, en amena un autre dans l'ordre politique. Depuis quelque temps l'expérience, cette rude maîtresse des hommes, faisait sentir à Louis XII qu'il avait commis également une grande faute en voulant exécuter un projet dont l'exécution était impossible. Ses tentatives laborieuses d'établissement en Italie, sans qu'il possédât des forces suffisantes pour y intimider constamment ses adversaires et pour y inspirer en même temps une confiance continuelle à ses alliés, lui faisaient voir tous les princes de la péninsule, amis et ennemis, changeant de desseins, d'engagements et de vues à chaque événement favorable ou désavantageux aux armées françaises. Leur politique était constamment flottante ; par suite, celle de Louis l'était aussi : de là des embarras interminables, des difficultés toujours nouvelles, et une faiblesse incessante. Cette fausse position mettait les affaires du roi dans un état critique et devant nécessairement amener des revers. L'année 1514 fut en effet pleine de désastres. Dans l'espace de quatre à cinq mois les armées françaises furent battues à Novarre par les Suisses, et à Guinegate par les Anglais et les Allemands ; bientôt elles durent évacuer Térouane et Tournai. D'un autre côté, le roi d'Écosse, Jacques IV, allié de Louis XII, était aussi vaincu par les Anglais à Flowden, dans le Northumberland. Tous ces revers, arrivés coup sur coup, ouvrirent les yeux au roi : il changea de politique, et parvint à dissoudre la ligue qui le ruinait, en donnant une satisfaction raisonnable à chacun des princes qui la composaient. Ainsi se terminèrent les expéditions de Louis XII en Italie. Leur principal résultat fut de donner une meilleure organisation à l'armée française et d'y établir une discipline ferme que n'auraient jamais pu créer des ordonnances royales. L'infanterie, exercée et conduite par le chevalier Bayard et d'autres bons capitaines, y prit enfin le rang

Digitized by Google

qui lui appartenait. La subordination des corps remplaça l'indépendance indisciplinable des bandes. Les traditions et les mœurs militaires se formèrent. Peu à peu la noblesse s'habitua à ne connaître d'autre drapeau que celui de la France et du roi. Les campagnes, délivrées désormais du brigandage des gens de guerre, virent refleurir l'agriculture ; par suite, le bien-être général s'augmenta et la population s'accrut, conformément à la loi économique, qui la proportionne toujours aux moyens de subsistance.

De sages mesures que le roi ne cessait de prendre pour l'administration intérieure du royaume, et de bonnes dispositions législatives qu'il étendait à toute la France, venaien encore augmenter la prospérité générale. Depuis l'année 1511, une commission spéciale d'hommes choisis dans les trois ordres de l'État travaillait, sous la direction de Thibaut Baillet, président au parlement, à une rédaction nouvelle des coutumes de la prévôté et vicomté de Paris. Cette révision, que le roi lui-même avait ordonnée, s'opérait dans une des salles du Châtelet ; elle fut terminée en 1514. Le parlement fit alors examiner à fond tout le nouveau travail par deux de ses membres, Nicole Brachet et Germain Chastelier. Après qu'il eut subi ces épreuves, les greffiers du Châtelet obtinrent le privilége de le vendre pendant deux ans, sous le titre de *Coutumes de Paris*. On trouve à cette époque une autre permission privilégiée donnée par le parlement à Jean Gourmont, pour l'impression et la vente d'un livre composé à la louange de Paris, par un certain Jean Le Fèvre, sous le titre latin *Cleopolis, de celeberrimæ Parisiorum urbis laudibus.*

Au commencement de la même année (1514) la reine Anne de Bretagne mourut à Blois, à l'âge de trente-sept ans. Son corps fut apporté à Notre-Dame-des-Champs, dans le faubourg Saint-Jacques, à Paris ; il y resta exposé deux jours, après lesquels on le transféra à la cathédrale : là fut célébré un ser-

Digitized by Google

vice solennel où un religieux jacobin, Jean Petit, confesseur du roi, prononça, du haut de la chaire, l'éloge funèbre de la princesse défunte. La cérémonie de la translation du corps à Saint-Denis, et des obsèques, se fit le lendemain avec la plus grande magnificence.

Louis XII ne demeura pas longtemps dans le veuvage; moyennant de grandes concessions, faites surtout en argent, il obtint la main de Marie, sœur du roi d'Angleterre, Henri VIII. La cérémonie nuptiale eut lieu le 9 octobre 1514, à Abbeville, où Louis était allé attendre la princesse; ensuite le couronnement se fit à Saint-Denis, et, le 6 novembre, la nouvelle reine de France entra dans sa capitale au milieu de la plus grande pompe. Pour rendre honneur au roi Louis XII, qu'ils aimaient, les Parisiens déployèrent en cette occasion toute la magnificence qu'ils avaient coutume de faire paraître aux entrées solennelles des souverains de la France dans leur ville. Nous ne parlerons pas ici des détails de cette journée, qui se trouvent exposés fort au long dans le cérémonial français; nous nous bornerons à dire que pendant un mois entier on ne vit dans Paris que tournois, fêtes et festins. Marie était, dit-on, la plus belle princesse de l'Europe. Louis, âgé alors de cinquante-trois ans, avait une santé fort délicate; oubliant pour elle son âge et sa faiblesse, il changea sa manière de vivre en toutes choses; ses heures de repas et de sommeil furent interverties. Sa constitution délabrée ne put tenir à ce régime nouveau : au bout de deux mois et demi de mariage il mourut au palais des Tournelles, le 1er janvier 1515. Pendant dix jours le corps demeura exposé dans une des salles de l'hôtel, le visage découvert; un sceptre était placé dans sa main droite, et une main de justice dans la gauche. Un public nombreux circulait lentement et avec un silence de deuil dans la salle funèbre. A chacune des deux portes se tenaient trois archers de la garde, pour maintenir l'ordre et faire avancer. Quand le jour du convoi fut arrêté, les vingt-quatre crieurs

Digitized by Google

de Paris, en grande tenue de deuil, parcoururent la ville en criant : « Priez Dieu pour l'âme du roi, Louis XII, père du peuple ; il sera porté aujourd'hui à l'église de Notre-Dame, et inhumé demain à Saint-Denis. » On tendit de noir toutes les rues où devait passer le convoi. La translation du corps au sépulcre eut lieu le lendemain avec une pompe dont on peut voir les détails dans les *Archives de l'histoire de France* (t. II). Ce qu'il y avait de plus remarquable aux obsèques de Louis XII, c'est que le deuil était général, et la tristesse dans tous les cœurs.

L'histoire a placé ce prince parmi les meilleurs rois de France, et les générations n'ont pas cessé, depuis, de bénir sa mémoire. En effet, dans toutes les branches de l'administration intérieure, ses efforts tendirent constamment au bonheur du peuple, et ils ne furent pas sans résultats. L'ordre régna, sous son gouvernement, dans tout le royaume ; du nord au sud, jamais les propriétés n'avaient été plus respectées, ni les routes plus sûres. L'état florissant de l'agriculture et, par suite, l'accroissement remarquable de la population, avaient fait augmenter l'industrie et le commerce. La sollicitude avec laquelle Louis XII travailla à assurer le bien-être des masses, et les fortes garanties de sécurité que de sages règlements vinrent donner aux transactions, imprimèrent à la production et au négoce un élan vigoureux qui ne devait plus s'arrêter. « On ne bâtit plus de maison sur rue, dit un auteur de l'époque, qui n'eût boutique pour marchandise ou pour art mécanique. Pour un gros marchand qu'on trouvait à Paris du temps de Louis XI, on en trouva cinquante sous Louis XII ; et ils faisaient moins difficulté d'aller à Rome, à Naples, à Londres et ailleurs, au delà de la mer, qu'ils n'en faisaient autrefois d'aller à Lyon et à Gènes. »

Depuis plusieurs siècles déjà, et surtout depuis le règne de Charles V, tout le haut commerce de Paris se trouvait divisé entre six professions principales fortement organisées, qu'on

Digitized by Google

appelait les six corps de marchands : c'étaient les drapiers, les épiciers et apothicaires, les pelletiers, les merciers, les bonnetiers et les orfévres. Chaque corps était gouverné par six maîtres et gardes, que les membres du corps lui-même choisissaient parmi les plus probes et les plus intelligents d'entre eux. Les maîtres demeuraient chargés de faire observer les statuts, d'entretenir la discipline et de veiller à la conservation des priviléges ; leur administration durait ordinairement deux ans. Dans l'exercice de leurs différentes fonctions et dans les cérémonies publiques, ils étaient revêtus de costumes uniformes d'honneur, et occupaient des places distinguées. Ils portaient le dais sur la tête des rois et des reines aux entrées solennelles des souverains dans Paris. A l'occasion des événements considérables, ils étaient admis à complimenter officiellement le roi, comme les grands corps de l'État, et ils venaient immédiatement après le corps de ville. Sans parler des places de marguilliers et de commissaires des pauvres, qu'ils remplissaient sur toutes les paroisses de Paris, on les admettait aux fonctions d'administrateurs des hôpitaux, conjointement avec les personnes les plus éminentes de l'Église et de la magistrature. Dans la cité, ils administraient eux-mêmes la justice consulaire et disposaient de tous les emplois dépendants de cette juridiction. C'était ordinairement parmi eux qu'on choisissait les échevins et le prévôt des marchands, formant le bureau de la ville. Ces honneurs et distinctions se trouvaient en rapport avec le rôle important que jouaient les six corps de marchands dans la cité. Tout le commerce parisien passait par leurs mains ; ils étaient ainsi comme la source et le canal d'où arrivaient à la ville les fortunes aisées de même que la magnificence de la richesse. Il y avait en outre dans tous les quartiers de la capitale une multitude de gens qu'ils employaient pour leur négoce ou qui dépendaient d'eux. Ces six corps formaient entre eux une grande association étroitement unie, qui avait pour devise un Hercule assis et s'efforçant en vain de rompre

Digitized by Google

un faisceau, avec la légende au-dessous : *Vincit concordia fratrum.* Elle veillait avec soin au bien du commerce en général, et en même temps à la conservation soit des priviléges communs à l'association tout entière, soit des prérogatives propres à chaque corps en particulier. Quand l'intérêt des affaires communes le demandait, les trente-six maîtres ou gardes s'assemblaient sur la convocation du grand-garde de la draperie, qui présidait la réunion comme chef du premier corps. Les résolutions étaient prises à la pluralité des voix et demeuraient consignées sur le registre des délibérations, qu'on tenait soigneusement et que l'on conservait dans les archives du bureau avec les titres communs à l'association. Chaque corps de marchands avait, en outre, sa maison particulière et son bureau spécial, où se réunissaient ses assemblées et où l'on gardait ses titres. Sauf quelques modifications de peu d'importance, l'organisation des six corps de marchands resta la même jusqu'en 1776, et l'institution ne disparut dans son ensemble qu'à la révolution de 1789.

Pendant le règne de Louis XII, et surtout dans les dernières années de la vie de ce prince, l'accroissement incessant de la population à Paris, donna une certaine impulsion à la construction de maisons nouvelles; mais, à l'exception du pont Notre-Dame, dont nous avons déjà parlé, on n'y fit aucun monument public proprement dit : seulement l'hôtel de Cluny fut rebâti en 1505, suivant quelques auteurs, par Jacques d'Amboise, et en 1490, suivant d'autres. Cet hôtel, dont nous possédons encore des restes remarquables, était occupé par les abbés de Cluny, quand leurs affaires les appelaient à Paris. Il était situé rue des Mathurins-Saint-Jacques, et tenait à l'ancien palais romain des Thermes. Nous aurons occasion d'en parler avec quelques détails dans la seconde partie de ce volume.

L'on fit encore, sous Louis XII, des réparations importantes aux deux aqueducs de Belleville et des Prés-Saint-Gervais,

Digitized by Google

qui alimentaient les fontaines publiques de la rive droite de Paris. Ces fontaines étaient alors au nombre de quinze, tant dans la ville que dans les faubourgs. L'aqueduc de Belleville en alimentait cinq : celle des rues Sainte-Avoye et Barre-du-Bec, celles de la porte Baudoyer ou Baudet et de Saint-Julien, la fontaine Maubuée et celle de la rue Salle-au-Comte, qui porta pendant longtemps le nom de son fondateur, Henri de Marle, chancelier de France. Dix autres étaient alimentées par les eaux plus abondantes des Prés-Saint-Gervais : c'étaient celles de la rue des Cinq-Diamants, des Halles, des Innocents, du Ponceau, de la Reine, de la Trinité, de Saint-Lazare, des Filles-Dieu, du Temple et des Cultures-de-Saint-Martin. Ces trois dernières étaient, avant Charles V, hors des murs de Paris. Après le règne de ce prince, elles se trouvèrent renfermées dans l'enceinte de la ville.

L'avénement de François Ier à la couronne de France (1er janvier 1515) annonça à l'Europe la complète transformation qui, depuis plus d'un siècle, s'opérait lentement dans les idées et dans les passions des masses, et signala au monde civilisé le passage définitif du moyen âge aux temps modernes. A cette époque tout semblait concourir pour seconder ce grand mouvement des esprits : une activité inquiète et une agitation sans fin, des besoins nouveaux, une soif ardente de développements, et enfin la diffusion incessante des connaissances de l'Orient que les Grecs fugitifs avaient apportées en Occident, après la prise de Constantinople, tels étaient, aux yeux des hommes clairvoyants, les indices certains d'une rénovation générale. On voyait l'Europe occidentale, et surtout la France, qui en est le cœur, prendre d'autres mœurs, avec une politique nouvelle, et s'élancer audacieusement dans des voies jusqu'alors inexplorées. François Ier fut la représentation fidèle de ce grand mouvement qu'on a appelé renaissance, et mérita de donner son nom à son époque. Jamais prince n'eut plus que lui les mœurs, le génie, les vices et les vertus de la nation qu'il gou-

Digitized by Google

verna. Impétueux, libéral, populaire, inconsidéré et ne respirant que l'honneur, entendu à la manière des anciens chevaliers, il fit aimer jusqu'à ses vices et à ses défauts qui tenaient ordinairement à quelque qualité estimable. Il commença son règne par la conquête du Milanais, et cette expédition, qui ouvrait la carrière à une longue suite d'affaires difficiles et malheureuses, fut regardée en France comme l'augure d'une prospérité sans bornes. Aux yeux des Français, aussi ambitieux et imprudents que pleins de courage et d'audace, l'ambition inconsidérée de François Ier et ses entreprises téméraires furent des marques de sagesse et des titres de gloire. La nation tout entière courut ainsi au-devant du joug, et l'empire du souverain devint d'autant plus absolu, qu'il ne restait plus de trace de l'ancienne puissance politique des princes et des seigneurs apanagés : ces grands feudataires, si redoutables sous Charles V, Charles VI et Charles VII, n'avaient pas eu l'art de former, pour parer les coups de Louis XI, un ensemble permanent et un corps bien uni dont tous les membres eussent un intérêt commun et solidaire. Trop égoïstes et trop accoutumés à mépriser les lois pour pouvoir s'entendre et suivre un système de gouvernement, ils s'étaient constamment tenus en hostilité les uns contre les autres; chacun d'eux n'avait songé qu'à ses intérêts particuliers, sans se préoccuper des intérêts généraux du corps entier, ni même de l'avenir : c'est là ce qui avait ruiné peu à peu leur autorité, et ce qui avait fini par les livrer entièrement à la royauté.

La chute de la puissance des grands seigneurs avait fait faire un grand pas à la formation de l'unité française; par suite, elle avait beaucoup contribué aussi au développement du tiers état, c'est-à-dire de la partie du peuple qui constituait la force réelle de la nation et du pays. C'est ainsi qu'au commencement du règne de François Ier, la royauté, et même la royauté absolue, en France, se trouvait, par la force des choses, l'instrument du progrès et de la civilisation.

Digitized by Google

La victoire de Marignan produisit un effet immense sur l'Europe entière et eut des résultats qui augmentèrent encore le pouvoir royal, déjà si grand en France. Au premier rang, parmi ces résultats, il faut placer le concordat du pape Léon X et de François Ier, qui remplaça la pragmatique sanction de Charles VII. Cet acte fait époque dans les annales de la politique, aussi bien que dans celles de l'administration ecclésiastique. Les élections canoniques y sont supprimées. La présentation aux dignités de l'Église et aux bénéfices vacants est attribuée au roi; mais le pape demeure libre d'agréer ou de repousser les candidats présentés à son choix. Du reste, toutes les conditions de grades, de capacité et de moralité dans les candidats s'y trouvent déterminées avec le plus grand soin. Le pape consent à la suppression des grâces expectatives dans tout le royaume; il ne se réserve que le droit de nommer des chanoines dans les chapitres où l'on ne peut posséder ni dignités ni offices, sans avoir ce titre. Des articles particuliers règlent le temps des études nécessaire pour acquérir les grades, tant dans les facultés de théologie que dans celles de droit et de médecine; d'autres articles s'occupent de la discipline ecclésiastique et opèrent certaines réformes sur des points où elles étaient appelées par des besoins sentis. Le concordat eut un effet politique fort remarquable; il attribua au pouvoir royal une part bien plus grande dans le gouvernement de l'Église de France, que celle qu'il tenait des pragmatiques. Dès lors le roi nomma aux bénéfices ecclésiastiques, comme il nommait aux fonctions laïques des grands services de l'État. Toute la hiérarchie du clergé dut le reconnaître pour son chef, quant aux promotions et au temporel; les ecclésiastiques se trouvèrent ainsi placés dans une dépendance monarchique qui eut beaucoup de rapports avec celle où un grand nombre de causes, et surtout les guerres d'Italie, avaient déjà placé la noblesse. Quoique, à cette époque, le spirituel et le temporel ne fussent pas encore bien distincts l'un de l'autre, et que l'intervention

Digitized by Google

active du souverain dans l'administration cléricale y produisît souvent de la confusion, le concordat devait finir par être accepté en France et même, à la longue, par y réussir; son effet le plus immédiat et le plus apparent, était d'enlever les élections ecclésiastiques à la noblesse, entre les mains de laquelle elles étaient pour la plupart tombées; par suite, il substituait un clergé monarchique au clergé féodal, ce qui était alors considéré comme une conquête et un progrès.

Le concordat, promulgué par une bulle papale qui abrogeait en même temps la pragmatique sanction, reçu l'approbation solennelle du concile de Latran. Ce ne fut cependant pas sans beaucoup de peine que François Ier parvint à le faire recevoir en France, et il ne fallut rien moins que sa puissance absolue pour vaincre les nombreux obstacles qui surgirent contre son acceptation. Le cardinal Philippe de Luxembourg vint à Paris, en qualité de légat *à latere*, pour veiller à l'exécution de ce traité. L'Université de cette ville prenant aussitôt l'alarme, résolut de s'opposer à la vérification de ses lettres jusqu'à ce qu'il eût promis de ne rien entreprendre contre les libertés de l'Église gallicane, et en particulier contre la pragmatique sanction. Les docteurs ne s'en tinrent pas à cette résolution; ils s'adressèrent au parlement lui-même : l'un d'eux, dans une séance publique, exposa longuement tous les inconvénients du concordat et de la nouvelle législation. Ainsi l'Université de Paris, pour défendre la pragmatique, entrait résolûment en lutte ouverte avec les deux puissances les plus redoutables de l'époque, la puissance absolue du roi de France, et la puissance universelle du saint-siége. Elle se vit soutenue par les archevêques de Tours et de Sens, et par l'évêque de Beauvais. Ces prélats, ainsi que presque tous les évêques du royaume, redoutaient l'application du traité, soit à la collation des bénéfices, soit à ce qui concernait les autres parties de la juridiction ecclésiastique. Les lettres du cardinal-légat furent cependant enregistrées, d'après les ordres formels du prince, et ce

Digitized by Google

grand dignitaire de l'Église fit son entrée à Paris avec les solennités ordinaires. Quelques jours après le roi convoqua, dans la grand'chambre du parlement, un nombre considérable de magistrats, de prélats, de chanoines, de docteurs en théologie et de membres de l'Université; il vint présider l'assemblée en personne. Le chancelier Duprat porta la parole. Après avoir cherché à justifier un traité qui était en grande partie son ouvrage, il déclara que la volonté du roi était que le concordat fût ratifié et publié en France, et que le prince ordonnait au parlement d'enregistrer ce corps de discipline dans toute sa teneur. Quand le chancelier eut parlé, les évêques, chanoines et docteurs de l'Université se réunirent d'une part, et les présidents et conseillers de la cour de l'autre. Après avoir délibéré, chacun de leur côté, ils firent connaître leur résolution, qui ne fut pas telle que le roi l'aurait désirée. Le cardinal Gouffier de Boissy déclara, au nom du clergé et de l'Université, que cette grande affaire intéressait l'Église gallicane tout entière, et qu'il fallait l'assembler pour lui demander son avis. La réponse du parlement, portée par le président Baillet, fut moins décidée et moins catégorique : « La cour, dit-il, se conduira de manière que Dieu et le roi soient satisfaits. » Le roi ne consulta plus l'Université sur cette affaire; cela n'empêcha pas les docteurs de préparer des requêtes et de s'entendre avec les membres des autres universités du royaume pour repousser le concordat et maintenir la pragmatique.

Cependant François Ier supportait impatiemment tous ces retards, dans une affaire qu'il avait si fort à cœur. Il envoya au parlement son oncle, le bâtard de Savoie, frère naturel de sa mère, avec ordre de requérir de la cour l'enregistrement immédiat, et d'assister lui-même à la délibération. Les débats durèrent douze jours, après lesquels le parlement déclara, dans un arrêt solennel, qu'il ne devait ni enregistrer ni publier le concordat, qu'il fallait maintenir la pragmatique sanction; que, dans cette affaire, l'on ne pouvait se dispenser d'admettre

Digitized by Google

la requête des différentes universités de France qui demandaient à intervenir et à être entendues; et qu'en définitive, si le roi avait l'intention de faire accepter le concordat, il devait assembler l'Église gallicane, ainsi que l'avait fait Charles VII pour l'établissement de la pragmatique. En recevant cet arrêt, le roi demanda à voir les remontrances de la cour suprême : elles ne lui furent envoyées, à Amboise, que plusieurs mois plus tard. Les conclusions étaient toujours les mêmes. François Ier, dont elles contrariaient singulièrement le désir ardent et la volonté bien arrêtée, montra la plus vive indignation à leur lecture. Par son ordre, le seigneur de la Trémouille, son premier chambellan, se rendit aussitôt à Paris ; il vint déclarer au parlement que la volonté absolue du roi était que la cour enregistrât et publiât le concordat, sans différer et sans nouvelle délibération ; que si elle refusait d'obéir, le prince prendrait des moyens propres à l'en faire repentir. Le parlement céda, et promit de procéder dans trois jours à l'enregistrement commandé. Durant cet intervalle, l'Université fut appelée en corps au palais. Le premier président lui proposa d'admettre ses remontrances, ainsi que ses oppositions et appels contre le concordat; il lui assura en même temps que la publication de cet acte ne porterait aucun préjudice aux priviléges universitaires, et que, dans la pratique, le parlement continuerait à suivre toutes les dispositions de la pragmatique. Le doyen de Notre-Dame se présenta également au palais, avec les députés du chapitre ; il fit ses protestations devant toute la cour assemblée, et le président ordonna de les déposer aux archives du parlement pour servir au besoin de monuments et de témoignage contre le concordat. Enfin le 22 mars (1517), cette affaire grave, si longtemps débattue, se termina, et le concordat fut enregistré par la cour suprême. L'on écrivit sur la minute même de cet acte : « Lu, publié et enregistré sur le commandement très-exprès et plusieurs fois réitéré du roi, notre souverain seigneur, en présence du sieur de la Trémouille, son

Digitized by Google

premier chambellan, expressément envoyé par lui à cet effet. »

Mais cet enregistrement, fait sur les ordres menaçants du roi, ne changea d'abord ni les résolutions du parlement ni celles de l'Université. Deux jours après, la cour suprême, toutes les chambres réunies, réitéra solennellement ses protestations et appels, afin de prévenir les effets de son enregistrement. L'Université, de son côté, se montrait tellement irritée, qu'elle parlait de suspendre tous ses exercices, de fermer les écoles et de faire cesser les prédications dans les églises. Elle n'osa pas cependant en venir à ces moyens extrêmes, qu'elle employait si souvent autrefois; elle se borna à publier un acte d'appel au pape mieux informé et au futur concile légitime tenu librement et dans un lieu sûr. Cet appel fut signifié au doyen de Notre-Dame, et une invitation fut adressée à l'archevêque de Lyon, primat des Gaules, pour qu'il voulût bien convoquer l'Église gallicane et veiller au maintien de ses libertés. En même temps, le recteur fit défendre expressément aux imprimeurs et libraires jurés de Paris d'imprimer et de publier des exemplaires du concordat, sous peine de se voir retrancher du corps de l'Université. Cette défense fut affichée dans tous les quartiers de la ville. Le roi, qui était alors à Amboise, se montra fort irrité en apprenant ces mouvements. Il envoya aussitôt à Paris deux commissaires pour y réprimer les désordres, même par la force, et y maintenir l'obéissance aux lois. Il ordonna en même temps au parlement, par des lettres expresses, de rechercher les auteurs des affiches et de les punir selon la rigueur des lois. La cour suprême demeurait en outre chargée par le prince de publier une édition correcte du concordat, et d'en envoyer un certain nombre d'exemplaires à Amboise. Ces mesures, quoique exécutées avec beaucoup de ménagement et même de douceur par le parlement, ne laissèrent pas que d'exciter du tumulte dans la jeunesse des écoles. Le roi,

Digitized by Google

qui en fut informé, publia aussitôt des lettres patentes faisant défense expresse au recteur et aux autres membres de l'Université de Paris de s'assembler à l'avenir pour des choses qui concernaient l'État, la police et le gouvernement du royaume, ainsi que pour tout ce qui regardait les édits faits ou approuvés par le roi, sous peine d'être privés de leurs priviléges. Ces mesures énergiques firent disparaître les actes et les témoignages extérieurs d'opposition au concordat; mais elles ne purent pas supprimer les difficultés nombreuses qui, pendant plusieurs années, vinrent entraver sa mise à exécution. Longtemps encore on put voir que la pragmatique était toujours au premier rang dans l'estime du clergé et de la magistrature française.

Par la paix de Genève et le traité de Noyon, François Ier croyait avoir terminé la guerre en Italie et assuré pour toujours la possession du Milanais à la France; mais la mort de l'empereur Maximilien ne tarda pas à venir troubler cet ordre de choses. François se porta candidat à l'Empire et ne comprit pas, malgré les conseils du pape Léon X, que l'intérêt bien entendu de sa politique eût été d'appuyer l'élection de Frédéric le Sage. Ses compétiteurs furent Henri VIII, roi d'Angleterre, et surtout le jeune Charles d'Autriche, connu bientôt sous le nom de Charles-Quint. Depuis 1516, ce dernier prince se trouvait, par suite de la mort de Ferdinand le Catholique, maître de l'Espagne, des Pays-Bas, du royaume de Naples et des vastes contrées de l'Amérique, récemment découvertes, auxquelles Fernand Cortès et Pizarre allaient bientôt ajouter le Mexique et le Pérou, si importants alors par leurs riches mines d'argent et d'or. A la mort de Maximilien (1519) il hérita des provinces allemandes de la maison d'Autriche et de ses prétentions sur la Bohême et la Hongrie. Les grands électeurs, redoutant la puissance et la renommée du vainqueur de Marignan, mirent la couronne impériale sur la tête de Charles-Quint. Dès lors la force des choses, aggra-

Digitized by Google

vée par l'amour-propre blessé de François Ier, rendait inévitable une lutte à outrance entre la France et l'Empire. En effet, le nouvel empereur formait à lui seul une vraie coalition de peuples; ses immenses possessions entourant de tous côtés le territoire français, en menaçaient incessamment l'indépendance. Chacun des deux rivaux fit les plus grands efforts pour gagner à sa cause le roi d'Angleterre. A cet effet, François abandonna l'Écosse et négocia un mariage entre le dauphin et Marie, fille de Henri VIII. Mais à la célèbre entrevue du camp du Drap d'or, il blessa la susceptibilité vaniteuse du monarque insulaire. Charles-Quint, plus adroit, gagna le cardinal Wolsey, qui exerçait une influence irrésistible sur l'esprit de Henri, et par son intermédiaire, il parvint à conclure une alliance avec le prince anglais. Bientôt après éclatèrent, entre les deux monarques rivaux, ces hostilités qui devaient troubler l'Europe pendant un si grand nombre d'années. Du côté de la France, c'était alors une guerre purement défensive; jamais elle n'en avait entrepris de plus considérable et en même temps de plus légitime et de plus indispensable.

Toutes les villes du royaume durent contribuer soit à la formation des armées nombreuses qu'il fallut mettre sur pied, soit aux frais nécessaires pour les entretenir. Les Parisiens fournirent mille hommes de pied et payèrent, pendant un an, une taxe d'entrée sur le vin et sur les animaux au pied fourchu. Les différents corps des marchands s'en exemptèrent, en se soumettant à acquitter, le premier jour de chaque mois, les redevances suivantes : les drapiers, 12,000 livres; les merciers, autant; les épiciers et apothicaires, 3,500 livres; les pelletiers, 500; les bonnetiers, 800; les teinturiers, 600; les tanneurs, 100; les baudoyeurs, 200; les corroyeurs, 100; les marchands de *merrain,* 200; les orfévres et affineurs, 400; les changeurs, 150; les chapeliers et plumassiers, 100; les armuriers et fourbisseurs, 100; les potiers d'étain, 50; et les marchands de laine, 500. Cet argent ne suffit pas; pour s'en

Digitized by Google

procurer davantage le roi eut recours à divers moyens et expédients. Il vendit à Nicolas de Neuville, seigneur de Villeroy, à rachat perpétuel, pour lui et ses héritiers, les greffes de la prévôté de Paris, moyennant la somme de 50,000 livres. Il créa et vendit aussi, à diverses reprises, tant à Paris que dans les provinces, de nouvelles charges d'administration et de judicature. Une quatrième chambre tout entière fut établie dans ce but fiscal au parlement de Paris, et sa formation procura au roi une somme de 2,000 écus d'or pour chaque conseiller nouveau. Diverses parties du domaine furent également aliénées.

L'introduction de la vénalité dans les charges de l'ordre judiciaire porta un grand coup à la considération et même à la moralité de la magistrature ; elle devint un véritable malheur public, et donna lieu souvent à des abus scandaleux ; en même temps, dans la pratique, elle entraîna insensiblement la transmissibilité des charges moyennant certains droits annuels. L'on vit ainsi l'ancienne aristocratie judiciaire élective et se recrutant par elle-même céder peu à peu la place à une magistrature héréditaire qui, malgré ce qu'elle sut conserver encore de dignité dans l'exercice de ses fonctions, demeura cependant inférieure à la première, tant en principe et en fait que dans l'opinion publique. Le chancelier Duprat dirigeait alors entièrement l'administration intérieure du royaume.

Ce fut lui qui mit en jeu, au nom du prince, ces expédients pour lui procurer de l'argent. Toutes ses inventions financières toutefois ne furent pas également immorales et nuisibles : on lui dut la mesure par laquelle la dette publique se trouva fondée en France. Avant François Ier, les rois avaient souvent fait des emprunts, ou volontaires, ou forcés, mais toujours accidentels et temporaires. D'après les conseils de Duprat, François créa le premier des rentes perpétuelles payables annuellement sur le produit de la taxe du bétail à pied fourché vendu à Paris. On les appela *rentes de l'Hôtel-*

Digitized by Google

de-Ville, parce qu'on les payait à l'Hôtel-de-Ville de Paris. La première émission eut lieu le 27 septembre 1522, à douze pour cent d'intérêt ; elle n'était que de 200,000 livres (800,000 fr. environ). Le gouvernement comprit aussitôt la puissance du levier qu'il avait dès lors entre les mains; il sentit combien il lui importait, pour le conserver, de servir régulièrement la rente, et l'exactitude du payement acheva de fonder le crédit public. Bientôt, et à plusieurs reprises, de nouvelles émissions se succédèrent sous François Ier; elles furent accueillies avec faveur par la bourgeoisie parisienne que la confiance avait gagnée et qui trouvait commode une nature de biens portant sur des revenus nets et régulièrement payés par le receveur de la ville.

Les nécessités de la guerre avaient fait étendre partout l'augmentation des tailles et des taxes. Afin de se mettre en état de satisfaire aux exigences du fisc, un grand nombre d'habitants de la campagne vinrent s'établir à Paris. Pour divers autres motifs, depuis longtemps une foule de personnes de la province et même de l'étranger venaient également se fixer tous les ans dans la capitale. Aussi cette ville s'accroissait-elle à vue d'œil et s'étendait-elle incessamment. De toutes parts les propriétaires s'empressaient de couvrir de constructions les terrains, jusqu'alors vides, qui l'environnaient ; les maisons bâties se vendaient ou se louaient aussitôt, et de cette manière le périmètre extérieur des faubourgs allait en s'augmentant sans cesse. En 1520, Albiac, échevin de Paris, vendit le clos du Chardonnet, qui était attenant aux murs de l'Université. Les acquéreurs y continuèrent la rue Mouffetard et y firent, pendant l'espace de vingt ans, plusieurs autres rues qui joignirent à Paris la petite ville de Saint-Marcel et la mirent au nombre de ses faubourgs. Quelques années plus tard, les religieux de Sainte-Catherine, sur la rive droite de la Seine, vendirent aussi à des particuliers, et pour des prix très-élevés, ce qui restait encore de leur culture en terres et en vignes;

Digitized by Google

les clauses du contrat imposaient aux acquéreurs la condition d'ouvrir des rues sur toute la surface du terrain vendu et d'y élever partout des constructions; ce qui fut exécuté dans un court espace de temps. A peu près à la même époque, les jacobins de la rue Saint-Jacques donnèrent, à titre de cens et de rente, avec l'autorisation du roi, le clos de vignes de neuf arpents situé derrière leur couvent, à la charge d'y bâtir des maisons : c'est ainsi que se formèrent les rues Saint-Dominique, Saint-Thomas et autres, dans le quartier de l'Université. Ce fut encore vers ce temps que l'on construisit le bas de la place Maubert, le quai de la Tournelle et une partie de la rue de la Bûcherie, sur des terrains qui jusqu'alors étaient demeurés vagues et sans emploi. Le grand hôtel Saint-Paul, bâti autrefois par Charles V, et devenu si fameux à la fin du XIVe siècle et au commencement du XVe, était depuis longtemps abandonné et tombait en ruine, faute d'entretien. On le vendit à des particuliers avec ses vastes dépendances, qui occupaient tout le terrain compris entre la rue Saint-Antoine et la rivière, depuis la rue Saint-Paul jusqu'à celle du Petit-Musc. Tout ce grand espace fut divisé en rues et couvert de maisons. Ces accroissements de la ville, amenés par l'augmentation incessante de la population, eurent lieu successivement durant tout le cours du long règne de François Ier, et même pendant quelques années au delà de ce prince. Le commencement du château des Tuileries date de 1519. Louise de Savoie, mère du roi, habitait alors le palais des Tournelles, au Marais. Voyant sa santé altérée depuis quelque temps, elle en attribua la cause à la situation basse et marécageuse de ce lieu, et au voisinage des égouts et immondices de la ville. Les médecins la déterminèrent à aller passer quelque temps dans une grande maison entourée de jardins que Nicolas de Neuville, secrétaire des finances, possédait sur la route du bois de Boulogne, au bord de la rivière et près de la porte Saint-Honoré, dans le faubourg de ce nom. La situation saine et le

Digitized by Google

bon air de cette habitation rendirent promptement la santé à la princesse. Le roi en fit aussitôt l'acquisition et donna en échange à de Neuville le château et le parc de Chantelou, situé sous Montlhéry, près de Chartres. Cette maison de plaisance occupait tout le grand espace où sont aujourd'hui le château et le jardin des Tuileries.

La ville se trouvait alors divisée régulièrement en seize quartiers, placés sous la surveillance ordinaire de commissaires de police, dont François Ier porta le nombre de seize à trente-deux. Le parlement, nous l'avons déjà vu, avait la surintendance générale de la police, des approvisionnements, et même de l'administration; il déléguait souvent deux de ses membres par chaque quartier pour y veiller soit au maintien, soit au rétablissement de l'ordre. Dans les circonstances graves, il tenait des assemblées générales de police où étaient appelés l'évêque, les chanoines, les deux prévôts, les échevins et les quarteniers. Le prévôt de Paris faisait exécuter les ordres du roi et les arrêts du parlement. Il n'avait plus à cette époque le commandement militaire de la ville, qui se trouvait entre les mains du gouverneur de l'Ile-de-France. Ses attributions ne s'étendaient guère au delà de ce qu'embrasse la surveillance ordinaire de la police et l'exécution des mesures prises par l'autorité supérieure dans les cas extraordinaires. Quoique premier magistrat et chef naturel du Châtelet, il ne pouvait, en sa qualité d'homme d'épée, ni y présider, ni y juger; mais il avait sous lui deux lieutenants ordinaires, hommes de robe, l'un *civil*, l'autre *criminel*, qui exerçaient les fonctions de présidents de ce tribunal, composé de vingt-quatre conseillers. Sous François Ier les charges de ces deux lieutenants furent érigées en titres d'office; ils devaient être gradués. Le prévôt des marchands, magistrat populaire et choisi par l'élection, était alors chargé des affaires commerciales, des approvisionnements, de la petite voirie, de la police dans les ports et sur la rivière. Il était assisté d'un bureau composé de quatre

Digitized by Google

échevins, d'un greffier, d'un receveur et de vingt-six conseillers, avec dix sergents. La garde bourgeoise avait pour chefs seize commandants de quartiers ou quarteniers, quarante cinquanteniers et deux cent cinquante-six dizeniers. Trois compagnies soldées d'archers, d'arbalétriers et d'arquebusiers, avec cinq cents hommes de pied, formaient le guet royal, qui se trouvait placé tout entier sous les ordres du chevalier du guet. Ces forces publiques, établies pour le maintien de l'ordre, pouvaient au besoin et dans des cas graves, requérir l'assistance des sergents du Châtelet et des gardes de la connétablie.

Malgré les garanties d'ordre que donnaient ces institutions, la tranquillité, nous avons eu occasion de le voir, était souvent troublée dans la ville. Les fréquents conflits d'autorité, et, par suite, le manque d'unité dans les diverses parties de l'administration de la police, en étaient la cause. Les questions en cette matière se présentaient journellement sous deux aspects à la fois : elles paraissaient se rattacher également à l'ordre civil et à l'ordre criminel ; de là naissaient des prétentions réciproques et des revendications des deux lieutenants du prévôt royal. Ces conflits fâcheux se produisant à chaque instant dans un genre d'affaires qui demande surtout des décisions promptes, faisaient souffrir toutes les parties de la police, c'est-à-dire l'approvisionnement et le débit des subsistances, la bonne tenue de la voirie, la surveillance des arts et métiers, et même la sûreté des personnes. Ajoutons que la surface de Paris n'appartenait pas tout entière au roi : elle se trouvait encore à cette époque partagée en plusieurs fiefs, et par conséquent en plusieurs juridictions qui étaient presque toujours en lutte avec l'autorité royale. L'évêque, le chapitre de Notre-Dame, les abbayes de Saint-Germain-des-Prés, de Sainte-Geneviève, de Saint-Martin-des-Champs, l'Université et plusieurs seigneurs particuliers, avaient dans Paris leur justice propre, leurs prisons, et même leurs soldats. Sur les

Digitized by Google

fiefs de leur dépendance, ces diverses puissances mettaient un grand orgueil non-seulement à être affranchies de l'autorité municipale, mais encore à la dominer, à l'entraver, à l'annuler. On les voyait chaque jour refuser de contribuer aux charges de la ville et de se soumettre aux ordonnances municipales; et elles manquaient rarement de trouver dans leurs priviléges le moyen de résister aux arrêts mêmes du parlement. A leur exemple, les clercs du palais et les membres des diverses basoches, les écoliers de l'Université, les pages et les laquais des grands ne cessaient pas de porter le trouble dans la ville, d'empêcher le commerce et d'ensanglanter les rues. Quelquefois même ils se joignaient aux truands et aux aventuriers de toute espèce pour jeter la terreur dans certains quartiers. Les bourgeois, effrayés, tendaient les chaînes, éclairaient les maisons et faisaient le guet nuit et jour, comme si l'ennemi eût approché. C'était en vain que le parlement intervenait souvent, soit pour régler les diverses attributions dans les conflits, soit pour arrêter les désordres incessants des écoliers et des clercs; c'était en vain que, d'un autre côté, le prévôt de Paris défendait, *sous peine de la hart*, de porter dans la ville des bâtons, des épées, des poignards et des pistoles; tout était inutile, le vice était au fond et dans le manque d'unité d'administration. Les hommes de désordre trouvaient presque toujours un appui contre l'autorité supérieure, soit auprès de l'Université, soit auprès de l'évêque, soit chez quelque grand seigneur. Jusqu'au règne de Louis XIV, les bourgeois de Paris eurent constamment à redouter cette turbulente jeunesse.

En 1522, François Ier, pour plaire à l'Université de Paris, détacha du Châtelet le tribunal de la conservation des priviléges universitaires, et en fit une juridiction spéciale; mais cette séparation ne dura que quatre ans, après lesquels le tribunal de la conservation fut rendu à la prévôté royale. Quelques années plus tard, le même prince créa un nouveau

Digitized by Google

magistrat de police pour la ville, la prévôté et la vicomté de Paris, c'est-à-dire pour toute l'étendue de l'Ile-de-France : on l'appela le prévôt des maréchaux. Le roi lui attribua le droit non-seulement d'arrêter, mais aussi de juger les malfaiteurs et vagabonds qu'il trouverait infestant les villes et les campagnes de son ressort. Ses jugements étaient rendus sans appel ; le parlement même ne devait pas en connaître. Le prévôt des maréchaux était assisté de deux lieutenants, l'un de robe longue et l'autre de robe courte, ainsi que de deux greffiers. Lorsque ses sentences portaient un caractère irrévocable, ou lorsqu'elles ordonnaient la torture, elles ne pouvaient être définitivement exécutées qu'autant qu'elles avaient été rendues avec l'assistance et l'approbation de quatre personnes notables du lieu même où l'arrestation avait été faite, et généralement considérées pour leur prudence et leur savoir. Ce magistrat avait trente archers sous ses ordres.

Les affaires criminelles ordinaires, à Paris, étaient jugées, suivant leur importance, ou par une des deux chambres des enquêtes, ou par la grand'chambre du parlement. La grand'-chambre connaissait exclusivement des crimes qui emportaient la peine capitale. Le greffe formait deux sections, l'une pour l'expédition des causes civiles, l'autre pour celle des affaires criminelles. L'usage s'était établi de faire juger ces dernières par une chambre des enquêtes qu'on avait placée dans une tour du palais : on appela cette tour, tour criminelle ; plus tard la chambre qui y siégeait reçut, par corruption, le nom de Tournelle. La Tournelle se recrutait d'abord de conseillers pris dans les diverses chambres du parlement, et astreints seulement à un service temporaire. François Ier constitua cette chambre d'une manière permanente : dès lors les conseillers qui la formaient ne purent vaquer à d'autres services. Elle eut la connaissance exclusive de tous les crimes qualifiés, et elle statua sur ces crimes, soit en première instance, soit en appel, même dans les cas qui emportaient la

Digitized by Google

peine de mort. Comme cour d'appel, la Tournelle soumit à sa juridiction toutes les justices inférieures, dans l'étendue de son ressort; elle contribua ainsi puissamment à assurer le succès de la lutte que les justices royales soutenaient contre les justices seigneuriales.

Ce fut sous Louis XII et François Ier qu'on fit à Paris les règlements les plus importants pour l'administration de la ville; quelques-uns sont encore en vigueur aujourd'hui, ceux principalement qui regardent les fontaines, les marchés, les boucheries, le pavage, les égouts, etc., etc. Depuis que l'usage des carrosses commençait à s'établir, on sentait mieux la nécessité d'élargir les voies publiques, en même temps que celle de les débarrasser et de les assainir. Il fut défendu de bâtir en saillie sur les rues; on fit rentrer les tentes des boutiques et les auvents; un service régulier de voitures, payé au moyen d'une taxe spéciale, pourvut à l'enlèvement des boues et des immondices. Il fut interdit, sous peine d'amende, de laisser vaguer les animaux des basses-cours au milieu des dépôts d'ordures. Jusqu'alors tous les règlements de police avaient été impuissants ou insuffisants pour débarrasser la ville de la double plaie des vagabonds et des mendiants; on en fit de nouveaux d'une sévérité excessive : ils condamnaient les hommes aux galères et les femmes au fouet. D'autres ordonnances très-rigoureuses furent rendues contre l'ivrognerie, les maisons de débauche, les tavernes, les jeux, le luxe exagéré des vêtements, les blasphèmes, les fraudes dans la fabrication et la vente soit des comestibles, soit des boissons, etc., etc. L'on peut voir dans le *Traité de la police*, par Delamare, et dans la collection manuscrite dite de Lamoignon, les différentes ordonnances du prévôt, ainsi que les nombreux règlements de police qui furent faits à cette époque du XVIe siècle, pour assurer une bonne administration municipale à Paris et dans les environs.

Quelque fortes que fussent alors les préoccupations poli-

Digitized by Google

tiques dans presque toute l'Europe, c'était l'époque où l'étude des lettres antiques et la naissance des beaux-arts modernes s'annonçaient avec le plus vif éclat. L'Italie en proie, depuis tant d'années, à de si grandes calamités, se trouvait cependant le centre de cette renaissance de l'esprit humain; chaque ville importante, chaque capitale d'un petit État indépendant y possédait un nombre de savants, de littérateurs, de poëtes, de peintres, de sculpteurs, d'architectes plus grand que les vastes États eux-mêmes du reste de l'Europe. A Rome, surtout, et à Florence, le mouvement intellectuel se montrait prodigieux. Le pape Léon X s'était déclaré solennellement le protecteur des lettres et des arts; il ne négligeait rien pour donner de la splendeur aux nombreuses écoles de la ville éternelle. L'enseignement y était libre et gratuit, comme dans presque tout le reste de l'Italie, depuis le XIIIe siècle. Léon X comblait d'honneurs les savants et les artistes étrangers, afin de les attirer à Rome; les étudiants y jouissaient de priviléges et de franchises fort étendus. Le même pape payait au poids de l'or, et faisait aussitôt publier avec le plus grand soin, les manuscrits précieux que les recherches actives de ses agents parvenaient à découvrir dans quelque coin de l'Europe. C'est ainsi que parurent successivement une partie des *Décades* de Tite-Live et des œuvres de Tacite; l'édition de Tacite portait en tête une bulle papale contenant une magnifique glorification des lettres humaines. « Après la connaissance de la vraie religion, y est-il dit, le plus beau présent que Dieu, dans sa bonté, ait daigné faire aux hommes, ce sont les belles-lettres, qui deviennent leur gloire dans la prospérité, et leur consolation dans l'adversité. » La même édition finissait en promettant, au nom de Léon X, une récompense à toute personne qui apporterait au pape de vieux manuscrits inédits. Cette invitation fit son effet : les livres arrivaient de tous côtés, et la récompense promise était fidèlement donnée.

En même temps l'art italien, déjà porté à une si grande

Digitized by Google

élévation dès la fin du siècle précédent, continuait sa marche progressive et semblait atteindre à la perfection humaine. C'est alors que brillaient de tout leur éclat le vieux Léonard de Vinci, Titien, Véronèse, Le Corrège, et bien au-dessus de ces grands artistes, les deux génies prodigieux qui dominent l'art moderne tout entier, Michel-Ange et Raphaël.

Comme il arrive presque toujours, les expéditions des Français en Italie ne donnèrent pas ce qu'en espéraient les chefs et les soldats, c'est-à-dire des établissements étendus, riches et stables; mais, par compensation, elles valurent à la France ce qu'elle était alors loin d'attendre, et même de désirer, c'est-à-dire un vif et puissant rayonnement vers ses provinces de ce foyer de lumières nouvelles qui éclairaient l'Italie, et la possession de ce trésor littéraire de l'antiquité, qui de Paris, centre nerveux du royaume, devait bientôt se répandre dans toute l'Europe occidentale au moyen de la langue la plus claire, la plus simple et la plus communicative du monde moderne. Cette restauration de la vie littéraire en France par l'Italie, et ce renouvellement d'ardeur pour la science, trouvaient dans des circonstances favorables un vif stimulant, en même temps qu'un moyen puissant de succès. On était au commencement des querelles ardentes qui, à propos de réformes à opérer dans l'Église, devaient bientôt faire tant de mal à l'univers catholique. Elles eurent alors pour résultat immédiat d'entraîner un grand nombre de bons esprits hors des voies routinières de la vieille scolastique, et de les conduire à l'étude sérieuse de la science religieuse. On étudia à fond l'Écriture sainte interprétée par les saints Pères et par la doctrine constante des conciles. Ainsi, grâce aux travaux d'un certain nombre de savants, l'antiquité chrétienne se révélait par la restauration des écrits des saints Pères de l'Église, en même temps que l'antiquité païenne pénétrait dans le monde littéraire par la résurrection des auteurs de la Grèce et de Rome. Le premier effet de ces deux causes réunies fut un certain adoucissement des

Digitized by Google

mœurs publiques dans la société civilisée, et un certain degré de politesse dans les écrits. On peut en voir l'expression saisissante dans ceux de deux auteurs de l'époque, dont l'un, Marguerite de Valois, sœur de François Ier, était placée près du trône; et l'autre, Clément Marot, son valet de chambre, se trouvait au bas de l'échelle sociale. Marguerite de Valois et Marot sont l'image fidèle de leur temps et marquent un progrès réel en France. Sans être des écrivains de génie, ils eurent l'honneur de contribuer au perfectionnement de l'esprit français dans le cercle un peu étroit où il était resté enfermé pendant le moyen âge. Marguerite fut comme le bon génie littéraire de son frère, et François Ier lui dut peut-être le plus beau de ses titres, celui de *père des lettres*. Clément Marot initia sa génération à cette satire fine et à ce genre aimable, et caustique en même temps, qui constitue le véritable esprit français. Ils furent l'un et l'autre l'aurore de ce jour brillant qui allait répandre bientôt sa vive lumière sur l'Europe entière. A la même époque les sciences et les lettres avaient aussi pour interprète le célèbre Budé, originaire de Paris. Budé était un des hommes les plus érudits de son temps; on l'appelait *le prodige de la France*. Il contribua puissamment à la renaissance des lettres à Paris, et ce fut à sa persuasion que François Ier fonda, en dehors de l'Université, le collége Royal, ou collége de France. Mais il y eut un autre homme qui marqua parmi tous les auteurs français dans la première partie du XVIe siècle, Rabelais. Il faut, en effet, ranger le curé de Meudon, avec Amyot, Montaigne et Pascal, au nombre des écrivains qui ont le plus contribué à la formation de la langue française. Il y a versé une foule d'expressions et de tours qui sont demeurés.

Plus qu'aucun des princes de son époque, François Ier se montrait fier du nombre des savants, des littérateurs et des artistes qui l'entouraient. Dès son enfance, il avait témoigné de la déférence pour les hommes érudits; parvenu au trône, il n'oublia rien pour les fixer auprès de lui. Ne se bornant pas

Digitized by Google

à leur faire du bien, il les attirait autour de sa personne et se plaisait à les fréquenter; aussi sa cour était-elle remplie d'hommes distingués par leurs connaissances ou leurs talents. Les malheurs de l'Italie, dont il était lui-même la cause principale, déterminèrent un nombre considérable d'Italiens à chercher un refuge dans ses États; il y vint de la péninsule des philologues, des poëtes, des savants, comme aussi des peintres, des sculpteurs et des architectes. L'asservissement de Florence surtout remplit d'émigrés et d'illustres proscrits sa cour et son royaume. L'on remarquait parmi eux le poëte florentin Luigi Alamanni, qui vécut presque toujours à la cour et fut admis dans la familiarité du roi; l'historien Jean-Michel Bruto, Benoît Tagliacarne, plus connu sous le nom de Théocrène, que François donna pour précepteur à ses enfants; Jean-André Lascaris, un des plus illustres des émigrés grecs. Ce fut parmi les réfugiés italiens que le prince choisit les premiers professeurs de la langue hébraïque pour son collége royal. Au nombre des artistes émigrés, on remarquait, outre le vieux Léonard de Vinci que le roi avait déjà appelé en France en 1515, Nicolo dell' Abbate de Modène, Rosso del Rosso de Florence, et François Primaticcio de Bologne. François Ier les chargea d'exécuter les embellissements qu'il faisait faire à Fontainebleau; ils devinrent ainsi les restaurateurs de la peinture et de la sculpture en France. En même temps des écrivains étrangers, prosateurs, poëtes ou savants, y publiaient incessamment de nouveaux écrits, tandis que, d'un autre côté, un nombre considérable de capitalistes, de marchands et de manufacturiers importaient, dans les différentes villes du royaume, à Lyon surtout, les arts industriels que la guerre ou la tyrannie chassait d'Italie.

Les savants et artistes étrangers n'étaient pas seuls à donner de l'éclat à la cour de François Ier; l'on voyait autour du prince plusieurs hommes distingués d'origine française : les trois frères du Bellay vivaient dans son intimité; ces hommes

Digitized by Google

remarquables, qui se faisaient gloire d'être en même temps de grands seigneurs, des savants et des hommes d'État, n'oubliaient rien pour découvrir et faire connaître au roi les littérateurs, les savants et les artistes de mérite qui se formaient en France. Sur leur indication, le prince les attirait à sa cour, et réunissait une espèce d'académie autour de lui. Les frères du Bellay étaient secondés, dans cette belle mission, par Guillaume Petit, confesseur du roi, et par son médecin, Guillaume Cop de Bâle, ami de Lascaris et d'Érasme. Leurs efforts furent couronnés d'un plein succès, et le roi put ainsi travailler utilement à la propagation des lumières, en répandant ses faveurs sur un grand nombre de savants oubliés aujourd'hui, mais alors illustres : tels furent l'helléniste Duchatel, Guillaume Pellicier, qui fut membre du grand conseil, le célèbre Danès, premier professeur de grec au collége Royal, Georges de Selve, fils du premier président du parlement de Paris. Ils avaient tous été élèves de Guillaume Budé. On y voyait aussi des poëtes, comme Mellin de Saint-Gelais qui tenait le premier rang après Clément Marot, Victor Brodeau, Maurice Scève, Héroët, l'imprimeur Gilles Corrozet, moins connu aujourd'hui par ses vers que par son livre sur les *Antiquités de Paris*.

La renommée européenne des grands artistes italiens, la gloire qui s'attachait à leurs œuvres, et la révélation des secrets intimes de l'art que quelques-uns d'entre eux firent à la France, pendant leur émigration ou leurs voyages, ne pouvaient manquer d'y faire un appel fécond aux âmes bien douées. Il fut entendu, et Jean Cousin, fondateur de l'école française, vint opérer la transition de la peinture sur verre à la peinture à l'huile. Comme presque tous les maîtres italiens, Jean Cousin était tout à la fois peintre, sculpteur, architecte, géomètre, perspectiviste. Ses traités de perspective et de géométrie appliquées aux arts sont les plus anciens ouvrages de ce genre; ils ont servi de modèle à tous les autres. Les progrès de la sculpture française suivaient ceux de la peinture : le vé-

Digitized by Google

nérable Michel Columb venait de mourir au milieu des travaux de Brou qu'il avait longtemps dirigés, à la tête d'un grand nombre d'artistes; Jean Juste exécutait pour Saint-Denis le célèbre tombeau de Louis XII, que quelques auteurs attribuent par erreur à l'Italien Paul-Ponce Trébati.

C'est aux premières années du règne de François Ier qu'appartiennent les constructions du château de Blois. A cette époque, l'influence du goût italien gagnait de plus en plus l'architecture française. L'art antique de l'ornementation tendait à disparaître. Peu à peu la sculpture en bois et en pierre envahissait les façades, les pignons, les cours et jusqu'aux lambris des édifices. Cependant l'architecture nationale ne se laissait pas ainsi évincer par le style de l'Italie sans faire des efforts heureux pour conserver son antique gloire. Au fond des bois de la Sologne, une dernière création d'une originalité éclatante, Chambord, surgissait tout à coup comme un palais de fées, avec sa forêt de flèches, de campanilles aériennes et de tourelles; avec ses belles terrasses, sa charmante coupole et ses mystérieuses salamandres qui rampent sur les frontons en vomissant des flammes, qui se roulent dans les médaillons et se suspendent ici aux corniches, là aux caissons des voûtes. La fantastique poésie de cette charmante création résume tout l'art français du XVIe siècle, protestant avec force contre la supériorité de l'art italien. Pendant tout son règne, François Ier ne cessa pas de bâtir des châteaux et de construire soit des monuments, soit des maisons de plaisance. C'était l'élégante habitation de Madrid, au bois de Boulogne : le roi, qui la fit élever à son retour d'Espagne, lui donna ce nom parce qu'il aimait à s'y rappeler, au sein des plaisirs, les ennuis de sa prison; c'étaient ensuite la Muette, Villers-Cotterets, Saint-Germain, Chantilly, Folembray, Nantouillet. Les grands ne manquaient pas d'imiter le prince, et sur tous les points du sol français les châteaux de la renaissance venaient remplacer les anciennes forteresses féodales.

Digitized by Google

Sous François Ier, on commença l'Hôtel-de-Ville de Paris tel qu'il existe encore en partie, et l'on reconstruisit, en style gothique, l'église paroissiale de Saint-Merri, rue Saint-Martin, et celle de l'abbaye de Saint-Victor. Il y eut aussi plusieurs fondations dignes d'être remarquées, comme le bureau des pauvres, sur la place de Grève; l'hôpital des Enfants-Rouges, rue Portefoin; le collége de Merci, rue des Sept-Voies; celui du Mans, rue de Reims, etc., etc. Le bureau des pauvres, qui s'est maintenu jusqu'aux premières années de la révolution de 1789, était confié aux soins du prévôt des marchands et des échevins. Ils avaient le droit de prélever pour son service une taxe d'aumône sur toutes les classes de la société, les pauvres seuls exceptés. Nous parlerons plus longuement de chacune de ces institutions dans la deuxième partie de ce volume.

L'esprit et les tendances sensuelles de la jeune cour se reflétaient dans les productions de l'art et de la littérature. La chaste et sévère Anne de Bretagne, voulant que le palais du roi devînt une école où les demoiselles nobles vinssent se former à la vertu et aux belles manières, avait attiré autour d'elle un grand nombre de filles d'honneur. Louise de Savoie conserva cet usage; mais François Ier, jeune, beau, inconstant par caractère et livré à la fantaisie, se trouvant, au milieu de jeunes débauchés, sans frein et sans respect humain, eut bientôt corrompu cette cour. Dès lors, on commença à n'y connaître de plaisir que dans le déréglement des mœurs, et de gaîté que dans l'indécence du langage. Au lieu d'arrêter le mal, comme elle aurait pu le faire, Louise de Savoie, mère du roi, sembla l'encourager; tout au moins elle le toléra, afin qu'on fermât les yeux sur ses propres désordres. Dans les temps de barbarie, les mœurs étaient loin d'être pures; mais au lieu de parer et d'afficher publiquement la démoralisation, on la cachait avec quelque honte et l'on évitait ainsi le scandale. Au palais de Louise de Savoie, au contraire, la galanterie faisait partie des belles manières reçues; la licence infectait tous

Digitized by Google

les discours et entrait dans les plaisanteries ordinaires. La cour de France devint ainsi une véritable école de corruption pour les jeunes filles de la haute noblesse, de même que pour les nombreuses châtelaines de la province qu'y attirait l'attrait d'une fête sans fin. Depuis le temps de Madame Louise jusqu'à la fin du règne des Valois, la dépravation et la licence ne cessèrent pas de s'accroître à cette cour, et les filles d'honneur qui entouraient les reines et les princesses finirent par n'être plus guère que d'élégantes courtisanes. Ces mœurs de la cour, que le roi et sa mère avaient faites, se propagèrent avec rapidité parmi la noblesse française. Il se forma ainsi en France, sous les auspices de François Ier, une haute société nouvelle, pleine d'esprit, d'imagination, de politesse et de grâce extérieure; mais licencieuse, désordonnée, inquiète et disposée à accueillir toute espèce de nouveautés. Hâtons-nous de dire toutefois que ces mœurs si brillantes et si séduisantes au dehors, mais si corrompues au dedans, étaient celles de la cour et de la haute noblesse seulement. La classe bourgeoise, qui prenait tous les jours de nouveaux accroissements, et même la masse du peuple, devaient conserver longtemps encore les mœurs et la foi religieuse du temps de Louis XII.

Ce fut à ce moment que fit explosion le grand schisme des temps modernes, cette vaste insurrection de l'esprit humain, parée du nom de liberté, contre le principe d'autorité et le dogme catholique. Son premier apôtre fut le moine augustin Luther, et son prétexte, une réforme générale à opérer dans l'Église. En 1521, la faculté de théologie de Paris, prise pour juge, par Luther lui-même, de ses différends avec le saint-siége, condamna solennellement sa doctrine en plus de cent propositions. « On a peine à comprendre, dit cette faculté, qu'au moment même où l'Église universelle jouit du plus grand calme, qu'elle se montre unie en toutes choses, disciplinée, très-éclairée et très-protégée dans sa foi, un seul

Digitized by Google

homme ait l'audace de venir proposer un système complet détruisant presque tous les articles que les nations chrétiennes font profession de croire et de révérer. Cet homme, aussi orgueilleux qu'impie, préférant son propre jugement à celui de toutes les écoles et se croyant plus éclairé que l'Église tout entière, méprise les sentiments des anciens et saints docteurs; sans respect pour l'autorité des conciles, il ose reproduire les erreurs de tous les hérétiques des siècles passés : il détruit le libre arbitre, comme Manès; l'autorité de l'Église, comme les montanistes; la hiérarchie du sacerdoce et les prières pour les morts, comme les Vaudois; le célibat des prêtres, comme Vigilantius; la juridiction ecclésiastique, comme Marsille de Padoue; l'autorité des premiers pasteurs et des sacrements, comme Wiclef; les priviléges du clergé et la pratique des conseils évangéliques, comme les Cathares et les Bohémiens. » Après cette énonciation, la faculté prend une à une, pour les censurer, les nombreuses propositions qu'elle trouve entachées d'erreur dans les ouvrages de Luther, et notamment dans le livre intitulé *de la Captivité de Babylone.*

Dans le temps même où cette faculté prononçait un jugement que devaient plus tard confirmer tous les conciles légitimes, le souverain pontife publiait, à Rome, après plusieurs avertissements inutiles, une bulle solennelle qui retranchait définitivement de l'Église *l'hérésiarque Luther et ceux de sa secte.* L'on fit de toutes parts de vives instances auprès de ce prétendu réformateur pour le faire revenir à d'autres idées; mais prières et menaces vinrent également se briser contre un orgueil intraitable. Luther, qui avait débuté dans sa doctrine par proscrire l'art de raisonner (la dialectique), ne tarda pas à être amené, par la force même des choses, à rejeter absolument toute espèce d'autorité, et à proclamer que la raison individuelle était le juge suprême et définitif auquel il fallait nécessairement s'en rapporter. Le protestantisme du XVIe siècle était ainsi le germe et la semence qui devaient produire inévi-

Digitized by Google

tablement le rationalisme du XVIIIe siècle, et par suite les nombreuses révolutions de notre époque.

La doctrine de Luther flattait l'orgueil, la cupidité, l'amour de l'indépendance, en un mot toutes les passions individuelles et politiques. Elle eut bientôt des partisans nombreux. D'un côté, les nobles et les grands virent, dans l'adoption des principes nouveaux, un moyen de se soustraire un jour au pouvoir supérieur du roi, en France, et de l'empereur, en Allemagne. D'un autre côté, chacun d'eux individuellement crut avoir enfin trouvé la vraie liberté pour satisfaire toutes ses passions, dans la licence à peu près illimitée où le laissait la disparition de toute espèce d'autorité religieuse et de gêne extérieure. Les mêmes motifs firent pénétrer rapidement l'esprit de révolte et de libertinage dans quelques monastères et dans une partie du clergé du second ordre. Des docteurs téméraires vinrent bientôt augmenter encore le mal en multipliant les erreurs de Luther et en soufflant partout la discorde. Une foule de libelles séditieux et pleins de l'esprit nouveau inonda le public. Dès lors la paix de l'Église fut profondément altérée, non-seulement sous le rapport de la foi, mais encore dans sa discipline et dans sa police extérieure; dès lors aussi fut troublée jusque dans sa base intime la société civile tout entière, et cette génération même vit commencer, avec une multitude de schismes religieux, ces discordes sanglantes et ces guerres civiles qui devaient désoler l'Europe entière durant plus d'un siècle.

La première guerre de la rivalité entre François Ier et Charles-Quint avait commencé en 1521, à propos de quelques affaires secondaires nées du contact des territoires. Les desseins secrets de monarchie universelle que nourrissait l'empereur ne tardèrent pas à faire de cette lutte une question d'équilibre européen. Abandonnée des autres États, qui ne comprenaient pas le danger commun, seule et isolée en face d'une coalition formidable qui possédait des forces de beaucoup su-

Digitized by Google

périeures aux siennes, la France vit d'abord envahir ses frontières du nord et du sud en même temps. Toutefois, loin de céder au torrent, elle lutta, pendant cinq ans, avec une énergie indomptable, contre tous ses ennemis à la fois; grâce à son esprit militaire et à la forte organisation de ses armées, grâce aussi à la belle unité de son territoire et de son gouvernement, ses succès furent constants, et si elle finit par succomber, à Pavie, ce fut bien plutôt par suite des fautes de son roi que par la supériorité de ses ennemis. La défaite et la captivité de François Ier lui firent perdre toutes ses possessions en Italie. Ce double malheur eut un long retentissement en Europe et plongea la France dans la plus grande consternation. L'effroi y alla même au delà du danger réel que courait le royaume, et l'on s'y mit partout à prendre des mesures, comme si l'ennemi était déjà à la porte de chaque ville. Louise de Savoie, mère du roi, se trouvait régente; l'on vit alors cette femme, aussi intelligente et énergique qu'elle était perverse, déployer une supériorité incontestable pour conjurer les fléaux qu'elle avait attirés sur son fils et sur la France. Au dehors, elle entama aussitôt des négociations importantes qu'elle conduisit avec une grande habileté; au dedans, elle avait à redouter un rival d'autorité dans la personne du duc de Vendôme, qui était devenu premier prince du sang, depuis la proscription du connétable de Bourbon et en l'absence du duc d'Alençon : elle se hâta de le nommer *chef du conseil de France*, et s'entendit avec lui sur les moyens à prendre pour préserver le royaume des maux qui semblaient le menacer. Elle s'efforça en même temps de calmer partout les esprits, et écrivit au parlement de Paris pour lui demander un concours énergique.

La cour suprême, de son côté, n'avait pas attendu les lettres de la régente, qui était alors à Lyon, pour commander dans la capitale toutes les mesures de précautions que lui suggérait la prudence : à la première nouvelle du désastre de Pavie,

Digitized by Google

elle avait mis la police générale de la ville entre les mains d'un conseil supérieur, composé de quatre présidents à mortier du parlement, de quatre conseillers de la grand'chambre et de trois des enquêtes, de trois officiers des comptes et de six du corps de ville, de l'évêque de Paris, avec un chanoine de Notre-Dame pour le chapitre, un abbé et deux docteurs de l'Université. A peine formé, ce conseil se mit à déployer, concurremment avec la cour suprême, une activité prodigieuse pour faire face à tous les besoins et à toutes les éventualités. Les portes de la ville furent fermées, à l'exception de cinq qu'on laissa ouvertes à de grandes distances pour la circulation, mais que l'on fit garder soigneusement par de hauts fonctionnaires et des bourgeois notables. On tendit les chaînes de la rivière, tant au-dessus qu'au-dessous de la ville, et l'on tint les chaînes des rues prêtes à être posées à la première alarme. Nuit et jour, le guet à cheval et le guet bourgeois durent veiller alternativement dans tous les quartiers. Le prévôt des marchands et les échevins reçurent l'ordre de s'établir en permanence à l'Hôtel-de-Ville, avec un grand nombre d'hommes armés. L'artillerie fut mise en état et distribuée sur différents points de la ville ; chaque quartenier avait six sergents et demeurait chargé de prévenir les émeutes dans son quartier.

A cette époque, le seul moyen d'influence par la publicité que l'on connût consistait dans la parole des prédicateurs qui étaient fort nombreux à Paris. Le premier président au parlement, Jean de Selve, les fit inviter tous individuellement, au nom de la cour suprême, à montrer dans leurs discours une grande circonspection et une extrême prudence, à respecter partout la puissance publique qui avait alors un si grand besoin d'appui et d'unité, et à ne se permettre ni blâme ni critique contre ceux qui en étaient dépositaires, depuis le premier dignitaire de l'État jusqu'au plus petit employé. Il les engagea, en même temps, à porter, par leurs paroles, les

Digitized by Google

peuples à la paix et à augmenter parmi eux la confiance en Dieu. Les ministres de l'Évangile acquiescèrent avec plaisir à des remontrances aussi raisonnables ; ils promirent même de déférer au premier président ceux de leurs confrères qui oseraient s'écarter de ces règlements. Mais ce que les prédicateurs ne firent point en chaire, des écrivains séditieux le tentèrent par des libelles anonymes où la régente et le chancelier étaient fort maltraités. Le parlement et le conseil portèrent aussi leur attention dans les environs de Paris ; d'après leurs ordres, on rétablit les ponts de Charenton, de Saint-Maur et de Saint-Cloud, qui avaient été abattus pendant les guerres précédentes. L'on rasa en même temps toutes les voiries ou éminences de terre qui restaient encore debout hors de la ville et près du mur d'enceinte ; l'on fit même quelques règlements somptuaires qui, à raison des circonstances, imposaient des bornes au luxe dans la classe élevée de la société et parmi les membres du parlement lui-même. Pour le moment, ces mesures furent inutiles contre les agressions d'ennemis extérieurs ; mais elles servirent à réprimer, à l'intérieur, les désordres que ne manque jamais de faire naître la disparition de l'autorité dirigeante.

Les passions de tout genre commencèrent à s'agiter dès que la captivité du roi fut connue. Des bandes de brigands se formèrent aussitôt dans les environs de Paris. Les uns, connus sous le nom de *mauvais garçons,* après avoir établi leur quartier général dans la forêt de Bondy, près du Bourget, allaient porter le pillage jusque dans Paris ; ils y livraient bataille aux deux guets et les faisaient quelquefois reculer. Les autres, composés de soldats déserteurs et d'aventuriers de toutes sortes, s'établissaient dans la ville même, rue Saint-Martin et faubourg Saint-Denis, et portaient la destruction dans les campagnes voisines. D'un autre côté, des troupes de soldats corses et italiens, abusant de la tolérance de la régente, se livraient à toutes sortes d'excès dans Paris et hors de Paris. Pour combattre et

Digitized by Google

faire disparaître ces fléaux redoutables qui ne manquent jamais de se produire aux éclipses de la puissance publique, il fallut un grand déploiement de forces avec une activité énergique du parlement et des chefs de l'armée. Enfin, le traité de Madrid (14 janvier 1526) rendit son roi à la France; mais il lui imposa en même temps des conditions bien onéreuses : pour obtenir la liberté, François Ier dut renoncer à tous ses droits et prétentions sur l'Italie, ainsi qu'à sa suzeraineté sur la Flandre et l'Artois. Il céda en outre le duché de Bourgogne, s'engagea à rétablir le duc de Bourbon dans ses biens et honneurs, à payer deux millions d'écus d'or et à épouser Éléonore, sœur de l'empereur; enfin, il consentit à abandonner le roi de Navarre et Robert de la Mark, ses alliés. Deux de ses fils restaient en otage entre les mains de l'empereur pour garantir l'exécution de ce traité trop célèbre dans lequel la loyauté du roi de France et l'habileté si vantée de Charles-Quint se montrèrent également en défaut.

INDICATION DES PRINCIPALES SOURCES A CONSULTER POUR LE CHAPITRE PREMIER DU LIVRE ONZIÈME.

Philippe de Comines. — Saint-Gelais, *Hist. de Louis XII.* — Mém. de Louis de la Trémoille. — Mém. du chevalier Bayard. — Brantôme, *Eloge d'Anne de Bretagne.* — Daru, *Hist. de Bretagne.* — Fr. Guicciardini. — Dumont, *Corps diplomatique.* — Isambert, *Anc. lois françaises.* — Claude de Seyssel, *les Louanges de Louis XII.* — *Hist. de l'Université.* — *Lettres de Louis XII.* — Rymer. — D'Argentré. — Duboulay. — Mém. de Martin du Bellay. — Bossuet, *Hist. des variat.* — Mém. de Castelnau. — Bèze, *Hist. ecclésiast.* — Les œuvres de Luther. — Audin, *Vie de Calvin.* — Audin, *Hist. de Léon X.* — Haller, *Hist. de la révolution religieuse.* — Félibien, et les autres historiens de Paris déjà cités.

Digitized by Google

CHAPITRE II.

Retour du roi à Paris ; démonstrations de joie des Parisiens en revoyant ce prince. — Politique extérieure. — Le roi attaque l'autorité croissante du parlement de Paris. — Ensuite il cherche à réprimer l'hérésie de Luther. — Procession générale à Paris, en expiation d'un sacrilége. — Supplice de Berquin. — Rôle de l'Université de Paris au concile de Sens. — Événements divers à Paris. — Fondation du collége royal de France ; mécontentement et opposition de l'Université. — Nouvelles menaces de guerre ; alarmes de Paris ; mesures de défense qu'on y prend. — Améliorations diverses faites dans cette ville. — Fondation à Paris de la compagnie des Jésuites. — Réformes dans les communautés religieuses de la capitale ; création d'établissements nouveaux. — Mort de François Ier ; avénement de Henri II, son fils ; nouveau système politique. — Accroissement de l'importance de Paris. — Les Guises. — Progrès des doctrines nouvelles à Paris. — Mesures prises partout contre la propagation des erreurs. — Réformes dans la police de la ville ; institutions diverses ; changements dans les juridictions. — Mesures fiscales pour subvenir aux frais de la guerre. — La littérature et les arts à Paris sous Henri II ; état des études dans les écoles universitaires. — Nouvelles mesures prises à Paris contre la propagation des erreurs de Luther et de Calvin. — Conduite du parlement de Paris. — Mort de Henri II.

La nouvelle de la délivrance du roi répandit la joie dans Paris ; on chanta un *Te Deum* d'actions de grâces à la Sainte-Chapelle, et l'on fit une procession générale à laquelle assista le parlement en corps. Toutefois, François Ier ne revit sa capitale qu'au mois de juillet de l'année suivante. Après avoir rendu à Dieu de solennelles actions de grâces au milieu des corps principaux de l'État, à l'église abbatiale de Saint-Denis, il fit son entrée royale à Paris avec l'appareil et la pompe usitée en ces cas. Depuis qu'il était rendu à la liberté, il cherchait les moyens d'éluder le dur traité que lui avait imposé

Digitized by Google

Charles-Quint. A cet effet, il assembla au Palais un grand conseil composé des princes, des évêques et archevêques du royaume, et d'un certain nombre de conseillers délégués par tous les parlements de France. Le tiers état s'y trouvait représenté par le corps municipal de Paris, auquel on avait joint deux bourgeois par quartier. L'assemblée déclara nuls les serments du roi, ainsi que le traité de Madrid, par la raison qu'ils lui avaient été arrachés au moyen de la force, et que, d'ailleurs, l'autorité royale en France n'allait pas jusqu'à pouvoir aliéner une partie du territoire et céder à un monarque étranger des sujets du prince. Elle autorisa François Ier à offrir deux millions pour la rançon de ses deux fils, et elle promit que le clergé, la noblesse et le tiers état s'empresseraient de mettre cette somme à sa disposition, soit pour satisfaire l'empereur s'il consentait à rendre la liberté aux deux jeunes princes, soit pour lui faire de nouveau la guerre s'il fallait en venir à cette extrémité. Le cardinal de Bourbon offrit au nom du clergé plus de la moitié des deux millions. Le duc de Vendôme déclara que l'épée et la fortune de tous les gentilshommes du royaume étaient à la disposition du roi. De leur côté, le prévôt des marchands, les échevins et les bourgeois élus, s'étant mis à genoux, dirent au prince que les habitants de Paris s'opposaient formellement à ce qu'il retournât en Espagne pour dégager des serments qui étaient nuls; qu'il leur appartenait, lui et ses enfants, et que tous les Parisiens étaient prêts à se donner, corps et biens, pour leur prompte délivrance. Quelques jours après le roi mit à l'épreuve ces protestations, en demandant à la ville de Paris cent mille écus; ils lui furent accordés sur-le-champ. On eut occasion de remarquer dans les délibérations du corps de ville, au sujet de cette taxe, que le tiers du louage des maisons de Paris ne s'élevait, à cette époque, qu'à 104,000 livres, c'est-à-dire que le total des loyers était de 312,000 livres seulement. François Ier entama aussitôt des négociations avec l'empereur,

Digitized by Google

pour le faire revenir sur une partie du traité de Madrid : ce ne fut, toutefois, qu'en 1529 que, dans un nouveau traité, dit de Cambrai, Charles-Quint consentit à recevoir les deux millions d'écus d'or, en échange de la Bourgogne et pour la rançon des fils du roi.

Il y avait une autre grande affaire que François Ier avait fort à cœur depuis plusieurs années, et dont il s'occupa sérieusement après son retour de Madrid : la répression de l'autorité toujours croissante du parlement de Paris. Ce n'était plus sourdement, en effet, que la haute cour cheminait alors dans le domaine de la politique et travaillait à y étendre incessamment son pouvoir. Soit qu'elle fût enhardie en voyant qu'on ne convoquait plus les états généraux, dont le souvenir s'effaçait de jour en jour, soit que les nombreux abus, inséparables de l'exercice du pouvoir absolu, lui fissent sentir qu'une autorité de surveillance et d'opposition, comme la sienne, ne pouvait manquer d'être agréable au public, elle fit ouvertement plusieurs actes que la cour de François Ier considéra comme un empiétement dangereux sur le pouvoir royal. Elle porta des modifications importantes et mit des bornes à la régence que François Ier confia à sa mère pendant le temps qu'il faisait la guerre en Italie, ce que la princesse ne lui pardonna jamais. Plus tard, et après la malheureuse journée de Pavie, la même cour réclama hautement, et comme prix de sa coopération au maintien de l'ordre public, le rétablissement de la pragmatique, la suppression des charges achetées à prix d'argent, la répression des usures et exactions des gens de finances, l'abolition des commissions judiciaires extraordinaires, et enfin le châtiment rigoureux des sectateurs de Luther et des novateurs en matière de religion. Dans les circonstances critiques où se trouvait alors la France, la régente devait ménager le pouvoir réel, et surtout l'influence du parlement sur les esprits ; elle répondit à ses longues remontrances par de belles paroles, et d'une manière évasive ; mais

Digitized by Google

son ressentiment contre la haute cour s'accrut singulièrement à cette occasion; et quand François revint de Madrid, elle usa de la grande influence qu'elle avait sur l'esprit de ce prince, pour l'exciter à ne pas laisser impunie ce qu'elle appelait la témérité du parlement.

Quelques autres actes de la cour suprême, que l'on considéra comme des griefs, donnèrent au roi l'occasion qu'il cherchait, de tenir un lit de justice au Palais. Il y parut sur son trône, dans tout l'éclat de la pompe royale, entouré des plus grands seigneurs du royaume, des pairs laïques et ecclésiastiques, des gouverneurs de provinces et des grands officiers de la couronne. Le chancelier, parlant au nom du roi, dit à la cour que si elle avait des observations à faire au prince, elle pouvait les lui présenter : aussitôt les présidents et les conseillers se mirent à genoux; le roi les fit relever, et le premier président, Claude Gaillard, prenant la parole, exposa d'abord l'affaire particulière qui était censée avoir donné lieu à la tenue du lit de justice. S'adressant ensuite au roi directement, il lui dit : « Notre intention, Sire, n'est point de mettre en doute votre puissance, ni même d'en discuter l'étendue; ce serait une espèce de sacrilége; nous savons que vous êtes au-dessus des lois et des ordonnances, et qu'il n'est permis à aucune force coactive de vous atteindre; mais nous pensons aussi et nous déclarons que vous ne devez pas vouloir tout ce que vous pouvez, et qu'il faut que vous ne vous écartiez jamais des voies de la justice, c'est-à-dire de ce qui est bon, équitable et conforme à la raison. » La forme trop vague de cette doctrine du parlement était une conséquence inévitable de la nature mal définie et peu accusée de la haute cour elle-même sur le terrain de la politique. Tout en acceptant la première partie de cette déclaration, qui reconnaissait la puissance illimitée du roi, François Ier rejetait la seconde, qui avait en effet l'inconvénient de s'en tenir, comme règle de conduite, à la justice abstraite et à la raison, sans aucune

Digitized by Google

marque certaine pour les faire reconnaître. Le même jour il manda le parlement devant son conseil privé, dans la salle Verte du Palais; là il fit lire solennellement un édit qui lui enjoignait de se borner à la seule administration de la justice, et lui faisait défense de modifier à l'avenir les édits royaux qui lui seraient adressés. Le même acte annulait toutes les limitations mises à la régence de la mère du roi; et, ne se bornant pas à réprimer les prétentions de la cour suprême au pouvoir législatif, il limitait sa compétence elle-même, en lui interdisant de prendre connaissance, dans la suite, des contestations relatives au concordat, et en lui déclarant qu'elle n'avait aucune juridiction sur le chancelier; ce qui ruinait son projet favori de devenir la cour des pairs. Le roi se plaignait en outre, dans son édit, des abus criants qui s'étaient introduits dans l'administration de la justice : il faisait ainsi allusion à l'usage vil et injuste d'exiger de la part des plaideurs des présents connus sous le nom d'épices. Ensuite il accusait le parlement, en général, de former des intrigues et d'entrer dans les cabales; il le menaçait en même temps de faire procéder à une instruction détaillée des abus dont il n'avait parlé que d'une manière vague, et d'y apporter un remède efficace. Le prince terminait son édit en ordonnant aux magistrats de prendre tous les ans de nouvelles provisions : cette mesure les réduisait à l'existence précaire qu'ils avaient eue avant le règne de Charles VI, et les mettait dans la fâcheuse alternative d'obéir aveuglément aux ordres de la cour, ou de perdre leur état.

L'édit royal avait été inspiré par les susceptibilités jalouses du prince au sujet de son autorité, et par l'esprit vindicatif de sa mère, Louise de Savoie; il était dur, et paraissait tendre à ruiner entièrement le pouvoir politique du parlement, sans lui laisser l'espérance de se relever. Toutefois, François Ier n'osa pas pousser les choses jusqu'à prendre la seule mesure capable de détruire ce pouvoir sans remède ni retour possible.

Digitized by Google

Craignant d'irriter ses sujets, qui ne voyaient quelques garanties de liberté et quelque contrôle utile de l'autorité absolue du souverain que dans le parlement, il ne le dépouilla pas du droit de faire des remontrances : or, c'était dans ce droit que résidaient la vie et la force de la cour suprême. Quiconque, en effet, se trouve investi du droit de reprendre les erreurs et d'indiquer ce qu'il faut faire, possède un levier d'une grand puissance sur la raison et les sentiments de justice des peuples. Ajoutons que le roi ne cessait pas de se trouver dans des besoins pressants d'argent pour la guerre et pour ses plaisirs; ce qui l'obligeait à publier très-fréquemment des édits bursaux : or, ces actes eussent été sans efficacité et n'auraient donné presque rien au fisc, si le parlement ne les eût enregistrés. D'un autre côté, si la cour suprême avait fait de vives remontrances sur un sujet qui intéressait à un si haut degré la masse du peuple, elle aurait inévitablement amassé beaucoup de périls sur la tête du prince, et le public, ouvrant les yeux sur une situation qui le laissait sans aucune espèce de garantie contre le despotisme du souverain, aurait pu se souvenir des états généraux et en demander le rétablissement. La force des choses finit ainsi par établir entre le roi et le parlement une situation mixte et une espèce de compromis : le roi sembla permettre à la haute cour une sorte d'opposition systématique et de résistance molle, propre à faire croire au peuple qu'il existait dans l'État un corps occupé de ses besoins et de ses intérêts ; mais il veillait avec le plus grand soin à ce que cette opposition n'allât pas trop loin. De son côté le parlement, averti par le dernier édit royal, changea un peu de conduite, tout en conservant ses principes, et usa avec plus de modération de la tolérance du prince.

Les choses demeurèrent de part et d'autre dans cet état pendant tout le règne de François Ier. Le conseil du prince subissait les remontrances comme un petit inconvénient lar-

Digitized by Google

gement compensé par les avantages que lui donnait dans l'opinion l'enregistrement des édits. Le parlement, de son côté, se voyant souvent forcé de sanctionner, contre son gré, les actes du souverain, faisait ses protestations à huis clos et mentionnait, pour la forme, qu'il n'avait enregistré que par contrainte. Au moyen de cette réserve secrète, il croyait sauvegarder l'intégrité de ses droits; il persistait à se considérer comme le dépositaire et le protecteur des lois, peut-être même comme le tuteur naturel des rois. Du reste, ni le conseil ni le parlement n'osèrent en venir à une explication claire et précise sur la valeur réelle de l'enregistrement en matière de législation ; ils craignirent constamment l'un et l'autre d'élever une contestation dangereuse et de se compromettre. Disons, toutefois, que dans la rivalité, tantôt secrète et tantôt publique, mais toujours ardente de ces deux pouvoirs, la haute cour jouit constamment de l'avantage des corporations qui ne meurent pas; elle eut le temps d'attendre et put suivre un système. Après le règne de François Ier, on la vit reconquérir peu à peu sa puissance et devenir de jour en jour plus importune au souverain. Dans cet accroissement d'autorité, la prudence commença à l'abandonner, et les abus ne tardèrent pas à se glisser en grand nombre parmi ses membres. Au milieu de ces conditions mauvaises, le parlement ne pouvait manquer de se faire des ennemis; il en eut bientôt, et de puissants : mais quoiqu'il donnât prise à l'attaque par plus d'un côté, il ne fut pas possible de l'entreprendre directement, car la multitude avait foi en lui et croyait avoir besoin de sa protection. Pour arriver à détruire sa puissance, on feignit de présenter une réforme utile à l'État. Sous prétexte d'apporter quelque soulagement aux travaux incessants des conseillers et de les relever de leurs pénibles et perpétuelles fonctions, l'on partagea le parlement tout entier en deux semestres, qui devaient se succéder alternativement. Au moyen de cette disposition, la moitié des magis-

Digitized by Google

trats pouvaient, chaque année, passer six mois dans leurs familles, et loin de leurs fonctions ordinaires.

Ils virent aussitôt le piége qu'on leur tendait, en les divisant pour les affaiblir ; mais un grand nombre parmi eux étaient devenus intéressés et même rapaces ; le conseil du roi, qui venait de prendre la mesure, arrêta leurs plaintes en augmentant leurs traitements. D'un autre côté, il empêcha les plaintes du public, en diminuant les épices et en mettant à la charge du trésor royal le payement des contributions auxquelles la justice aurait condamné les plaideurs. Dans l'estime du conseil, ce partage, faisant du parlement deux corps séparés qui ne devaient avoir presque aucun commerce entre eux, ne pouvait manquer d'altérer et même de détruire son ancien esprit. La cour ne doutait pas qu'en répandant à propos quelques bienfaits, en semant des soupçons avec habileté, en entretenant des rivalités et en attisant des haines, elle ne parvînt facilement à s'assurer de la docilité de l'un des deux semestres.

Le grand nombre de magistrats nouveaux que la mesure de division força d'introduire dans le parlement pour parvenir à l'expédition de toutes les affaires vint encore en aide au dessein du conseil royal ; l'on eut soin, en effet, de ne vendre les offices créés qu'à des hommes peu capables, d'un caractère souple, entièrement dévoués au gouvernement et mal vus des anciens membres du parlement. Une fois introduits dans le sein de la cour suprême, ces nouveaux éléments ne manquèrent pas d'y devenir un germe actif de destruction pour la discipline et d'avilissement pour l'ancienne dignité parlementaire. Il est probable que le parlement aurait succombé à un système d'attaque aussi bien combiné, si les ministres du roi avaient pu le suivre pendant tout le temps nécessaire pour le faire réussir ; mais au bout de quelques années le mauvais état des finances ne permit plus de payer les gages considérables qu'on avait promis : on se trouva réduit à supprimer les offices de nouvelle création, et l'on permit aux anciens juges de re-

Digitized by Google

cevoir encore des épices des plaideurs : ce fut là un retour de bonne fortune et un mieux sensible pour le parlement. Par ces moyens, il se vit remettre dans la voie qui devait le conduire à son ancienne puissance. L'esprit de corps fit le reste; et après un petit nombre d'années, il reparut sur le terrain de la politique, armé de toute son autorité passée et de son ancienne influence sur l'esprit du peuple.

Ces derniers mouvements dans l'histoire du parlement de Paris excèdent de plusieurs années la période du règne de François Ier, qui nous occupe maintenant.

François Ier avait fait peu d'attention à l'hérésie de Luther et de ses partisans, quand elle commença à s'introduire en France. Ne voyant dans la doctrine nouvelle que de pures questions de théologie et des querelles d'école sans portée politique, il ne s'en était pas occupé; mais après son retour de Madrid il trouva que ces questions, d'abord si minces en apparence, avaient pris des proportions colossales. Bientôt un examen plus sérieux de l'état réel des choses, et surtout des esprits, lui fit voir clairement que les novateurs ne tendaient à rien moins, dans leurs attaques passionnées, qu'à la destruction complète de la foi de l'Église et à la ruine de toute espèce d'autorité, soit civile, soit religieuse, en commençant par l'autorité du roi lui-même. Les actes des nouveaux sectaires vinrent, après leurs écrits, faire connaître à fond l'esprit qui les animait. Une nuit de l'année 1528, des luthériens iconoclastes abattirent la tête d'une statue de la Vierge qui se trouvait dans le mur d'une maison, au coin de la rue des Rosiers et des Juifs, dans le quartier Saint-Antoine; ils brisèrent également la tête de l'enfant Jésus, et donnèrent plusieurs coups de poignard aux deux images. Le bruit de cet attentat sacrilége révolta la foi vive des Parisiens et remplit la ville d'indignation et de rumeur. Le roi ordonna aussitôt qu'on en fît une justice exemplaire. Il promit mille écus à celui qui découvrirait les auteurs du crime; en même temps,

Digitized by Google

pour expier la profanation, il ordonna que l'on fondrait une statue d'argent, afin de remplacer celle qu'on avait mutilée. Le 11 juin, jour de la fête du Saint-Sacrement, le clergé des paroisses, les religieux des différents ordres et tous les chapitres de Paris se rendirent à l'église de la Culture-Sainte-Catherine; l'évêque y célébra solennellement la messe, à laquelle assistèrent en corps le parlement, la chambre des comptes, le corps de ville, les ambassadeurs des princes, six évêques, les grands officiers de la couronne, les princes du sang, et enfin le roi lui-même. Après l'office, tous les assistants s'avancèrent en longue procession vers la rue des Rosiers; l'évêque de Lisieux, revêtu de ses habits pontificaux, portait la nouvelle statue; le roi suivait, tenant un cierge à la main. Quand on fut arrivé, l'évêque déposa l'image sur un autel; le roi se mit à genoux, ainsi que tout le cortége, pendant que les musiciens de sa chapelle chantaient l'antienne *Ave regina cœlorum*. Quand le grand aumônier eut dit l'oraison, le roi se leva, et, prenant la statue, il monta sur une estrade élevée d'où l'on pouvait atteindre à une niche taillée dans un pilier : ce fut là qu'il plaça la sainte image, après l'avoir baisée respectueusement; il ferma ensuite de sa main un treillis en fer destiné à la garantir de toute insulte; et, se remettant à genoux, il pria encore quelque temps avant de descendre. Durant toute la cérémonie, on le vit verser d'abondantes larmes.

Depuis ce jour, François Ier devint plus sévère envers les propagateurs des doctrines nouvelles. Quelques années auparavant il avait fait rendre la liberté à un gentilhomme d'Artois, nommé Louis Berquin, auteur de certains ouvrages que la faculté de théologie avait condamnés à être brûlés comme entachés d'hérésie. Au lieu de se soumettre, Berquin n'avait cessé, depuis, de travailler à la propagation des mêmes erreurs, soit par des prédications, soit par de nouveaux écrits. Le parlement le fit encore arrêter; le roi, inexorable cette fois à son appel,

Digitized by Google

ordonna d'instruire son procès sans désemparer, et nomma, pour le juger, douze commissaires qu'il eut soin de choisir parmi les notabilités du clergé, du parlement et de l'Université. Après un long examen, ces juges condamnèrent Berquin à voir brûler son livre publiquement, à faire abjuration et amende honorable en place de Grève, et à subir la peine des blasphémateurs, qui, comme aux époques cruelles du moyen âge, consistait encore à avoir la langue percée d'un fer rouge, et à rester enfermé durant le reste de ses jours. Budé, un des juges commissaires, eut recours à tous les moyens pour l'engager à se rétracter; peine inutile : Berquin demeura inflexible et obstiné dans ses erreurs, et le tribunal finit par prendre le terrible parti de le condamner à la peine portée par une loi barbare, encore en vigueur, contre les hérétiques opiniâtres, c'est-à-dire au supplice du feu. L'arrêt fut exécuté sur la place de Grève le 22 avril 1529. Un auteur protestant, Théodore de Bèze, dit que si Berquin avait trouvé dans François Ier un Frédéric, duc de Saxe, il aurait pu être un Luther pour la France.

Le 3 février de l'année précédente, le cardinal Duprat, chancelier de France et archevêque de Sens, avait convoqué à Paris, pour la tenue d'un concile provincial, tous ses suffragants, qui étaient les évêques de Chartres, de Paris, de Meaux, de Troyes, d'Auxerre, de Nevers et d'Orléans. Ce synode, connu sous le nom de concile de Sens, fut remarquable par les décrets pleins de sagesse et de science qu'il rendit sur toutes les questions de foi et de discipline religieuse qu'on agitait alors avec tant de passion en Europe. Les annales ecclésiastiques de cette époque font aussi mention des conciles provinciaux de Lyon, de Bourges, de Tours, de Reims et de Rouen, qu'on tint dans le courant de la même année, et il est à croire qu'il y en eut de semblables dans toutes les autres provinces ecclésiastiques de France : tant les esprits se montraient partout agités à propos de croyance et de discipline religieuse.

Digitized by Google

tant les circonstances étaient solennelles et les dangers redoutables. Ces diverses assemblées eurent toujours soin de mettre en tête de leurs délibérations celle qui concernait le maintien de l'unité de l'Église et la conservation de la foi catholique dans toute sa pureté. Le roi semblait prendre une part active à ces travaux ecclésiastiques, en autorisant et même en excitant le zèle du clergé que les novateurs n'avaient pas séduit.

Par la science profonde de ses docteurs, l'Université de Paris occupa une place distinguée au concile de Sens et rendit ce synode le plus remarquable de tous ceux qu'on tint en France dans le même temps. Depuis plusieurs années, la faculté de théologie avait souvent occasion de censurer des ouvrages du célèbre Érasme, de Rotterdam. Cet homme, si supérieur dans les diverses parties de la littérature profane, et surtout dans l'étude des langues grecque et latine, avait apporté, lui aussi, son activité d'esprit dévorante au milieu de l'anarchie religieuse et intellectuelle qui agitait alors l'Europe. Mais la nature même de son talent flexible, jointe à une audace téméraire qui lui faisait aborder résolûment les difficultés les plus redoutables et les questions les plus neuves sans préparation suffisante ni science antérieurement acquise, le jetèrent constamment dans les écarts les plus déplorables. La renommée d'Érasme était fort étendue; il entretenait des correspondances suivies, d'amitié ou de littérature, avec les savants, les lettrés et même avec les simples amateurs de sciences, dans toutes les parties de l'Europe; partout on invoquait son nom et son autorité; aussi ses erreurs étaient-elles redoutables par leur contagion presque universelle. Ce fut là ce qui engagea l'Université de Paris à poursuivre ses ouvrages avec tant de soin et de persistance. Ses principaux écrits sont : une édition du Nouveau Testament grec, avec une version latine et des paraphrases; des éditions de saint Jérôme, de saint Hilaire et de saint Augustin; un Recueil d'adages et de proverbes; divers

Digitized by Google

opuscules sur la manière d'étudier et d'enseigner la théologie; l'Éloge de la folie, par elle-même; un Manuel du soldat chrétien; les Colloques; une Dissertation du libre arbitre contre Luther; la Doctrine chrétienne; et la lettre contre les faux évangélistes. A plusieurs reprises, la faculté de théologie de Paris signala un grand nombre de propositions erronées dans tous ces ouvrages et les censura. Plus tard, l'index d'Espagne, de Rome, du pape Alexandre VII, et enfin du concile de Trente lui-même, vint successivement confirmer le jugement des docteurs de Paris. Bossuet a depuis professé la même opinion sur Érasme dans la *Défense de la tradition et des saints Pères*. Il signale, comme cause de ses erreurs et de ses égarements, d'un côté l'abus qu'il faisait de la méthode dialectique, qui n'est qu'une forme, et de l'autre son ignorance du fonds même de la théologie, qui repose essentiellement sur les décrets, les dogmes, les maximes constantes de l'Église, le pur esprit de la tradition et les saints pères. « Que le critique se taise, dit-il en parlant d'Érasme et de Grotius, et qu'il ne se jette plus sur les matières théologiques où jamais il n'atteindra que l'écorce. »

L'année 1529, qui vit le supplice cruel de Louis Berquin, fut remarquable, à Paris, par un hiver sans gelée. D'après les registres du parlement, que cite Félibien, le mois de mars y donna les chaleurs ordinaires du mois de juin. Dans ce mois, les seigles étaient déjà montés en épis, et l'on vendait des amandes nouvelles. Par compensation, il gela si fort le 4 avril que, pendant quelque temps, on craignit de perdre tous les fruits de la terre. Dans le courant de la même année, le roi fit exécuter des travaux considérables au Louvre, à Vincennes, à Fontainebleau, et il institua le collége de France pour l'enseignement des langues anciennes. Les hommes qu'il consulta dans cette occasion furent l'illustre Guillaume Budé, Jean du Bellay, évêque de Bayonne, le savant Jean Lascaris, Grec d'origine, et Pierre Castellan, qui, alors simple lecteur du roi,

Digitized by Google

devint plus tard évêque d'Orléans et grand aumônier de France. La langue grecque y eut pour premier professeur le fameux Pierre Danes, et la langue hébraïque, le juif Paul Canosse. Après ce dernier, la chaire d'hébreu continua à être remplie par des hommes remarquables, tels que Agathias Guidacérius, le savant François Vatable, Jean Quinquarbre, Mercérus, Génébrard, Simon de Muys. D'après l'avis d'Érasme, que le roi consulta aussi en cette occasion, il n'y eut point de chaire de langue latine pendant les premières années, par la raison que le latin était alors trop répandu partout et d'un usage trop commun, pour qu'on affectât au payement d'un professeur spécial une somme d'argent qui devait trouver ailleurs une meilleure destination. Cependant, cinq ans plus tard, François Ier fit installer au collége de France l'Allemand Barthélemy le Masson comme maître de langue et d'éloquence latine. Ce professeur, tout cicéronien pour le style, eut pour successeurs des hommes non moins remarquables par le goût exquis de la bonne antiquité latine; tels furent Jean Passerat, Frédéric Morel, Théodore Marcille, Jean Tarin et d'autres. Le roi ne borna pas l'enseignement de son collége aux langues savantes, il y introduisit aussi les mathématiques et la médecine. Plus tard, et sous les princes successeurs de François Ier, le nombre des chaires nouvelles fut considérablement augmenté : l'on finit par y enseigner toutes les langues mortes et toutes les sciences.

Depuis sa fondation jusqu'à nos jours, le collége de France n'a pas cessé d'avoir pour maîtres et professeurs des hommes du plus haut mérite et de la plus grande distinction, dans toutes les parties de son enseignement. C'est cette longue et brillante génération de savants qui a porté dans tous les pays où il existe des hommes attachant quelque prix aux diverses connaissances de l'esprit humain, la renommée de cette haute institution, demeurée jusqu'ici sans rivale dans le monde entier. Il est à remarquer que le collége de France n'eut point

Digitized by Google

de bâtiment en propre à son origine. Henri II, qui soutint la création de son père, ordonna qu'en attendant les professeurs feraient successivement leurs leçons dans les salles des colléges de Tréguier et de Cambrai. Après Henri II, les rois de France formèrent plusieurs fois le projet d'élever un monument qui répondît à la noblesse de cette fondation et à la dignité du prince son auteur. Mais les troubles et les pressants besoins de l'État firent constamment retarder cette glorieuse entreprise jusqu'à Louis XIII, époque où, grâce aux libéralités de la reine Marie de Médicis, sa mère, alors régente du royaume, l'on put enfin élever un commencement d'édifice. Le monument n'a été entièrement terminé que de nos jours ; il est situé place Cambrai et rue Saint-Jacques.

L'Université de Paris vit d'un œil jaloux l'érection du collége royal ; la gratuité des cours qu'on y faisait et la supériorité reconnue de ses professeurs lui firent craindre une grande diminution dans le nombre de ses élèves, et par conséquent une forte réduction dans la somme de leurs rétributions ordinaires. Elle chercha les moyens de conjurer le péril qu'elle croyait avoir à redouter; mais comme il n'était pas facile d'attaquer, avec quelque chance de succès, les professeurs royaux, qui étaient tous des hommes du premier mérite, les universitaires se mirent à les inquiéter sur l'objet même de leur enseignement et de leurs leçons courantes. Noël Béda, syndic de la faculté de théologie et principal du collége Montaigu, prétendit qu'il ne leur était pas permis d'expliquer les textes grec et hébraïque de la Bible, sans en avoir reçu l'autorisation de l'Université elle-même. Il porta l'affaire au parlement où elle fut débattue contradictoirement. Béda plaida sa cause lui-même et fut son propre avocat. Sans blâmer les lettres grecques et hébraïques, il prétendit que, dans les graves circonstances où se trouvait alors la religion, toute explication de l'Écriture sainte devenait suspecte dans la bouche de ceux qui n'avaient pas été reconnus théologiens

Digitized by Google

sûrs et irréprochables pour les sentiments; que d'ailleurs les éditions grecques et hébraïques de la Bible dont se servaient les professeurs du collége royal avaient été faites, pour la plupart, soit par des Allemands et en Allemagne même, pays infecté de l'hérésie, soit par des juifs devenus luthériens, et très-capables par conséquent d'altérer les textes originaux; que, dans tous les cas, leur usage habituel présentait le grave danger de diminuer dans le public la vénération due à la version dont se sert l'Église. Marillac, qui plaida la cause des professeurs royaux, ayant d'abord établi que le mérite et la valeur des grands maîtres, ses clients, égalait leur haute renommée, fit remarquer que ceux de la langue grecque n'expliquaient pas la Bible, et qu'ainsi l'accusation de Béda tombait d'elle-même à leur égard; que les professeurs d'hébreu faisaient, à la vérité, leurs leçons sur l'Écriture sainte, mais qu'ils en avaient reçu implicitement l'autorisation du roi : la charge d'enseigner l'hébreu étant inséparable de celle de lire la Bible, le seul livre qui existât dans cette langue. Montelon parla ensuite pour le procureur général et requit la cour de supplier le roi qu'il lui plût de manifester ses intentions sur les facultés enseignées à son collége royal, ainsi que sur l'étendue de l'autorisation qu'il avait accordée aux professeurs. Ni Duboulay, ni d'Argentré ne nous font connaître quelle fut la décision du parlement dans cette affaire; mais il est certain que les maîtres du collége royal continuèrent leurs exercices, sous la protection immédiate du roi et libres de toute dépendance envers l'Université. Cette discussion solennelle eut toutefois un bon résultat pour le grand corps universitaire : elle lui fit sentir que le vrai moyen de maintenir sa gloire, en présence des nouveaux maîtres, était d'opérer des réformes dans son sein et d'y rétablir de bonnes études. C'est ce qu'il fit, dans la faculté de théologie surtout, avec les conseils et la coopération active du parlement.

Le collége royal de France fut fondé en 1530. Dans les

Digitized by Google

commencements de la même année, Paris fut affligé par une nouvelle profanation des images saintes, que l'on expia encore par une procession solennelle. Au mois de juillet, on célébra, au milieu de fêtes brillantes, le retour des deux fils du roi, le dauphin et le duc d'Orléans, qui avaient été retenus longtemps en ôtages à la cour d'Espagne. Vers la fin de 1531, Louise de Savoie, mère du roi, mourut à Paris et fut inhumée à Saint-Denis. Le prince passa toute l'année 1532 loin de sa capitale, occupé des soins de la politique extérieure et surtout de la réunion de la Bretagne à la France, laquelle fut définitivement opérée dans le mois d'août. Le 15 juillet de l'année suivante (1533), Pierre Viole, prévôt des marchands, posa la première pierre du nouvel Hôtel-de-Ville. Une maladie contagieuse vint, cette année, porter le ravage et la désolation dans Paris; malgré les soins extrêmes de l'administration, elle sévit partout avec une telle intensité et fit de si nombreuses victimes que la ville fut obligée d'acheter six arpents de terre dans la plaine de Grenelle pour y ensevelir tous les morts.

Malgré les trêves et les traités de paix qui se formaient et se rompaient successivement, la lutte entre François Ier et Charles-Quint continuait toujours. François Ier profita de quelques années de calme et de repos pour se ménager des alliances sur tous les points contre son redoutable rival. En cette circonstance, la grandeur et l'imminence du danger qui le menaçait le firent s'écarter de sa ligne de conduite ordinaire et le rendirent sourd à la voix qu'il avait constamment écoutée jusqu'alors, au milieu des querelles vives et des divisions profondes sur les questions religieuses. Dans son ardeur à se faire partout des appuis, il n'hésita pas à se déclarer hautement protecteur de la ligue luthérienne de Smalkalde, à s'assurer l'amitié de Henri VIII, alors que ce prince entrait ouvertement dans la voie du schisme anglican, et à s'allier aux Turcs eux-mêmes, qui venaient de démembrer la Hongrie. Il s'attachait en même temps le pape Clément VII, en mariant à Ca-

Digitized by Google

therine de Médicis Henri d'Orléans, son deuxième fils. D'un autre côté, il ne cessait pas de poursuivre des négociations actives avec Charles-Quint, afin d'arriver à la conclusion d'une paix impossible. Cet état de choses dura jusqu'en 1536. Au mois d'avril de cette année, François Ier apprit tout à coup que l'empereur venait de se jeter brusquement sur le Piémont avec une armée formidable, qu'il entamait la France au midi et envahissait déjà la Provence et le Languedoc ; qu'au même moment, une autre armée impériale pénétrait dans la Picardie au nord, sous les ordres du comte de Nassau, gouverneur des Flandres et des Pays-Bas, et qu'elle venait de mettre le siége devant Péronne, après avoir pris Guise presque sans coup férir.

Ces nouvelles répandirent l'alarme dans Paris. Le conseil de ville accorda aussitôt au duc de Vendôme, gouverneur de Picardie, la somme de 40,000 livres, qu'il demandait pour lever des troupes et arrêter les progrès de l'ennemi. On s'occupa également de réparer les fortifications de la ville, et l'on mit tout de suite à ce travail seize mille pionniers aux frais des habitants. Le roi, qui se trouvait alors à Lyon, envoya au cardinal du Bellay la commission de lieutenant général de Paris et de l'Ile-de-France. Ce fut sous ses ordres et sa direction qu'on y suivit l'ensemble des travaux de fortification. Tous les autres ouvrages demeurèrent suspendus pendant deux mois, et, par mesure de précaution, l'on fit défense, sous peine de la vie, à tous les habitants qui n'étaient ni gentilshommes, ni officiers, de porter, de jour ou de nuit, des armes soit offensives, soit défensives. Ensuite la ville accorda au roi, sur sa demande et pour les besoins pressants de la guerre, la somme de 100,000 livres, après avoir obtenu toutefois un décret royal par lequel le prince lui en assignait la rente au denier douze, sur les fermes, jusqu'à l'entier remboursement. A cette occasion, les registres du parlement signalent, comme un cas de vitesse extraordinaire, le voyage d'un quartenier qui, pour une récompense de 60 écus, se rendit de Paris à

Digitized by Google

Lyon en quarante heures, y remit au roi la somme prêtée par la ville et rapporta à Paris la réponse du prince dans le même espace de temps.

La terreur des Parisiens augmenta beaucoup quand ils apprirent, par une lettre du duc de Vendôme, que l'empereur avait ordonné au comte de Nassau de marcher droit sur Paris et d'arriver à tout prix sous ses murs, afin de détourner François Ier de son entreprise en Italie. Croyant déjà l'armée ennemie à leurs portes, ils fournirent volontiers la somme d'argent nécessaire pour la levée de six mille hommes, et leur entretien pendant un mois. Le parlement en équipa cinq cents, et les autres corps de l'État en donnèrent en proportion, ce qui forma en tout une petite armée de dix mille hommes. En même temps le cardinal du Bellay faisait venir de tous côtés des vivres et des munitions : aussi la ville se trouva-t-elle bientôt en état de faire une forte et longue résistance. Mais au milieu de ces grands préparatifs de guerre, l'on apprit tout à coup que le comte de Nassau, au nord, venait de lever le siége de Péronne, et qu'au midi les troupes impériales avaient été forcées de repasser les frontières, après avoir essuyé des pertes considérables. Cette délivrance changea partout les craintes en joie et hâta le retour du roi à Paris. Au mois de décembre de la même année (1536) l'on y commença le quai du Louvre, qui coûta plus de 40,000 livres. D'après Sauval, les travaux des fortifications, auxquels donnèrent lieu en cette occasion les alarmes des Parisiens, furent, outre plusieurs tranchées, des fossés et des boulevards que l'on fit nuit et jour, depuis la porte Saint-Honoré jusqu'à la porte Saint-Antoine. Ces travaux avaient été commencés à l'extrémité du faubourg Saint-Honoré, le 31 juillet (1536); on les continua jusqu'au 16 décembre suivant. Dominique de Cortone, dit Boccador, et Nicole Siciliano, les dirigèrent en qualité d'ingénieurs architectes, aux gages chacun de 250 livres par an.

Dans le danger pressant où l'Europe avait cru un instant

Digitized by Google

François Ier, Jacques V, roi d'Écosse, s'était hâté spontanément d'accourir à son secours. Il arriva à Paris le 31 décembre 1536. François, pénétré de reconnaissance, voulut qu'on rendît au monarque étranger les mêmes honneurs qu'au roi de France lui-même. La cérémonie de la réception et de l'entrée dans la capitale fut pleine de magnificence; le parlement, malgré sa répugnance, se décida à y paraître, pour la première fois, en robes rouges. François Ier donna à Jacques V la main de sa fille, Madeleine de France, que lui demandait aussi le roi d'Angleterre. La célébration du mariage se fit avec pompe à Notre-Dame, et les festins des noces eurent lieu successivement dans la grand'salle de l'archevêché, au Palais et au Louvre. Quelques jours après François Ier tint au parlement un lit de justice, où l'empereur Charles d'Autriche fut déclaré *félon*, en sa qualité de comte de Flandre, qui le rendait vassal des rois de France.

Dès les commencements de l'année 1538, la guerre recommença avec une nouvelle violence entre les deux monarques rivaux. A cette occasion le roi écrivit au prévôt des marchands et aux échevins, et leur annonça qu'il avait l'intention de lever vingt mille hommes de pied, et de les entretenir pendant quatre mois aux dépens des bonnes villes de son royaume. Il demandait que Paris, pour sa part, voulût bien en solder trois mille. En même temps Antoine Lamet, général des finances d'entre Seine, Yonne et Picardie, recevait du roi l'ordre de lever dans son département la solde, pour quatre mois, de 5,465 hommes. L'état de répartition portait Paris pour 3,000, Melun pour 50, Coulommiers pour 10, Château-Thierry pour 25, Châlons pour 100, et les autres villes suivant leur importance.

A Paris, l'assemblée qui se réunit à cette occasion était composée, outre les magistrats et officiers ordinaires, de trois bourgeois choisis dans chaque quartier. On y résolut d'envoyer en députation au roi un échevin, un conseiller et un

Digitized by Google

bourgeois, pour lui faire des remontrances et lui demander quelque modération; on y décida aussi que la somme dont le prince voudrait bien se contenter serait payée aux gens de guerre par les mains du receveur de la ville. Mais l'empereur et le roi étaient également épuisés. D'un autre côté, le pape profitait de cet état de faiblesse pour travailler activement à opérer un rapprochement entre eux; les deux rivaux ne se montraient pas sourds à ses vives instances; toutefois, leurs prétentions réciproques sur le Milanais empêchèrent le souverain pontife, malgré tous ses efforts, d'amener une paix définitive; ils conclurent seulement la trêve de Nice, qui fut fixée à la durée de dix ans (21 juin 1538). En actions de grâces pour ce grand événement, la ville fit faire à Notre-Dame une procession générale, où elle assista presque tout entière.

Quelque temps après, disent les chroniques du temps, le tonnerre tomba sur la tour de Billy, qui servait d'arsenal; elle fut détruite de fond en comble : l'explosion fut si forte, que les vitres des églises de Saint-Paul, des Célestins et de Saint-Victor furent presque toutes brisées.

François Ier mit à profit le temps de repos que lui laissait la trêve, pour travailler à l'assainissement et à l'embellissement de sa capitale, comme aussi pour introduire des améliorations précieuses dans les différentes parties des services publics. Il donna des ordres et prit toutes les mesures nécessaires pour pousser avec une nouvelle activité les travaux importants qu'on avait entrepris à Paris, comme le quai du Louvre, l'Hôtel-de-Ville, l'établissement de nouvelles fontaines, la réparation des anciennes, et tout ce qui formait l'ensemble des fortifications de la ville. Sans compter les frais de l'Hôtel-de-Ville, plus de 100,000 livres avaient déjà été employées à ces divers ouvrages : le roi ordonna que chaque année on en affecterait 34,000 à leur continuation jusqu'à l'achèvement. A cette occasion l'on rouvrit la porte de Buci, bouchée de-

Digitized by Google

puis plusieurs années ; en même temps une ordonnance de police (novembre 1539), remarquable par de sages dispositions, pourvut à la salubrité publique, à la propreté des rues et des maisons et à la sûreté générale des habitants. Cette ordonnance, qui est fort longue, ne peut être rapportée ici, même par extrait ; l'on en trouvera, si on le désire, un résumé suffisant dans Félibien.

Quant aux changements et aux améliorations que le roi fit dans les grands services de l'État, il y en eut de fort remarquables. Dans l'ordre judiciaire, d'abord, outre la rédaction des coutumes, dont dix parties furent publiées successivement de 1515 à 1539, des édits spéciaux étaient déjà venus resserrer les justices seigneuriales et défendre l'abandon si immoral des amendes et confiscations aux accusateurs et aux juges. La célèbre ordonnance de Villers-Cotterets vint à son tour, en 1539, réformer la procédure, diminuer la durée des procès, régler la limite de la juridiction ecclésiastique, et substituer le français au latin dans les actes publics et authentiques, comme ceux du notariat, de la procédure, etc., etc. La même ordonnance régularisait la juridiction du grand conseil, et établissait dans les paroisses le registre des actes de l'état civil des naissances et des décès. Dans l'administration financière, François Ier eut recours à tous les expédients, les uns violents et empiriques, les autres ingénieux et raisonnés, afin de pouvoir subvenir aux dépenses énormes d'un règne de guerre et de luxe fastueux. On le vit tantôt vendre des offices de judicature et de finance, et établir l'impôt immoral de la loterie, tantôt créer des taxes qui avaient un but fiscal et administratif tout à la fois, comme le droit de contrôle des actes, et celui d'*insinuation* ou d'enregistrement, qui, tout en alimentant la caisse du fisc, devait inévitablement multiplier le nombre des conventions particulières, par cela même qu'il assurait leur authenticité et leur donnait en même temps de la publicité. D'un autre côté, l'établissement des rentes de

Digitized by Google

l'Hôtel-de-Ville, nous l'avons vu, était devenu un moyen d'emprunt fort supérieur à l'ancien, en demeurant toujours volontaire, et en liant intimement les fortunes particulières au sort de la fortune publique. Comme moyen d'exécution de ses ordonnances et de ses mesures fiscales, François Ier créa seize receveurs généraux chargés de percevoir les revenus du domaine royal ; il mit sous leurs ordres les receveurs particuliers placés dans chaque élection, et prit grand soin d'organiser la surveillance générale en matière de fisc, par la rédaction d'un code pénal qui réglait le service de chaque agent et donnait une sanction à l'accomplissement de ses devoirs. Ce fut le même prince qui restreignit les attributions, encore trop multipliées et trop complexes, des prévôts et des baillis de robe.

Quant à l'administration militaire et maritime, depuis longtemps déjà les grandes expéditions entreprises par François Ier avaient forcé ce prince à chercher les moyens d'y établir une bonne organisation. L'armée était alors permanente ; mais des recrues étrangères venaient incessamment la grossir. Afin de mettre de l'unité dans son ensemble et d'y maintenir une forte discipline avec une étroite dépendance, il créa douze gouverneurs militaires révocables. Il espéra y établir de l'uniformité en organisant sept légions provinciales de 6,000 hommes avec 8,000 pionniers; mais cette institution était prématurée : elle ne tarda pas à disparaître, comme autrefois celle des francs-archers de Charles VIII.

Ce fut à dater de François Ier, et par les soins bien entendus de ce prince, que l'horizon maritime de la France commença réellement à s'étendre. Sous son règne on construisit pour la première fois des galions de guerre et l'on creusa le port du Havre pour les recevoir. Jusqu'à cette époque les amiraux provinciaux étaient restés indépendants les uns des autres, et presque sans aucun lien commun d'unité. François Ier leur donna l'amiral de France pour supérieur hiérar-

Digitized by Google

chique. Il eut la gloire de tenter les premiers établissements coloniaux ; par ses ordres, Jacques Cartier et Jean de la Roque fondèrent, en 1535, une colonie française au Canada. Ce prince forma le premier une marine royale ; il donna en même temps une vive impulsion à la marine marchande. Sous son règne plusieurs ports de l'Océan furent creusés ou améliorés, et de riches armateurs s'élancèrent pour la première fois dans des entreprises vastes et lointaines. Afin de donner au dehors des garanties et de la sécurité au commerce national, l'État commença alors à envoyer des consuls dans les différents parages du Levant.

Malgré les mesures de rigueur qu'on prenait partout en France contre les hérétiques, la doctrine erronée ne cessait pas, depuis 1530 surtout, de s'y répandre et d'y faire des progrès alarmants pour la foi catholique. A Paris, les mauvais livres, les sermons artificieux et des discours pleins de licence, la propageaient sans cesse, et principalement dans la classe élevée, qui trouvait là un moyen naturel de faire de l'opposition à l'autorité du roi. Ce fut la capitale que Calvin, sans tenir compte du danger, choisit d'abord pour centre et quartier général de la guerre à mort qu'il méditait dès sa jeunesse contre la foi catholique. Cet ardent et sombre sectaire y avait étudié les humanités au collége de la Marche, et la philosophie au collége de Montaigu. Il y commença ses attaques contre l'Église et y fit paraître son premier ouvrage en 1532 ; mais bientôt la vigilance infatigable de l'autorité civile et ecclésiastique, et le peu de succès qu'il y obtint, le firent partir pour Genève ; cette ville tendait alors à devenir l'asile des religionnaires inquiétés en France, en même temps que des ecclésiastiques ennuyés du célibat, et perdait ainsi volontairement son antique croyance religieuse de plus de onze cents ans de date.

Vers la même époque l'Université de Paris comptait au nombre de ses écoliers un autre esprit plein de hardiesse,

Digitized by Google

d'ardeur et d'enthousiasme, et doué en même temps, par un contraste bien surprenant, des facultés pratiques les plus éminentes. : c'était le Basque Ignace de Loyola. Après s'être préparé au combat par sept années d'un travail opiniâtre et d'études suivies au milieu des *artiens* et des théologiens de la vieille métropole européenne des sciences, Ignace saisit tout à coup d'une main vigoureuse le drapeau de l'autorité et du dogme catholique, et se posa en adversaire redoutable de Luther et de Calvin, qui l'attaquaient avec fureur. S'adjoignant cinq autres écoliers espagnols, François Xavier, Salmeron, Lainez, Rodrigue et Bobadilla, dont les âmes ardentes comprenaient la sienne, ils se rendirent ensemble dans l'église de l'abbaye de Montmartre, le jour de l'Assomption 1534; là, après avoir tous communié, ils prêtèrent un serment solennel entre les mains d'un jeune prêtre savoyard, Pierre Le Fèvre, qui s'associait à eux : ils jurèrent de garder la chasteté et la pauvreté, de consacrer leur vie à la conversion des infidèles et aux missions étrangères, et de se rendre partout où il plairait au pape de les envoyer. Telle est l'origine première de la célèbre société des jésuites, dont la base fut, outre les trois vœux ordinaires de chasteté, de pauvreté et d'obéissance, le vœu formel et particulier de faire en tout temps ce que le pape ordonnerait, sans objection ni condition, sans retard et sans salaire. Dès ce moment le souverain pontife eut en main une arme puissante pour la défense de l'unité catholique. La fureur des hérétiques et la vigueur de leurs attaques contre le dogme et l'autorité, devinrent la mesure de la force et de la consistance que l'on donna, par tous les moyens possibles, à l'armée chargée de les combattre. Bientôt à côté de cet ordre si ferme, si vigoureux, on créa l'inquisition de Rome pour lui servir de bras; et de cette manière, en face d'une révolte systématique de l'individu contre toute espèce d'autorité, en présence d'une anarchie indescriptible dans les idées soit religieuses, soit philosophiques de l'époque, et des désordres sans nombre et sans

Digitized by Google

fin qui en étaient la suite, apparaissaient tout à coup les rangs serrés d'une compagnie armée pour des combats à outrance, et portant sur son drapeau des maximes diamétralement opposées à l'esprit nouveau. Le caractère dominant de la constitution des jésuites fut en effet une réaction absolue contre l'individualité, qui tendait à tout détruire, contre la liberté qu'on avait changée en licence, et contre l'examen que l'on poussait au delà de toutes les bornes, pour saper les points les mieux établis de la religion. L'obéissance sans réplique ni retard y devint la vertu par excellence. Tout membre de l'ordre était assujetti à une soumission entière au pape, au général élu à vie, et aux supérieurs choisis par le général. La tâche essentiellement belliqueuse que la compagnie s'était donnée en avait fait nécessairement un corps d'armée dont chaque soldat se trouvait saisi et maîtrisé par la discipline la plus rigoureuse qui ait jamais été mise en pratique. Là l'inférieur devait être comme le bâton dans la main qui s'en sert, comme un corps inanimé dont le supérieur était l'âme, *perinde ac cadver*.

Au milieu des idées anarchiques et du bouleversement moral du XVIe siècle, l'ordre des jésuites vint à propos répandre et faire prévaloir l'esprit de conservation dans la société catholique. Sans parler des combats innombrables qu'il livra à l'erreur sur tous les points et dans toutes les circonstances, il exécuta des travaux immenses, soit pour l'éducation de plusieurs générations consécutives, soit pour la conversion des peuples dans les deux hémisphères.

Son action fut puissante sur le monde tout entier. Son zèle ardent eut surtout deux effets bien remarquables et bien précieux, celui de circonscrire l'hérésie de Luther dans de certaines limites qu'elle ne put jamais dépasser, et celui de porter la connaissance de Jésus-Christ dans une foule de contrées inconnues. Si les jésuites n'ont pu réussir, malgré leurs efforts, à préserver l'Europe chrétienne du rationalisme destructeur

Digitized by Google

du XVIIIe siècle, ni des phases révolutionnaires qui en ont été la conséquence forcée, dans le XIXe, c'est sans doute parce que la Providence permet souvent que les peines et les bons conseils deviennent inutiles, afin que l'homme puisse mieux apprendre le devoir et la sagesse par les rudes leçons de l'expérience elle-même. Aujourd'hui, au milieu du septicisme dissolvant et de l'indifférentisme complet qui désolent les générations et les poussent inévitablement vers un matérialisme dégradant, l'ordre des jésuites, avec sa constitution énergique, belliqueuse et exceptionnelle, comme la crise religieuse qui le produisit, ne paraît plus un instrument capable de guérir les plaies profondes de la société, et d'y ramener, avec le calme, la vie morale. Pour cette rénovation si nécessaire, si ardemment désirée par les hommes de bien, la Providence a sans doute son heure et ses moyens; ils ne manqueront pas de paraître au moment qu'elle a fixé d'avance et qu'elle seule connaît. En l'attendant, mettons notre espoir, pour l'avenir, dans le corps si admirable du clergé catholique. Le prêtre ordinaire de la paroisse possède l'esprit et la parole de Dieu: c'est vers lui seul que nous devons tous aller avec une entière confiance, pour apprendre de sa bouche et par le moyen de la foi catholique la solution complète et consolante des problèmes terribles qui agitent la société jusque dans sa base, et dans lesquels nous ont jetés nos passions irréligieuses.

Deux ans après la conclusion de la trêve de Nice et pendant que François Ier s'occupait du soin d'améliorer sa capitale, l'empereur Charles-Quint lui fit demander le libre passage par son royaume pour aller châtier les Gantais révoltés (1540). Le roi y consentit volontiers et reçut son hôte impérial à Paris avec la plus pompeuse magnificence. Charles-Quint demeura huit jours dans cette ville, et les deux princes s'y montrèrent constamment plus occupés de divertissements que d'affaires politiques; mais ce bon accord apparent ne dura pas. Moins d'un an après le voyage de Charles-Quint à travers la

Digitized by Google

France, un général des armées impériales en Italie, le marquis du Guast, violant le droit des gens, fit assassiner deux agents officiels de François Ier. Le roi, n'ayant pu tirer aucune satisfaction de cet attentat, déclara de nouveau la guerre à l'empereur. Il leva aussitôt trois armées et eut encore recours aux habitants de Paris, qui lui prêtèrent 200,000 écus. Charles-Quint se ligua avec le roi d'Angleterre, qui lui fournit tout l'argent nécessaire pour l'entretien de sept mille cinq cents hommes d'infanterie. Les Parisiens connaissaient le vif désir qu'avait l'empereur de s'emparer de leur ville; ils se mirent, avec la plus grande ardeur, à la fortifier sur tous les points où l'on pouvait encore l'attaquer, et au premier abord leurs peines et leurs travaux ne parurent pas inutiles. En effet, le bruit se répandit bientôt dans Paris que les impériaux s'étaient avancés jusqu'à Épernay et Château-Thierry, qu'ils étaient déjà maîtres de ces deux villes, et que leur avant-garde touchait aux portes de Meaux. Ces nouvelles remplirent Paris d'effroi et de trouble. L'on voyait, d'un côté, des hommes et des femmes de tout rang et de tout âge quitter la ville pleins de terreur et fuir devant eux sans trop savoir où ils allaient, traînant avec eux leurs petits enfants et emportant ce qu'ils pouvaient de leurs biens. D'un autre côté, les habitants des campagnes voisines, cédant aussi à la peur, quittaient, par troupes nombreuses, leurs habitations et se pressaient aux portes de la ville pour trouver dans ses murailles un refuge contre l'ennemi. Les religieux de Saint-Denis envoyèrent leur trésor au collége qu'ils possédaient derrière le couvent des Augustins. Le roi en personne, accompagné du duc de Guise, parcourait les rues à cheval, faisant tous ses efforts pour rassurer les bourgeois et leur disant que, *s'il ne pouvait les garder d'avoir peur, il les garderait bien au moins d'avoir mal.* A cette occasion, il passa une revue des corps de métiers et trouva 40,000 hommes bien armés. En outre, des corps nombreux de troupes régulières avaient été échelonnés autour de Paris

Digitized by Google

et se tenaient prêts, sous les ordres du dauphin, à repousser l'ennemi avec vigueur.

Mais l'on apprit tout à coup que le manque d'argent et de vivres faisait opérer leur retraite aux impériaux. Bientôt après Charles-Quint se vit forcé de signer la paix à Crépy, en Valois. Henri VIII, de son côté, après avoir continué quelque temps encore les hostilités sans résultats, signa également un traité, qu'on appela le traité d'Ardres. Cette guerre avait duré depuis 1541 jusqu'en 1546. Comme il arrive, elle avait rempli les campagnes, et les environs de Paris surtout, d'hommes armés débandés, de pillards et de bandits qui infestaient les routes et mettaient partout à contribution les bourgs, les villages et les hameaux. On lança contre eux des édits terribles, et le prévôt des maréchaux reçut du roi lui-même l'ordre de les poursuivre à outrance et de les traquer dans leurs repaires les plus secrets jusqu'à une entière destruction.

Pendant le même temps, on travaillait dans la ville à opérer de grandes réformes au sein de plusieurs communautés religieuses, telles que les monastères des Augustins, des Cordeliers, des Filles-Dieu et de Saint-Antoine, où s'étaient introduits peu à peu des abus nombreux et même des désordres graves. En 1544, la peste désola Paris durant quelques mois. A ce sujet, le parlement publia plusieurs règlements, un entre autres qui interdisait tous les spectacles publics. On se plaignit à lui que les curés et leurs vicaires refusaient souvent d'inhumer ceux qui étaient morts de la peste, et qu'ils n'allaient qu'avec répugnance et presque par force administrer les derniers sacrements aux mourants attaqués du terrible fléau. La haute cour manda le doyen de Paris, vicaire de l'évêque, et lui ordonna de faire cesser un pareil scandale ; elle défendit également aux administrateurs de l'Hôtel-Dieu de congédier les pauvres attaqués de la peste avant qu'ils fussent entièrement guéris et hors de tout danger.

L'on s'occupa, dans cette année, de la fondation d'un éta-

Digitized by Google

blissement charitable dont la nécessité se faisait vivement sentir depuis longtemps. Tout en guérissant et en faisant disparaître, en grande partie, la plaie hideuse de la mendicité, l'application des peines rigoureuses que des règlements avaient établies à Paris contre les vagabonds, les mendiants et les nécessiteux oisifs et ennemis du travail, avait eu également pour effet de laisser dans l'abandon et l'entier dénûment une multitude d'enfants appartenant aux hommes et aux femmes frappés par les ordonnances répressives. Il fallut pourvoir au sort de ces pauvres enfants ainsi délaissés ; on les logea d'abord dans deux salles de l'hôpital de la Charité, qui jusqu'alors avaient servi aux comédiens et aux confrères de la Passion, pour la représentation de leurs pièces de théâtre. Mais on avait soin de ne prendre, parmi ces malheureux petits abandonnés, que ceux qui étaient nés en légitime mariage dans la ville et les faubourgs. L'on mit les garçons dans une salle et les filles dans l'autre. Par des règlements, que le parlement eut soin d'enregistrer, des commissaires des pauvres pourvurent aux moyens de les faire vivre, de les élever, de leur donner de l'éducation avec l'habitude et l'amour du travail, et de leur procurer un état qui plus tard pût devenir leur ressource. On établit pour administrateurs de l'œuvre trois bourgeois de la ville, auxquels on donna un conseil composé d'un homme d'église, d'un conseiller au parlement et d'un officier du roi spécialement chargé de veiller sur les trois bourgeois administrateurs. L'éducation religieuse était confiée aux soins de deux ecclésiastiques. Il y eut presque tout de suite trois à quatre cents enfants rassemblés et soignés à la Charité. L'établissement ne possédait d'abord que 300 livres de revenu ; mais des quêtes productives ne tardèrent pas à fournir ce qui lui était nécessaire. Aussitôt que cette fondation charitable fut connue à Paris et dans les environs, on se mit à exposer de tous côtés des enfants, pour les y faire admettre et s'en débarrasser. Le nombre de ces malheureux abandonnés devint si considérable

Digitized by Google

que, dès la fin de l'année suivante (1546), le parlement chargea d'office, par un arrêt, les lieutenants civil et criminel, les gens du roi au Châtelet, les commissaires et sergents, et enfin tous ceux qui avaient droit de haute justice à Paris, de poursuivre juridiquement les hommes et les femmes qui exposeraient les enfants. Quant à ceux qu'on exposait dans les différents quartiers de la ville, malgré l'arrêt de la cour, les juges et les magistrats des lieux durent les envoyer dans les Hôtels-Dieu de leurs bailliages et châtellenies respectives.

Ce fut dans le courant de 1545 que le faubourg Saint-Germain commença à être pavé. Le cardinal de Tournon, abbé du monastère, voulant procurer aux habitants de ce quartier une commodité qui leur manquait encore, fit paver toute la rue de Seine. On donna à la chaussée un pouce par toise de pente en long, depuis le bout de cette rue jusqu'à la rivière. L'on pava également, dans la même année, la rue des Barres, près de la porte de Buci.

Henri VIII et François Ier survécurent peu de temps au traité d'Ardres, qui avait mis fin à la guerre de la France contre l'Angleterre. Ils furent enlevés l'un et l'autre, dans l'année 1547, par un mal de la même nature, c'est-à-dire un ulcère invétéré. Henri VIII expira le 28 janvier et François Ier le 31 mars suivant. Depuis quelque temps ce dernier prince, qui se sentait mourir, était effrayé pour son successeur de l'ambition, de l'avidité, de l'audace et des talents supérieurs de la maison des Guises. L'ascendant qu'elle prenait déjà, de son vivant, sur l'esprit faible du dauphin lui inspirait de sombres pressentiments pour l'avenir. Aussi recommandait-il vivement à son fils, au lit de mort, de ne jamais appeler aux affaires les membres de cette famille. Les autres avis qu'il lui donna furent de diminuer les impôts, de conserver pour ministres d'Annebaut avec le cardinal de Tournon, et de ne point rappeler les Montmorency au gouvernement. François Ier mourut dans sa cinquante-troisième année ; il avait régné trente-deux

Digitized by Google

ans. Son corps fut transporté à Saint-Denis avec la plus grande pompe et inhumé dans le tombeau des rois de France.

Durant toute sa vie François Ier avait exercé un singulier empire sur le cœur des Français. Il avait gagné ses sujets dès le commencement de son règne par le charme de sa figure et de sa jeunesse, ensuite par sa valeur brillante, par l'élégance de ses manières, les grâces et la vivacité de son esprit, plus tard enfin par ses malheurs mêmes et sa constance dans une lutte redoutable contre l'Europe presque entière. Trois actes remarquables, dit Tavannes, lui donnèrent la gloire : la bataille de Marignan, la restauration des lettres et sa résistance énergique aux efforts des peuples coalisés pour l'abattre sous le sceptre du formidable Charles-Quint. La vigilance incessante de sa politique à l'intérieur du royaume était venue en aide au prestige qu'il exerçait sur les esprits et n'avait pas peu contribué aussi à maintenir dans sa main l'autorité la plus absolue. Il avait toujours eu un soin extrême de ne confier l'exercice de la puissance royale qu'à des hommes qui ne pouvaient la tourner contre lui. Profitant de l'ambition et de la jalousie des grands, il les maintenait constamment dans la division par tous les moyens, et s'il voyait s'élever autour de lui quelque personnage de valeur qui pût un jour lui porter ombrage, il se hâtait de l'humilier ou de le disgracier avant qu'il eût acquis assez de crédit pour se rendre dangereux. Il avait, dans toutes les parties de la France, des hommes de confiance spécialement chargés de le tenir au courant de ce qui s'y passait ; il entretenait avec eux une correspondance active, et leurs rapports étaient au besoin suivis par des mesures énergiques. Ce système de gouvernement et cet ensemble de choses donnèrent aux Français un caractère et une physionomie propres à l'époque de François Ier.

Sous Henri II, son successeur, le génie de la nation se modifia et sembla changer en même temps que les circonstances et le gouvernement du prince. Au lieu de se servir des hommes,

Digitized by Google

comme son père, sans les élever ni les rendre puissants, Henri II, naturellement faible de caractère et né pour être gouverné plutôt que pour gouverner les autres, se livra entièrement à quelques personnages ambitieux qui surent s'emparer de son esprit. Bientôt, dit Théodore de Bèze, il ne vit que par leurs yeux et ne jugea que par leurs avis. Malheureusement, au lieu de choisir pour ses conseillers des hommes de bien, comme Louis XII, il se livra à l'ascendant d'une maîtresse, la sénéchale Diane de Poitiers, et à l'influence puissante de courtisans ambitieux, le connétable Anne de Montmorency et les Guises. Dès lors tout suivit en France l'impulsion de ces personnages. L'administration et l'état général des choses subirent des modifications importantes dans l'intérieur du royaume; mais à l'extérieur rien ne fut changé au système politique constamment suivi par François Ier. Comme ceux de son père, les efforts de Henri II, sous l'inspiration de ses conseillers, tendirent à combattre sans relâche la puissance espagnole, à empêcher que Charles-Quint n'étendît son autorité suprême sur toute l'Allemagne et ne convertît en souveraineté monarchique universelle la haute magistrature que lui donnait le titre d'empereur. Pénétrée de l'importance d'une politique aussi nationale, la France, pour la soutenir, seconda vigoureusement Henri II pendant tout son règne, soit en lui fournissant des armées nombreuses et bien disciplinées, avec l'argent nécessaire à ses expéditions, soit en l'appuyant fortement de l'opinion publique. L'on vit dès lors le conseil du prince travailler constamment à favoriser en Allemagne la séparation de la couronne impériale des autres couronnes accumulées sur la tête de Charles-Quint, à soustraire en Italie les villes et les principautés à l'influence de l'empereur, à maintenir en Écosse notre antique alliance contre l'Angleterre liguée de tout temps avec l'Espagne, et à mettre fin sur le continent français aux invasions périodiques des Anglais en les chassant de Calais et des autres possessions qu'ils avaient en

Digitized by Google

France. En même temps le conseil se hâta de faire occuper les Trois-Évêchés avec la Lorraine. Il donnait ainsi, par une juste balance des forces générales dans les divers États européens, des garanties suffisantes à l'indépendance de la France et même à celle de l'Europe tout entière. Telle fut, après François Ier et sur les traces de ce prince, la politique extérieure de la France pendant tout le règne de Henri II, et elle obtint les grands résultats qu'on en espérait.

A l'intérieur, cette politique subit des modifications importantes, mais toutefois dans sa partie secondaire seulement; car le système de centralisation générale, d'unité et de maintien du pouvoir absolu entre les mains du roi fut le même sous François Ier et sous Henri II son fils. Tout paraissait concourir, surtout depuis le commencement du XVIe siècle, pour aider au progrès de cette concentration de la puissance publique sur la tête du souverain. Jusqu'à Louis XII et à François Ier, on n'avait rien statué à l'égard des provinces, des communes et des villes que par des dispositions particulières. Au temps de ces deux princes, l'on vit paraître pour la première fois ces ordonnances générales dont le but et l'effet furent de rendre l'organisation municipale uniforme dans toute la France. Dès lors l'influence royale eut une part plus considérable dans le choix des officiers municipaux; leurs actes furent réglés par des principes fixes et on leur enleva toutes les attributions qui convenaient mieux au pouvoir central. Les progrès qui s'accomplirent ainsi dans la centralisation des finances, de la justice, de la police, des travaux publics, tendirent à diminuer sensiblement les pouvoirs dont les villes avaient joui dans l'origine. Après avoir été, au temps du moyen âge, des espèces de petits États isolés, traitant souvent avec le roi de puissance à puissance, ces villes et communes se trouvaient, au XVIe siècle, avoir perdu une partie de leur indépendance administrative et elles se voyaient rattachées à un gouvernement central qui les protégeait : elles étaient devenues les membres d'une

Digitized by Google

grande monarchie. Dès ce moment, le pouvoir royal s'était efforcé d'enlever à la multitude le droit d'élire les officiers municipaux et de le concentrer dans les mains d'un petit nombre de personnes. Sous Henri II, le mode d'élection fut réglé à Paris d'une manière peu démocratique.

La capitale se ressentit nécessairement de l'augmentation incessante de la centralisation. Des divers points de la France tout aboutissait à cette ville, comme aussi tout en arrivait aux villes et aux provinces. Ces échanges continus, cette activité sans pareille d'un point central aux provinces et des provinces au centre, amenaient à Paris des flots toujours nouveaux de population. Depuis le commencement du siècle, le nombre des maisons construites ainsi que celui des habitants s'y était augmenté d'une manière prodigieuse. Cet accroissement incessant inspira des craintes dans les premières années de Henri II, et l'on crut devoir prendre des mesures pour le ralentir. Sous François Ier on avait abandonné, dans la vaste enceinte de la ville, des emplacements vides à tous ceux qui s'étaient engagés à y élever des constructions. Sous Henri II, l'on considéra cette libéralité comme dangereuse, et une ordonnance royale vint défendre la construction de maisons nouvelles dans les faubourgs de la ville. « Nous avons vu, porte cet acte, le grand nombre de maisons qui se sont bâties depuis vingt ans et qui se bâtissent encore tous les jours dans les faubourgs de Paris. Ces constructions y attirent une multitude de gens des villes et villages de tout le royaume, ce qui opère une diminution regrettable dans la population de ces lieux et impose des charges plus lourdes à ceux qui y restent. D'ailleurs, comme les habitants des faubourgs de Paris ont la liberté d'ouvrir boutique, sans faire preuve d'apprentissage et sans être soumis aux visites, on voit une foule d'ouvriers et de serviteurs, possédant à peine les premières notions de leurs métiers, se hâter de quitter les maîtres de la ville pour aller s'établir comme patrons dans les faubourgs; ce qui porte la

Digitized by Google

perturbation dans la fabrication et le commerce et influe d'une manière fâcheuse sur la qualité des denrées vendues. De plus, un certain nombre de maisons dans les faubourgs devient le repaire de gens mal famés tenant tavernes, jeux et lieux de prostitution. Les jeunes gens de la ville y sont attirés et y perdent pour la plupart leur fortune, leur santé et leur jeunesse; beaucoup finissent par y devenir des voleurs de profession, des meurtriers et des assassins. Afin de mettre un terme à ces désordres, nous avons ordonné que par la suite il ne sera plus élevé de maisons ni de constructions neuves dans les faubourgs de Paris. »

Cette ordonnance est du mois de janvier 1548. Au mois d'août de la même année, la peste se déclara parmi les prisonniers de la Conciergerie; elle ne tarda pas à envahir la ville, et devint bientôt si violente, que le parlement se vit forcé de tenir ses séances au couvent des Augustins. Au mois de décembre de l'année précédente, 1547, le pont Saint-Michel s'était écroulé. La haute cour ordonna au prévôt des marchands de faire une enquête sur cet accident et de punir le coupable si l'on pouvait en découvrir un.

Henri II, ne tenant pas compte des vives recommandations de son père, s'était livré entièrement aux Guises et à Montmorency : ce dernier était connétable de France. Quant à la maison lorraine des Guises, elle tendait visiblement à prendre un accroissement prodigieux. En 1547, Claude de Guise avait épousé une princesse, Antoinette de Bourbon Vendôme; l'année suivante, 1548, François, duc de Guise, grand maître, grand chambellan et grand veneur de France, se rapprocha bien plus encore de la maison royale, par son union avec Anne d'Este, petite-fille du roi Louis XII par sa mère, Renée de France. La famille des Guises avait déjà su se rendre populaire à Paris; le duc François vint y célébrer son mariage, et la ville fit une réception magnifique aux deux époux A la vue des honneurs qu'on rendait à sa maison, le vieux duc de Guise,

Digitized by Google

leur père, se montrait transporté de joie; on dit que dans son enivrement il embrassa à plusieurs reprises le prévôt des marchands, Claude Guyot, qui était venu, avec les échevins, pour le haranguer près de la Bastille. « Monseigneur, lui dit le prévôt, les Parisiens ne sauraient trop vous témoigner leur vive reconnaissance pour la protection et les secours empressés que vous leur avez accordés contre les attaques de l'empereur. »

Six mois après la célébration de ce brillant mariage, Henri II fit son entrée royale à Paris avec tout l'éclat et toute la pompe usités dans ces cas. En parlant de cette entrée dans les *Mémoires de Vieilleville,* Carloix nous donne une idée de la grandeur et de l'importance de la capitale au milieu du XVIe siècle : il l'appelle cité monstrueuse, et dit que les étrangers, Allemands, Anglais, Espagnols, Italiens et autres qui l'avaient visitée, répondaient aux questions qu'on leur faisait sur Paris, par ces mots latins : *Orbem in orbe vidimus.* Suivant le même auteur, le nombre des princes, hauts seigneurs et nobles de tout genre qui accompagnèrent le roi fut si grand, que l'on compta dans la cérémonie plus de deux mille pages brillamment équipés qui précédaient leurs maîtres. Le cortége royal fut reçu par la population au milieu des plus vives démonstrations d'allégresse. Paris tout entier avait l'aspect et les ornements d'une fête immense : quinze mille de ses habitants étaient sous les armes, et autour d'eux douze cents jeunes gens d'élite, armés et équipés avec une magnificence royale, maniaient des chevaux de prix avec autant de grâce que d'habileté. En donnant des détails sur cette fête splendide, Carloix fait observer qu'il y avait alors à Paris plus de cent maisons possédant chacune 30,000 livres de rente; qu'on en comptait environ deux cents en ayant 10,000; trois ou quatre cents de 5 à 6,000, et une vingtaine au moins dont le revenu annuel s'élevait à 50 et même 60,000 livres, tant en fonds de terre qu'en rentes constituées. Au nombre de ces maisons, dit-il, je ne comprends ni les églises collégiales, ni les abbayes, couvents

Digitized by Google

et autres institutions ecclésiastiques; quatre de ces établissements possèdent plus de 100,000 livres de rente chacun, savoir : l'église de Notre-Dame et ses dépendances, l'hôpital de l'Hôtel-Dieu, le couvent des Célestins et celui des Chartreux. Ces deux monastères travaillaient avec tant d'ardeur à agrandir leurs domaines et leurs possessions, que le parlement crut devoir y mettre des bornes, et un arrêt vint leur défendre de faire désormais des acquisitions nouvelles.

La ville fit des dépenses extraordinaires pour la cérémonie d'entrée; elle offrit au roi et à la reine des présents de la plus grande magnificence. Les bals, les festins et les réjouissances de tout genre durèrent plusieurs jours; elles furent suivies par une procession générale que l'on fit pour obtenir de Dieu la paix de l'Église et l'extirpation de l'hérésie; on alla, avec le saint-sacrement et les reliques, de l'église Saint-Paul à Notre-Dame. Toutes les communautés religieuses et ecclésiastiques, tous les corps de l'État, de la magistrature et de la ville y assistaient; on y voyait le roi lui-même, la reine, les princes du sang et les grands officiers de la couronne. Le saint-sacrement était porté par le cardinal de Guise, qui marchait assisté du doyen et de l'archidiacre de Paris. Ils étaient précédés par les cardinaux de Vendôme et de Chatillon, ainsi que par treize prélats, évêques ou archevêques, tous revêtus de leurs habits pontificaux. Après la messe, le roi et la reine dînèrent à l'évêché, où les différents corps allèrent les complimenter. Le cardinal de Guise porta la parole pour le clergé, le premier président au parlement pour la magistrature, et le prévôt des marchands pour le corps de ville. Ce dernier, parlant de la religion, dit que la devise de Paris avait toujours été *un Dieu, un roi, une foi, une loi*, et que cette ville s'opposerait constamment aux nouveautés pernicieuses de l'hérésie. Malheureusement cette même journée se termina par le spectacle barbare du feu, que l'on fit souffrir à plusieurs hérétiques dans différents quartiers de Paris. On dit qu'en re-

Digitized by Google

tournant au Palais, Henri II eut la cruauté d'en regarder brûler quelques-uns dans la rue Saint-Antoine, et que, malgré son irritation contre les sectateurs de l'hérésie, la foule réprouva énergiquement cet acte si inhumain et si indigne d'un roi de France.

Ces horribles exécutions étaient le résultat d'une réaction non moins politique que religieuse, du principe exagéré de l'autorité contre une prétendue liberté poussée jusqu'à la licence et à l'anarchie. La fureur des passions humaines, se mêlant alors de part et d'autre à la lutte éternelle de ces deux principes dont la conciliation forme un des problèmes les plus redoutables de notre société, donnait le triste et lugubre spectacle de tous les excès et de toutes les cruautés. Depuis plusieurs années que la confusion des idées et un désordre moral inexprimable régnaient dans toute l'Europe, l'hérésie faisait sans cesse de nouveaux progrès, et le nombre de ses partisans allait tous les jours en augmentant. Luther en Allemagne, Zwingle en Suisse, et surtout l'audacieux Calvin à Genève, étaient devenus des centres et des foyers ardents d'où partait l'erreur pour se répandre avec rapidité dans toutes les provinces. C'est en vain que la faculté de théologie de Paris, gardienne vigilante de l'antique doctrine catholique, s'était empressée de formuler une exposition de la foi indiquant avec netteté et précision tout ce que les fidèles devaient croire sur les points alors controversés. C'est en vain que pour mettre en garde les esprits contre les mauvaises doctrines, elle avait dressé un catalogue des livres censurés par elle depuis un certain temps, et que, pour donner plus de force à cette profession de foi et à cette indication d'ouvrages mauvais, un édit royal les avait publiés partout. Les propagateurs des opinions nouvelles, gens aussi adroits qu'ardents, avaient recours à mille moyens détournés pour répandre partout leur doctrine : ils la glissaient dans tous leurs discours, tous leurs écrits, et jusque dans les gram-

Digitized by Google

maires qu'ils donnaient aux enfants, si bien que le roi s'était vu forcé de défendre, par un édit général, à tous les imprimeurs de la France de livrer un livre au public sans que le recteur et les doyens des facultés supérieures l'eussent auparavant examiné. Le recteur demeurait chargé, sous sa responsabilité personnelle, de choisir deux maîtres dans chaque faculté pour faire cet examen.

C'était sous François Ier que ces diverses mesures avaient été prises. Sous Henri II, le mal avait singulièrement empiré; l'erreur se montrait partout forte et conquérante. Malgré la répulsion générale des habitants de Paris pour les doctrines nouvelles, les hérétiques étaient déjà nombreux dans cette ville ; ils y formaient entre eux des conciliabules, et même des assemblées qu'ils ne prenaient presque plus soin de tenir secrètes : on y travaillait sans relâche à chercher les moyens de saper les bases de la foi, en même temps que celles de toute espèce d'autorité; et les diverses questions qui s'y agitaient étaient aussi souvent du domaine de la politique que de celui de la religion. Ce fut alors que Henri II, devenu inquiet pour sa propre autorité, ordonna des poursuites rigoureuses contre toute personne convaincue d'hérésie. Un édit punissait de mort, sans exception, les obstinés, les relaps et ceux qui auraient réuni des assemblées, qui auraient dogmatisé ou auraient profané les choses saintes. En même temps un autre édit, faisant revivre l'ordonnance de François Ier, défendait d'imprimer et de vendre un livre en France sans l'approbation de la faculté de théologie de Paris; il défendait également d'en faire venir de Genève et des autres lieux infectés de l'hérésie. Il interdisait tout envoi d'argent ou de secours à ceux qui seraient sortis du royaume pour cause d'erreur, et ordonnait, de plus, qu'il ne serait reçu aucun officier de justice dans les tribunaux, aucun prédicateur ou maître dans les écoles, sans qu'ils eussent produit des preuves satisfaisantes de catholicité.

Digitized by Google

Peu de temps après que Henri II eut fait son entrée solennelle à Paris, il publia une déclaration que n'approuvèrent pas les hommes politiques. Depuis longtemps les évêques réclamaient pour la juridiction ecclésiastique le droit de poursuivre les hérésies, lequel était alors exercé par des magistrats laïques. Ils se plaignaient du peu de soin qu'on apportait presque toujours dans les informations, comme aussi de la trop grande rigueur des peines qu'on prononçait contre les coupables. Déjà François Ier avait eu égard à ces plaintes; mais sa déclaration, quoique ayant six ans de date, n'avait pas été encore enregistrée. Henri II fit publier et enregistrer un édit portant qu'à l'avenir les juges laïques feraient seulement la procédure dans les causes d'hérésie, et que les tribunaux ecclésiastiques rendraient seuls les jugements, sauf, toutefois, les cas réservés, qui ressortiraient toujours aux juges royaux. Cette mesure fit qu'on instruisit ces sortes d'affaires sans passion, avec soin et impartialité. La procédure cessa d'être armée de l'ancienne rigueur; et puis, comme le clergé n'a pas le droit de condamner à la peine de mort, il arriva que les hérétiques convaincus d'erreur et jugés ne se trouvèrent atteints que par quelques peines canoniques, châtiments auxquels se borne la puissance inflictive de l'Église. Mais ici, comme dans toutes les querelles religieuses, la religion catholique, qu'invoquaient et que prétendaient défendre le conseil royal et les courtisans de Henri II, n'était qu'un prétexte. Considérant bien moins dans les sectaires des ennemis de la religion que des adversaires et des destructeurs d'un pouvoir politique qu'ils partageaient, ils virent avec peine la douceur des sentences ecclésiastiques remplacer l'ancienne rigueur des tribunaux laïques. Ils réclamèrent avec force, au nom du catholicisme attaqué, et parvinrent à contraindre le faible monarque à rendre aux ministres de la justice royale le prononcé du jugement en matière d'hérésie : c'est ce que constate l'édit de Châteaubriant, daté du 27 juin 1551.

Digitized by Google

Il y avait déjà six ans à cette époque que l'Église catholique se trouvait réunie dans la plus grande assemblée œcuménique des temps modernes. Nous n'avons pas à parler ici du célèbre concile de Trente, qui a décidé avec tant de sagesse et d'élévation toutes les questions soulevées en matière de foi chrétienne et de discipline ecclésiastique. L'Université de Paris qui, par ses docteurs, avait tenu un rang si distingué et exercé en même temps une prépondérance si marquée aux conciles de Pise, de Constance et de Bâle, prit beaucoup moins de part à la grande assemblée de Trente. Mais de Paris, centre du monde intellectuel, elle veillait avec la plus vive sollicitude à tout ce qui se passait en Europe concernant la religion. La faculté de théologie y publiait, en 1551, un catalogue général des livres qu'elle avait censurés depuis 1545. Dans un avertissement qui précède ce catalogue, les docteurs parlent des travaux immenses auxquels ils se livrent nuit et jour pour arrêter la contagion de l'hérésie, et pour répondre aux consultations qu'ils reçoivent de toutes parts, des évêques, des parlements, des gouverneurs de provinces, des diverses facultés et universités de France, des chapitres, des monastères et des autres établissements religieux. En effet, les titres seuls des censures et décrets portés par cette faculté depuis la naissance du luthéranisme peuvent nous faire apprécier ses travaux prodigieux et en même temps les services importants qu'elle ne cessa pas de rendre à l'Église catholique. Parmi les livres censurés on remarque avec peine six éditions différentes de la Bible, publiées par le savant imprimeur Robert Estienne. Cet homme remarquable, qui rendit d'ailleurs tant de services aux belles-lettres en France, n'avait pas su préserver son esprit de l'erreur des nouveaux sectaires. Constamment poursuivi à Paris par la faculté de théologie, à cause du danger incessant de ses publications, il finit par quitter cette ville et se retira à Genève, où ses écrits et toute sa conduite prouvèrent son attachement à la doctrine de Calvin.

Digitized by Google

Malgré les précautions sévères qu'on avait soin de prendre, le progrès des erreurs était sensible à Paris. L'ardeur passionnée des querelles sur des points de religion et l'anarchie générale qui régnait dans les esprits portaient déjà la perturbation dans tous les rangs de la société. Au milieu de ce désordre moral, la licence et les désordres extérieurs semblaient s'accroître parmi les nombreux écoliers de l'Université. Le landi surtout était pour eux un jour de violences et d'excès de toute espèce; l'autorité fut obligée d'intervenir, et le parlement se vit forcé de rendre des arrêts sévères pour faire cesser les déportements et les scandales. Afin de mieux seconder les magistrats municipaux dans ces répressions, le roi crut devoir concentrer le commandement des troupes de police entre les mains d'un seul chef. Il créa la charge de capitaine général des trois compagnies d'archers, d'arbalétriers et d'arquebusiers de la ville, et plaça cet officier supérieur sous les ordres immédiats du prévôt de Paris, du prévôt des marchands et des échevins. Auparavant, ces trois compagnies n'avaient pas d'autre commandant général que le gouverneur de la ville lui-même, et après le gouverneur, les prévôts de Paris et des marchands qui avaient juridiction sur les trois bandes. Chacune d'elles choisissait son capitaine parmi les plus habiles au maniement des armes et le présentait aux deux prévôts. Le roi voulut aussi, à cette occasion, augmenter le guet et en changer la forme; mais le bureau de la ville, auquel on demanda une contribution en argent pour opérer ces modifications, la refusa, par la raison que son prélèvement ne pourrait manquer de causer des troubles et des émeutes parmi le peuple.

Quelques années auparavant, le roi avait ordonné au prévôt des marchands et aux échevins de faire ouvrir les portes de Buci et de Nesle, condamnées depuis quelques années. Le rétablissement de ces portes était devenu nécessaire au mouvement de la population depuis l'accroissement du faubourg

Digitized by Google

Saint-Germain. La lettre du roi qui le prescrivait porte que ce faubourg, ruiné autrefois par les guerres et réduit en terres labourables, avait commencé à se bâtir de nouveau sous François Ier. Or, sous le règne de Henri II, son fils, il passait déjà pour un des plus beaux faubourgs des villes de France. Ses habitants, dont le nombre augmentait chaque jour, se joignirent à ceux des faubourgs Saint-Jacques et Saint-Marcel pour demander qu'on fermât d'un mur d'enceinte continu les trois faubourgs et qu'on les réunît à la ville par un pont de communication établi au bas de la Cité, près du Louvre. Le cardinal de Lorraine, le connétable de Montmorency et le roi lui-même appuyaient fortement ce double projet, dont la ville aurait fait les frais. L'on en dressa les plans ; mais des devis estimatifs qu'on en fit présentèrent une dépense si grande que l'on se vit forcé d'y renoncer. En attendant qu'on pût entreprendre le Pont-Neuf, l'on construisit un bac pour passer la rivière vis-à-vis le Louvre. Un maître de forges nommé Gilles des Froissez proposa, à cette époque, de faire couler l'eau de la Seine dans les rues de la ville pour les nettoyer et de faire porter bateau aux fossés d'enceinte qui entouraient la partie nord de Paris, depuis le Louvre jusqu'à la Bastille. Ce fut le même Gilles des Froissez qui eut le premier l'idée de faire venir dans la ville des trains de bois flotté. Par des lettres de Henri II, nous voyons que le fameux hôtel de Nesle servait alors à la fabrication des monnaies.

Des plaintes et des remontrances du prévôt des marchands qui datent du même temps nous montrent que les anciennes attributions de cette magistrature municipale avaient été singulièrement restreintes, tant dans ses droits de juridiction que dans l'étendue de son administration et dans l'exercice de la police générale. En effet, le prévôt des marchands et les échevins ne conservaient guère alors que la justice sur la rivière et dans les ports de la ville. Ainsi le pouvoir royal était parvenu insensiblement et par la force des choses à absorber dans

Digitized by Google

son sein presque tous les autres pouvoirs, à Paris comme dans le reste de la France. Toutefois, lorsque des besoins sentis l'exigeaient et que la politique n'était pas en jeu, le prince lui-même ne craignait pas de favoriser la décentralisation en matière de juridiction et de justice : c'est ainsi que Henri II institua les présidiaux. Depuis que l'accroissement des affaires contentieuses avait fait créer plusieurs parlements dans les provinces, l'usage s'était peu à peu établi d'en appeler à ces cours de justice presque pour tous les cas ; en conséquence, il n'était resté aux baillis et sénéchaux que le droit de juger en première instance et par provision jusqu'à 25 livres seulement. Or, cette restriction entraînait souvent les parties dans des frais immenses et de grandes fatigues pour des intérêts presque toujours fort médiocres. Afin de remédier à ces graves inconvénients, Henri II établit dans les principales villes, en 1551, un nouveau degré de juridiction intermédiaire entre les parlements et les bailliages, celui des présidiaux. Ces magistrats jugeaient en dernier ressort jusqu'à 250 livres ou 10 livres de rente, et par provision, nonobstant appel, jusqu'à 500 livres ou 20 livres de rente, pourvu toutefois que l'on donnât caution. Il y eut un siége présidial établi au Châtelet de Paris. De cette manière, les membres de ce tribunal, anciens et nouveaux, se trouvèrent au nombre de vingt-quatre conseillers. Ce fut à peu près à la même époque que Henri II érigea la chambre des monnaies en cour souveraine et qu'il assura la tenue régulière des grands jours, dans les provinces où l'éloignement des parlements rendait la justice moins active.

Les difficultés et les complications des affaires politiques du temps, jointes à la guerre dangereuse que la France était forcée de soutenir contre l'empereur, forcèrent souvent Henri II à recourir à des expédients pour se procurer de l'argent. Tantôt, usant des moyens déjà pratiqués avant lui, il vendait des offices de judicature et faisait de nouveaux emprunts par

Digitized by Google

rentes constituées au profit des prêteurs; tantôt, entrant dans des voies encore inconnues de fiscalité, il se faisait faire des dons extraordinaires, aliénait certaines parties du domaine, créait des taxes sur les importations et ajoutait aux tailles ordinaires *la grande crue*, qu'il affectait spécialement à la solde et à l'entretien de la maréchaussée. Ce fut surtout après la prise des Trois-Évêchés, Metz, Toul et Verdun, que le besoin de ressources pécuniaires se fit sentir. Charles-Quint, irrité des succès de la France, faisait les derniers efforts pour ramener la victoire sous ses drapeaux. Tandis qu'il menaçait ou attaquait en personne les frontières du sud et de l'est, une armée impériale se jetait dans la Picardie, prenait Hesdin et ravageait le pays.

Les autres villes de cette province, alarmées, implorèrent le secours de Paris; elles demandaient surtout avec instance de l'artillerie dont elles manquaient. Le roi était alors absent; le corps de ville lui écrivit pour avoir la permission d'accorder ce secours; en même temps on leva cinq cents hommes qu'on fit partir pour Compiègne, Beauvais et Noyon. Afin de pourvoir à l'entretien de ce petit corps de troupes, on fit un emprunt de 25 livres par cinquante personnes reconnues comme les plus aisées dans les différents quartiers. En outre, le bureau de la ville réunit les jurés de tous les corps de métiers et les chargea de dresser, pour chaque profession, une liste nominative des hommes capables de servir, avec un état exact des armes et munitions qu'ils avaient entre les mains. Un des échevins, chargé par le corps municipal d'aller jusqu'à Compiègne pour avoir des nouvelles de l'ennemi, revint quelques jours après et annonça que les Impériaux avaient brûlé entièrement Noyon, à l'exception de l'église. L'alarme la plus vive se répandit alors dans la ville, et l'on se mit à travailler avec ardeur aux fortifications de certains points reconnus comme faibles, près des portes Saint-Denis et Saint-Martin. L'on commença en même temps la construction d'une plate-forme

Digitized by Google

fortifiée, au-dessous de l'ancienne île Louviers, entre l'emplacement de la tour de Billy et le boulevard qui longeait la Seine. Bientôt les travaux s'étendirent sur tous les points de l'enceinte extérieure. Afin de pourvoir aux dépenses qu'ils entraînaient, le prévôt des marchands réunit un conseil composé de délégués des corps et des communautés les plus considérables de Paris, tels que les trois cours, l'évêque et le chapitre de Notre-Dame, les célestins, les chartreux, etc. Parmi les moyens qui y furent proposés pour avoir de l'argent, on en examina d'abord un qui consistait à imposer une taxe extraordinaire de cent sols à chaque maison de la ville, ce qui, sur le pied de douze mille maisons que l'on comptait alors à Paris, devait donner une somme de 60,000 livres; mais bientôt ce moyen fut abandonné comme peu équitable et d'une application difficile. L'on finit par s'arrêter à celui d'imposer par tête tous les propriétaires et locataires, ainsi que ceux qui avaient des rentes sur les maisons. Il fut décidé toutefois que la taxe des personnes dont les maisons se trouvaient dans l'enceinte des nouvelles fortifications serait plus forte que celle des autres habitants de la ville. La mesure, qui fut générale, n'exemptait dans tout Paris que les quatre ordres mendiants, l'Ave-Maria, l'Hôtel-Dieu, les Filles pénitentes, les Enfants-Rouges et la Trinité. Le roi confia le soin de veiller aux fortifications de la ville au sieur de l'Isle-Mairvaux, lieutenant de l'amiral Coligny, qui était alors gouverneur de Paris. Sa mission consistait à suivre et à presser les travaux, à assister aux marchés, aux baux, aux toisés, etc. Après quelques difficultés, le conseil de ville finit par agréer de l'Isle-Mairvaux comme commissaire du roi et le laissa exercer l'inspection générale dont il était chargé, mais toutefois sans lui permettre de prendre aucune autorité au bureau de la ville.

Pendant que ces préparatifs de défense se poursuivaient avec ardeur à Paris, une des plus puissantes armées que l'empereur eût encore mises sur pied assiégeait Metz. Elle était

Digitized by Google

vigoureusement secondée par une nombreuse artillerie, qui depuis trois mois foudroyait les murailles de cette place; mais tous ses efforts vinrent se briser contre l'énergique résistance d'une poignée de Français, commandés par le duc de Guise. L'empereur finit par être forcé à lever honteusement le siége.

Afin de rendre grâce à Dieu pour cette heureuse délivrance, le roi fit faire à Paris une procession générale, depuis la Sainte-Chapelle jusqu'à Notre-Dame. Il y assista avec la reine, toute la cour, cinq cardinaux et un très-grand nombre d'archevêques et évêques venus des différentes villes de France.

Au mois d'août de la même année (1553), la peste vint de nouveau affliger la ville. Sur les ordres du parlement, le prévôt des marchands et les échevins instituèrent quatre médecins et six barbiers pour soigner les pestiférés. Ils allouèrent un traitement annuel de 400 livres à chacun des premiers, et de 120 à chaque barbier. Afin qu'on pût les trouver facilement, on afficha leurs noms, surnoms et demeures dans les rues, carrefours et lieux publics de la ville. Les maisons attaquées par la contagion furent marquées d'une croix, et un arrêt de la cour suprême ordonna que les ventes de meubles après décès ne pourraient plus se faire que devant les maisons mêmes d'où ils étaient tirés.

Vers cette époque, l'art de la chirurgie fit à Paris un double progrès qui mérite d'être signalé ici. César de Ville réussit complétement dans la taille de la pierre et fit passer cette innovation précieuse dans la pratique. Un autre chirurgien, Richard Hubert, tenta le premier des démonstrations d'anatomie sur le corps humain, et amena ainsi une foule de découvertes, tant pour son art que pour la science de la médecine elle-même. C'était le temps où Ambroise Paré, chirurgien du roi, ouvrait, dans des écrits qui sont restés, une route nouvelle à ses confrères, et méritait par ses révélations fécondes d'être appelé le *père de la chirurgie française*. Il avait étudié et pris tous ses degrés à l'Université de Paris. L'on consulte

Digitized by Google

encore avec fruit son *Traité sur la guérison des plaies faites par l'arquebuse*. La faculté de médecine de Paris, qui produisit Paré, de Ville, Hubert et d'autres, avait dès lors acquis, dans l'Europe entière, cette renommée et ce haut rang qu'elle a toujours su conserver depuis. Malgré l'agitation générale de cette époque et les scènes tumultueuses qu'elle produisait souvent parmi les écoliers, les autres parties de l'enseignement universitaire se maintenaient dans un état satisfaisant. On ne fit cependant aucune fondation d'instruction publique sous Henri II; seulement Robert de Guart, docteur régent de la faculté de droit canon et ancien curé de Saint-Hilaire, restaura, par la création de nouvelles bourses, le collége et communauté de Sainte-Barbe, que le docteur Jean Hubert avait fondé en 1430. Cette belle institution n'a pas cessé de prospérer jusqu'à nos jours : elle se trouve aujourd'hui place du Panthéon. Les autres fondations qui datent de Henri II, sont : d'abord la cour des monnaies, qui commença par tenir ses séances dans une salle du palais de justice et fut transférée un peu plus tard à l'ancien hôtel de Nesle; ensuite l'hôpital des Petites-Maisons, aujourd'hui hospice des Ménages, rue de la Chaise, n° 7. L'on construisit aussi sous ce règne l'église de Bonne-Nouvelle, située dans la rue de ce nom, et le quai dit de la Gloriette, sur la rive gauche du petit bras de la Seine, près de la rue de la Huchette; l'on exécuta également des réparations fort considérables tant au pont Saint-Michel qu'au Louvre et à la fontaine des Innocents. Nous aurons occasion de parler, avec quelques détails, de ces diverses fondations et de ces monuments restaurés dans la deuxième partie de ce volume. Hâtons-nous toutefois de consigner ici que, du temps de Henri II et des trois souverains qui régnèrent successivement après lui, l'architecture ne marqua ni progrès, ni changement bien sensibles.

Il en fut de même pour la langue française, soit en prose, soit en poésie, pendant un grand nombre d'années. Ses

Digitized by Google

régulateurs, Saint-Gelais, Ronsard, Desportes, Bertaut, du Bellay, écrivains de talent, mais non hommes de génie, cherchèrent souvent à l'enrichir par l'imitation de l'antiquité. Quelques poëtes, qui se partageaient la faveur de Henri II et de sa cour, continuèrent, avec moins de bonheur, le badinage élégant de Marot, leur modèle. D'autres, en très-grand nombre, revinrent aux sentiments exagérés des romans espagnols ou italiens et à l'amour platonique de Pétrarque. La plupart, s'attachant à une imitation servile et toute matérielle des auteurs anciens, et ne portant guère leurs vues au delà des mots eux-mêmes, couraient à la recherche des locutions d'origine grecque ou latine. Plusieurs affectaient d'employer des expressions qui appartenaient à la technologie des professions, aux exercices et aux amusements de la noblesse. En faisant ainsi appel à tous les idiomes, à tous les patois parlés en France, ils avaient transformé l'art d'écrire en vers en mécanisme sans verve ni poésie. Ronsard fut le chef de la pléiade et le maître accepté des poëtes de son époque. Cet auteur, dit Boileau,

> Réglant tout, troubla tout, fit un art à sa mode,
> Et toutefois longtemps eut un heureux destin.
> Mais sa muse en français, parlant grec et latin,
> Vit dans l'âge suivant, par un retour grotesque,
> Tomber de ses grands mots le faste pédantesque.

Boileau dit encore :

> Ce poëte orgueilleux, trébuché de si haut,
> Rendit plus retenus Desportes et Bertaut.

Mais cette retenue ne constituait pas le talent supérieur, n'apportait aucune révélation et ne changeait rien à l'état des choses; l'art d'écrire en vers ne devait marquer un progrès réel en France que quelques années plus tard, et sous l'inspiration

Digitized by Google

du génie de Malherbe qui naissait. Bientôt ce grand réformateur littéraire allait briser une à une toutes les pièces de l'édifice grotesque construit par Ronsard et ceux de son école, et opérer une transformation complète dans la langue poétique, tout en faisant entrer enfin l'esprit français dans sa virilité.

A l'époque si tourmentée qui nous occupe, la cour du prince offrait un mélange singulier et une réunion de choses qu'on voit bien rarement ensemble. Au milieu d'une agitation incessante des affaires politiques et d'une ardeur passionnée dans les questions religieuses, on y trouvait ce goût pour la poésie et cette culture des lettres qui semblent ne devoir appartenir qu'aux jours sans orages. Imitateur des exemples paternels, Henri II avait conservé autour de lui toute la magnificence de François Ier ; sous la direction pleine d'agrément et d'activité de l'Italienne Catherine de Médicis, sa cour était la plus brillante, la plus joyeuse, la plus élégante, mais aussi la plus relâchée de l'Europe. Tenant à la fois du moyen âge qui se mourait et de l'esprit nouveau qui apparaissait, elle présentait un aspect moitié chevaleresque, moitié lettré, mêlait les tournois aux études, la chasse à l'érudition, les anciens et rudes exercices de l'adresse et de la force aux plaisirs nouveaux et délicats des arts. Malgré l'agitation générale des esprits en France, les premières maisons des provinces ne cessaient pas d'y envoyer une foule de jeunes gentilshommes, de nobles dames et demoiselles qui faisaient sa splendeur. Rien n'égale la vie et le mouvement que cette brillante noblesse y entretenait. On la voyait tantôt au milieu des tournois et des fêtes à Paris, tantôt dans des festins splendides et sans fin aux beaux palais de Fontainebleau et de Saint-Germain, sur les bords riants de la Seine, tantôt au milieu de chasses fougueuses à Fontainebleau, aux châteaux de Blois et d'Amboise, sur les rives de la Loire. La reine et ses dames assistaient à tous les jeux et suivaient toutes les chasses. Ce fut de cette école d'élégance et de

Digitized by Google

dépravation que sortirent, depuis François Ier jusqu'à la fin des Valois, des rois si spirituels et si vicieux en même temps, et des princesses si aimables et si désordonnées.

Dans les dispositions anarchiques et révolutionnaires où se trouvaient alors les esprits en France, les déportements scandaleux des dépositaires de la puissance publique, les déréglements de la cour et le faste exagéré qui y régnait, devenaient de nouveaux éléments de désordre, de trouble et de confusion. L'Université de Paris elle-même en ressentait les effets. Par suite de l'activité dévorante de cet âge, l'émulation des études y était grande, tant parmi les maîtres que parmi les écoliers; mais souvent elle dégénérait en animosités furieuses et en querelles pleines d'indécence. Dans le courant de l'année 1557, l'ardeur des passions soulevées par quelques causes peu importantes en elles-mêmes fit naître dans le sein du corps enseignant un orage d'une violence extrême. Il y aurait peut-être succombé si le roi, d'abord très-irrité contre lui, n'eût fini par écouter la voix de la clémence et n'eût désarmé la rigueur des magistrats. En effet, les troubles universitaires, si fréquents à Paris dans les temps du moyen âge, avaient pris tout à coup cette fois le caractère d'une véritable insurrection; il y avait eu des bâtiments incendiés, du sang répandu et des supplices de vengeance ou d'expiation; mais ce fut le dernier tumulte que l'on vit dans l'Université. Les mesures rigoureuses qu'on prit pour le réprimer, et surtout les grandes réformes qui furent faites aussitôt dans le corps universitaire tout entier, firent cesser pour toujours ces désordres sanglants qui s'étaient reproduits jusqu'alors d'une manière périodique. Au nombre des mesures répressives, il faut mettre l'arrêt du parlement qui interdit, sous des peines sévères, les fêtes du landi, presque toujours accompagnées jusqu'alors d'abus criants et de violences. A cette occasion, le roi ordonna que la foire qui précédait ces fêtes n'aurait plus lieu dans la plaine même, qu'elle serait transférée à Saint-Denis et s'y tiendrait dans des

Digitized by Google

loges, des étaux et des halles construites à cet effet par les religieux de l'abbaye.

Charles-Quint avait abdiqué en 1556, mais la guerre continuait toujours entre Philippe II, son fils, et Henri II. Au mois d'août de l'année 1557, l'on apprit tout à coup à Paris la triste nouvelle de la bataille de Saint-Quentin, où le connétable et plusieurs autres grands seigneurs avaient été faits prisonniers. La reine se trouvait alors dans la capitale : sous ses ordres, on y prit aussitôt toutes les mesures nécessaires pour repousser vigoureusement les Espagnols, s'ils venaient à Paris. Mais au lieu de marcher résolûment sur cette ville, Philippe II affaiblit son armée au siége de Saint-Quentin, qu'il s'obstina à vouloir prendre, et il ne tarda pas à faire retraite avec toutes ses troupes. Le duc de Guise, qui combattait alors en Italie, fut aussitôt rappelé et investi de pouvoirs illimités. Il répara le désastre de Saint-Quentin par un beau fait d'armes; se portant à l'improviste sur Calais, au milieu de l'hiver, il reconquit cette place sur les Anglais en huit jours de temps. Depuis 211 ans qu'Édouard III s'en était emparé, elle était restée la clef des insulaires sur le continent français.

Il y eut à Paris cette année, 1557, une grande famine produite par une sécheresse extrême; les suffrances de tout genre qu'elle y causa furent encore augmentées par l'arrivée d'une multitude d'hommes et de femmes dénués de tout, qui, après la prise de Saint-Quentin, accouraient dans la capitale afin d'y trouver quelques ressources. Le parlement ordonna aux administrateurs des hôpitaux de Saint-Jacques et du Haut-Pas de loger les pauvres femmes, les filles et les petits enfants qui se trouvaient parmi eux ; l'on fit des quêtes de tous les côtés pour ceux qui ne purent entrer dans les hôpitaux, ainsi que pour les nombreux indigents de la ville. Les personnes aisées, et les monastères surtout, se hâtaient de leur venir en aide, et les curés ne cessaient pas de les recommander à la charité publique de leurs paroissiens.

Digitized by Google

Au commencement de l'année suivante, le roi se trouvant à bout de ressources pour subvenir aux besoins incessants de la guerre, réunit à Paris une grande assemblée des notables de tout le royaume, afin d'obtenir son appui pour un emprunt considérable qu'il voulait faire aux classes riches : le clergé y fut représenté par un certain nombre de prélats et de hauts dignitaires de l'Église ; le tiers état, par les magistrats municipaux des principales villes ; des baillis, des sénéchaux et quelques personnages considérables de la cour représentaient seuls la noblesse ; pour la première fois, l'ordre judiciaire y parut comme formant un état particulier. Les présidents des parlements prirent place à part au-dessus des députés de la bourgeoisie. Le roi ouvrit en personne la séance dans la salle Saint-Louis, au Palais ; il exposa lui-même la situation des affaires et les besoins du trésor. Après lui, le cardinal-duc de Lorraine porta la parole au nom du clergé, le duc de Nevers au nom de la noblesse, un président du parlement de Paris au nom de la magistrature, et André Guillart du Mortier, ancien agent de France à Rome, au nom du tiers état. Le président et l'orateur du tiers état parlèrent à genoux, le cardinal et le duc portèrent la parole debout : ils offrirent au roi les corps et les biens des citoyens de tous les ordres. Le prince obtint ainsi ce qu'il demandait ; le tiers état lui accorda deux millions d'écus d'or à prélever sur les citoyens les plus aisés de chaque ville. Outre l'intérêt de 12 pour 100, il obtint, en échange de cet emprunt, l'abolition de plusieurs impôts nuisibles au commerce et à l'industrie, comme la taxe foraine sur l'entrée et la sortie des marchandises. Le clergé, de son côté, donna un million, avec les décimes d'une année. Cette assemblée se tint à Paris, dans le temps même que le duc de Guise s'emparait de Calais, et la nouvelle de cette prise si heureuse ne contribua pas peu, sans doute, à rendre les esprits favorables aux demandes du roi.

L'année suivante, la paix du Cateau-Cambrésis vint mettre

Digitized by Google

fin à la guerre. La France garda définitivement les Trois-Évêchés et la ville de Calais; mais Henri II renonça à toute espèce de droits sur le royaume de Naples. Un double mariage scella ce traité : la fille du roi de France épousa Philippe II, et sa sœur, Philibert Emmanuel, duc de Savoie, qui avait joué un grand rôle pendant toute la guerre.

Tranquille sur la politique extérieure du côté de l'Espagne et de l'Angleterre, Henri II tourna toute son attention à l'inrieur contre les hérétiques, dont le nombre croissait de jour en jour dans toutes les villes du royaume et dans toutes les classes de la société française. A Paris, ils ne prenaient plus la peine de se cacher depuis plusieurs années. Deux ans auparavant (1557), au moment même où la capitale était plongée dans la consternation par suite de la sanglante défaite de Saint-Quentin, les sectaires, croyant les circonstances favorables pour commencer à pratiquer en commun les exercices de leur religion nouvelle, s'étaient réunis, au nombre de près de quatre cents, pour faire la cène dans une maison de la rue Saint-Jacques, vis-à-vis du collége du Plessis. Il y avait parmi eux des personnes considérables, et même des dames de la maison de la reine. Le peuple de Paris s'était toujours montré ennemi juré de tout ce qu'on appelait conventicule d'hérétiques. A l'occasion de cette assemblée, les voisins s'agitèrent, se procurèrent des armes et soulevèrent tout le quartier. Bientôt la multitude ameutée attaqua la maison avec fureur et en vociférant des menaces de mort contre les calvinistes. Ceux des sectaires qui se trouvaient armés et qui eurent assez de résolution pour ne pas craindre la populace, parvinrent à s'ouvrir un chemin à travers les piques et les pierres ; mais il en resta cent vingt environ dans la maison, des femmes et des filles pour la plupart. Le procureur du roi au Châtelet vint aussitôt occuper l'édifice tout entier; il fit arrêter les personnes qui s'y trouvaient, et eut grand'peine à les arracher à la fureur de la multitude, qui vou-

Digitized by Google

lait les mettre en pièces : par son ordre on les conduisit en prison.

Ce fut là le premier acte du procès criminel que l'on commença avec un grand scandale ; de part et d'autre les passions les plus violentes vinrent envenimer toutes choses : l'on disait, d'un côté, que les plus infâmes désordres et les impuretés les plus abominables se commettaient parmi les personnes de tout sexe et de tout âge qui assistaient aux assemblées secrètes du parti calviniste ou sacramentaire. Ces bruits, d'une fausseté évidente, couraient surtout dans les rangs du peuple. D'un autre côté, il s'élevait aussi des récriminations ardentes contre le pape et la cour de Rome, contre le faste et les désordres supposés du clergé catholique ; venaient ensuite de longs discours apologétiques en faveur des novateurs : ces exagérations passionnées et réciproques amènèrent des supplices. La puissance publique se croyait attaquée dans son droit d'autorité par les novateurs, sous le prétexte de réformes religieuses. Elle avait en main la force, et elle en usa pour condamner à mort la plupart des prisonniers : il y en eut sept d'exécutés ; les autres auraient subi le même sort si les protestants des cantons suisses, et plusieurs princes d'Allemagne que Henri II avait alors intérêt à ménager, n'eussent obtenu leur grâce.

La crainte que ces supplices répandirent parmi les protestants fut de courte durée. Dans l'été de l'année suivante (1558) ils prirent l'habitude de se réunir en grand nombre, les soirs, au Pré aux Clercs, et de chanter tous ensemble les psaumes mis en vers français par Marot. L'on voyait parmi eux des personnages fort considérables de la ville et de la cour, comme le roi de Navarre, Antoine de Bourbon, et Jeanne d'Albret son épouse. Le conseil vit là un scandale et une excitation continuelle à la révolte contre la double autorité de l'Église et du prince. Le roi, sur son avis, en arrêta les effets pernicieux par des ordonnances très-sévères ; mais, malgré ses précautions

Digitized by Google

et ses mesures, la secte faisait tous les jours de nouveaux progrès. Vers la fin de mai 1559, elle osa tenir son premier synode à Paris; l'on y dressa une profession de foi avec un corps de discipline : ces deux pièces, composées chacune de quarante articles, étaient en tout conformes à la doctrine de Genève. Peut-être Calvin, qui écrivait alors des lettres partout pour soutenir le zèle des sectaires, en avait-il envoyé les projets à Paris. La force et l'audace toujours croissantes des hérétiques inspiraient des craintes vives au roi et à la cour; ses conseillers intimes, les princes de la maison de Guise surtout, les augmentaient encore par leurs représentations : ils lui disaient que l'erreur marchait tête levée dans ses États; que ces hommes, révoltés contre les lois de Dieu et de l'Église, aspiraient surtout à secouer le joug de l'autorité royale; qu'ils faisaient vers ce but des progrès effrayants, et que bientôt le roi cesserait d'être le maître en France.

Le principal moyen d'action de Henri II contre les hérétiques consistait dans les poursuites judiciaires et dans les arrêts du parlement; or, c'était alors l'époque de la rivalité la plus vive pour la possession de l'autorité suprême entre la haute cour et le souverain. Le parlement, en général, était contraire à l'esprit des novateurs qui semblait le menacer dans son existence pour l'avenir; mais il trouvait en même temps une rivale présente et redoutable dans la royauté, qui, sans cesse et sans repos, attaquait ouvertement son pouvoir ou le minait secrètement par mille moyens détournés : aussi plusieurs de ses membres, négligeant un péril à venir pour faire face à un danger présent, se tenaient-ils moins éloignés de l'esprit nouveau que de la puissance royale. Déjà le conseil du roi avait de fortes raisons pour soupçonner une partie de la cour suprême de laisser affaiblir son zèle contre les novateurs. Dans un rapport fait au prince à ce sujet, les Guises lui firent remarquer qu'en général la grand'chambre maintenait assez bien la sévérité des édits royaux, mais que la Tournelle fai-

Digitized by Google

sait grâce quelquefois, ou, du moins, ne condamnait les hérétiques convaincus qu'à des peines légères; que ce défaut d'uniformité et de vigueur relevait les espérances de la secte et l'encourageait à s'étendre. Le roi manda aussitôt à sa cour les premières têtes du parlement : le premier président Gilles le Maître, les présidents Minard et de Saint-André, avec le procureur général Gilles Bourdin, reconnus tous les quatre pour de fervents catholiques. Il se plaignit à eux de la mollesse et de la partialité qu'on remarquait chez quelques-uns de leurs confrères contre les hérétiques, et il les chargea particulièrement de veiller à la stricte observation des ordonnances. Pour faire connaître les ordres du roi à leurs collègues, ces quatre magistrats attendirent l'époque d'une mercuriale : on appelait ainsi une assemblée de toutes les chambres destinée originairement à la censure personnelle des membres du parlement et à la correction des abus qui auraient été signalés dans l'administration de la justice. Ces réunions générales avaient lieu tous les trois mois, conformément à une ordonnance de François Ier, et c'était ordinairement le mercredi, d'où était venu le nom de *mercuriale*. Au jour fixé, le procureur général parla sur le peu d'unité qu'il y avait dans les jugements de la cour suprême contre les hérétiques, et il demanda qu'on punît le crime d'hérésie d'après l'édit de Châteaubriant. Plusieurs conseillers reçurent mal cette proposition et dévoilèrent ainsi leur sentiment sur les doctrines nouvelles.

Le conseil du roi, instruit de cette opposition, la fit connaître aussitôt au prince et n'oublia rien pour l'exciter encore contre les hérétiques : « N'espérez pas, Sire, lui disaient les Guises, que la paix et la tranquillité règnent jamais en France tant que la secte nouvelle y sera tolérée; attendez-vous, au contraire, à y voir votre autorité royale sans cesse attaquée. Encore quelque temps de patience et de douceur, et le glaive du magistrat, de même que la sévérité des lois, seront également

Digitized by Google

incapables de la réprimer. Vous vous verrez forcé de la combattre à main armée, comme les rois vos ancêtres ont combattu l'hérésie des albigeois. La sentence du magistrat n'a atteint jusqu'ici que des gens obscurs, et leur supplice a paru odieux sans intimider les personnes d'un certain rang. Pour guérir le mal, c'est à sa source même qu'il faut remonter. Cette source empoisonnée et ce principe si redoutable par ses conséquences, vous les trouvez dans la connivence des magistrats avec les coupables. Si vous ne vous hâtez d'y appliquer un remède efficace, en vain emploieriez-vous d'autres moyens pour les combattre, ils seront tous également impuissants. » Quelques jours après le roi se rendit en personne, et sans être attendu, aux Augustins, où les chambres du parlement tenaient leurs séances depuis quelque temps, à cause des grandes réparations qu'on faisait au Palais pour la célébration du double mariage de la princesse, fille du roi, avec Philippe II, roi d'Espagne, et de sa sœur avec le duc de Savoie. Le prince était accompagné des cardinaux Bertrandi de Lorraine et de Guise, des princes de Montpensier et de la Roche-sur-Yon, du duc de Guise et du connétable de Montmorency. Après s'être assis à la place réservée au souverain, il prit la parole et dit que son plus vif désir était de réunir ses sujets dans la profession d'une même foi, en exterminant toutes les sectes impies; qu'il venait pour savoir quelles étaient les résolutions de son parlement, et que son intention était de les confirmer de son autorité royale, si elles lui paraissaient convenables au bien public; mais qu'il ne pouvait s'empêcher de craindre que le concours énergique de quelques magistrats ne lui fît défaut. Après ces paroles du roi, le cardinal Bertrandi, vice-chancelier et garde des sceaux, invita les conseillers, au nom du prince, à continuer la délibération, qui ce jour-là portait sur la manière dont on procéderait contre les hérétiques: alors les partisans des nouvelles doctrines se déclarèrent eux-mêmes en disant leur avis. Le président du Ferrier parla le

Digitized by Google

premier dans le sens de la tolérance pour les sectes des novateurs, et son opinion fut soutenue successivement par les conseillers Antoine Fumée, Paul de Foix, Nicolas Duval, Eustache de la Porte, Claude Viole et Louis du Faur. Ils se mirent presque tous à déclamer contre la cour de Rome et à lui imputer tous les troubles qui agitaient l'Église; ils demandèrent ensuite la célébration d'un concile œcuménique, et dirent que jusque-là il fallait surseoir aux jugements de rigueur. Anne du Bourg, conseiller clerc, revêtu de l'ordre de diacre, et même de prêtre, selon de Thou, parla le dernier. Après quelques mots sur la Providence : « Combien, s'écria-t-il, n'y a-t-il pas dans le monde de crimes dignes du gibet et des autres supplices qu'inflige la justice? Les adultères, les blasphèmes, les débauches effrénées, les parjures, quels châtiments ne méritent-ils pas? et cependant on ne se contente pas de les tolérer et de les dissimuler, on les encourage même et on les fomente, en leur accordant une honteuse liberté. Au contraire, on imagine tous les jours de nouvelles peines contre des hommes dont l'unique crime est d'avoir révélé, à l'aide des Écritures, la honte et les vices de la cour romaine, et d'avoir demandé des réformes. » Comme les autres conseillers, Anne du Bourg concluait à la suspension des édits jusqu'à ce qu'on eût assemblé un concile général, ce qui était donner une liberté pleine et entière aux hérétiques, vu la difficulté de réunir ce concile, et plus encore la nature des conditions que les novateurs exigeaient pour se soumettre à l'autorité d'un tel synode. A la fin de la séance, le roi fit arrêter du Bourg et les autres conseillers, au nombre de cinq, qui avaient montré le plus de hardiesse dans leurs paroles. Pour instruire leur procès et les juger, on forma quelques jours après un tribunal composé du président Saint-André, de Jean-Jacques de Mesmes, maître des requêtes; de Louis Gayant et Robert Boëtte, conseillers; d'Eustache du Bellay, évêque de Paris, et d'Antoine Democharez, inquisiteur.

Digitized by Google

Du Bourg, qui était habile légiste, employa tous les détours et toutes les ruses de la procédure pour se soustraire à la condamnation qui le menaçait. Il commença par récuser ses juges, et fit ensuite plusieurs appels successifs ; mais tous ces moyens restèrent inutiles : la compétence du tribunal demeura établie, et les appels furent tous rejetés. D'après la déclaration explicite de du Bourg lui-même, le crime d'hérésie, dont on l'accusait, devint manifeste : en conséquence on le dégrada des saints ordres et on le livra au bras séculier. Cependant plusieurs de ses amis, voulant le soustraire au supplice, le pressaient vivement d'adoucir les termes de sa profession de foi, et de se rapprocher de la croyance catholique; mais, loin de se rendre à leurs instances, il présenta au parlement un mémoire dans lequel il se déclarait pur calviniste. Toutefois, malgré cette affectation opiniâtre de demeurer fidèle à son opinion, l'intervention chaleureuse de l'électeur palatin auprès de la cour de France aurait probablement obtenu sa grâce, sans la catastrophe du président Minard. Ce magistrat, revenant un soir du Palais, fut tué d'un coup d'arquebuse, et l'on sut bientôt après que le même sort attendait le premier président le Maître et le président Saint-André, s'ils fussent allés ce jour-là au parlement. Ils étaient connus tous les trois comme de fervents catholiques et des adversaires redoutables des sectaires. Minard devait faire partie du tribunal chargé de juger les cinq conseillers arrêtés, et l'on savait qu'en le récusant, du Bourg avait dit que, dans tous les cas, Minard n'assisterait pas au jugement définitif. L'on crut dans le public que les calvinistes avaient comploté ces divers assassinats, et qu'ils n'avaient pu encore atteindre qu'une seule victime. Du Bourg, quoique sous les verroux, passa pour leur complice, et dans l'esprit de quelques-uns, pour l'instigateur et la cause première du crime. Peu à peu l'opinion publique s'animа contre lui et se changea en indignation : ce fut là la cause de sa condamnation et de son supplice. La peine portée

Digitized by Google

par les édits était le feu ; mais on l'étrangla avant de le jeter dans le bûcher.

Henri II était mort d'accident pendant le long procès et les appels successifs de du Bourg. Tout le monde connaît la triste fin de ce prince. Pour célébrer le double mariage de sa fille, la princesse Élisabeth de France, et de sa sœur, Madame Marguerite, il avait fait établir un tournois splendide devant l'hôtel des Tournelles, au bout de la rue Saint-Antoine. Depuis trois jours les princes et les seigneurs y joutaient en présence des dames et de toute la cour ; le dernier jour, les tenants de la lice furent les ducs de Guise et de Nemours, Alphonse d'Este, prince de Ferrare, et le roi en personne. Comme le pas d'armes allait finir, Henri II, qui avait fourni quelques courses avec vigueur et adresse, voulut rompre encore une lance avant de se retirer : il ordonna au comte de Montgommery, un des capitaines de ses gardes, de courir contre lui ; ce dernier s'excusa, mais en vain. Les deux jouteurs se heurtèrent violemment et rompirent leurs lances avec adresse ; Montgommery n'ayant point, selon la coutume, jeté aussitôt le tronçon demeuré dans sa main, en frappa par mégarde la tête du roi ; le choc releva la visière, et le bois entra si avant dans l'œil, que le cerveau fut atteint. On emporta le prince à l'hôtel des Tournelles, au milieu d'une confusion et d'un effroi inexprimables. Il y languit onze jours, au bout desquels il expira, à l'âge de quarante ans et quelques mois. Henri II laissait la France et l'Europe entière dans les premiers accès d'une crise morale, dont les suites redoutables allaient s'étendre, à travers plusieurs siècles, jusqu'à nos jours.

INDICATION DES PRINCIPALES SOURCES A CONSULTER POUR LE CHAPITRE II DU LIVRE ONZIÈME.

Hist. de de Thou. — *Hist. du concile de Trente*, par Fra Paolo di Sarpi. — *Hist. du concile de Trente*, par Palavicin. — Théodore de Bèze, *Hist.*

Digitized by Google

ecclésiast. — D'Argentré. — Ribier. — Duboulay. — Rainald. — Lenglet du Fresnoy, *Libertés de l'Église gallicane.* — Brantôme. — Lettres et autres ouvrages de Calvin. — Divers ouvrages d'Érasme. — Le Père Daniel. — Le Père Longueval. — Sponde, *Hist. de Genève.* — Bossuet, *les Variations* et autres ouvrages sur la foi catholique. — Robertson, *Hist. de Charles-Quint.* — Isambert, *Recueil.* — Tavannes. — Vieilleville, *Mémoires.* — Sleidan. — Du Villars. — Montluc. — Michel de Castelnau, *Mémoires.* — Sauval. — Félibien, et les autres historiens de Paris déjà indiqués.

Digitized by Google

CHAPITRE III.

Avénement de François II ; les partis à Paris ; Catherine de Médicis, Marie Stuart et les Guises. — Les chefs des protestants ; emploi de mesures violentes contre les hérétiques. — Agitations des divers partis ; troubles. — La population parisienne sincèrement catholique. — Mort de François II ; avénement de Charles IX. — Agitations et troubles à Paris. — Les docteurs de l'Université de cette ville au concile de Trente. — Luttes des jésuites et du corps enseignant dans la capitale. — Luttes des protestants et des catholiques. — Assassinat du duc de Guise ; supplice de Poltrot de Méré sur la place de Grève. — Réformes judiciaires opérées par le chancelier Michel de l'Hôpital ; réformes dans les finances. — Accroissement de la population de Paris ; fondations et constructions nouvelles dans cette ville. — Influence de la magistrature du XVIe siècle. — La littérature et les arts à Paris durant cette période. — Mauvaise politique de Catherine de Médicis ; elle augmente les désordres et les troubles en France et à Paris. — Massacre de la Saint-Barthélemy et ses suites. — Le duc d'Anjou est élu roi de Pologne ; fêtes à Paris. — Dernières années du règne de Charles IX ; mort de ce prince ; événements divers à Paris.

Henri II laissait quatre fils, dont trois portèrent successivement la couronne. L'aîné de ces princes, âgé de quinze ans et demi, fut proclamé roi sous le nom de François II. Faible de corps et d'esprit, il semblait destiné à être l'instrument du plus fort et du plus habile des partis qui se disputaient le pouvoir. Les deux plus puissants de ces partis étaient alors celui de la cauteleuse Italienne Catherine de Médicis, mère du roi, et celui des seigneurs de la maison des Guises, servis par leur nièce, la jeune épouse de François II, Marie Stuart, la gracieuse Écossaise. Catherine de Médicis, nourrie dans les raffinements de la politique italienne, indifférente au bien et au mal, et sans principes arrêtés, n'avait que le génie de l'in-

Digitized by Google

trigue et ne poursuivait qu'un but, la possession sans partage de l'autorité suprême. Afin de l'atteindre, elle ne devait pas tarder à tromper successivement tous les partis, mais aussi à être poursuivie de la haine et du mépris de tous, pour avoir laissé en définitive, après un règne troublé par les factions et les guerres civiles, la royauté sans appui et la France sans alliés. Marie Stuart, élevée depuis son enfance à la cour la plus élégante et en même temps la plus dépravée de l'Europe, ne faisait alors paraître que les grâces infinies de sa nature exceptionnelle, de son éducation brillante et de son éclatante beauté de dix-huit ans. Ce ne fut que plus tard qu'on put voir le sang des Guises dans cette princesse, devenue une femme à l'esprit grand, mais inquiet, à l'âme ardente, hautaine et emportée par les passions les plus violentes. A la cour de France elle fascinait alors tous les yeux et passionnait toutes les âmes. Plus que personne le roi, son faible mari, subit le charme; il lui livra le pouvoir, qu'elle transmit aux Guises, ses oncles,

Les querelles religieuses devenaient chaque jour plus envenimées et plus ardentes dans presque toute l'Europe; quelques esprits étaient convaincus parmi les novateurs, et paraissaient de bonne foi dans leur égarement; mais pour le plus grand nombre, chez les nobles protestants comme chez les personnages catholiques considérables, l'attaque et la défense de la foi chrétienne n'étaient que des moyens d'ambition employés afin d'arriver au pouvoir politique, et l'on voyait les passions humaines de tous les degrés prendre le masque de la religion pour se satisfaire. La cour de France était trop dépravée pour qu'il y eût beaucoup de conviction religieuse; mais le roi se trouvait l'ennemi naturel du protestantisme, dont le principe et les efforts tendaient fatalement à détruire l'unité et à ruiner la puissance publique partout où il les rencontrait, dans le gouvernement politique aussi bien que dans la religion.

De son côté Paris, qui avait grandi à l'ombre de l'unité

Digitized by Google

royale, et étendu par elle son influence sur toutes les parties de la France successivement, se trouvait aussi l'adversaire né de la religion nouvelle. Par conviction et par instinct, comme par intérêt, la ville de Sainte-Geneviève et de Saint-Louis, la ville de l'Université et de la Sorbonne, la cité aux quatre-vingts églises, aux mille cloches, aux soixante couvents, était fondamentalement catholique : mœurs publiques, vie privée, corps de métiers, corporations de marchands, institutions municipales, réunions et fêtes populaires, tout s'y trouvait animé et dominé par l'esprit du catholicisme ; cet esprit était l'âme, la gloire, la joie et le bonheur du peuple dans son existence tout entière : aussi les nouveaux sectaires, qui raillaient et détruisaient les signes extérieurs du culte catholique, furent-ils reçus par la foule, à Paris, comme des païens, des infidèles et des barbares qu'on devait exterminer ; arrêts cruels du parlement, chambre ardente, inquisition, flammes des bûchers, rien ne lui paraissait trop rigoureux contre des hommes qui semblaient prendre plaisir à profaner tous les objets de sa vénération.

Sous François II et Charles IX, la population de la capitale s'élevait au delà de trois cent mille habitants ; dans ce nombre à peine comptait-on cinq à six mille protestants, mais ils appartenaient presque tous à la noblesse ou à la haute bourgeoisie. Pour n'être pas perdus au milieu de l'immense population parisienne qui les aurait pressés de toutes parts, ils s'étaient établis dans le faubourg Saint-Germain ; ils y vivaient entre eux, en attendant le jour où ils pourraient faire prévaloir dans la ville leurs idées religieuses et y établir en même temps leur suprématie politique : la domination était leur but et leur espoir. Remplis d'orgueil et de confiance dans leur cause, pleins de mépris, d'un autre côté, pour la masse des catholiques, qu'ils appelaient pauvres idiots populaires, comptant d'ailleurs sur les provinces, qui toutes jalousaient Paris, et où la religion nouvelle avait déjà de nombreux sec-

Digitized by Google

tateurs, ils se croyaient maîtres de l'avenir et ne doutaient pas de l'établissement prochain de leur autorité sur toute la France.

En face de ces prétentions hautement avouées, le pouvoir royal, attaqué dans son existence même, se mit en garde. Les Guises, qui l'exerçaient alors au nom du faible François II, prirent des mesures vigoureuses contre les protestants; ils en vinrent bientôt à leur faire la guerre ouvertement. Aux premiers actes d'hostilités, les sectaires de toutes les provinces, comprenant une portion fort considérable de la noblesse française, s'organisèrent en parti; ils se donnèrent pour chefs deux princes du sang, Antoine de Bourbon, roi de Navarre, et Louis, prince de Condé, son frère; ils leur adjoignirent bientôt l'amiral Coligny avec ses deux frères, le cardinal de Châtillon, et Dandelot, colonel général de l'infanterie française. Antoine de Bourbon était faible de caractère, Condé violent et impétueux; Coligny seul unissait à une grande austérité de mœurs une fermeté inébranlable et une habileté remarquable pour réparer ses échecs, sans jamais désespérer de la fortune. Ainsi s'ouvrait, sous le manteau et le prétexte de la religion, et au fond pour la domination, une nouvelle série de guerres civiles entre la noblesse et l'autorité royale, entre les provinces et la capitale. Comme toutes les luttes intestines, où les passions les plus violentes sont constamment en jeu, ces guerres offrirent souvent des spectacles horribles; la ville de Paris ne cessa pas d'y jouer, tout le temps, un rôle fort considérable : elle finit par l'emporter; et en sauvant ainsi l'unité monarchique en même temps que l'unité nationale, elle établit son influence d'une manière plus prépondérante sur tout le royaume. Revenons à l'époque qui nous occupe.

Depuis la prise de Calais, le grand Guise, chef réel du gouvernement, était l'idole du peuple; mais des obstacles de tout genre, et surtout le manque d'argent, rendaient fort difficile dans ses mains l'exercice du pouvoir suprême, malgré

Digitized by Google

son vaste génie et la faveur populaire dont il jouissait. La pénurie du trésor le contraignit à reprendre les domaines aliénés et à s'emparer d'un impôt levé pour l'entretien de cinquante mille hommes, c'est-à-dire à désarmer l'autorité royale au moment même où ses ennemis mortels préparaient tout pour une révolution. Bientôt son orgueil excessif, irrité par les innombrables difficultés qui ne cessaient pas de paralyser le pouvoir entre ses mains, le jeta dans des mesures de violence et de tyrannie. Secondé par son frère, le cardinal de Lorraine, il se mit à disgracier, à exiler et à perdre tous ceux qui lui portaient ombrage. Il n'y eut plus de fortune et de faveur que pour ses créatures : elles ne tardèrent pas à occuper les places importantes de la cour, de Paris et des provinces. Un seul trait peindra le degré de despotisme et de mépris des hommes où était arrivée cette âme orgueilleuse. Un grand nombre de solliciteurs s'étaient rendus à Fontainebleau pour demander ce qui leur était dû ou implorer des grâces qu'ils croyaient mériter ; les Guises, las de leur répondre, firent dresser des gibets et publièrent, par ordonnance, que tous ceux qui n'auraient pas vidé la ville dans les vingt-quatre heures seraient pendus.

A Paris, les mesures les plus rigoureuses furent prises contre les protestants, que l'on commençait alors à désigner par le nom de huguenots. La férocité ordinaire des hommes chargés d'exécuter ces mesures, et l'animosité que le peuple nourrissait contre tous les sectaires indistinctement, firent voir pendant quelque temps dans la ville le spectacle hideux d'une cruelle persécution. On se mit avec ardeur à la recherche des hérétiques dans tous les quartiers ; des misérables ne manquaient pas d'aller dénoncer leurs coreligionnaires ; sur le plus faible indice et le plus léger soupçon, on investissait les habitations des calvinistes : tous ceux qu'on pouvait prendre, hommes et femmes, étaient jetés en prison ; quant à ceux qui parvenaient à s'échapper, après les avoir cités trois fois à

Digitized by Google

comparaître, on confisquait leurs biens et leurs maisons, et l'on vendait leurs meubles à l'encan. Il ne restait dans ces maisons désolées que de pauvres petits enfants qui, n'ayant pu suivre leurs parents dans leur fuite, remplissaient de cris les rues et les places publiques; ce triste spectacle excitait la compassion de tout le monde. Ce fut surtout dans le faubourg Saint-Germain, appelé la petite Genève, que se porta la rigueur de la persécution. Un nommé Le Vicomte y louait, rue des Marais, plusieurs appartements aux sectaires qui venaient de Genève ou d'Allemagne à Paris; le lieutenant criminel, Thomas de Bragelogne, à la tête d'une troupe d'archers, en surprit un jour seize à table. Au premier bruit des soldats, la plupart des protestants, pleins d'effroi, prirent la fuite; deux gentilshommes angevins, officiers de la maison du roi de Navarre, mirent seuls l'épée à la main, blessèrent plusieurs des archers et firent fuir tous les autres. Le même jour on arrêta Le Vicomte avec sa femme et ses enfants, « pour avoir fait servir de la viande à ses hôtes un vendredi; » on le conduisit en prison, en portant devant lui un chapon lardé, et on le jeta dans un cachot, où il ne tarda pas à périr de misère.

L'emploi de ces moyens illégaux dans la forme, irritants et révolutionnaires dans le fond, au milieu de circonstances graves qui demandaient une sévérité juste et régulière, accompagnée d'une grande prudence, donna une nouvelle énergie aux passions encore contenues des partis. Toutes les jalousies du pouvoir, toutes les haines et tous les intérêts non satisfaits s'unirent aux convictions religieuses persécutées. Toutefois, quoique puissante, cette coalition de partis ligués ensemble contre l'autorité civile et religieuse ne se mit pas à faire aussitôt des projets de guerre ni des plans de campagne. Une grande conspiration se trama pour surprendre la cour à Amboise : les conjurés devaient respecter le roi; ils voulaient le délivrer seulement, disaient-ils, de la tyrannie des Guises. Le but des

Digitized by Google

calvinistes était de se défaire des auteurs de tous leurs maux; celui du prince de Condé, de s'emparer du pouvoir qu'ils exerçaient sous le nom du prince. Cette conjuration, en échouant, causa la perte d'un grand nombre de coalisés, et fit redoubler la rigueur des mesures. Entrant aussitôt dans la voie des moyens extrêmes, les Guises résolurent de ne plus rien ménager pour détruire leurs ennemis. S'ils avaient eu assez de temps pour perdre tous les chefs de parti sur lesquels s'appuyaient les réformés, ils auraient vraisemblablement délivré l'autorité royale du danger effrayant qui la menaçait, et le gouvernement établi n'eût reçu alors ni atteinte ni secousse; en effet, les calvinistes encore dispersés, sans chefs généraux ni points de ralliement, n'auraient pu songer à former un grand parti politique ni à s'insurger. Si dans quelques endroits ils avaient pris les armes, leur révolte, facile à réprimer dès sa naissance même, par un gouvernement fort, n'eût pas dépassé les proportions d'une émeute ordinaire, et n'aurait jamais allumé, dans tous les cas, une véritable guerre; mais François II mourut avant que les Guises eussent pu accomplir leurs desseins. Avec ce prince, l'unité de gouvernement disparut pour faire place à toutes les prétentions au pouvoir des diverses factions qui divisaient la cour, sans qu'aucune fût prépondérante. Le prince de Condé avait été légalement condamné, comme chef réel de la conjuration d'Amboise, à perdre la tête sur un échafaud; dans le revirement et le nouvel ordre des choses, il fut déclaré innocent et mis en liberté : c'était la consécration du droit à l'insurrection et l'abandon définitif de la politique vigoureuse par laquelle François Ier avait maintenu constamment l'autorité royale hors de toute atteinte.

Charles IX, frère et successeur de François II, arrivait au trône à l'âge de dix ans et quelques mois; sa mère, Catherine de Médicis, s'empara aussitôt de l'autorité royale; mais incapable de la garder, elle ne fit que l'ôter aux Guises et la laissa à la disposition du parti le plus fort. La conjuration

Digitized by Google

d'Amboise avait été pour les réformés la première occasion de concert et de ralliement. Le prince de Condé, qui se trouvait leur chef naturel, eut sous la main, après sa délivrance, une force réelle beaucoup plus considérable qu'aucun des seigneurs français n'en avait eue depuis Charles VIII; il devint redoutable. Guise, de son côté, se voyant privé tout à coup du pouvoir que lui donnait l'influence de sa nièce, Marie Stuart, sur l'esprit du faible François II, se mit résolûment à chercher un autre point d'appui; il sentait que l'autorité royale, qu'il avait maniée sous deux rois, et qui avait fait sa force, commençait à s'ébranler dans ses fondements mêmes. Il découvrait dans la régente un esprit incertain, faute de principes, et ne connaissant que l'intrigue; une âme faible, jalouse et à la merci de tous les événements, avec un caractère sans consistance et incapable de commander le respect. D'un autre côté, son génie vaste et profond lui faisait apprécier également la force et la puissance qu'allait donner au prince de Condé sa nouvelle position de chef indépendant d'un parti déjà puissant, répandu dans toutes les provinces et se posant en victime d'une injuste persécution. Voyant le royaume se diviser ainsi en deux camps ennemis et les passions les plus implacables se produire de deux côtés sous le masque de deux religions différentes, il se mit hautement à la tête des catholiques ardents que la régente ne pouvait jamais contenter; de même que le prince de Condé s'était fait le chef des protestants qui croyaient n'avoir jamais obtenu assez de priviléges de la part du pouvoir royal. Pour fortifier encore sa position, il se lia intimement, par un traité, avec le connétable de Montmorency et le maréchal de Saint-André, qui disposaient chacun d'un grand nombre de partisans : on appela cette union le triumvirat. Mais par la supériorité de son génie et la fermeté de son caractère, Guise demeura facilement le maître.

Quoique la puissance absolue de François Ier se trouvât

Digitized by Google

déjà singulièrement affaiblie sous Charles IX, l'habitude de la soumission et de l'obéissance au roi demeurait encore si bien établie dans l'esprit des masses, que le prince de Condé d'un côté, et le duc de Guise de l'autre, se croyaient obligés, dans la crainte de soulever l'opinion contre leurs partis respectifs, de cacher leurs projets ambitieux, de professer le respect le plus profond pour l'autorité royale, et de se dire chacun les défenseurs du souverain contre ses ennemis. Pour justifier les grands préparatifs de guerre qui se faisaient sur tous les points de la France, on feignait de croire, de part et d'autre, que la personne du roi était dans le plus pressant danger.

Quelques hommes considérables de cette époque avaient soin de se tenir en dehors des partis qui divisaient le royaume. Le plus remarquable d'entre eux était le chancelier Michel de l'Hôpital. S'attachant fortement à l'autorité du prince comme à la seule ancre de salut qui restât encore à la France, au milieu des passions vives et de l'exagération de presque tous les Français, il faisait les plus grands efforts pour mettre la royauté au-dessus des factions, et faire prévaloir partout une politique de conciliation. D'après ce système, et pour empêcher l'établissement de l'inquisition en France, il avait fait rendre le fameux édit de Romorantin, qui enlevait au parlement la connaissance du crime d'hérésie, et l'attribuait aux évêques; un peu plus tard il avait ménagé la convocation des états généraux et fait décréter la tenue d'un concile national, afin de régler la situation légale des protestants. L'Hôpital était ainsi devenu le chef d'un tiers parti modéré et il se voyait soutenu, dans ses tentatives de conciliation, par les illustrations de la magistrature française du XVIe siècle, les Molé, les Pasquier, les Harlai, les Marillac, les Montluc, les de Thou, etc., etc.; mais leurs peines et leurs efforts communs devaient se briser nécessairement contre la fureur des partis. Bientôt l'inutilité de la réunion de Pontoise, du colloque

Digitized by Google

de Poissy et de l'assemb!ée de Saint-Germain allait leur démontrer l'impuissance de la voix de la froide sagesse, au milieu du tumulte des passions déchaînées. Ce fut de l'édit même rendu à Saint-Germain (1562) par les soins de ces magistrats dans un but de pacification, que sortit la première guerre civile entre les catholiques et les protestants. Comme il arrive toujours quand des moyens modérés et conciliateurs sont proposés par le pouvoir dans l'exaltation générale des esprits, cet édit mécontenta tout le monde, et la collision de Vassy, où soixante protestants environ furent tués par les gens du duc de Guise, vint presque aussitôt mettre les armes aux mains des deux partis. Dès les premières hostilités on les vit, de chaque côté, abjurer tout sentiment de patriotisme et appeler l'étranger à leur secours. Les Guises se liguèrent avec le roi d'Espagne, Philippe II, qui nourrissait des projets ambitieux d'asservissement de la France, à la faveur des troubles intérieurs. D'autre part, Condé et les protestants s'allièrent avec la reine d'Angleterre, Élisabeth, dont ils achetèrent l'appui en lui livrant le Havre et en lui promettant la restitution de Calais. Ils appelèrent en même temps d'Allemagne un corps de troupes mercenaires, les *Reitres*, dont la férocité devait rendre la guerre civile encore plus affreuse : tel fut le commencement de ces hostilités furieuses qui, sous le masque hypocrite de la religion, devaient désoler également la France et l'Église pendant si longtemps. Les huit guerres civiles que la fureur toujours persistante des partis fit naître successivement, malgré des trêves et des traités de paix, remplissent, dans nos annales, un espace de trente-deux ans, depuis 1563 jusqu'à 1595. Au premier souverain français de la maison des Bourbons, Henri IV, demeurait réservée, par la suite, la gloire de fermer cette triste période.

A l'avénement de Charles IX, Paris était le point de la France où s'agitaient avec le plus d'ardeur les passions âcres et haineuses qui troublaient tout le royaume. Le parlement

Digitized by Google

par ses arrêts, l'Université par ses décisions, et la population par ses actes, s'y montraient fervents catholiques; mais dans la noblesse et la haute bourgeoisie, l'esprit nouveau gagnait sans cesse et faisait tous les jours des progrès. Jusqu'à ce moment la royauté, sentant un rival redoutable de son pouvoir dans le protestantisme, l'avait combattu à outrance; mais alors la régente Catherine de Médicis, fort indifférente au fond pour tout ce qui touchait aux questions religieuses, commençait à redouter la nouvelle position de chef de parti que se faisait le duc de Guise, et semblait pencher vers le calvinisme. Elle gardait auprès d'elle le protestant Théodore de Bèze, et lui permettait de prêcher au château de Saint-Germain; elle laissait jouer en sa présence des farces où les cérémonies de l'Église romaine étaient tournées en dérision; en même temps elle demandait au pape de supprimer les images des églises, d'abolir la fête du Saint-Sacrement, et de rétablir pour le peuple la communion sous les deux espèces. Ainsi protégés par la cour du prince, les protestants devinrent bientôt fort nombreux à Paris. Les catholiques s'émurent; dans toutes les églises les chaires faisaient retentir des anathèmes contre l'hérésie en progrès, et des flots de peuple y accouraient incessamment comme à un rendez-vous général où les passions des partis trouvaient toujours un nouvel aliment et s'exaltaient chaque jour davantage. Quelques prédicateurs, indignés de voir la protection de la cour s'attacher aux novateurs, poussèrent la liberté de la chaire jusqu'à la plus extrême licence, et s'oublièrent jusqu'à attaquer, sans retenue ni mesure, l'autorité royale, ainsi que le pouvoir de la régente elle-même. Catherine de Médicis, l'ayant appris, ordonna au parlement d'informer sur ces faits et de prendre des mesures propres à arrêter par la suite la hardiesse des prédicateurs. Quelque temps après, circonvenue en partie, et en partie intimidée par les calvinistes qui la pressaient de toutes parts, elle espéra de mettre un terme à leurs réclamations, peut-être

Digitized by Google

même de se les attacher et de prévenir ainsi les séditions qui menaçaient la ville, en leur accordant, par un édit, le libre exercice de leur religion. Presque aussitôt l'on vit deux temples protestants s'ouvrir publiquement dans les faubourgs de Paris: l'un rue Popincourt, hors de la porte Saint-Antoine, et l'autre rue Mouffetard, dans le faubourg Saint-Marceau.

Ce fut avec le plus vif mécontentement que le peuple vit s'élever ainsi autel contre autel dans la capitale du royaume très-chrétien. Au moment où se faisaient entendre sur tous les points les réclamations les plus énergiques, le bruit courut tout à coup dans la ville qu'un ordre du roi avait fait enlever de son couvent un des prédicateurs catholiques les plus suivis, à cause de la hardiesse même de sa parole; que, d'un autre côté, les protestants, réunis en foule dans leur temple de la rue Mouffetard pour y assister au prêche, s'étaient portés subitement sur l'église voisine de Saint-Médard, sous prétexte que le son des cloches les gênait, et qu'après en avoir brisé violemment les portes, ils avaient livré, dans le sanctuaire même, une véritable bataille aux fidèles catholiques accourus pour arrêter cette horrible profanation de la maison de Dieu. Sur ces nouvelles, ici et là des groupes nombreux se formèrent; ils produisirent bientôt des attroupements qui s'ébranlèrent et prirent la direction du faubourg Saint-Marceau. Quand ils arrivèrent au temple protestant, les calvinistes venaient d'en sortir; la multitude l'envahit en un instant, brisa en morceaux tout ce qu'elle y trouva et y mit le feu : quelques heures suffirent à sa destruction complète; plusieurs maisons voisines devinrent même la proie des flammes. Le parlement évoqua cette affaire : un examen sérieux lui fit voir la cause première de ces excès dans l'attaque des protestants, et il punit de mort le chevalier du guet qui les avait soutenus avec ses hommes au commencement du tumulte. A la même époque l'intérieur du temple protestant de Popincourt fut également dévasté par des hommes d'armes du connétable de Montmorency; et une

Digitized by Google

maison où les hérétiques tenaient souvent leurs assemblées, dans le voisinage du pré aux Clercs, fut saccagée par les écoliers mêlés à des hommes du peuple; mais le système de conciliation suivi par le chancelier de l'Hôpital, dont l'esprit prévalait alors auprès de la régente, permit bientôt aux protestants de réparer leur temple de Popincourt, et même d'en établir un second rue de l'Égout, dans le faubourg Saint-Jacques.

A cette époque le concile œcuménique de Trente poursuivait avec une activité nouvelle le cours de ses longs et importants travaux. L'Europe catholique prenait le plus vif intérêt aux points capitaux qu'il avait entrepris de régler; sans trop tenir compte de la mauvaise foi et de la ténacité des passions humaines, on espérait partout que les décisions solennelles de cette auguste assemblée mettraient fin aux désordres et aux maux qui depuis tant d'années déjà désolaient la chrétienté. Le roi y envoya deux ambassadeurs, Arnaud Duferrier, président au parlement de Paris, et Guy Dufour de Pibrac, président au parlement de Toulouse (1562). De son côté la faculté de théologie de Paris voulut enfin prendre une part active aux travaux des prélats et des docteurs de Trente: douze de ses maîtres les plus renommés se joignirent au cardinal de Lorraine, qui s'y rendait à la tête de quarante évêques français; les plus célèbres de ces douze théologiens étaient le doyen lui-même de la faculté, Nicolas Maillard; le grand maître du collége de Navarre, Jean Pelletier; Claude de Saintes et Simon Vigor. Les docteurs de Paris furent placés immédiatement après les théologiens du pape, et occupèrent le premier rang parmi les docteurs de toutes les autres nations. Le doyen Maillard parla aussitôt après le premier théologien du pape. Les prélats et les docteurs français s'entendirent tous pour soutenir les maximes de l'*Église gallicane* sur l'institution divine des évêques et la supériorité du concile sur le pape. Ils demandaient également la réformation de l'Église

Digitized by Google

universelle; entre autres points, ils voulaient qu'on fît revivre l'ancienne discipline ecclésiastique, qu'on rétablît la pénitence publique, qu'on obligeât les abbés et les prieurs à former des écoles et des infirmeries dans leurs couvents, qu'on permît l'usage du calice pour les laïques, et qu'on autorisât la langue vulgaire dans les cérémonies religieuses. Malgré l'éclat du talent des théologiens de Paris, malgré l'appui chaleureux que leur prêtèrent presque tous les prélats français, ces maximes ne triomphèrent pas. La clôture du concile eut lieu dans le courant de l'année suivante; le cardinal de Lorraine en apporta les décrets à Paris. Le parlement et les gens du roi s'assemblèrent aussitôt pour les examiner : ils acceptèrent sans difficulté tout ce qui touchait à la doctrine; mais quoiqu'ils sentissent tous le besoin urgent de réformes dans l'Église, ils refusèrent d'admettre les décrets du concile touchant la discipline et la réformation générale, sous prétexte qu'ils dérogeaient aux droits et aux prérogatives du roi, de même qu'aux priviléges de l'Église gallicane.

Depuis deux ans les jésuites étaient admis en France comme ordre religieux; ils devaient cette faveur au P. Lainez, leur second général, qui avait eu les honneurs d'une conférence contre treize ministres protestants, en présence de plusieurs cardinaux catholiques réunis par la reine au colloque de Poissy. Un discours remarquable qu'il y avait prononcé sur les points les plus controversés de l'époque en matière de religion, lui avait valu l'approbation authentique de son ordre, par les prélats assemblés; de son côté, le parlement n'avait pas tardé à enregistrer cette approbation. Ainsi reconnus légalement, les jésuites s'étaient hâtés de fonder un collége à Paris avec les sommes considérables que leur avait léguées l'évêque de Clermont. Mais il leur manquait encore l'autorisation de l'Université pour ouvrir ce collége et y faire des leçons publiques, et il leur était fort difficile de l'obtenir, car, d'après des règlements suivis invariablement depuis plusieurs siècles, l'Uni-

Digitized by Google

versité n'admettait les ordres réguliers dans l'enseignement que pour le droit canon et la théologie. Il n'était permis à aucun religieux régulier de professer publiquement les différentes parties des connaissances humaines qui composaient alors la faculté des arts, c'est-à-dire la grammaire, la rhétorique et la philosophie ; or, les jésuites, dont le but principal était de régner sur les âmes de leurs élèves, savaient combien il était important pour eux de leur donner eux-mêmes les premières impressions dès l'âge le plus tendre, et ils prétendaient enseigner toutes les parties de la faculté des arts, aussi bien que la théologie. Après bien des tentatives inutiles pour avoir cette autorisation, ils finirent par gagner Julien de Saint-Germain, bachelier de Sorbonne, et alors recteur de l'Université. Ils en obtinrent furtivement, et sans que le conseil ordinaire eût été consulté, les lettres de scolarité qu'ils désiraient ; l'acte de concession ne porte pas même la signature du greffier de l'Université : il n'est signé que par le recteur et par un notaire apostolique nommé Cordonnier.

Munis de cette pièce irrégulière, qui forma leur titre primordial pour enseigner publiquement à Paris, les jésuites ouvrirent leur collége avec solennité, et mirent pour inscription au-dessus de la porte : *Collége de la Société de Jésus.* Pour accréditer cette école naissante, ils eurent grand soin d'en choisir les professeurs parmi leurs maîtres les plus remarquables : on citait en particulier Maldonat, un des hommes les plus savants de son époque. Afin d'attirer des élèves, ils annoncèrent que leurs leçons seraient gratuites ; tandis que les professeurs universitaires de la faculté des arts, ne recevant plus alors de traitement fixe, étaient forcés d'exiger de leurs auditeurs une modique somme pour salaire. Quelque temps après ils demandèrent à l'Université de les admettre solennellement dans son corps ; mais leur requête fut rejetée dans une assemblée générale à laquelle prirent part presque tous les docteurs et maîtres universitaires. Ils s'adressèrent alors au parlement

Digitized by Google

pour avoir d'autorité ce qu'ils ne pouvaient obtenir de bonne grâce, c'est-à-dire la confirmation solennelle du droit d'enseigner publiquement, qu'ils avaient obtenu du recteur Julien de Saint-Germain d'une manière subreptice. Cette grande affaire fut instruite avec art et plaidée avec talent des deux côtés, devant la cour suprême. Pendant toute sa durée, qui fut fort longue, les jésuites n'épargnèrent rien pour se concilier chacun de leurs juges en particulier; ils surent gagner surtout le premier président Christophe de Thou et le procureur général Gilles Bourdin. De Thou, fervent catholique, voyant le zèle ardent et infatigable des jésuites contre les nouvelles hérésies, crut rendre un service signalé à la religion en les protégeant. Par ses soins, l'affaire, après de longs débats, fut *appointée*, c'est-à-dire demeura dans l'état où elle se trouvait. Cette décision du parlement, qui paraissait au premier abord une espèce de moyen terme sans portée, fut en réalité plus importante pour l'avenir des jésuites, qu'un arrêt qui leur eût ouvert les portes de l'Université, comme ils le demandaient. Ainsi maintenu en possession du droit d'enseigner concurremment avec le corps universitaire, cet ordre naissant se trouvait placé dans la nécessité de faire, partout et toujours, les plus grands efforts pour n'être pas éclipsé par sa redoutable rivale; et c'est à cette lutte incessante d'émulation qu'il dut de pouvoir atteindre plus tard à des résultats alors inespérés dans l'art de régner sur les esprits au moyen de l'enseignement. Le premier collége des jésuites, à Paris, fut d'abord appelé collége de Clermont, du nom de leur bienfaiteur. Sous Louis XIV, on le nomma collége Louis-le-Grand, nom qu'il porte encore aujourd'hui, rue Saint-Jacques, n° 123.

Sans contenter entièrement les calvinistes, l'édit royal qui les tolérait indignait profondément les catholiques. Le parlement ne consentit à l'enregistrer que sur un ordre du roi trois fois répété, et sous toutes réserves. Les Parisiens partageaient

Digitized by Google

la répugnance du parlement pour cet acte ; dans une assemblée générale, ils chargèrent le prévôt des marchands d'aller trouver le roi, au nom du corps de ville, et de le supplier de maintenir la capitale dans la profession exclusive de son ancienne religion. Le duc de Guise, de son côté, redoublait d'efforts pour arrêter les progrès des réformés. Resserrant encore les liens qui l'unissaient déjà au connétable de Montmorency et au maréchal de Saint-André, il attira à son parti, par leur moyen, Antoine, roi de Navarre, premier chef des Huguenots. Quelque temps après avoir fait cette importante conquête, il vint à Paris pour y concerter avec ses partisans les plus dévoués les mesures à prendre dans leur intérêt commun, et il affecta d'y faire une entrée solennelle par la porte Saint-Denis, comme les rois de France. Le prince de Condé se trouvait alors avec une armée de calvinistes dans le voisinage de la ville, et il épiait l'occasion de s'en emparer par la force. Les Parisiens, saisis de crainte, reçurent le duc de Guise avec de grandes démonstrations de joie. Sous la pression des catholiques, Catherine de Médicis rendit deux édits qui forçaient tous les partisans des doctrines nouvelles à sortir de Paris. Comme correctif et adoucissement de cette sévérité, elle confirma en même temps l'édit qui permettait les prêches protestants hors des villes; mais la prévôté et vicomté de Paris se trouvaient exceptées et demeuraient interdites aux calvinistes. Quelque temps auparavant les bourgeois parisiens avaient été tous désarmés; on leur permit alors de reprendre leurs armes, à l'exception des armes à feu, qui furent déposées à l'Hôtel-de-Ville.

Paris devint ainsi la capitale et la place d'armes du parti catholique. L'armée des triumvirs en sortit sous les ordres du duc de Guise pour aller combattre les protestants, qui s'emparaient d'Orléans et faisaient des progrès inquiétants dans les provinces méridionales de la France ; mais le maréchal de Brissac, lieutenant général du roi, et l'un des plus grands

Digitized by Google

hommes de guerre de son époque, prit toutes les mesures nécessaires pour mettre Paris en état de défense. Il divisa la ville en quartiers à peu près égaux, fit faire l'exercice régulièrement à tous les hommes en état de porter les armes, et assigna à chaque quartier son lieu et ses heures de service. Il laissa aux bourgeois le choix de leurs colonels et de leurs capitaines. Dans la première revue que le maréchal fit de ces milices bourgeoises, il compta sous les armes vingt-quatre mille hommes en belle tenue et qui auraient pu presque tous figurer parmi des troupes régulières de ligne. On a remarqué que depuis cette organisation militaire, les Parisiens, mis en état de mieux apprécier leurs forces, se montrèrent moins respectueux et moins dociles envers l'autorité supérieure. L'effervescence populaire des temps de Charles V et de Marcel sembla renaître pour se perpétuer, avec plus ou moins de force, jusqu'à notre époque. Le maréchal de Brissac prenait en même temps les autres mesures nécessaires pour rester seul maître dans la ville; traitant comme des ennemis dangereux tous les protestants qui pouvaient se trouver à Paris, sans exception, il leur ordonna d'en sortir dans les vingt-quatre heures, sous peine de la *hart*. Ceux qui étaient seulement soupçonnés d'hérésie devaient se rendre à l'évêché et y faire leur profession de foi. Il fit signer une profession de foi catholique à tous les membres du parlement et de l'Université, et il ordonna des processions générales dans la ville, en expiation des sacriléges commis par les hérétiques.

Toutes ces mesures étaient bien motivées et de bonne guerre; en effet les protestants, maîtres d'une partie du midi, s'étaient portés tout à coup vers le nord, avaient pris Rouen, Étampes, Dourdan, Montlhéry, et menaçaient Paris. On annonça un matin dans la ville que le prince de Condé avait poussé jusqu'à Villejuif, sous la capitale, et qu'il campait au monastère de la Saussaye avec huit mille hommes de pied et six mille cavaliers. Les bourgeois se mirent aussitôt à l'œuvre pour

Digitized by Google

fortifier les remparts de la ville, du côté de l'Université. Ces précautions étaient bonnes. Trois jours après, les protestants tentèrent une attaque contre le faubourg Saint-Victor; ils essayèrent en même temps d'enlever l'artillerie placée aux Chartreux, à l'extrémité du faubourg Saint-Jacques. Mais partout on les repoussa victorieusement. D'un autre côté l'armée royale surveillait Condé sans le combattre et le laissait à dessein s'épuiser en efforts inutiles. Bientôt le prince vit clairement que son armée n'était ni assez nombreuse ni suffisamment munie d'équipages de siége pour que ses tentatives, d'ailleurs dangereuses et pénibles, pussent avoir un résultat. Il se décida à camper avec toutes ses forces dans les vallées de Gentilly, d'Arcueil, de Cachant et de Vaugirard. De cette position bien établie, il espérait tenir Paris en échec. Peut-être même se berçait-il de l'espoir qu'un heureux hasard ou quelque occasion favorable viendrait lui livrer cette capitale, sans la possession de laquelle son parti aurait toujours le dessous en France. Mais durant trois semaines qu'il s'obstina à rester sous leurs murailles, les Parisiens sentant leur force en même temps que l'impuissance de Condé, se montrèrent aussi peu émus de ses bravades et de ses sarcasmes que de ses attaques incessantes. Les boutiques demeurèrent constamment ouvertes dans la ville, l'Université continua ses leçons et le parlement n'interrompit pas un seul jour l'exercice de ses fonctions. Les chefs du parti protestant finirent par craindre qu'on ne les enveloppât. Ils levèrent le siége et se retirèrent en Normandie.

L'année suivante, le prince de Condé fut vaincu et fait prisonnier à Dreux. Le duc de Guise, son vainqueur, se porta aussitôt sur Orléans; c'était la place principale des calvinistes. Le duc était sur le point de s'en emparer, lorsqu'il fut assassiné d'un coup de pistolet par le protestant Poltrot de Méré. A peu près à la même époque, une explosion terrible fit sauter l'arsenal à Paris. On soupçonna les sectaires d'avoir mis

Digitized by Google

le feu aux poudres. Ce double crime pénétra d'indignation le peuple de la capitale. Les magistrats eurent beaucoup de peine à retenir la multitude qui voulait mettre en pièces quelques personnes qu'elle accusait. L'on fit subir à Poltrot de Méré, sur la place de Grève, le supplice réservé aux régicides; il fut tenaillé avec des tenailles ardentes, puis écartelé. On jeta son corps au feu et sa tête, séparée du tronc, demeura exposée au bout d'une pique. Le corps du duc de Guise avait été apporté à Paris; on lui rendit les derniers honneurs avec la plus grande magnificence. Un jacobin, Jacques le Hongre, prédicateur distingué, prononça son oraison funèbre dans l'église de Notre-Dame. Avant de mourir, Poltrot de Méré prétendit avoir assassiné le duc à l'instigation de l'amiral Coligny. Cette accusation, qui n'a jamais été prouvée, ne saurait être admise; mais rien ne peut excuser la joie indécente que firent paraître l'amiral et ceux de son parti, quand ils apprirent la mort du duc. Les protestants donnèrent ainsi les premiers l'exemple du meurtre privé et de l'assassinat. Dès ce moment, ces horribles guerres civiles furent souillées par des actes multipliés d'une barbarie et d'une férocité épouvantables. Du côté des catholiques, Montluc, surnommé le Boucher, lieutenant de la Guienne, du côté des protestants, le baron des Adrets, gouverneur du Dauphiné, effrayèrent la France par des forfaits dignes des sauvages.

La mort du duc de Guise était un échec pour les catholiques et donnait pour le moment la supériorité aux protestants. L'ambitieuse Catherine de Médicis, qui se voyait délivrée d'un rival formidable de son pouvoir, craignit dès lors les calvinistes et résolut de reprendre son point d'appui sur le parti catholique qu'elle ne redoutait plus. Mais ce retour se fit avec les plus grands ménagements; il fut même accompagné de la pacification d'Amboise, qui accorda aux protestants la liberté du culte dans certaines villes désignées. Cette pacification fut aidée par l'espoir qu'avait le prince de Condé

Digitized by Google

d'obtenir la lieutenance générale du royaume, et plus encore peut-être par l'influence personnelle du chancelier Michel de l'Hôpital.

Malgré les guerres et les difficultés de tout genre de cette époque si tourmentée, malgré la part active qu'il prenait aux affaires politiques et aux discussions religieuses, l'Hôpital poursuivait avec une constance infatigable, sous Charles IX, les grandes réformes judiciaires qu'il avait entreprises sous Henri II. Par son caractère et son action puissante, sinon par la supériorité de son savoir, ce magistrat occupe la première place dans la grande école des jurisconsultes du XVIe siècle, qui firent servir la science du droit au progrès de la puissance royale et au développement de l'ordre administratif. Partant du principe que le roi, maître originairement en France de toute l'autorité judiciaire, pouvait la déléguer mais non l'aliéner, il s'efforçait de restreindre partout les juridictions indépendantes. Insensiblement, il parvint à ôter le droit de justice aux villes qui le conservaient encore et ne leur laissa de tribunaux propres que pour la simple police. Il n'osa pas supprimer de la même manière ceux des seigneurs et des églises; mais il limita du moins leur compétence et y introduisit des officiers du ministère public. D'un autre côté, il eut soin d'user constamment, au nom du roi et du parlement, du droit qu'ils avaient l'un et l'autre de choisir les membres des tribunaux ecclésiastiques et seigneuriaux. Il tint la main également à ce qu'on ne cessât jamais d'y suivre la jurisprudence établie, ainsi qu'ils y étaient obligés. Par ces divers moyens, appliqués avec autant d'esprit de suite que de prudence, l'Hôpital parvint peu à peu à ne laisser au clergé et à la noblesse que quelques faibles débris de leurs anciennes attributions administratives; quant aux villes, elles en furent dépouillées entièrement. Les plus importantes d'entre elles d'abord, et ensuite toutes les autres reçurent alors des tribunaux de commerce, institution particulière à la France, qui est parvenue

Digitized by Google

jusqu'à nous sans avoir subi de graves changements. L'Hôpital fit entreprendre aussi la réforme des coutumes, qu'on s'était contenté de recueillir et de rédiger sous Louis XII et François Ier. Si on excepte les travaux de Louis XIV sur la législation générale, l'organisation judiciaire de la France fut fixée depuis ce moment telle qu'elle demeura jusqu'à la révolution de 1789.

En matière de finances, on imposa alors aux villes un système d'octrois municipaux qui, par son uniformité, abolissait tous les priviléges accordés anciennement pour les impôts indirects. De plus, on les obligea à déférer tous leurs comptes à la chambre des comptes, comme ceux des officiers royaux eux-mêmes. Jusqu'alors certaines questions et certaines affaires particulières, celles des hôpitaux, de la mendicité, des prisons, etc., étaient restés abandonnées à peu près exclusivement aux administrations locales des villes, des seigneurs et du clergé des provinces. Sous l'inspiration de l'Hôpital, l'État lui-même commença à s'intéresser à leur solution ; on prit, à ce sujet, des mesures générales et les établissements de police ou de bienfaisance ne furent plus uniquement dirigés par les pouvoirs locaux. Dans la constitution des tribunaux de police, l'autorité centrale s'efforça également d'imposer partout en France son système d'unité et de ressort ; mais pour cette organisation, de même que pour le mode d'administration des établissements charitables, elle éprouva de très-grandes difficultés, à cause surtout de la résistance et de l'action contraire des pouvoirs locaux, qui ne cessaient d'élever des conflits contre les prétentions du pouvoir royal.

Au milieu même des guerres civiles qui, sous le prétexte de la religion, désolaient alors la France, l'ancienne lutte des rois contre les villes, la noblesse et le clergé, pour la possession des pouvoirs locaux devint plus vive que jamais. Comme à l'ordinaire, elle contribua encore à l'accroissement de l'autorité royale, et le XVIe siècle eut la double gloire de soumettre

Digitized by Google

à la monarchie beaucoup de souverainetés locales qui existaient encore, et de placer dans la hiérarchie royale ceux de ces pouvoirs qu'on ne pouvait détruire que peu à peu et avec le temps.

Cette augmentation incessante de la puissance du souverain contribuait à accroître, dans la même proportion, l'importance de Paris, et établissait de plus en plus sa prépondérance sur tout le reste de la France. L'agrandissement de la ville suivit, comme conséquence forcée, cet accroissement d'influence. Le carrousel dans lequel Henri II avait trouvé la mort, ayant eu lieu près de l'hôtel Saint-Paul, où la cour résidait alors, Catherine de Médicis prit en aversion le séjour de cet hôtel ; elle fit construire les Tuileries, qu'elle habita pendant quelque temps avec toute sa maison. L'hôtel Saint-Paul et celui des Tournelles, son voisin, furent abattus ; on livra leur emplacement à des spéculateurs qui y formèrent plusieurs rues et y élevèrent des maisons particulières. Charles IX alla habiter le Louvre et se mit à le continuer pour le joindre aux Tuileries du côté de la rivière. Par suite de ce déplacement de la cour, le quartier du Marais commença à perdre de son importance. Les deux faubourgs Saint-Honoré et Saint-Germain, au contraire, se couvrirent promptement de beaux hôtels où vinrent fixer leur résidence les princes, les seigneurs et les personnages considérables qui tenaient à demeurer dans le voisinage des maisons royales.

L'accroissement de la population avait fait augmenter en proportion les affaires de police dans la ville. Pour en accélérer l'expédition, Charles IX établit d'abord un bureau de police chargé de connaître et de juger en dernier ressort les contraventions qui ne comporteraient pas d'autre peine que l'amende ; mais cette institution n'ayant pas atteint le but que l'on s'était proposé en la créant, fut supprimée après un an d'exercice. A sa place, le gouvernement commit, dans chaque quartier de la ville, deux notables habitants désignés par

Digitized by Google

l'élection de leurs concitoyens. Ils furent chargés de juger sommairement et sans appel toutes les affaires de simple police qui n'entraîneraient qu'une condamnation à un écu d'amende. Ils pouvaient condamner les contrevenants à payer des sommes plus fortes; mais ceux-ci conservaient alors la faculté de se pourvoir, par voie de plainte, devant une assemblée générale de police qui se tenait chaque semaine sous la présidence du prévôt de Paris ou de ses lieutenants, et à laquelle devaient être appelés nécessairement ou le prévôt des marchands, ou un échevin, ou le procureur du roi près le bureau de l'Hôtel-de-Ville. A chaque séance, les juges de police élus de tous les quartiers faisaient un rapport sur leurs opérations ainsi que sur les mesures générales qu'il leur paraissait utile de prendre dans l'intérêt d'une bonne administration. En centralisant ainsi l'instruction et le jugement des affaires un peu importantes, cette assemblée périodique avait l'avantage d'introduire, dans chaque quartier, une jurisprudence uniforme, en matière de police. En dehors de leurs fonctions judiciaires, les élus consacraient un ou deux jours par semaine à inspecter les ports et les marchés, à visiter les ateliers des artisans et les hôtels garnis. Dans leurs tournées, ils se faisaient accompagner par des sergents de ville.

Ces institutions et ces mesures de bonne administration intérieure adoucissaient un peu à Paris les cruelles dissensions qui désolaient alors la France. On les devait en grande partie à l'initiative de cette illustre école de magistrats du XVIe siècle, à la tête desquels brille Michel de l'Hôpital, et qui fera éternellement l'honneur du parlement de Paris. Il est à remarquer que, malgré leur science profonde du droit, ces hommes d'élite ne se renfermaient pas exclusivement dans la jurisprudence; leur esprit, aussi vaste qu'élevé, embrassait tous les genres de culture à la fois; il semblait s'attacher toutefois avec quelque prédilection aux lettres et à la philosophie. Michel Montaigne faisait alors partie de la magistrature française;

Digitized by Google

pendant longtemps le parlement de Bordeaux eut l'honneur de le compter au nombre de ses conseillers. Ainsi, ni les guerres civiles, ni les désordres et les maux de tout genre qui affligeaient les provinces de la France n'étaient capables d'arrêter l'essor vigoureux qu'avait pris l'esprit humain, depuis le commencement du siècle, dans les diverses branches des connaissances auxquelles il peut atteindre. Tout ce qui constitue le domaine de la pensée avait déjà été exploré. Le passé, le présent et l'avenir occupaient à la fois les intelligences : le passé retrouvé en partie par l'érudition des deux antiquités sacrée et profane; le présent discuté avec ardeur dans de nombreux ouvrages de controverse ou raconté dans des mémoires pleins de vie et de couleur ; l'avenir ici pressenti, préparé et quelquefois dépassé par la hardiesse des spéculations, là invoqué comme preuve et expérience par les mouvements et les élans naturels de l'esprit humain vers le progrès. La curiosité inquiète et impatiente était le sentiment général de cette époque, et Michel Montaigne, avec son esprit de doute philosophique, de curiosité et de libre examen, semble en être l'expression fidèle.

Au point de vue de la formation de la langue et de la littérature françaises, Montaigne eut un autre genre de gloire qu'il partagea avec Amyot. Au commencement du siècle, Rabelais, appliquant le premier les idées de l'antiquité à la société moderne, avait donné l'exemple de les faire passer heureusement dans la littérature française. Après lui Amyot, traducteur, homme de génie, sentant par instinct qu'une littérature ne s'enrichit réellement que par les idées, transporta dans notre langue, en traduisant Plutarque, la morale, les mœurs et la politique des Grecs et des Romains, avec la physionomie et le sens vrai des choses de l'antiquité. Ce titre d'Amyot à la gloire littéraire ne fut pas le seul : ses écrits fournirent des matériaux à Montaigne et contribuèrent ainsi à former le premier écrivain de son temps. Les *Essais*, pour le penseur comme pour le littérateur, se rangent naturelle-

Digitized by Google

ment dans cette série brillante de chefs-d'œuvre où vient se refléter l'esprit français sous toutes ses faces, bonnes et mauvaises. Ce livre, où le cœur et l'esprit humain se trouvent si profondément étudiés et quelquefois si bien saisis, est devenu, avec le temps, le manuel ordinaire du philosophe qui doute, non du doute sceptique, mais philosophique ou méthodique. Il est loin assurément de renfermer la vraie sagesse; il peut cependant indiquer la voie qui y conduit, par la réflexion et l'examen. Sous le rapport du mérite littéraire, il est plein de poésie, d'aperçus toujours nouveaux et de séductions. L'on a dit et l'on dit encore *la langue de Montaigne* pour exprimer ces tours heureux, ces images gracieuses et ces expressions harmonieuses qui n'appartiennent qu'à lui et qui se trouvent si conformes au génie français. Montaigne eut de nombreux disciples, parmi lesquels il faut donner une place distinguée à son ami Charron, fils d'un libraire de Paris. Dans le livre de *la Sagesse*, qui est encore aujourd'hui un de nos bons traités de morale pratique, Charron reproduit les idées et le style de Montaigne; mais il est loin d'avoir sa grâce et sa naïveté. On trouve d'ailleurs dans cet ouvrage quelques propositions hardies qui en firent longtemps défendre l'impression.

La fin du XVIe siècle, et surtout les commencements du XVIIe, allaient voir bientôt l'esprit littéraire commencer à se transformer, en France, avec le caractère général de la nation. A la place des idées et des impressions, on allait demander des vérités; on allait en même temps sentir le besoin d'une méthode, et d'une langue disciplinée dans laquelle un choix dans les mots répondît à un choix dans les idées : l'aurore du grand siècle de Louis XIV était sur le point de paraître.

Dans les beaux-arts, l'école française, sous l'inspiration des grands maîtres italiens, n'avait pas cessé de marquer des progrès éclatants depuis François Ier jusqu'à Charles IX; elle était alors représentée à Paris par une foule d'artistes, parmi

Digitized by Google

Digitized by Google

FONTAINE DES INNOCENTS.

Digitized by Google

lesquels brillaient Pierre Lescot, Philibert Delorme, Jean Bullant, Germain Pilon, et surtout Jean Goujon, qui en fut le chef reconnu par ses émules eux-mêmes. Jean Goujon restaura la sculpture en France. Tout ce qui s'est conservé des des œuvres de ce grand artiste est admirable : les bas-reliefs de la fontaine des Innocents, les cariatides du Louvre, et un certain nombre de figures isolées, lui ont maintenu dans l'histoire de l'art le nom glorieux de Phidias français, dont il fut honoré de son vivant par ses rivaux eux-mêmes. Philibert Delorme bâtit le château des Tuileries et l'hôtel de Soissons, conjointement avec Jean Bullant. Nous avons déjà dit quelle fut l'origine des Tuileries, et nous nous proposons de parler avec quelques développements de ce palais dans la deuxième partie de ce volume. Quant à l'hôtel de Soissons, Catherine de Médicis le fit élever elle-même sur l'emplacement occupé aujourd'hui par la Halle au blé. Effrayé, dit-on, par les pronostics de quelques astrologues qui lui avaient prédit qu'elle mourrait auprès d'un lieu nommé Saint-Germain, cette princesse quitta le Louvre et les Tuileries, à cause de leur proximité du faubourg Saint-Germain et de Saint-Germain-l'Auxerrois; elle vint habiter cette nouvelle résidence, qu'elle avait fait construire et décorer avec la plus grande magnificence. Les autres édifices qu'on éleva sous Charles IX sont l'église de Saint-Jacques-du-Haut-Pas, qui fut bâtie à la place de l'ancienne chapelle du même nom, entre les nos 252 et 254 de la rue Saint-Jacques; le séminaire Saint-Magloire, autrefois hôpital Saint-Jacques-du-Haut-Pas, aussi rue Saint-Jacques et touchant à l'église; le collége des Grassins, rue des Amandiers-Sainte-Geneviève; le collége de Clermont, dont nous avons déjà parlé; et enfin l'Arsenal, que Charles IX fit reconstruire sur l'emplacement même qu'il occupe encore aujourd'hui. La juridiction, nouvelle sous ce prince, des juges et consuls (aujourd'hui tribunal de commerce) s'établit d'abord provisoirement dans l'hôtel abbatial de Saint-Magloire, rue

Digitized by Google

Saint-Denis ; mais la ville ne tarda pas à acheter, pour les juges consulaires, la maison du président Baillet, rue du Cloître-Saint-Merry, et ils s'y installèrent aussitôt. Ces magistrats tenaient séance trois fois par semaine, matin et soir, les lundi, mercredi et vendredi.

Quoique le roi Charles IX eût été déclaré majeur au parlement de Rouen, à l'âge de treize ans, un mois et vingt jours, sa mère, Catherine de Médicis, continua toujours d'exercer en son nom l'autorité suprême. Vacillant sans cesse dans sa conduite politique, faute de principes fixes, cette princesse s'efforçait de suivre le mouvement de l'opinion publique, autant du moins que semblait le vouloir l'intérêt du prince, entendu et apprécié à sa manière. Pendant quelques années on la vit ménager ouvertement les chefs protestants qu'elle redoutait ; mais, en dessous, elle s'efforçait d'affaiblir leur parti par des édits restrictifs de celui d'Amboise, et elle commençait à s'entendre secrètement avec l'Espagne ; en même temps elle travaillait à rendre populaire le pouvoir royal, en faisant, sous l'inspiration du chancelier l'Hôpital, de larges réformes administratives dans toute la France. Les calvinistes, qui suivaient d'un œil défiant tous les actes de la reine mère, s'imaginèrent qu'on tramait un vaste complot contre eux. De l'avis de Coligny, ils décidèrent qu'ils prendraient les armes avant que leurs ennemis fussent prêts à les écraser. Louis de Condé, ce même prince qui avait déjà voulu arracher le jeune François II des mains des Guises, lors de la conspiration d'Amboise, se chargea d'enlever Charles IX, dans Meaux, au connétable de Montmorency. Il échoua encore dans cette entreprise audacieuse ; mais unissant aussitôt ses troupes à celles de l'amiral, il vint menacer Paris. Le prince de Condé, dit Brantôme, se fit une si grande renommée, qu'il osa faire battre monnaie d'argent avec l'inscription *Louis XIII, roi de France*. Depuis son retour de Meaux avec toute la cour, le connétable de Montmorency commandait les troupes royales

Digitized by Google

dans la capitale. Après quelques pourparlers dans lesquels les calvinistes montrèrent des prétentions inadmissibles, il se vit obligé de sortir de la ville et d'aller leur livrer bataille. Les deux partis en vinrent aux mains à Saint-Denis le 10 novembre (1567). La victoire demeura indécise; toutefois, Paris fut délivré : les protestants se retirèrent et allèrent surprendre Orléans; le connétable, couvert de huit blessures dans l'action, n'y survécut pas : il avait près de quatre-vingts ans. Homme rigide à la cour et intrépide dans les armées, plein de grandes vertus et de défauts, général peu capable et par conséquent presque toujours malheureux, esprit austère, difficile, opiniâtre, mais honnête homme et pensant avec grandeur. On porta à Notre-Dame son effigie en cire, comme celle des rois, et les cours supérieures assistèrent à ses obsèques par ordre de la reine mère elle-même; toutefois cette princesse, qui avait eu souvent à souffrir de la rudesse du connétable, apprit sa mort avec plaisir.

Pour réparer l'échec de Saint-Denis, l'amiral Coligny, l'homme du temps le plus fécond en ressources, fit venir du Palatinat un corps de près de mille Allemands. L'audace des coreligionnaires s'accrut encore à la vue de ce secours. La plus grande partie des provinces fut en feu, et la France devint de jour en jour plus malheureuse. Pendant plusieurs années, malgré les traités successifs de Lonjumeau et de Saint-Germain pour établir la paix, le royaume tout entier demeura en proie aux ravages du fanatisme et des vengeances réciproquement exercées. Ce n'était pas une guerre régulière, où les armées de deux puissances ennemies luttent ensemble en dehors du reste de la population, et voient le différend national se terminer promptement par une victoire et une défaite; c'étaient autant de guerres incessantes et interminables qu'il y avait de villes et de villages en France; c'étaient partout des concitoyens, des parents même, acharnés les uns contre les autres. Le catholique, le protestant, l'indifférent, le prêtre,

Digitized by Google

le bourgeois, le cultivateur, personne n'était en sûreté auprès de son foyer ni dans son propre lit; sur tous les points on abandonnait la culture des terres, ou on les labourait le sabre à la main. Les traités de paix entre les chefs de parti ne faisaient que changer la guerre ouverte en attaques secrètes, en trahisons et en assassinats. La royauté qui, si elle eût été forte et respectée, aurait seule été capable de prévenir ces maux inexprimables, ou d'y mettre au moins un terme, n'était plus qu'un roseau impuissant entre les mains de Catherine de Médicis. Cette princesse, toujours flottante entre les catholiques et les calvinistes, avait voulu les perdre les uns par les autres au moyen des ruses, des mensonges et des fourberies; mais, dupe d'elle-même, elle avait fait en sorte que son fils n'était plus le roi ni des zélés catholiques ni des protestants. Les catholiques se montraient constamment indignés qu'on voulût terminer la guerre sans extirper à fond l'hérésie; les protestants, de leur côté, ne cessaient pas d'être irrités qu'on violât des traités solennels conclus avec eux. Les deux partis se plaignaient également du gouvernement et ne voulaient obéir qu'à leurs chefs personnels. Catherine de Médicis se voyait ainsi forcée de prendre ou de quitter les armes à leur volonté. Parvenue à ce point d'irritation et de violence, cette guerre civile n'était pas de nature à pouvoir s'éteindre promptement. De part et d'autre les passions ardentes n'écoutaient aucun conseil. Si l'on parlait de paix, c'était sans la désirer et seulement pour réparer ses forces. Était-on convenu de quelques points, les deux factions croyaient aussitôt avoir trop accordé ou n'avoir pas assez obtenu : les chefs d'ailleurs, qui n'étaient jamais plus puissants que pendant les troubles, avaient un intérêt toujours nouveau à les perpétuer. Plus leurs talents étaient grands, plus ils avaient de moyens d'envenimer les plaies déjà si profondes de l'État. Pour que la paix pût s'établir d'une manière solide, il fallait ou qu'un parti fût accablé sous les forces de ses ennemis, ou que le temps consumât peu à peu

Digitized by Google

la colère et les passions qui fermentaient alors dans toute la France.

Cette irritation générale était trop grande pour que le parlement de Paris lui-même, malgré son esprit de modération et son ferme attachement aux saines doctrines, pût exercer quelque influence au milieu des passions déchaînées. Sous l'inspiration de l'Hôpital et des autres magistrats illustres qui dirigeaient ses actes, il ne cessait pas de faire des tentatives de tout genre pour amener un peu de calme et de tranquillité dans les esprits : efforts inutiles, ses paroles de paix se perdaient au milieu du tumulte universel. Bientôt l'Hôpital lui-même se vit disgracié et éloigné de la cour comme suspect d'attachement à l'hérésie. La disgrâce du chancelier eut lieu en 1568. Pendant les trois années qui suivirent, les choses demeurèrent dans le même état, malgré la paix de Saint-Germain, et les deux factions ne cessèrent pas un instant de se faire la guerre ouvertement ou secrètement. Elles gagnèrent et perdirent l'une et l'autre des batailles. Le prince de Condé mourut assassiné à Jarnac.

En 1571, les esprits paraissaient las et affaissés. Charles IX semblait vouloir profiter de ce moment de répit et de cessation d'hostilités, pour donner une autre direction aux passions intestines qui dévoraient la France. Il méditait d'intervenir en faveur des Pays-Bas contre l'Espagne ; par ce moyen, il espérait que la guerre nationale ferait diversion à la guerre civile ; qu'elle rapprocherait infailliblement les partis, fortifierait la royauté et agrandirait le royaume en reculant sa frontière jusqu'à l'Escaut. Pour atteindre ce but, il proposa le mariage de sa sœur Marguerite de Valois avec le jeune Henri de Béarn, qui, depuis la mort du prince de Condé, se trouvait le chef du parti protestant. Il chercha en même temps à marier son frère, le duc d'Anjou, avec Élisabeth d'Angleterre, et il renoua avec les princes luthériens d'Allemagne. Au commencement de l'année 1572, les chefs protestants se rendirent à

Digitized by Google

Paris; les chefs catholiques y vinrent aussi de leur côté. Le mariage du jeune roi de Navarre avec la sœur de Charles IX devait, disait-on, réconcilier les deux partis et rendre pour toujours la paix à la France. On en prépara les fêtes avec un grand appareil. Les huguenots trouvèrent tous bon accueil à la cour du Louvre, et ils commençaient à se laisser aller à l'espérance; mais au mois de juin, Jeanne d'Albret, mère de Henri de Béarn, et fort influente parmi les chefs calvinistes, mourut subitement, à l'âge de quarante-quatre ans, sans avoir été malade. Les défiances du parti recommencèrent aussitôt; l'on cria au poison. La princesse, disait-on parmi les protestants, avait été empoisonnée au moyen de gants parfumés que lui avait vendus le fournisseur de la cour. Les médecins qui, par l'ordre du roi lui-même, firent l'autopsie du cadavre ne découvrirent aucune trace de poison. Quelque temps après, Henri de Navarre arriva à Paris, et le 18 août il épousa, à Notre-Dame, Marguerite de Valois. La confiance parut revenir un peu.

L'amiral Coligny avait toute la faveur du roi, qui échappait ainsi à sa mère; il en usait pour fortifier le prince dans son dessein de soutenir les Pays-Bas révoltés contre les Espagnols, et de donner de cette manière un but national aux passions des partis en France. Depuis que Catherine de Médicis voyait faiblir son influence sur son fils, elle s'était rapprochée de Henri de Guise, fils et successeur du duc François de Guise, dans le parti catholique. Elle s'unit étroitement avec ce chef, afin de travailler à relever son autorité perdue, et ils finirent par s'arrêter l'un et l'autre à la résolution de massacrer tous les protestants. L'ardeur des passions populaires et la haine de la multitude pour les hérétiques à Paris leur faisaient espérer que l'exécution de cet exécrable attentat ne serait pas difficile. Depuis que ce projet était formé, Catherine n'épargnait rien pour agir vigoureusement, en toute occasion, sur l'esprit de Charles IX. Elle lui montrait les ca-

Digitized by Google

tholiques et les protestants prêts à se choisir un protecteur puissant; elle lui représentait en même temps la royauté complétement annulée, s'il n'avait enfin le courage de se déclarer ouvertement pour l'un de ces deux partis qui, disait-elle, étaient irréconciliables; elle lui faisait ensuite remarquer que les protestants devenaient de jour en jour plus redoutables par leur nombre même, qui augmentait sans cesse, par leur ambition et leur audace qui n'avaient pas de bornes, et enfin par la puissance de leurs chefs, tous grands seigneurs, dont le but unique était de s'emparer du pouvoir suprême. Le duc d'Anjou, que le prince commençait à menacer, se joignit à sa mère. Peu à peu ils ramenèrent à eux, par la peur, cette âme faible et capricieuse, dans laquelle tout sentiment devenait vite une passion et se tournait promptement en fureur : alors ils le firent consentir au massacre des protestants aussi facilement qu'il aurait ordonné celui des principaux catholiques.

Cette résolution sanguinaire était entièrement conforme à l'esprit de haine qui régnait alors dans toute la ville. Le mariage de la sœur du roi avec le jeune chef des huguenots avait fait croire aux Parisiens que la cour, désertant la cause catholique, s'était décidée à livrer l'État aux protestants. Leur irritation ne connut plus de bornes lorsque, à l'occasion des fêtes de la noce, ils virent circuler tranquillement dans les rues de la capitale ces huguenots, au visage sombre et austère, qu'ils avaient si souvent rencontrés sur les champs de bataille, ces gentilshommes du Midi qui avaient pillé tant d'églises et tué tant de moines et de fidèles catholiques. Se croyant trahis par le roi et envahis par des ennemis mortels, ils étaient prêts à tout tenter pour délivrer la ville de ces hommes dont ils regardaient la présence comme leur honte. Déjà le 18 août, au milieu de la cérémonie même du mariage, la foule, ameutée sur le parvis Notre-Dame, avait fait entendre des cris multipliés de *mort aux huguenots!* Le 22 du même mois, l'amiral

Digitized by Google

Coligny, en sortant du Louvre, avait été blessé au bras d'un coup d'arquebuse par Maurevel, assassin qui passait pour être aux gages du nouveau duc de Guise. Depuis ce jour on disait partout hautement, à la cour comme à la ville, que les protestants tramaient une vaste conspiration contre tous les catholiques. Peut-être les calvinistes, se voyant ainsi menacés par la fureur populaire, se concertèrent-ils aussi entre eux pour se défendre et firent-ils entendre des paroles de vengeance et de mort.

Du côté des catholiques l'exaspération était extrême ; partout la multitude, surexcitée, poussait des cris furieux et proférait des menaces terribles. Corporations de métiers et de marchands, halles, confréries, corps de ville, tout était en mouvement. Le 24 août, sur les deux heures du matin, la cloche de Saint-Germain-l'Auxerrois sonna, et aussitôt le duc Henri de Guise commença le massacre en égorgeant Coligny, qu'il avait toujours affecté de regarder comme l'assassin de son père. L'amiral fut tué dans la maison n° 14 de la rue des Fossés-Saint-Germain, alors appelée rue Béthisy : en un instant les grosses chaînes des rues se trouvèrent tendues dans toute la ville; le tocsin se mit à sonner à toutes les églises; les compagnies bourgeoises parurent sous les armes, et les canons furent placés à l'Hôtel-de-Ville ; çà et là on voyait des bandes nombreuses de meurtriers parcourir les rues, enfoncer les portes et égorger les protestants : la plupart furent surpris dans leur lit. On n'entendait plus qu'un cri, *tue! tue!* Le bruit incessant des arquebuses et des pistolets, les cris lamentables de ceux qu'on massacrait, les hurlements féroces des assassins, les cadavres qu'on jetait des fenêtres ou qu'on traînait à la Seine, le pillage des maisons envahies, tout faisait ressembler Paris à une ville prise d'assaut. La rivière était rougie et couverte de corps morts; les rues regorgeaient de sang, surtout dans le voisinage et dans la cour du Louvre. La fureur des égorgeurs était si grande, qu'un gentilhomme pro-

Digitized by Google

testant fut poursuivi la hallebarde dans les reins jusque dans la chambre et dans la ruelle du lit de la reine de Navarre. Un énergumène se vanta d'avoir racheté des massacreurs plus de trente huguenots pour pouvoir les faire mourir lui-même et les torturer à plaisir. Ramus fut égorgé dans le collége de Presle, où il demeurait; Jean Goujon, sur l'échafaud où il sculptait les bas-reliefs du vieux Louvre : on dit que le roi lui-même tira des coups d'arquebuse, à travers la rivière, sur des huguenots qui se sauvaient dans le faubourg Saint-Germain. Il fit venir dans ses appartements Henri de Navarre, son beau-frère, ainsi que le nouveau prince de Condé, et les força d'abjurer le calvinisme, sous peine de mort. Le lendemain il se rendit à Montfaucon avec la reine mère et toute la cour, pour voir ce qui restait du corps de l'amiral, qu'on y avait pendu. Par ordre de la cour, le massacre s'étendit dans les provinces, mais plusieurs gouverneurs eurent le courage de désobéir. Jean Hennuyer, évêque de Lisieux, sauva tous les protestants de son diocèse, en obtenant du gouverneur qu'il retarderait le carnage jusqu'à nouvel ordre. Cet exécrable attentat fit mourir de douleur le chancelier de l'Hôpital ; il expira six mois après, n'ayant pas cessé de répéter : *Excidat illa dies ævo.*

La Saint-Barthelemy fut célébrée à Madrid, à Rome et à Paris : l'on y croyait le parti protestant anéanti; mais le nombre des coréligionnaires était seulement un peu diminué pour le moment ; ceux qui restaient se réfugièrent aussitôt dans leurs places de sûreté, principalement à la Rochelle, et s'y défendirent avec l'énergie du désespoir. Charles IX était retombé dans son irrésolution ordinaire : en avouant et désavouant tour à tour le massacre, il laissa le temps aux calvinistes de se mettre partout en défense. D'un autre côté, l'horreur d'un tel attentat avait ravivé en leur faveur les sympathies de l'Allemagne et de l'Angleterre, et leur avait créé en même temps des alliés en France, parmi les catholiques

Digitized by Google

modérés, qui, sous le nom de *politiques*, soutenaient la liberté de conscience : ce fut ainsi que naquit la quatrième guerre civile. Mais peu à peu le parti des politiques fit des progrès sensibles ; le duc d'Alençon, jeune frère du roi, se trouvait à sa tête : témoignant la plus grande horreur pour les excès et la violence, ce parti prêchait partout la modération et la paix ; la cour, et Catherine de Médicis elle-même, ne tardèrent pas à comprendre que leur intérêt politique, seul mobile de leurs actes, demandait la cessation des hostilités. On signa la paix, et les huguenots obtinrent la Rochelle, Nîmes et Montauban pour places de sûreté : ainsi le crime tout politique de la Saint-Barthelemy, que Catherine avait fait commettre au roi sous le prétexte de la religion, demeurait inutile, quant aux résultats que plusieurs en attendaient, comme le sont toujours du reste les crimes politiques ; il ne laissait après lui qu'une tache indélébile sur le front de Charles IX.

A cette époque, Catherine de Médicis obtint pour le duc d'Anjou, son second fils, le suffrage des électeurs au trône de Pologne. Les ambassadeurs polonais vinrent lui offrir la couronne à Paris, le 19 août 1573. Félibien expose longuement les détails de cette cérémonie. Nous en reproduirons ici un extrait, pour donner au lecteur une idée des usages de la cour dans cette partie du XVIe siècle. L'ambassade, ayant à sa tête l'évêque de Posnanie, entra dans la capitale accompagnée de deux cent cinquante jeunes gentilshommes des premières familles de Pologne, et suivie de cinquante chariots de bagages. François de Bourbon, fils du prince de Montpensier, les ducs de Guise et d'Aumale, les marquis de Mayenne et d'Elbeuf, accompagnés d'une nombreuse suite de nobles, allèrent, avec le corps de ville, au-devant des ambassadeurs au delà de la porte Saint-Martin : on se fit là, de part et d'autre, les premiers compliments. Les Polonais, pour la plupart, parlaient latin ou italien ; ils furent fort surpris de

Digitized by Google

ne trouver presque personne dans toute la noblesse française qui pût leur répondre dans l'une de ces deux langues, tant l'ignorance était grande alors parmi les nobles du royaume. Le roi lui-même avait dû faire venir exprès à la cour Antoine d'Aligre, baron de Milan, très-versé dans la langue latine, pour lui servir d'interprète en cette occasion. On avait disposé sur le rempart de la porte Saint-Martin douze cents arquebusiers avec plusieurs pièces de canon. A leur entrée dans Paris, les ambassadeurs furent salués par une décharge générale. Le jour même, le prévôt des marchands et les échevins vinrent les visiter à leurs hôtels et leur firent les présents ordinaires au nom de la ville. Le surlendemain ils furent admis, au Louvre, à l'audience du roi; ils lui baisèrent la main, et saluèrent ensuite la reine mère et la jeune reine Élisabeth, épouse de Charles IX. Le lendemain, après avoir dîné, ils montèrent à cheval : les ambassadeurs étaient vêtus de longues robes de drap d'or; l'argent, l'or et les pierreries brillaient sur les harnais de leurs chevaux; chacun d'eux était précédé par la foule des sergents couverts de riches habits de soie et le cimeterre au côté. On remarquait dans cette troupe brillante une pompe et une magnificence plus grandes encore que le premier jour. Les seigneurs de la cour les conduisirent tous, dans cet appareil, au duc d'Anjou, leur nouveau roi. Le prince reçut les ambassadeurs avec distinction et empressement; il leur donna sa main à baiser et les entretint, chacun en particulier, jusqu'au soir; à la fin du jour il les admit à sa table, à l'hôtel d'Anjou.

Le lendemain il se trouva à la cathédrale avec le roi son frère, les deux reines, le duc d'Alençon, le roi de Navarre, les ambassadeurs polonais, ceux d'Espagne, d'Écosse, de Venise et des autres princes étrangers, les cardinaux de Bourbon, de Lorraine et de Guise, plusieurs évêques, les cours suprêmes, les officiers de l'Hôtel-de-Ville, un grand nombre de courtisans et de gentilshommes de tout rang, et

Digitized by Google

une multitude prodigieuse de personnes appartenant à toutes les classes de la population. Les deux rois, après avoir entendu la messe, s'approchèrent du grand autel, en présence de Pierre de Gondy, évêque de Paris. Le nouveau roi de Pologne jura sur les saints Évangiles de garder inviolablement les droits et les priviléges de la Pologne et de la Lithuanie; il jura également d'observer les articles particuliers dont l'évêque de Valence, Montluc, Gilles de Noailles et Gui de Saint-Gelais étaient convenus à la diète où il avait été élu. En même temps le roi de France renouvela l'alliance entre les deux couronnes. Après la cérémonie, les deux rois et les ambassadeurs allèrent dîner à l'évêché. La lecture publique du décret d'élection du nouveau roi se fit, avec beaucoup de solennité, cinq jours plus tard, dans la grande salle du Palais. Le roi de France, celui de Pologne, les reines, le duc d'Alençon et le roi de Navarre étaient assis sous le dais élevé qu'on y avait dressé près de la table de marbre. On voyait à leur droite les princes du sang, Henri de Bourbon, prince de Condé, Louis, duc de Montpensier, et François, dauphin, son fils, et à leur gauche quatre cardinaux, au-dessous desquels se trouvaient les évêques, les ambassadeurs et les conseillers d'État; immédiatement après ces derniers, et sur des siéges moins élevés, se tenaient les membres du parlement, en robes rouges; derrière eux étaient le recteur de l'Université et les chefs de plusieurs autres corporations ou sociétés. Quand on fut placé, les ambassadeurs de Pologne arrivèrent au son des trompettes. Le duc de Guise descendit jusqu'au bas des gradins pour les recevoir; alors l'évêque de Posnanie, chef de l'ambassade, s'adressant au roi de France, lui annonça l'élection du duc d'Anjou, son frère, comme roi de Pologne, et le pria de l'agréer, ce qu'il fit aussitôt par lui-même et par la bouche du grand chancelier; ensuite l'évêque polonais, adressant la parole au nouveau roi, le supplia de venir prendre le plus tôt possible possession de ses États. Il lui présenta en

Digitized by Google

même temps le décret, qui fut lu par un des ambassadeurs, pendant que les deux autres tenaient les deux bouts de l'acte, qui se trouvait scellé de plus de deux cents sceaux. Durant le *Te Deum,* que l'on chanta avec solennité, le roi de France et les princes du sang allèrent l'un après l'autre embrasser le nouveau souverain; ensuite les ambassadeurs polonais vinrent lui rendre successivement leurs hommages et lui baisèrent les mains.

Quand la cérémonie fut achevée, l'on remit le décret d'élection dans la cassette de vermeil dans laquelle on l'avait apporté. Deux des ambassadeurs la prirent aussitôt sur leurs épaules et la portèrent à la Sainte-Chapelle; là le chancelier du nouveau roi la plaça sur une haquenée blanche que l'on dirigea en triomphe vers l'hôtel d'Anjou. Pendant ce temps, les coups mille fois répétés de l'artillerie de l'arsenal retentissaient dans toute la ville en signe de réjouissance. Le soir il y eut au Louvre un festin magnifique pour les ambassadeurs polonais, et les divertissements durèrent toute la nuit. Le jour suivant le roi de Pologne fit son entrée solennelle dans Paris avec la même pompe et les mêmes cérémonies que le roi de France lui-même. Il dîna à l'abbaye de Saint-Antoine-des-Champs et reçut les compliments de l'Université, du corps de ville et des autres compagnies. Il monta ensuite à cheval et traversa, au bruit des acclamations, toute la ville, qu'on avait décorée en son honneur de peintures, d'inscriptions, de statues et d'arcs de triomphe. Le lendemain le corps municipal, au nom de la ville, lui offrit un char de vermeil rempli de figures allégoriques qui représentaient ses vertus. Outre ce présent, il lui donna, pour subvenir aux frais de son voyage, la somme de 50,000 livres amassées au moyen d'une cotisation. Le pape Grégoire XIII avait envoyé à la cour de France Olivier Séraphin pour complimenter en son nom le duc d'Anjou sur son avénement à la couronne de Pologne. Après les discours d'usage, l'ambassadeur pon-

Digitized by Google

tifical présenta au nouveau souverain, de la part du pape, une rose d'or, avec des lettres de Stanislas Hosius, évêque de Warmie ou Ermeland, cardinal et prélat aussi remarquable par sa science profonde que par son attachement singulier à sa patrie. Le roi reçut avec beaucoup de joie le présent et la lettre. L'on fit ensuite tous les préparatifs pour le voyage de Pologne ; quand ils furent terminés, le roi Henri partit de Paris la veille de Saint-Michel, accompagné du roi son frère, de la reine mère, du duc d'Alençon, du roi de Navarre et d'un nombreux cortége de seigneurs et d'officiers tant d'épée que de robe. Il prit sa route, à petites journées, par la Lorraine et l'Allemagne. Le roi de France ne put pas l'accompagner plus loin que Vitry : la maladie qui devait le conduire au tombeau le força de s'arrêter et de revenir à Paris.

Depuis la nuit fatale du 24 août (1572), ce faible prince ne faisait plus que languir. Dévoré de remords, en proie à des convulsions et à des accès de frénésie, il croyait voir sans cesse, dans la veille comme dans le sommeil, les cadavres de ses victimes se dresser devant lui, la face hideuse et couverte de sang. Il ne tarda pas à mourir au milieu des plus cruelles souffrances. Comme il ne laissait pas d'enfants, la couronne revenait à son frère Henri, roi de Pologne. En attendant son retour en France, Catherine de Médicis se mit à gouverner en son nom et s'appropria toute l'autorité pour quelque temps encore. Charles IX fut sans contredit un très-mauvais roi ; il était né cependant avec quelques talents heureux, le goût des lettres et des arts, et un caractère qui ne manquait pas de générosité ; mais une mère exécrable s'étudia constamment, dans un intérêt personnel, à dépraver ces qualités par tous les abus de la débauche et de la puissance. Pour satisfaire sa détestable ambition, elle s'attacha à toute la vie de ce misérable prince et ne cessa jamais d'en faire l'instrument honteux de son odieuse politique.

Malgré les désordres et les troubles de tout genre qui firent

Digitized by Google

du temps de Charles IX une des époques les plus tourmentées de l'histoire de France, malgré l'impuissance où la royauté s'était réduite elle-même, en s'annihilant par ses propres fautes et par l'incapacité du souverain, ce règne marque un progrès sensible, surtout dans l'établissement de la centralisation et de l'unité des services publics. Au milieu de tant de maux, ce bien avait été obtenu, principalement par la haute prudence des magistrats et des jurisconsultes de cette époque, dirigés par le grand caractère de l'Hôpital. Sous leur inspiration et par leur initiative, les ordonnances d'Orléans et de Moulins étaient venues successivement abroger la vénalité des offices, rétablir l'élection pour toutes les charges de judicature, soumettre les candidats à des examens, interdire les évocations exceptionnelles, fixer l'ordre des juridictions, régulariser la procédure des tribunaux, simplifier les voies d'appel, et enfin rendre la justice gratuite. Les mêmes ordonnances prenaient soin d'établir une distinction plus marquée entre la robe et l'épée, et de séparer les fonctions judiciaires des fonctions militaires. Elles imposaient, en outre, aux baillis et aux sénéchaux l'obligation de parcourir leurs districts quatre fois par an, pour s'assurer de l'exécution des sentences prononcées, et aux maîtres des requêtes de visiter assidûment le royaume afin d'y veiller partout à l'observation des lois. Ces services, qui se faisaient au nom du roi, tendaient à restreindre de plus en plus les justices seigneuriales et ecclésiastiques.

Établies d'abord pour l'ordre judiciaire et l'administration exclusivement, ces règles furent ensuite étendues à l'enseignement public à Paris. Dans le principe, les chaires du collége Royal avaient été toutes remplies, selon la volonté du fondateur, par des professeurs d'un grand mérite; plus tard l'intrigue et des amis puissants étaient parvenus, ainsi qu'il arrive trop souvent, à y porter des hommes sans valeur. Afin de couper court à des abus aussi funestes pour la science,

Digitized by Google

une ordonnance royale de 1566 vint régler que les maîtres qui se présenteraient pour professer au collége Royal seraient examinés publiquement par tous les autres lecteurs du roi. En même temps certains professeurs d'une incapacité notoire furent forcés de céder leurs places à de plus dignes et de se retirer. L'on fit encore sous Charles IX, en faveur de la poésie et de la musique, une tentative qui ne devait réussir que dans le siècle suivant. Par un contraste qui forme un des caractères particuliers de cette époque, au milieu même de l'anarchie et des guerres déplorables qui désolaient la France entière, la cour brillante et spirituelle du jeune roi ne quittait pas ses habits de fête ; les réjouissances et les plaisirs de tout genre s'y suivaient sans intermittence durant des saisons entières ; les poëtes et les musiciens contribuaient beaucoup à leur éclat et en faisaient le principal ornement. Plusieurs fois le roi leur avait témoigné vivement sa satisfaction. Quelques artistes, entre autres Antoine de Baïx et Thibaud Corneille, eurent alors l'idée de lui proposer la création d'une académie de poésie et de musique ; à cet effet ils lui présentèrent des statuts que Charles IX approuva aussitôt par des lettres patentes ; mais cette concession souffrit des difficultés pour être enregistrée au parlement, et l'institution demeura forcément à l'état de projet.

Sous Charles IX, la ville de Paris repoussa pour la seconde fois la proposition qu'on lui fit de créer dans la capitale un genre d'établissement qui, plus tard, devait rendre de si grands services à tous les peuples civilisés, en fondant le crédit industriel pour le commerce et la production. Le comte de Retz, chargé de lettres de créance du roi, vint un jour proposer au bureau de l'Hôtel-de-Ville de déposer entre les mains du corps municipal la somme de 4,000,000 en nantissement. Les conditions de ce dépôt étaient que 1,000,000 serait affecté à la création d'une banque ou bourse commune, destinée à assister, sur gages ou bonnes cautions, ceux qui

Digitized by Google

auraient besoin d'argent et qui consentiraient à payer l'intérêt au denier 10. Les auteurs de ce projet offraient à la ville le huitième du bénéfice qu'ils réaliseraient, si elle voulait se charger elle-même de la banque. Après avoir délibéré sur cette proposition, le conseil arrêta qu'il serait fait au roi de très-humbles remontrances pour lui représenter que la ville de Paris n'était jamais intervenue, en prêtant son nom, dans des affaires particulières, à l'exception de celles qui concernaient le service de Sa Majesté; que les rois ses ancêtres n'avaient jamais favorisé des mesures usuraires pareilles, et qu'au fond des innovations de ce genre ne pouvaient manquer de devenir préjudiciables au crédit du prince. Il fallait encore plus de deux siècles d'expérimentation dans la science de l'économie politique et sociale, pour qu'on en vînt à considérer l'argent comme une marchandise ordinaire, et à quadrupler la richesse publique par la fondation du crédit industriel. Les effets inévitables de cette ignorance générale contribuaient beaucoup à augmenter les maux de la population pendant les disettes et les épidémies.

Dans la dernière année du règne de Charles IX, Paris eut à souffrir d'une grande inondation qui amena la famine à sa suite. Le conseil du roi crut apporter des soulagements à la misère du peuple par des mesures prohibitives. Une ordonnance royale défendit, sous des peines sévères, de faire aucun transport de grains et de vin hors du royaume par terre ou par eau; elle prescrivait en même temps au prévôt des marchands et aux échevins d'acheter du blé et d'en remplir les magasins publics pour le distribuer aux citoyens nécessiteux. L'ordonnance leur permettait d'affecter à cette acquisition certaines sommes votées l'année précédente pour les fortifications de la ville, et, de plus, tout l'argent qu'ils pourraient se procurer par des emprunts, en traitant de gré à gré avec les habitants. On espéra de prévenir la disette dans Paris, pour la suite, et de mettre cette ville en état de ne jamais man-

Digitized by Google

quer de pain, en ordonnant que les baux de terres se feraient à l'avenir pour neuf ans et au-dessus, par des quantités déterminées de grains, et non à prix d'argent. Quant au moyen de multiplier les grandes voies de communication, afin de faire circuler les produits de chaque localité sur tous les points du royaume à la fois, et de soulager aussi partout les souffrances publiques, personne n'y pensait encore.

Le XVIe siècle, si agité dans tous les sens par Luther et ses sectateurs, par les ligues et les guerres civiles, ne donna naissance à aucune de ces grandes découvertes qui portent l'empreinte d'un génie créateur; mais il produisit beaucoup de perfectionnements secondaires et d'améliorations de tout genre. Depuis la découverte de Christophe Colomb, une foule de productions précieuses, telles que l'indigo, le coton, la vanille, le quinquina, la cochenille, le tabac, le café, le cacao, et par suite le chocolat, venaient successivement du nouveau monde enrichir la vieille Europe. En même temps commençait à s'établir en France l'usage du lait d'ânesse comme remède, et de la pomme de terre comme aliment; la montre portative ou de poche succédait à l'horloge; les bombes et les mortiers, dans les siéges, venaient aider l'artillerie, contre laquelle on avait appris à défendre les murailles; les pistolets, inventés par un armurier *de Pistoie*, prenaient la place des fusils, trop lourds et trop difficiles à manœuvrer pour la cavalerie. Les dames, de leur côté, à la place des brochettes de bois, d'ivoire ou d'épine, qui leur avaient servi jusqu'alors à ajuster leur parure, s'empressaient d'adopter les épingles, et cette innovation, si précieuse par sa commodité, se répandait rapidement dans le monde civilisé. C'est encore au XVIe siècle qu'on doit l'établissement des jardins botaniques et l'introduction de la signature des actes publics par les parties intéressées. A Paris, un bourgeois nommé Michel Charpentier fonda le premier, dans le faubourg Saint-Marcel, une fabrique de teinture des draps qui ne tarda pas à devenir fort considérable. Pour favo-

Digitized by Google

riser cette création, le roi avait autorisé Charpentier, par un brevet, à prendre jusqu'à 1,200 livres de rentes, et au-dessous, de telle personne qu'il lui plairait.

INDICATION DES PRINCIPALES SOURCES A CONSULTER POUR LE CHAPITRE III DU LIVRE ONZIÈME.

Mémoires de Condé. — La Planche. — La Place. — Vieilleville. — Belcarius. — Brantôme. — Lettre de Pasquier au sieur d'Ardivilliers. — D'Aubigné. — De Thou. — La Poplinière. — Tavannes. — Montluc. — Davila. — Lanoue. — Castelnau. — Léonard, *Traités de paix*. — Marguerite de Valois, *Mémoires*. — Mémoires de Henri, duc de Bouillon. — L'Estoile, *Mémoires et journal*. — Walson. — Mémoires de Duplessis-Mornay. — Mémoires de Choisnin. — Mémoires de Chaverny. — Ranke. — *Mémoire de l'Estat de France*. — Félibien, et les autres historiens de Paris déjà indiqués.

Digitized by Google

CHAPITRE IV.

Avénement de Henri III à la couronne de France. — Mœurs corrompues à la cour; les mignons. — Événements divers à Paris; les partis s'y agitent. — Édit de pacification; indignation de la population parisienne; naissance de la ligue. — Assemblée de Blois; ses résultats. — La lutte entre l'Université de Paris et les jésuites recommence; progrès de ces derniers dans la capitale. — Les dépenses augmentent sans cesse à la cour du Louvre; les mœurs y deviennent de jour en jour plus corrompues; mesures fiscales. — Le chancelier de l'Hôpital et le corps de la magistrature veulent arrêter les désordres; ils font des améliorations précieuses dans l'administration générale. — Constructions nouvelles et fondations faites à Paris sous Henri III. — Les désordres continuent à la ville et à la cour; édits bursaux. — Misère publique; irritation générale des esprits; progrès de chaque parti. — Mort du duc d'Anjou; ses obsèques à Paris. — Henri de Navarre, chef des protestants, héritier présomptif de la couronne de France. — La faction des Seize à Paris. — Surexcitation réciproque des partis. — Journée de Saint-Séverin. — Le duc de Guise vient à Paris; journée des Barricades. — Fuite de Henri III. — Le duc de Guise et la Ligue maîtres de Paris; mutations et changements opérés dans tous les services publics. — États généraux de Blois. — Assassinat du duc de Guise et du cardinal de Lorraine son frère; fureur des Parisiens à la nouvelle de ce crime. — Henri III et Henri de Navarre viennent assiéger Paris. — Henri III est assassiné par Jacques Clément.

Parmi les causes premières des malheurs qui accablaient alors la France, il faut assigner une place considérable à l'établissement de l'autorité absolue du souverain sous François Ier, à la nullité complète des derniers Valois ses successeurs, et à la séparation entière, pendant leur règne, des intérêts du roi de ceux de la nation. La religion ne fut guère, au fond, qu'un prétexte et une occasion que saisirent avec empressement les grands et les nobles pour combattre la royauté et

Digitized by Google

pour tenter la restauration de l'indépendance féodale ; jamais elle n'aurait allumé la guerre civile en France si le gouvernement y eût été établi sur des principes sages, fixant une juste pondération entre la puissance publique et la liberté individuelle. Cette absence de règles certaines et de conduite dans les dépositaires du pouvoir suprême avait jeté le royaume dans des maux infinis. Par suite des guerres civiles qui le désolaient depuis tant d'années, tous les ressorts du gouvernement se trouvaient brisés ; partout se montraient l'injustice, la violence et la faiblesse. La confiance générale, ce premier besoin des sociétés humaines, était complétement détruite. Si par fois des instants de trêve et de repos venaient suspendre la fureur des factions, bien malgré elles, c'étaient des apparences de paix et de concorde qui ne servaient qu'à irriter la haine, l'ambition et le fanatisme. Telle était la triste situation de la France, quand Henri III vint s'asseoir sur le trône de saint Louis. Trois règnes l'avaient successivement déshonoré et semblaient l'avoir détruit jusque dans ses fondements ; toutefois, la nation française se sentait depuis trop longtemps liée et solidaire avec la royauté capétienne, à laquelle elle devait sa formation graduelle, pour l'avoir, au fond du cœur, rejetée et répudiée, malgré ses vices et ses erreurs. Du mépris qu'elle avait pour le roi, elle n'était pas encore passée au mépris de l'autorité royale ; et si Henri III eût été un homme supérieur, capable de se montrer égal aux deux grands partis qui divisaient alors le pays, s'il eût été, surtout, sincèrement et profondément chrétien, la population presque entière de la France se fût assurément jetée dans ses bras et l'eût aidé de tout son pouvoir à rétablir l'ordre et la tranquillité dans le royaume. Mais ce prince était sans convictions religieuses ; il n'avait d'ailleurs jamais eu de valeur que pour un jour de combat. Le courage civil et l'esprit de suite que demande l'administration des affaires, lui manquaient entièrement. A peine fut-il installé au Louvre,

Digitized by Google

qu'on le vit s'abandonner sans réserve aux flatteries de quelques jeunes favoris perdus de débauche et de mollesse.

Il espéra gagner la confiance et l'affection du parti catholique en ayant recours aux pratiques d'une dévotion puérile et ridicule. De ce mélange sacrilége d'une piété hypocrite avec tous les vices de la dépravation, il se forma bientôt autour de Henri III une cour pleine de débauches inexprimables, de légèreté féroce et de folie sanguinaire, avec l'affectation du goût pour l'art et la littérature. Les aventures les plus scandaleuses, le mépris des dangers et de la mort pour des femmes perdues de libertinage, les duels particuliers, les guet-à-pens, les assassinats, telle était l'occupation constante des courtisans et le sujet de toutes leurs conversations. Avec les *mignons* de Henri III, la cour de France fut à la fois un lieu de prostitution, un coupe-gorge et une école d'hypocrisie. Au moment même où le sang y coulait à la suite des vengeances et des haines produites incessamment par des rivalités honteuses et des excès de tout genre, le prince, affectant la dévotion et espérant gagner ainsi l'amitié des Italiens, y introduisait les confréries des pénitents. Comme en Italie et à Avignon, il en fit instituer trois, que l'on distinguait par leurs couleurs blanche, noire, bleue. Le prince lui-même assistait souvent aux processions des pénitents, revêtu d'un sac de toile et le visage couvert par un capuchon, selon l'usage. Un grand nombre de seigneurs de la cour suivaient son exemple. Le cardinal de Lorraine se mit à la tête des pénitents bleus. Un jour il se sentit pris de défaillance dans une de ces processions, et, n'ayant pas voulu se retirer, de peur de troubler la cérémonie, il fut saisi d'une fièvre qui le conduisit au tombeau. Quelques personnes crurent qu'il avait été empoisonné. Henri III ne se bornait pas à assister aux processions des pénitents, pour donner au peuple une haute idée de sa piété et un exemple à imiter ; on le voyait souvent marcher dans les rues de Paris avec peu de gens, vêtu simplement, tenant osten-

Digitized by Google

siblement un gros chapelet et récitant quelques prières à haute voix ; ensuite il retournait au palais du Louvre et rentrait dans sa vie de débauche. Pour faire face aux dépenses énormes d'un luxe sans frein, il inventait chaque jour quelque moyen nouveau de tirer de l'argent du clergé et du peuple.

Dans la nuit du 10 mai (1575) la relique de la vraie croix disparut de la Sainte-Chapelle : l'on parla hautement de vol ; mais en secret on crut généralement, en ville, que le roi, de concert avec la reine sa mère, l'avait envoyée en Italie pour gage d'une grosse somme d'argent. L'enlèvement d'un aussi précieux reliquaire causa une rumeur fort sérieuse dans tout Paris. Le prévôt des marchands et les échevins promirent, par un arrêté, cinq cents écus de récompense, avec l'impunité, à quiconque le rapporterait ; malgré leurs soins et leurs peines, la relique ne fut pas retrouvée. Le roi, pour consoler le peuple de cette perte, fit faire l'année suivante un autre reliquaire à peu près semblable à celui qui avait disparu : on y enchâssa un morceau de la vraie croix.

Cependant Paris et la cour se remplissaient peu à peu de religionnaires mécontents, et tendaient ainsi à devenir la proie des factions ; on y voyait les députés des protestants et des *politiques* eux-mêmes former des demandes exorbitantes qu'appuyaient les ambassadeurs de Suisse et d'Angleterre. Hors de Paris, les calvinistes et les rebelles étaient sous les armes. Le roi venait de pardonner une conspiration contre sa personne au duc d'Alençon, son frère, devenu duc d'Anjou depuis la mort de Charles IX. Le jeune prince, peu reconnaissant de cette faveur, s'échappa de Paris, une nuit, et se retira à Dreux, ville de son apanage ; un grand nombre de nobles ne tardèrent pas à l'y rejoindre, et ils allèrent tous ensemble se mettre à la tête des rebelles ; la reine d'Angleterre leur envoya des secours. Le roi fit prendre aussitôt des mesures de précaution pour pourvoir à la sûreté de Paris et des places qui l'environnaient. D'après ses ordres, le conseil de ville

Digitized by Google

arrêta qu'il serait fait tout de suite une levée de deux mille hommes de pied et de cinq cents chevaux ; en même temps l'on commanda aux habitants de la campagne de transporter dans l'enceinte de la capitale tous les grains et les vins qu'ils auraient en leur possession. Des gardes furent placés aux portes de la ville ; dans tous les quartiers on fit le dénombrement des hommes, on inspecta les armes et l'on visita les colléges et les monastères. Le roi alla au parlement ; il se rendit ensuite à l'Hôtel-de-Ville, accompagné du grand chancelier, des princes et des seigneurs de la cour. S'étant assis sous un dais élevé qu'on lui avait préparé, il remercia les bourgeois de leur empressement à lever des troupes et les exhorta à ne rien négliger pour la défense de la ville.

Henri III donna aux seigneurs de la cour le gouvernement des diverses places qui entouraient Paris; Henri, roi de Navarre, seul n'eût point de part à cette distribution. Le jeune prince, se sentant l'objet de la défiance à la cour, imita le duc d'Anjou. Étant un jour sorti de Paris sous prétexte d'une chasse dans la forêt de Senlis, il prit la route de Vendôme et se rendit dans l'Anjou : là il déclara hautement que la violence seule l'avait contraint à faire profession de la foi catholique depuis la Saint-Barthélemy, et qu'il voulait vivre, par la suite, dans la religion de la reine Jeanne d'Albret, sa mère. Ces deux desertions, arrivées presque coup sur coup, et l'attitude du prince de Condé, qui commandait des forces imposantes françaises et étrangères dans le parti huguenot, effrayèrent le roi ; sa mère n'eut pas de peine à lui inspirer le dessein de regagner l'amitié du duc d'Anjou, son frère. Catherine de Médicis alla elle-même trouver son jeune fils sur les confins de la Touraine et du Poitou ; elle conclut avec lui, au nom du roi, une trêve de six mois, qui bientôt fut changée en un édit de pacification; cet édit, beaucoup plus avantageux aux protestants que tous ceux qu'ils avaient pu obtenir jusqu'alors, leur accordait l'exercice public de leur

Digitized by Google

religion, qu'il appelait *religion prétendue réformée*. Il leur était permis dorénavant d'élever des temples dans tout le royaume, excepté à Paris et à deux lieues aux environs; on les remettait en jouissance de leurs biens et dignités. La mémoire de l'amiral Coligny et des principaux chefs du parti était rétablie; leurs héritiers avaient la faculté de rentrer en possession de leurs biens. On accordait aux religionnaires huit places de sûreté en France, ainsi que des chambres mi-partie de catholiques et de calvinistes dans chaque parlement du royaume, pour connaître de leurs affaires contentieuses. Il était dit dans l'acte que les prêtres et les moines qui s'étaient mariés ne seraient point inquiétés : leurs enfants étaient déclarés légitimes. Enfin le roi promettait d'assembler à Blois les états du royaume, et ajoutait à l'apanage de son frère les duchés d'Anjou, du Maine, de Lorraine et de Berry.

La nouvelle de cet édit pénétra d'indignation le clergé et le peuple de Paris; ils se refusèrent tous à prendre part aux réjouissances publiques ordonnées par la cour pour célébrer la pacification. Le roi, qui était sorti du palais dans l'intention d'assister à un *Te Deum* d'actions de grâces qu'on devait chanter solennellement à Notre-Dame, se vit forcé de revenir au Louvre et de le faire exécuter le lendemain par les musiciens de sa chapelle; aucun des chanoines, chapelains et chantres de la cathédrale ne voulut y assister. Le soir il n'y eut dans tout Paris qu'un seul feu de joie, celui de l'Hôtel-de-Ville, et presque sans spectateurs. Dans les autres villes du royaume le mécontentement des catholiques ne fut pas moins vif que dans la capitale. Au milieu de l'irritation générale des esprits, et en présence de la forte organisation du parti protestant, tous sentaient les dangers imminents auxquels les exposaient, autant pour leurs propres personnes que pour la religion, les larges concessions faites aux calvinistes par l'édit de pacification. Ils accusaient avec amertume cet édit de les désarmer

Digitized by Google

et de fortifier par tous les moyens la position de leurs ennemis mortels. Paris reprit toutes ses défiances et ses haines violentes : dans plusieurs quartiers on tenait des assemblées fréquentes et nombreuses, et des moyens extrêmes pour détruire les calvinistes, ne craignaient pas de s'y produire. Une de ces réunions, qui eut lieu au collége Fortet, rue des Sept-Voies, n° 27, et qui était composée de bourgeois, de docteurs de l'Université et de moines des différents couvents, décida un jour qu'il serait formé une confédération générale des catholiques contre les protestants : ce fut la ligue qui, de cette maison obscure, devait bientôt se répandre dans toute la France.

Trois ans auparavant les huguenots du Languedoc s'étaient eux-mêmes constitués en association intime pour la propagation et la défense de leurs doctrines et pour l'établissement en Europe d'une nouvelle forme de gouvernement basée sur des principes démocratiques et républicains. Dans la nouvelle disposition de choses qu'ils méditaient, ils avaient divisé la France en seize provinces, et ce n'était plus le roi qui devait y exercer l'autorité suprême, mais les états généraux assemblés tous les six mois, et composés d'un nombre égal de nobles, de bourgeois et de magistrats élus dans chaque généralité. D'un autre côté, des états provinciaux devaient aussi se réunir tous les trois mois et nommer le capitaine de la province avec son conseil. C'est ainsi que le parti calviniste, conduit par les assemblées populaires et entièrement gouverné par l'influence si mobile de l'opinion des masses, sans aucune règle fixe, tendait à imposer sa forme à l'Europe et travaillait à détruire la belle unité française, si péniblement créée, pour y substituer le gouvernement pur et simple de la démocratie. Afin d'aider à cette œuvre, chaque jour des écrits purement politiques se répandaient de tous côtés, annonçant de nouveaux principes de liberté et sapant la puissance publique partout où elle se trouvait. L'un attribuait aux états géné-

Digitized by Google

raux et aux assemblées populaires le droit de déposer les mauvais rois et de leur donner des successeurs; l'autre traçait les bornes de l'obéissance que les sujets doivent au souverain et les poussait à la rébellion, en les établissant juges des cas où cette obéissance pouvait cesser : de cette manière, un État huguenot et républicain s'efforçait de s'établir au milieu de la France catholique et monarchique. La ligue qui se forma à Paris entre les catholiques, et qui se répandit aussitôt dans le nord du royaume, fut une réponse à l'association protestante du midi. Dès sa naissance elle trouva dans la capitale des propagateurs ardents, comme Pierre Hennequin, président au parlement; Pierre Bruère et Mathias son fils, lieutenant du prévôt royal. On commençait par lire au récipiendaire un manifeste que les jésuites eux-mêmes avaient dressé. Cet acte portait que la ligue avait uniquement pour but le maintien de la religion catholique et de la monarchie en France; tous les confédérés devaient jurer fidélité au roi et à ses successeurs, mais sous la réserve des engagements qu'il avait pris lui-même à son sacre; en même temps ils promettaient sous serment l'obéissance et le secret. En Picardie, le zèle de Jacques d'Humière, gouverneur de Péronne, fit faire à la ligue des progrès plus rapides encore qu'à Paris même : bientôt elle comprit, dans les provinces voisines, les seigneurs catholiques, les magistrats des villes et presque tous les bourgeois.

Le roi, s'apercevant que cette association prenait un accroissement formidable et qu'elle tendait à devenir prochainement une grande puissance dans le royaume, craignit de la voir tomber, comme un instrument redoutable, entre les mains du duc de Guise, dont il commençait à entrevoir les desseins ambitieux. Il crut faire un coup d'habile politique en se déclarant hautement chef de la ligue aux états généraux de Blois (1577). Le duc n'eut garde de s'y opposer; il se sentait, au fond, le chef réel du parti catholique; il connais-

Digitized by Google

sait la nullité complète et la légèreté capricieuse de Henri III, et il espérait bien que cette nouvelle responsabilité donnerait à ce prince l'occasion de se dégrader de plus en plus aux yeux de tous les partis : c'est ce qui ne manqua pas d'arriver bientôt.

Quelque méprisable que fût l'assemblée de Blois, dont on vit les membres perdre le temps à discuter sur le rang et la préséance de chacun d'eux, quand il s'agissait de prévenir la ruine imminente du royaume, on y remarqua cependant quelques tentatives de retour aux saines doctrines d'un bon gouvernement et aux principes d'une liberté sage et bien réglée. L'archevêque de Lyon, président du clergé, demanda que les résolutions unanimes des états devinssent autant de lois : il fit proposer au roi de s'engager à les observer lui-même et à les faire observer dans le royaume. Quant aux questions sur lesquelles les opinions de l'assemblée auraient été partagées, il voulait que le souverain ne pût les décider que de l'avis d'un conseil composé de la reine mère, des princes du sang, des pairs du royaume et de douze députés des états. Le duc de Guise, qui espérait de remplacer bientôt le faible Henri III sur le trône de France, craignit que ces propositions, si on les adoptait, n'eussent pour effet de diminuer la puissance royale; il usa de toute l'influence qu'il exerçait sur l'assemblée et parvint à les faire rejeter. Pour ce qui regardait les questions religieuses, il est à remarquer que les trois ordres s'accordèrent à demander unanimement la suppression des huguenots en France. Plusieurs années auparavant le cardinal de Lorraine avait proposé au concile de Trente de prendre des mesures générales en Europe afin d'atteindre ce but. Le pape, le roi d'Espagne et les autres princes catholiques auraient fait dans leurs États respectifs toutes les dispositions nécessaires pour n'y tolérer que l'exercice de la religion catholique. Au point de vue de la politique et du gouvernement, c'eût été là le moyen le plus efficace et le plus

Digitized by Google

sûr de prévenir les désordres, les crimes et les guerres civiles qui depuis tant d'années désolaient la France. Mais à l'époque où le cardinal de Lorraine faisait cette proposition au concile, il était peut-être déjà trop tard pour pouvoir réduire les passions furieuses qui empruntaient le masque de la religion, afin de mettre une partie de l'Europe en feu. Quelque incapable et versatile que fût Henri III, sa déclaration qu'il se portait comme chef suprême de la ligue eut d'abord pour effet de tenir en respect l'un et l'autre parti, et de procurer ainsi quelques instants de calme à la France.

Depuis qu'un arrêt du parlement avait maintenu l'ordre des jésuites dans la possession du droit d'enseignement à Paris, cette célèbre compagnie ne cessait pas d'y être en querelle avec l'Université. Le corps universitaire jouissait d'un grand nombre de priviléges fort précieux; les jésuites voulaient y participer; et peu satisfaits de la liberté qu'on leur laissait d'enseigner à Paris les lettres, la philosophie et la théologie, ils faisaient les plus vives instances pour être admis à faire partie de l'Université elle-même. De leur côté, les docteurs universitaires, qui craignaient de se voir d'abord débordés, puis maîtrisés ou même absorbés par des rivaux redoutables dont ils sentaient toute la valeur, les repoussaient de leur sein avec la plus grande énergie. Ne pouvant les dépouiller du bénéfice de l'acte du parlement, ils s'efforçaient de les amoindrir par tous les moyens possibles. D'abord ils les contraignirent à se conformer rigoureusement aux lois, statuts et règlements imposés aux corps enseignants; ensuite ils refusèrent de recevoir à la licence et au degré de maître tout étudiant qui avait suivi les leçons de professeurs jésuites. Un peu plus tard la faculté des arts aggrava encore cette peine en excluant les écoliers des jésuites de tous les priviléges académiques; elle déclara que les principaux dans les colléges desquels il n'y avait pas plein exercice devaient être avertis de ne point envoyer leurs boursiers aux leçons des professeurs de l'ordre des

Digitized by Google

jésuites, et elle chargea les censeurs des nations de faire exécuter ce règlement. Mais pendant le temps assez long qu'avaient pris les allées et venues nécessaires pour arriver à cette déclaration, les jésuites, de leur côté, n'étaient pas restés inactifs. Suivant leur méthode, ils s'étaient insinués dans l'esprit de plus d'un docteur considérable, et ils avaient su se faire ainsi des amis puissants au sein de l'Université elle-même : aussi vit-on les facultés supérieures hésiter et se montrer embarrassées quand la faculté des arts les invita à publier une déclaration semblable à la sienne. Cette démarche ne serait-elle pas trop rigoureuse ? disaient elles ; ne dépasserait-elle pas la mesure permise à l'Université ? le parlement ne la considérerait-il pas comme contraire à son arrêt qui maintenait les jésuites dans la possession du droit d'enseigner ?

Peut-être la faculté des arts n'aurait-elle jamais obtenu l'adhésion des facultés supérieures sans l'irritation que produisit tout à coup, dans l'Université entière, l'attaque du professeur jésuite Maldonat contre l'immaculée conception de la sainte Vierge, que ces facultés défendaient avec le plus grand zèle, depuis le concile de Bâle surtout. Maldonat enseignait publiquement en chaire et dans ses cahiers, que la sainte Vierge a été conçue en péché originel. Cette doctrine nouvelle fut déférée à l'Université : on cita devant elle le professeur jésuite qui la propageait ; il négligea de comparaître : dès lors toutes les facultés se réunirent à celle des arts sur les autres questions pendantes. On décida, dans une assemblée générale, que la déclaration et le règlement proposés par la faculté des arts ne blessaient pas l'arrêt du parlement ; qu'il fallait suivre jusqu'au bout le procès contre les jésuites, aux frais communs des facultés, et que pour la question théologique, dans laquelle Maldonat s'égarait, on en déférerait le jugement à l'évêque de Paris. L'Université espérait que sur ce point le prélat ne déciderait rien sans consulter la faculté de théologie et sans se concerter avec elle ; il en fut autrement : soit que

Digitized by Google

Pierre de Gondy, circonvenu, subit l'influence secrète des jésuites qui ne cessaient d'agir auprès de lui, soit qu'il se tînt offensé contre les docteurs en théologie qui venaient de censurer une Bible placée hautement sous sa protection, il rendit seul un jugement vague dans lequel il déclarait que Maldonat n'avait rien enseigné de contraire à l'orthodoxie chrétienne. Le professeur jésuite fit aussitôt afficher cette décision épiscopale dans toute la ville; en même temps, portant un regard téméraire sur un secret que Dieu s'est réservé à lui seul, il se mit à enseigner que la durée des peines du purgatoire ne s'étendait pas au delà de dix ans. L'Université censura aussitôt cette nouvelle erreur et la déféra, non à l'évêque de Paris, qui avait trompé son attente, mais au parlement; elle protesta, par le même acte, contre la décision de Pierre de Gondy et déclara erronée toute opinion contraire à l'immaculée conception de la sainte Vierge.

Le prélat considéra cette déclaration comme un attentat à son autorité; excité par les jésuites, il rendit un décret par lequel il défendait à l'Université, sous peine d'excommunication, de connaître des propositions de Maldonat et de les juger. Sous le coup de cette menace, le corps universitaire se réunit en assemblée générale; il y fut déclaré solennellement que l'évêque abusait de son pouvoir, et qu'il faisait des menaces qu'il lui était impossible d'exécuter, puisque l'Université se trouvait entièrement exempte de sa juridiction par des priviléges aussi anciens qu'incontestables. L'assemblée décida en même temps qu'on en appellerait au parlement, comme d'abus, du décret rendu par l'évêque, et que le cardinal de Bourbon, conservateur apostolique, serait prié de prendre en main la défense de l'Université contre les attaques de Pierre de Gondy. Bientôt après la cour suprême, saisie de cet appel, confirma par un arrêt les priviléges de la faculté de théologie; elle déclara qu'il y avait abus dans le décret de l'évêque de Paris; et pour ce qui regardait les doctrines de Maldonat,

Digitized by Google

elle appointa, c'est-à-dire laissa la question entière : de cette manière le professeur jésuite ne fut condamné ni par l'évêque ni par le parlement ; mais ses supérieurs, prévoyant de nouvelles luttes à son sujet, le retirèrent de Paris et l'envoyèrent à Bruges, où ils avaient une maison. Libres de ce côté, ils redoublèrent d'ardeur afin de se faire admettre dans l'Université. Une assemblée de docteurs, réunie pour examiner de nouveau leur demande et leurs titres, les interrogea un jour catégoriquement sur leur état et leur profession ; ils répondirent qu'ils étaient clercs séculiers en France et clercs réguliers en Italie ; qu'ils étaient religieux, mais non pas moines ; qu'à Rome, à Venise et dans quelques villes de la France, ils avaient des maisons où résidaient des écoliers et où la société se recrutait ; mais que ces écoliers n'étaient point des religieux profès : ils disaient que ces maisons ressemblaient toutes à leur collége de Paris, qui ne contenait que des étudiants. On examina les titres qu'ils produisirent, et après une longue délibération il fut décidé qu'il n'était pas possible d'admettre les jésuites dans le corps universitaire, attendu qu'on ne savait pas sous quel nom ils pourraient y être reçus ; et que, comme ils se disaient également religieux et laïques, réguliers et séculiers, il serait impossible de déterminer dans quel ordre il faudrait les y placer.

La compagnie des jésuites était formée et organisée pour la lutte ; cet échec, bien loin de la décourager, lui inspira une ardeur nouvelle et augmenta conséquemment ses forces. Ils ne tardèrent pas à trouver l'occasion d'avoir, suivant leurs désirs, une maison professe, c'est-à-dire un séminaire, à Paris. En 1580 le cardinal Charles de Bourbon, qui les protégeait, leur céda l'hôtel de Damville, qu'il avait acheté 16,000 livres de Magdeleine de Savoie, veuve du connétable Anne de Montmorency. Il leur fit construire une chapelle, sous l'invocation de saint Louis, roi de France ; en s'y établissant, les jésuites prirent le nom de prêtres de la maison de Saint-Louis. Cette

Digitized by Google

maison, située entre les rues Saint-Antoine et Saint-Paul, était d'abord fort petite ; mais les jésuites ne devaient pas tarder à lui donner un grand accroissement par l'acquisition successive d'un certain nombre de maisons voisines. Elle allait bientôt devenir le point central des menées qui se tramaient contre Henri III, des complots des Seize et des ardentes agitations de la ligue. C'est là que se trouve aujourd'hui le lycée Charlemagne.

Vers l'époque où s'établissait la maison professe des jésuites, Paris voyait arriver dans ses murs une congrégation de religieux de l'ordre de Cîteaux, qui avaient pris le nom de feuillants, de l'abbaye des feuillants en Languedoc. Ils se livraient à la prédication. Leur règle était si rigoureuse, qu'après leur établissement à Paris, ils durent aviser à l'adoucir, comme étant impraticable dans le nord de la France. On leur donna un couvent et un enclos considérable sur l'emplacement occupé aujourd'hui par la belle partie de la rue de Rivoli, à côté de la place Vendôme, près du jardin des Tuileries. Ce monastère, qui de leur nom s'appela *les Feuillants*, n'a été supprimé, comme maison religieuse, qu'au commencement de la révolution de 1789. A cette dernière époque il devint un des principaux théâtres des agitations populaires, et fut le lieu des séances du club dit des feuillants. Il y avait à côté de ce monastère un autre couvent considérable occupé par des religieux de l'ordre des capucins, venus originairement d'Italie : ils cultivaient avec beaucoup de soin les lettres et les sciences. Leur maison de la rue Saint-Honoré, où les études furent toujours très-fortes, renfermaient encore cent à cent vingt religieux en 1790. Par suite de la suppression des ordres monastiques, décrétée à cette époque, on y établit les bureaux de l'assemblée nationale. Sur l'emplacement qu'il occupait, l'on voit aujourd'hui les rues de Rivoli, Monthabor et Castiglione.

Les maux cruels qui ne manquent jamais de suivre l'anarchie et la guerre civile sévissaient dans toute leur intensité

Digitized by Google

sur les malheureuses populations de la France. A Paris, surtout, la misère était extrême. Loin de compatir aux souffrances du peuple et de chercher à les soulager, Henri III et sa cour se plongeaient tous les jours de plus en plus dans une débauche sans nom et sans fin ; le roi ne quittait quelquefois ses plaisirs que pour se procurer les moyens de les entretenir. Afin d'avoir de l'argent, il s'adressait aux dix-sept généralités, ou départements financiers de la France, successivement; mais c'était surtout sur la généralité de Paris que tombaient ses extorsions. Sans compter les dons, les emprunts et les subsides extraordinaires, cette généralité paya au fisc, durant l'espace de quinze ans, près de 36,000,000, somme énorme pour cette époque, presque sans commerce ni production industrielle. Malgré la disette et l'état de souffrance de ses habitants, Paris se voyait souvent forcé de contribuer largement à cet impôt. Le roi, pour en tirer de l'argent, érigeait quelquefois de nouveaux offices qu'il faisait payer fort cher; d'autres fois il demandait à ses bons bourgeois 200,000, 300,000 livres en dons gratuits; mais le plus souvent c'était sous forme d'emprunt qu'il leur adressait ses requêtes. Cet argent obtenu avec tant de peine était aussitôt dissipé en folles orgies ou s'évanouissait en profusions. Au Louvre, à Olinville et dans les autres maisons de plaisance, c'étaient des fêtes interminables de nuit et de jour : on y voyait le roi se faisant honneur et gloire de courir publiquement la bague, vêtu en amazone, orné de pendants d'oreilles, ne quittant pas les joutes, les ballets, les tournois et les mascarades, s'y montrant ordinairement habillé en femme, ouvrant son pourpoint, découvrant sa gorge, y portant un collier de perles, avec trois collets de fine toile, un renversé et deux à fraise, ouverts et en éventail. Autour de lui s'agitait la troupe de ses jeunes mignons, fraisés et frisés, dit l'Estoile, portant les crêtes levées, les ratepennades sur la tête, fardés, peignés, diaprés et saupoudrés de poudres violettes et de senteurs odori-

Digitized by Google

férantes, dont ils parfumaient les rues, les places et les maisons.

Ainsi lancés dans cette vie de débauche et d'orgies, tout devenait pour eux occasion de fête et de spectacle : un mariage qui se célébrait à la cour et même à la ville, une naissance, un anniversaire, un simple changement de résidence. Dans ses désirs effrénés de jouissances et de plaisirs, cette cour fermait l'oreille aux murmures du peuple, qu'indignait le spectacle scandaleux de ces profusions sans fin, pendant un temps de malheur et de souffrance générale ; mais tout excès porte sa peine avec lui : la mort venait souvent marquer ses victimes au milieu de cette jeunesse brillante, et les frappait d'une manière violente dans la splendeur même des fêtes. Liés ensemble par la débauche commune, mais non par l'amitié, les mignons voyaient naître à chaque instant dans leurs cœurs égoïstes et corrompus des motifs de rivalité, de jalousie et de haine : aussi chaque jour venait-il éclairer des duels et même des assassinats. Tantôt le jeune seigneur de Quélus, suivi de Saint-Luc, d'O, d'Arques, de Saint-Mégrin, tous mignons du roi, chargeaient brusquement, près de la porte Saint-Honoré, le grand mignon du duc d'Anjou, Bussy d'Amboise, et sa suite ; tantôt le même de Quélus, Maugiron et Livarol attaquaient l'épée à la main, dans un triple duel, d'Entragues, Schomberg et Riberac, sur l'emplacement de l'ancien jardin des Tournelles ; et ils sortaient de ces luttes fatales presque tous criblés de blessures mortelles. Un autre jour c'était le jeune et beau Caussade de Saint-Mégrin, favori du roi, qui tombait, en sortant du Louvre, percé de trente-cinq coups de poignard. Ces seigneurs étaient riches et bien posés, soit à la cour, soit à la ville ; ils avaient tous des partisans et une clientèle plus ou moins nombreuse ; leurs noms figuraient dans quelqu'une des factions du jour ; et quoique leurs querelles incessantes et leurs duels fréquents fussent les suites de leurs seules débauches, on ne manquait

Digitized by Google

pas, dans leurs partis respectifs, de les attribuer soit à la politique, soit même à la religion : aussi voyait-on tous les jours à Paris les esprits s'aigrir et s'échauffer de plus en plus.

Pour aggraver encore le mal, une maladie contagieuse se mit à sévir dans la ville en 1579, et y frappa de mort près de quarante mille personnes, de la classe pauvre pour la plupart. A cette occasion, les hôpitaux n'étant plus assez spacieux pour contenir tous les malades, l'on dressa des loges et des tentes dans les faubourgs Montmartre et Saint-Marceau, vers Montfaucon et à Vaugirard ; on construisit aussi un nouvel hôpital. L'un des meilleurs médecins de l'époque, Malvède, professeur de mathématiques au collége Royal, se consacra entièrement au service des pestiférés. Toutes les personnes qui avaient pu quitter Paris n'avaient pas manqué de fuir la contagion : aussi la ville paraissait-elle dépeuplée, et l'on n'y revint en foule que plusieurs mois après la cessation du fléau. La vie ordinaire reprit alors son cours, avec ses désordres, ses luttes intestines et son luxe effréné d'une part, sa misère et ses douleurs poignantes de l'autre. Pour subvenir aux dépenses excessives de sa cour, le roi ne cessait pas d'avoir recours aux expédients. En 1579, il envoya au parlement jusqu'à vingt-deux édits bursaux. La cour suprême refusa d'abord de les enregistrer ; mais bientôt, cédant à la menace d'un lit de justice, elle en admit quelques-uns.

Il y eut cette année à Paris une émeute populaire produite par la municipalité elle-même ; le prévôt des marchands et les échevins demandaient au clergé le payement de certaines rentes en vertu d'un contrat qu'ils prétendaient avoir été consenti par lui deux ans auparavant, en faveur du roi. Le clergé désavouait ce contrat et refusait d'acquitter les rentes ; mais voyant que ce refus causait du trouble dans la ville, il consentit à les payer pendant dix ans.

Ce fut dans la même année qu'on publia à Paris une ordonnance remarquable, nommée *ordonnance de Blois*, parce qu'elle

Digitized by Google

fut rendue comme conséquence des cahiers présentés par les états de Blois, trois ans auparavant. Jusqu'au concordat de 1802, cette ordonnance, et non le concile de Trente, a fait autorité en France, devant les tribunaux, pour tout ce qui regarde la discipline ecclésiastique. Comme le concile de Trente, elle fixe l'âge de dix-huit ans pour les vœux des religieux, et de seize ans pour ceux des religieuses, tandis que l'ordonnance d'Orléans demande vingt-cinq ans pour les hommes et vingt ans pour les femmes. En matière de correction et de discipline ecclésiastique, elle décide que les appels comme d'abus n'auront pas d'effet suspensif, mais dévolutif seulement. Le crime de rapt y est puni de mort; auparavant, la fille ravie pouvait sauver la vie à son ravisseur, en déclarant qu'elle consentait à l'épouser. La même ordonnance fit faire un pas nouveau au système de centralisation suivi invariablement par la royauté capétienne, depuis son origine, même pendant les temps de trouble et d'anarchie. Elle apporta des restrictions nouvelles aux juridictions indépendantes et à ce qui restait encore d'attributions administratives aux seigneurs et aux villes; aux seigneurs, elle enleva plusieurs priviléges féodaux du second ordre, comme le droit d'établir de nouveaux péages, celui de disposer des filles et des nièces de leurs vassaux pour le mariage, et de gêner ainsi la liberté des alliances, etc., etc.; aux villes, elle ôta la plupart des confréries d'arts et de métiers, et dépouilla celles de ces communautés qui subsistèrent encore du droit qu'elles avaient de conférer la maîtrise : deux ans plus tard, un édit l'attribua exclusivement au roi. Henri III, saisissant cette occasion de se créer des ressources, se mit aussitôt à vendre ce droit à prix d'argent, et il obligea tous les maîtres à le lui acheter, même ceux des industries où il n'y avait point de corporation. Cet édit, quoique rendu dans un but uniquement fiscal, devait produire un bon effet; en ouvrant la porte à la concurrence si limitée jusqu'alors, il élargissait considérablement l'ancien

Digitized by Google

système ; car le roi pouvait augmenter partout, à son gré, le nombre des maîtres, et l'argent qu'il retirait de chaque concession de maîtrise la lui faisait bien rarement refuser.

Les bureaux des finances que l'on avait établis auprès de chaque recette générale, en 1577, avaient consacré définitivement la division financière de la France en généralités, faite par François Ier. Ils étaient chargés de la répartition de l'impôt direct. Tous les ans un bureau supérieur des finances, formant une section spéciale du conseil du roi à Paris, faisait le *brevet de la taille* (*budget de l'impôt direct*) ; il en réglait la quotité et la répartissait entre les bureaux des généralités : ceux-ci, à leur tour, la distribuaient entre des sous-bureaux dits bureaux d'élections. Tous ces bureaux avaient une juridiction spéciale qui peut faire voir en eux, à certains égards, le germe de nos conseils de préfecture. *Des intendants commissaires départis*, institués aussi par Henri III, et pris parmi les maîtres des requêtes, étaient chargés de l'inspection générale des finances dans les provinces. Les rapports de ces intendants sur les ressources de l'état matériel de chaque partie de la France servaient de base au conseil supérieur des finances, à Paris, pour la fixation annuelle du chiffre de l'impôt direct : ainsi tous les règnes travaillaient successivement à centraliser à Paris le vaste système de l'administration financière de la France, en même temps que la direction des autres services publics. Ils faisaient faire chaque fois un progrès marqué à la juste répartition de l'impôt et à sa bonne perception. Disons, toutefois, que la science sur ce point était encore bien incomplète et les connaissances bien arriérées. Faute de moyens efficaces et bien calculés de surveillance générale, la levée des taxes était accompagnée d'une foule d'abus considérables ; malgré les soins et la surveillance de la cour des comptes, il était à peu près impossible d'estimer les frais de perception, et de connaître exactement les sommes prélelevées ou détournées par les agents des finances eux-mêmes

Digitized by Google

et par un grand nombre d'autres personnes avec lesquelles ils étaient secrètement de connivence. Ajoutons qu'au milieu de la désorganisation générale de cette malheureuse époque, et des maux effrayants de l'anarchie qui désolaient Paris non moins que les provinces, le plus grand désordre régnait dans tous les rapports sociaux, et un trouble inexprimable bouleversait toutes les institutions.

La France et sa capitale ne furent alors préservées d'un dépérissement complet, et même d'une ruine générale, que par l'organisation vigoureuse et énergique du royaume lui-même, et par les réformes précieuses que l'Hôpital, secondé par la brillante magistrature française de son époque, avait su introduire dans toutes les branches du service public. Cet homme supérieur, voulant prévenir les effets désastreux des alternatives d'abondance et de disette qui se succédaient à Paris comme dans le reste de la France, avait porté une attention sérieuse sur la police particulière des subsistances, qui tient toujours une place si importante dans les attributions générales de la police administrative. A cet effet il avait fait rendre, le 4 février 1567, une ordonnance organique ayant pour but de régler et d'améliorer tout ce qui touche à cette matière. Les dispositions pleines de sagesse de cette ordonnance furent mises en vigueur par un autre acte du même genre, en date du 21 novembre 1577. La liberté commerciale en matière de grains y était maintenue de province à province; il n'y avait qu'une seule exception en faveur de la ville de Paris, dont l'approvisionnement devait être assuré avant aucun autre. On y imposait aux administrations municipales des bonnes villes, et même à celle de la capitale, l'obligation de construire des greniers de réserve capables de contenir assez de grains pour suffire aux besoins de chaque ville, en cas de disette, pendant trois mois au moins. L'autorisation de faire la traite des blés ou de les exporter à l'étranger y fut subordonnée à l'état de la récolte de l'année en France, et à l'importance de

Digitized by Google

la consommation intérieure. Le négoce des grains était défendu aux laboureurs, aux nobles, aux officiers du roi, aux magistrats et aux grands officiers des villes. Les commerçants en blé étaient tenus de faire inscrire leurs noms et leurs demeures au greffe de chaque localité. Une fois par mois, au moins, ils devaient amener du grain au marché de la ville où ils résidaient; ils étaient obligés d'avoir toujours à leur disposition un grenier particulier et d'y entretenir une réserve pour les cas imprévus. Ils ne pouvaient acheter des grains en vert, ni les arrher, avant la récolte. Une disposition particulière leur défendait de faire des achats à moins de dix lieues de Paris. Dans les cas de disette, on faisait venir extraordinairement du blé des provinces; mais l'opposition énergique que mettaient à ces envois les habitants des localités d'où on le tirait permettaient bien rarement de recevoir à Paris toute la quantité demandée. Le châtelet, et quelquefois le parlement lui-même, étaient forcés d'y envoyer des commissaires spécialement chargés de lever tout obstacle au départ des grains et d'en assurer l'arrivage.

Les règlements de police de Henri III portèrent aussi sur la boulangerie. Avant cette époque, les boulangers des faubourgs de Paris avaient le privilége de n'être pas assujettis aux formalités d'apprentissage et de maîtrise imposées à ceux de la ville : l'autorité avait toléré jusqu'alors cette exception, afin d'avoir au besoin sous la main un grand nombre de boulangers, et de prévenir ainsi toute coalition de leur part en temps de disette. La liberté dont jouissait cette industrie dans les faubourgs y avait attiré un nombre prodigieux de boulangers; les règlements de Henri III firent cesser cet état de choses, en soumettant les boulangers des faubourgs aux mêmes formalités et à la même police que ceux de la ville.

Quant aux disettes, les souffrances qu'elles faisaient autrefois endurer aux populations se trouvèrent sensiblement di-

Digitized by Google

minuées par les dispositions heureuses de ces règlements, et surtout par l'établissement des greniers d'abondance ou de réserve à Paris et dans les grandes villes du royaume. Les approvisionnements que ces greniers contenaient laissant à l'autorité administrative toute sa liberté d'esprit et d'action, lui permirent d'agir avec plus de confiance et de maturité, pour parer aux premiers besoins de la disette et prévenir la famine. Dès que ses atteintes commençaient à se faire sentir, on interdisait la traite foraine ou le colportage des grains, et l'on fixait la taxe du pain à raison des circonstances. Dans tous les cas, l'administration prévôtale ne prenait aucune disposition sans l'avoir soumise préalablement aux assemblées de police dont nous avons parlé plus haut. Les nécessiteux incapables de travailler étaient nourris par les soins des monastères et par la bienfaisance publique. L'on forçait les mendiants étrangers à la ville à se retirer dans leurs pays respectifs.

Les ordonnances de 1567 et 1577 apportèrent aussi de grandes améliorations au régime des abattoirs ou tueries de Paris, aux différents commerces du gibier et de la volaille, du charbon, du foin, des fourrages, du bois, et à la vente en détail du vin dans les tavernes ou cabarets. Les abattoirs, que ces ordonnances mettaient sous la surveillance spéciale des commissaires de police, devaient être construits, autant que possible, hors de la ville, clos de murs et placés à proximité d'un courant d'eau. Le marché à la volaille fut établi sur le quai de la Mégisserie, qui reçut alors le nom de Vallée de la misère. Le commerce du bois, du fourrage et des autres marchandises qui arrivaient sur les ports, pour l'approvisionnement de Paris, était placé sous la surveillance d'officiers particuliers. La connaissance des différends nés à l'occasion des transactions sur ces objets, fut attribuée à la juridiction de l'Hôtel-de-Ville, et par appel, au parlement. Les ordonnances maintenaient les anciens règlements de police qui interdisaient aux jeunes gens et aux bourgeois la fréquenta-

Digitized by Google

tion des hôtelleries, des tavernes et des cabarets; mais il est à remarquer que ces règlements et ces mesures diverses ne furent sérieusement exécutés que plus tard, dans des temps où la paix publique et le bon ordre permirent à la police d'exercer une vigilance efficace sur les détails toujours si importants de cette administration.

Sous Henri III, et même beaucoup plus tard, l'ancien Paris de François Ier subsistait encore en grande partie. La forme étroite et souvent tortueuse des rues, les îlots des maisons si élevées et si serrées en même temps, les abords embarrassés et toujours fangeux de la rivière, avaient, malheureusement pour la salubrité de la ville, éprouvé peu de changements et reçu peu d'améliorations dans leur ensemble; les vieux pignons sur rue restaient toujours debout avec leurs croisillons; Paris n'occupait guère alors plus du tiers de l'espace où il s'étend de nos jours. Du côté du nord, on voyait encore ressortir, au milieu des rues et des îlots de maisons, quelques ruines de l'enceinte de Philippe-Auguste, et quelques restes croulants de ses antiques tournelles ou bastilles; mais aucune des portes de cette enceinte n'existait plus : elles étaient toutes démolies depuis 1535. La grosse tour du Louvre, détruite en 1529, et celle de Billy, foudroyée en 1538, n'avaient pas été reconstruites. La clôture de Charles V subsistait tout entière. Il y avait à l'extrémité occidentale de la Cité deux petites îles qui ne furent jointes à la Cité qu'en 1578, à l'epoque où l'on commença le Pont-Neuf. L'île Saint-Louis était partagée en deux, et elle conserva cet état jusqu'en 1618 environ. Sur le bras droit de la Seine on remarquait le pont aux Meuniers, qui fut renversé en 1596, et rebâti quelques années plus tard, près du pont au Change. Au-dessus du pont Notre-Dame il y avait des moulins qu'on appelait *les chambres de maître Hugues Restoré*, et auxquels on arrivait par une galerie. Non loin de là était l'Hôtel-de-Ville, qu'on avait terminé depuis quelques années seulement.

Digitized by Google

Il se trouvait séparé de Saint-Jean-en-Grève par la rue des Vieilles-Garnisons, qui aboutissait alors à la rue du Martroy. Un grand nombre de conseillers au parlement et de magistrats au châtelet avaient encore leurs maisons d'habitation dans le quartier Saint-Antoine, derrière l'Hôtel-de-Ville. Le prévôt de Paris demeurait à côté de la maison profès des jésuites, aujourd'hui lycée Charlemagne. Toutefois, depuis quelques années, les hôtels les plus considérables et les plus célèbres de ce quartier, si bien habité autrefois, disparaissaient peu à peu. Depuis que la cour résidait en partie au Louvre, en partie aux Tuileries, l'on voyait la jeune noblesse déserter la rue Saint-Antoine et porter la vie et l'animation dans le quartier Saint-Honoré.

Le nouveau Louvre de Henri II et de Charles IX était presque terminé : au-dessous de ce palais magnifique et autour du terrain immense acheté en 1564 par Catherine de Médicis, il y avait déjà, du temps de Henri III, un nombre fort considérable de beaux hôtels presque tous situés sur les bords de la rivière et entourés de grands jardins. C'était là que demeuraient les riches seigneurs de la cour. On appelait *maison de la reine* le pavillon des Tuileries construit par Catherine. La plantation du jardin fut terminée en 1568 ou 1569. Les quais du Louvre et des Tuileries étaient déjà construits depuis plusieurs années. En 1572, l'on commença, au bas de Chaillot et au Cours la reine, celui qui forme aujourd'hui, pour les voitures, la route de Paris à Versailles. Malgré la difficulté des temps, l'autorité faisait paver tous les ans un certain nombre de rues qui ne l'avaient pas été encore. En face du quartier du Louvre, le bourg Saint-Germain-des-Prés, à gauche du fleuve, se trouvait alors couvert de hautes maisons, percé d'un nombre fort considérable de rues, et assez habité pour former un des grands quartiers de la capitale. L'on communiquait d'une rive à l'autre par un bac établi sur ce point de la Seine ; mais ce moyen était lent, coûteux et in-

Digitized by Google

commode : depuis longtemps on désirait y voir élever un pont. La construction de ce grand monument fut enfin décidée et confiée au célèbre architecte André Ducerceau. Henri III posa solennellement la première pierre de l'édifice le 31 mai 1578, et dans la même année les quatre piles du côté de Saint-Germain-des-Prés furent élevées à fleur d'eau ; mais bientôt les événements politiques firent abandonner les travaux, qu'on reprit seulement sous Henri IV.

Au commencement de l'année 1579, Henri III institua l'ordre militaire du Saint-Esprit, afin d'avoir en main le moyen de détacher quelques grands seigneurs du parti huguenot, et de se faire en même temps, parmi les catholiques, des créatures capables de le servir au besoin contre les ligueurs eux-mêmes. La solennité de cette institution eut lieu dans l'église des Augustins : le roi y fit plusieurs chevaliers et commandeurs du nouvel ordre. Suivant les statuts, qu'on rédigea en quatre-vingt-quinze articles, le nombre des membres qui le composaient était borné à cent personnes, outre le grand maître, qui était le roi lui-même. On y comptait neuf commandeurs ecclésiastiques. Le mois de mars de cette même année vit revenir à Paris le duc d'Anjou, qui, depuis son évasion de la capitale, avait donné tant d'inquiétude au roi son frère : ce retour causa une si grande joie à la cour, qu'elle fit chanter à la Sainte-Chapelle du Palais un *Te Deum* solennel d'actions de grâces, où elle assista tout entière.

L'année suivante, la place de gouverneur de Paris devint vacante par la mort du duc de Montmorency. Le roi nomma pour la remplir René de Villequier, premier gentilhomme de sa chambre. Le jour de l'installation on avait rangé en haie les trois compagnies d'archers, depuis l'entrée de l'Hôtel-de-Ville jusqu'à la rue de la Vannerie. Le prévôt des marchands, les échevins et les autres officiers du bureau, revêtus de leurs robes et de leurs insignes, reçurent le nouveau gouverneur à la première porte de l'hôtel et le conduisirent, par le grand

Digitized by Google

escalier garni de lierre, jusqu'à un dais élevé qu'on lui avait préparé dans la grande salle. Il y présenta au corps de ville les lettres du roi qui lui conféraient le gouvernement de la ville de Paris et de l'Ile-de-France. Pendant les trois années, 1580, 1581, 1582, qui suivirent, l'on vit d'un côté le parlement faire de vives instances auprès du roi pour obtenir le rétablissement de la pragmatique sanction ; et de l'autre, une partie considérable du clergé français réuni à Paris, demander aussi avec force et persistance la publication du concile de Trente et le rétablissement des élections ; mais la cour ne voulut accéder ni à l'une ni à l'autre de ces deux demandes. Ce fut vers la fin de 1582 qu'on adopta à Paris la célèbre réforme du calendrier que le pape Grégoire XIII, conseillé et secondé par Sixte V, alors cardinal, avait fait exécuter par une assemblée des plus savants astronomes de l'époque. La plupart des États catholiques et protestants ont, depuis, adopté ce calendrier réformé, que Cassini appelle le chef-d'œuvre de l'esprit humain.

Dans l'année qui suivit, Henri III introduisit à Paris de nouvelles confréries et des processions de flagellants. Comme à l'ordinaire, il y assistait lui-même avec ses mignons et sa noblesse. On fit une de ces processions à la clarté des flambeaux, dans la nuit du jeudi au vendredi saint. En sortant de ces cérémonies bizarres, où presque toujours le spectacle d'une superstition honteuse se mêlait à des scènes d'indécence, le prince et sa suite avaient hâte d'aller retrouver les fêtes du Louvre et de se replonger avec une nouvelle ardeur dans leur vie de débauches. Par une conséquence naturelle de ce luxe désordonné qui insultait à la misère générale, le mépris public et l'indignation contre la cour faisaient sans cesse de nouveaux progrès dans toutes les classes de la société parisienne. Sans tenir compte ni de cette colère qui s'amassait chaque jour plus terrible, ni des souffrances qui atteignaient la population tout entière, Henri III ne cessait pas de faire

Digitized by Google

paraître des édits bursaux, afin d'alimenter le faste luxueux de son entourage. En 1583 il décréta la levée d'une taxe extraordinaire de quinze cent mille écus, répartie entre toutes les villes du royaume : Paris devait y contribuer pour 200,000 livres. A cette occasion il y eut à l'Hôtel-de-Ville une grande assemblée où assistèrent, par ordre du roi, le cardinal de Bourbon et le nouveau gouverneur Villequier : l'on y décida qu'il serait fait de très-humbles remontrances au roi; qu'on le supplierait de vouloir bien prendre en considération que les souverains ses prédécesseurs avaient toujours distingué la capitale des autres villes du royaume, et que ce serait la dépouiller de son principal privilége que de la comprendre dans la taxe générale. Le président de Neuilly, prévôt des marchands, porta la parole pour la ville. Le roi l'ayant entendu, persista dans sa demande; la ville, de son côté, persista dans son refus. Il y eut de nouvelles assemblées du corps municipal et de nouvelles conclusions à l'effet d'exposer au roi la détresse de la ville et de lui faire agréer ses excuses, basées sur l'impuissance où elle était de fournir la somme demandée. Le prince, irrité de trouver une opposition aussi persistante, força Vigny, receveur de la ville, à lui donner 200,000 livres, destinées au service de la rente, et laissa au corps municipal le soin de répartir entre tous les habitants, par forme de capitation, la somme à prélever pour payer les rentiers. En même temps le roi envoyait plusieurs édits bursaux à la chambre des comptes, afin de les faire vérifier : comme on y faisait des difficultés pour les recevoir, le cardinal de Bourbon, assisté des maréchaux de Retz et d'Aumont, prit séance au bureau par ordre exprès du roi, et prononça lui-même l'enregistrement des principaux édits présentés au nom du prince. Ces violations audacieuses de formes tutélaires, jusqu'alors généralement respectées par les souverains, ce mépris insultant jeté à la bourgeoisie dans le corps municipal, et à la magistrature dans la cour des comptes, afin d'entretenir les débauches des

Digitized by Google

mignons, redoublaient la colère de la population tout entière contre le roi.

La ligue faisait chaque jour de nouveaux progrès. Des prédicateurs hardis, s'emparant de l'indignation générale, se servaient de la liberté de la chaire pour attaquer à découvert les vices de la cour : ils ne manquaient pas de saisir toutes les occasions de s'élever avec force contre la corruption et les désordres des grands, sans épargner le roi lui-même. Henri III ayant une fois couru les rues de Paris avec ses mignons, tous masqués, dans la nuit du mardi gras, les chaires chrétiennes retentirent le lendemain de blâmes sévères contre un tel désordre et de tels exemples. Guillaume Rose, docteur en théologie, et l'un des prédicateurs ordinaires du roi, se fit remarquer dans cette circonstance parmi les plus hardis : il ne devait pas tarder à se signaler au milieu des ligueurs les plus ardents. Un autre prédicateur plus audacieux encore, Mathieu Poncet, curé de Saint-Pierre-des-Arcis et docteur en Sorbonne, semblait s'être promis de ne garder aucune espèce de ménagement : du haut de la chaire de Notre-Dame, où il parlait souvent, il attaquait avec une violence extrême les vices de la cour, et même la plupart des nouvelles confréries instituées par le roi. Henri III l'exila dans une abbaye ; mais cet éloignement d'un censeur incommode, et peut-être imprudent, ne remédiait pas au mal. L'autorité du roi tendait chaque jour à s'évanouir de plus en plus avec sa considération, sans laisser à sa place une base où pût, en attendant, se poser la puissance publique, si nécessaire au maintien de toute société humaine. La guerre civile avec l'anarchie et tous les désordres qui suivent ces deux fléaux, se substituaient peu à peu au pouvoir royal, qui disparaissait.

La mort du duc d'Anjou vint lui porter le dernier coup. Ce prince, après avoir langui pendant quatre mois en proie à une maladie cruelle, mourut à Château-Thierry le 10 juin 1584. Son corps fut transporté à Paris et déposé d'abord dans

Digitized by Google

l'église Saint-Jacques-du-Haut-Pas; l'on célébra ensuite ses funérailles à Notre-Dame, et on l'ensevelit dans l'abbaye de Saint-Denis. A l'occasion de cette triste cérémonie, Henri III ne manqua pas de satisfaire sa curiosité et son avidité naturelle pour tous les genres de spectacles. Le jour même des funérailles il se rendit à Saint-Jacques-du-Haut-Pas pour jeter de l'eau bénite sur le corps de son frère. Il marchait revêtu d'un grand manteau de serge violette de Florence, de dix-huit aunes, dont la queue, plus large que longue, était portée par huit gentilshommes. Devant lui s'avançait la cour, nobles, seigneurs et princes, évêques, archevêques et cardinaux, tous montés sur des chevaux blancs et en grande tenue de deuil. Autour du roi étaient rangés les suisses avec les archers de la garde française et de la garde écossaise. Derrière lui venait la reine dans son carrosse, avec les dames de la cour, qui remplissaient huit coches; elles étaient toutes vêtues de noir. Le lendemain, jour où le service se fit à la cathédrale, le roi se plaça à la fenêtre d'une maison faisant le coin du parvis Notre-Dame, devant l'Hôtel-Dieu, et y demeura quatre ou cinq heures pour voir défiler le cortége. Lorsqu'on transporta le corps à Saint-Denis, le jour suivant, le prince se tint encore longtemps à la fenêtre d'une maison rue Saint-Denis, afin d'avoir de nouveau la vue du spectacle de la marche funèbre.

La mort du duc d'Anjou paraissait un événement politique d'une haute importance pour le royaume entier. Henri III, déjà dégradé par l'opinion comme incapable, n'avait pas d'enfants; le duc d'Anjou n'existant plus, les droits à la couronne de France passaient sur la tête de Henri de Bourbon, roi de Navarre; mais ce prince venait de rentrer dans le parti protestant, et la ligue le rejetait. L'ambitieuse maison de Guise semblait avoir ainsi un pied sur les marches du trône. Henri de Guise, son chef, se mit aussitôt à préparer les voies qui, selon lui et ceux de son parti, devaient bientôt

Digitized by Google

l'y conduire. Il traita d'un côté avec le pape, et de l'autre avec le roi d'Espagne, Philippe II, qui lui envoya de l'argent. En même temps les zélés partisans de la ligue, prédicateurs et autres, n'oubliaient rien, soit en public, soit en particulier, pour exciter le peuple contre le roi de Navarre, chef des protestants. Toutefois, le respect pour l'autorité royale et pour sa transmission conformément aux règles de l'ancienne loi salique, était si bien établi dans l'opinion générale, que personne n'osait encore parler ouvertement des projets de la maison de Guise et de ses partisans. Au roi de Navarre, devenu, selon cette loi, héritier légitime de Henri III, le duc de Guise opposait ostensiblement son oncle, le cardinal de Bourbon, vieillard infirme et entièrement étranger aux intrigues politiques du jour. En son nom il lançait un manifeste daté de Péronne, où le cardinal revendiquait la couronne de France, se déclarant chef de la ligue, s'appuyant sur l'alliance des princes étrangers, et déclamant contre les abus du gouvernement de Henri III. Dans le même temps le duc de Guise, pour se mettre en état de combattre d'une manière plus efficace les espérances du roi de Navarre, se hâtait de lever une armée en Lorraine, s'emparait de Châlons, de Toul, de Verdun, soulevait la Champagne et la Picardie, gagnait à sa cause Bourges, Orléans, Lyon, Angers, et ne cessait d'exciter l'ardeur de la ligue à Paris, afin d'entretenir constamment le feu de la sédition dans cette ville.

En face de ces menées, Henri, roi de Navarre, ne restait pas inactif, et il prenait aussi des mesures pour soutenir vigoureusement ses droits contre des prétentions rivales. Après s'être assuré du midi de la France, il protesta solennellement contre tout ce que faisait la maison de Guise, et se porta pour héritier légitime de Henri III dans quatre lettres qu'il écrivit au clergé, à la noblesse, au tiers état et à la ville de Paris. Il disait aux Parisiens qu'il s'adressait à eux à cause de leurs lumières, de leur générosité si connue, de leur fidélité aux

Digitized by Google

intérêts bien entendus du royaume, et de leur dévouement à la famille royale, pour laquelle leurs femmes elles-mêmes avaient sacrifié jusqu'à leurs bagues et leurs bijoux au temps de la captivité des rois Jean et François Ier : il espérait bien qu'ils continueraient à se montrer dignes de sa haute estime et qu'ils ne démentiraient jamais ces nobles sentiments. Jusqu'à un certain point le prince ne se trompait pas : le parlement, que sa position élevée et ses lumières supérieures mettaient au-dessus des passions vulgaires du temps, sentait la nécessité de se tenir alors attaché plus fortement que jamais à la loi française de la succession au trône, qui avait fait la force et la grandeur du royaume. Il refusa d'enregistrer, comme injurieuse à la souveraineté des rois de France, une bulle que le pape Sixte V avait lancée contre le roi de Navarre et le prince de Condé : de sorte que cette bulle ne put être distribuée dans Paris par les agents des ligueurs que sous main et presque secrètement. Henri III, de son côté, sembla ouvrir un peu les yeux sur l'état déplorable des choses. Paraissant comprendre, enfin, que le tiers de la France était entre les mains des réformés, tandis qu'un autre tiers se trouvait au pouvoir de la ligue, et que partout on s'efforçait de le rendre lui-même odieux et méprisable par tous les moyens possibles, il tenta quelques mesures pour arrêter le mal : il supprima tout à coup soixante-six édits onéreux pour la population; il rendit en même temps un décret par lequel étaient déclarés criminels de lèse-majesté et devaient être poursuivis comme tels tous ceux qui exciteraient le peuple à entrer dans des associations politiques, à signer des mémoires séditieux et à prendre des engagements capables de troubler la paix de l'État. Ce décret fut suivi d'un certain nombre de mesures rigoureuses et de quelques exécutions capitales sur la place de Grève, ordonnées par des jugements du parlement. Le roi, pour s'attirer plus de respect dans le public, opéra certaines réformes dans l'habillement et le service des gens de sa mai-

Digitized by Google

son ; mais devenu défiant, il augmenta sa garde et parut prendre plus de précautions qu'auparavant. Toutefois, se sentant incapable de dominer les partis, il cherchait à les tromper tous, et ne parvenait qu'à les irriter de plus en plus contre lui.

L'ardeur de la ligue croissant sans cesse, fit naître dans son sein, en 1585, la faction des Seize, qui fut une ligue particulière pour Paris seulement. Un bourgeois de cette ville, nommé Hotman et surnommé La Rocheblond, eut l'idée de former une association intime des fervents catholiques de la capitale, dans le but de faire une guerre plus active aux protestants, de forcer le roi à réformer les abus de l'État, de maintenir par tous les moyens possibles l'exclusion d'un prince hérétique de la couronne de France, et enfin de s'assurer entièrement de Paris, et de placer une ville aussi importante sous l'influence immédiate et exclusive des chefs du parti catholique. Les principaux ligueurs auxquels La Rocheblond communiqua son projet l'adoptèrent aussitôt pour eux-mêmes, et se constituèrent ainsi en une oligarchie formidable au milieu d'un grand parti déjà si redoutable par l'ardeur de son zèle : c'étaient Jean Boucher, curé de Saint-Benoît ; Jean Prevôt, curé de Saint-Séverin; Jean Pelletier, curé de Saint-Jacques-de-la-Boucherie ; Jean Wincestre, curé de Saint-Gervais; Jean Hamilton, curé de Saint-Côme; Jean Cueilly, curé de Saint-Germain-l'Auxerrois ; les présidents Lemaître et Neuilly; les nommés Caumont, Ménager, Louis d'Orleans, avocats ; Crucé, Bussy le Clerc, Lachapelle, procureurs ; La Morlière, notaire; La Chapelle-Marteau, gendre de Neuilly; Gilbert Coeffier, sieur d'Effiat; Acarie, maître des comptes ; le sieur Manœuvre, trésorier de France; le chanoine Launoy, le commissaire Louchard et quelques autres, tant ecclésiastiques que laïques. Ils se réunirent en conseil, d'abord dans une chambre de la Sorbonne, ensuite au collége Fortet, premier bureau de la ligue, et puis enfin au couvent des jésuites

Digitized by Google

de la rue Saint-Antoine. Ils distribuèrent quelques-uns de leurs affidés dans chacun des quartiers de Paris, avec ordre d'observer ce qui s'y passerait d'intéressant pour l'association, et de le rapporter aussitôt au conseil. Cette ligue particulière des Parisiens fut appelée *la faction des Seize*, à cause du nombre des quartiers de la ville, qui était alors de *seize*. Ses différents membres se chargèrent de leur gagner des partisans: les deux présidents Lemaître et Neuilly devaient entraîner dans son sein les conseillers du parlement; La Chapelle-Marteau, ceux de la cour des comptes; Senant et Choulier, les clercs des greffes; Rolland et son frère, conseiller à la cour des monnaies, les généraux et conseillers attachés à cette cour. D'autres eurent pour mission de recruter des prosélites parmi leurs voisins, et surtout parmi les sergents à cheval et à verge. Labruyère, lieutenant particulier, promit d'amener les conseillers du Châtelet, Crucé les procureurs de cette cour, ainsi que plusieurs professeurs et écoliers de l'Université. Michelet se croyait sûr d'embaucher tous les mariniers et les gens de rivière, *les mauvais garçons*, qui dépassaient cinq cents, et le commissaire Louchard, tous les marchands ou courtiers de chevaux, dont le nombre s'élevait à plus de six cents. Un potier d'étain nommé Toussaint Pouard, et un certain Gilbert, charcutier, promirent d'entraîner les bouchers et les charcutiers de la ville et des faubourgs, qui étaient au nombre de quinze cents au moins. Ils n'eurent pas d'abord, malgré leurs efforts, tout le succès qu'ils espéraient.

Dans les rangs divers de la société, et surtout dans la haute magistrature du parlement et du châtelet, un nombre assez considérable d'hommes sages et modérés considéraient l'ambition égoïste des partis, et les désordres qui l'accompagnent, comme les plus grands maux de l'époque. Conservant seuls l'esprit de paix et de charité que l'Évangile commande à tous, ils n'oubliaient rien pour remplir dignement, au milieu des malheurs publics, le rôle de conciliateurs qu'ils avaient embrassé.

Digitized by Google

Avec le temps, leur voix devait finir par triompher, comme étant celle de la sagesse et de la vérité; mais alors elle était étouffée et rendue impuissante par les passions ardentes des partis. Malgré la résistance de ces hommes sages à l'esprit du mal, la faction des Seize ne laissa pas de faire en peu de temps des progrès rapides non-seulement dans le peuple, mais encore parmi les nobles et les grands. Quand elle se vit forte par le nombre et la qualité de ses partisans, elle envoya des émissaires au duc de Guise, comme à son chef naturel, pour lui annoncer son existence et lui faire part de l'esprit qui l'animait. Le duc, charmé de trouver tout à coup les habitants de la capitale dans des dispositions aussi favorables à ses projets, se hâta d'apprendre cette heureuse nouvelle aux principaux chefs de son parti, afin d'exciter leur zèle. En même temps, pour mettre à profit les bonnes intentions des catholiques parisiens, il leur envoya trois hommes sûrs qu'il chargea de leur faire connaître ses desseins secrets. La faction des Seize, se sentant ainsi autorisée par le chef le plus considérable de l'époque, s'empressa d'établir des rapports suivis entre elle et les principaux ligueurs des provinces. Bientôt ses plans et ses projets furent connus et approuvés dans toutes les parties de la France. Quoique très-actives et fort multipliées, les sourdes menées de cette faction eurent lieu si secrètement, que ni le roi ni ses ministres n'en connurent rien bien distinctement avant l'époque où elle se montra elle-même à découvert. Sous l'inspiration du duc de Guise, elle entretenait avec soin l'inquiétude et l'irritation des esprits à Paris. Dans les églises les prédicateurs, par leurs paroles ardentes, faisaient sans cesse appel aux passions du peuple, qui s'y portait en foule pour les entendre. Sur les places publiques et dans les rues des tribuns toujours prêts saisissaient toutes les occasions de faire des récriminations, de provoquer les haines et d'exciter du tumulte.

Les projets définitifs des meneurs étaient de détrôner le roi,

Digitized by Google

de renverser les grands et de s'emparer eux-mêmes du pouvoir sous le duc de Guise, qui leur devrait la couronne. Ils lui écrivirent un jour dans ce sens, et lui annoncèrent qu'ils l'attendaient dans la capitale pour y donner le signal d'une insurrection générale. Le duc leur envoya son frère, le duc de Mayenne, qui s'entendit avec les principaux chefs de la faction à l'hôtel Saint-Denis, où il s'était logé. Ils convinrent ensemble de s'emparer de la Bastille, de l'Arsenal, du Temple, du Châtelet, d'égorger tous les partisans de la cour et de marcher sur le Louvre. Le roi une fois prisonnier, disaient-ils, les Guises et leurs partisans se trouveront maîtres de la France. Ce complot audacieux fut découvert et déjoué par le lieutenant du prévôt de Paris, Nicolas Poulain, qui avait eu l'adresse de gagner la confiance des conjurés, au point d'être chargé par eux du soin d'acheter des armes et de les cacher; mais les Seize en formèrent aussitôt d'autres, et en attendant des occasions favorables à leurs desseins, ils avaient soin d'entretenir, par tous les moyens, une agitation incessante dans la ville.

Pendant l'année 1587, la famine et les maladies contagieuses se réunirent pour désoler Paris : le nombre des nécessiteux, privés de toutes ressources, devint tout à coup si considérable, que, pour les empêcher de mourir de faim dans les rues, l'administration fut forcée d'en nourrir plus de deux mille à l'hôpital de Grenelle : ils y recevaient chacun 5 sous par jour; bientôt même cette mesure devint insuffisante, et les bourgeois aisés durent se soumettre à de fortes cotisations pour subvenir aux besoins pressants des malades et des invalides qui inondaient tous les quartiers. Quant aux mendiants valides, on les contraignit à se procurer des moyens d'existence par le travail. L'on fit en même temps des prières publiques et des processions solennelles pour demander à Dieu la cessation des deux fléaux qui sévissaient si cruellement sur la capitale. Les ligueurs fanatiques ou ambitieux et les nombreux partisans des

Digitized by Google

Seize ne manquaient pas d'en attribuer la cause à la colère du ciel, qui, suivant eux, s'appesantissait plus encore sur les catholiques tièdes et lâches et sur les politiques sans convictions religieuses, que sur les hérétiques eux-mêmes. Ils attaquaient surtout le roi et sa cour : ils disaient que Henri III et sa mère entretenaient des relations suivies avec le roi de Navarre et les chefs huguenots ; ils citaient une conférence que Catherine de Médicis, accompagnée du maréchal de Biron et du président Brulard, avait eue avec Henri de Navarre quelque temps auparavant. Du haut de la chaire chrétienne des prédicateurs dévoués à la Ligue s'élevaient publiquement contre le gouvernement du roi, et poussaient l'audace jusqu'à appeler nommément Henri III *tyran et fauteur d'hérétiques.*

Ce prince, pour tenter de ramener à lui l'opinion publique, assembla un jour au Louvre un certain nombre de présidents et de conseillers au parlement, avec le prévôt des marchands, les échevins et les bourgeois notables des divers quartiers ; là, en présence de plusieurs seigneurs de la cour et des cardinaux de Bourbon, de Vendôme, de Guise et de Senoncour, il déclara hautement qu'il avait résolu de faire aux huguenots une guerre d'extermination, qu'il la conduirait en personne, et qu'au besoin il n'hésiterait pas à sacrifier sa propre vie pour assurer le triomphe de la religion catholique. Tous les assistants applaudirent vivement à ce discours; mais aussitôt le roi se tournant vers le corps de ville et les bourgeois, leur dit : « Messieurs, il me faudra 120,000 livres pour mener à bonne fin cette entreprise. » Les Parisiens, tout interdits, ne trouvèrent rien à repondre; mais en sortant du Louvre ils disaient entre eux : *On voit bien qu'à la queue gît le venin.* Cette déception accrut encore l'irritation générale des esprits.

Le bruit se répandit un jour dans la ville que le roi avait donné l'ordre d'enlever et de jeter à la rivière, pendant la nuit, un prédicateur qui déclamait souvent à Saint-Séverin,

Digitized by Google

sans aucune retenue, contre le prince et son gouvernement. Aussitôt Bussy, Crucé, Senaut, Choulier et d'autres ligueurs ardents réunirent une bande d'hommes armés et vinrent se poster au carrefour Saint-Séverin, dans la maison d'un notaire nommé Haste. Quand le roi apprit ce commencement d'émeute, il était avec le chancelier de Chiverny et le gouverneur de Paris, Villequier. Chiverny déclara qu'il fallait réprimer résolûment ce désordre, dans sa naissance, par la force et la voie des armes; mais le gouverneur répondit qu'une telle manifestation donnerait trop d'importance à une agitation populaire sans portée ni danger, et qu'on devait la laisser s'apaiser d'elle-même : son avis prévalut. Vers le milieu du jour des groupes nombreux se formèrent aux environs de la maison occupée par les factieux, et le tumulte redoubla. Le roi, tenu au courant de ce qui se passait, se contenta d'envoyer aux chefs des ligueurs un gentilhomme de sa chambre qui était connu du notaire Haste. Cet émissaire fut retenu prisonnier. Alors le lieutenant du prévôt de l'hôtel accourut à la tête des sergents à cheval et de quelques gardes du roi, il investit la maison de Haste; mais les ligueurs se mirent en état de défense et firent bonne contenance, comme des hommes déterminés à résister à outrance. En même temps quelques-uns de leurs partisans, hors de la maison occupée, se mirent à sonner le tocsin au clocher de Saint-Benoît; d'autres couraient çà et là dans les rues en criant : Aux armes! on égorge les catholiques. La foule émue s'amassait de tous côtés avec des bâtons, des épées, des arquebuses. Comme la nuit approchait, le roi ne voulut pas qu'on attaquât ces furieux et qu'on s'exposât à verser beaucoup de sang parmi la multitude qui les soutenait : il fit retirer les troupes.

Cet événement, connu sous le nom de *journée de Saint-Séverin*, augmenta l'audace des ligueurs et l'insolence de quelques prédicateurs. Parmi le peuple l'effervescence devenait de plus en plus grande. Les nouvelles qu'on reçut alors

Digitized by Google

des provinces vinrent augmenter encore l'irritation générale des esprits dans la capitale. L'acharnement réciproque des factions avait fini par faire naître entre les catholiques et les protestants la huitième guerre civile, qu'on appela *guerre des trois Henri*, à cause des trois chefs, Henri III, Henri de Guise et Henri de Navarre. Au moment où les yeux de la France entière, et surtout ceux des Parisiens, étaient fixés avec une inquiétude passionnée sur les armées des deux partis, qui étaient en campagne, l'on annonça tout à coup dans la capitale que la victoire venait de se déclarer, pour la première fois dans une bataille générale, en faveur des calvinistes, dirigés par le roi de Navarre, et que l'armée royale des catholiques, commandée par Joyeuse, un des mignons de Henri III, avait été mise en pleine déroute près de Coutras, dans le Périgord. Le bruit courut également que trente mille reîtres, ou soldats allemands, venaient d'entrer en France par la Lorraine, et qu'ils allaient joindre le prince béarnais. Ces nouvelles alarmantes portèrent au comble l'exaspération de la foule; mais aussitôt le duc de Guise, à la tête d'une armée, courut à la rencontre des étrangers, afin de les combattre et de les arrêter. Le roi de son côté, soit crainte sérieuse des protestants, soit désir de relever aux yeux de tous, par un coup d'éclat, son autorité, qui était tombée si bas, prit aussi des troupes et marcha contre les Allemands.

Ces deux corps d'armée eurent un égal bonheur : Henri III arrêta et mit en fuite une division des étrangers près de la Charité, sur les bords de la Loire; en même temps le duc de Guise en dispersait un autre dans deux rencontres successives, à Vimory, près de Montargis, et à Auneau, dans la Beauce. Après sa victoire, le roi se hâta de revenir à Paris pour en recueillir les fruits : il fit une entrée solennelle dans la capitale, revêtu de sa cotte d'armes, le casque en tête et avec une fierté martiale qui semblait défier tous ses ennemis. Le corps municipal, la magistrature, une grande partie de

Digitized by Google

la bourgeoisie, les royalistes qui professaient du respect pour l'autorité suprême, et tous les hommes sages, modérés et amis de la paix, tentèrent de relever un peu la puissance publique en faisant une réception magnifique au prince qui en était alors le dépositaire. A la porte Saint-Jacques et à l'Hôtel-de-Ville on lisait l'inscription suivante : « Au roi très-chrétien et très-victorieux, Henri III, roi de France et de Pologne, père de son peuple, pour l'heureux succès de ses victoires contre les reîtres, les lansquenets et autres, la ville de Paris, très-fidèle et très-obéissante, lui voue et donne perpétuelle fidélité. » On chanta à Notre-Dame un *Te Deum* solennel d'actions de grâces auquel le roi assista, et le soir il y eut des feux de joie dans toute la ville. Ces manifestations étaient un hommage rendu au pouvoir suprême par la classe éclairée, qui comprenait la nécessité de son maintien, et en même temps un avertissement au prince de ne pas l'avilir. Mais la multitude, qui n'a guère que des instincts et ne saisit pas les fictions, ne sentait qu'une chose, l'indignité du prince auquel on rendait tant d'honneurs. Constamment excitée, sans qu'elle s'en aperçût, par l'influence des ligueurs, qui, pour agir sur elle, prenaient toutes les formes et tous les masques, elle se moquait tout haut du triomphe du roi, et n'avait d'admiration que pour le duc de Guise. « La foule était folle de cet homme, dit un auteur du temps, car c'est trop peu de dire amoureuse. » Le roi, de son côté, continuant ses habitudes de folles dépenses et de prodigalités, donnait au duc d'Épernon tout à la fois les titres et les biens de Joyeuse; il indisposait de cette manière jusqu'à ses plus dévoués serviteurs, et éloignait de lui un grand nombre de gentilshommes de la cour.

Dans l'éclipse que l'avilissement du souverain faisait ainsi subir à l'autorité royale, l'administration de Paris était échue au corps municipal; lui seul avait encore quelque pouvoir sur le peuple. Les échevins gardaient les clefs des portes, que

Digitized by Google

l'on fermait tous les soirs. La bourgeoisie était enrégimentée et demeurait armée : ainsi que nous l'avons dit, elle choisissait ses chefs et se formait au maniement des armes par de fréquents exercices. Chaque corporation de marchands, chaque corps de métiers avait sa bannière, son lieu de réunion, ses mots de ralliement. Aux coins des rues étaient les grosses chaînes solidement scellées et toujours prêtes à être tendues pour fermer tous les quartiers à la moindre alerte ; on avait soin, en outre, de faire à presque toutes les maisons des saillies artificielles qui les fortifiaient : aussi un ordre secret, des cris d'alarme ou quelques coups de tambour suffisaient-ils pour faire descendre dans la rue tous les bourgeois en armes, et pour leur donner au besoin la multitude surexcitée comme auxiliaire : tels étaient les moyens de révolte et de sédition que la faction des Seize avait su mettre sous sa main pour l'insurrection terrible qu'elle préparait dans l'ombre. Sans parler de l'esprit turbulent que la capitale a montré dans tous les temps, les desseins révolutionnaires des chefs ligueurs se trouvaient alors secondés par la conviction où étaient les Parisiens, en général, que Henri III trahissait la cause de la religion catholique, et par la haine mêlée de mépris qu'ils avaient tous pour ce prince.

Les Seize, voyant la disposition générale des esprits, pressèrent le duc de Guise de se rendre sans retard à Paris. Il y vint malgré la défense formelle du roi, et fit son entrée par la porte Saint-Martin. La nouvelle de son arrivée se répandit avec la rapidité de l'éclair : aussitôt la population tout entière, s'élançant hors des maisons, se mit à courir à sa rencontre. Le duc était à peine parvenu à la hauteur de Saint-Eustache, qu'il se voyait entouré de plus de trente mille personnes. Les cris : *Vive Guise!* roulaient de rue en rue comme un tonnerre incessant ; on baisait ses habits, on le couvrait de fleurs, on faisait toucher des chapelets à ses vêtements. A travers cette foule idolâtre, Guise s'avan-

Digitized by Google

çait lentement, radieux, et enivré lui-même de l'ivresse qu'il faisait naître sur ses pas. Il alla descendre chez la reine mère, au nouvel hôtel appelé plus tard hôtel de Soissons, et de là ils se rendirent ensemble au Louvre, au milieu de la même multitude de peuple.

A la nouvelle de l'arrivée à Paris et de la marche triomphale du duc, le roi était entré en fureur : « Puisqu'il est venu malgré ma défense, avait-il dit, il mourra, par la mort Dieu ! » Il se contraignit toutefois, et comprima sa colère pour le recevoir. Il lui adressa quelques paroles aigres, et Guise, embarrassé, trahit, par les dehors d'un respect affecté, les craintes intérieures qui l'agitaient. Il put cependant se retirer sain et sauf, grâce à la reine mère, qui parvint à calmer le ressentiment du roi. Il se rendit à son hôtel de la rue du Chaume, toujours escorté par la foule, mais pâle encore du danger auquel il venait d'échapper, et se promettant bien de ne plus se remettre aussi témérairement à la discrétion de Henri III. Depuis ce jour l'hôtel de Guise (aujourd'hui les Archives impériales) devint le point central et le rendez-vous général des chefs des ligueurs, des Seize et de leurs principaux partisans, des capitaines et des gentilshommes attachés personnellement au duc. On le fortifia avec soin, et en peu de temps il se trouva changé en arsenal et en place de guerre. De son côté le roi, qui se repentait vivement d'avoir laissé échapper son ennemi, se mit aussi à se garder dans le Louvre comme dans une forteresse assiégée. La ville entière était pleine de trouble et d'anxiété ; chacun, selon son caractère, s'y tenait dans l'attente ou dans la terreur. Des messages continuels s'échangeaient entre le cabinet du roi et le bureau de l'Hôtel-de-Ville. Il y avait dans la capitale deux municipalités rivales : d'un côté, le corps de ville officiel voulant, en grande majorité, le maintien de l'autorité royale, et dévoué à la personne du roi, mais peu populaire et sans influence sur la masse du peuple ; et de l'autre, le corps de ville occulte des Seize,

Digitized by Google

ennemi de tout pouvoir régulier, plein de haine pour le roi, en qui résidait la puissance publique, et tout-puissant sur l'esprit égaré de la multitude, dont il caressait sans cesse les passions.

Pendant deux jours que les partis furent en présence, sans rien tenter l'un contre l'autre, mais faisant en silence tous leurs préparatifs d'attaque et de défense, l'agitation et le trouble ne cessèrent pas de s'accroître dans la ville. Des groupes menaçants se formaient dans les environs de l'Hôtel-de-Ville et autour des agents du roi, quand ils tentaient d'exécuter quelques mesures de sûreté ou de police. Le roi, poussé à bout, résolut de prévenir ses adversaires. Il envoya l'ordre au prévôt des marchands et au conseil de ville de faire occuper le cimetière des Innocents, la place de Grève, le pont Saint-Michel et les environs du petit Châtelet, par les compagnies bourgeoises des quartiers les plus aisés qu'on supposait les moins favorables à la Ligue; mais cet ordre, mal transmis et mal compris, fut plus mal exécuté encore, par suite de l'opposition de quelques chefs ou intermédiaires, et du mauvais vouloir de presque tout le monde. Dès lors le roi n'hésita plus à faire usage de ses troupes régulières; il appela dans Paris le régiment des gardes françaises et les quatre mille Suisses qui, depuis quinze jours environ, se tenaient dans les faubourgs et dans les villages voisins. Davila dit qu'il alla lui-même à cheval les recevoir à la porte Saint-Honoré, par laquelle ils entrèrent tous, et qu'il leur recommanda expressément, sous peine de la vie, de ne commettre aucune violence dans la ville. Ces troupes, qui formaient ensemble six mille fantassins d'élite, défilèrent en silence jusqu'au cimetière des Innocents. Là elles se séparèrent à grand bruit de tambours et de fifres. Un détachement s'établit dans le cimetière même, un autre alla se placer devant l'Hôtel-de-Ville, un troisième occupa le marché Neuf de la Cité ainsi que les deux ponts voisins, le Petit-Pont et le pont Saint-Michel; une réserve imposante avait

Digitized by Google

été laissée à la porte Saint-Honoré et au Louvre; sur le point opposé, on avait renforcé, par des gardes françaises, la compagnie des vétérans qui gardait la Bastille, et les plates-formes de cette forteresse étaient couvertes de pièces d'artillerie plongeant dans la rue Saint-Antoine.

Pendant ces préparatifs de guerre, l'aspect général de la grande cité était morne et sinistre; partout les maisons et les boutiques restaient fermées. On voyait seulement çà et là des figures effarées apparaître un moment aux fenêtres; dans les rues couraient des hommes inquiets ou affairés. Le parlement et les autres cours se tenaient assemblés et le roi leur avait ordonné de siéger, comme à l'ordinaire; le plus grand nombre des magistrats s'efforçait de faire bonne contenance; ils prêtaient cependant, malgré eux, l'oreille aux clameurs lointaines et aux rumeurs indéfinissables qui leur arrivaient du quartier Saint-Jacques et de la montagne Sainte-Geneviève. D'un autre côté, ils ne laissaient pas que de s'inquiéter de la physionomie sombre et sévère de la cité entière. Ils voulurent rassurer les habitants et faire ouvrir les boutiques; mais leurs ordres donnés sans conviction furent peu écoutés.

Au Louvre et à l'hôtel de Guise, il régnait une égale anxiété. L'agitation y était extrême. La reine mère et la reine Louise qui ne connaissaient pas les intentions secrètes du roi, le suppliaient de ne pas livrer de bataille dans Paris; chez le duc, on s'attendait, depuis l'entrée des troupes, à être attaqué d'un instant à l'autre. Entre ces deux points, il y avait encore quelques échanges de messages; mais ils devenaient plus rares d'un moment à l'autre et demeuraient ordinairement secrets. Cependant les hommes de confiance du duc d'un côté, et de l'autre les émissaires nombreux des Seize et des chefs ligueurs faisaient circuler dans la ville les nouvelles les plus sinistres. D'après eux, on répétait au milieu des groupes populaires qui se formaient partout, qu'il venait d'être dressé une liste de proscription de cent vingt noms dévoués à la vengeance du

Digitized by Google

roi; que les victimes désignées étaient prises parmi les notabilités de la Ligue, à commencer par le duc lui-même; que cette première liste devait être suivie de beaucoup d'autres; que les gibets et les bourreaux étaient déjà prêts à l'Hôtel-de-Ville; qu'au sein du parlement lui-même, le président Séguier avait parlé hautement de la justice exemplaire que le roi allait faire des mutins; que les soldats suisses et les gardes françaises avaient d'ailleurs reçu des ordres impitoyables; qu'ils s'étaient partagé Paris; qu'on les voyait dans tous les quartiers à la fois, l'arquebuse sur l'épaule, et n'attendant qu'un signal pour frapper sans merci ni pitié les nombreuses victimes qui leur étaient désignées. Ces bruits et mille autres du même genre passaient de bouche en bouche et couraient la ville avec la rapidité de l'éclair; la colère et l'effroi les suivaient.

Répandus de tous côtés, les gentilshommes du duc, les chefs et les soldats de la Ligue entretenaient avec soin le trouble et la surexcitation. Les groupes qui s'étaient formés dès le matin (12 mai 1588), devinrent tout à coup de vastes rassemblements. Vers neuf heures, ils étaient déjà formidables par le nombre et l'irritation, dans les quartiers de la Cité et de l'Université. Les écoles descendaient avec des cris farouches auxquels répondaient ceux des bateliers des ports et de la populace remuante de la place Maubert. Devant cette attitude menaçante du peuple, le parlement effrayé, se dispersa et laissa l'autorité royale seule aux prises avec l'insurrection. De son côté, Henri III, dans ce moment suprême, plein de trouble, d'irrésolution et d'incertitude demeurait dans l'inaction, malgré les avis qu'on lui apportait de toutes parts. Les troupes, dispersées dans la ville, ne recevant aucun ordre, restaient partout l'arme au pied. Peu à peu la foule s'approchait des soldats devenus immobiles comme des statues de fer, et s'accoutumait à les voir avec moins de crainte. Elle finit par leur lancer des quolibets et des injures. Les gardes françaises impatientées, répondirent par des bravades insultantes. Crillon, leur commandant,

Digitized by Google

homme intrépide et loyal, mais naturellement emporté, et mis hors de lui-même par l'insolence de la multitude, se met à crier tout à coup : « Le premier qui sortira en armes sera pendu, sa maison brûlée, sa femme et ses filles livrées aux Suisses. » Aussitôt mille cris de fureur lui répondent. Crillon prend alors une compagnie stationnée en avant du Petit-Pont, près du petit Châtelet, et se dirige vivement vers la place Maubert, au centre même de la population la plus turbulente de Paris; mais, arrivé au carrefour Saint-Séverin, il est arrêté tout court par une barricade. Au moment où il se dispose résolûment à l'attaquer, il reçoit contre-ordre et se voit forcé de rétrograder. Au même instant, d'autres barricades surgissent avec une rapidité qui tient du prodige, dans toutes les rues de l'Université et de la Cité. Les Seize avaient arrêté depuis longtemps ce plan de défense; Poulain en avait prévenu le roi; le prince, cependant, au lieu d'ordonner à ses troupes d'empêcher par la force la construction des premières barricades, ou de se retirer et de se replier vers le Louvre, avant d'être enfermées dans des rues étroites et tortueuses, persiste à les laisser partout dans une attitude passive, aux postes qu'elles occupent depuis le matin. Pendant ce temps, les barricades s'élèvent sans obstacle de cinquante pas en cinquante pas. De tous côtés on tend les grosses chaînes scellées aux coins des rues, et l'on place derrière elles des barriques remplies de pierres et de terre. Ces barricades se trouvent toutes gardées en un instant par des troupes d'arquebusiers et de mousquetaires. D'autres tirailleurs se postent aux croisées des maisons voisines. En même temps l'on porte des pavés à tous les étages des maisons et on les place près des fenêtres pour les précipiter dans la rue à la première attaque des gens du roi. Les hommes, les femmes, les enfants, tout le monde est sur pied, tout le monde paraît en armes, soit aux croisées, soit dans la rue; les hommes de la haute bourgeoisie eux-mêmes, les plus opposés à la Ligue, se voient contraints de paraître aux barricades, la hallebarde en main. Sur

Digitized by Google

tous les points à la fois se montrent les agents des Seize et les chefs des ligueurs. A côté d'eux s'agitent les hommes du peuple, ici, sonnant le tocsin à grande branle, là, debout sur la barricade, les bras nus, les cheveux et les vêtements en désordre, s'armant de tout, s'enivrant de leurs cris et de l'odeur de la poudre, pâles de fureur et du bruit du combat.

Les Suisses cependant, se voyant gagnés par les barricades, dont la dernière se trouvait plantée à dix pas de leurs sentinelles, au marché Neuf, s'effrayaient d'un genre de guerre si nouveau pour eux et si éloigné de toutes leurs habitudes. Ils commençaient à parlementer; leurs chefs cherchaient à apaiser les insurgés, en leur disant qu'ils étaient bons catholiques et amis des Parisiens, et qu'on les avait posés là malgré eux. Sur d'autres points, le cimetière des Innocents se trouvait bloqué, et les troupes qui stationnaient à la place de Grève étaient entourées. Les gens des halles et du quartier Montmartre, dirigés par le capitaine Saint-Paul, avaient poussé jusqu'au Louvre et élevaient fièrement leur dernière barricade vis-à-vis du corps-de-garde qui le défendait. A mesure que l'insurrection gagnait du terrain, les troupes dispersées dans Paris, cernées de toutes parts et abandonnées à elles-mêmes sans ordres ni vivres, tombaient dans le découragement et demandaient grâce. Sur plusieurs points la multitude farouche se montrait insensible à leurs supplications, et égorgeait impitoyablement les malheureux soldats au moment même où ils lui tendaient des mains désarmées.

La terreur et la consternation étaient au Louvre, la joie à l'hôtel de Guise. La royauté et la personne même du roi paraissaient être à la merci du duc. Si, prononçant, dans ce moment décisif, la déchéance de Henri III, il se fût fait proclamer lui-même roi par les Parisiens, et s'il eût convoqué aussitôt les états généraux de la France, il est probable que la grande majorité des catholiques se serait attachée à sa fortune : du reste, au point d'insolence et d'audace criminelle où il avait

Digitized by Google

poussé la population de Paris, et en face de la lâcheté honteuse du roi, il semblait n'avoir aucun autre parti raisonnable à prendre; car si cette journée ne le plaçait pas sur le trône, elle devait infailliblement le perdre. Mais Henri de Guise, avec autant de courage et plus d'ambition peut-être que son père, François, duc de Guise, n'avait ni son coup d'œil sûr, ni sa fermeté de caractère, ni sa décision. Dans cette circonstance, plus il était près du but si ardemment désiré, plus il montrait de doute et d'hésitation. Au moment d'agir, il consentit à parlementer avec la reine mère, qui du Louvre s'était fait porter à son hôtel, dans sa chaise, à travers les barricades. Le but de la princesse était de gagner du temps et de faciliter ainsi la fuite du roi. En effet, tandis qu'elle semblait débattre avec beaucoup d'ardeur les conditions proposées par le duc, Henri III s'échappait du Louvre et sortait de Paris. Parvenu sur les hauteurs de Chaillot, dit l'Estoile, ce prince se retourna et jeta sa malédiction sur la ville; il lui reprocha amèrement sa perfidie, son ingratitude et sa déloyauté pour tant de biens qu'elle avait reçus de sa main. Il jura en même temps de n'y rentrer que par la brèche. Il ne devait plus la revoir. Après avoir balancé un instant sur le choix de son asile, il prit la route de Chartres, suivi des Suisses et du régiment des gardes. Il laissait dans Paris sa mère et sa femme.

Lorsque Guise apprit la fuite du roi, il sentit toute l'étendue de la faute qu'il venait de commettre, en s'arrêtant en chemin dans son attentat et en usant de ménagements, après avoir osé tirer l'épée contre son souverain. Il travailla du moins avec vigueur à réparer autant que possible cette faute. Le soir même du jour de l'évasion du roi, il se mit à parcourir la ville à pied pour apaiser la multitude encore frémissante, et tâcher de faire tout rentrer dans l'ordre. On le voyait se mêler à la foule, causer avec les orateurs de carrefour et se familiariser avec tous, sans rien perdre de cette dignité qui lui était naturelle. Il se dirigea vers le palais, faisant abattre partout

Digitized by Google

les barricades sur son passage. Il alla visiter le premier président du parlement et les autres présidents de la grand'chambre pour leur persuader de s'accommoder au temps et de ne pas interrompre le cours de la justice. Le premier président, Achille de Harlai, entièrement opposé à la Ligue, quoique fervent catholique, parla au duc sur sa rébellion avec une fermeté et une franchise qui le décontenancèrent. Guise lui demanda d'assembler le parlement; mais de Harlai refusa, en lui disant : « Quand la majesté du souverain est violée, le magistrat n'a plus d'autorité. » Irrités par ces paroles, les factieux qui entouraient le duc menaçaient de Harlai du dernier supplice; il leur répondit sans se déconcerter : « Sachez que je tiens moins à la vie qu'à l'amour que je dois à Dieu, au service que je dois à mon roi, et au bien que je dois à ma patrie. » Quelques jours après, le parlement, les autres cours et le clergé lui-même envoyèrent des députés au roi, pour prendre ses ordres sur la conduite qu'ils devaient tenir au milieu de l'anarchie qui régnait dans la capitale. Le prince enjoignit aux différentes juridictions de rendre la justice comme auparavant, et au clergé de ne pas cesser les exercices de son ministère.

La ville cependant ne tarda pas à perdre son aspect de guerre; les barricades disparurent, les rues furent débarrassées, et l'ordre matériel se rétablit peu à peu dans tous les quartiers. L'on vit alors dans les places, les emplois et les dignités, ces brusques changements, et cette espèce d'irruption et de prise d'assaut qu'on remarque toujours après le triomphe d'une insurrection. Le conseil des Seize, établi à l'Hôtel-de-Ville, nomma le cardinal de Bourbon gouverneur de Paris, et procéda à l'élection d'une nouvelle municipalité. Il destitua les échevins Louis Saint-Yon, Pierre Lugoli et Jean Lecomte, et mit à leur place Nicolas Rolland, ancien conseiller, Jean de Compans, François de Cotteblanche et Robert Desprets. La Chapelle-Marteau, maître des comptes, devint

Digitized by Google

prévôt des marchands, et François Brigard fut fait procureur du roi et de la ville. Tous les officiers de l'Hôtel-de-Ville, tous les magistrats inférieurs et la plupart des chefs de la garde bourgeoise furent changés. Le lieutenant civil, Aubri Séguier, s'étant refusé à embrasser le parti du duc, fut contraint de quitter Paris; Guise le remplaça par un de ses chauds partisans, Labruyère, lieutenant particulier. Il donna l'ordre, en même temps, aux gardiens des portes de ne laisser sortir personne de la ville sans un passe-port régulier du prévôt des marchands ou de l'un des échevins. Les ennemis connus de sa maison furent jetés en prison. L'on comptait parmi eux Nicolas Hector, sieur de Péreuse, maître des requêtes et prévôt des marchands. Le chevalier du Gui Laurent Testu, qui commandait la Bastille pour le roi, avait abandonné lâchement son poste. On le remplaça par Bussy le Clerc, l'un des plus fougueux ligueurs. La garde des autres places fortes de Paris, telles que l'Arsenal, les deux Châtelets, le Temple, Vincennes, fut confiée à des hommes sûrs. Le nouveau bureau de la ville, sans même attendre son installation, écrivit aux bonnes villes catholiques du royaume pour leur exposer et pour justifier à leurs yeux les événements de la journée des barricades. La circulaire du corps municipal de Paris était accompagnée de lettres apologétiques du duc et de ses partisans. Le roi, de son côté, écrivit aussi aux mêmes villes, et se plaignit amèrement de l'insurrection parisienne comme d'un attentat contre la majesté royale. Ces deux relations contraires produisirent partout des effets différents, suivant la force du parti des ligueurs dans chaque ville.

Cependant les chefs de la Ligue et le duc lui-même, voyant par l'expérience des faits quelle était encore, en France, la puissance de l'autorité royale, quoiqu'elle s'y trouvât avilie par un prince indigne de la représenter, firent tous leurs efforts pour se mettre en communication directe avec le roi. Le but du duc était de profiter de sa position vis-à-vis du faible sou-

Digitized by Google

verain pour se fortifier encore, et surtout pour se faire proclamer, dans un édit royal, héritier présomptif de la couronne de France, à l'exclusion de l'hérétique Henri de Navarre. Les chefs ligueurs, partisans du duc, voulaient se conserver dans les magistratures, hauts emplois et fonctions qu'ils avaient envahis. S'étant mis en rapports suivis avec la reine mère, qui était demeurée à Paris, ils envoyèrent des hommes sûrs au roi pour entrer en négociation et en pourparler avec lui. Le duc de Guise alla jusqu'à lui adresser, par le capitaine Saint-Paul, une lettre où il prenait le ton d'un sujet fidèle injustement soupçonné, et où il avait l'audace de prétendre qu'il lui avait donné des preuves de sa fidélité par la journée même des barricades. Après beaucoup de temps et bien des messages échangés de part et d'autre, le faible Henri III, qui redoutait sur toutes choses la fatigue d'une attention longtemps fixée sur le même point, et l'énergie des mesures qu'il aurait fallu prendre dans les circonstances présentes, consentit à négocier avec les chefs des ligueurs, maîtres de Paris. Le résultat de toutes les démarches fut un édit de réunion que le roi approuva en pleurant, et qui fut signé par Catherine de Médicis, par le cardinal de Bourbon et le duc de Guise.

En apparence, cet acte avait pour objet l'extirpation de l'hérésie dans tout le royaume; mais, en réalité, il ne tendait qu'à exclure du trône le roi de Navarre et les princes de la maison de Bourbon. Le parlement, dont beaucoup de membres avaient été changés, l'enregistra après quelques difficultés. L'on chanta, à Notre-Dame, un *Te Deum* auquel assistèrent toutes les cours et les compagnies, ainsi que la reine mère, les princes et les princesses. Le lendemain, il y eut un feu de joie devant l'Hôtel-de-Ville; mais le peuple, loin de prendre part à cette réjouissance, fit entendre des murmures sur le pacte lui-même, disant que les princes y avaient fait une large part à leurs intérêts, sans prendre nul souci du bien-être des Parisiens. Ensuite, Catherine de Médicis, pressée par les chefs de ligueurs et par

Digitized by Google

le duc de Guise lui-même, se rendit auprès du roi afin de le fortifier encore dans les dispositions favorables qu'il semblait montrer pour eux. Il fut convenu de part et d'autre que les états généraux de la France se réuniraient de nouveau à Blois, dans le mois d'octobre suivant. De jour en jour, les haines paraissaient s'apaiser et les esprits tendre à se rapprocher. Cédant peu à peu à son caractère faible, paresseux et ennemi de toute préoccupation pénible, le misérable Henri III finit par se persuader que la concession de faveurs nouvelles était un moyen sûr de s'attacher les plus considérables des chefs de la Ligue, en attendant le jour où les circonstances lui permettraient de se défaire de ceux qui persisteraient dans la rébellion. Commençant par le duc de Guise lui-même, il lui confia le commandement de ses armées et le nomma son lieutenant général. Il donna ensuite au cardinal de Bourbon le droit presque royal d'instituer un maître de chaque métier dans toutes les villes du royaume. Il concéda en même temps à ses officiers les priviléges dont jouissaient ceux de sa propre maison, et répandit de grandes largesses parmi les principaux ligueurs, partisans connus des Guises. Par ces vaines et inutiles concessions, il ne faisait que constater l'état d'impuissance absolue où il avait réduit, dans sa personne, l'autorité royale.

Le 16 octobre (1588), le roi ouvrit en personne les états généraux de Blois. L'assemblée, plus nombreuse qu'en 1576, comptait cent trente-quatre députés du clergé, cent quatre de la noblesse et cent quatre-vingt-onze du tiers état. La Chapelle-Marteau, prévôt des marchands à Paris, était le chef et l'orateur de ce dernier ordre. Trois Bourbons, le cardinal de Vendôme, le comte de Soissons et le duc de Montpensier, siégeaient à côté du prince. Le duc de Guise, en qualité de grand maître, était assis devant lui; ses regards se portaient avec complaisance sur la foule de ses partisans et de ses serviteurs qui remplissaient la grand'salle, et qui n'avaient eux-mêmes des yeux que pour lui. Cette séance d'ouverture sembla n'a-

Digitized by Google

voir guère d'autre but que de consacrer le triomphe de la Ligue et de son chef. Henri III porta le premier la parole. Dans une harangue rédigée avec beaucoup d'art et prononcée avec élégance, il déclara qu'il avait entrepris la réforme et la restauration générale de l'État ; il invita l'assemblée à le seconder dans cette œuvre sainte, et à l'aider à relever son autorité injustement abaissée. Il rejeta le retard qu'éprouvait la réformation du royaume sur les troubles qui avaient pris naissance dans l'année 1585, et ajouta aussitôt que la religion nouvelle aurait été déjà, par ses soins, extirpée entièrement de la France, s'il n'eût été prévenu et empêché par l'ambition démesurée de quelques-uns de ses sujets. Ces dernières paroles, fortement accentuées, tombaient directement sur la tête de Guise, assis presque à ses pieds. Ni le duc ni ses amis n'étaient disposés à les accepter. Le lendemain, l'archevêque de Lyon vint, de leur part, trouver le roi pour le prier, ou plutôt pour le sommer de les retrancher de sa harangue, quand on l'imprimerait. Henri III se récria contre la violence qu'on voulait lui faire; mais le prélat insista, et déclara que, si sa demande était repoussée, la majorité des députés se retirerait, et que de fait l'assemblée se trouverait ainsi dissoute. Le faible prince finit par céder en frémissant de colère. A partir de ce moment, il ne fit que marcher d'échec en échec et tomber d'humiliation en humiliation, sous les coups répétés des Guises et de leurs partisans. Enfin, abreuvé d'outrages et devenu furieux par suite de sa timidité elle-même, qui lui montrait le danger tel qu'il était, il eut recours tout à coup, pour échapper à sa ruine, à une de ces résolutions qu'inspire quelquefois le désespoir aux âmes lâches et abandonnées : dans ses appartements, et presque sous ses yeux, il fit massacrer le duc de Guise et le cardinal, son frère, par ses gentilshommes ordinaires.

Il serait impossible de peindre la fureur de la Ligue à la nouvelle de l'assassinat de son chef. L'on vit aussitôt partout le fanatisme, l'ambition et toutes les passions, déjà extrêmes,

Digitized by Google

prendre encore un nouveau degré d'ardeur et des forces nouvelles. L'on mettait à prix la tête de Henri III; les églises retentissaient des noms de *tyran*, d'*assassin*, d'*ennemi de la religion et de l'État* qu'on lui donnait. A Paris, ce fut de la stupeur et de la rage : les Seize poussaient de tous côtés des cris de vengeance; le peuple prit instantanément les armes; les capitaines de la garde bourgeoise assemblèrent leurs dizaines, et l'on jurait dans tous les rangs de ne rien épargner pour venger sur *le tyran* la mort des deux princes lorrains. Les deux échevins Rolland et Desprets, à la tête des principaux ligueurs, s'assurèrent des portes de la ville; le lendemain, la municipalité s'assembla. Rolland déclara qu'avec Henri de Valois il n'y avait plus de réconciliation possible, et il fit aussitôt proclamer le duc d'Aumale gouverneur de Paris. En attendant le retour de Blois du prévôt des marchands La Chapelle-Marteau et des deux autres échevins Compans et Cotteblanche, on nomma, pour tenir leurs places, l'avocat Drouan, le marchand De Bordeaux et le procureur Crucé. Dans tous les quartiers, les Seize mirent garnison chez les *politiques* et les *royaux*, et en exigèrent de fortes contributions. La violence des prédicateurs fut inouïe. A Saint-Barthélemy, le docteur Wincestre s'écriait que tous les bons catholiques devaient s'unir pour tirer vengeance des crimes du roi; qu'ils devaient sacrifier, dans ce but, jusqu'au dernier écu de leur bourse et jusqu'à la dernière goutte de leur sang. Dans toutes les paroisses, les curés levaient de l'argent pour les frais de la guerre que l'on préparait contre lui. Une foule de pamphlets et de vers satiriques couraient la ville; des moines, dont l'esprit s'évertuait contre le prince, faisaient l'anagramme des mots *Henri de Valois*, et y trouvaient ceux de *vilain Hérodes*.

Partout la multitude surexcitée effaçait les armoiries royales. Elle envahit un jour l'église Saint-Paul, et y détruisit les tombeaux des *mignons* Quélus, Maugiron et Saint-Mégrin; de là, elle se porta à Vincennes, où elle se mit à piller la riche cha-

Digitized by Google

pelle du roi, dans le couvent des Minimes. Elle voulait entrer aussi au château, et, comme les portes en étaient fermées, elle se mit à l'assiéger; mais la contenance ferme du gouverneur Saint-Martin la fit bientôt renoncer à cette folle entreprise; elle tourna alors sa rage sur les arbres du parc, qu'elle se mit à détruire, et sur les bêtes fauves, qu'elle massacra partout où elle put les atteindre. Dans toutes les églises de Paris, on célébra avec la plus grande solennité des services funèbres pour les Guises. Les Seize, afin de donner à leurs actes et à leurs attentats l'apparence de la légalité, s'adressèrent à la Sorbonne, dont les docteurs, en très-grande majorité, étaient devenus partisans de la Ligue. Aussitôt, tous les Français furent déliés du serment de fidélité prêté à Henri de Valois. Ce fut le signal de nouveaux excès. D'un autre côté, Bussy-Leclerc, gouverneur de la Bastille, voulut joindre l'autorité du parlement à celle de la Sorbonne : il somma la cour suprême de rendre aussi une sentence de déchéance contre Henri III. Les magistrats qui la composaient lui opposèrent un refus formel par la bouche du premier président Achille de Harlai, et des présidents de chambres Christophe de Thou et Potier. Ils furent en très-grand nombre conduits à la Bastille, et remplacés par d'autres magistrats plus complaisants qui rendirent l'ordonnance requise par Bussy. La cour des aides, la chambre des comptes et d'autres compagnies furent également privées de plusieurs de leurs membres, que l'on enferma pour quelque temps dans différentes prisons de la ville, malgré leur zèle bien connu pour le catholicisme.

Aussitôt après l'assassinat du duc de Guise, son frère, le duc de Mayenne, et sa femme, la duchesse de Guise, étaient accourus à Paris. La duchesse y mit au monde un fils que l'on baptisa avec la plus grande solennité à l'église de Saint-Jean-en-Grève. Le nouveau-né fut tenu sur les fonts baptismaux, au nom de la ville de Paris elle-même, par la duchesse d'Aumale, et reçut le nom de François-Alexandre *Paris*.

Pour assister le duc d'Aumale, gouverneur de la ville, les

Digitized by Google

Seize avaient formé un conseil de quarante personnes tirées des trois ordres. Ce conseil, voulant se rendre populaire, déclara aussitôt que les tailles et les impositions étaient diminuées d'un quart, et qu'il allait s'occuper activement de les rétablir sur le pied de modération où elles se trouvaient sous le roi Louis XII. En attendant, les ducs d'Aumale et de Mayenne faisaient main-basse sur le trésor royal, et envoyaient aux villes de l'union l'ordre de fournir des *étapes* aux troupes étrangères qui venaient, de divers côtés, au secours de Paris et des ligueurs. De son côté, la multitude, qui ne se sentait plus gouvernée, continuait de se livrer aux excès de tous les genres. En apprenant ce qui se passait dans la capitale, le roi y avait envoyé un officier de sa cour porteur d'un ordre qui enjoignait au duc d'Aumale de quitter cette ville, et qui faisait défense au parlement, ainsi qu'aux autres juridictions, de continuer à rendre la justice. Quand la foule connut l'objet du message royal, elle devint furieuse et tenta de massacrer celui qui le portait. Les faibles autorités qui, en la flattant, conservaient encore un peu de pouvoir sur elle, parvinrent avec beaucoup de peine à l'arracher de ses mains; on le mit en prison, et un moment il fut question de le pendre; l'on finit cependant par le renvoyer sans aucune réponse, après l'avoir accablé d'outrages et de mépris. Le nom du roi était devenu si odieux à la populace, qu'il eût été dangereux de le prononcer en public. On n'appelait plus ce prince que Henri de Valois, et on lui prodiguait les épithètes les plus injurieuses et les plus cyniques.

Dans la plupart des autres villes catholiques des provinces, l'action incessante des ligueurs parvenait à faire partager jusqu'à un certain point aux populations le fanatisme et les autres passions qui surexcitaient les Parisiens. En présence de cette colère redoutable du vaste parti de la Ligue, Henri III, sans armée, sans secours ni ressources, se vit forcé de se jeter entre les bras du roi de Navarre, son héritier, et de se mettre sous la protection des protestants. Mais ce prince, qui n'avait

Digitized by Google

été, pour ainsi dire, que le lieutenant du duc de Guise en entrant dans la Ligue, ne fut encore que le lieutenant de Henri de Navarre en passant dans son parti. Ce nouveau changement, qui le laissait toujours dans le même avilissement, appela sur sa tête une sentence d'excommunication de la cour de Rome, et le rendit plus odieux encore aux catholiques. Mayennne, qui, depuis la mort de son frère, se trouvait chef de la Ligue, vint, à la tête des Parisiens et des catholiques, attaquer les deux rois dans les faubourgs de Tours; il se vit repoussé par les calvinistes, et, quelque temps après, son armée fut encore battue à Senlis. Henri III et Henri de Navarre s'avancèrent alors vers Paris; ils mirent le siége devant cette ville et établirent leur quartier général à Saint-Cloud. Quelque temps après, le moine dominicain Jacques Clément assassina le roi. On accuse la duchesse de Montpensier, sœur du duc de Guise, d'avoir poussé ce fanatique à commettre cet horrible attentat. Henri III, en mourant, déclara le roi de Navarre son héritier; mais il l'avertit, en même temps, qu'il ne serait jamais roi de France s'il ne se faisait catholique. La reine mère, Catherine de Médicis, était morte à Blois six mois auparavant. Dans la personne de Henri III finit, le 1er août 1589, la race des Valois, qui était montée sur le trône de France en 1328.

INDICATION DES PRINCIPALES SOURCES A CONSULTER POUR LE CHAPITRE IV DU LIVRE ONZIÈME.

Brantôme. — Mémoires de Bouillon. — La Poplinière. — Mémoires de Marguerite de Valois. — De Thou. — Davila. — Journal de l'Estoile. — Mémoires de Nevers. — Mémoires de la Ligue. — D'Aubigné. — Duplessis-Mornay. — Mathieu, *Derniers troubles de la France*. — Mémoires de Villeroi. — Bouche, *Hist. de Provence*. — Péréfixe. — P. Cayet. — Poulain, *Procès-verbal*. — Ét. Pasquier, *Lettres*. — *Recueil des états généraux*. — *Pièces justificatives des états de Blois*. — Journal de Bernard. - Delamare, *Hist. de la police*. — Isambert, *Ordonnances*. — Fontanon, *Ordonnances*. — Collect. de Lamoignon. — Sully, *Mémoires*. — Félibien, et les autres histoires de Paris déjà citées.

Digitized by Google

Digitized by Google

MONUMENTS
ÉDIFICES
INSTITUTIONS ET ÉTABLISSEMENTS
FONDÉS A PARIS
DEPUIS CHARLES V JUSQU'A HENRI IV.

INSTITUTIONS, MONUMENTS ET ÉDIFICES
Fondés sous Charles VI.

LES CONFRÈRES DE LA PASSION.

A Paris, comme chez tous les peuples anciens et modernes, les commencements de l'art scénique furent des compositions grossières et ridicules, des farces, des parades burlesques et quelquefois obscènes. Au moyen âge, on donnait le nom d'*histrions* à ces artistes de bas étage, danseurs, bouffons, bateleurs, qui parcouraient le pays dans tous les sens, que l'on trouvait partout, et qui finirent par devenir assez nombreux pour que la législation renaissante dût s'en occuper. Vers le milieu du XIIe siècle, des poëtes, chanteurs et acteurs en même temps, appelés *trouvères* dans le Nord et *troubadours* dans le Midi, allaient de ville en ville, de château en château, chantant des *tensons*, récitant des nouvelles, des contes et quelquefois même des pièces dramatiques ou comiques qu'ils avaient composées. Il n'y avait pas encore de comédiens proprement dits; les *histrions*, jongleurs, bateleurs et autres,

Digitized by Google

exécutaient leurs farces et pantomimes en plein vent; les poëtes récitaient dans les rues ou sur les places publiques des pièces de vers, quelquefois dialoguées, dont le sujet était ordinairement tiré de l'Ancien ou du Nouveau Testament. A Paris, ils étaient sous la surveillance du prévôt royal, et il leur était défendu de rien réprésenter qui pût causer du scandale, sous peine de deux mois de prison au pain et à l'eau.

Peu à peu les jeux scéniques devinrent un peu moins grossiers, et en 1398 une troupe d'acteurs s'établit au bourg de Saint-Maur-des-Fossés, dans une des salles du monastère de ce nom. Là, transformant en action mimique les mystères qu'on avait jusqu'alors chantés, ils représentèrent sur la scène la *Passion de Notre-Seigneur*. Ce furent les *confrères de la Passion*, les premiers comédiens français. Le prévôt de Paris, chef de la police, fit défense aux habitants de la ville d'aller à ces spectacles sans une autorisation expresse du roi; mais les confrères adressèrent des plaintes à Charles VI, et en obtinrent la permission de représenter leurs pièces à Paris même. En conséquence, ils jouèrent les mystères, à certains jours, dans différentes maisons de la ville, et finirent par s'établir dans la grande salle de l'hôpital de la Trinité, longue de 42 mètres sur 12 mètres de large, rue Grenétat. Ils prirent dès lors le nom de *confrères de la passion et résurrection de Notre-Seigneur*. Leurs pièces, appelées *mystères* ou *moralités*, étaient des compositions dramatiques faites sans règle ni méthode; elles offraient une suite de scènes sans goût, tirées de l'Écriture sainte et écrites en mauvais français rimé où se trouvaient nombre d'expressions grossières, ridicules et quelquefois même indécentes. Malgré ces défauts, l'amour du théâtre, inné dans les Parisiens, attirait la foule aux représentations des *mystères*. Plus tard, les confrères de la Passion furent obligés de transporter leur théâtre ailleurs et ils s'établirent à l'hôtel de Bourgogne, situé rue Mauconseil. Ainsi que nous aurons occasion de le voir dans le cours de notre histoire, ils

Digitized by Google

s'associèrent avec d'autres troupes de comédiens de profession, et se mirent à jouer des pièces profanes. Toutefois, l'art théâtral demeura pendant fort longtemps sans faire des progrès sensibles à Paris, et ce n'est guère qu'au milieu du XVIIe siècle que la scène française mérite d'être remarquée.

CONFRÉRIES DES ARBALÉTRIERS, DES ARCHERS ET DES ARQUEBUSIERS DE PARIS.

La confrérie des arbalétriers remontait à une époque très-ancienne : elle s'exerçait d'abord dans l'île Notre-Dame (aujourd'hui île Saint-Louis); plus tard, le lieu de ses réunions et de ses exercices fut transféré sur un terrain situé au bout de la rue des Arbalétriers, entre les rues Saint-Denis et Mauconseil. Elle était composée d'un *roi*, d'un *connétable* et de maîtres. Sous Charles VI, le nombre de ses membres devint assez considérable pour qu'on dût s'occuper de le limiter. En même temps, des lettres patentes vinrent régulariser l'association. En exemptant cette compagnie des taxes, aides et gabelles, ainsi que du guet et arrière-guet bourgeois, ces lettres la soumirent à l'autorité du prévôt de Paris et du prévôt des marchands; depuis lors ses membres durent prêter serment de fidélité et d'obéissance entre les mains de ces deux magistrats. Ils furent placés sous les ordres immédiats d'un capitaine qu'on élisait tous les ans, et qui recevait une paye de cinq sous par jour. Chaque arbalétrier avait trois sous, sans compter la dépense de bouche pour l'homme et le cheval. Les divers priviléges de cette confrérie furent confirmés par plusieurs rois successivement, entre autres par Louis XIII. Les lieux où elle se réunissait changèrent aussi plusieurs fois. Au commencement du XVIIe siècle, elle occupait un terrain situé entre les portes du Temple et Saint-Antoine. A mesure que l'usage des armes à feu s'établit, les arbalétriers devinrent inutiles; toutefois, ils se maintinrent en association jusqu'au règne de Louis XIV.

Digitized by Google

La *confrérie des archers* était aussi ancienne celle que des arbalétriers; dans le principe, elle avait également un *roi* et un *connétable*, et s'exerçait dans l'île Notre-Dame. Plus tard, elle acquit près de la porte Buci un terrain qu'on appela *Jardin des archers de la ville*. Charles VI approuva aussi cette confrérie et la mit sous l'invocation de saint Sébastien. Il lui accorda les mêmes priviléges et exemptions qu'aux arbalétriers; mais les archers n'eurent que deux sous par jour pour solde de campagne, au lieu de trois. La compagnie demeurait placée sous l'autorité du prévôt de Paris et du prévôt des marchands; elle se formait de cent vingt hommes d'élite choisis par le prévôt des marchands, les échevins, les conseillers et l'avocat du roi au Châtelet, et plusieurs notables bourgeois et commerçants.

La *confrérie des arquebusiers* était également fort ancienne; on la faisait remonter jusqu'au règne de Louis le Gros. Sous saint Louis, le nombre des chevaliers de l'arquebuse fut fixé à cent quatre-vingts; il fut porté à deux cents en 1369. Charles VI s'occupa aussi de cette compagnie, et l'établit sur le même pied que celles des arbalétriers et des archers. A l'origine, les arquebusiers se réunissaient rue des Francs-Bourgeois, au Marais. Plus tard, on leur céda un emplacement derrière les Célestins, moyennant le payement annuel de seize sous parisis à la recette du domaine. En 1671, des lettres patentes vinrent les transférer rue de la Roquette, n° 90, où ils eurent un hôtel et un jardin pour leurs réunions et leurs exercices. Cet hôtel est devenu depuis une propriété particulière; on lisait encore sur la porte, au temps de Louis XVI : *Hôtel de la compagnie royale des chevaliers de l'arbalète et de l'arquebuse de Paris*. En 1550, sous Henri II, on avait créé un capitaine général pour les trois compagnies des arbalétriers, des archers et des arquebusiers. En 1566, Charles IX ordonna que chacune de ces compagnies se composerait de cent hommes d'armes, et qu'ils porteraient des arquebuses et des pistolets.

Digitized by Google

au lieu d'arcs et d'arbalètes. Leurs fonctions étaient celles de la garde municipale ou gendarmerie d'élite actuelle : ils veillaient au maintien de l'ordre dans la ville, sous l'autorité des magistrats municipaux. Sous Henri IV, les trois compagnies furent réunies en une seule; elles eurent alors pour capitaine un certain Marchand, le même qui fit construire l'ancien pont de ce nom. Ses successeurs se firent appeler *colonels*, et tous les hommes de la compagnie se nommèrent *archers*. Louis XIV créa pour cette milice municipale des charges qui coûtaient 2,000 livres avec l'uniforme. Cette compagnie n'a cessé d'exister qu'à l'époque de la révolution.

CHAPELLE ET HÔPITAL DES ORFÉVRES OU DE SAINT-ÉLOI.

En 1399, les orfévres de Paris achetèrent une maison située rue des Orfévres, n°s 4 et 6, et appelée *l'hôtel des Trois-Degrès*. Ils y fondèrent une chapelle et un hôpital pour les pauvres ouvriers de leur profession. Cet établissement, construit principalement en bois, dura peu et fut rebâti en maçonnerie solide dans l'année 1566. La chapelle possédait plusieurs figures sculptées par Germain Pilon, entre autres celles de Moïse, d'Aaron et des Apôtres. Elle a subsisté jusqu'en 1786, époque où son emplacement est devenu une propriété particulière.

COLLÉGE DE FORTET.

Ce collége, situé rue des Sept-Voies, n° 27, devait son origine à Pierre Fortet d'Aurillac, chanoine de l'église de Paris. Il fut fondé de ses libéralités testamentaires, en 1391, pour un principal et huit boursiers, quatre d'Aurillac ou du diocèse de Saint-Flour, et quatre de la ville de Paris. Pierre Fortet avait destiné, pour y placer cette institution, une maison appelée *les Caves*, qu'il possédait au bout de la rue des Cordiers. Mais les chanoines de Notre-Dame, ses exécuteurs testamentaires,

Digitized by Google

trouvant cette maison peu propre à l'établissement d'un collége, en achetèrent une autre appartenant à Louis de Listenois, seigneur de Montaigu, dans la rue des Sept-Voies : c'est là que fut placée l'institution de Pierre Fortet. Par la suite, les huit bourses, créées originairement furent augmentées de onze autres. En 1556, Jean Beauchesne, grand vicaire de Paris, en fonda trois en faveur des habitants du village de Courcelles; Nicolas Varin, principal de ce collége, et depuis abbé de Brenne, en institua deux en 1578. Les autres furent fondées par divers bienfaiteurs du même établissement. En 1560, l'on reconstruisit en entier les bâtiments du collége Fortet; un peu plus tard on les augmenta encore, en y joignant l'hôtel des évêques de Nevers et celui de Marly-le-Châtel. La chapelle était placée sous l'invocation de saint Géraud d'Aurillac. C'est au collége Fortet que la Ligue prit naissance et qu'elle tint ses premières assemblées. Ses bâtiments forment aujourd'hui plusieurs maisons particulières.

COLLÉGE DE REIMS.

Ce collége était situé rue des Sept-Voies, n° 18. Il devait son origine à Guy de Roye, archevêque de Reims, qui ordonna sa fondation par des dispositions testamentaires datant de l'année 1399. D'après l'intention du prélat fondateur, on y recevait par préférence des sujets nés sur les terres affectées à la manse archiépiscopale de Reims, sur la terre de Roye ou sur celle de Murel. Ce collége avait été établi au mont Saint-Hilaire, dans l'*hôtel de Bourgogne*, acheté à cet effet, en 1412, de Philippe, comte de Nevers et de Rhétel. En 1418, il fut pillé par les Anglais de la faction bourguignone et presque détruit. Ses bâtiments demeurèrent abandonnés jusqu'en 1443, époque où Charles VII le rétablit et y joignit le collége de Rhétel. Cette réunion le soutint pendant quelque temps; mais bientôt il commença de nouveau à décliner et finit par tomber

Digitized by Google

dans un état si misérable, qu'en 1699 il n'avait pas un seul boursier; il n'y restait que deux officiers en 1720. Le cardinal de Mailli, archevêque de Reims, entreprit de le reconstruire. On refit sa façade en 1745; on y établit un principal et un chapelain, et on y réunit huit boursiers que l'on prit dans les lieux indiqués par les fondateurs. Cet établissement fut réuni à l'Université en 1763. Ses bâtiments sont occupés aujourd'hui par des particuliers.

COLLÉGE COQUEREL OU COQUERET.

C'était un petit établissement d'instruction publique qui était situé également rue des Sept-Voies, et dont on ignore l'origine. Quelques auteurs disent qu'il fut fondé pour de petites écoles, à l'hôtel de Bourgogne, par Nicole Coquerel, chanoine d'Amiens, à peu près à la même époque que le collége de Reims; ils ajoutent que ce Nicole Coquerel y enseignait lui-même et que de simple locataire, il s'en était rendu frauduleusement propriétaire. Du reste, ce petit établissement ne dura guère au delà de la vie du fondateur, qui mourut en 1463.

COLLÉGE DE LA MARCHE.

Ce collége était situé rue de la Montagne-Sainte-Geneviève, n° 37. Son origine remontait à l'année 1420, et il reconnaissait deux fondateurs, Beuve de Winville, qui l'établit dans une maison achetée dans cette intention, aux religieux de Senlis, et Guillaume de la Marche, qui lui avait laissé en mourant toute sa fortune. Beuve de Winville y plaça six boursiers avec un chapelain et y réunit ceux du collége de la Petite-Marche, fondé et dirigé par Guillaume de la Marche, de son vivant. Ce double établissement prit le nom de la *Marche-Winville*. On y recevait surtout des sujets originaires du pays des fondateurs, c'est-à-dire du village de la Marche et de Rosières-aux-Salines, en Lorraine, et de Winville et de Buxière, au bailliage de

Digitized by Google

Saint-Michel. Plus tard, d'autres fondations portèrent le nombre des bourses à vingt et une. Elles se trouvaient toutes à la collation de l'archevêque qui était proviseur de la maison. Cet établissement fut un des colléges les plus estimés de l'ancienne Université de Paris. Il y avait une chapelle où l'on voyait sur l'autel *une présentation au Temple*, excellent tableau d'un peintre inconnu. De nos jours, les bâtiments de ce collége ont été occupés par une pension.

HÔTEL DES TOURNELLES.

Ce palais, ainsi nommé à cause des petites tours ou *tournelles* qui l'environnaient, était dans l'origine un simple hôtel reconstruit et décoré vers 1390, par Pierre d'Orgemont, seigneur de Chantilly, chancelier de France et de Dauphiné. En 1402, Pierre d'Orgemont, son fils, évêque de Paris, le vendit au duc de Berry pour la somme de 14,000 écus d'or, et deux ans plus tard, le prince le céda au duc d'Orléans en échange de l'hôtel de Giac. Cet hôtel appartint ensuite au roi. Il devint dès lors une magnifique habitation royale, située en face de l'hôtel Saint-Paul et occupant, avec ses vastes dépendances, tout l'espace compris entre les rues des Tournelles, Neuve-Saint-Gilles, Saint-Louis, du Val-Sainte-Catherine et Saint-Antoine. Charles VI habita pendant quelque temps l'hôtel des Tournelles, et le duc de Bedfort, régent de France pour le roi d'Angleterre, l'occupa pendant presque tout le temps de l'invasion anglaise. Ce dernier prince se plut à l'embellir et il l'augmenta considérablement, en y joignant huit arpents et demi de terre qu'il acheta pour 200 livres 16 sous de cens aux religieux de Sainte-Catherine. Toutefois, comme cette vente n'avait pas été librement consentie par les religieux, elle fut annulée douze ans plus tard, et les frères de Sainte-Catherine rentrèrent en possession de leur terrain. Après l'expulsion des Anglais, Charles VII habita l'hôtel des Tournelles pendant les

Digitized by Google

courts séjours qu'il fit à Paris. Ses successeurs l'imitèrent, et ce palais devint le lieu de résidence ordinaire de nos rois jusqu'à Charles IX. Louis XII y mourut le 1er janvier 1515, et Henri II, blessé par Montgommery, dans le fameux tournoi qui se donna près de là, y expira le 15 juillet 1559.

L'hôtel des Tournelles formait un magnifique séjour royal, et n'était ni moins riche ni moins vaste que l'hôtel Saint-Paul de Charles V. On y comptait plusieurs corps de bâtiments considérables, avec leurs chapelles, douze galeries, deux parcs et sept jardins. La distribution des pièces s'y trouvait à peu près la même que celle des autres maisons royales. On y remarquait une longue galerie dite *des Courges*, à cause des courges vertes qui étaient peintes sur les murs. Le duc de Bedford l'avait fait construire en 1432. Elle reposait sur des colonnes ou piliers de pierre ornés de bases et de chapiteaux, et se terminait par un comble, formant voûte, où l'on avait peint les armes du duc, avec ses devises, ses armoiries, celles de sa femme et six bannières qui environnaient tout cet ensemble. Au bout de la galerie des Courges était *la chambre du Grand-Conseil* et tout auprès, *la salle des Écossais, la salle de Brique* et *la salle Pavée;* cette dernière tirait son nom de ses carreaux verts et jaunes. L'ancien hôtel des comtes d'Angoulême faisait partie du palais des Tournelles. Le principal bâtiment de cette vaste enceinte portait le nom d'*hôtel du Roi*. Louis XI fit construire, en 1464, une galerie qui, partant de l'hôtel du Roi, traversait la rue Saint-Antoine et aboutissait à l'hôtel de madame d'Étampes, dit *hôtel Neuf*, ancienne dépendance de l'hôtel Saint-Paul. Les deux parcs et les sept jardins de l'hôtel des Tournelles occupaient un espace immense; ils étaient entretenus avec le plus grand soin. On y voyait des ceps de vigne, des potagers, des parterres remplis de fleurs variées et surtout des vergers contenant des arbres de toute espèce. Le duc de Bedford faisait nourrir dans les basses-cours des paons, des coqs, des pigeons, des chapons de Flan-

Digitized by Google

dre, des gélines, etc., etc. Il y avait, à l'hôtel des Tournelles, comme à l'hôtel Saint-Paul, des chambres pour les tourterelles et les chiens de la reine, des maisons pour les lions, un jardin pour les sangliers, etc., etc. A l'occasion de l'entrée de Henri II, en 1549, on construisit dans le grand parc une salle élégante, dont les ornements furent peints par Guillaume Rondel et Baptiste Pellerin, sous la direction du célèbre Philibert Delorme; on y fit aussi pour les joutes une galerie longue de 96 mètres. Des lices avaient été déjà établies, en 1487, dans le *jardin aux Pommiers*, et, en 1524, dans une autre partie du parc.

Après la mort funeste de Henri II, Catherine de Médicis abandonna le palais des Tournelles. En 1563, un édit de Charles IX en ordonna la démolition. Les considérants de cet édit portaient que les bâtiments se trouvaient en mauvais état, que leur reconstruction aurait coûté trop cher, que, d'ailleurs, la situation de ce palais était malsaine par suite du voisinage des égouts, et dangereuse à cause de la proximité de l'arsenal. Le parlement refusa d'abord d'enregistrer cet édit; il fallut, pour l'y contraindre, des lettres de jussion, accompagnées d'une déclaration portant que l'intention du roi était d'employer le prix à provenir des matériaux de l'hôtel des Tournelles pour la construction d'un nouveau palais dans un lieu plus sain et plus sûr. Afin de remplir cet engagement, Catherine de Médicis fit commencer le château des Tuileries. La démolition de l'hôtel des Tournelles s'opéra lentement, malgré des lettres patentes qui vinrent la prescrire de nouveau en 1565 et 1569. On établit un marché aux chevaux dans la cour intérieure. Plus tard, cette cour, ainsi que le vaste emplacement du palais lui-même et des jardins, se couvrit peu à peu des maisons et des rues qu'on y voit aujourd'hui. En 1604, on y forma la place Royale.

Digitized by Google

HÔPITAL DU ROULE.

C'était une ancienne léproserie établie au lieu nommé en latin *Rollum*, *Rotulum*, aujourd'hui faubourg du Roule. L'on ne connaît pas la date de sa fondation; mais elle était bien antérieure à l'époque de Charles VI. Nous voyons, en effet, dans une charte de Pierre de Nemours, évêque de Paris, qu'en 1217 on y annexa une chapelle dépendante de la cure de Villiers-la-Garenne. Cette chapelle est peut-être devenue l'origine de l'église de Saint-Philippe-du-Roule. L'hôpital ou léproserie du Roule, était destiné à l'entretien et à la nourriture de huit ouvriers de la Monnaie que l'âge ou les infirmités mettaient hors d'état de travailler. Quatre y étaient placés par l'évêque de Paris, et quatre par les monnayeurs, qui avaient exclusivement le droit de destitution. On les appelait *frères de l'hôtel du Roule*. A leur entrée dans la maison, ils recevaient des ouvriers fondateurs une somme de douze deniers. L'on comptait encore cet établissement parmi les maladreries de France au milieu du XVIe siècle. En 1699, époque où l'église du Roule fut soustraite à la dépendance de la cure de Villiers pour devenir paroisse, on lui donna la moitié des revenus de la léproserie; l'autre moitié demeura à la disposition des ouvriers de la Monnaie de Paris, qui l'appliquèrent au soulagement de leurs confrères malades.

COLLÉGE DE THOU ROU DU TOU.

Ce collége, situé rue des Sept-Voies, était un modeste établissement dont l'existence ne paraît pas avoir été de longue durée. Sa fondation devait remonter à quelques années avant 1421, époque où les comptes de la prévôté en font mention. Suivant l'abbé Lebeuf, il existait déjà en 1393, et avait été établi par des Bas-Bretons. Son nom singulier venait des mots latinisés *Tulleio*, *Tullo*, qui pourraient bien désigner ses fondateurs. C'est là tout ce qu'on sait sur ce petit collége.

Digitized by Google

PONTS DE PARIS,

De Charles V à François Ier.

Pont Saint-Michel. Ce pont aboutit d'un côté à l'extrémité de la rue de la Barillerie, dans la Cité, et de l'autre à la petite place dite aussi Saint-Michel, sur la rive gauche de la Seine. On l'appela d'abord *Petit-Pont*, ensuite *Petit-Pont-Neuf*, *Pont-Neuf*, *Pont-Neuf-Saint-Michel*. Le nom qu'il porte aujourd'hui date de 1424. Il provient soit de la porte Saint-Michel, située autrefois à l'extrémité de la rue de la Harpe, soit de la chapelle Saint-Michel, que l'on voyait dans l'enclos du palais. Quelques auteurs font remonter jusqu'au milieu du XIIIe siècle, et même au delà, la construction du pont Saint-Michel ; mais l'opinion la plus commune est qu'il fut élevé pour la première fois en 1378. On le bâtit en pierre, et le prévôt de Paris Aubriot employa pour ce travail les *vagabonds*, les *joueurs* et les *fainéants*. La solidité de cette construction se ressentit beaucoup soit du mauvais vouloir et de l'inaptitude à une œuvre d'art difficile de ces ouvriers improvisés, soit de l'insuffisance des moyens que l'on possédait alors et de l'état peu avancé de la science du génie. Ce qui vint encore compromettre cette solidité, ce fut le poids des maisons d'habitation dont on couvrit le pont, de chaque côté, dans toute sa longueur. Aussi une forte débâcle des glaces, survenue le 31 janvier 1407, renversa-t-elle le pont Saint-Michel avec toutes ses maisons, qui étaient alors occupées, dit Sauval, par des teinturiers, des écrivains, des barbiers, des fourbisseurs, des éperonniers, des fripiers, des chasubliers, des tapissiers, des faiseurs de harpes, des libraires, des chaussetiers et d'autres marchands ou artisans que le voisinage du palais y avait attirés.

Comme l'argent manquait, on le rétablit en bois, et le roi se hâta de l'affermer pour couvrir la dépense. Moyennant seize livres de rente, il accorda à un bourgeois de Paris, nommé

Digitized by Google

Taranne, le droit de construire seize loges, occupant, de chaque côté, la moitié du pont en longueur; un certain Michel de Lallier éleva aussi seize loges, aux mêmes conditions, sur l'autre moitié. Cette double rente devait se payer à la caisse du receveur de la ville. Le pont Saint-Michel fut encore emporté deux fois par les eaux : dans la nuit du 9 au 10 décembre 1547, et le 30 janvier 1616. Pendant l'année qui suivit ce dernier sinistre, on se mit à le reconstruire solidement en pierre, et tel qu'il existe encore aujourd'hui, c'est-à-dire se composant de quatre arches à plein cintre, sur une longueur totale d'environ 27 mètres, et sur une largeur de 24 mètres. Selon l'ancien usage, on avait élevé sur le nouveau pont des maisons, au nombre de trente-deux, toutes pareilles pour le genre d'architecture, et l'on s'était hâté de les affermer. Mais le danger de faire des constructions sur les ponts étant devenu manifeste par des accidents multipliés, Louis XVI, par un édit de septembre 1786, ordonna de démolir celles qui restaient encore debout sur les ponts de Paris. Toutefois, cette mesure si sage ne fut appliquée au pont Saint-Michel qu'en 1808 et 1809. Avec les maisons qui surchargeaient les voûtes mêmes du pont, on abattit celles qui formaient, aux deux extrémités, les petites rues du Hurepoix et de Saint-Louis. Ces démolitions eurent pour effet d'élargir le quai et de rendre l'abord du pont plus facile. Aujourd'hui, les grands travaux entrepris par les ingénieurs de la navigation, sous l'habile direction de M. Michal, pour opérer la canalisation du petit bras de la Seine, vont amener prochainement la reconstruction du pont Saint-Michel sur une seule arche surbaissée.

Petit-Pont. Ce pont joint la petite place du même nom à l'extrémité de la rue de la Cité. L'époque de sa première construction est incertaine; mais elle doit remonter bien haut dans l'histoire de Paris, car c'était par là qu'arrivaient dans l'antique Lutèce toutes les denrées et marchandises des fertiles

Digitized by Google

contrées du Midi. Aussi y voit-on établi, dès les temps les plus reculés, un bureau de péage où presque tout ce qui entrait à Paris de ce côté-là était soumis à un droit d'octroi. Le Petit-Pont, qui avait été en bois jusqu'à la fin du XIIe siècle, fut reconstruit en pierre, en 1185, par l'évêque Maurice de Sully. Cependant, onze ans plus tard, en 1196, une inondation vint le renverser. Il fut détruit plusieurs autres fois depuis par des accidents semblables. Comme tous les ponts de Paris au moyen âge, celui-ci portait sur ses voûtes plusieurs maisons que le roi donnait à ferme ou à rente, pour se faire un revenu; il avait, de plus, des moulins au-dessous. Charles VI donna la propriété du Petit-Pont à la ville de Paris, ainsi que le revenu des maisons qui le bordaient: c'était sans doute comme compensation des dépenses que le corps municipal se voyait fréquemment forcé de voter pour le reconstruire après ses chutes, souvent fort rapprochées. Une porte fortifiée, destinée à la défense de la Cité, se trouvait à l'extrémité de ce pont, sur la rive gauche du petit bras du fleuve. En 1718, le Petit-Pont fut brûlé par accident, avec toutes les maisons qui le couvraient. L'incendie, poussé par un grand vent, fut si violent, que l'on craignit beaucoup pour l'Hôtel-Dieu à droite et le petit Châtelet à gauche. Par ordre du parlement, l'on fit, en faveur des incendiés, une quête qui produisit 111,898 livres. Ce sinistre devint utile aux habitants de ce quartier malsain. L'on rebâtit, en effet, le Petit-Pont en pierre, d'une manière solide et sans maisons. Il avait trois arches à plein cintre, de 6 mètres 40 centimètres à 9 mètres 70 centimètres d'ouverture. Il vient d'être entièrement démoli et reconstruit d'une seule arche, par les ingénieurs Michal et de Lagalisserie, pour entrer dans le système de canalisation du petit bras.

Pont Notre-Dame. Ce pont communique de la rue Saint-Martin à la rue de la Cité. Avant l'époque de Charles VI, l'on voyait à peu près en cet endroit un pont en bois conduisant à

Digitized by Google

des moulins construits sur la Seine : il s'appelait *pont de la Planche-Mibray*, du nom de la rue qui vient de prendre celui de rue Saint-Martin, à l'extrémité septentrionale du pont Notre-Dame. Vers l'année 1413, ce pont fut reconstruit en bois, et Charles VI y enfonça le premier pieu. Quoique cette reconstruction eût été confiée aux soins du prévôt des marchands et des échevins, et que la ville affectât tous les ans une somme considérable à l'entretien du monument, il s'écroula en 1499, avec les soixante maisons qu'il supportait. Aussi le parlement condamna-t-il à la prison et à de fortes amendes le prévôt des marchands et les quatre échevins, dont la négligence coupable ou la cupidité avait causé le sinistre. Grâce aux divers droits d'octroi accordés par le roi et la ville, l'on se mit aussitôt à l'œuvre pour reconstruire en pierre le pont Notre-Dame. La direction des travaux fut confiée au cordelier Jean Joconde, qui avait déjà présidé à la reconstruction du Petit-Pont. Ce religieux s'acquitta fort habilement de sa mission; mais son œuvre ne fut terminée qu'en 1512, c'est-à-dire après douze ans de travail. Ce fut là le premier pont de Paris construit solidement, et avec des précautions qui n'avaient pas encore été prises jusqu'alors. En effet, les arches reçurent une élévation calculée d'après celle des plus hautes eaux de la Seine dans les grands débordements. Quoiqu'il fût un des ponts les plus anciens de Paris, son architecture ne manquait pas d'élégance. Toute la partie supérieure du pont Notre-Dame, c'est-à-dire les arches et la moitié des piles, vient d'être entièrement reconstruite d'après les plans et sous la direction de MM. Michal, de Lagalisserie et Darcel, ingénieurs des ponts et chaussées. Grâce au zèle déployé par l'entrepreneur Gariel, ce beau travail a été fait dans l'espace de huit mois. Le pont se trouve ainsi baissé de 1 mètre 70 centimètres; il est formé de sept arches à cintre surbaissé, sur une longueur de 120 mètres et une largeur de 18 mètres. L'on va faire disparaître la pompe dite Notre-Dame qu'on voyait à côté, et qui

Digitized by Google

servait à envoyer 70 pouces d'eau de Seine dans les différents réservoirs de la ville.

Pont au Change. Ce pont joint le quai de l'Horloge et le marché aux Fleurs aux quais de Gèvres et de la Mégisserie. On le connaissait sous le nom de *Grand-Pont* dès les premiers temps de l'histoire de Paris. Ainsi que le Petit-Pont, situé sur le bras gauche du fleuve, il servait aux habitants de l'antique Lutèce pour sortir de leur île et aller à la campagne de la rive droite. En 1141, une ordonnance de Louis VII y ayant fait établir tous les changeurs de Paris, il prit le nom de *pont de la Marchandise, pont des Changeurs,* et enfin de *pont au Change,* qu'il a encore. Comme tous les anciens ponts de Paris, le pont au Change fut abattu par les eaux et ensuite reconstruit un grand nombre de fois. Dans la nuit du 23 au 24 octobre 1621, le feu ayant pris au pont Marchand, séparé du pont au Change par un espace de 15 mètres seulement, les flammes, poussées par un fort vent d'ouest, atteignirent ce dernier et le réduisirent en cendres en moins de trois heures. On travailla à le reconstruire en pierre en 1639, et il ne fut achevé qu'en 1647. Comme à l'ordinaire, on le borda de maisons. Il avait alors, du côté du nord, deux entrées formées par une masse triangulaire : l'une communiquait au grand Châtelet, l'autre à la rue et au quai de Gèvres. La façade correspondant au niveau du pont était ornée d'un bas-relief représentant Louis XIII, Anne d'Autriche et Louis XIV, âgé de dix ans, couronné par la Victoire. Ce morceau de sculpture était dû au ciseau de Simon Guillain. L'on voyait au-dessus deux inscriptions portant la date de la construction, et rappelant que le pont avait été bâti aux dépens des propriétaires des maisons qui le bordaient. Le prévôt des marchands, Turgot, fit améliorer en 1738 les abords du pont au Change, et Louis XVI, en 1788, affecta 1,200,000 livres à l'expropriation des maisons construites sur les deux côtés de ses arches : on les démolit toutes dans la

Digitized by Google

même année. Le pont au Change, qu'il est aujourd'hui question de reconstruire et d'abaisser, se compose de sept arches à plein cintre. L'on compte entre les culées 123 mètres 75 centimètres de longueur et 32 mètres 62 centimètres de large : c'est le pont le plus large de Paris.

Pont aux Colombes ou *aux Meuniers*, plus tard *pont Marchand*. C'était un pont particulier, construit en bois pour le service d'un moulin qui se trouvait placé dessous : il aboutissait d'un côté au quai de l'Horloge et de l'autre au quai de la Mégisserie. Les maisons qui le couvraient presque tout entier n'étaient bonnes que pour loger des meuniers ou servir de magasins ; les voitures n'y avaient point accès, et on n'y trouvait qu'un passage étroit pour les piétons. Ce petit pont, qui existait déjà au XIIIe siècle, fut d'abord nommé pont aux Colombes, parce qu'on y exposait des pigeons en vente. Plus tard, sa destination spéciale lui fit donner le nom de pont aux Meuniers. Il fut entraîné par les eaux, le 22 décembre 1596, à dix heures du soir, et ce désastre fut terrible : près de cent soixante personnes y périrent ; malgré le zèle des agents de l'autorité et des particuliers qui étaient accourus, on ne put en sauver que sept à huit. En 1598, Charles Marchand, dit le capitaine Marchand, colonel des archers et arquebusiers de Paris, obtint l'autorisation de rétablir en bois et à ses frais le pont aux Meuniers. Les travaux de reconstruction furent achevés en 1609, époque où on le livra au public. Il avait une rue ou passage de 6 mètres de largeur ; toutes ses maisons étaient uniformes : elles avaient deux étages, et étaient peintes à l'huile. Chacune se trouvait désignée par une enseigne représentant un oiseau, ce qui le fit nommer par le peuple le *pont aux Oiseaux*. On avait placé au milieu les statues de Henri IV et de la reine, en marbre blanc et en relief. Dans la nuit du 23 au 24 octobre 1621, le pont Marchand fut brûlé, en même temps que le pont au Change, placé à 15 mètres de distance en amont. L'on recon-

Digitized by Google

struisit aussitôt ce dernier; mais le pont Marchand, qui était inutile, ne fut point rétabli.

Ponts de bois de l'île Notre-Dame (île Saint-Louis) et *de Saint-Bernard-aux-Barrés.* Il y avait encore à Paris, dans le XIVe siècle, un pont en bois qui joignait le quai de la Tournelle à l'île Notre-Dame (aujourd'hui île Saint-Louis), et un autre, aussi en bois, communiquant des Célestins aux Bernardins. Le premier se nommait *pont de fust* (de bois) *de l'isle Notre-Dame,* et le second *pont de fust derrière Saint-Bernard-aux-Barrés.* Ces deux ponts furent détruits avant le règne de François Ier, époque où l'on n'en trouve plus de trace. Ils ont été remplacés depuis par le beau pont Marie et par celui de la Tournelle.

MONUMENTS, INSTITUTIONS ET ÉDIFICES
Fondés sous Charles VII.

HÔPITAL DES PAUVRES VEUVES.

Cet hôpital fut fondé en 1425, dans la rue Saint-Sauveur, par Jean Chenart, garde de la Monnaie de Paris, pour huit pauvres femmes veuves de la paroisse de Saint-Sauveur. Les héritiers du fondateur avaient le droit de disposer de ces places, et c'est en cette qualité qu'une famille du nom de Bazin en jouissait encore en 1779. Cet établissement hospitalier n'existe plus depuis un grand nombre d'années.

COLLÉGE DE SÉEZ.

Ce collége était situé rue de la Harpe, n° 85. Il fut fondé en 1428 par Jean Langlois, exécuteur testamentaire de Grégoire Langlois, son oncle, évêque de Séez, pour huit boursiers, y compris le principal et le chapelain, dont quatre du diocèse

Digitized by Google

de Séez et quatre de celui du Mans. La nomination à ces bourses appartenait à l'évêque de Séez et à l'archidiacre de Passais. Plus tard, on y fonda deux bourses nouvelles avec des fonds provenant des économies réalisées par le principal de cet établissement. Ce collége fut réuni depuis à l'Université; ses bâtiments avaient été reconstruits en grande partie par Charles-Alexandre Lallemand, évêque de Séez, qui y avait dépensé, dit-on, près de 100,000 livres. On en a fait une maison meublée qui porte aujourd'hui le nom d'hôtel de Nassau.

HÔTEL DE NESLE.

Cet édifice et ses dépendances occupaient l'espace où se trouvent aujourd'hui le palais de l'Institut, l'hôtel des Monnaies, le quai Conti et les rues Guénégaud, de Nevers et d'Anjou-Dauphine, c'est-à-dire tout le vaste emplacement compris entre la rue Mazarine et la rue Dauphine. L'époque de sa construction n'est pas connue : il existait déjà dans la deuxième partie du XIIIe siècle, puisque le rôle de la taille de Paris de 1292 porte le *concierge de Nesle* au nombre des contribuables. Le premier possesseur de l'hôtel de Nesle dont il soit fait mention dans l'histoire, est Amaury de Nesle, prévôt de l'île, qui le vendit au roi Philippe le Bel, le 29 novembre 1308, pour la somme de 5,000 écus parisis. Tout près des bâtiments de l'hôtel de Nesle, à la place où est actuellement le pavillon de la bibliothèque Mazarine, il y avait une porte flanquée de de deux tours rondes, à laquelle on arrivait par un pont de quatre arches jeté sur le fossé de l'enceinte, qui était fort large dans cet endroit. Au nord, et à quatre ou cinq mètres de cette porte, se trouvait la tour qu'on appela fort longtemps *tour de Philippe Hamelin*. Ainsi que nous l'avons vu plus haut, elle était accouplée à une seconde tour plus élevée encore, et ayant un escalier à vis, mais d'un diamètre moins fort. Cette tour et cette porte finirent par être connues sous les

Digitized by Google

noms seuls de *tour de Nesle* et *porte de Nesle*, qu'on leur donna à cause du grand hôtel voisin.

D'antiques et sombres légendes, consignées dans Brantôme et rajeunies par un drame moderne, ont rendu de tout temps la tour de Nesle, parmi le peuple, la tour la plus fameuse du vieux Paris. Jeanne de Navarre, femme de Philippe le Bel; Marguerite de Bourgogne, femme de Louis X le Hutin; Jeanne, comtesse de Bourgogne, femme de Philippe le Long, et d'autres grandes dames encore, ont été successivement accusées d'y avoir fait de sanglantes orgies; mais aucun témoignage digne de l'histoire sérieuse ne vient appuyer ces accusations. Ce qui est certain, c'est que Philippe le Long mourut à l'hôtel de Nesle, et le donna à sa femme, Jeanne de Bourgogne, qui continua de l'habiter pendant toute sa vie. Dans son testament elle ordonna de le vendre après sa mort et d'affecter le prix qu'on en retirerait à la fondation d'un collége pour les pauvres écoliers du comté de Bourgogne. Philippe de Valois l'acheta en 1330. Le roi Jean II y faisait sa demeure en 1350 : c'est là qu'il fit trancher la tête à Raoul, comte d'Eu, connétable de France. En 1357 le dauphin Charles, depuis Charles V, régent du royaume pendant la captivité de son père, donna l'hôtel de Nesles à Charles le Mauvais, roi de Navarre, qui en fit don lui-même, en 1380, au duc de Berry, oncle de Charles VI. Ce dernier prince l'habita jusqu'à sa mort, arrivée en 1416. Le trouvant trop étroit, malgré sa vaste étendue, il acquit, en 1385, deux arpents de terre au delà du fossé de Nesle, à l'extrémité du chemin ou rue des *Buttes*, à l'angle actuel de la rue de Seine et du quai Malaquais, et y construisit le *petit séjour de Nesle*, où il plaça ses écuries. C'est sur ce fonds que l'on perça par la suite une partie des rues de Seine, de Buci, Mazarine, Saint-André-des-Arcs, et que l'on bâtit ces maisons qui furent acquises, en 1663, pour la construction du collége Mazarin. D'après Sauval, le duc de Berry agrandit aussi le jardin de l'hôtel

Digitized by Google

de Nesle, en achetant des terrains vagues, deux tuileries, ainsi qu'une partie du collége Saint-Denis et du jardin des Arbalétriers. Il y établit un jeu de paume, une bibliothèque, des chapelles et des galeries avec de grands appartements. On y voyait un cabinet où se trouvait rangée, sur des tablettes scellées dans le mur, une quantité prodigieuse de vaisselle d'or et d'argent. L'échansonnerie y était renommée par sa magnificence : ce furent là les beaux jours de l'hôtel de Nesle.

En 1416 Charles VI en donna la jouissance à sa femme, Isabelle de Bavière, après la mort du duc de Berry ; mais cette princesse y demeura moins ordinairement qu'à l'hôtel Saint-Paul. Plus tard Louis XI en fit don au comte de Charolais, depuis Charles le Téméraire, duc de Bourgogne. Pendant quelque temps François Ier eut le dessein d'y fonder un collége pour les lettres grecques et d'y établir quatre chapelains ; mais ce projet finit par rester sans exécution. Le même prince ayant créé un *bailli de Paris*, en 1523, pour le jugement des affaires dont le prévôt de Paris connaissait auparavant, comme conservateur des priviléges de l'Université, l'hôtel de Nesle devint le siége du nouveau bailliage ; mais cette charge fut supprimée en 1526 : dès lors l'hôtel resta inhabité et sans destination. Sous Henri II et Charles IX cette vaste résidence et les terrains qui en dépendaient furent vendus ; le duc et la duchesse de Nevers en firent l'acquisition en 1572 : sur une partie de son emplacement, à l'endroit même où est aujourd'hui la Monnaie, le duc fit construire la magnifique habitation qui fut connue sous le noms d'hôtel de Nevers, et qui subsista jusqu'en 1641. A cette époque la princesse Marie de Gonzague de Clèves, veuve du duc de Nevers, en fit vendre les matériaux et le terrain : l'on vit alors s'élever successivement l'hôtel Guénégaud et l'hôtel de Conti sur le même emplacement. La partie occidentale de l'ancien hôtel de Nesle, la porte et la tour de ce nom, ne furent démolies qu'en 1663, époque où l'on commença la construction du collége Mazarin.

Digitized by Google

INSTITUTIONS, MONUMENTS ET ÉDIFICES
Fondés à Paris sous Louis XI.

L'IMPRIMERIE A PARIS.

Paris est la première ville de France qui ait possédé une imprimerie. Cet art merveilleux y fut introduit en 1470, c'est-à-dire trente ans après avoir été découvert en Allemagne par Guttenberg, de Mayence. Pierre Schœffer, qui fut un des associés de Guttenberg et qui apporta lui-même des perfectionnements à la typographie, avait étudié pendant sa jeunesse à l'Université de Paris. En 1449 il exerçait la profession de copiste dans la capitale. Trois imprimeurs allemands, Ulric Gering, de Constance, Martin Krantz et Michel Friburger, de Colmar, attirés à Paris par le recteur de l'Université, Guillaume Fichet, et son ami Jean Heynlin, dit Lapierre, prieur de Sorbonne, établirent leurs presses, en 1470, dans les bâtiments mêmes de la Sorbonne, et firent paraître plusieurs livres successivement. Les caractères dont ils se servaient étaient de forme ronde, très-nets et fort beaux. Les lettres gothiques ne prévalurent que vers l'année 1480. Schœffer et son associé, Conrad Hanoquis, envoyèrent vendre plusieurs ouvrages imprimés à Paris en 1472. Dans le courant de l'année suivante une seconde imprimerie, établie dans la capitale par deux Allemands, Pierre Césaris et Jean Stoll, associés de Gering et de ses compagnons, publièrent d'autres livres, comme le *Manipulus curatorum*, de Jean Montrocher; le roman de l'*Amant devenu cordelier*, etc., etc. On ne sait pas où fut placée d'abord cette seconde imprimerie. Dans le même temps Gering, Krantz et Friburger quittèrent la Sorbonne et établirent leurs presses au Soleil d'or, rue Saint-Jacques. Un peu plus tard Gering, resté seul à Paris, transporta son établissement dans la rue de Sorbonne et l'y exerça jusqu'en

Digitized by Google

1508, en société avec Berthold Rembold, de Strasbourg. « Il demeurait, dit Félibien, dans une maison où pendait l'enseigne *du Buis*, et qui était où se voit présentement la porte qui sépare la rue de Sorbonne d'avec la place. » Quelques années après la mort de Gering, arrivée en 1510, Rembold loua une maison rue Saint-Jacques, vis-à-vis la petite rue Fromentel, et y transporta ses presses, ainsi que son enseigne du Soleil d'or : il y exerça son art jusqu'en 1518, époque où il mourut. Peu de temps après, sa veuve épousa Claude Chevallon, imprimeur nouvellement établi sur la place Cambrai. Il vint se fixer au Soleil d'or et y publia ces belles éditions des saints pères qui ont fait sa réputation. Depuis cette époque, surtout, l'art typographique fit des progrès remarquables dans la capitale; et par leurs travaux et leur intelligence, les imprimeurs de Paris parvinrent à acquérir une renommée de supériorité incontestable.

Malgré les efforts de Gering et Rembold, la lettre gothique, employée pour la première fois en Allemagne vers l'année 1471, prévalut partout sur la lettre ronde ou romaine, et demeura en vogue jusqu'à la fin du XVIe siècle; mais à cette époque quelques imprimeurs remarquables, comme Simon de Colme, Robert Estienne, Michel Vascosan, parvinrent à remettre en honneur la lettre ronde. La lettre italique, ou penchée, fut inventée par Alde Manuce, imprimeur de Venise, qui obtint des priviléges de trois papes pour l'emploi exclusif de ce caractère. Cette invention fut adoptée à Paris; mais les lettres italiques fatigant la vue, n'ont été conservées, dans l'usage, que pour les citations et les passages de peu d'étendue.

La langue grecque ne fut imprimée avec ses propres caractères qu'en 1481, à Florence, à Vicence, à Milan. En 1494, Alde Manuce, à Venise, porta cette partie de l'art typographique à sa perfection. Ce ne fut toutefois que plusieurs années plus tard, et en 1507, que François Tissard d'Ambroise, homme habile dans les belles-lettres, voulant exciter l'Uni-

Digitized by Google

versité de Paris à l'étude du grec, publia dans cette ville quelques livres en cette langue. Leur impression fut exécutée en lettres grecques par Gilles Gourmont ou Gormont, qui demeurait alors vis-à-vis du collége de Cambrai. L'usage des caractères hébreux, dans la capitale, date de l'année 1508, et ce fut le même Gilles Gourmont qui, sous la direction de Tissard, en donna les premiers essais. Après Tissard, le soin de propager les études grecques et hébraïques fut confié à Jérôme Alexandre, homme savant dans le grec, l'hébreu et le latin ; Louis XII le fit venir d'Italie pour professer ces langues à Paris ; il y fut principal du collége des Lombards et recteur de l'Université. A cette époque, plusieurs libraires de la capitale, se piquant d'honneur, avaient enrichi leurs imprimeries de caractères grecs et hébreux ; mais tous les imprimeurs de Paris se virent bientôt éclipsés par les Estienne, Robert et Henri, qui n'épargnèrent rien pour la richesse et la beauté des caractères, dans tous les genres et dans toutes les langues, pour la bonne qualité du papier qu'ils employaient et l'exacte correction des ouvrages qui sortaient de leurs ateliers. Après eux et sur leurs traces, l'on vit paraître un grand nombre d'autres maîtres typographes qui vinrent illustrer l'imprimerie parisienne, comme les Dupré, les Angeliers, les Mamert-Patisson, imprimeur du roi, en 1569, les Rigaut, directeur de l'Imprimerie royale, les Coustelier et Barbou, célèbres par leurs charmantes éditions, les familles illustres des Panckoucke et des Firmin Didot qui ont étendu dans le monde entier la renommée de la typographie de la capitale. Les bornes restreintes de cette notice ne nous permettant pas de donner même une simple nomenclature des imprimeurs remarquables de Paris, dans les temps anciens et modernes, nous renvoyons le lecteur aux ouvrages spéciaux, et notamment à l'*Origine de l'imprimerie à Paris*, d'André Chevillier, bibliothécaire de la Sorbonne (in-4°, 1694).

A son apparition, l'imprimerie avait fait naître la défiance

Digitized by Google

chez les dépositaires de la puissance publique. Dès son origine même, les gouvernements virent la force irrésistible qu'allait avoir sur les esprits cette merveilleuse découverte, ainsi que le mal qu'on pouvait en faire par l'abus. Ils s'occupèrent des précautions à prendre pour surveiller sa marche et limiter son action : ce fut là l'origine de la censure. L'autorité suprême étant une fois entrée dans cette voie de crainte et de défiance, chaque souverain eut recours aux moyens que lui donnait la nature du pouvoir dont il jouissait. François Ier, roi absolu, crut devoir en venir jusqu'à ordonner la suppression entière des imprimeries du royaume, afin d'arrêter court les erreurs le Luther qui commençaient à se répandre de tous côtés. Le 13 janvier 1535, il défendit, *sous peine de la hart*, l'impression de toute espèce de livres; mais son esprit judicieux et ami du progrès ne tarda pas à comprendre l'exagération d'une pareille mesure qui détruisait au lieu de régler, et dès le mois de février suivant, une nouvelle ordonnance vint commander au parlement de présenter une liste de vingt-quatre personnes connaissant l'art de la typographie. Le roi en fit établir douze comme imprimeurs; toutefois ils ne purent publier que des ouvrages déjà approuvés par l'autorité civile et ecclésiastique, et *non des compositions nouvelles*. Les rois, successeurs de François Ier, maintinrent pendant longtemps les mesures rigoureuses contre les imprimeurs et les éditeurs; mais à mesure que l'autorité royale s'affaiblit, sous les derniers Valois, la sévérité des ordonnances qui les concernaient fit place ensensiblement à la tolérance, et l'on vit s'établir peu à peu la liberté de la presse. Louis XIV, par un édit de 1686, réunit les imprimeurs aux libraires. Ils faisaient tous partie de l'Université et jouissaient des mêmes priviléges que les six corps de marchands. Avant la révolution, le nombre des imprimeurs de Paris était fixé à trente-six. L'apprentissage pour cette profession était de quatre ans et le *compagnonnage* de quatre autres années. Les aspirants n'étaient reçus qu'après

Digitized by Google

avoir subi l'épreuve d'un examen sévère. La maîtrise d'imprimeur coûtait 1,500 livres. Les maîtres prêtaient serment entre les mains du recteur de l'Université. A la révolution de 1789, cette profession put s'exercer librement et la presse parisienne se mit à abuser étrangement de cette absence de règle et de surveillance. Napoléon, pour satisfaire l'opinion publique justement alarmée de ses écarts dangereux, ne tarda pas à la soumettre à une censure qui ne fut d'abord que juste, quoique sévère, mais qui devint bientôt elle-même exagérée et abusive. Il érigea la profession d'imprimeur en corporation privilégiée. Nul ne peut l'exercer, depuis cette époque, sans être muni d'un brevet. Le nombre des imprimeurs de Paris est aujourd'hui de quatre-vingts.

POSTE AUX LETTRES.

L'on attribue à Louis XI l'institution de la poste en France. L'attention de ce prince fut éveillée sur ce point par le service régulier que l'Université de Paris exécutait au moyen de ses messagers, et il créa, le 19 juin 1464, deux cent trente coureurs destinés à porter des dépêches dans toutes les parties du royaume « pour la commodité de ses affaires et la diligence de son service. » Afin de subvenir aux premiers frais de cette institution, on leva un impôt de trois millions; les messagers royaux ne furent créés d'abord que pour le service du gouvernement. L'ordonnance qui règle longuement les détails de cet établissement ne s'occupe des particuliers que dans un seul article et comme accessoire. Ce furent les citoyens eux-mêmes qui, poussés par des besoins impérieux, parvinrent à s'approprier tous les avantages de cette précieuse administration. Comme toute institution nouvelle, la poste aux lettres, telle qu'elle sortit de l'ordonnance de 1464, était bien loin d'avoir la perfection qu'elle a acquise depuis cette époque; de Louis XI à Louis XIII, ses progrès furent lents et peu sensi-

Digitized by Google

bles. Sous ce dernier prince, on remarque déjà une forme plus régulière dans son organisation. En 1630, l'on y voit des couriers réguliers, des maîtres et des contrôleurs généraux; ils étaient tous nommés d'abord en titre d'office par l'administration supérieure, c'est-à-dire à titre héréditaire, et pendant plusieurs années, la vente de ces charges avec le produit des dépêches particulières fut le seul moyen qu'employa le gouvernement pour subvenir aux frais du service; mais bientôt on sentit les inconvénients graves inhérents à ce mode de transmission. Louvois fit racheter tous les offices de la poste, et réunit en une seule administration les divers départements qui percevaient, à leur profit, le prix des ports de lettres. Alors, conformément à l'usage établi pour tous les services de finances, l'on donna à ferme l'exploitation des postes. Le bail, qui ne fut d'abord que de 1,200,000 livres, s'éleva successivement depuis cette époque.

Au commencement de la révolution, il rapportait douze millions de livres. Sous Louis XV et Louis XVI, l'administration des postes et des messageries royales était dirigée par trois intendants généraux; ils avaient sous leurs ordres trois contrôleurs généraux, un secrétaire, un trésorier général, un visiteur et un inspecteur à la suite de la cour, trois autres visiteurs généraux, quatorze administrateurs généraux, un caissier général et deux secrétaires généraux de la ferme, un distributeur des passe-ports pour courre la poste, un caissier des envois d'argent et un avocat ès conseil. Les choses demeurèrent dans cet état jusqu'à la révolution. En 1792, l'administration supérieure des postes reçut le titre de *directoire* et fut composée de cinq administrateurs. Quelques années après l'on remplaça le président de ce directoire par un commissaire du gouvernement. Autrefois il y avait un conseil particulier des relais, formé de trois inspecteurs généraux, et présidé par l'intendant. Depuis 1819, une seule et même administration dirige le service des relais et de la poste aux lettres. Cette ad-

Digitized by Google

ministration forme aujourd'hui une direction générale parfaitement organisée. Le prix des lettres, qui était fixé jadis sur une échelle proportionnée aux distances, se trouve maintenant établi sur une base uniforme pour tous les points de la France.

ÉCOLES DE MÉDECINE.

La première école spéciale de médecine fut établie à Paris, dans le XVe siècle, rue de la Bûcherie, n° 15. Auparavant, les médecins acquéraient dans les diverses écoles de l'Université, les connaissances qui constituent la science de la médecine. En 1469, ils achetèrent aux Chartreux, dans cette rue, une vieille maison qu'ils disposèrent en salles et en amphithéâtres pour l'enseignement. Toutefois, le nouveau bâtiment ne fut terminé qu'en 1477, et les salles mêmes qu'on y fit ne servirent d'abord que pour les assemblées; ce ne fut réellement qu'en 1505 qu'on y ouvrit les écoles. A partir de cette époque, la Faculté fit, dans le voisinage, plusieurs acquisitions successives qui lui procurèrent des logements convenables, avec un jardin de plantes médicinales. En 1608, le doyen, Nicolas Jabot, acheta une maison qui faisait le coin des rues du Fouarre et de la Bûcherie. C'est là que l'on construisit, en 1517, un amphithéâtre d'anatomie beaucoup plus vaste et plus solide que ceux qu'on avait faits jusqu'alors. En 1678, Le Masle des Rochers fit reconstruire à ses frais la plus grande partie des bâtiments de l'école de médecine de la rue de la Bûcherie. Il en subsiste encore quelques restes, comme la chapelle, qui forme aujourd'hui un établissement de bains, un amphithéâtre éclairé par les fenêtres d'un dôme, qui sert maintenant à une fabrique de vermicelle. Les bâtiments de cette école menaçant ruine, en 1776, la Faculté de médecine transféra ses cours et sa bibliothèque rue Saint-Jean-de-Beauvais, dans l'ancienne école de droit. Toutefois, les professeurs et les élèves d'anatomie continuèrent à fréquenter l'ancien am-

Digitized by Google

phitéâtre jusqu'en 1785 ou 1786, époque où tous les cours furent réunis à l'école actuelle de médecine.

Cet édifice fut commencé en 1769, sur les dessins de Gondouin, et achevé en 1786. Son style est essentiellement classique, et a un caractère monumental. Il s'élève sur l'emplacement de l'ancien collége de Bourgogne, fondé en 1331 par la veuve de Philippe V, et il se compose de quatre corps de bâtiments, au milieu desquels est une cour large de 31 mètres, sur 21 mètres de profondeur. La façade sur la place a 37 mètres, et présente, dans toute sa longueur, une galerie à quatre rangs de colonnes ioniques, en partie isolées, et en partie engagées dans les deux massifs formant la porte d'entrée. La même ordonnance de colonnes ioniques règne à l'intérieur. Dans cette partie du monument se trouve un grand amphitéâtre qui reçoit le jour d'en haut et peut contenir 1,200 personnes. Il est précédé d'un beau péristyle de six colonnes corinthiennes, couronné par un fronton dont la base est au niveau de l'entablement général de la cour. On y voit aussi un magnifique cabinet d'anatomie, une salle d'assemblée, un cabinet de physique, etc. La bibliothèque renferme 30,000 volumes.

L'École-de-Médecine affecte la forme dite *classique* dans toute sa pureté; c'est cependant un monument lourd, n'ayant qu'une apparence fastueuse, sans beauté réelle, et n'étant nullement approprié à sa destination. Au premier aspect, sa façade semble à l'œil s'enfoncer en terre. Elle donne sur une place assez grande, et se trouve en regard de la Clinique ou hôpital de la faculté de médecine. Ce dernier établissement a été formé en partie sur l'emplacement de l'ancien couvent des Cordeliers, qui devint fameux pendant la révolution. Son péristyle, orné d'une statue d'Esculape, a remplacé la fontaine en cascades de Gondouin. L'intérieur présente, au rez-de-chaussée, plusieurs galeries au milieu desquelles se trouve un jardin. Il renferme des salles contenant 140 lits, 70 pour les hommes et autant pour les femmes. L'on y voit aussi plusieurs

Digitized by Google

pavillons affectés aux travaux d'anatomie, et quelques amphithéâtres pour des cours particuliers. L'ancien réfectoire des Cordeliers, qu'admirent encore les amateurs de l'art du moyen âge, a été transformé en musée médical, par suite des libéralités du célèbre chirurgien Dupuytren. C'est le musée Dupuytren. Il est aujourd'hui question de supprimer l'hôpital de la Clinique, où les soins qu'on doit aux pauvres malades sont sacrifiés, dit-on, à l'intérêt des études médicales et des expériences de la chirurgie. L'administration n'est pas encore fixée sur sa destination nouvelle. L'on a joint, il y a quelques années, un accessoire important à l'École-de-Médecine en créant un jardin botanique au Luxembourg, pour les jeunes étudiants. On y donne sur place des leçons qui forment un complément précieux aux cours professés dans les amphithéâtres du Jardin des plantes, au milieu des riches collections des trois règnes qu'y accumule et que classe avec tant de méthode cette école unique dans son genre.

MONUMENTS, INSTITUTIONS ET ÉDIFICES
Fondés à Paris sous Charles VIII.

FILLES PÉNITENTES OU REPENTIES.

Cette communauté, qu'on appelait aussi *Religieuses de Saint-Magloire*, se trouvait rue Saint-Denis, n° 166, au coin de la rue Saint-Magloire. Elle fut fondée en 1492 par un cordelier nommé Jean Tisserand. Ce religieux, animé d'un zèle ardent pour le salut des pécheurs, était parvenu à ramener un grand nombre de femmes et de filles qui vivaient auparavant dans la débauche et le libertinage. Il en réunit plus de deux cents, déterminées à s'enfermer le reste de leur vie pour faire pénitence de leurs déréglements passés. Ce furent les Filles repen-

Digitized by Google

ties de Saint-Magloire. Cet établissement ne fut toutefois autorisé que quatre ans après, par lettres patentes de Charles VIII, données en 1496. Le pape le plaça sous l'ordre et la règle de Saint-Augustin. Il occupait d'abord une partie de l'hôtel d'Orléans ou de *Behaigne* (Bohême), c'est-à-dire les galeries et le préau que lui avait donnés, en 1494, le duc d'Orléans, depuis Louis XII. Aussi les religieuses regardèrent-elles ce prince comme leur véritable fondateur. L'hôtel d'Orléans, nommé plus tard *hôtel de Soissons*, était situé rue d'Orléans-Saint-Honoré, sur l'emplacement où se trouve aujourd'hui la halle au Blé.

Ce couvent eut d'abord un règlement singulier ; pour être admises, les filles et les femmes devaient prouver qu'elles avaient vécu dans le libertinage, et affirmer par serment sur les saints Évangiles, en présence du confesseur et de six personnes connues, qu'elles avaient mené une vie dissolue. Cette règle, qui eut souvent des inconvénients graves, fut abrogée par la suite, et l'on reçut dans la maison des filles pieuses et d'une conduite irréprochable. A l'origine, les Filles pénitentes, qu'on appelait aussi *les Filles de Paris* parmi le peuple, avaient coutume d'aller quêter en ville, comme les autres ordres mendiants ; mais, plus tard, elles devinrent assez riches pour se suffire, et alors on leur fit observer une clôture rigoureuse. Catherine de Médicis, voulant faire rebâtir l'hôtel d'Orléans, en 1580, transféra les Filles repenties rue Saint-Denis, au monastère de Saint-Magloire, dont elles prirent le nom. La communauté était gouvernée par une supérieure qu'on élisait tous les trois ans, mais qui pouvait être continuée cinq fois de suite. Dans les dernières années du XVIIIe siècle, ce monastère servait souvent de maison de correction aux femmes de mauvaise vie ; elles y demeuraient renfermées pendant un certain temps et n'y faisaient point profession. Le couvent des Filles pénitentes fut supprimé en 1790.

Digitized by Google

HOSPICE DES VEUVES DE LA RUE DE GRENELLE-SAINT-HONORÉ.

Cet établissement avait été fondé, en 1497, avec un legs d'une certaine Catherine du Homme, veuve d'un maître des requêtes nommé Guillaume Barthélemy. On y recevait huit pauvres veuves ou filles, âgées de cinquante ans au moins, de la paroisse de Saint-Eustache. Le choix était fait par deux familles de Paris, les Bobusse et les Le Pilleur, qui descendaient de Catherine du Homme, et qui avaient peut-être contribué aux frais de sa fondation. Du reste, cet hôpital n'existait déjà plus en 1779.

COUVENT DES BONS-HOMMES OU MINIMES DE CHAILLOT.

Dans l'année 1493, Jean de Morbier, seigneur de Villiers-le-Morhier, chambellan de Charles VIII, céda une vieille tour, appelée *château de Nigeon*, dans Chaillot, pour l'établissement de six religieux de l'ordre dit *des Minimes* ou *Frères ermites de Saint-François-d'Assise*, que saint François de Paule avait fondé dans la Calabre, vers 1436. Quelques années plus tard, la reine Anne de Bretagne y joignit une maison voisine qu'elle acheta pour eux, ainsi que plusieurs pièces de terre considérables, situées sur la paroisse de Chaillot. Elle les aida également à construire un monastère et à élever une église dont elle posa elle-même la première pierre. Ces deux édifices furent placés sous l'invocation de *Notre-Dame-de-toutes-les-Grâces*. L'on ne termina l'église que sous François Ier, et elle ne fut même dédiée qu'en 1578. C'était un grand et beau vaisseau, ayant plusieurs chapelles latérales remarquables, et contenant un certain nombre de monuments tumulaires assez estimés. Du reste, l'histoire du couvent des Minimes de Chaillot n'offre aucun fait important. Ces religieux possédaient une belle bibliothèque, qu'un incendie allumé par la foudre consuma dans l'année 1590. La maison fut supprimée en 1790. Une partie des bâtiments a été abattue; l'on y voit

Digitized by Google

encore, cependant, les murs en amphithéâtre de l'ancien jardin des moines. L'autre partie est occupée aujourd'hui par une raffinerie de sucre et une filature de coton.

FOIRE SAINT-GERMAIN.

Cette foire, si célèbre dans les fastes de Paris, se tenait à peu près sur l'emplacement occupé par le marché actuel de Saint-Germain, c'est-à-dire dans l'espace compris aujourd'hui entre les rues du Four-Saint-Germain, de Saint-Sulpice, de Seine et des Boucheries. L'endroit destiné à la vente des bestiaux, et nommé *Champ de foire* ou *Champ crotté*, se trouvait entre les rues Garancière et de Tournon. La foire commençait, tous les ans, quinze jours après Pâques, et durait trois semaines. Depuis les temps les plus reculés, l'abbé et les religieux de Saint-Germain-des-Prés jouissaient des droits de toute espèce qu'on y percevait. Vers l'année 1175, le roi Louis le Jeune se fit céder par l'abbaye la moitié de cette foire en échange de certaines concessions ou priviléges que l'histoire ne spécifie pas. Un siècle plus tard, et l'an 1278, il y eut au pré aux Clercs un combat sanglant entre les écoliers et les domestiques de l'abbaye. A sa suite, Philippe le Hardi fit condamner les religieux à fonder deux chapellenies de vingt livres parisis de rente chacune. Pour se racheter de cette redevance, ils cédèrent au roi l'autre moitié de la foire de Saint-Germain. Le prince la supprima aussitôt, et transporta aux halles tout le commerce qui s'y faisait. Cette foire fut deux cents ans sans être rétablie.

Sous Louis XI, l'abbé et les religieux de Saint-Germain-des-Prés obtinrent l'autorisation d'établir dans le faubourg Saint-Germain une foire franche, comme dédommagement des pertes considérables qu'ils avaient éprouvées pendant les guerres des deux règnes précédents. Cette foire, exempte de tous droits fiscaux, devait commencer, tous les ans, au pre-

Digitized by Google

mier octobre et durer huit jours; les lettres patentes qui l'établissaient portaient la date du 28 mars 1482; mais l'abbé et les religieux de Saint-Denis vinrent y former opposition, alléguant que cette foire préjudicierait à celle qui se tenait sur les terres de leur abbaye, à Saint-Denis. Les débats sur cette affaire durèrent longtemps, et ce ne fut qu'en 1486, sous Charles VIII, qu'on arrêta définitivement la tenue de la foire. Elle s'ouvrait le 3 février, sur un terrain qui comprenait tout l'emplacement de l'ancien hôtel de Navarre; elle ne durait d'abord que huit jours, mais bientôt on la continua pendant tout le carnaval et toute la partie du carême qui va jusqu'au dimanche des Rameaux. Dès la première année de son ouverture, les religieux de l'abbaye firent construire cent quarante loges pour sa tenue. Quelques années plus tard, en 1511, l'abbé Guillaume Briçonnet les remplaça par des halles en bois qui passaient pour un des morceaux de charpente les plus hardis qu'on pût voir : elles formaient deux grandes divisions contiguës et enfermées dans une même enceinte, mesurant ensemble cent trente pas de long sur cent de large. Neuf rues, tirées au cordeau et se coupant en lignes droites, les partageaient en vingt-quatre parties. Elles se formaient d'une longue série de loges toutes composées d'une boutique au rez-de-chaussée et d'une chambre ou petit magasin au-dessus. L'on désignait les rues par les différents marchands qui s'y trouvaient étalés; ainsi il y avait la rue des Orfévres, la rue des Drapiers, la rue des Merciers, la rue des Faïenciers, la rue des Lingères, etc., etc.

Dans l'année 1762, ces belles constructions furent consumées par un grand incendie qui répandit l'effroi dans tout le quartier, et fut porté jusqu'à l'église de Saint-Sulpice où il endommagea la coupole de la chapelle de la Vierge. On les refit l'année suivante, mais dans une forme plus simple. Elles formaient, toutes ensemble, huit rues se coupant à angles droits, et bordées de boutiques en bois où se tenaient les différents

Digitized by Google

marchands. On y voyait des cabarets, des maisons de jeu, des cafés assez vastes et plusieurs spectacles forains. Il y avait aussi un lieu de danse appelé *Wauxhall d'hiver,* plusieurs salles d'objets de curiosité, et trois ou quatre grands théâtres où venaient jouer les acteurs des boulevards. Le préau était fort vaste, et contenait des places commodes pour les carrosses. Durant les troubles de la Ligue, de même que sous Henri IV et Louis XIII, la foire de Saint-Germain fut presque constamment un théâtre d'émeutes, de plaisirs, de débauches et de violences. Elle forma, pendant le règne de Louis XV, un des spectacles les plus singuliers, et en même temps les plus brillants que Paris pût offrir aux étrangers. D'après Piganiol, les personnes les plus distinguées et les plus considérées de la ville, les membres marquants de la noblesse, et souvent même les princes et les princesses avaient l'habitude de s'y rendre les soirs; et les rues y étaient si encombrées qu'on avait de la peine à circuler. Toutefois, après le grand incendie de 1762, la foule cessa de s'y porter; elle se mit à fréquenter les brillantes galeries du Palais-Royal, ainsi que plusieurs établissements luxueux que l'on ouvrit à cette époque dans plusieurs quartiers de Paris. L'immense bazar formant la foire de Saint-Germain fut fermé en 1786. Sous l'empire, on construisit un marché à sa place.

MONUMENTS ET ÉDIFICES

Construits sous Louis XII.

HOTEL DE CLUNY.

Cet hôtel est situé rue des Mathurins-Saint-Jacques, n° 10, vis-à-vis la rue de Sorbonne. Vers le milieu du XIVe siècle, Pierre de Chaslus, abbé de l'ordre de Cluny, acheta une partie du palais des Thermes, à laquelle il donna le nom de *maison*

Digitized by Google

ou *hôtel de Cluny*. Cet hôtel devint la résidence des abbés de Cluny, lorsque leurs affaires les appelaient à Paris. Par la suite, Jean de Bourbon, abbé de Cluny et évêque du Puy, voulut le faire reconstruire; ce projet fut mis à exécution en 1490, suivant certains historiens, et en 1505, d'après d'autres, par Charles d'Amboise, frère du célèbre ministre de Louis XII. Les nouveaux bâtiments furent élevés sur l'emplacement des anciens, avec des matériaux qui provenaient de la démolition : aussi voit-on en plusieurs endroits les trois genres d'architecture romane, gothique et de la renaissance, mariés ensemble. Malgré les dégradations qu'il a éprouvées, l'hôtel de Cluny forme un des édifices les plus complets qui nous restent encore du moyen âge. Les ornements extérieurs y sont gracieux, surtout ceux des fenêtres des mansardes. La tour qui se détache du corps de logis principal a de l'élégance, et la chapelle, située sur le jardin, est un chef-d'œuvre du style gothique. On y voyait autrefois les figures de tous les membres de la famille de Jacques d'Amboise. Devant l'hôtel était un groupe de quatre figures peintes représentant Jésus-Christ, la sainte Vierge, saint Jean et Joseph d'Arimathie. Les douze niches du pourtour étaient occupées par douze statues de saints. On a restauré depuis peu les peintures à fresque du XVIe siècle qui décoraient l'hôtel, ainsi que les anciens vitraux qui avaient été en partie brisés, en partie transportés aux Petits-Augustins. L'on montre encore tracé sur la muraille, dans la cour, le diamètre de la fameuse cloche de la cathédrale de Rouen, appelée *Georges d'Amboise*, qui fut détruite pendant la révolution; elle avait été fondue, dit-on, à l'hôtel de Cluny.

Après la mort de Louis XII, cet hôtel fut habité par sa troisième femme, Marie d'Angleterre. La famille de Lorraine le posséda depuis 1528 jusqu'à 1621; c'est là que fut célébré le mariage de *Madeleine*, fille de François Ier, avec Jacques V, roi d'Écosse. Sous Henri III, des comédiens s'y établirent et y donnèrent des représentations théâtrales pendant quelques

Digitized by Google

années. En 1625, Marie-Angélique Arnaud, abbesse de Port-Royal, vint s'y loger avec ses religieuses, et y demeura jusqu'à ce qu'on eût achevé son couvent du faubourg Saint-Jacques. Du reste, les abbés de Cluny ne cessèrent pas de posséder cet hôtel jusqu'à la révolution, époque où il devint propriété nationale. Il appartint ensuite successivement à M. Baudot, médecin, et à M. Leprieur, libraire. Nous devons à ce dernier la conservation de la chapelle; il refusa de la vendre à un Anglais qui voulait la faire transporter à Londres. Les trois astronomes Delisle, Lalande et Messier, ont longtemps habité cette maison : leur observatoire, qui était situé sur la tour, subsista jusqu'en 1817. L'hôtel de Cluny a été en dernier lieu la demeure de M. du Sommerard. Ce savant antiquaire, mort en 1842, était parvenu à réunir dans ses appartements un musée d'antiquités françaises, le plus curieux et le plus beau peut-être de ce genre qui soit en France. Le gouvernement a acheté cette précieuse collection, ainsi que l'hôtel de Cluny lui-même, et il l'a réuni, pour en faire un monument national, à ce qui reste encore de l'ancien palais des Thermes.

MONUMENTS DIVERS ET TOPOGRAPHIE DE PARIS
De Charles V à François Ier.

Ports. Dans cette période, l'on comptait un grand nombre de ports à Paris : sur la rive droite de la Seine, le port au Plâtre, près de la tour de Billy et des fossés de l'Arsenal; le port des Barrés, au quai des Célestins, lieu d'arrivage pour les vins, les fers, les épiceries, etc.; le port au Foin, en face de la rue des Barrés; le port au Blé ou Saint-Gervais, près de la Grève; le port de Bourgogne, sur le quai de la Grève, où débarquaient les bateaux de vin de la Bourgogne; le port Français et les moulins du Temple, en face de la rue des

Digitized by Google

Barrés : c'est là qu'arrivait le vin dit de France, par opposition à celui de la Bourgogne et des bords de la Loire; le port du Louvre, appelé depuis port Saint-Nicolas, un des plus beaux de Paris sous le rapport de la situation et de la disposition : c'est là que débarquaient les marchandises venant de l'ouest; les ports de la Grève, de l'École et de la Bûcherie-du-Petit-Pont, étaient destinés en partie à l'arrivage du bois. — Dans l'île de la Cité, le port Notre-Dame ou port Saint-Landry, où débarquaient les vivres et les marchandises; le petit port aux Œufs, sur l'emplacement actuel du quai aux Fleurs : c'était un des ports les plus anciens de Paris. — Sur la rive gauche du fleuve, le port l'Évêque, où débarquait toute espèce de marchandises; le port Saint-Bernard, situé près de la porte du même nom; le port aux Tuiles et aux Ardoises ou port de la Tournelle, sur le quai de ce nom. Il y avait encore à Paris quelques autres petits ports dont certains auteurs font mention, comme les ports Saint-Jacques, de Nesle, de la Saunerie, des Augustins; mais ils étaient peu importants et peu fréquentés.

Fontaines. Les fontaines publiques étaient alimentées par les acqueducs de Belleville et des Prés-Saint-Gervais. Celles qui recevaient l'eau de Belleville étaient la fontaine Maubuée, rue Saint-Denis, les fontaines de la rue Salle-au-Comte, de la rue Sainte-Avoye, de la rue Barre-du-Bec, de la Porte-Baudoyer et de Saint-Julien. Les autres étaient alimentées par les sources des Prés-Saint-Gervais : c'étaient les fontaines des Innocents et des Halles, du Ponceau, de la Reine, de la Trinité, de la rue des Cinq-Diamants, de Saint-Lazare, des Filles-Dieu, des Cultures-Saint-Martin et du Temple.

Quais. Les quais de Paris étaient : le quai construit sous Philippe le Bel, et appelé aujourd'hui quai des Augustins; le quai derrière la Mortellerie, bâti par Hugues Aubriot, du temps de Charles V, le long de la rue de la Mortellerie; le

Digitized by Google

FONTAINES DE PARIS.

6 R. Mouffetard
7 R. Censier
19 R. St Jacques
7 Ecole Politechnique

18 Clinique Ecole pratique
3 R. des Frres St Bernard
8 Marche aux Chevaux
9 Place St Michel

2 Marché des Carmes
15 R. de Grenelle S. Germain
14 Esplanade des Invalides
4 Rue S. Victor

16 Lions de l'Institut.
10 Marche S. Germain
11 Jardin du Luxembourg
13 Rue de Sevres

1 Bureau Quai de la Tournelle
17 Rue de l'Ecole de Medecine
12 R. de Sevres

Digitized by Google

Digitized by Google

quai de la Saunerie, aujourd'hui de la Mégisserie; le quai de l'École et le quai Saint-Bernard. Ces quais étaient en général peu élevés, mal construits et formés d'un terrain en pente que les boues rendaient presque toujours impraticables. Aussi les inondations du fleuve causaient-elles alors de très-grands dégâts dans la ville.

Égouts, voiries, enlèvement des immondices, etc., etc. — Les rues de Paris, au moyen âge, étaient, en général, étroites, tortueuses et bordées de maisons très-élevées; il semblait que l'on eût voulu en proscrire l'air et la lumière; avant le règne de Philippe-Auguste, il n'y en avait aucune de pavée, et l'on y jetait pêle-mêle des immondices de toute espèce, avec des matières fécales. Les conditions les plus favorables au développement des effluves putrides s'y trouvaient ainsi réunies; et il n'y a plus lieu de s'étonner de ces fréquentes maladies pestilentielles et de ces lèpres persistantes qui dévoraient alors les populations. Pour trouver un document historique qui indique un des premiers remèdes apportés à cet état de choses déplorable, il faut arriver jusqu'à l'année 1184, époque où Philippe-Auguste ordonna le pavage des rues de Paris; mais cette opération, fort coûteuse dans ce temps, ne put s'exécuter qu'avec une lenteur extrême; le faubourg Saint-Germain ne fut pavé qu'en 1545, et le pavage seul ne pouvait changer entièrement la situation hygiénique; les excréments et les débris organiques de tout genre qu'on jetait incessamment dans les rues ne tardaient pas à couvrir le pavé de la boue noire et infecte qu'on avait voulu faire disparaître. Dans l'année 1380, le prévôt, Hugues Aubriot, tenta un moyen nouveau pour assainir un peu la ville; il construisit les premiers égouts à Paris, imitant, sur une petite échelle, ceux dont Tarquin avait doté l'ancienne Rome. Il fit le grand égout qui environnait presque entièrement la ville et recevait par des éviers les égouts découverts des rues Vieille-du-Temple, du Temple, Montmartre et

Digitized by Google

Gaillon : c'était le plus ancien de Paris. En 1412, il se trouvait partagé en deux parties, l'une appelée le *Pont-Perrin*, et l'autre, les *égouts de la courtille Barbette*. L'égout du Pont-Perrin, long de 50 mètres, passait sous la porte Saint-Antoine, et recevait les eaux ainsi que les ordures des rues voisines, comme celles de Saint-Antoine, de Saint-Paul, etc., etc.; mais il regorgeait quelquefois et incommodait beaucoup le roi, logé à l'hôtel Saint-Paul. Les égouts de la courtille Barbette régnaient derrière la rue Barbette et celle des Trois-Pavillons; ils tombaient dans le Pont-Perrin, entre les portes du Temple et Saint-Antoine, près d'un bastion, appelé le *bastion d'Ardoise*.

En 1625, un maître maçon, nommé Thériot, refit le grand égout d'Aubriot, avec les deniers de l'épargne. Cet aqueduc reçut dès lors plusieurs branches secondaires comme l'égout de la vieille rue du Temple, qui s'étendait depuis cette dernière rue jusqu'au Calvaire, sur une longueur de 300 mètres; l'égout du Temple, long de 90 mètres et en partie découvert; l'égout du Ponceau, commençant à la rue Saint-Denis, près de la fontaine du Ponceau, coulant à découvert jusqu'à la rue Neuve-Saint-Eustache, et gagnant le grand égout par une voûte longue de 60 mètres et haute de 2 mètres; enfin les égouts de la rue Montmartre et de la rue Gaillon, commençant aux rues de ce nom, etc., etc. Outre le grand égout et les branches secondaires, il y avait divers aqueducs de décharge qu'on appelait alors *trous*, les Trous-Punais, les Trous-Bernard, les Trous-Gaillon, et qu'on nomma plus tard éviers, gargouilles. Ils étaient nombreux dans tous les quartiers et se jetaient soit dans les grands égouts, soit dans la rivière directement. Dans les îles de la Cité et Notre-Dame (Saint-Louis), qui n'avaient pas d'égouts, l'écoulement des eaux et immondices se faisait par des éviers, épars çà et là, soit autour, soit à travers des quais. L'établissement de ces égouts et conduites d'eau devint une amélioration pour la capitale; mais dans l'état où s'y

Digitized by Google

trouvait alors la voirie en général ce ne fut qu'un soulagement bien faible. Les fontaines y étaient aussi rares que les égouts eux-mêmes, et les immondices s'accumulaient en si grande quantité dans les rues, qu'on s'apercevait à peine de la petite partie charriée à la Seine par les divers aqueducs. Grâce aux soins actifs et persévérants de l'administration municipale, le nombre des égouts savamment systématisés par des ingénieurs distingués, s'est tellement augmenté depuis le siècle dernier, que sur ce point, comme sur bien d'autres, Paris est devenu le modèle des autres grandes villes de l'Europe.

Voici la longueur des égouts de la capitale à diverses époques :

En 1663.....	10,380 mètres.
1806.....	23,530
1832.....	40,300
1837.....	76,500
1840.....	98,600
1845.....	120,000
1854.....	162,000

Les décharges continuelles de gravois et de matières de toute espèce avaient formé à Paris des éminences de terre qu'on appelait *buttes, voiries, monceaux*. D'abord placées hors des murs, elles se trouvèrent dans l'intérieur de la ville, par suite de la construction de l'enceinte continue. C'est ainsi qu'on y voyait la butte Saint-Roch, le monceau Saint-Gervais, la butte de Bonne-Nouvelle ou de Villeneuve, le Gravois, la butte des Moulins, des Copeaux, la voirie Sainte-Geneviève, etc., etc. C'était là qu'on transportait autrefois quelques parties des boues et des immondices qui encombraient les rues. Après la formation, au moins partielle du pavage, sous Philippe-Auguste, les habitants furent tenus de balayer les ordures qui souillaient le devant de leurs portes. Ceux d'un même quartier, s'associant ensemble, se procuraient, à frais commun, un tombereau qui allait deverser les débris sur

Digitized by Google

les buttes et voiries ; mais souvent la mauvaise application de cette bonne coutume, et la négligence où la malice des voituriers produisaient de graves inconvénients pour certaines rues que ces tomberaux traversaient. Il nous est parvenu un ancien document où se trouvent mentionnées des plaintes vives des habitants du faubourg Saint-Honoré. Ils demandaient instamment à ne pas subir l'effet des nouveaux règlements, sur le nettoiement de la voie publique, parce que leur rue principale, traversée incessamment par des tombereaux remplis des ordures de la ville, recevait toutes les immondices que ces voitures laissaient tomber. Ces réclamations nous font juger de l'état de fluidité où étaient les boues et les déjections, ainsi que de l'imperfection des moyens qu'on employait pour les transporter avec des tombereaux composés en général de planches mal jointes. Ajoutons que, malgré des ordonnances de police successives, le nettoiement se faisait toujours irrégulièrement et d'une manière incomplète.

Cet état de choses déplorable demeura persistant, à Paris, pendant un grand nombre de siècles. Le commissaire Delamare dit qu'il a vu, au commencement du règne de Louis XIV, les rues tellement remplies de fange, que la nécessité avait fait naître l'usage de ne sortir qu'en bottes. Le nommé Courtois, médecin à Paris à cette époque, raconte que dans une pièce donnant sur la rue des Marmousets, où il logeait, il trouvait tous les matins deux gros chenets, à pommes de cuivre, couverts d'une couche de vert-de-gris ; qu'il avait soin de les faire nettoyer chaque jour, mais que le lendemain une couche pareille à celle de la veille ne manquait pas de s'y montrer. Il ajoute qu'à partir de l'année 1663, époque où fut rétablie la police du nettoiement des rues, ces taches ne reparurent plus. Cette expérience nous fait juger de l'état d'infection et des dangers, au point de vue de la salubrité, où se trouvaient les quartiers les plus populeux de la capitale, dans les temps anciens et le moyen âge.

Digitized by Google

Ce qui contribuait le plus à la corruption de l'air et causait souvent des maladies pestilentielles, c'était la présence des excréments humains et des déjections que l'on jetait presque partout dans les rues pour s'en débarrasser. Les fosses d'aisances étaient peu nombreuses et mal tenues; leur nettoiement se faisait d'une manière incomplète et malsaine. Sous François Ier, l'administration fit quelques règlements sur ce point capital, dans une grande agglomération de personnes; mais ses prescriptions, quoique bien insuffisantes encore pour remédier au mal, furent peu suivies. Ce fut en vain que l'autorité du parlement intervint plusieurs fois pour les mettre en vigueur; après quelques efforts apparents, chacun revenait aux anciens usages, et les choses rentraient bientôt dans leur état ordinaire. Un document de l'année 1734 nous apprend que, même à cette époque du XVIIIe siècle, des fosses d'aisances n'existaient pas partout dans la ville; que les maisons du faubourg Montmartre particulièrement en étaient dépourvues; et que les fosses que l'on avait dans certaines rues se trouvaient si étroites, si mal construites et si mal tenues, qu'elles y devenaient elles-mêmes des centres permanents d'infection. Ce n'est qu'en 1809, sous l'empire, que l'administration a prescrit enfin, pour la construction des fosses d'aisances, des règles fixes et bien entendues auxquelles tous les propriétaires de maisons doivent se soumettre. A partir de cette année seulement s'est établi un système régulier de vidange que l'on perfectionne tous les jours et qui délivre la grande ville de ce foyer d'infection et de maladies pestilentielles qui l'ont désolée pendant un si grand nombre de siècles.

Halles et marchés. Nous avons déjà parlé des grandes halles de Champeaux, sur la rive droite; du marché Palu, situé entre le Petit-Pont et le pont Saint-Michel, dans la Cité; du marché dit *du Petit-Pont*, transféré à la place Maubert en 1547; du marché de la porte Baudets, que l'on transporta sur l'an-

Digitized by Google

cien cimetière de Saint-Jean dans l'année 1393; du marché de la porte de Paris, supprimé lors de la démolition de cette porte et du grand Châtelet, qui en était voisin; et enfin du marché au blé de la Madeleine, réuni aux grandes halles en 1720. C'étaient là les principaux marchés de Paris dans les temps anciens. Ceux qui s'établirent à des époques plus récentes furent la halle aux Veaux, qui existait déjà au XIVe siècle, rue Planche-Mibray, au bout de la rue de la Vieille-Place-aux-Veaux. En 1646, on la transféra au quai des Ormes, d'où elle est passée, en 1774, sur l'emplacement de l'ancien jardin des Bernardins, situé entre les rues de Poissy et de Pontoise, rive gauche; l'Étape, ou halle aux Vins : c'était une place particulière que l'on avait réservée, aux grandes halles, pour décharger et mettre en vente les vins amenés à Paris par terre : par lettres patentes de 1413, Charles VI transféra cet entrepôt à la place de Grève, d'où il est passé à la halle aux Vins actuelle; la halle aux Parchemins ou des Mathurins : elle fut établie, vers la fin du XIIIe siècle, dans un des bâtiments du couvent des Mathurins; l'on n'y vendait d'abord que du parchemin, plus tard on y trouva d'autres marchandises.

Boucheries. A l'origine, il n'y avait à Paris que deux boucheries : celle de la Cité et celle de la porte de Paris, connue sous le nom de *grande boucherie.* Par la suite, l'accroissement incessant de la population en fit créer plusieurs autres, qui furent : la boucherie de la halle de Beauvais, rue Saint-Honoré, près de la rue Sainte-Opportune; la boucherie du Châtelet, devant l'église de Saint-Leuffroi; la boucherie de Gloriette ou du Vieux-Petit-Pont, rue Saint-Jacques, près du petit Châtelet; la boucherie du cimetière Saint-Gervais, qui fut transférée, en 1461, au marché Saint-Jean; la boucherie Saint-Germain-des-Prés, qui fut établie anciennement, par les religieux du monastère, sur le chemin allant de cette abbaye au couvent des Cordeliers; la boucherie de la montagne

Digitized by Google

Sainte-Geneviève : elle existait déjà en 1245; la boucherie du Temple, située rue de Braque, près du couvent des Templiers; la boucherie Saint-Paul ou de la Mortellerie, construite en 1354; la boucherie de la rue Saint-Jacques, qui existait déjà au XIIe siècle; la boucherie de la Croix-Rouge, qui remonte à peu près à la même époque que la précédente; la boucherie du cimetière Saint-Jean, qui fut créée en 1461; et enfin la boucherie du quartier Saint-Martin, située au coin de la rue Aumaire, près de l'église de Saint-Nicolas-des-Champs.

Principaux hôtels. Outre les grands hôtels de Saint-Paul, des Tournelles, de Nesle et de Cluny, dont nous avons parlé, il y en avait d'autres à Paris qui méritent au moins une mention dans cette partie de notre histoire. Voici les noms des plus connus : l'hôtel Barbette occupait tout l'emplacement de la rue qui porte aujourd'hui ce nom, et appartenait à la famille Barbette, qui fut fort remarquée dès le milieu du XIIIe siècle. l'hôtel des ducs de Bourgogne, appelé d'abord *hôtel d'Artois*, était situé rue des Sept-Voies : il appartenait aux ducs de Bourgogne du temps de Charles VI, et il devint alors célèbre; plus tard, les rois de France en furent propriétaires. C'est là que s'établirent les *confrères de la Passion*, et que les comédiens français et italiens donnèrent leurs représentations. L'hôtel de la Trémoille était situé rue des Bourdonnais, n° 11. C'était la maison seigneuriale et le fief de la Trémoille, dont relevaient un grand nombre de maisons des rues des Bourdonnais et de Béthisi. La construction de cet hôtel remontait à une époque antérieure au XIVe siècle. L'hôtel de Sens est situé au coin des rues de l'Hôtel-de-Ville, de l'Étoile, des Barrés et du Figuier; il fut construit, au commencement du XVIe siècle, par l'archevêque de Sens, Tristan de Salazar. Ce fut là qu'habitèrent les métropolitains de Sens, pendant leur séjour à Paris, jusqu'en 1622, époque de l'érection de l'église de Paris

Digitized by Google

en archevêché. Cet hôtel, qui appartient aujourd'hui à des particuliers, est assez bien conservé. L'hôtel ou séjour d'Orléans renfermait un jardin; il s'étendait dans la rue Saint-André-des-Arcs et dans l'espace compris entre la rue de l'Éperon et l'ancienne porte de Buci, rue de Buci actuelle; il appartenait aux ducs d'Orléans du temps de Charles VI; Valentine de Milan y logea lorsqu'elle vint à Paris demander justice de l'assassinat de son époux. L'hôtel de Behaigne ou de Bohême fut donné, en 1388, par Charles VI à son frère Louis d'Orléans; on l'appelait alors *hôtel de Nesle*, et il était situé sur l'emplacement actuel de la halle au Blé. Le duc y exécuta des travaux considérables; les tableaux et les tapisseries qui l'ornaient en faisaient une des résidences les plus riches et les plus élégantes de Paris. Aussi cet hôtel était-il fort important. Nous allons en parler avec quelques détails, un peu plus bas, dans le titre que nous consacrerons à l'hôtel de Soissons.

Les princes d'Orléans possédaient encore, entre la Seine et la Bastille, un troisième hôtel, qui consistait en une tour ronde construite à l'extrémité d'une grande place vague. Elle s'élevait sur le bord de la rivière, derrière le couvent des Célestins, au coin des murs de la ville. Le roi la donna au duc d'Orléans, en 1396, avec cent toises de ces murs et un grand espace de terre. L'hôtel de Savoisy, appartenant à la famille de ce nom, était situé rue Pavée, n° 3, au Marais. Cet hôtel, solennellement abattu, en 1404, sur les poursuites de l'Université contre Charles de Savoisy, chambellan du roi, ne fut rebâti qu'en 1517, après cent douze ans. L'hôtel dit *Séjour du roi*, construit par Charles V, occupait l'emplacement compris aujourd'hui entre les rues Montmartre, du Jour et Jean-Jacques-Rousseau. Il renfermait six corps de logis, trois cours, un jardin, une grange et une chapelle; la porte principale donnait sur la rue Montmartre. L'hôtel du connétable Bernard d'Armagnac était rue Saint-Honoré, sur la place même qu'occupe aujourd'hui le Palais-Royal. En 1418, il fut dévasté par

Digitized by Google

la populace; dès lors, on lui donna le nom d'*hôtel de Charolais*, et il devint la propriété du prévôt Simon Morhier.

Au moyen âge, les comtes de Dammartin avaient, au bout de la rue aux Ours, un hôtel qu'on nommait la *Salle du comte* ou *au comte*, et qui donna son nom à la rue dans laquelle il se trouvait. L'hôtel du Petit-Bourbon, dont on fait remonter la construction au temps de Philippe-Auguste, était situé sur une rue nommée *Ostriche* ou *Autriche*, qui passait devant le Louvre. Plus tard, les ducs de Bourbon y firent leur résidence. L'hôtel dit d'abord *d'Alençon*, et puis *de Longueville*, se trouvait placé tout auprès, rues du Petit-Bourbon et des Poulies; il fut construit, vers 1250, par Alphonse, frère de saint Louis, sur un terrain que lui vendit un certain Edmond de Poulie. Il y avait encore dans les différents quartiers de Paris, au moyen âge, une foule d'hôtels et de grandes maisons particulières fort considérables, quoique moins remarquables et moins illustres que ceux que nous venons d'indiquer. Les bornes de notre ouvrage ne nous permettent pas d'en parler ici.

MONUMENTS, INSTITUTIONS ET ÉDIFICES

Fondés sous François Ier.

COLLÉGE DE BOISSY.

Le collége de Boissy était situé rues Saint-André des-Arcs et des Deux-Portes. Il fut fondé, vers 1354, dans une maison nommée le château Gaillard, avec les libéralités de Geoffroy Vidé, chanoine de l'église de Chartres. On y recevait six écoliers pris dans la famille du testateur, ou dans le village de Boissy, ou enfin dans la paroisse Saint-André-des-Arcs. Le testament portait que les boursiers seraient d'une naissance obscure et pauvre, comme celle du fondateur lui-même. En

Digitized by Google

1519 Michel Chartier, principal de ce collége, y fit des améliorations importantes et commença la construction d'une chapelle qui fut consacrée, en 1528, par l'évêque de Mégare, sous l'invocation de la sainte Vierge, de saint Michel et de saint Jérôme. Plus tard un autre principal exécuta des réparations considérables dans l'établissement même et y fonda une septième bourse. Du reste, le collége de Boissy ne se fit jamais remarquer parmi les autres institutions du même genre dans Paris.

COLLÉGE DE LA MERCI OU DE LA PETITE MERCI.

Ce collége était situé rue des Sept-Voies, n° 9 : il fut fondé en 1515 pour les religieux de la Merci, ou de Notre-Dame de la redemption des captifs. A cet effet, Nicolas Barrière, bachelier en théologie et procureur général de l'ordre, acheta du comte de Dreux, Alain d'Albret, une place et des masures faisant partie de l'hôtel d'Albret, près de l'église de Saint-Hilaire. Il y construisit le collége avec une chapelle. L'enseignement s'y maintint assez longtemps ; mais il avait cessé en 1750, époque où les bâtiments servaient d'hospice aux religieux de l'ordre. Ils sont aujourd'hui une propriété particulière.

COLLÉGE DU MANS.

Le collége du Mans était d'abord situé rue de Reims, sur la montagne Sainte-Geneviève. Il fut fondé vers 1520, avec les libéralités du cardinal Philippe de Luxembourg, légat du pape, évêque du Mans et de Thérouane, qui laissa à cet effet 10,000 livres. On y recevait dix boursiers du diocèse du Mans; l'évêque de cette ville avait le droit de les désigner. En 1526 on dressa les statuts de ce collége, et un article du règlement y prescrivait l'usage du latin, même dans les conversations particulières. Les revenus de cet établissement se trouvant insuffisants en 1613, l'enseignement y fut suspendu.

Digitized by Google

Les jésuites du collége de Clermont, ou Louis-le-Grand, achetèrent ses bâtiments en 1682, au prix de 35,156 livres, et les firent reconstruire. Le collége du Mans fut alors transféré à l'hôtel Marillac, rue d'Enfer, n° 2 : il se trouva au nombre de ceux qu'on réunit à l'Université en 1764. Ses bâtiments servent aujourd'hui d'hôtel garni.

COLLÉGE ROYAL DE FRANCE.

Le collége royal de France, dont nous avons déjà parlé dans la première partie de cette histoire, fut créé par François Ier; mais ce prince ne fit construire aucun édifice pour cet établissement, et les chaires furent d'abord placées dans le collége de Cambrai. Les bâtiments actuels du collége de France, commencés beaucoup plus tard, n'ont été terminés que de nos jours.

HÔPITAL DES ENFANTS-ROUGES.

Cet hôpital était situé rue Porte-Foin, au Marais. Il fut fondé, en 1536, par Marguerite de Valois, sœur de François Ier, pour tous les enfants trouvés à l'Hôtel-Dieu, à l'exception des bâtards, qui devaient être élevés par le chapitre de Notre-Dame, et des enfants nés et baptisés à Paris, qu'on devait transférer à l'hôpital du Saint-Esprit. Les orphelins du nouvel établissement reçurent le nom d'*Enfants-Dieu ;* mais comme ils étaient habillés de drap rouge, en signe de charité, on les appela *Enfants-Rouges* parmi le peuple, et ce surnom leur demeura. Cet hôpital fut supprimé en 1772. On réunit ses biens à celui des Enfants-Trouvés, et l'on y transféra en même temps tous les orphelins qui se trouvaient aux Enfants-Rouges.

Digitized by Google

MONUMENTS, INSTITUTIONS ET ÉDIFICES
Fondés sous Henri II.

NOTRE-DAME-DE-BONNE-NOUVELLE.

Cette église paroissiale est située rue Notre-Dame-de-Bonne-Nouvelle, n° 2, et rue du Regard, n° 21. Autrefois ce quartier s'appelait Ville-Neuve. Il commença à devenir populeux vers le milieu du XVIe siècle. L'église de Saint-Laurent, sa paroisse, se trouva alors trop petite, et les habitants de la Ville-Neuve obtinrent l'autorisation de bâtir une chapelle qui ne devait avoir que 8 mètres de large, 26 de long et 8 de haut jusqu'aux combles. En 1593, pendant les guerres de la Ligue, cette chapelle disparut avec les maisons du quartier, que l'on rasa pour faire des fortifications. Lorsque la paix eut ramené des habitants dans cette partie de la ville, l'on pensa à y reconstruire la chapelle. Elle fut relevée en 1624 et placée sous l'invocation de Notre-Dame-de-Bonne-Nouvelle, en l'honneur de l'Annonciation. Une décision de l'archevêque de Paris vint l'ériger en cure en 1673. Cette église, supprimée en 1790, fut vendue comme bien national, et démolie l'an V. Quelques années plus tard la ville de Paris racheta les terrains où elle était située; de 1823 à 1828 l'architecte Godde y a élevé l'église actuelle, qui n'excède pas de beaucoup, dans ses dimensions, la chapelle détruite pendant les guerres de la Ligue. Le portail, d'ordre dorique, décoré de pilastres et de deux colonnes, est peu monumental. L'intérieur est divisé en trois nefs non voûtées, séparées par des colonnes ioniques. Sa simplicité répond à celle du dehors et se trouve en harmonie avec tout ce qui entoure l'édifice.

COLLÉGE ET COMMUNAUTÉ DE SAINTE-BARBE.

Cet établissement est situé rue de Reims, n° 7, et place

Digitized by Google

du Panthéon. Son origine remonte au commencement du xve siècle, et il fut fondé, en 1430, par Jean Hubert, professeur en droit-canon, qui, à cet effet, acheta aux religieux de Sainte-Geneviève un terrain planté de vignes et joignant la chapelle de Saint-Symphorien. Il y fit élever un édifice composé de quelques corps de logis, et y installa des classes avec des régents et un principal; mais ce ne fut guère qu'en 1556, sous Henri II, que ce collége acquit de la consistance. A cette époque son véritable fondateur, Robert de Guast, docteur régent de la faculté de droit-canon et ancien curé de Saint-Hilaire, y établit quatre bourses, et trois places pour un pricipal, un procureur et un chapelain. Un peu plus tard d'autres bourses y furent fondées successivement; et malgré de longs procès qu'il eut à soutenir, malgré une interruption forcée qui eut lieu dans ses leçons, vers la fin du règne de Henri III, le collége de Sainte-Barbe devint florissant et acquit de la renommée. On y compta jusqu'à neuf régents à la fois, quatre d'humanités, un de grec et quatre de philosophie. La révolution de 1789 ne changea pas la destination de cet établissement, mais elle transforma son organisation primitive : le collége de Saint-Barbe devint alors une maison particulière d'éducation placée sous la direction de M. de Lanneau. Un peu plus tard un établissement rival fut établi rue des Postes, n° 34, par des élèves de l'ancien collége Sainte-Barbe, parmi lesquels se faisait remarquer l'abbé Nicolle. On lui donna aussi le nom de collége Sainte-Barbe, qu'une ordonnance de 1830 a remplacé par celui de collége municipal Rollin. L'institution Sainte-Barbe de Lanneau subsiste toujours et contient un grand nombre d'élèves qui suivent les classes du lycée Louis-le-Grand.

HÔPITAL DES PETITES-MAISONS.

Cet hôpital, aujourd'hui *hospice des Ménages*, est situé

Digitized by Google

rue de la Chaise, n° 28. On le construisit sur l'emplacement qu'occupait, dès le XIe siècle, l'hôpital de Saint-Germain, connu sous le nom de *Maladrerie Saint-Germain*, et réservé aux lépreux. Comme il n'avait plus de revenus en 1544, et que les nombreux lépreux qu'il renfermait se répandirent dans la ville, un arrêt du parlement ordonna sa destruction. Quatre ans plus tard, et en 1557, la ville acheta l'emplacement qu'il occupait, ainsi que les matériaux qui provenaient des démolitions, pour y construire les bâtiments que nous voyons aujourd'hui. On y mit les mendiants incorrigibles, les indigents vieux et infirmes, les femmes sujettes au mal caduc, les teigneux et les fous. La forme des constructions, que l'on divisa en plusieurs logements séparés les uns des autres, fit donner le nom de *Petites-Maisons* à l'établissement. Il y avait une chapelle qui fut rebâtie en 1615. Vers la fin du XVIIIe siècle l'hospice des Petites-Maisons renfermait le grand bureau des pauvres : il se trouvait occupé par quatre cents personnes vieilles et infirmes des deux sexes, par des fous et des hommes débauchés atteints de maladies honteuses. Dans les dernières années de la révolution on y admettait des époux infirmes qui, moyennant une somme une fois payée, avaient le logement et la nourriture pendant le reste de leur vie. En 1801 l'on en retira les malades et les fous, qu'on transféra ailleurs. L'établissement quitta le nom de *Petites-Maisons* pour prendre celui d'*hospice des Ménages*, qu'il a conservé. Il renferme cent soixante grandes chambres pour des ménages, contenant trois cent vingt personnes, cent petites chambres pour des veufs et des veuves, et deux cent cinquante lits dans les chambres des dortoirs, ce qui porte à six cent soixante-dix le nombre des personnes admises dans l'établissement. Pour y être reçus, les veufs et les veuves doivent être âgés de soixante ans au moins. Quant aux époux, l'un doit avoir soixante ans et l'autre soixante-dix. On leur donne chaque jour une certaine quantité de pain et de viande crue par personne,

Digitized by Google

3 francs en argent tous les dix jours, une voie de bois et deux voies de charbon par an. L'habillement demeure à leur charge.

INSTITUTIONS ET ÉDIFICES

Fondés sous François II.

HÔPITAL DE LOURCINE OU DE LA CHARITÉ CHRÉTIENNE.

Cet hôpital, devenu aujourd'hui l'*école de Pharmacie* et le *jardin des Apothicaires*, était situé rue de Lourcine, faubourg Saint-Marcel. Suivant Dubreuil, sa fondation remontait au règne de saint Louis et était due à Marguerite de Provence, veuve de ce prince. Dans le siècle suivant, l'établissement appartenait à Guillaume de Chanac, évêque de Paris et patriarche d'Alexandrie, ce qui lui avait fait donner le nom d'*hôpital du Patriarche*. Plus tard, il passa dans d'autres mains et fut affecté sans doute pendant quelque temps à des usages divers. En 1559 il tomba au pouvoir du roi, et fut destiné au traitement des personnes affligées du mal vénérien. Un arrêt du 2 janvier 1578 le déclara *désert et abandonné par mauvaise conduite, tout ruiné, les pauvres non logés et le service divin non dit ni célébré*. On y transféra un hôpital particulier qu'un certain Nicolas Houel, marchand apothicaire de Paris, avait fondé deux ans auparavant dans un bâtiment non encore démoli de l'ancien hôtel des Tournelles, au Marais. L'hôpital de Lourcine prit dès lors le nom de *maison de la Charité chétienne*. La protection du roi, du parlement et de quelques personnes riches rendit bientôt cet établissement prospère : ce fut une espèce d'école de jeunes orphelins que l'on destina à distribuer des remèdes aux indigents et à traiter dans leurs maladies les pauvres honteux de la ville et des faubourgs, sans qu'ils fussent forcés, comme autrefois, de quitter

Digitized by Google

leurs maisons pour aller chercher des secours à l'Hôtel-Dieu. On y trouvait une pharmacie complète, un enclos appelé *jardin des Simples,* contenant des plantes rares et choisies, un hôpital contigu à l'école ou maison de Charité, et une chapelle. Après la mort de Nicolas Houel, cet établissement changea de destination et fut occupé par de pauvres gentilshommes, officiers et soldats, estropiés, vieux ou caducs, que Henri IV y plaça. Louis XIII ayant transféré ces invalides à Bicêtre, la maison de la Charité reçut successivement plusieurs petites communautés de filles qui ne purent s'y maintenir; elle finit par appartenir à l'Hôtel-Dieu. Elle est devenue aujourd'hui l'école de Pharmacie; l'ancien jardin des Simples existe toujours sous le nom de *jardin des Apothicaires.* Les plantes s'y trouvent classées suivant la méthode de Tournefort. De nos jours l'ensemble de cet établissement a reçu d'importantes améliorations.

MONUMENTS, INSTITUTIONS ET ÉDIFICES
Fondés sous Charles IX.

PALAIS ET JARDIN DES TUILERIES.

Au XIIIe siècle le grand espace occupé aujourd'hui par la place du Carrousel, le palais et le jardin des Tuileries ne comprenait que des terrains vagues où l'on voyait plusieurs fabriques de tuiles. Dans le siècle suivant, Pierre des Essarts, prévôt de Paris, y avait une habitation avec quarante arpents de terre labourable qu'il donna à l'hospice des Quinze-Vingts. Vers le commencement du XVIe siècle, Neuville de Villeroy, secrétaire des finances, y fit construire un bel hôtel, qu'il ne tarda pas à céder à François Ier, et où la duchesse d'Angoulême, mère du roi, demeura quelques années. Après la mort funeste de Henri, Catherine de Médicis s'était hâtée d'aban-

Digitized by Google

donner le palais des Tournelles pour aller habiter le Louvre. Elle acheta l'hôtel bâti par Neuville de Villeroy, ainsi que plusieurs propriétés voisines, et en 1564 elle ordonna à Philibert Delorme de lui construire une nouvelle résidence sur leur emplacement : tels furent les commencements du *palais des Tuileries*.

Philibert Delorme avait déjà attaché son nom au château d'Anet; il était lié avec Jean Bulant, Jean Goujon et Germain Pilon. Il se fit aider dans son œuvre par ces grands artistes, et il confesse lui-même que la reine mère lui donna des idées précieuses dont il sut tirer parti pour ses travaux. Toutefois les Tuileries, telles que nous les voyons aujourd'hui, ne sont pas l'œuvre exclusive et complète de Delorme; la moitié de ce vaste palais, tout au plus, doit lui être attibuée; le reste a été construit, après lui, par quatre ou cinq autres architectes. Il commença par élever le gros pavillon du milieu, qu'il orna de deux ordres et d'un grand attique, avec une coupole circulaire surmontée d'une lanterne en forme de dôme. Il fit ensuite les deux ailes longitudinales, ainsi que les pavillons qui les accompagnent. La décoration de ces pavillons est attribuée à Jean Bulant. L'œuvre proprement dite de Philibert Delorme s'arrête là. Son palais avait alors pour limites, et en même temps pour dépendances : au levant, des terres cultivées finissant à la rue Saint-Nicaise, qui se prolongeait alors jusqu'à la rivière; au couchant, un vaste jardin d'agrément qui occupait à peu près tout l'espace du jardin actuel. On y voyait un étang, un petit bois, une orangerie, un labyrinthe, des volières, des écuries, des logements pour les valets, etc., etc. Le palais, complément isolé de ses dépendances, se trouvait séparé par deux murailles du jardin d'agrément et des terrains de la rue Saint-Nicaise. Deux ruelles régnaient tout le long : la première, située dans le prolongement de la rue de l'Échelle, et la seconde dans celui de la rue actuelle des Pyramides, qu'on appelait alors rue des Tuileries. Catherine

Digitized by Google

de Médicis n'habita jamais les Tuileries. Ce palais n'était pas encore terminé, que la reine mère, effrayée, dit-on, par des prédictions d'astrologues, se réfugiait à l'hôtel de Soissons : dès lors les travaux de construction furent suspendus. Henri III fit quelquefois sa maison de plaisance du palais des Tuileries; sous Henri IV, on le prolongea, du côté du midi, par un vaste corps de bâtiment, auquel du Cerceau ajouta le gros pavillon dit pavillon de Flore. Sous Louis XIII l'on fit, du côté du nord, un bâtiment et un pavillon symétriques, le pavillon Marsan. Ces constructions inhabiles changeaient complétement, en l'encombrant, l'ordonnance première de l'édifice. Les gros pavillons d'angle, exécutés sans goût et sans harmonie avec l'ensemble du monument, écrasaient le pavillon principal, ainsi que les galeries et pavillons accessoires de Delorme. Tout ce qu'on peut louer dans ces adjonctions malheureuses c'est l'immense développement de 336 mètres que prirent dès lors les façades du palais, au lieu de 172 mètres qu'elles mesuraient en sortant des mains de Philibert Delorme.

Louis XIV trouvait si disgracieux l'aspect général des Tuileries, avec son architecture brisée et ses disparates de hauteurs et de combles, qu'il ordonna à Levau d'y rétablir un peu de régularité et d'harmonie. Cet architecte se mit aussitôt à l'œuvre; et pour faire communiquer la cour avec le jardin, que Lenôtre venait de former, il abattit l'escalier tournant de Philibert Delorme, qui était un chef-d'œuvre. Passant ensuite à l'extérieur, il remplaça la décoration établie sur l'ordre à tambour de marbre, par deux nouveaux ordres, corinthien et composite, avec un fronton et un attique surmonté d'un toit lourd de forme triangulaire. Il ne toucha pas aux galeries des terrasses; mais il substitua aux cartels de leur façade en retraite et aux mansardes, les croisées avec trumeaux et gaînes que l'on y voit encore aujourd'hui. Dans les pavillons qui suivent, il remplaça les mansardes par un attique. Le plus important des changements que l'on fit alors à l'intérieur fut la con-

Digitized by Google

struction d'une salle de spectacle la plus vaste de l'Europe : on l'appelait salle des machines ; elle occupait toute la largeur de l'aile septentrionale, et pouvait contenir au delà de sept mille personnes. La scène avait 41 mètres de profondeur et 11 de hauteur.

Avant Louis XIV, le jardin des Tuileries, séparé du palais par une ruelle, ressemblait plus à un marché encombré et à une foire mal tenue qu'à un jardin royal. Colbert, qui avait en toutes choses le sentiment du beau et du grand, réunit le jardin au palais, et chargea Lenôtre d'en dessiner les dispositions et les ornements, tels à peu près que nous les voyons aujourd'hui. Les successeurs de Louis XIV se sont plu à enrichir ce jardin de statues de marbre, de groupes de bronze et d'autres objets d'art. Napoléon Ier y opéra quelques changements. On voyait une orangerie et plusieurs bâtiments particuliers aux deux extrémités occidentales; il les fit démolir pour prolonger les terrasses. Du côté du nord, la terrasse des Feuillants était fermée par un grand mur couvert de charmilles, derrière lequel régnait une cour qui séparait le jardin du couvent des Feuillants; l'empereur changea toutes ces dispositions par l'ouverture de la rue de Rivoli sur ce point, et fit exécuter sur cette rue la grille de fermeture actuelle.

Malgré sa belle position et sa magnificence, le palais des Tuileries ne fut habité que passagèrement par Henri IV, par Louis XIII et par Louis XIV, et il parut abandonné définitivement lorsque ce dernier prince eut transporté sa résidence fixe à Versailles. Louis XV néanmoins l'habita pendant sa minorité. Ce fut alors qu'on remplaça par une grille et un pont tournant la muraille qui fermait le jardin au couchant. Dans le même temps, on construisit sur l'emplacement des écuries de Catherine de Médicis un vaste bâtiment destiné à l'académie royale d'équitation. Les jeunes gentilshommes venaient s'y exercer; ils y apprenaient, en outre, la danse, l'escrime et les mathématiques. Ce fut le *Manége*, qui devint fameux du-

Digitized by Google

rant la révolution : il avait une porte sur la terrasse des Feuillants. La grande salle dite *des Machines* eut successivement plusieurs destinations. Après avoir servi, pendant quinze ans, à des spectacles de pantomimes, dirigés par l'architecte-décorateur Servandoni, elle reçut, en 1764, la troupe de l'Opéra, pendant la reconstruction de la salle du Palais-Royal. On y installa la Comédie française en 1770, en attendant l'ouverture de la salle dite aujourd'hui *Odéon*, à laquelle on travaillait, et elle y resta douze ans. C'est là que, le 30 mars 1778, Voltaire reçut sa dernière ovation, en présence de toute la cour de Louis XVI.

La révolution vint donner au palais des Tuileries une célébrité et une importance qu'il n'avait pas encore eue. Depuis cette époque, ce grand édifice est devenu le séjour des différents pouvoirs qui ont gouverné successivement la France, pendant les soixante-quatre dernières années. En 1789, l'Assemblée nationale s'installa au Manége, qui avait trois entrées, une par la cour du Dauphin, une autre par la rue Saint-Honoré, et la troisième par la terrasse des Feuillants. Dès lors cette terrasse et le jardin tout entier furent le théâtre de rassemblements perpétuels. Après l'arrestation du roi à Varennes et son retour à Paris, le jardin demeura fermé pendant un mois, pour empêcher la multitude d'aller insulter la famille royale; la terrasse des Feuillants, qu'on appelait *Terrain national*, resta seule ouverte et libre. Aux journées du 20 juin et du 10 août, la multitude, en envahissant le palais, incendia et détruisit les bâtiments des trois cours; il n'y eut de conservé que le massif attenant au château, et renfermant l'imprimerie de l'Assemblée, du côté de la rue de l'Échelle. La Convention siégea au Manége depuis le 22 septembre 1792 jusqu'au 10 mai 1793. Ce fut dans cette salle qu'eut lieu le procès de Louis XVI. Elle se transféra, le 10 mai, au palais des Tuileries, dans la salle des Machines, qu'on venait de disposer à la hâte pour la recevoir, en lui donnant la forme d'un parallé-

Digitized by Google

logramme étroit et peu commode : elle y siégea jusqu'à la fin de sa session. Les tribunes publiques placées vers le plafond, aux deux extrémités, pouvaient contenir près de trois mille personnes. Ce fut là que se passèrent les journées les plus terribles de la révolution : le 31 mai, le 9 thermidor, le 12 germinal, le 13 vendémiaire, etc., etc. Les différents comités qui gouvernaient alors la France s'installèrent dans les autres parties du palais : dans l'aile méridionale, le fameux comité du salut public, les comités des finances, de la marine, etc., etc.; dans le pavillon du milieu, le comité de la guerre; dans l'aile septentrionale, les comités de législation, d'agriculture, d'instruction publique, etc., etc. Le comité de sûreté générale s'établit sur la place du Carrousel, à l'hôtel de Brienne, qui a été détruit en 1808. Après la Convention, le conseil des Anciens occupa la grande salle des Tuileries; le conseil des Cinq-Cents siégea au Manége; ils y restèrent l'un et l'autre jusqu'au 18 brumaire.

Le 19 février 1800, le premier consul Bonaparte vint s'installer aux Tuileries; il occupa toute la partie comprise entre le pavillon de Flore et celui de l'Horloge, c'est-à-dire celle où s'étaient tenus successivement le roi Louis XVI et le comité du salut public, et où ont été placés depuis les appartements de Louis XVIII, de Charles X, de Louis-Philippe et de Napoléon III. Le rez-de-chaussée, du côté du jardin, fut destiné à Joséphine. Lebrun eut le pavillon de Flore, et Cambacérès alla se loger à l'hôtel d'Elbeuf, sur la place du Carrousel. Le conseil d'État siégea dans une partie de la grande galerie, à côté de l'appartement de Bonaparte. On eut soin alors de faire disparaître les traces des dernières scènes révolutionnaires : les inscriptions qui les rappelaient furent partout effacées; on détruisit la salle de la Convention, qui ne tarda pas à devenir pour partie une chapelle et pour partie une salle de spectacle. Les bâtiments réunis de la cour des Suisses, de la cour Royale et de la cour des Princes, furent déblayés et firent place à une

Digitized by Google

vaste cour, destinée principalement aux manœuvres militaires. On détruisit le Manége, la cour du Dauphin, etc., etc., et sur leur emplacement l'on ouvrit les rues de Rivoli et de Castiglione. Du côté du levant, des changements successifs et non interrompus ont fini par transformer entièrement la grande place du Carrousel : grâce aux derniers travaux exécutés par Napoléon III, elle se trouve aujourd'hui complétement débarrassée de ces masures qui ont fatigué les yeux pendant un si grand nombre d'années.

Le palais des Tuileries, qui fut le théâtre de presque tous les événements marquants de la première révolution, a vu également les faits politiques importants de notre époque : c'est là que, le 29 janvier 1814, Napoléon Ier fit ses adieux à la garde nationale de Paris, et lui confia sa femme et son fils. L'impératrice et le roi de Rome quittèrent ce palais et la capitale le 29 mars suivant : le 3 mai, Louis XVIII en prit possession; vingt-deux ans auparavant, le malheureux Louis XVI, son frère, en avait été arraché avec sa famille pour être conduit au donjon du Temple. Le 20 mars 1815, le même Louis XVIII abandonna de nouveau ce lieu, et vingt heures après, Napoléon, arrivant de l'île d'Elbe, venait prendre sa place. Le 23 juin, après le désastre de Waterloo, Fouché et son gouvernement provisoire s'installèrent aux Tuileries; le 8 juillet suivant, Louis XVIII y rentra. Le 29 juillet 1830, la population de Paris insurgée s'empara de ce palais, et le 16 octobre 1831, Louis-Philippe s'y établit. Le 24 février 1848, ce dernier prince, à son tour, le quitta pour l'exil, et la multitude insurgée vint le dévaster entièrement. Pendant quelque temps, l'on vit sur ses murs l'inscription : *Hôtel des invalides civils.* L'état-major de la garde nationale d'abord et puis celui de la garnison de Paris s'y sont tenus jusqu'à l'avénement de Napoléon III : depuis cette époque, le palais des Tuileries est devenu de nouveau le séjour du souverain et le siége du gouvernement.

Digitized by Google

COLLÉGE LOUIS-LE-GRAND, AUTREFOIS DE CLERMONT.

Dès que les jésuites furent parvenus à obtenir l'autorisation d'enseigner à Paris, en 1563, ils achetèrent, rue Saint-Jacques, un grand hôtel appelé *cour de Langres*, parce qu'il avait appartenu à l'évêque de Langres, Bernard de La Tour, et ils en firent un collége auquel ils donnèrent le nom de *collége de Clermont de la Société de Jésus :* ce fut là leur premier établissement d'instruction publique à Paris. L'habileté et la réputation des professeurs qu'ils employèrent tout d'abord y attirèrent bientôt un si grand nombre d'écoliers, pensionnaires et externes, qu'il fallut en augmenter les bâtiments. A cet effet, ils firent, en 1578 et 1582, l'acquisition de plusieurs maisons voisines. Dans cette dernière année (1582) ils y élevèrent une chapelle dont la première pierre fut posée par Henri III. La part que les jésuites avaient prise dans les luttes de la Ligue les désigna aux coups de la réaction, lorsque Henri IV fut monté sur le trône : après l'attentat de Jean Châtel, ils furent bannis de Paris et du royaume comme *perturbateurs du repos public et corrupteurs de la jeunesse ;* mais ils ne se découragèrent pas, et, à force de persévérance, ils finirent par obtenir de Henri IV, au bout de huit ans d'exil, la permission de revenir en France. Ils rentrèrent à Paris le 25 septembre 1603; ce ne fut que quelques années après la mort du roi et vers 1618 qu'ils purent regagner la faveur de tenir un collége et d'instruire de nouveau la jeunesse. Malgré les attaques vives et incessantes de l'Université pour entraver leur enseignement, le collége de Clermont qu'ils rouvrirent fut bientôt remis dans son état florissant.

Sous le règne de Louis XIV, les jésuites prirent partout, en France, un grand ascendant, et parvinrent au plus haut degré de prospérité. Le roi leur fit plusieurs donations importantes qui les enrichirent. Le collége de Clermont se trouvant alors

Digitized by Google

trop étroit, ils firent l'acquisition de plusieurs maisons voisines pour l'agrandir, et notamment des colléges de Marmoutier et du Mans. A cette occasion, Louis XIV leur donna, de ses propres deniers, la somme de 53,156 livres; de plus, il leur fit expédier des lettres qui déclaraient la maison de Clermont collége de fondation royale. L'ordre lui témoigna sa reconnaissance en remplaçant le premier nom de l'établissement par celui de *Louis-le-Grand*, qu'il donna au collége. Cette maison devint alors l'établissement d'instruction publique le plus célèbre de toute la France par le choix de ses professeurs et l'excellence de ses études. Presque tous les membres célèbres de l'ordre y furent successivement élèves et professeurs : comme les Pères Rapin, Bouhours, Commire, Hardouin, Brumoy, Charlevoix, Berruyer, Tournemine, etc., etc.; une foule d'hommes illustres du XVIIIe siècle en sortirent. Lorsque la société des Jésuites eût été abolie, le collége Louis-le-Grand fut donné à l'Université, qui y forma un collége général composé de six cents élèves, au moyen de la suppression de de tous les petits établissements voisins, tels que les colléges de Narbonne, de Beauvais, de Reims, etc., etc.; elle y établit, en outre, son tribunal, sa bibliothèque, ses archives, et y tint ses assemblées. A la révolution, le collége Louis-le-Grand devint une institution particulière protégée et subventionnée par le gouvernement. On lui donna en 1793 le nom d'*Institut de l'égalité;* il eut sept cent cinquante élèves, enfants de presque tous les hommes célèbres de l'époque, Girondins, Montagnards, émigrés, Vendéens, etc., etc. : leurs pensions étaient payées par l'État. Sous le Directoire, on accorda à cet établissement une subvention de 200,000 fr., et on lui donna le nom de *Prytanée français,* qui ne tarda pas longtemps à être remplacé par celui de *Lycée impérial.* En 1814, il reprit son ancien nom de collége Louis-le-Grand, et, depuis cette époque, il forme un des cinq grands lycées ou colléges de la capitale.

Digitized by Google

COLLÉGE DES GRASSINS.

Ce collége était situé rue des Amandiers, n° 14 : il fut fondé en 1569 par un conseiller au parlement, nommé Pierre Grassin, qui laissa par testament, à cet effet, la somme de 30,000 livres. Son fils et un autre parent augmentèrent encore cette dotation. On y recevait, outre un principal et un chapelain, six grands boursiers étudiant en théologie et douze petits boursiers étudiant en humanités, tous de la ville de Sens. Cet établissement, qui était de plein exercice, s'était fait une certaine renommée parmi les colléges de Paris : il avait une chapelle où l'on voyait quelques tableaux remarquables de Simon Vouet, de Hallé et de Lebrun. Ses bâtiments sont occupés aujourd'hui par des particuliers.

HÔTEL DE SOISSONS.

Cet hôtel, dont nous venons de parler un peu plus haut, fut connu successivement à Paris, sous les noms d'*hôtel de Nesle, de Bohême, d'Orléans, de la Reine* et *de Soissons ;* il occupait l'emplacement où se trouve maintenant la Halle-au-Blé, et de plus tout l'espace compris entre les rues du Four, des Deux-Écus et de Grenelle. Ses cours et ses jardins s'étendaient depuis la rue actuelle d'Orléans, jusqu'à la Croix-Neuve, près de Saint-Eustache, et ses autres dépendances jusqu'à la rue Coquillière. Sa première origine date du commencement du XIIIe siècle, époque où Jean II, seigneur de Nesle, fit construire une petite habitation seigneuriale sur cet emplacement, occupé jusqu'alors par des prés, des vignes, une grange et deux maisons d'exploitation rurale. Ce fut le premier hôtel de Nesle que Jean donna à saint Louis, et ce prince y logea sa mère, Blanche de Castille. Nos rois le possédèrent jusqu'à Philippe le Bel, qui le céda à Jean de Luxembourg, roi de Bohême, en 1327. On l'appela dès lors *hôtel de Behaigne* (de

Digitized by Google

Bohême). Il passa ensuite au roi de France, Jean II. Charles VI le donna à son frère Louis, duc d'Orléans, et il prit le nom de ce prince. On l'agrandit considérablement alors par l'adjonction de plusieurs maisons, places et rues qui l'entouraient. Vers la fin du xve siècle, le roi Louis XII en céda une grande partie aux Filles-Pénitentes, et elles firent l'acquisition du reste, en 1499.

Dans l'année 1572, Catherine de Médicis, qui était déjà propriétaire de plusieurs maisons et jardins situés rue du Four, acheta le couvent avec ses dépendances, et y fit bâtir un très-grand hôtel, qu'on nomma *hôtel de la Reine*. Il était borné par les rues du Four, des Deux-Écus et de Grenelle. Le corps de logis principal avait son entrée dans la première de ces rues; les jardins, établis sur l'emplacement même du couvent, longeaient une grande partie des deux autres rues. La chapelle se trouvait à l'angle des rues de Grenelle et Coquillière. Une colonne dorique cannelée et fort élevée fut construite, sur les dessins de Bulant, dans l'angle d'une cour latérale. Catherine de Médicis y montait avec ses astrologues pour consulter les astres; elle mourut dans cet hôtel, en 1589. Charles de Bourbon, comte de Soissons, l'ayant acheté, en 1606, le répara et l'agrandit. Depuis lors, on l'appela *hôtel de Soissons*. Il conserva ce nom jusqu'en 1763, époque où il fut détruit, pour faire place à la halle au Blé et à plusieurs rues qui l'environnent. On voit encore adossée à la halle, *la colonne* dite *de Catherine de Médicis*. Son intérieur est vide et contient un escalier à vis conduisant à la cime qui a à peu près la figure d'une sphère.

SAINT-JACQUES-DU-HAUT-PAS.

Saint-Jacques-du-Haut-Pas se trouve situé rue Saint-Jacques, entre les n°s 252 et 254. Ce fut d'abord un hôpital, fondé au xive siècle; il avait une chapelle que l'on reconstruisit, en 1519, et qui devint, en 1566, une église succursale

Digitized by Google

des paroisses du quartier. A cette époque, l'hôpital se trouvait abandonné et l'on n'y recevait plus de malades. Dans l'année 1572, Catherine de Médicis ayant transféré au couvent de Saint-Magloire les Filles-Pénitentes que Louis XII avait établies à l'ancien hôtel d'Orléans, plaça les religieux de ce monastère à la maison de Saint-Jacques-du-Haut-Pas. Quelques années plus tard (1584), les habitants du quartier firent construire à côté de la chapelle du couvent, une chapelle nouvelle qui fut rebâtie et agrandie, en 1630, sur les dessins de Gittard. Ce fut l'église actuelle de Saint-Jacques-du-Haut-Pas, deuxième succursale de Saint-Étienne-du-Mont. La nef a été élevée en 1675 et la chapelle de la Vierge en 1688. Cet édifice a un portail décoré de quatre colonnes doriques et une tour de forme carrée; il n'offre rien d'ailleurs de remarquable; on y voyait autrefois quelques bons tableaux et on y trouvait les tombeaux de certains hommes célèbres, comme Jean Duvergier de Hauranne, abbé de Saint-Cyran, Jean-Dominique Cassini, savant astronome, Philippe de la Hire, habile géomètre, Jean Desmoulins, curé de cette paroisse, etc., etc. Les bâtiments de l'ancien hôpital étaient séparés de l'Église paroissiale par la rue *des Deux-Églises*. On y établit, en 1618, le séminaire des prêtres de l'oratoire qui s'y est maintenu jusqu'à la révolution. Depuis cette époque, l'emplacement a été concédé à l'institution des Sourds-Muets. L'ancienne chapelle de l'hôpital, devenue propriété particulière, a été démolie en 1823.

ARSENAL.

L'arsenal, situé entre la rue de Sully et le quai Morland, comprenait, dans l'origine, un bâtiment servant de logis au garde de l'artillerie, avec plusieurs dépendances et deux grands magasins qu'on appelait *granges de l'artillerie de la ville*. En 1533, François Ier, voulant faire fondre des canons, se fit prêter ces magasins par la municipalité et ne les rendit plus.

Digitized by Google

Son successeur, Henri II, y fit construire des logements pour les officiers et les fondeurs de son artillerie, avec des fourneaux, des moulins à poudre, et deux grands hangars destinés à la fonte et à la conservation des canons. Le 20 janvier 1563, le feu prit par accident à l'arsenal, et fit sauter vingt milliers de poudre qui s'y trouvaient. L'explosion fut si forte, qu'on l'entendit à Melun; plusieurs maisons voisines s'écroulèrent et les vitraux des églises furent brisés; ce jour-là l'arsenal se trouva complétement ruiné. Charles IX le releva et fit reconstruire ses bâtiments détruits. Il y ajouta un jardin qui, à la fin de la révolution, était encore une des promenades publiques de Paris. Sully, comme grand maître de l'artillerie, demeura à l'arsenal. Sous Louis XIV, cet établissement ne servit plus qu'à contenir des canons et des fusils hors de service, avec des fonderies où l'on coulait des figures de bronze. Ce prince toutefois, ainsi que son père Louis XIII, fit quelques additions à ses bâtiments qui, du reste, n'offraient rien de bien remarquable. On y distinguait seulement le *salon du grand maître*, décoré par Mignard, et une porte intérieure, ornée de sculptures, qu'on attribuait à Jean Goujon. En 1718, le régent fit construire l'hôtel du gouverneur, à la place d'anciens bâtiments. L'arsenal fut supprimé en 1788. On ouvrit le boulevard Bourdon, sur le jardin, en 1806, et l'on y bâtit le grenier de réserve, en 1807. Ce qui reste des anciens édifices est occupé aujourd'hui par la belle bibliothèque publique, appelée *bibliothèque de l'Arsenal*.

MONUMENTS, INSTITUTIONS ET ÉDIFICES
Fondés sous Henri III.

COUVENT DES CAPUCINS.

Ce couvent était situé, rue Saint-Honoré, près des Feuil-

Digitized by Google

lants. Les premiers religieux de cet ordre, qui s'établirent à Paris, vinrent d'Italie, en 1574. Ils se logèrent d'abord au village de Picpus, et puis sur un emplacement qui occupait la partie occidentale de la place Vendôme actuelle; ils se fixèrent enfin dans une maison de la rue Saint-Honoré, que leur donna Catherine de Médicis. Ce couvent et son église furent reconstruits de 1603 à 1610. Les bâtiments étaient vastes et commodes; on les augmenta d'un grand corps de logis, en 1722. L'église méritait d'être visitée; l'on y voyait quelques bons tableaux de Lebrun, de Paul-Ponce-Antoine Robert, de Laurent de la Hyre, de Collin de Vermont, etc., etc. Il y avait dans la nef deux tombeaux de personnages célèbres : celui du Père *Ange de Joyeuse*, qui fut tour à tour courtisan, soldat et capucin, et celui du fameux Père *Joseph*, Joseph Leclerc, conseiller intime et agent du cardinal de Richelieu. Ils avaient l'un et l'autre habité ce couvent. Les études qu'on faisait dans cet établissement étaient très-fortes. Plusieurs hommes distingués y furent élevés, comme Athanase Molé, frère du président Mathieu Molé, J.-B. Brulart, frère du chancelier de ce nom, Michel de Marillac, fils du garde des sceaux, Bernard de la Tour, prédicateur de Louis XIV, et le Père Séraphin de Paris, autre prédicateur remarquable de la même époque. Au commencement de la révolution, le couvent des Capucins renfermait encore cent ou cent vingt religieux. Après la suppression des ordres monastiques, en 1790, il fut occupé par les bureaux de l'Assemblée nationale; l'on a démoli ses bâtiments en 1804, et sur leur emplacement on a percé les rues Castiglione, de Rivoli et Mont-Thabor. On y avait aussi construit la salle du Cirque olympique.

COUVENT DES FEUILLANTS.

Ce couvent se trouvait aussi rue Saint-Honoré, près des Capucins, en face de la place Vendôme. Les Feuillants formaient

Digitized by Google

une congrégation particulière de religieux de l'ordre de Cîteaux, ainsi nommée à cause de l'abbaye des Feuillants qu'elle habitait, dans le diocèse de Rieux, en Languedoc. Sur l'invitation de Henri III, Jean de la Barrière, auteur de la réforme et abbé de la communauté, vint s'établir à Paris, en 1587, avec soixante-deux de ses religieux. En 1601, Henri IV posa la première pierre de leur église, qui fut achevée dans l'année 1608. L'on construisit le portail du monastère en 1673; il était décoré avec assez de goût; on y remarquait un bas-relief qui représentait le roi Henri III recevant l'abbé de la Barrière et ses religieux. L'église possédait quelques bons tableaux, et renfermait un très-grand nombre de tombeaux remarquables, qui se trouvaient surtout disposés dans quatorze chapelles latérales. Ce monastère avait une bibliothèque fort curieuse. Son enclos occupait tout l'espace qui se trouve entre la rue Saint-Honoré et la terrasse dite *des Feuillants*. Pendant la révolution, le fameux club *des Feuillants* tenait ses séances dans ses bâtiments. Église et couvent, tout a été démoli, en 1804, pour faire place à la rue de Rivoli.

MAISON PROFESSE ET ÉGLISE DES JÉSUITES DE LA RUE SAINT-ANTOINE.

Cette maison et cette église forment aujourd'hui le lycée Charlemagne et l'église Saint-Louis-Saint-Paul, rue Saint-Antoine. Après avoir établi leur collége de Clermont, rue Saint-Jacques, les jésuites voulurent avoir une maison professe; ils la fondèrent dans l'hôtel de Danville, que leur donna le cardinal de Bourbon, en 1580, entre les rues Saint-Antoine et Saint-Paul. Cet hôtel était d'abord fort petit; mais les jésuites l'augmentèrent considérablement en achetant successivement un grand nombre de maisons voisines. De 1627 à 1641, on construisit l'église sur les dessins du jésuite Marcel Ange. Elle a la forme de la croix romaine, avec un dôme sur pendentifs. Le portail est composé de trois ordres superposés : les deux

Digitized by Google

premiers sont corinthiens, le troisième composite. Il était chargé, avant la révolution, de beaucoup d'ornements exécutés dans un style pesant, et cette recherche, appliquée sans choix, ne produisait que de la confusion. Quoique une partie de cette sculpture ait disparu depuis, il en reste encore assez pour attester le mauvais goût de l'ancienne. La richesse des matières brillait dans l'intérieur de l'église; le marbre, les bronzes, les dorures, l'argent étaient employés à la décoration du maître-autel et des chapelles latérales. On y voyait plusieurs morceaux de sculpture remarquables et d'un effet neuf, entre autres des anges d'argent, avec des draperies en vermeil, soutenant le cœur de Louis XIII et celui de Louis XIV, qui étaient déposés dans cette église : c'était l'œuvre de Sarrazin et de Coustou jeune. On y remarquait également, dans deux chapelles magnifiques, des monuments funéraires de la maison de Bouillon, et surtout le mausolée du prince de Condé, que Le Bernin regardait comme un des chefs-d'œuvre les plus exquis de l'école française. On l'avait exécuté sur les dessins de Sarrazin.

Après la destruction de l'ordre des jésuites, on tranféra dans cette même église, pour la desservir, les chanoines réguliers de Sainte-Geneviève, dits *de la Culture-Sainte-Catherine*, dont l'église et le couvent furent démolis, en 1782, pour faire place à un marché. Cette translation donna de nouveaux chefs-d'œuvre de sculpture à l'église Saint-Louis-Saint-Paul; le plus remarquable était le mausolée du cardinal et chancelier de Birague, dont la statue en bronze était de Germain Pilon. Le Père La Chaise, le Père Bourdaloue, le Père Cotton, et plusieurs autres orateurs sacrés et confesseurs des rois, avaient habité successivement la maison professe de la rue Saint-Antoine et concouru à son embellissement. On y voyait plusieurs salles d'une grande beauté et une bibliothèque pleine des livres les plus précieux. La bibliothèque de la ville y demeura placée depuis la révolution jusqu'en 1817, époque où on l'a

Digitized by Google

transférée à l'Hôtel-de-Ville. Aujourd'hui, les anciens bâtiments des jésuites servent au lycée Charlemagne, et l'église, qui a reçu le nom de Saint-Louis-Saint-Paul, est devenue la troisième succursale de l'église de Notre-Dame.

Devant le portail est une place assez spacieuse, mais sans forme régulière, formée par Louis XIII sur l'ancien cimetière des Anglais. On y voit, au milieu, une fontaine appelée *fontaine de Birague,* parce qu'elle fut achevée par le cardinal de ce nom, en 1577. On la reconstruisit, en 1717, dans la forme en pans qu'elle a encore aujourd'hui. Elle est alimentée par l'eau du canal de Lourcq.

FIN DU TROISIÈME VOLUME.

Digitized by Google

TABLE

DES MATIÈRES DU TOME TROISIÈME.

Pages.

LIVRE DIXIÈME. [*XVe SIÈCLE.*]

CHAPITRE PREMIER. — État de l'Europe, de la France et de Paris au commencement du xve siècle. — Dissensions à la cour; confusion dans le gouvernement. — Changements à Paris; luxe désordonné dans les constructions, dans les ameublements, etc., etc.; hôtels des princes, des seigneurs; mœurs publiques; les spectacles. — Situation de l'Université de Paris; état général des études dans cette ville. — Monuments et édifices construits pendant cette période. — Réformes dans l'administration générale et dans l'ordre judiciaire. — Rivalité des princes du sang royal pour la possession du pouvoir. — Le duc de Bourgogne et le duc d'Orléans. — Rôles du parlement et de l'Université. — Événements divers à Paris et en France. — Assassinat du duc d'Orléans. — Confusion et malheurs qui suivent cet attentat. — Audace du duc de Bourgogne. — Le moine Denis Petit. — Réprobation générale de l'Université, du parlement, de la population. — Conduite de la famille royale. — Paix de Chartres..... 1

CHAPITRE II. — Autorité du duc de Bourgogne, après la paix de Chartres; état de Paris et de la cour de France sous la domination de ce prince. — Mesures fiscales; supplice de Montagu, surintendant des finances. — Les gens du parti du duc d'Orléans deviennent formidables et se portent sur Paris; les Armagnacs. — Les hommes du Nord, Bourguignons et autres, accourent pour leur résister. — Triste situation, souffrances et malheurs de la capitale. — Domination de la populace; les bouchers, les cabochiens; émeutes, anarchie, guerre civile et massacres dans Paris. — Guerre d'extermination autour de la ville. — Rôle de la bourgeoisie parisienne et de l'Université; le prévôt des Essarts. — Etat déplorable de la cour de France; dangers que court le dauphin. — Fin de la domination des bouchers; paix de Pontoise; Paris sous l'autorité du duc d'Orléans. — Progrès des Anglais dans les provinces du Nord. — Cruelle tyrannie du comte d'Armagnac, à Paris. — Retour des Bourguignons dans cette ville; le prévôt Tanneguy Duchâtel se sauve avec le dauphin. — Réaction; nouveaux malheurs; disette générale; émeutes nouvelles de la populace; massacres dans les prisons. — Progrès des Anglais au nord de la France, et des Ar-

Digitized by Google

Pages.

magnacs au midi. — Assassinat du duc de Bourgogne, sur le pont de Montereau. — Consternation de Paris; souffrances et désolation dans cette ville. — Traité ignominieux de Troyes. — Henri V, roi d'Angleterre, fait son entrée dans la capitale..... 38

CHAPITRE III. — État de Paris, sous la domination anglaise. — Oppression tyrannique; mesures fiscales; aggravation de la misère générale. — Cruelles souffrances de la population. — La *danse des Morts* ou *danse Macabre*. — Ravages et désolation dans les campagnes voisines. — Mort de Henri V; mort du malheureux Charles VI. — Le dauphin se déclare roi de France, sous le nom de Charles VII. — Domination dure et tyrannique du duc de Bedford à Paris. — Mesures qu'il prend pour y conserver l'autorité. — Événements divers qui ont lieu dans cette ville. — Situation précaire de Charles VII, sur la Loire. — Apparition de Jeanne Darc; levée du siége d'Orléans; le roi va se faire sacrer à Reims. — Progrès de ses armes depuis cette époque; il vient assiéger Paris. — Captivité et martyre de Jeanne Darc. — Affaiblissement de l'autorité anglaise à Paris. — Le jeune Henri VI, roi d'Angleterre, vient visiter cette ville; faveurs et priviléges qu'il accorde à ses habitants. — Des maladies pestilentielles y sévissent cruellement; la misère, la famine et les souffrances de tout genre y sont extrêmes. — Le duc de Bourgogne s'y rend. — Paix d'Arras. — Réconciliation de tous les princes de France. — Aggravation de la tyrannie des Anglais à Paris; mesures rigoureuses qu'ils prennent pour s'y maintenir. — Concert des bourgeois et des anciens chefs de parti pour y introduire les troupes de Charles VII. — Le 13 avril 1436, les Anglais sont chassés de Paris par toute la population soulevée. — Réjouissances publiques dans la ville. — Succès des armes royales autour de la capitale. — Amnistie générale; mesures d'ordre et de bonne administration prises à Paris. — La misère y est un peu soulagée. — Charles VII vient à Paris; réception que lui fait la population. — Rôle de l'Université de Paris à l'assemblée de Bourges. — La pragmatique sanction. — Luttes du parlement et de l'Université de Paris avec la cour de Rome, relativement à cet acte. — Accroissement du pouvoir du parlement; réformes dans l'administration de la justice. — Réformes dans l'organisation militaire. — Améliorations dans l'administration civile et politique. — Ligue de la Praguerie. — Paris renaît peu à peu à la vie; les souffrances y sont soulagées; la population y reprend ses vieilles coutumes. — L'Université, quittant le domaine de la politique, revient aux études. — Réformes importantes opérées dans son sein. — Zèle qu'elle montre dans la révision du procès de Jeanne Darc. — Fin de la guerre de *cent ans*. — Mesures de bonne police prises à Paris. — Le Petit-Châtelet, prison publique. — Fondations faites dans la capitale durant la domination anglaise. — Mort de Charles VII..... 87

CHAPITRE IV. — Avénement de Louis XI à la couronne. — Son entrée dans Paris. — Soin qu'il prend pour se concilier l'esprit de

Digitized by Google

Pages.

la population parisienne. — Sa politique. — Changements qu'il fait; réformes qu'il veut opérer. — Résistance de l'aristocratie; ligue du bien public. — Bataille de Montlhéry. — Conduite douteuse des Parisiens. — Siége de Paris. — La ligue se dissout peu à peu et quitte les murs de la capitale. — Vues et système politique de Louis XI; progrès de son autorité dans le pays; améliorations à Paris et dans toute la France; il étend le pouvoir du parlement. — Larges réformes dans les finances. — Mouvement littéraire en Europe. — État des lettres, des arts et des sciences, à Paris, sous Louis XI. — L'Université de cette ville. — Soin que prend le roi d'organiser les milices urbaines en France et surtout à Paris. — Affaire de la pragmatique sanction; le pape; le parlement; l'Université de Paris; le pouvoir royal. — Progrès remarquables dans tous les genres à Paris. — Extension que prend l'imprimerie; essor de l'enseignement et des études; établissements divers dans la ville. — Abaissement de l'aristocratie; supplices de Nemours et de Saint-Pol, à Paris. — Hiver rigoureux; disette et famine dans la capitale; mauvaises mesures du roi; remontrances du parlement. — Mort de Louis XI; coup d'œil sur son règne. — Avénement de Charles VIII; état général de l'Europe; l'aristocratie féodale relève la tête et forme de nouvelles ligues. — Madame Anne de Beaujeu; sa politique vigoureuse — Réunion des états généraux. — La cour du roi, à Paris. — Menées du duc d'Orléans dans cette ville; le parlement; l'Université. — Coup d'État à Paris et triomphe d'Anne de Beaujeu. — Dissolution définitive de la ligue des grands. — Faveur du roi pour l'Université et le parlement de Paris. — Zèle de la faculté de théologie dans la poursuite des erreurs. — État des lettres et des études dans la capitale. — Changements divers dans le parlement. — Améliorations dans la ville. — Mort de Charles VIII; avénement de Louis XII. — État des lettres, des arts et des sciences en Europe, en France et à Paris à la fin du xve siècle..... 146

LIVRE ONZIÈME. [*XVIe SIÈCLE.*]

CHAPITRE PREMIER. — État des esprits et de l'opinion publique, en France et en Europe, à l'ouverture du xvie siècle. — Réformes et améliorations faites par Louis XII dans le royaume et à Paris. — Résistance de l'Université de cette ville aux mesures nouvelles; le roi la contraint à se soumettre. — Événements divers à Paris; le cardinal d'Amboise y opère des réformes importantes. — Honneurs funèbres rendus dans la ville à la mémoire de Charles d'Orléans, père du roi. — Rivalité des chirurgiens et des barbiers. — Affaires politiques de la France en Italie; le pape Jules II. — L'état de guerre du midi réagit dans le nord de la France; craintes de Paris; mesures qu'on y prend pour repousser une attaque. — L'Université se trouve mêlée aux affaires ecclésiastiques de l'époque. — Revers des armées françaises à l'extérieur. — Deuxième mariage de Louis XII; mort de ce prince; changements et améliorations opérés à Paris pendant son règne. — Avénement de Fran-

Digitized by Google

Pages.

çois Ier; caractère de son époque. — Concordat de ce prince et du pape Léon X. — Cet acte important est repoussé, à Paris, par l'Université et le parlement. — L'empereur Charles-Quint; rivalité de ce prince et de François Ier. — Contribution de Paris à la formation d'une armée; vénalité des charges de l'ordre judiciaire; rentes de l'Hôtel-de-Ville. — Accroissement incessant de la population de Paris; constructions nouvelles; administration et police de cette ville; justices diverses; changements dans les juridictions. — Règlements d'administration à Paris sous Louis XII et François Ier. — Coup d'œil sur les lettres, les arts et les sciences en Italie et en France. — François Ier favorise les savants et les artistes français et étrangers. — L'architecture à cette époque; mœurs de la cour de François Ier. — Commencement des prédications de Luther. — Sa doctrine fait des progrès; l'Université de Paris la condamne. — Guerre contre l'empereur Charles-Quint; défaite de Pavie. — Mesures de sûreté prises à Paris; troubles dans les environs..... 226

CHAPITRE II. — Retour du roi à Paris; démonstrations de joie des Parisiens en revoyant ce prince. — Politique extérieure. — Le roi attaque l'autorité croissante du parlement de Paris. — Ensuite il cherche à réprimer l'hérésie de Luther. — Procession générale à Paris, en expiation d'un sacrilége. — Supplice de Berquin. — Rôle de l'Université de Paris au concile de Sens. — Événements divers à Paris. — Fondation du collége royal de France; mécontentement et opposition de l'Université. — Nouvelles menaces de guerre; alarmes de Paris; mesures de défense qu'on y prend. — Améliorations diverses faites dans cette ville. — Fondation à Paris de la compagnie des Jésuites. — Réformes dans les communautés religieuses de la capitale; création d'établissements nouveaux. — Mort de François Ier; avénement de Henri II, son fils; nouveau système politique. — Accroissement de l'importance de Paris. — Les Guises. — Progrès des doctrines nouvelles à Paris. — Mesures prises partout contre la propagation des erreurs. — Réformes dans la police de la ville; institutions diverses; changements dans les juridictions. — Mesures fiscales pour subvenir aux frais de la guerre. — La littérature et les arts à Paris sous Henri II; état des études dans les écoles universitaires. — Nouvelles mesures prises à Paris contre la propagation des erreurs de Luther et de Calvin. — Conduite du parlement de Paris — Mort de Henri II..... 290

CHAPITRE III. — Avénement de François II; les partis à Paris; Catherine de Médicis, Marie Stuart et les Guises. — Les chefs des protestants; emploi de mesures violentes contre les hérétiques. — Agitations des divers partis; troubles. — La population parisienne sincèrement catholique. — Mort de François II; avénement de Charles IX. — Agitations et troubles à Paris. — Les docteurs de de l'Université de cette ville au concile de Trente. — Luttes des jésuites et du corps enseignant dans la capitale. — Luttes des protestants et des catholiques. — Assassinat du duc de Guise; supplice

Digitized by Google

Pages.

de Poltrot de Méré sur la place de Grève. — Réformes judiciaires opérées par le chancelier Michel de l'Hôpital; réformes dans les finances. — Accroissement de la population de Paris; fondations et constructions nouvelles dans cette ville. — Influence de la magistrature du XVIe siècle. — La littérature et les arts à Paris durant cette période. — Mauvaise politique de Catherine de Médicis; elle augmente les désordres et les troubles en France et à Paris. — Massacre de la Saint-Barthélemy et ses suites. — Le duc d'Anjou est élu roi de Pologne; fêtes à Paris. — Dernières années du règne de Charles IX; mort de ce prince; événements divers à Paris. 353

CHAPITRE IV. — Avénement de Henri III à la couronne de France. — Mœurs corrompues à la cour; les mignons. — Événements divers à Paris; les partis s'y agitent. — Édit de pacification; indignation de la population parisienne; naissance de la Ligue. — Assemblée de Blois; ses résultats. — La lutte entre l'Université de Paris et les jésuites recommence; progrès de ces derniers dans la capitale. — Les dépenses augmentent sans cesse à la cour du Louvre; les mœurs y deviennent de jour en jour plus corrompues; mesures fiscales. — Le chancelier de l'Hôpital et le corps de la magistrature veulent arrêter les désordres; ils font des améliorations précieuses dans l'administration générale. — Constructions nouvelles et fondations faites à Paris sous Henri III. — Les désordres continuent à la ville et à la cour; édits bursaux. — Misère publique; irritation générale des esprits; progrès de chaque parti. — Mort du duc d'Anjou; ses obsèques à Paris. — Henri de Navarre, chef des protestants, héritier présomptif de la couronne de France. — La faction des Seize à Paris. — Surexcitation réciproque des partis. — Journée de Saint-Séverin. — Le duc de Guise vient à Paris; journée des Barricades. — Fuite de Henri III. — Le duc de Guise et la Ligue maîtres de Paris; mutations et changements opérés dans tous les services publics. — États généraux de Blois. — Assassinat du duc de Guise et du cardinal de Lorraine son frère; fureur des Parisiens à la nouvelle de ce crime. — Henri III et Henri de Navarre viennent assiéger Paris. — Henri III est assassiné par Jacques Clément..... 398

MONUMENTS, ÉDIFICES, INSTITUTIONS ET ÉTABLISSEMENTS FONDÉS A PARIS DEPUIS CHARLES V JUSQU'A HENRI IV.

Institutions, monuments et édifices fondés sous Charles VI.

Les confrères de la Passion..... 455
Confréries des arbalétriers, des archers et des arquebusiers de Paris..... 457
Chapelle et hôpital des orfévres ou de Saint-Éloi..... 459
Collége de Fortet..... 459
Collége de Reims..... 460
Collége Coquerel ou Coqueret..... 461
Collége de la Marche..... 461
Hôtel des Tournelles..... 462

Digitized by Google

Pages.

Hôpital du Roule..... 465
Collége de Tou rou du Tou..... 465

Ponts de Paris, de Charles V à François Ier.

Pont Saint-Michel..... 466
Petit-Pont..... 467
Pont Notre-Dame..... 468
Pont au Change..... 470
Pont aux Colombes ou aux Meuniers..... 471
Ponts de bois de l'Ile Notre-Dame (Ile Saint-Louis) et de Saint-Bernard-aux-Barrés..... 472

Monuments, institutions et édifices fondés sous Charles VII.

Hôpital des pauvres veuves..... 472
Collége de Séez..... 472
Hôtel de Nesle..... 473

Institutions, monuments et édifices fondés à Paris sous Louis XI.

L'imprimerie à Paris..... 476
Poste aux lettres..... 480
Ecoles de médecine..... 482

Monuments, institutions et édifices fondés à Paris sous Charles VIII.

Filles pénitentes ou repenties..... 484
Hospice des veuves de la rue de Grenelle-Saint-Honoré..... 486
Couvent des Bons-Hommes ou Minimes de Chaillot..... 486
Foire Saint-Germain..... 487

Monuments et édifices construits sous Louis XII.

Hôtel de Cluny..... 489

Monuments divers et topographie de Paris, de Charles V à François Ier.

Ports..... 491
Fontaines..... 492
Quais..... 492
Egouts, voiries, enlèvement des immondices, etc., etc..... 493
Halles et marchés..... 497
Boucheries..... 498
Principaux hôtels..... 499

Monuments, institutions et édifices fondés sous François Ier.

Collége de Poissy..... 501
Collége de la Merci ou de la Petite-Merci..... 502
Collége du Mans..... 502
Collége royal de France..... 503
Hôpital des Enfants-Rouges..... 503

Monuments, institutions et édifices fondés sous Henri II.

Notre-Dame-de-Bonne-Nouvelle..... 504
Collége et communauté de Sainte-Barbe..... 504
Hôpital des Petites-Maisons..... 505

Digitized by Google

Pages.

Institutions et édifices fondés sous François II.

Hôpital de Lourcine ou de la Charité chrétienne..... 507

Monuments, institutions et édifices fondés sous Charles IX.

Palais et jardin des Tuileries..... 508
Collége Louis-le-Grand, autrefois de Clermont..... 515
Collége des Grassins..... 517
Hôtel de Soissons..... 517
Saint-Jacques-du-Haut-Pas..... 518
Arsenal..... 519

Monuments, institutions et édifices fondés sous Henri III.

Couvent des Capucins..... 520
Couvent des Feuillants..... 521
Maison professe et église des Jésuites de la rue Saint-Antoine.... 522

FIN DE LA TABLE DU TROISIÈME VOLUME.

Digitized by Google

Digitized by Google

Digitized by Google

Digitized by Google

Digitized by Google

Digitized by Google

Digitized by Google